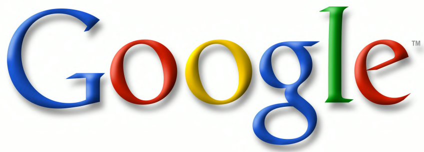
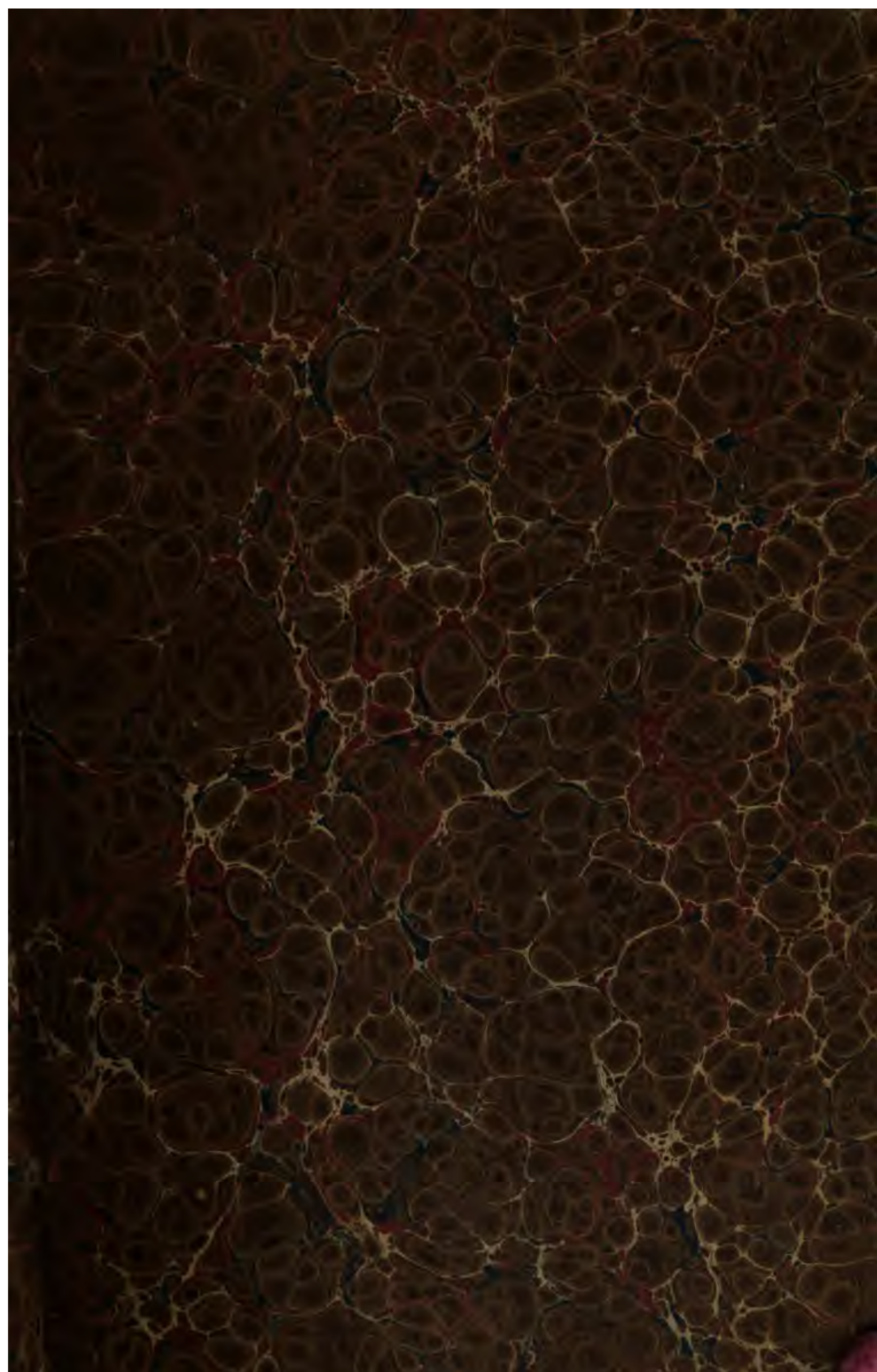
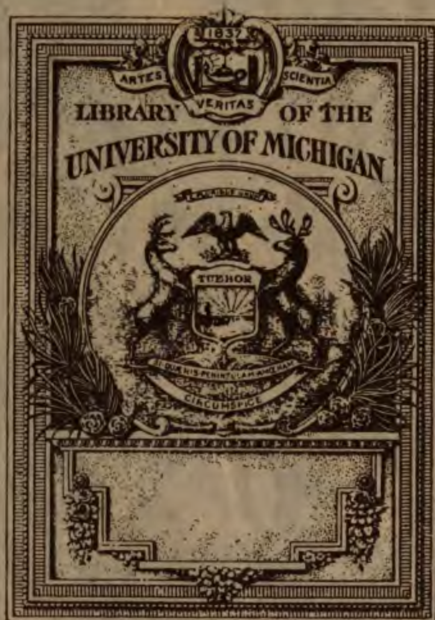
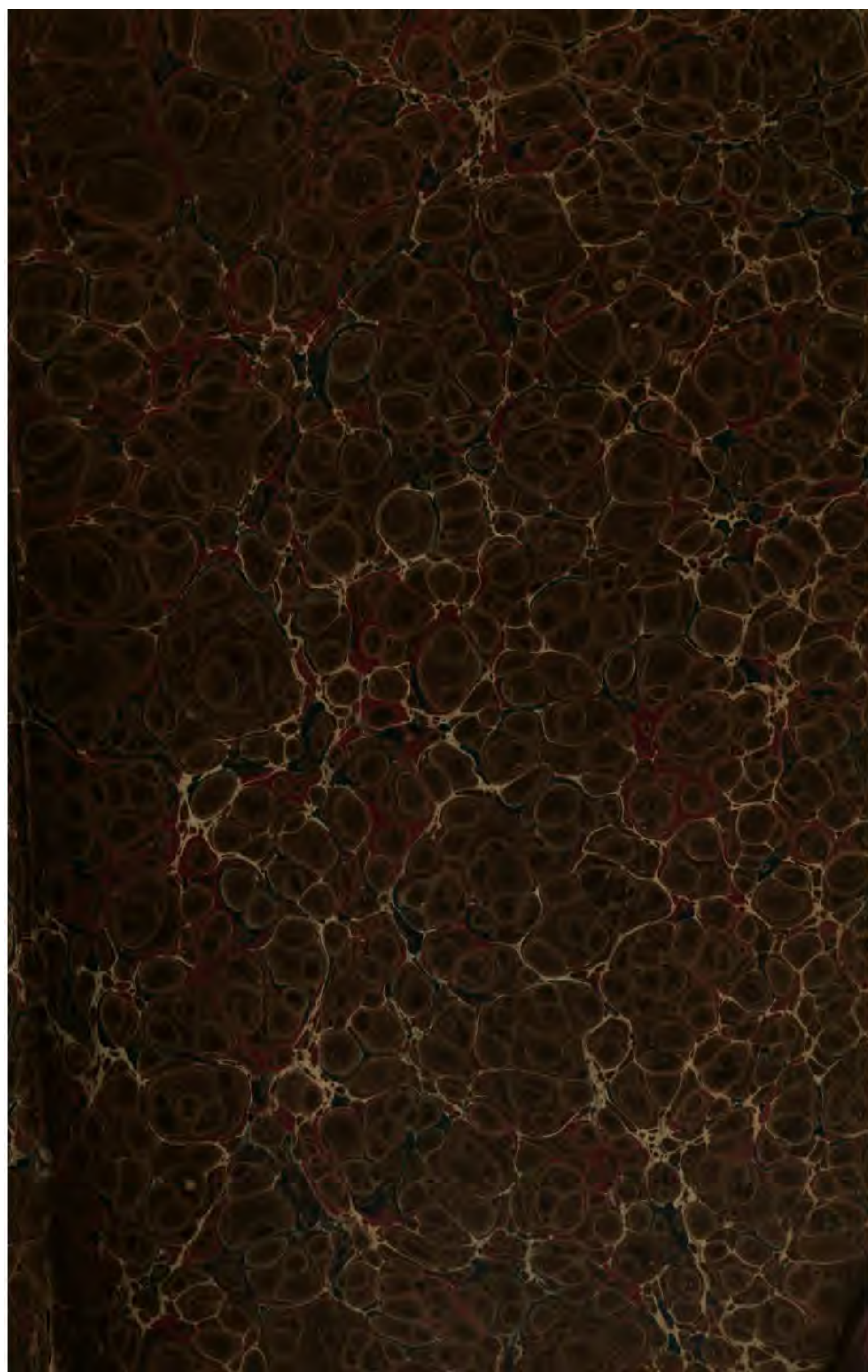



1837
ARTES
SCIENTIA
VERITAS
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
CIRCUMSPICE




1837
ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
SI QUAERIS PENINSULAM AMOENAM
CIRCUMSPICE



ANNALES

DE

PHILOSOPHIE CHRÉTIENNE,

RECUEIL PÉRIODIQUE,

DESTINÉ A FAIRE CONNAITRE TOUT CE QUE LES SCIENCES HUMAINES RENFERMENT DE PREUVES ET DE DÉCOUVERTES EN FAVEUR DU CHRISTIANISME,

Par une Société

DE LITTÉRATEURS ET DE SAVANS FRANÇAIS ET ÉTRANGERS,

SOUS LA DIRECTION

DE M. A. BONNETTY,

Membre de l'Académie de la religion catholique de Rome
et de la Société royale asiatique de Paris.

QUINZIÈME ANNÉE.

Troisième Série.

TOME X.

(29e DE LA COLLECTION.)

PARIS,

AU BUREAU DES ANNALES DE PHILOSOPHIE CHRÉTIENNE,
Rue St-Guillaume, n° 24, Faub. St-Germain.

1844.

PARIS. — IMPRIMERIE D'A. SIROU, RUE DES NOYERS, 37.

TABLE DES ARTICLES.

(Voir à la fin du volume la table des matières.)

N° 55. — JUILLET 1844.

N° 56. — AOUT.

N° 57. — SEPTEMBRE.

N° 58. — octobre.

N° 59. — novembre.

N° 60. — décembre.

ANNALES

DE

PHILOSOPHIE CHRÉTIENNE.

IIIe SÉRIE.

AVIS.

Le titre de ce volume sera donné à la fin avec la *table de tous les articles*, sans préjudice de la *table des matières*, qui sera placée à la fin du volume.

Comme les *Annales* sont lues par beaucoup de personnes, et sont un livre d'usage, nous nous sommes décidés à employer un *papier collé*, qui permettra d'écrire sur les marges comme sur un papier ordinaire, et un papier *mécanique* fabriqué exprès, beaucoup plus fort que les papiers ordinaires, comme on peut le voir dans ce n°; c'est une augmentation de dépense que nous faisons volontiers pour l'avantage et la commodité de nos abonnés.

IMP. DE HAUQUELIN ET BAUTRUCHE, RUE DE LA HARPE, 90.

ANNALES
DE PHILOSOPHIE CHRÉTIENNE.

Numéro 55. — Juillet 1844.

Archéologie Biblique.

MÉMOIRES GÉOGRAPHIQUES

SUR LA BABYLONIE ANCIENNE ET MODERNE.

SUITE [1].

3° De la destruction de Babylone.

Je n'entrerai ici dans aucun détail sur les calamités successives qui amenèrent enfin la destruction totale de Babylone. Ce sujet a été traité avec autant d'érudition que d'étendue, par M. le baron de Sainte-Croix. Je me contenterai de relever un fait qui paraît avoir échappé aux recherches de cet estimable savant. L'an 31[2] avant J.-C., Babylone soutint un siége long et opiniâtre contre Orode, roi des Parthes. Et nous lisons dans Plutarque que, pendant la funeste expédition de Crassus[3], on conseilla à ce général de diriger sa marche vers Babylone et Séleucie, attendu que ces deux villes étaient ennemies déclarées des Arsacides. Il est donc clair qu'à cette époque Babylone, quoique bien déchue de son ancienne splendeur, avait encore une assez grande importance. Il est probable que, dans cette circonstance, le vainqueur, irrité de la résistance obstinée des Babyloniens, appesantit sa vengeance sur leur ville, et que ce désastre fut la véritable

[1] Voir le dernier article au n° précédent tome IX, p. 405.

[2] Trogi Pompeii, *Prologus*, lib. XLII, p. 772.

[3] *Vita Crassi*, p. 553.

époque de la ruine totale de Babylone. Si l'on en croit saint Jérôme, au moment où ce père écrivait, Babylone n'offrait plus qu'un immense parc, dans lequel les rois perses tenaient renfermés toutes sortes d'animaux sauvages, et où ces princes allaient prendre le divertissement de la chasse. Il est peu vraisemblable, ce me semble, que l'enceinte entière de Babylone ait été consacrée à un pareil usage. D'autant plus que, comme nous l'apprend Diodore, Alexandre avait fait abattre dix stades des murs de cette ville, pour élever le bûcher d'Héphestion. Or, cette ruine avait dû, dans le cours des âges, s'accroître au lieu de diminuer. Et il est peu probable que les rois perses aient fait rebatir ces énormes murailles, dans la seule vue d'y placer des animaux sauvages. On peut donc croire que dans le passage de saint Jérôme, il est fait mention de l'enceinte qui entourait un des palais de Babylone, et qui était assez vaste pour offrir un terrain commode pour la chasse.

Il me semble que les savans modernes se sont un peu trompés dans ce qui concerne l'exposition et l'explication des faits relatifs à la description de l'antique Babylone, et qu'ils se sont formés, sur la magnificence de cette capitale, des idées qui présentent un peu d'exagération. Suivant M. Larcher, dans son estimable et savant *Commentaire sur Hérodote*, la ville de Babylone se composait de larges rues, qui se coupaient à angle droit, et dont les unes s'étendaient en longueur, tandis que d'autres allaient en ligne droite aboutir à l'Euphrate. Mais, si je ne me trompe, l'historien grec ne dit rien de semblable. Si j'entends bien son récit, ces mots : κατατέτμηται τὰς ὁδοὺς ἰθείας, τάς τε ἄλλας, καὶ τὰς ἐπικαρσίας τὰς ἐπὶ τὸν ποταμὸν ἐχούσας[1], doivent se traduire ainsi: « Elle fit percer des rues droites, « ainsi que d'autres, et des rues de traverse, qui aboutissaient au « fleuve. » C'est à dire, je crois, que Babylone renfermait quelques rues droites, probablement celles qui conduisaient aux portes des palais et des temples ; que d'autres, vraisemblablement en beaucoup plus grand nombre, présentaient une autre configuration, je veux dire étaient étroites, tortueuses ; et que d'autres enfin, dont rien n'indique ni la largeur ni la forme régulière, mais qui, suivant toute apparence, n'avaient point été tirées au cordeau, conduisaient au bord de l'Eu-

[1] Hérod., l. I, c. 180.

phrate. En effet, pour peu que l'on connaisse la topographie des villes de l'orient, anciennes ou modernes, on se persuadera difficilement que Babylone offrît, sous le rapport des rues et des habitations particulières, un système de constructions uniforme, que nous sommes même bien loin de trouver dans nos grandes villes de la France et des autres contrées de l'Europe. Dans ces antiques capitales, tout était sacrifié aux monumens publics, aux temples, aux palais. C'était là que les monarques s'attachaient à déployer un luxe, une magnificence, une solidité, qui sont encore aujourd'hui l'objet de l'admiration des hommes éclairés. Le reste du terrain était occupé par des rues étroites, tortueuses, bordées de maisons plus ou moins hautes, formées de briques séchées au soleil, et dont l'architecture n'offrait aucun plan, aucune régularité, rien qui annonçât la demeure de l'opulence, ou les efforts d'un architecte habile. C'est ainsi que se présentent encore de nos jours, la ville du Caire, ainsi que les autres grandes cités de l'orient. La remarque faite par Hérodote, que les maisons de Babylone offraient, pour la plupart, trois ou quatre étages, semble indiquer que la population était agglomérée sur un terrain moins vaste que ne semblerait l'indiquer la prodigieuse étendue de la ville. La disposition même des ruines de Babylone se prête mal au tableau que l'on nous donne de sa topographie si belle, si régulière. Quand on contemple les prodigieux débris de ces palais, de ces temples gigantesques, qui couvrent la rive orientale de l'Euphrate, on se demande où pouvaient être placées ces rues larges et droites, qui, partant du centre de la ville, venaient aboutir au fleuve. Sans doute il est indubitable, quand les auteurs de l'antiquité ne l'attesteraient pas, que des rues devaient, en partant des différens quartiers, se prolonger jusqu'aux murs qui formaient les quais sur les deux rives de l'Euphrate ; mais on pourrait croire que ces issues, au lieu de se couper à angle droit, n'offraient que des passages obscurs, sinueux, qui contournaient les palais et les autres grands édifices.

Au reste, rappelons-nous qu'aucun des historiens auxquels nous devons la description de Babylone, n'avait vu cette capitale dans son antique splendeur ; qu'ils l'avaient seulement contemplée dans l'état où l'avaient laissée deux siéges longs et mémorables, deux prises d'assaut, qui avaient exposé la ville à la fureur du soldat et à la colère calculée

d'un vainqueur puissant, irrité par une résistance opiniâtre. On peut supposer que les Babyloniens, pour se consoler un peu de leur abaissement présent, et pour donner aux étrangers une idée imposante de la grandeur des monarques auxquels cette ville devait son existence, et qui en avaient fait le siége de leur empire, ne se faisaient pas scrupule d'ajouter à tout ce que la vérité proclamait, à tout ce qu'attestaient d'immenses et respectables débris, des détails empreints d'une exagération manifeste. Et un vaste champ était ouvert aux récits pompeux d'une foule avide de merveilleux. En effet, dès le tems de la domination des Perses, Babylone offrait déjà un immense amas de ruines. Suivant l'assertion de Ctésias, cité par Diodore[1], à l'époque où vivait le premier de ces historiens, une petite portion de la ville était habitée, et l'espace compris dans les murailles de cette capitale se trouvait en très-grande partie converti en champs cultivés. Le temple de Bélus[2] était tombé en ruines, de vétusté, ou, comme l'atteste Hérodote, dont l'opinion à cet égard est la plus vraisemblable, avait été détruit par ordre de Xerxès, en sorte qu'il était impossible de se faire une idée nette et précise de la forme et de la distribution de cet édifice. On sait que, plus tard, Alexandre tenta en vain de déblayer le sol sur lequel étaient accumulés les décombres de ce gigantesque édifice.

Quant à ces portes d'airain qui, à l'issue de chacune des rues de la ville, étaient pratiquées dans la muraille dont était bordé l'Euphrate, on s'est peut-être fait une idée un peu exagérée, concernant leur importance. D'abord ces portes, suivant toute apparence, étaient formées, non pas d'airain, mais de cuivre, χαλκὸς. En second lieu, il faut établir, entre ces différentes portes, une différence bien réelle. Sans doute celles qui se trouvaient placées devant les palais, les temples et autres édifices publics, ne pouvaient manquer d'offrir, sous le rapport de la matière, de la largeur et de la hauteur, une magnificence qui les mettait en harmonie avec les pompeux bâtimens devant l'entrée desquels elles devaient s'ouvrir. Mais, quant aux autres portes qui débouchaient sur le fleuve, nous ne devons probablement

[1] Lib. II, p. 35.
[2] P. 33.

y voir que des passages plus ou moins étroits, percés dans la muraille composant le quai de la ville; et ces issues, d'une nécessité indispensable pour les besoins de la population, étaient simplement fermées par des portes de cuivre, qui n'avaient peut-être rien de remarquable sous les rapports de l'étendue, de la force et de la magnificence.

Quant à ce qui concerne l'étendue que Babylone occupait du côté de l'ouest, je suis très porté à admettre l'opinion de MM. Kerr-Porter et Buckingham. Ces deux voyageurs regardent la ruine appelée *Haïmer* comme ayant formé, dans cette direction, la limite de la ville. Et, en effet, tout l'espace compris entre cette masse gigantesque et le bord de l'Euphrate, est couvert de ruines qui annoncent l'ancienne existence de nombreux bâtimens. Sans doute cet intervalle de sept milles 1/2 qui sépare *Haïmer* du fleuve est bien considérable. Mais rappelons-nous que Babylone, ainsi que je crois l'avoir établi au commencement de ce mémoire, était située, en grande partie, sur la rive orientale de l'Euphrate. Souvenons-nous que les immenses canaux, qui subsistent encore, et qui, suivant toute apparence, formaient les fossés de cette capitale, ne permettent pas d'étendre trop loin ses limites, dans la direction du nord et du sud. D'un autre côté, la rive du fleuve est occupée par d'immenses monceaux de ruines, qui nous annoncent l'antique existence de palais, de temples, et autres édifices publics. Or, ces monuments devaient être accompagnés de vastes cours, de larges places, de jardins considérables, qui s'étendaient du côté de l'orient, et resserraient, dans cette direction, le terrain habitable; c'est dans cette portion de la ville qu'il faut surtout chercher ces rues nombreuses, ces maisons pressées et élevées dont parle Hérodote. Rappelons-nous, en outre, que, suivant l'assertion de Ctésias, un espace vague, de deux pléthres de largeur, avait été laissé à dessein entre les maisons et la muraille de la ville. Enfin, cette vaste étendue de Babylone, dans la direction de l'ouest, peut seule rendre raison de l'assertion formelle d'Hérodote, qui atteste[1] que les extrémités de Babylone, étant déjà au pouvoir des Perses, ceux des habitans qui demeuraient au centre de la ville n'avaient aucune

[1] Lib. 1, cap. 191.

connaissance de cet évènement. Mais quand Aristote nous dit[1] que, le troisième jour qui suivit la prise de Babylone, on ignorait encore, dans plusieurs quartiers, que cette capitale fût au pouvoir de l'ennemi, il ne faut voir dans cette assertion qu'une exagération volontaire, ou la méprise d'un écrivain, qui se sera trop fié à sa mémoire.

4° Explication d'un passage de Daniel.

Nous lisons dans le livre de *Daniel*[2] que Nabuchodonosor, ayant fait ériger une statue d'or, c'est-à-dire, sans doute, dorée, et probablement en l'honneur de *Bel*, Dieu tutélaire de la Babylonie, célébra avec magnificence l'inauguration de cette image, dans une plaine appelée *Doura* דּוּרָא, située בִּמְדִינַת בָּבֶל. Les commentateurs, n'ayant pu comprendre comment une plaine pouvait se trouver renfermée dans l'enceinte de Babylone, ont supposé que le mot מְדִינָא avait, chez les Chaldéens, la signification de *province*, et ils ont traduit en conséquence : *dans la province de Babylone*. Mais cette version n'est pas exacte. D'abord, le terme מְדִינָא, en chaldéen, comme dans les autres langues qui ont avec cet idiôme des rapports intimes, désigne, non pas *une province*, mais *une ville*; et il serait impossible de citer un passage dans lequel le premier sens dût être préféré au second. En second lieu, il est peu naturel de croire que le monarque de Babylone, voulant faire élever une statue en l'honneur de la principale divinité de son empire, eût choisi pour cet effet un terrain placé hors des murs de sa capitale. On sent bien que, dans ce cas, il a dû de préférence établir cette image dans l'enceinte même de Babylone. Or, une plaine comme celle de *Doura* ne pouvait se trouver que dans la partie occidentale de la ville. Nabuchodonosor ayant choisi, pour agrandir sa capitale, un terrain immense qui renfermait, sans doute, des champs cultivés, des villages, des bourgs, chacun de ces lieux avait un nom particulier, qu'il conserva au moment où il se trouva renfermé dans l'enceinte de Babylone. La plaine de *Doura* faisait, sans doute, partie de ces champs compris dans les murs de cette ville et qui, n'ayant encore pu se cou-

[1] *Politic.*, lib. III, cap. 1, t. I, p. 220.
[2] Chap. III, v. 1.

vrir de maisons, étaient mis en culture, et offraient ainsi aux habitans une ressource assurée, et une garantie contre la disette qu'un long siége entraîne toujours avec soi.

Quant aux *murailles* de Babylone, à ces masses gigantesques, sur lesquelles plusieurs charriots pouvaient passer de front, on se demandera, peut-être, comment elles ont pu disparaître si complétement, qu'un officier anglais, le capitaine *Frédéric*, qui, comme je l'ai dit, parcourut à cheval, et à une grande distance, les environs des ruines de la ville, n'y trouva aucun vestige qui annonçât les restes d'un mur tant soit peu épais. Mais la même question pourrait être faite, relativement aux antiques cités de Ninive, de Séleucie, de Ctésiphon, dont les remparts n'ont pas laissé plus de traces de leur existence. On conçoit très bien que ces énormes boulevards n'étaient pas entièrement composés de briques. L'intérieur était formé d'une masse immense de terre, amoncelée, bien battue, et que l'on avait revêtue du haut en bas d'un nombre plus ou moins grand de couches de briques séchées au soleil. De pareils remparts devaient déjouer et braver tous les efforts de la poliorcétique ancienne, ne rien craindre de la sape, de la mine, des coups de béliers. Et même de nos jours, au milieu des progrès miraculeux qu'ont fait l'art du génie et celui des siéges, on se demande si nos boulets les plus forts auraient produit un grand effet sur ces immenses aglomérations de terre et de briques. Chacun de ces projectiles, en frappant ces surfaces si bien jointes, si admirablement unies, aurait seulement brisé les briques qu'il aurait rencontré sur son passage, et se serait enfoncé dans la masse de terre, sans pénétrer plus loin et sans ébranler le reste du revêtement. Maintenant, si l'on se représente que les Perses, si vantés, et dans lesquels on voudrait voir un peuple de héros, n'étaient, sous les règnes de leurs plus grands princes, de Cyrus et de Darius, fils d'Histaspe, que de très-mauvais soldats entièrement étrangers à la tactique militaire, et surtout à l'art des siéges, on n'a pas de peine à concevoir que les Babyloniens, derrière leurs prodigieuses murailles, aient pu, en toute sûreté, braver les attaques du grand roi, et qu'une pareille place ne devait céder qu'à la trahison. Les différens rois qui soumirent à leur domination la ville de Babylone, ne trouvèrent pas de meilleur moyen pour réprimer ou prévenir les révoltes d'une place si difficile à réduire, que

de lui ôter, en tout ou en partie, la confiance que lui donnaient ses imposans remparts. Darius, comme on l'a vu, abattit une partie des murailles, et en diminua de beaucoup l'excessive hauteur. D'autres monarques, et entre les autres, l'Arsacide Orode, suivirent sans doute la même marche. Ces murs se trouvant abandonnés au premier occupant, devinrent une carrière où on alla chercher des matériaux pour bâtir les villes du voisinage. On arracha à l'envi les briques qui formaient le revêtement des murs, afin de les employer à d'autres constructions. Bientôt la terre qui composait la masse des murailles restant à découvert, les pluies, les inondations de l'Euphrate, l'entraînèrent avec plus ou moins de rapidité. Et ainsi elle retomba dans les fossés d'où elle avait été extraite à des époques reculées, elle combla en partie ces vastes excavations, et le sol présenta une surface plane et unie, là où s'élevaient jadis les superbes remparts de la capitale des Chaldéens.

Nous lisons dans Ctésias que *Nitocris*, ayant momentanément détourné le lit de l'Euphrate, fit creuser sous le lit de ce fleuve un *passage voûté* qui allait d'une rive à l'autre, et établissait une communication entre les deux palais situés sur les deux bords opposés. Cet ouvrage merveilleux qui aurait offert le premier modèle du *tunnel* pratiqué sous le lit de la Tamise, a-t-il réellement existé, ou bien est-il resté en projet, ou, enfin, ne doit-on voir dans l'assertion des Babyloniens sur ce sujet, qu'une de ces exagérations par lesquelles ce peuple, pour se consoler de son asservissement, cherchait à rehausser, surtout aux yeux des étrangers, la grandeur et l'importance de l'antique capitale de Sémiramis et de Nabuchodonosor; on pourrait, être tenté de révoquer en doute, ou du moins contester l'existence de ce travail gigantesque. En effet, parmi les écrivains qui en ont fait mention, aucun ne dit l'avoir vu. Hérodote ne l'a pas même indiqué. Tous n'en parlent que par ouï-dire. Un seul historien, Philostrate, dans la *Vie d'Apollonius* de Thyane[1], fait dire à cet imposteur que le roi de Perse lui montra l'entrée de ce chemin qui conduisait sous le lit de l'Euphrate. Ce témoignage, si on pouvait compter sur sa réalité, aurait à coup sûr un grand poids. Mais quel fond peut-on faire

[1] *Apollonii vita*, p. 41.

sur les assertions de ce roman absurde, où se trouvent réunis tant de faits inexacts, invraisemblables; où, par exemple, l'auteur nous assure gravement qu'en sortant de Babylone, à la distance d'une journée de marche, on trouvait le pays des *Mèdes* et la contrée appelée *Cissie*, qui faisait partie de la *Susiane*. Du reste, si l'assertion de Philostrate manque de vérité, d'une autre part, on ne serait pas fondé à rejeter entièrement le témoignage de Ctésias, et à reléguer au rang des fables l'existence d'un passage pratiqué sous le lit de l'Euphrate. Comme on avait eu soin de détourner complètement le cours de ce fleuve, la réalisation de cet ouvrage colossal était loin d'offrir les difficultés qu'a présentées de nos jours le tunnel de la Tamise, et cette excavation, toute hardie qu'elle était, rentrait dans la classe des passages souterrains dont on trouve partout de nombreux exemples. Mais Ctésias lui-même, en attestant que les portes[1] qui fermaient le passage pratiqué sous le fleuve subsistèrent jusqu'à l'époque de la domination des Perses, indique assez clairement qu'elles n'existaient plus au moment où il écrivait. Il est probable que les monarques perses, à la suite des deux conquêtes de Babylone, voulant diminuer l'importance de cette ville, eurent à cœur de faire disparaître cette route de communication pratiquée d'une des rives de l'Euphrate à l'autre. Or, si l'on enleva les portes qui fermaient cette route, ce ne fut pas, sans doute, dans la vue du bénéfice que pouvait procurer le cuivre dont elles étaient formées. On sent qu'un calcul aussi mesquin ne pouvait entrer dans l'esprit des souverains qui régnaient sur la Perse et sur la plus grande partie de l'orient. L'enlèvement des portes avait sans doute pour but la suppression totale de cette voie de communication. Il est probable qu'une ouverture pratiquée à dessein dans la voûte de ce souterrain livra passage aux eaux de l'Euphrate, et lui permit d'envahir pour toujours un espace creusé sous son lit, et que la main hardie de l'homme lui avait enlevé depuis plusieurs siècles. Peut-être un événement tout naturel, une fissure pratiquée dans un terrain naturellement peu compacte, furent les causes qui introduisirent dans cette cavité les eaux du fleuve. Peut-être, les habitans n'osant s'engager dans ce chemin téné-

[1] Diodor., t. i, p. 42.

breux, et craignant de voir fondre sur eux cette masse d'eau impétueuse qui menaçait leurs têtes, trouvèrent plus commode et plus sûr de traverser ce fleuve en bateaux. Et le passage, complétement négligé, peut-être même obstrué à dessein, cessa d'être en usage. Au reste, dans l'histoire d'Alexandre, il n'est fait aucune mention de ce passage, et ce conquérant, lorsqu'il passa d'une rive de l'Euphrate à l'autre, ne fit aucun usage de cette route de communication, ce qui semble indiquer qu'elle n'existait plus. En effet, ce prince, si ami, si admirateur de tout ce qui présentait quelque chose de noble et de grand, n'aurait pas manqué de vouloir explorer par lui-même ce monument si remarquable de l'intelligence et des efforts de l'homme; et l'on ne saurait alléguer, je crois, que du tems du conquérant macédonien, cette route n'était plus connue de la population de Babylone. Des ouvrages de ce genre, qui ont eu pour objet de vaincre la nature, et qui ont atteint ce but, laissent dans la mémoire des hommes des traces ineffaçables. Le souvenir s'en perpétue d'âge en âge, et les êtres les plus ignorans s'entretiennent avec orgueil de ces monumens gigantesques, auxquels ils se plaisent à rattacher les traditions les plus merveilleuses.

Quant aux *fossés* qui entouraient la ville de Babylone, et défendaient l'approche de ses murailles, nous les retrouvons, je crois, encore aujourd'hui, dans les vastes canaux creusés sur ce sol, et dont les immenses proportions ont excité l'admiration des voyageurs modernes. Et, en effet, si ces tranchées gigantesques avaient été uniquement destinées à l'usage de la navigation intérieure, et aux besoins de l'irrigation des terres, rien n'engageait à leur donner cette largeur démesurée. Les bateaux, d'une forme si imparfaite, qui circulaient sur les canaux du Tigre et de l'Euphrate, n'exigeaient nullement des cours d'eaux d'une ouverture si considérable. D'un autre côté, cette largeur démesurée aurait été plus nuisible qu'utile, dans des canaux destinés à l'arrosement des terres, puisque, dans certaines circonstances, ils auraient trop fortement épuisé le lit de l'Euphrate. Mais si l'on suppose que les principaux de ces canaux formaient les fossés destinés à la défense de Babylone, on conçoit facilement qu'ils avaient dû recevoir des dimensions gigantesques, qui les missent en harmonie avec l'importante fonction qu'ils devaient remplir, et avec la magni-

ficence de la superbe capitale dont ils étaient appelés à protéger les boulevarts. Et cette assertion, qui repose sur un fait si vraisemblable, est confirmée par le témoignage d'Hérodote, au rapport duquel [1] Babylone était environnée d'un fossé large, profond, et rempli d'eau, c'est-à-dire, probablement, que l'on pouvait remplir à volonté, en y faisant couler les eaux de l'Euphrate.

QUATREMERE,
de l'académie des Inscriptions et Belles-Lettres

[1] Lib. I, cap. 178, t. I, p. 390. éd. Bœhr.

Archéologie.

DICTIONNAIRE DE DIPLOMATIQUE,

OU

COURS PHILOLOGIQUE ET HISTORIQUE

D'ANTIQUITÉS CIVILES ET ECCLÉSASITIQUES [1].

ÉCRITURE (*Suite* [1].)

Après ces notions données sur l'origine première de l'écriture, nous allons exposer ce que l'on connaît sur son origine particulière pour chaque peuple, et ici nous allons laisser parler Dom de Vaines.

Les Grecs tiennent l'écriture des Phéniciens.

Les Grecs ont reçu leurs lettres, c'est un fait; mais de qui les tiennent-ils? Dom Calmet[2], dom Légipont[3] et Schuckford[4], décident que les Grecs en sont redevables aux Égyptiens, et cela sur la foi de Vossius, qu'ils citent à tort. Toutes les preuves de ce dernier[5] se réunissent au contraire en faveur de Cadmus, qui, selon le président Bouhier[6], quoique égyptien d'origine, était né en Phénicie, et y apprit les lettres, qu'il communiqua aux Grecs. Ce dernier sentiment de l'académicien est garanti dans Vossius[7] par Hérodote, Denys d'Halicarnasse, Pline, Clément d'Alexandrie, Victorin, saint Isidore, Suidas et même Plutarque. Donc Cadmus, parti de Phénicie,

[1] Voir le précédent article au n° 54, t. IX, p. 437.
[2] *Dissert.*, t. I, p. 24.
[3] *Dissert. Philogico-bibliograph.*, § 4, n. 9 et 10, p. 114.
[4] *Hist. du Monde*, liv. IV, p. 222.
[5] *De Arte Gramm.*, lib. I, cap. 10.
[6] *De priscis Græc. et Latin. Litteris Dissert.*, n. 3.
[7] *De Arte Gramm.*, p. 44.

Capitale Elégante.

I ROMA II DSILANVS·L·F· ROMA

III VALERIO VERNAE
OPTIMO·ET FIDELISSI
MO·LIB·VAL EFFICAX·ET
AGATYXH

Capitale Rustique.

I INLUCO DEAE· DIAE
INLVCO DEAE DIAE

II DESCRIPTVM ET RECOGNI=
TVM EX·TABVLA·AENEA·
QVAE·FIXA·EST·ROMAE IN
CAPITOLIO IN ARA
GENTIS·IVLIAE

III ANICFAVSTALBINBASILIVSVC

 Lith. Desportes, Institut R.l des Sourds-Muets.

porta aux Grecs les premières lettres, qui furent depuis appelées *ioniques*. Mais il a été dit plus haut, que par les *Phéniciens* on entendait les *Hébreux ;* donc les Grecs doivent l'origine de leur écriture aux caractères samaritains.

Les caractères grecs, parfaitement semblables aux phéniciens dans l'origine, se sont à la vérité écartés un peu avec le tems, de leur figure primitive [1]; mais ils laissent voir encore nombre de traits de ressemblance, et les monumens des Grecs les plus antiques, comparés aux monnaies et médailles des Samaritains les plus anciennes, présentent des caractères absolument semblables. L'écriture la plus ancienne de l'Europe nous vient donc du Samaritain, et non du Chaldaïque, avec lequel elle n'a aucun trait de conformité, ni de l'Égyptienne, avec laquelle elle n'a pas plus de rapport.

Les Latins la tiennent des Grecs.

Les Pélasges, premier peuple de la Grèce, soit par la voie de la navigation, soit par les colonies grecques qui passèrent en Italie, portèrent premièrement leur forme d'écriture chez les Etrusques. Aussi, depuis les lumières jetées sur la littérature étrusque, on voit que de 18 lettres qui composaient l'alphabet de ces derniers, 8 sont exactement semblables à autant de caractères samaritains, et 6 autres ont, avec un pareil nombre de samaritains, des traits apparens de conformité. Mais 10 des lettres étrusques sont évidemment les mêmes que les nôtres, et les 8 autres en approchent fort; donc nos lettres, par l'entremise des Latins et des Grecs, nous viennent des Samaritains. La ressemblance des nôtres avec celles des Grecs est trop apparente dans les lettres majuscules A, B, E, H, I, K, M, N, O, T, Y, Z, pour qu'on puisse avoir le moindre doute sur leur origine ; il ne serait pas même difficile de prouver l'affinité des autres lettres. Les Grecs, par exemple, ont rendu leur Γ quarré et rond ; les Latins en ont fait autant de leur *C;* le Δ n'est que le *D* incliné des Latins, dont le ventre est en pointe. Les Grecs se sont servis de notre *L*, à cela près que, comme dans notre écriture cursive, ils ont relevé le trait d'en bas, comme la *fig. I de la planche* 32. On voit, dès les tems les plus reculés, des *R* semblables à peu près aux nôtres. Le Σ, que les plus

[1] Renaudot, *Mém. de l'Academ.*, t. II, p. 249.

anciens manuscrits représentent sans base, et qu'ils pointent un peu, comme la *fig.* 2, *ibid.*, revient très-fort à notre *S.* L'*U* des Grecs, sous la forme d'un *Y*, a souvent manqué de pied, et par conséquent nous a donné notre *V* consonne. Enfin on ne trouve guère que le Θ et le Ξ, c'est-à-dire le Thêta et le Xi, que les Latins n'aient point acceptés.

Pour conclure cet article et concilier les différentes opinions qui tiennent ou pour les Egyptiens, ou pour les Chaldéens, ou pour les Phéniciens, on pourrait déférer aux Hébreux, chaldéens d'origine et limitrophes de la Phénicie, l'honneur d'une découverte qu'ils auraient d'abord portée en Egypte, où les hiéroglyphes étaient déjà fort accrédités.

Matières subjectives de l'écriture.

A la fin du siècle dernier, Voltaire, pour détruire l'autorité de la Bible, niait que l'antiquité connût l'art d'écrire ou qu'elle eût des matières propres à conserver l'écriture. — La science s'est chargée de répondre à cette objection. « Quelques contrats, dit M. Champollion » Figeac, écrits sur Papyrus, en caractères égyptiens que nous con- » servons encore, remontent même aux tems antérieurs à Moïse, ils » n'ont pas à présent moins de 3,500 ans d'antiquité [1]. » Et s'il fallait en croire M. Lenormand l'Angleterre posséderait une planche de « Sycomère, ornée de caractères, laquelle trouvée en 1837 dans la » 3e des pyramides de Memphis remonterait à 5,900 ans d'anti- » quité [2]. » — Il existe près du mont Sinaï de nombreuses inscriptions que quelques-uns, entre autres Kircher [3], prétendent remonter jusqu'à Moïse; enfin, les Chinois croient posséder une célèbre inscription de Yu, gravée sur un rocher, qui remonterait à 2278 ans avant notre ère [4]. On ne peut plus maintenant attaquer la Bible sur ce

[1] *Egypte* dans l'*Univers pittoresque*, t. I, p. 25.

[2] *Eclaircissement sur le cercueil du roi Mycerinus*, préf., p. 6.

[3] *OEdip. Ægypti*, t. II, p. 120, où il en donne une explication ingénieuse, mais très arbitraire.

[4] Le P. Amiot l'a envoyée à la bibliothèque royale, d'où elle a été transcrite et publiée par Hager, à Paris, en 1830; par Klaproth, à Halle en 1811, et par Pauthier dans *La Chine*, t. I, p. 53.

point ; mais venons en détail aux matières sur lesquelles les différens peuples ont écrit, et ici encore je laisserai parler Dom de Veines.

Les matières subjectives de l'écriture, ou sur lesquelles on a tracé les pensées, ont suivi la marche, les progrès et la gradation de l'esprit humain. Selon Dom Calmet[1] l'usage des tables de pierre et de bois pour écrire est le plus ancien dont nous ayons connaissance. Dom Légipont[2] est aussi de ce sentiment, soit que ces tables fussent ou ne fussent point enduites de cire; encore cette dernière forme ne paraît-elle que peu avant la captivité de Babylone[3]. Le premier de ces auteurs, deux pages plus bas, tombe cependant d'accord que les rouleaux sont de la plus haute antiquité, et qu'on en trouve des vestiges dans le livre de Job. Il faudra donc conclure que le bois, comme matière qui n'avait pas besoin d'une grande préparation, servit le premier à l'écriture pour toute sorte d'actes; mais que les rouleaux ou d'écorce ou de feuilles d'arbre, comme moins volumineux, le suivirent de fort près, et que les pierres, les briques et les métaux furent bientôt mis en œuvre pour conserver des monumens à la postérité la plus reculée[4]. Telles furent les tables de la loi, les hiéroglyphes des Égyptiens sur les pyramides et obélisques[5]; les douze pierres précieuses chez les Juifs[6], les lois de Solon inscrites sur des tables de bois[7]; les lois des douze tables chez les Romains, gravées sur l'airain; les lois pénales, civiles et cérémoniales des Grecs, inscrites sur des tables de pareille matière, qu'ils appelaient *cyrbes*, κύρβεις[8]. On dit même qu'un incendie fit périr, sous Vespasien, 3,000 tables de bronze conservées au Capitole, où étaient écrits leurs

[1] *Dissertation sur la forme des livres*, p. 24, 25, 26.

[2] *Dissert.* 2ᵉ *de Manuscript.* § 3.

[3] Liv. IV *des Rois*, chap. XXI, 13.

[4] Voir sur cette question un excellent ouvrage : *Essai sur les livres dans l'antiquité*, in-8°, 1840, par M. Géraud, que la mort vient d'enlever aux lettres et à la science catholique.

[5] Pline, *Hist.* lib. VII, cap. 56.

[6] Epiphan. *de* 12 *gemmis*, t. II, p. 227, 233, edit. Patav.

[7] Aul. Gel. *Noct. Attic.* lib. II cap. 12.

[8] *Thes. Ling. Græcæ.*

lois, leurs traités d'alliance, etc., etc., selon leur usage[1]. De pareilles tables d'airain ou de cuivre ont servi quelquefois d'espèces de papiers terriers[2], c'est-à-dire qu'on y représentait le plan et les bornes d'une terre. On les déposait ensuite dans les archives des empereurs. On en usait ainsi au 1er siècle de l'Église. Au 4e, pour la promulgation d'une loi dans les villes de l'empire, on se servait ou de tables de pareilles matières, ou de tablettes de bois enduites de céruse, ou de nappes de linge : ces dernières étaient d'un grand usage dans l'antiquité[3] : on les appelait *lintei*, suivant Pline[4], et *carbasini*, selon Claudien[5].

Que les tables de plomb aient servi de matière à l'écriture, Job[6], et une infinité d'auteurs en font foi[7]. Pline[8] assure même qu'on avait formé des rouleaux de cette matière, aussi souples que le linge ; ce qui prouve la perfection de l'art sur ce sujet. En général, les pierres, les marbres et les métaux, employés chez les Grecs et les Latins à éterniser les monumens, sont d'une rareté incroyable chez les modernes. On a souvent parlé de livres en lames d'or, d'argent et de bronze ; mais il est fort rare de rencontrer de semblables monumens : il l'est encore plus de trouver des diplomes gravés sur ces métaux, ou même sur le plomb et l'ivoire. On ne connaît que quatre pièces de cette espèce[9] : la première, du pape Léon III ; la seconde, de Luitprand, roi des Lombards ; la troisième, sous Charlemagne, qui est violemment suspecte; et la quatrième de Jean, évêque de Ravenne. Des

[1] *Machab.* cap. VIII et XIV.—Cicéron, *De divini.*, lib. II.—Tit Liv. *Decad*, 1e, lib. III. — Pline, *Hist.* lib. XXXIV, cap. 9.—Jul. Obseq. *De prodigiis*, cap. 122. — Ovid. lib. 1, *Metamor.*

[2] Siculus Flaccus, *De condit. agror.* p. 20, — Hygen, *De limilibus constituendis*, p. 132.

[3] *Cod. Theodos.* lib. II, tit, 27, et Tit. Liv. *decad.* I, lib. 4.

[4] Lib. XIII, cap. II.

[5] *De Bello Gothico.*

[6] Job., c. XIX, v. 24.

[7] Kircher, *Museum*, tab. 10.—*Paleograph. Græca*, p. 16.—*Antiquité expl.* t. II, p. 2, liv. III, ch. 8, n. 4.—Dionys. Cassius, lib. XLVI. — Plinius lib, XIII, cap. II.

[8] Lib. XIII, cap. 11.

[9] *De Re Dipl.* p. 38.

tables de plomb furent la matière des deux premières, l'airain de la troisième, et la pierre de la quatrième.

L'ivoire [1], le buis, le citron et même l'ardoise [2], furent mis également à contribution. C'était même une distinction accordée aux empereurs romains, que tous les arrêts du Sénat qui les regardaient, fussent inscrits sur des livres d'ivoire. Quand ces livres n'étaient composés que de deux feuilles, on les nommait diptyques ; et quand ils en avaient plusieurs, on les appelait en général polyptyques [3].

On trouve, dans quelques archives, des actes écrits sur des bâtons et sur des manches de couteaux. Sur le manche d'ivoire d'un couteau conservé dans les archives de la Cathédrale de Paris [4], on lisait un acte de donation du commencement du 12e siècle faite à cette Église. Un pareil instrument était gardé dans l'abbaye du Ronceray à Angers [5].

Pline l'historien [6], et Isidore de Séville [7], nous sont garants qu'on a écrit autrefois sur des feuilles de palmier et sur d'autres plantes. Les Syracusains, pour proscrire quelqu'un du gouvernement [8], écrivaient son nom sur des feuilles d'olivier. La chose n'est pas unique, puisque dans les Indes Orientales [9] on voit cette manière d'écrire encore usitée. Les Athéniens, mécontens de quelque citoyen, écrivaient son nom sur des écailles, et c'était opiner pour la proscription : de là est venu le fameux ostracisme.

On a déjà vu que le bois avait été une matière subjective de l'écriture ; mais il est bon de savoir comment on y écrivait. Ou les tables étaient toutes nues, ou elles étaient enduites. Dans le premier cas, elles s'appelaient *schedæ* chez les Romains [10], et *axones*, ἄξονες, chez les Grecs. C'est ainsi que les Romains, avant qu'ils eussent in-

[1] Ulpian. *Dig.* lib. XXXII, leg. 52.
[2] Hugo, *De primâ scribendi origine*, p. 94.
[3] Voir Pollucis *Onomasticon*.
[4] Lebeuf, *Dissert. sur l'Hist. du diocèse de Paris*.
[5] *Annal. Bened.* t. VI, p. 219.
[6] Lib. XIII, cap. 11.
[7] *Orig.* lib. VI, cap. 12.
[8] Diod. Sicul. lib. XI, p. 286.
[9] *Relations des Philipp.* p. 4 ; — de la *Chine*, par Boym, p. 209.
[10] Vossius, *De arte gramm.* lib. I, c. 38.

troduit l'usage de graver leurs lois sur le bronze, les inscrivaient sur des tables de chêne[1]. De ces tables de bois on faisait les livres, *codices*, qui étant gravés sans enduit, étaient par conséquent ineffaçables[2].

Dans le second cas, taillées plus en petit, elles étaient recouvertes ou de cire, ou de craie, ou de plâtre. La première espèce s'appelait *ceræ*, et en général elle se nommait *tabulæ*. La cire était assez communément verte ou noire ; au moins celle des tablettes qui nous restent paraît-elle noire, ou d'un vert si obscur, qu'il est difficile de la distinguer du noir. Il est probable qu'il y entrait de la poix ou autre matière semblable, pour lui donner la consistance qu'on y remarque. On en conserve dans plusieurs musées, et l'on en voit exposées à la Bibliothèque Royale, salle des manuscrits. Ces tablettes n'étaient quelquefois enduites que d'un côté, quelquefois des deux. Au moyen de bandes de parchemin collées de distance en distance sur le dos de ces ais, et rapprochées les unes des autres, on en formait des livres reliés assez proprement, que l'on appelait *codicilli*. Lorsque les pages étaient remplies et que l'écriture qui y était tracée n'intéressait plus, on l'effaçait en rendant uni l'enduit de cire, et alors on s'en servait de nouveau au même usage ; c'est ce qui fait que l'on y déchiffre encore quelquefois des traits d'une écriture antérieure à celle qu'on y lit, et qu'on n'en trouve guère de plus ancienne que le 14e siècle. L'usage des tablettes a duré jusqu'à ce que le papier de chiffon ait prévalu, c'est-à-dire vers le commencement du 14e siècle. Elles servaient assez communément à des journaux d'itinéraires.

En général, l'usage de graver les lettres, ou de les écrire sans liqueur, semble avoir précédé toutes les autres écritures. Il se trouve encore des nations qui tiennent à cette ancienne manière[3].

Tel est à peu près tout ce qu'on peut dire sur la matière des plus anciens monumens que l'on pourrait quelquefois rencontrer ; car, pour ce qui regarde la matière des chartes ou diplomes proprement dits, quoiqu'il soit certain qu'on ait écrit sur des intestins d'éléphans

[1] Dionys Halicarn., *Antiq.* lib. IV, c. 50.
[2] Vossius, *De arte gramm.* p. 132,
[3] *Atlas Sinicus*, præf. p. 184.

et d'autres animaux [1], on peut cependant réduire la matière aux peaux et aux papiers, puisqu'on n'en connaît pas des espèces précédentes. *Voyez* PAPIERS, PARCHEMIN. Quant aux instrumens immédiats et à la matière apparente de l'écriture, *voyez* PLUME et ENCRE.

Disposition de l'Ecriture.

Les peuples ayant reçu successivement la théorie de l'écriture, varièrent considérablement dans la forme de l'exécution, et surtout dans la disposition des lignes. Le père Hugues [2] a fait représenter 24 manières d'écrire; mais la plupart sont restées dans l'état de pure possibilité, sans qu'aucune nation les ait jamais adoptées. On peut réduire à trois espèces celles qui ont été d'usage : l'écriture *perpendiculaire*, l'*orbiculaire* et l'*horizontale*.

Ecriture perpendiculaire.

La perpendiculaire, anciennement usitée chez quelques Indiens [3], l'est encore aujourd'hui chez les Chinois, les Japonais, et quelques autres habitans des îles de cette partie du monde. Cette écriture peut commencer de haut en bas, ou de bas en haut, de gauche à droite, ou de droite à gauche. Les Chinois suivent ce dernier mode de bas en haut pour les Koua de Fou-Hi; mais pour leur écriture ordinaire ils écrivent de haut en bas et de droite à gauche, et ainsi ils commen- leurs pages à la dernière des nôtres [4].

Ecriture orbiculaire.

L'écriture orbiculaire ne fut peut-être jamais d'un usage suivi chez aucun peuple ; il y en eut cependant, selon Pausanias [5], et selon Maffei [6]; mais la forme des vases, des monnaies, des boucliers y donna lieu quelquefois, sans que le gros de la nation en ait usé. On a découvert sur des roches des écritures d'anciens peuples septentrionaux avec cette forme à peu près ; mais comme ces lettres *runes* sont

[1] *Palæograph.* p. 16. — Isidor. lib. VI, c. 11.

[2] *De primâ scribendi origin.* c. VIII, p. 83.

[3] Diod. Sicul. l. II.

[4] Du Halde, *Descript. de la Chine*, t. II, p. 249.—Nieuhoff. *Legat. Holland. ad Sinas*, part. 2, t. XVI.

[5] L. V, c. XVI.

[6] *Trad. Ital.* p. 177.

disposées de façon qu'elles suivent les replis et les spirales d'un serpent qu'on avait figuré d'abord, il est encore assez douteux que cette écriture ait été commune à tout un peuple.

Ecriture horizontale.

L'écriture horizontale peut avoir quatre marches : de gauche à droite, comme la nôtre ; de droite à gauche, comme les Hébreux ; de gauche à droite pour la première ligne, puis de droite à gauche pour la seconde, et ainsi successivement en allant et venant ; enfin de droite à gauche pour la première ligne, et de gauche à droite pour la seconde, et ainsi de suite. Ces deux dernières espèces s'appellent Boustrophédones. *Voyez* BOUSTROPHÉDONE, mot qui exprime l'action du laboureur qui va et vient en traçant ses sillons. Les Orientaux ont toujours écrit de droite à gauche, et les Occidentaux, depuis fort longtems, de gauche à droite ; ce qui pourtant n'est pas sans exception.

Usage de l'Ecriture chez les Latins et les Français.

Les Romains estimaient l'écriture, et faisaient gloire de s'y appliquer. Les empereurs eux-mêmes ne se dispensaient pas toujours d'écrire leurs lettres de leur propre main ; et en général tous les peuples policés firent cas de cet art. Quoique Quintilien[1] semble se plaindre que de son tems on le négligeait, ce ne fut pourtant guères qu'après les incursions des Barbares, ou depuis le 8e siècle, qu'il tomba sensiblement, on peut dire même dans un avilissement surprenant, fondé sur ce que ces étrangers mirent tout leur mérite dans la bravoure. Dès lors rien ne fut plus ordinaire que de voir des rois, des princes, des grands, incapables de mettre leur nom par écrit. Nos rois de France même ne parurent pas d'abord plus affectionnés aux lettres que les Goths. Chilpéric fut le premier de nos rois qui eut quelque teinture des sciences ; peut-être fut-il le premier qui sût véritablement écrire. Savoir si Charlemagne lui-même, qui encouragea si vivement le rétablissement des lettres, sut écrire ; c'est encore un problême à résoudre. Cette ignorance crasse ne fit qu'accroître pendant les 10e, 11e et 12e siècles. Des évêques, des abbés, et des

[1] *Instit. Orat.* l. I, c. I.

clercs, dont le ministère exigeait des connaissances, n'en étaient pas plus lettrés pour cela. On en avait déjà vu des exemples dans les siècles les plus brillans de l'Église, en 411, à la conférence de Carthage, au conciliabule d'Éphèse, au concile de Chalcédoine, où il se trouva quarante évêques de la plus grande incapacité; et au concile sous Ménas, etc., etc. [1]. Tous ces exemples sont antérieurs au 7e siècle. Il paraît que cette ignorance ne déshonorait pas alors, puisque les évêques ne font pas difficulté de l'avouer dans les termes les plus clairs. Les rois et les grands continuèrent dans la suite de s'expliquer avec la même candeur. Il y avait des moines qui ne savaient pas écrire au commencement du 11e siècle; mais ce n'était pas le plus grand nombre; les études et l'écriture avaient toujours été en honneur chez eux. Aussi, de l'aveu de Marsham[2], de Richard Simon[3], de Le Clerc[4], et d'autres antagonistes de l'état monastique, ce furent eux qui sauvèrent les débris des lettres des ravages des Huns, des Normands, des guerres civiles, etc., et qui firent souvent la fonction de notaires publics[5]. Ce ne fut que sur la fin du 13e que l'art d'écrire commença à prendre faveur parmi les laïques; au 14e, ils l'ignoraient encore pour la plupart. Cette incapacité presque générale fut cause que l'on contracta souvent sans écriture; cet abus eut cours en France jusque vers le 12e siècle environ. Mais quand il y avait un contrat en forme, il paraissait indispensable de faire signer les parties contractantes; lorsqu'elles ne savaient pas écrire, ce qui arrivait assez souvent, on y suppléait de différentes façons, (*voyez* SIGNATURE), et l'on annonçait très-souvent son ignorance à cet égard.

Différens genres d'écritures.

Après avoir jeté un coup d'œil sur l'origine, l'invention, la propagation, la disposition et l'usage de l'écriture, il est à propos de descendre dans le détail des différens genres d'écritures.

[1] Labbe, *Concil.* t. IV, col. 320, 581, 634.

[2] *Propyl. Monast. Anglic.*

[3] *Lettres Critiques*, p. 96, 127.

[4] *Biblioth. Choisie*, t. II, p. 123.

[5] *Annal. Bened.* t. IV, p. 185, 693; t. VI, p. 98, 287.

Ecriture posée et courante.

Plusieurs grands hommes, dit Maffei[1], ont prétendu que les Romains n'avaient d'autre écriture que ces caractères majestueux qu'on voit sur les marbres, les médailles et les manuscrits les plus somptueux. D'autres ont soutenu[2] avec beaucoup plus de fondement, qu'ils avaient deux sortes d'écritures, l'une, posée et noble, réservée pour les inscriptions et les ouvrages d'éclat ; l'autre propre aux minutes et aux affaires qui demandaient à être expédiées promptement. En effet, est-il croyable que les anciens auteurs latins, dans la chaleur de la composition, eussent été réduits à ne pouvoir rendre leurs pensées qu'avec les longueurs qu'on ne pouvait éviter en usant de l'écriture capitale? Voilà donc déjà deux écritures bien distinctes, la posée ou la capitale, grande ou petite, et la courante ou cursive.

Ecriture nationale.

Outre ces deux divisions générales, chaque nation ajouta à l'écriture romaine son goût propre et particulier ; ce qui lui prêta un coup d'œil et un air tout différent, qui saute aux yeux, et qui donne naturellement la distinction des écritures nationales. De là cette différence entre le goût et l'écriture des Lombards, des Saxons, des Espagnols, des Goths, des Français ; de là aussi les différens caprices qu'on remarque dans l'écriture des anciens francs-gaulois ou Mérovingiens, et dans celle de leurs successeurs ou Carlovingiens.

Par écriture *latine nationale*, on entend en général celle qui, venant des Romains, a passé chez différens peuples, qui l'ont diversifiée selon leur goût et leur génie différent ; il y en a cinq principales : la romaine, la gothique ancienne, la franco-gallique ou mérovingienne, la lombardique et la saxone.

L'Italie fut constante dans son écriture jusqu'à l'incursion des Goths. Alors l'écriture suivit le génie de ces peuples barbares, et devint différente de la belle romaine ; on l'appelle *Italo-Gothique*.

Les Lombards s'étant emparés de cette partie de l'empire, l'an 569, excepté de Rome et de Ravenne, communiquèrent à l'écriture une autre tournure ; on l'appelle *Lombardique*. Parce que les papes

[1] *Oposcol. Eccles.*, p. 57.
[2] Cæsar. Domin. *Tract.* 2 *de Orthograph.*, c. 2.

se servaient, dans leurs bulles, de l'écriture lombardique, le nom de *romaine* lui fut quelquefois donné au 11ᵉ siècle[1]. Quoique leur domination n'ait duré qu'environ 206 ans, on donna cependant ce nom à l'écriture qui eut cours au delà des monts depuis le 7ᵉ siècle jusqu'au commencement du 13ᵉ. Alors elle cessa ; et si on la voyait dans un acte elle démasquerait la fourberie. La décadence des lettres ayant eu lieu en Italie comme ailleurs, l'écriture y dégénéra en ce que nous appelons *Gothique moderne.*

En Espagne, les Goths ou Visigoths, y portèrent, dans leur incursion, la corruption des belles-lettres, et donnèrent lieu à l'écriture *Visigothique* ou *Hispano-gothique*; puis à la *Toletano-gothique* ou *Mozarabique*, et enfin à la *Gothique moderne.* La visigothique cessa d'être d'un usage commun en Espagne au 12ᵉ siècle.

En France, les écritures y furent plus variées. Les Gaulois, subjugués par les Romains, suivirent d'abord leur manière d'écrire ; puis ils y mirent quelque chose du leur ; ce qui donna l'écriture *Romano-gallicane.* Les Francs ayant fait la conquête des Gaules firent voir, jusque dans l'écriture, leur goût pour l'aisance et l'éloignement de toute gêne ; c'est l'écriture *Franco-gallique* ou *Mérovingienne*, qui cessa au 9ᵉ siècle. On ne doit point la voir dans un acte, passé ce siècle, ou il en résulterait de violens soupçons. Charlemagne, zélé pour la restauration des lettres, voulut que l'on apportât plus de netteté dans l'écriture ; et c'est la *Caroline* qui se soutint sous les premiers capétiens, qui finit au 12ᵉ siècle, et qu'on ne doit plus voir au 13ᵉ. Enfin vers le 12ᵉ siècle, le goût dépravé amena la *Gothique moderne.*

L'écriture saxone a aussi ses divisions, qui sont la *Britano-saxonne*, l'*Anglo-saxonne*, la *Dano-saxonne*, etc. L'Angleterre abandonna l'écriture saxonne, et employa la française sous Guillaume le conquérant.

Ces différentes écritures n'ont pas été tellement propres aux nations chez lesquelles elles sont nées, que les autres peuples voisins ne s'en soient servis quelquefois. Ainsi en France, on trouve du gothique

[1] *De Re Dipl.* p. 52.

ancien et du lombardique, comme en Angleterre, de la caroline et du gothique moderne, etc.

Tous les savans ne sont pas d'accord sur l'origine des écritures nationales. On peut réduire à trois les sentimens qui ont partagé les esprits. Les uns reconnaissent que tout l'occident suivait la manière d'écrire des Romains jusqu'à l'inondation des barbares aux 5e et 6e siècles; que les Goths apportèrent les premiers leur écriture en Italie, et la substituèrent à la romaine; que les Visigoths en firent autant en Espagne, les Francs dans les Gaules, et les Saxons en Angleterre; que les Lombards s'étant rendus maîtres du pays qui porte leur nom, substituèrent leur écriture propre aux caractères gothiques, et la firent adopter par toute l'Italie. Notez que les rigides défenseurs de ce système nient expressément l'existence de la cursive et de la minuscule chez les Romains, ne voyant partout que des capitales grandes et petites.

Le second système, formé par Maffei, accorde aux Romains, bien des siècles avant l'irruption des Goths, trois sortes d'écritures: la majuscule, la minuscule et la cursive; mais il regarde comme chimérique toute écriture nationale, et n'admet nulle autre distinction d'écriture que celle qui se trouve entre les trois genres ci-dessus.

Le troisième système assure également aux Romains la possession de diverses sortes d'écritures; mais il met en fait que les nations barbares firent entrer quelques-unes de leurs lettres dans les écritures majuscules et minuscules; que la cursive, propre à chacun de ces peuples, eut cours dans les diplomes et contrats, et qu'elle pénétra de plus dans les manuscrits après le milieu du 7e siècle. Voilà les trois sentimens qui jusqu'à présent ont eu des partisans.

Le nôtre est que toutes les écritures qui ont eu cours en France, en Espagne, en Italie, en Angleterre et en Allemagne, descendent de la seule romaine. Elle se soutint assez bien partout, tant que Rome fut le centre de toutes les provinces de l'Empire; mais le démembrement de l'Empire, et la désunion de toutes les provinces occidentales apportèrent du changement; non pas que les vainqueurs aient ajouté à l'écriture romaine de nouveaux caractères, mais ils défigurèrent les anciens; leur mauvais goût et leur ignorance distinguèrent bientôt leur écriture de celle de leurs voisins.

Le génie des différens peuples eut bonne part à cette diversité. Enfin, en deux mots, unité d'origine dans toutes les écritures des peuples du rit latin ; diversité de forme depuis l'invasion des Septentrionaux. Voilà le système par lequel on a cru pouvoir rectifier ce que les précédens paraissent avoir de défectueux : il n'est pas difficile de saisir les rapports qu'il a avec les précédens, et les différences qui le caractérisent. Une étude réfléchie de combinaisons et de recherches sur cet objet, ne laisse aucun doute sur ces principes, et porte à admettre la distinction d'écriture nationale, qui sert au moins beaucoup à distinguer les âges des écritures. Car encore qu'on ne puisse pas dire au juste de quel siècle est une telle pièce, on en approche beaucoup. Ainsi, qu'une écriture soit Mérovingienne, on peut l'annoncer d'abord comme n'étant point postérieure au 9e, ni antérieure au 6e siècle ; qu'une autre soit Lombardique, on peut assurer qu'elle est postérieure au 6e siècle, et plus ancienne que le milieu du 13e; est-elle Saxonne? elle ne remonte pas au-delà du 7e, et ne descend pas plus bas que vers la moitié dn 13e, surtout en fait de manuscrits, etc., etc.

Cette division en écritures nationales, est celle qu'a suivie D. Mabillon, ou plutôt qu'il a inventée. On suit ici un autre plan, sans cependant s'écarter du système qu'on vient d'établir, et l'on distribue toutes les anciennes écritures selon la marche ordinaire de cet ouvrage: 1° en capitales, 2° en onciales et minuscules, 3° en cursives.

A la première classe appartiennent assez régulièrement les écritures *lapidaires* et *métalliques*; à la seconde, les écritures des *manuscrits*; à la troisième, les écritures des *diplomes*. Ce n'est pas que l'on ne trouve toutes sortes d'écritures dans les chartes, de la minuscule et de l'onciale sur les marbres, de la capitale et de la cursive dans les manuscrits, avec cette différence que cette dernière est plus réfléchie, et annonce plutôt un écrivain qui fait son ouvrage à main reposée, qu'un Notaire ou Praticien qui opère, comme on dit, *currente calamo* ; mais, malgré cet inconvénient, car où n'y en a-t-il pas, on peut dire que chaque division est réduite dans ce système à l'écriture qui lui est la plus propre et la plus ordinaire, elle est au moins selon l'ordre. N'est-il pas dans l'ordre qu'une épitaphe, par exemple, ordinairement courte et inscrite sur une matière qui ne permet pas à la main de suivre la vitesse des idées, soit tracée avec beaucoup de clarté et de me-

sure, et d'une manière à pouvoir être lue de loin ; qu'un manuscrit soit lisible, correct, point embarrassé ni compliqué, comme étant écrit à main reposée, sans être écrit en lettres capitales, ce qui ferait des volumes sans nombre de ce qui peut être enfermé dans un seul ; qu'un acte judiciaire, ou de donation, ou de privilége, etc., étant dressé par des notaires ou des gens d'affaires, soit en cursive, et non en capitale ou en minuscule, comme demandant trop de tems à des personnes employées aux affaires publiques ?

Avant la moitié du 14e siècle, la minuscule et la cursive occupent rarement toute l'étendue d'un marbre ou d'un bronze. Avant le 8e siècle, la minuscule dominait déjà dans certains manuscrits ; et ce fut dans ce siècle qu'elle commença à l'emporter sur la majuscule, qui avait régné jusqu'alors ; au 9e siècle, elle domina sur sa rivale ; au 10e elle la bannit entièrement des manuscrits.

Quant aux diplomes, on n'en connaît aucun en écriture minuscule avant le 8e siècle ; ils étaient en capitale et en onciale. Mais dès l'an 730, la minuscule s'y introduisit en Angleterre, et en France dès le règne de Pépin le Bref. Elle était déjà commune dans les actes ecclésiastiques dès le 9e siècle ; la cursive fut cependant la dominante, et ce n'est qu'aux 11e et 12e siècles que la minuscule semble lui disputer l'empire ; elle devint de jour en jour d'un usage moins fréquent, si l'on en excepte les manuscrits et les inscriptions sépulcrales. Au reste, quand on dit qu'un manuscrit, ou un autre instrument quelconque, est en majuscule, ou en minuscule, ou en cursive, on veut dire par-là que tel genre d'écriture domine ; on ne prétend pas en exclure pour cela les caractères des autres genres, qui peuvent y être semés par-ci par-là. Il est très probable que de la majuscule est née la minuscule, et de celle-ci la cursive ; mais il serait très difficile de fixer l'époque de leur naissance respective.

Pour faire mieux connaître l'état et les révolutions de l'écriture latine dans les différens âges, il est à propos d'entrer dans un certain détail sur ces trois classes d'écriture, en remontant aux tems de la république romaine, et descendant jusqu'au dernier renouvellement des lettres ; c'est le fruit d'une infinité de réflexions et de recherches, qui ne peut déplaire aux amateurs de l'antiquité.

Ecriture capitale.

Par écriture *capitale* ou *majuscule*, on entend pour l'ordinaire un genre d'écriture transcendant et majestueux. Elle tire sa dénomination de ce qu'on ornait de lettres de ce genre la tête des livres, des chapitres, des alinéa. De là elles furent appelées capitulaires par quelques anciens [1]; elles n'ont jamais eu rien de fixe dans leur hauteur ni dans leur largeur.

On peut diviser en plusieurs espèces cette écriture capitale; *capitale quarrée*, *capitale ronde*, *capitale aiguë*, *capitale cubitale*, *capitale élégante*, *capitale rustique*, *capitale nationale*.

Ecriture capitale quarrée.

Les lettres capitales quarrées sont, selon les savans, celles qui sont composées de lignes droites. Au lieu de cette définition, qui ne paraît pas exacte, ne pourrait-on pas dire plutôt que les lettres capitales quarrées sont celles qui sont formées de lignes horizontales et perpendiculaires proportionnelles; ce serait le moyen de sentir mieux la différence qu'il y a entre cette écriture et la capitale aiguë, également composée de lignes droites? Mais qui peut s'arroger le droit de réformer le langage des érudits? Le lecteur pourra juger par lui-même de cette écriture, qui n'est point imaginaire, dont on peut former un alphabet complet, et qui se voit à la *planche* 32, n° 3 *et les* 23 *suiv.*; excepté les trois derniers caractères, qu'on ne rencontre que difficilement, les autres sont répandus dans nombre d'anciens monumens. Les lettres quarrées, au moins pour la plupart, paraissent encore sur les sceaux des 11ᵉ et 12ᵉ siècles [2], mais on ne trouve point d'exemple qui soit composé de cette sorte de caractère uniquement.

Ecriture ronde.

Les capitales rondes sont formées de lignes courbes; elles peuvent se diviser en courbes convexes et courbes concaves. Cette écriture ronde fut employée par les anciens dans les livres et dans les monumens publics. Au 13ᵉ siècle, la forme ronde des capitales l'emporta sur la quarrée [3].

[1] Godwic, *Chronic.* p. 18.
[2] Heineccius, *de Sigillis*, p. 185.
[3] Ibid. n. 3.

Ecriture aiguë.

La capitale aiguë est celle qui est composée de lignes droites, mais obliques et angulaires.

Ecriture cubitale.

La capitale cubitale était formée de lettres oblongues et d'une hauteur excessive ; telles sont les lettres initiales de certains manuscrits. Plaute [1] est le plus ancien auteur qui en ait parlé : *Cubitum lòngæ litteræ.*

Ecriture capitale élégante.

Les capitales élégantes sont celles que l'on trouve sur les anciens marbres et bronzes, dans quelques manuscrits rares, et dans les titres des livres de nos meilleures imprimeries. Les anciens en usaient surtout dans la fabrique des monnaies. Cette belle capitale commença, deux siècles avant César, à rejeter les traits surannés, à changer l'arrondissement des extrémités de ses lettres, en bases et en sommets corrélatifs les uns aux autres avec une exacte symétrie, à se revêtir de proportions gracieuses, enfin à courir à grands pas vers la perfection. Elle s'empara des médailles, et n'en permit l'entrée à nulle autre espèce de caractère. Elle acquit toute son élégance sous l'empire d'Auguste. Sa forme se fixa et se soutint presque sans altération jusqu'au 5e siècle ; car, quoique fort déchue depuis le 3e, cette belle antiquité n'est censée finir qu'au tems de l'empereur Théodose le jeune, qui règna jusqu'en 450. Plusieurs autres espèces d'écritures du même genre ne laissèrent pas cependant d'avoir cours. L'une avait plus de hauteur que de largeur, et c'était la dominante ; l'autre, écrasée, était plus large que haute ; une troisième, bien régulière et proportionnée, mais à traits excédans et superflus, tient le milieu entre les belles capitales et les rustiques. La *planche* 32 ci-jointe présente trois exemples de la capitale élégante. Le n. Ier, *Roma*, est l'inscription d'une monnaie romaine des premiers tems [2]. Le n. II, *Decimus Silanus Lucii filius Roma*, est la légende d'un médaillon frappé à Rome 136 ans avant Jésus-Christ. Le n. III, *Valerio Vernæ ovtimo et fide-*

[1] *Rudens*, act. v, scen. 2., v. 7.

[2] Bouteroue, p. 87.

lissimo liberto, Valerius Efficax et Agatha Tyche, est l'inscription d'une belle urne sépulcrale qui était conservée dans le cabinet de l'Abbaye de Saint-Germain des Prés.

Ecriture capitale rustique.

Les Romains ont fait marcher de pair deux écritures capitales; l'une élégante, dont on vient de voir les détails et la régularité; l'autre grossière, et que l'on peut traiter de rustique, qui paraît venir directement de leur antique écriture. Elle est hardie et négligée, sans bases, sans traverses et sans sommets, tirée sans soin, inégale dans la hauteur de ses lettres, composée de traits ordinairement obliques, quelquefois hétéroclites, et toujours grossiers. Elle paraît avoir toujours eu à Rome ses partisans, et ne cessa jamais de se montrer sur le bronze et sur le marbre, quoique totalement bannie des médailles. Au moins, les preuves de son existence se succèdent de siècle en siècle. Vers le milieu du 2me siècle, sans changer de nature, elle se simplifia et se perfectionna au point qu'elle pouvait quelquefois ne pas déplaire. Cependant cette élégance, mise en parallèle avec celle de la belle écriture, paraît toujours une véritable barbarie. Le bon goût général, qui avait influé sur l'écriture rustique, fut bientôt suivi d'une grossièreté plus marquée, quoique avec les mêmes gradations. Elle passa dans les manuscrits, et s'y maintint constamment pendant une longue durée de siècles; tandis que l'écriture élégante et réformée ne régna jamais un si long espace de tems. Il faut cependant avouer que ce n'est guère qu'improprement qu'elle est appelée rustique dans les manuscrits, et seulement à cause d'une certaine analogie de tour et de figures. Elle s'y soutint avec éclat pendant cinq ou six siècles, dans une élégance dont elle n'était point avantagée en tant que métallique ou lapidaire. Cette écriture de capitales rustiques s'est soutenue constamment et avec moins de variation que les autres jusqu'au 10e ou 11e siècle; car, quoique Charlemagne, par un zèle bien éclairé, eût occasionné un heureux changement dans l'écriture, celle-ci ne laissa pourtant pas d'être en usage dans les manuscrits; et au 9e siècle on en écrivait encore des pages entières; mais, dès le 6e, on avait cessé d'écrire les manuscrits entiers sous cette forme. Aux 10e et 11e siècles, cette écriture déchut des avantages qui la relevaient; et, chargée de beaucoup d'alliage, elle alla se perdre dans la gothique moderne.

Pour avoir une idée de l'ancienne écriture rustique, on peut consulter la *planche* 32 ci-jointe, où l'on en trouvera trois exemples. Le Ier, *In luco Deae Diae*; l'une de ces deux inscriptions est de l'an 81, et l'autre de l'an 183 de Jésus-Christ. Le IIe, *Descriptum et recognitum ex tabula aenea quae fixa est Romae in Capitolio in ara gentis Juliae*, est un morceau du diplome de Galba, dont il a été question au mot DIPLOME. Le IIIe est *Anicius Faustus Albinus Basilius vir clarissimus*.

Cette distinction de deux capitales contemporaines a été confondue par la plupart des antiquaires, et à peine a-t-elle été soupçonnée par un ou deux des plus habiles. De là une inscription en capitales rustiques du premier siècle a fait croire à quelques-uns qu'ils avaient trouvé l'époque du commencement de la corruption de la belle capitale, et leur en a fait rechercher la cause. L'esprit a fourni des raisons; mais l'erreur n'en est pas moins réelle. D'autres [1], s'étourdissant sur l'âge des monumens, ont cru devoir donner aux Goths des écritures des quatre premiers siècles.

Ecriture capitale nationale.

L'écriture capitale nationale n'est autre que la capitale romaine assortie au goût et au génie des diverses nations. On ne croit pas qu'il soit nécessaire, après les alphabets distribués par élémens, de donner d'autres exemples de l'écriture capitale. Elle a, dans tous les pays et dans tous les siècles, des rapports si marqués, qu'on ne peut jamais la méconnaître. Les accidens seuls qui l'accompagnent peuvent la différencier, et lui donner une nuance distinctive entre une capitale et une autre capitale, mais non pas entre les capitales d'un tel pays et celles d'un autre; car il n'est point de mode que chaque nation n'ait suivie. Capitale élégante ou rustique, haute ou écrasée, dégagée ou massive, hétéroclite ou proportionnée, bien tranchée ou à bases et à sommets en osselets, en griffes, en perles, en angles, etc., inclinée ou droite, à pleins traits ou à jour, composée de figures de serpens, d'oiseaux ou d'hommes, etc., etc., toutes ces formes, selon les tems,

[1] Du Moulinet, *Hist. de la Fortune des Lettres*.—Fontanini, *Dissert. sur sainte Colombe*.

trouvèrent des admirateurs et des copistes. L'imagination n'a pas besoin d'un grand effort pour se former une idée de toutes ces métaphores et s'en réaliser les formes; c'est pour cela qu'on omet tout modèle en capitales.

On remarquera seulement qu'il est très peu de manuscrits postérieurs au 6e siècle qui soient totalement écrits en capitales ; sûrement il n'en est point de postérieurs au moins au 8e. Les titres des pages en capitale, dans un manuscrit aussi en capitales, dénotent la plus haute antiquité. La belle majuscule ne fut en usage dans les manuscrits que jusqu'à la fin du 10e siècle; encore ce ne fut que dans les livres d'Église. Au 11e, on trouve cependant encore quelques chartes écrites dans ce caractère.

Ecriture onciale.

La différence qui se trouve entre l'écriture onciale et la capitale est si sensible au coup d'œil, qu'il est étonnant qu'on les ait souvent confondues. Si la dernière est quarrée, comme l'appellent communément les gens de lettres, la première est ronde dans la plupart de ses caractères. Il est vrai que l'écriture onciale est une majuscule; mais elle est de forme ronde, et distinguée de la capitale par certains caractères qui lui sont propres, comme ceux que l'on voit, *planche* 32, *fig.* 4 *et les* 8 *suivantes*, et autres figures semblables et approchantes, que l'onciale s'approprie ; au lieu que la capitale se sert toujours des lettres A, D, E, G, H, M, Q, T, V. Les autres lettres B, C, F, I, K, L, etc., conviennent également à l'une et à l'autre. Il n'y a donc que 9 onciales différentes de la capitale, et qu'on puisse absolument regarder comme caractéristiques ; mais c'en est assez pour ne les point confondre ensemble.

On en peut dire autant de l'onciale et de la minuscule. Ces deux écritures ont quelques rapports entre elles; mais elles ont aussi des nuances distinctives. Les *caractères* 5 *et* 10 *suivans de la planche* 32, sont propres à l'onciale minuscule; les *caractères* 6 *et* 14 *suivans* sont particuliers à la minuscule. Les lettres suivantes, au contraire, a, c, d, h, i, k, o, p, q, u, x, y, z, conviennent à l'une et à l'autre écriture. On voit par là qu'il faut que la capitale ait certaine affinité avec la minuscule ; mais ses rapports ne consistent que dans C, I,

K, O, X, Z ; au lieu que la cursive ne s'approprie aucun des caractères ni de la capitale ni de l'onciale.

On peut distinguer quatre principales sortes d'écriture onciale ; à double trait ; à simple trait ; à plein trait, c'est la plus belle ; et à traits obliques. On pourrait encore diviser l'onciale en élégante, anguleuse, massive, tortueuse, pure, nationale, etc. En effet, il y a une différence marquée entre l'onciale du règne de Charlemagne [1] et celle de ses successeurs immédiats.

La beauté, l'élégance distinguent cette écriture dès la fin du 8e siècle. L'onciale fut d'un grand usage dans les premiers siècles ; et comme elle demande très peu de capacité et beaucoup de patience, elle l'emporta sur la cursive dans les siècles barbares [2] ; aussi, excepté les gens d'affaires, on n'écrivit presque plus qu'en onciale à la fin du 6e siècle, pendant le 7e tout entier et la moitié du 8e.

Les anciennes inscriptions lapidaires et métalliques [3], la tête des manuscrits saxons [4], les plus antiques, les visigothiques, les mérovingiens, les lombardiques et les carolins en usèrent assez souvent.

Écriture onciale romaine.

La *planche* 33 ci-jointe présente plusieurs exemples d'écriture onciale. Le 1er est de la plus ancienne onciale romaine qui soit connue : *Cubilibus quibusque vestigiis unum quid eorum indagaberis, intellego, ut qui, etc.* Ce fragment d'une oraison adressée à un empereur n'a pas de semblable pour l'antiquité en fait d'onciale : on peut la faire remonter au 3e ou 4e siècle. Il y en avait dans les mêmes siècles, de plus massive, de plus rustique, de plus ronde, à traits pleins et doublés, etc.

Ecriture gallicane.

Avant l'introduction des Francs dans la Gaule, les habitans de cette partie de l'Europe suivaient à peu près dans leurs écritures le goût des Romains, avec lesquels ils avaient de grandes relations. L'invasion des peuples du nord n'empêcha pas les Gaulois subjugués de

[1] *Vindic. Cod. confir.* p. 170.
[2] *De Re Diplom.* p. 46.
[3] *De Re Diplom.* p. 47.
[4] Hickes, t. 1, *præf.* p. 32.



Ecriture Onciale

I Romaine.

cubilibus quibusque
uestigiis unum quid eorum
indagaberis intellego ut qui

II Gallicane.

DICITEINGENII
BUSDMS.

III Mérovingienne.

INCP, CONCILIUM
TELIN rum pertracta.

IV Lombardique.

DEFIGURISUELSCEMATI
BUS,,,

V. Visigothique

IPSIUSAEGRADIBUS

VI Caroline.

orationibus iuues.
quo possim eodem spu.
quo scripti sunt libri

VII Anglo-Saxone.

IN CMA CE CONSU-
MATIONIS... XP, ...

VIII Allemande

INCIPIUNT REGULE
DECETERIS CASIBUS LIB
VII. FEL

suivre un art que les vainqueurs méprisaient en comparaison de l'art militaire. Ils imitèrent tous les genres d'écriture des Romains ; l'onciale n'en fut point exceptée. Le IIe exemple de la *planche* 33 offre un modèle de la belle onciale gallicane à triple trait : *Dicite in gentibus Dominus*, etc. Cette écriture en argent est tirée d'un Psautier qui était conservé dans la bibliothèque de l'Abbaye de Saint-Germain des Prés, et que l'on dit avoir été à l'usage de saint Germain, évêque de Paris, mort en 576.

Ecriture mérovingienne.

Sous nos rois Mérovingiens, cette écriture fut beaucoup en vogue, et il y en eut de toute espèce. Le IIIe exemple de la *planche* 33 est une onciale mérovingienne rustique : *Incipit Concilium Telnsim per tracta*...... C'est le titre du concile de Télepte, tiré d'un manuscrit de l'Abbaye de Saint-Germain des Prés, du 6e ou 7e siècle.

Ecriture lombardique.

Ce genre d'écriture, adopté par les Lombards, fut rendu chez eux tantôt avec exactitude et précision, et tantôt avec négligence. Le IVe exemple de la *planche* 33 offre un modèle de leur dernière manière ; il est tiré d'un manuscrit écrit en Italie au commencement du 9e siècle : *De figuris vel scematibus*, pour *schematibus*.

Ecriture Visigothique.

L'onciale visigothique est rare ; le Ve exemple de la *planche* 33 en présente cependant un modèle : *Titulus de gradibus*, tiré des lois des Visigoths, transcrites au 9e siècle, et dont les lettres sont en vermillon.

Ecriture caroline.

L'onciale du tems de Charlemagne et de ses deux successeurs est facile à reconnaître à la beauté et à l'élégance de ses contours. On en peut juger par le VIe exemple de la *planche* 33, tiré de la magnifique Bible présentée à Charles le Chauve par l'abbé et les chanoines de Saint-Martin de Tours, et écrite au 8e ou 9e siècle : *Orationibus juves, quo possim eodem spiritu, quo scripti sunt libri*.....

Ecriture Anglo-Saxonne.

Les Anglo-Saxons réussirent très bien dans ce genre d'écriture : le modèle VIIe de la *planche* 33, qui le prouve, est tiré d'une Bible

écrite la 8e année de Louis le Débonnaire ; quoique massive, elle est élégante : *In calce consummationis.....* Les derniers caractères sont des notes de Tiron, qui signifient *fuit a.*

Ecriture allemande.

L'Allemagne offre aussi de l'onciale, mais cette écriture teutonique est fort rare en France ; *voyez* le modèle VIIIe de la *planche* 33 ; il est du 8e ou 9e siècle : *Incipiunt regulæ de ceteris casibus liber VII. feliciter.*

L'écriture onciale, considérée sous la forme ancienne, cessa vers le 7e siècle [1], mais elle dura encore plusieurs siècles, revêtue de traits accidentels qu'elle contracta dans les tems postérieurs. Dès le 10e siècle cependant on cessa de voir des manuscrits en onciale, quoique Maffei [2] en fasse descendre la durée jusqu'au 11e. Les diplomes en onciale ne sont pas communs ; cependant le 7e siècle en fournit plusieurs, écrits en lettres majuscules onciales.

Les autres règles que l'on peut donner sur l'écriture onciale, sont que les manuscrits de ce caractère, s'ils ne font point partie de l'Écriture sainte, s'ils ne sont point à l'usage des offices divins, s'ils n'ont point été faits pour quelques provinces, seront au moins du 8e siècle. Mais quelque livre que ce soit, s'il est entièrement en onciale, il sera jugé antérieur à la fin du 10e siècle. Cette règle est applicable même aux manuscrits grecs.

Un manuscrit en onciale, qui n'admet point d'ornemens aux titres des livres, ni au commencement d'un traité, ni au haut de chaque page, ni dans les lettres initiales d'alinéa, appartient à la plus haute antiquité. Les ornemens qui relèvent les titres de chaque page, commencent vers le 8e siècle. Si ces titres étaient en plus petites onciales dans un manuscrit en pure onciale, il porterait au moins le même caractères d'ancienneté.

Dès le 8e siècle, on voit fréquemment dans les titres des manuscrits et de leurs chapitres ou traités, le mélange de la capitale avec l'onciale, et des initiales d'alinéa souvent en capitale. Ces caractères distinctifs sont ordinaires au 9e siècle ; il y a cependant des manuscrits

[1] Bianchini, *Vindic. Canon. scripl.* p. 218.
[2] *Opuscol. Eccles.* p. 60, col. 2.

bien plus anciens qui portent ces indices. Lorsque les initiales des alinéa sont en onciale et non en capitale, c'est la marque d'une grande antiquité ; car l'usage d'y mettre des capitales ne devint ordinaire que vers le 8e siècle, et peut-être tout au plus vers le 7e.

Des manuscrits en onciale, où l'on trouve les quatre minuscules indiquées à la *planche* 32, *fig.* 7 *et les* 3 *suivantes*, mêlées dans la pure onciale, sont antérieurs au 7e siècle.

L'onciale à jambages tortus, à traits brisés ou détachés, munie d'ailleurs des autres indices d'antiquité, sera du 5e siècle. Si elle n'a pas ces derniers avantages, elle sera, au plus tard, du commencement du 7e.

La petite onciale d'une élégante simplicité, sans bases ni sommets, anguleuse dans ses coutours, à queues plutôt terminées par des demi-pleins que par des déliés, s'annonce au coup d'œil pour tout ce qu'on peut imaginer de plus ancien en fait de manuscrits.

L'onciale demi-tranchée sent le 7e siècle ou le commencement du 8e, sans exclure les précédens ; car elle est déjà quelquefois pleinement tranchée aux 5e et 6e. Ce dernier caractère est surtout celui des 8e et 9e siècles ; ce qui le distingue est un tour plus recherché et une coupe plus nette.

Il est à propos de remarquer que l'on avait entendu d'abord par écriture onciale, celle qui avait un pouce ou douze lignes de hauteur, parce que le pouce était au pied ce que l'once était à la livre ; mais, depuis, les savans sont convenus d'appeler *onciales* toutes les anciennes lettres majuscules, soit rondes ou quarrées. Il y avait aussi des demi-onciales qui n'avaient que six lignes d'élévation.

A. B.

[1] Struv. *de Criter. manuscript.* § II, p. 15. — Budæus, lib. I, *de Asse.*

[2] *Monit. in* 3 *part. Catal. cod. manusc.*



Science Catholique.

LE MAGNÉTISME ET LE SOMNAMBULISME

DEVANT LES CORPS SAVANS, LA COUR DE ROME ET LES THÉOLOGIENS;

PAR M. L'ABBÉ J.-B. L.,

PRÊTRE, ANCIEN ÉLÈVE EN MÉDECINE[1].

Le titre de ce livre en donne la division naturelle ; nous apprenons par l'*introduction*, que son auteur, d'abord élève en médecine et peu croyant, fut ramené à la foi par le Magnétisme, et puis confirmé dans la pratique par les conférences du R. P. de Ravignan ; qu'il entra au séminaire, où il est devenu prêtre. Son but, en publiant cet ouvrage, composé, dit-il, de notes recueillies à diverses époques de sa vie, est de montrer que le magnétisme n'attaque point la religion, et de tâcher d'indiquer des voies de paix entre la science et la foi. Il espère que son travail pourra surtout profiter aux ecclésiastiques.

Pour nous, plus cette question est sérieuse, plus nous devons apporter d'attention impartiale à l'examen de ce livre.

Dans des *prolégomènes*, l'auteur énumère les divers obstacles qu'on rencontre dans l'étude de la question du magnétisme ; il les voit sortir de trois sources : de la part de celui qui examine, du côté de la question, de la part de la divine Providence. Celui qui examine a à combattre l'orgueil, l'ignorance, la paresse, l'empressement déréglé, les préjugés. Quant à la question, les obstacles qui l'environnent sont, la nouveauté et l'étrangeté, au moins apparente, la nature même de cette question ; l'imperfection et le nombre des ouvrages qui en traitent ; il y en a au moins 700 publiés en France, autant en

[1] 1 vol. in-8° de 702 pages. Prix : 7 fr., chez Germer Baillière, libraire-éditeur, rue de l'Ecole-de-Médecine, n° 17, Paris.

Allemagne, sans parler des autres pays ; les moyens auxiliaires nécessaires pour cette étude, un grand nombre de sciences difficiles à acquérir ; le tems de l'apparition du magnétisme, la révolution ; l'opposition des savans, les vues étroites d'un grand nombre d'auteurs.

La divine Providence a permis tous ces obstacles pour conserver l'intégrité même de la science ; l'intégrité de la religion ; l'intégrité des mœurs et de la santé.

Le lecteur mis en garde contre tant d'obstacles, peut suivre l'auteur ; celui-ci, dans son 1er *chapitre*, admettant la puissance magnétique comme naturelle à l'homme, expose comment, suivant lui, cette puissance fut originairement exercée dans les temples, pour la guérison des maladies, et donna naissance à la médecine par les indications des *ex-voto* dédiés dans ces temples, à la suite de guérisons magnétiques. L'usage de cette puissance vicié dans le paganisme, disparut avec les temples et les oracles, à la venue du Sauveur. Il fut seulement conservé par quelques individus isolés, et par d'autres qui y mêlèrent peut-être aussi souvent l'influence de l'esprit des ténèbres, etc. Cette ingénieuse théorie est donnée sans preuve dans ce chapitre, et si l'auteur ne la rendait probable plus loin dans son livre, nous l'aurions révoquée en doute, bien que les médecins n'en donnent pas de meilleure.

Son *chapitre* 2e montre pourquoi le magnétisme est repoussé par les savans ; s'il blâme avec raison leurs préjugés et leurs objections, il ne prouve pas encore la vérité du magnétisme.

Il commence à l'étayer dans le *chapitre* 3e, par les opinions de plusieurs savans en sa faveur ; entre autres celle de Cuvier, de La Place, de Rostan, professeur à l'école de médecine de Paris.

Les preuves vont commencer à naître dans le *chapitre* 4e. L'auteur y compare le rapport de la Faculté de médecine en 1784 sur le magnétisme, au rapport de l'Académie de médecine en 1825. Il résulte du dernier, que, dans tous les pays, hors de France, un grand nombre de médecins distingués s'occupent du magnétisme, qu'il est admis par eux ; qu'il y a des faits suffisans pour mériter une attention et un examen sérieux de la part de l'académie. Une commission est nommée en conséquence ; des expériences sont faites dans les

divers hôpitaux de Paris; des faits assez nombreux sont constatés; des thèses sur la matière sont même soutenues à la Faculté de médecine.

Le *chapitre* 5e expose de nouveaux faits, cite de nombreuses autorités, et trace la marche que l'auteur va suivre ultérieurement.

Il raconte, au 6e *chapitre*, la découverte de Mesmer, donne le parallèle de la doctrine de ce médecin et de celle des médecins de son tems; montre que sa découverte, fût-elle fausse, sa conduite n'a point été celle d'un charlatan. Il raconte comment, à Vienne et à Paris, il s'adressa d'abord aux médecins, ses confrères, pour les inviter à étudier scientifiquement ses idées, mais comment aussi il fut persécuté avec les médecins qu'il convainquit; et là, il faut avouer que le beau côté n'est pas pour les académies et les corps savans.

Cependant un grand nombre de personnes de haut rang, par suite de guérisons patentes, se cotisèrent pour faire à Mesmer une position indépendante, et le mettre à même de propager sa découverte, laquelle ne tarda pas à devenir assez influente sur le public, pour provoquer la pensée d'un examen sérieux de la part du gouvernement, en 1784.

Chapitre 7e. Les commissaires furent pris dans l'académie des sciences et dans la Faculté de médecine. Ils reconnurent les effets extraordinaires du magnétisme dans leur rapport, et dans ce même rapport, ils nièrent l'existence du magnétisme, à l'exception du consciencieux De Jussieu, qui fit un contre-rapport. Un orage se forma contre le magnétisme et les magnétiseurs; les médecins qui le pratiquent ou l'approuvent sont rayés du tableau de la Faculté, Mesmer est joué sur les tréteaux, il quitte la France.

Le ridicule et la passion ne prouvaient rien. Encore ici, il faut reconnaître avec l'auteur, qu'il n'y eut ni impartialité, ni bonne foi dans l'examen de 1784, pas plus que dans ses conséquences.

Après avoir montré combien jusqu'ici on a manqué de bonne foi, ou par combien de préventions on s'est laissé diriger dans l'examen du magnétisme; après avoir réfuté, soit dans le texte, soit par des notes, les médecins, les physiologistes, les ecclésiastiques, entr'autres MM. de Breyne et Frère, opposés au magnétisme; après avoir fait

l'histoire de Mesmer et de sa découverte, le tout de manière à prouver la justesse et la vérité de sa réfutation, mais sans donner encore de preuves définitives de l'existence et de la nature du magnétisme, l'auteur expose, dans son *chapitre* 8e, les phénomènes magnétiques et la physiologie du magnétisme. Il distingue nettement le magnétisme du somnanbulisme; attribue le premier à une cause physique, et le second à une cause morale. Comparant le magnétisme humain au magnétisme minéral, à l'électricité, au magnétisme ou fluide nerveux animal, il donne des preuves et des analogies physiques et physiologiques, qui ne permettent pas, à notre avis, de douter de l'existence d'un agent organique, agissant d'un homme sur un autre homme. Que cet agent soit un fluide pondérable ou impondérable, que ce soit autre chose, peu importe ici, son existence nous a paru démontrée par l'auteur, ou du moins extrêmement probable. Il nous a paru aussi plus probable que cet agent était analogue à l'électricité ou au magnétisme inorganique, et que ce pourrait bien être le fluide nerveux des physiologistes.

Les phénomènes magnétiques élémentaires ainsi circonscrits, l'auteur passe à l'examen de l'état de somnambulisme qu'il démontre être un des résultats plus compliqués de la magnétisation. C'est l'objet de son *chapitre* 9e. Il distingue dans le somnambulisme deux choses : l'état somnambulique ordinaire, et l'état extatique. Il explique le premier par le moyen du fluide nerveux du magnétisé qui, en communication avec le fluide nerveux des autres personnes, ou avec l'électricité générale ou la lumière, permet à l'âme de percevoir, toujours par le système nerveux, une foule de choses qu'elle ne peut percevoir pendant l'état ordinaire. Cette explication que nous ne pouvons développer, et qui demande des connaissances profondes pour être appréciée, nous a paru neuve et plus satisfaisante que tout ce que nous connaissions sur ce sujet. Il cite encore dans ce chapitre l'autorité d'un grand nombre de médecins connus, et l'on voit que les académies et les corps savans ont été forcés de prêter au magnétisme une attention plus sérieuse.

Quant à l'état le plus élevé du magnétisme, l'extase, il entre dans trop peu de détails; mais ce qu'il en dit nous paraît encore satisfaisant.

Le *chapitre* 10ᵉ expose les premiers faits du somnambulisme, rendus publics en France par M. de Puységur, et il tend à en établir la véracité.

Le 11ᵉ raconte des phénomènes cataleptiques observés par Pététin et d'autres médecins ; l'auteur en montre l'analogie avec le magnétisme.

Le *chapitre* 12ᵉ est consacré à prouver l'analogie du fluide magnétique vital avec l'électricité, le galvanisme, le magnétisme minéral, l'électro-magnétisme, le calorique, la lumière. Se basant sur la donnée scientifique, à peu près démontrée aujourd'hui, que tous les impondérables ne sont que des modifications d'un principe unique, il arrive à prouver d'une manière, à notre avis, indubitable, que le fluide nerveux, cause du magnétisme, découle de la même source que tous les fluides impondérables. Ce chapitre extrêmement intéressant, est remarquable par la science et les aperçus lumineux qu'il contient.

Le *chapitre* 13ᵉ compare les idées de Mesmer, sur le fluide magnétique, avec celles des modernes ; et véritablement on ne peut douter que Mesmer, médecin savant, n'ait eu sur cette question des idées très remarquables et qui sont vérifiées par les modernes, malgré les nombreux obstacles qui se sont opposés à cette vérification. L'auteur réfute ensuite les objections de plusieurs médecins ; et rapporte des expériences faites à l'Hôtel-dieu, à la Salpétrière et au Val de Grâce, sous les yeux et dans les services de deux médecins distingués qu'il serait difficile de taxer de faiblesse. En outre, ces expériences paraissent véritablement revêtues de tous les caractères d'authenticité désirables.

Depuis le *chapitre* 14ᵉ au 17ᵉ, l'auteur expose de nouvelles objections et les résout. Il fait l'historique des expériences et des recherches tentées à diverses reprises par l'académie de médecine, qui a nommé plusieurs commissions, dont les unes ont fait des rapports propres à convaincre, et dont les autres, composées de membres malveillans quand même, n'ont produit pour tout résultat que du persiflage et des mensonges contre le magnétisme et les magnétiseurs. Cependant cette partie du livre, pleine de faits et de pièces authentiques, ne permet plus aucun doute sur l'existence et la réalité des phénomènes

nombreux du magnétisme et du somnambulisme, pas plus que sur la réalité des guérisons et des soulagemens apportés par le magnétisme aux magnétisés, ou par leur moyen à d'autres malades. Voilà, du moins, l'effet que nous a produit la lecture attentive, sans préjugés comme sans passion, des chapitres 14, 15, 16 et 17.

Après avoir étudié sérieusement le magnétisme dans les tems modernes, l'auteur va en rechercher l'histoire dans les tems antérieurs. Son *chapitre* 18ᵉ montre qu'au moyen âge, les opinions de savans médecins et philosophes étaient exactement conformes aux opinions actuelles sur cette question. Il cite Avicenne, Ficin en 1460; Pomponace, qui avait écrit un livre sur la matière; Agrippa en 1525, qui parle du magnétisme animal dans son traité de la philosophie occulte; Paracelse en 1530, qui avait fait des cures merveilleuses à l'aide du magnétisme; il en cite encore plusieurs autres et en particulier le célèbre Van Helmont, chez lequel Mesmer paraît avoir puisé sa doctrine. Après Paracelse viennent Maxwell et le père Kircher. Nous avons vérifié ce que ce dernier dit du magnétisme animal dans son grand traité du magnétisme universel, intitulé : *Magnes sive de arte magneticâ libri tres*; nous y avons rencontré, en plusieurs endroits, des choses remarquables; au chapitre 7ᵉ du IIIᵉ livre, *de magnetismo imaginationis*, il parle très clairement du magnétisme animal tel qu'on l'entend aujourd'hui, d'après Avicenne et les Arabes, ses sectateurs, ainsi que plusieurs autres.

M. l'abbé J. B. L. cite un grand nombre de maladies qui ont été guéries dans ces mêmes tems par la vertu magnétique. Il fait dire à saint Augustin, qu'il y a des gens qui peuvent guérir diverses plaies par le regard, par le tact, par le souffle (*solo tactu*, *afflatu*, *oculo*); il indique ce passage comme tiré du chapitre 24 du XIVᵉ livre de la *Cité de Dieu*; mais l'auteur a probablement mal cité, ou bien à l'impression on aura, ce qui est très facile, mal copié la citation du manuscrit, car nous avons voulu vérifier ce passage de saint Augustin, et nous ne l'avons point trouvé au chapitre 24 du XIVᵉ livre de notre édition, qui est celle d'Anvers, 1576. Ce n'est pas pour nous une raison de révoquer en doute les autres citations, ni même celle-ci, qui sera peut-être rectifiée. Celles que nous avons pu vérifier nous répondent de la bonne foi de l'auteur. Mais nous

l'engageons, si son livre a une seconde édition, à réviser toutes ses citations.

Après avoir, dans son *chapitre* 19e, répondu aux erreurs auxquelles le magnétisme a servi de prétexte chez les magnétiseurs et chez les théologiens, d'une manière qui nous a paru fort sage, il traite dans son *chapitre* 20e, du magnétisme retrouvé dans l'antiquité, chez les Hébreux, les Égyptiens, les Chinois, les Grecs, les Romains. Nous aurions voulu dans ce chapitre, un peu plus de critique, pour ne pas accepter trop facilement, par exemple, les impostures d'Apollonius de Thyane; nous aurions désiré aussi qu'il eût exactement cité toutes ses sources, cela est nécessaire en de pareilles questions; cependant nous devons ajouter que le fond du chapitre nous paraît vraisemblable.

Au *chapitre* 21e, il montre que le somnambulisme a existé dans l'antiquité, qu'il était le grand secret des temples du Dieu de la médecine; tous les faits qu'il cite à ce sujet sont bien, en effet, relatés dans les auteurs payens, mais malgré cela, pour les incrédules ignorans, eût-il été bon de noter exactement tout ce qu'il rappelle. Quant à l'interprétation des faits, ce que l'auteur en dit, rapproché de tout ce qu'il a prouvé jusqu'ici, paraît au moins assez probable.

La réfutation des erreurs auxquelles a donné lieu le somnambulisme magnétique, continue dans le 22e *chapitre*, est remarquable de solidité et d'intérêt, soit qu'on l'envisage sous le point de vue théologique, soit qu'on l'envisage sous le point de vue philosophique, et aussi comme fournissant de nouvelles lumières à la question du magnétisme.

Le *chapitre* 23e continue la réfutation des erreurs des magnétiseurs panthéistes et matérialistes; puis il se termine par l'exposition du magnétisme spiritualiste, dont M. Billot, docteur médecin, est l'un des principaux représentans. Ce magnétisme spiritualiste diffère de celui exposé jusqu'ici, en ce qu'il serait dû à l'influence de causes surnaturelles, qui sont les anges, suivant M. Billot. L'auteur n'approuve ni ne réfute ce dernier genre de magnétisme, il se contente d'émettre sur sa théorie et sa pratique quelques vues et quelques doutes fort sages.

C'est après avoir étudié ainsi à fond la question du magnétisme en elle-même, dans son historique, dans les erreurs dont elle a été l'oc-

casion, que M. l'abbé J. B. L. examine, dans son *chapitre* 24e, le magnétisme *devant la cour de Rome;* il scrute les diverses consultations, adressées à ce sujet à la cour de Rome par des évêques ou des théologiens. Il montre avec vérité que ces consultations diverses ont été rédigées sous l'influence d'une prévention ignorante, qu'elles ont faussement exposé la question, que leur premier but était d'obtenir une condamnation. Il montre spécialement que la consultation, adressée sous l'autorité de M. Fontana, chan. chancelier de Fribourg, et rédigée par un jeune ecclésiastique, au zèle plus ardent que prudent, a été rédigée avec autant de légèreté que de présomption. Dès lors la sagesse de l'église romaine, répondant à ce qu'on lui demandait, a toujours prononcé que *si les faits exposés*, dans les consultations, *étaient exacts*, le magnétisme était *illicite*. Or, comme ces consultations sont fausses dans *leur exposé*, il s'en suit que la réponse de Rome ne résolvait rien. Aussi l'illustre archevêque de Reims, mieux éclairé par des faits certains, ayant adressé à Rome une nouvelle consultation, accompagnée de documens plus positifs et plus propres à faire connaître la matière, a obtenu du cardinal Castracane, une réponse de laquelle il résulte que Rome ne se prononcera pas d'ici longtems, et que *tout abus mis de côté*, le magnétisme n'est pas précisément défendu en lui-même, et qu'il peut être permis, jusqu'à nouvel ordre, dans le cas où il serait utile et sans abus comme sans danger[1]. Enfin l'auteur du présent ouvrage a joint une nouvelle *consultation* adressée par lui à la cour de Rome. Cette nouvelle consultation, faite avec sagesse et connaissance de cause, change bien la question. La réponse de Rome n'est pas encore venue.

De toute cette discussion ressort une observation qui nous paraît importante; c'est qu'aujourd'hui plus que jamais le clergé a besoin de se tenir à la hauteur de toutes les sciences; les évêques ont besoin d'être entourés d'hommes instruits, non seulement dans la théologie, mais encore dans les sciences qui y touchent de si près; à chaque instant en effet ils sont obligés de répondre et de se décider sur une foule de questions dans lesquelles les sciences et la foi sont en contact.

[1] Voir cette réponse du cardinal Castracane et les règles tracées par Mgr de Reims, dans notre t. IX, p. 403.

Or il arrive qu'en ne consultant que des personnes qui ne connaissent qu'un côté de la question, ils se trouvent nécessairement dans l'embarras. Combien de jugemens émanés des théologiens n'auraient pas tant compromis si les théologiens avaient été des hommes complets, c'est-à-dire s'ils avaient tenu dans leurs mains les rênes des sciences unies à celles de la théologie! Sans doute il est difficile de trouver tout réuni ; de là la nécessité des fortes études, de là l'utilité d'encourager le petit nombre de ceux d'entre les prêtres qui sont entrés dans cette voie, et ce petit nombre serait bientôt accru.

C'est cette absence des études nécessaires qui a conduit les théologiens qui ont écrit sur le magnétisme depuis M. Fiard jusqu'à M. Frère, à avancer les plus singuliers raisonnemens, les erreurs les plus ridicules, et qui n'ont pas manqué d'égayer dans le tems les journaux hostiles. L'auteur consacre, à l'exposé de ces tristes inconvéniens et des abus qui en sont sortis dans la question présente, son 25e et son 26e *chapitre*. Dans ce dernier il s'attache surtout à réfuter M. de Breyne, prêtre et médecin, et il prouve qu'il n'a fait que reproduire les objections des médecins incrédules à la foi et hostiles au magnétisme. Enfin il termine par citer des faits tendant à prouver que les magnétiseurs ne peuvent pas facilement abuser de la volonté des magnétisés.

L'ouvrage est terminé par un appendice, ayant pour titre : *Physiologie psychologique, ou quelques mots sur le magnétisme humain et le somnambulisme artificiel.* C'est une réponse adressée à M. Frère, sur son livre contre le magnétisme, c'est en même tems un résumé de tout l'ouvrage que nous venons d'analyser. C'est une théorie complète du magnétisme, de ses causes, de ses effets, et de son mode naturel et physique d'agir. Rien, selon nous, n'a encore été écrit d'aussi neuf et d'aussi substantiel sur l'union du corps et de l'ame, et sur leur influence réciproque. Nous reviendrons peut-être un jour sur cette matière, et sur cet appendice qui pourrait bien renverser les systèmes psychologiques actuels et en élever un nouveau fondé sur les progrès les plus avancés de la science et sur les notions les plus exactes de la théologie. Ce n'est qu'une esquisse, mais un monde entier y est révélé, et son auteur a plus fait pour la psychologie que les philosophes le plus en renom.

Mais ce qui surtout nous a fait plaisir en lisant ce livre, c'est la manière dont l'auteur a vengé l'Eglise du reproche qu'on lui a fait en ceci comme en tout le reste, de vouloir étouffer la science et d'avoir peur des découvertes et des faits. L'auteur prouve bien que l'Église n'a peur que de l'ignorance et de la fausse science, et elle l'a prouvé par les décisions pleines de justesse et de raison qu'elle a prononcées jusqu'ici sur cette matière[1]. Eh bien! croirait-on qu'il a existé un auteur qui, dans un misérable pamphlet, a osé accuser l'Eglise romaine et en particulier les Jésuites de tout ce qui depuis 50 ans a été fait, dit et écrit contre le magnétisme. Nous devons signaler à l'indignation de tous les honnêtes gens ce libelle lequel porte le titre mensonger que voici : « *Rapport confidentiel sur le magnétisme animal et sur » la découverte récente de l'academie royale de médecine, adressé » à la congrégation de l'Index, et traduit de l'italien du R. P.* » SCOBARDI, *par Ch. B. D. M. P.* » — Or, tout est faux dans ce livre titre, auteur et traducteur; le véritable auteur est M. Miale qui ose faire dire aux jésuites dans ce faux rapport: « Il ne nous restait plus » qu'à chercher à l'exemple du barbier de Séville, si la chimie ne nous » offrirait pas quelques moyens innocens.... (p. 26), parce qu'il n'y a » que les morts qui ne reviennent pas (p. 28);» et ailleurs: « qu'il faut » revenir à ces usages consacrés par l'expérience de tous les siècles, » c'est-à-dire, employer la calomnie religieuse (p. 35); » enfin qui d'un bout de la brochure à l'autre, lui, le *faux auteur, d'un faux rapport*, ne cherche qu'à prouver que mensonges, duplicité, séduction, tout a été employé par la congrégation de l'Index pour étouffer le magnétisme; de telle sorte que le gouvernement, les académies des sciences et de médecine, tant de médecins plus ou moins célèbres qui ont écrit contre cet art n'ont été que les *pantins* poussés, payés, bénis, mis en œuvre par les Jésuites. Nous le répétons, nous signalons à l'indignation de tous les honnêtes gens cette tactique abominable et nous savons gré à M. l'abbé L. d'avoir réfuté M. Miale, et ensuite d'avoir prouvé par le fait que l'Eglise ne repousse aucune espèce de science pour peu certaine qu'elle soit, pour peu utile qu'elle puisse être à l'humanité.

[1] Les *Annales* ont cité ces différentes décisions dans les tomes IV (3e série), p. 72, 160, et IX, 403.

Nous avons mis sous les yeux de nos lecteurs tous les élémens à l'aide desquels ils pourront juger ce livre avec nous, aussi bien que la question qui y est traitée. Nous en avons abordé la lecture avec la plus grande impartialité. Préparés à le lire et à le comprendre par des études physiologiques prolongées et jointes à nos études théologiques, nous nous sommes crus aptes à le juger, nous le disons en toute simplicité. La lecture de l'ouvrage de M. l'abbé J.-B.-Loubert nous a convaincus en nous enlevant une partie des doutes qui nous restaient encore sur le magnétisme.

L'abbé MAUPIED,
docteur ès-sciences.

Archéologie chrétienne.

RÉPONSE DE M. DIDRON
A LA CRITIQUE DE SON HISTOIRE DE DIEU;
AVEC UNE RÉPLIQUE EXPOSANT LA SUITE DE SES ABERRATIONS.

Voici la lettre que M. Didron nous a prié d'insérer en réponse aux observations qui ont été faites sur son *Histoire de Dieu*, dans notre cahier de mai dernier, t. IX, p. 383. Nous répétons ici ce que nous avons dit dans notre compte-rendu, que nous regrettons que M. Didron ait donné cette forme à une critique qui ne s'adressait qu'à des erreurs de faits, de symboles, de monumens, et qui n'avait rien de personnel. Nous lui avons conseillé de retirer cette lettre; mais M. Didron ayant exigé qu'elle fût insérée, nous avons dû aussi insérer la réplique. Nous espérons que si cette discussion a quelque suite, elle rentrera dans la polémique scientifique, la seule jusqu'ici admise dans nos *Annales*; nous ajouterons pour notre part au reproche que fait si souvent M. Didron à l'auteur de la lettre, que lui qui est directeur de journal sait bien qu'il n'existe pas d'article anonyme dans un journal qui a un directeur; aussi nous n'avons pas même songé à demander à l'auteur de faire connaître son nom. Nous avons approuvé les parties scientifiques de son travail, et nous l'avons publié. A. B.

A M. Bonnetty, directeur des *Annales de philosophie chrétienne*.

Paris, le 21 juin 1844.

Monsieur,

Je n'ai pas le tems de répondre en règle aux accusations portées contre moi par votre prétendu correspondant de Rome et que vous avez insérées dans le dernier numéro, celui de mai, de votre journal. Ces accusations tombent sur un livre, mon traité d'*Iconographie chrétienne*, qui ne devait pas s'y attendre, car il a reçu des approbations illustres.

Avant l'impression, j'ai pris spontanément, et sans y être forcé, engagé, conseillé même par personne, les précautions que la prudence me conseillait. J'ai prié Mgr l'archevêque de Paris de charger une personne ayant sa pleine confiance de revoir scrupuleusement les épreuves de mon livre. Cet ecclésiastique m'a donné des conseils que j'ai suivis, m'a indiqué des corrections que j'ai faites; quelques-unes même, les plus importantes, ont été réglées séance tenante et écrites sous les yeux mêmes du correcteur. Une seule fois, et j'en ai donné les motifs, je n'ai pu corriger; mais j'en ai prévenu mes lecteurs, et c'était sur un point unique, et ce point est en dehors du dogme. Cet avertissement donné à mes lecteurs est donc une preuve de déférence respectueuse pour les avis qu'on me donnait, et votre correspondant aurait dû le reconnaître, loin de m'en blâmer.

Un homme, qui agit comme moi et qui fait, sans y être nullement obligé, la démarche que j'ai faite, est un homme honnête, un écrivain loyal et respectueux. Quand on veut sciemment insinuer des hérésies ou des erreurs dans un livre, on se comporte autrement que moi. Malgré tout, Monsieur, s'il s'est glissé dans mon ouvrage des erreurs qui intéressent le dogme, je suis prêt à les rétracter. Quant aux erreurs de pure archéologie, nous les discuterons, si vous le voulez bien. Pourtant je n'aime pas les lettres anonymes ou signées d'initiales douteuses, ni des lettres faussement datées de Rome; je dis faussement datées de Rome, car, au mois d'avril, il n'y avait pas, car, en ce moment même, il n'y a pas encore à Rome un seul exemplaire de l'*Iconographie chrétienne*; c'est moi qui suis chargé du soin d'en expédier.

A quoi bon ne pas dire vrai, Monsieur, et donner, dans les *Annales de philosophie chrétienne*, un faux nom, une fausse date et une fausse résidence? Il vaut mieux agir à ciel ouvert. Quand donc votre correspondant, qui n'aime pas les *Annales archéologiques* publiées sous ma direction (je connais ses raisons pour cela), voudra bien dire son nom, je discuterai en règle et au long avec lui; je le ferai même s'il s'obstine à se cacher, car j'ai encore de l'encre dans mon écritoire et des plumes dans mon pupitre; d'ailleurs, on le sait bien, j'aime le combat. Cependant, je vous le répète, je désirerais savoir à qui je parle: quand on connaît ses ennemis, on dirige ses coups en conséquence. Mais que votre correspondant se cache ou se montre, je lui ferai voir qu'en fait d'archéologie chrétienne le païen c'est lui, et l'inconvenant, lui encore. En effet, à propos du nimbe, votre correspondant en cherche l'origine dans ces *paramotles* dont parle Aristophane et que les anciens posaient quelquefois sur la tête des statues « *contra avium sordes et stercora* »; mais je lui réponds, avec Ciampini[1], que cette origine est ridicule, fausse et dégoûtante;

[1] *Vetera Monimenta, pars prima.*

nous entrerons dans les détails, lorsqu'il en sera tems. *Ab hisce sordibus*, dit Ciampini, *longè abicre Pignarius, Raynaudus et Kircherus*; je me range, et pour mille raisons, du parti de ces savans, et je déclare qu'il ne fallait pas me stigmatiser pour avoir dit que, dans les catacombes, on trouvait des tombes de vendeurs d'huile et d'*épiciers*. Ces épiciers pouvaient fort bien avoir été des saints et des martyrs; Crépin et Crépinien, pour avoir été *cordonniers*, n'en sont pas moins d'admirables martyrs et des saints très illustres. Voudriez-vous me dire ce qu'étaient saint Pierre et saint Grégoire VII? — Jusqu'à présent, loin de m'avoir appelé païen, on m'avait reproché d'avoir l'esprit trop chrétien dans l'archéologie que je fais, et ce reproche, sans l'admettre, j'étais obligé de le comprendre.

Toutes les chicanes qu'on me fait partent d'un homme de mauvaise humeur et d'un homme peu instruit. Qu'il se nomme, ce savant, et alors nous discuterons en forme et aussi longuement qu'il le voudra. Nous verrons alors son esprit et le mien, ses œuvres et ce que j'ai fait déjà pour la propagation du sentiment religieux dans l'art et la littérature. Alors aussi je lui dirai où j'ai trouvé le texte sur la Trinité; c'est du mont Athos que je l'ai rapporté et non à M. Pierre Leroux que je le dois. Je ne vais pas chercher mon instruction théologique dans les livres de M. Leroux.

Votre correspondant, Monsieur, nomme, avec une malveillance vraiment curieuse, les *Annales archéologiques* dont je suis le fondateur et le directeur; je suis donc enchanté de lui apprendre que cette publication est encouragée par les plus honorables et les plus nombreuses souscriptions. Au moment même où je vous écris cette lettre, et ceci longtems après la publication de l'article anonyme inséré dans votre journal, Mgr l'archevêque de Tours souscrit à mon recueil. La liste des abonnés, que je donnerai dans un prochain numéro, vous montrera que les vives et nobles sympathies ne me manquent pas. Nous allons marcher à la conquête et à la réalisation des faits du moyen-âge, des XIIe et XIIIe siècles, et nous verrons qui de nous deux rendra plus de services à la cause que nous défendons.

Au revoir donc, Monsieur, car j'espère que nous nous reverrons prochainement dans votre journal et dans le mien. J'ai l'honneur de vous saluer et je vous prie d'insérer textuellement et intégralement cette lettre dans le plus prochain numéro de votre journal.

DIDRON,

Directeur des *Annales archéologiques*, rue d'Ulm, n° 1.

Bénévoles et très honorés lecteurs,

Quand je me permis de soumettre à votre jugement, dans les *Annales de philosophie chrétienne*, quelques remarques faites de bonne

et à la hâte, concernant les découvertes si nouvelles et si originales que M. Didron a faites sur *l'histoire de Dieu*, je croyais avoir affaire à un grave *professeur d'archéologie chrétienne*, au savant *secrétaire du comité historique des arts et monumens*, au célèbre (il n'a pas dit quoi) *de la Bibliothèque Royale ;* je croyais, pour tout dire en un mot, m'adresser à *l'historiographe même de Dieu ;* à tous ces titres j'avais droit d'attendre une réponse grave, directe, instructive, d'où la vérité découlerait comme l'eau de la source..... Quel n'a donc pas dû être mon étonnement en recevant sa réponse de trouver vis à vis de moi une espèce de gendarme, qui m'interroge avec brusquerie, sur mes noms, prénoms, qualités, demeure, et me somme de lui exhiber mon passeport sous peine de me voir saisir au collet comme un vagabond...... Je l'avoue, à cette brusque attaque, j'ai perdu tout d'abord contenance ; mais comme je connais mon code, je me suis bientôt remis ; en effet, je me suis souvenu que si l'on doit respect et obéissance à l'autorité résidant en la personne du gendarme, ce n'est que lorsque celui-ci est revêtu de son uniforme ; que M. Didron veuille donc bien revêtir l'habit de rigueur ; qu'il renferme ses jambes dans les bottes de cuir verni, qu'il coiffe sa tête du bonnet à poil, qu'il serre son ventre dans le large ceinturon, qu'il n'oublie pas le le grand sabre, et alors je promets de lui donner mon nom et mon adresse, en caractères si lisibles qu'il en sera à coup sûr tout de suite satisfait......

Mais quittons la plaisanterie, elle est pardonnable à M. Didron qui ne connaît pas sans doute la gravité des lecteurs des *Annales de philosophie chrétienne*, mais elle ne serait pas excusable à moi, qui lis depuis longtems ce recueil. Reprenons donc avec gravité les différentes parties de sa lettre.

D'abord M. Didron se prévaut encore d'avoir soumis son travail à M. l'abbé Gaume, et assure qu'il a *suivi* ses conseils, *fait* les corrections indiquées, excepté en un point qui est *en dehors du dogme*; assurément c'est là une démarche fort louable, mais est-il bien vrai que M. Didron ait suivi les conseils qu'on lui a donnés ? a-t-il pu dire que son ouvrage était approuvé de l'autorité ecclésiastique comme il le répète ici ? Sur cela je ne répondrai qu'une seule chose : voici une lettre que je lis dans *l'Univers* :

Au Rédacteur.

Monsieur,

Pour éviter tout malentendu au sujet de mon *Traité d'Iconographie chrétienne* (l'*histoire de Dieu* en question), je dois déclarer que M l'abbé Gaume n'ayant pas reçu de secondes épreuves de l'ouvrage, pour s'assurer s'il avait été fait suffisamment droit à ses observations, *refuse de prendre la responsabilité* que paraîtrait lui attribuer un passage de ma préface, reproduit dans l'*Univers* du 4 de ce mois.

Je regrette vivement que la pensée ne me soit point venue de lui soumettre les épreuves corrigées et d'avoir *présumé son consentement* lorsque j'ai cité son nom dans mon ouvrage.

Veuillez agréer, etc. DIDRON.

Paris, 13 juin 1844.

Ainsi le 13 juin M. Didron convenait que M. l'abbé Gaume *refusait de prendre la responsabil té* de ses assertions théologiques, et il regrettait d'avoir *présumé son consentement;* cette lettre écrite le 13 juin paraissait le 20 dans l'*Univers*.... et le 21, il assure de nouveau qu'il a fait toutes les corrections, suivi tous les conseils, et rejette ainsi sur M. l'abbé Gaume la responsabilité de ses assertions extra-théologiques, etc. Je laisse à M. l'abbé Gaume le soin de lui demander compte de cette contradiction ; mais je suis en droit de conclure que j'ai eu raison de dire qu'il était impossible qu'un théologien pût approuver les assertions théologiques de l'*histoire de Dieu.* Il me reste cependant à relever une phrase de sa lettre, c'est celle où il dit que le point unique où il n'a pu céder aux avis de M. l'abbé Gaume *est en dehors du dogme.* Je relis le passage de son livre, et je trouve qu'il s'agit de savoir si « on a rendu toujours des honneurs égaux aux trois per-» sonnes divines, si dans le culte comme dans le *dogme* (c'est M. Di-» dron qui emploie cette expression) le Fils n'a jamais été plus que » le Père et que le Saint-Esprit (p. 218, note) »; puis je demande à vous, honorés lecteurs, si M. Didron a raison de dire dans sa lettre que le point unique où il ne s'est pas rendu aux conseils de M. l'abbé Gaume *est en dehors du dogme?* est-ce que le *dogme* de l'égalité entre les personnes divines est en dehors du *dogme?*

Mais voici que M. Didron entre en matière et commence par me jeter trois *faux* au visage, fausseté de nom, de date, de résidence..... mais vous me permettrez, M. Didron, de vous faire observer tout

d'abord, que ce n'est point du tout de cela qu'il s'agit : les trois faussetés, de nom, de date, de résidence existeraient que cela ne rendrait pas votre *histoire de Dieu* plus orthodoxe, votre érudition plus sûre, votre symbolisme moins opposé à la croyance catholique. Il s'agit de vos incroyables assertions archéologiques et non de mon nom; il s'agit des inscriptions des catacombes et non de la date de ma lettre, il s'agit des symboles chrétiens et non de ma résidence; que je m'appelle Pierre ou Paul, que ma lettre ait été écrite le 18 ou le 19 avril, qu'elle ait été faite à Rome, ou à Paris, ou à Londres, cela ne fait rien, absolument rien à la question, et si cela avait dû y faire quelque chose, soyez-en sûr, je me serais nommé. Qui s'est jamais avisé de reprocher à Mabillon d'avoir pris le nom d'*Eusèbe* dans une brochure célèbre? Les vrais antiquaires d'Italie et de France discutèrent ses raisons, et ne lui reprochèrent pas son nom; il est vrai que M. Didron professe de ne vouloir pas se mettre à *la suite des antiquaires italiens et français*, et nous croyons pouvoir lui dire qu'il a parfaitement réussi sur ce point. Ce qui constitue un *faux* dans la question qui nous occupe, nous allons vous l'indiquer, M. Didron, et vous verrez à qui et à quoi il faut imputer cette qualification.

1° Dire sans restriction dans *sa préface* qu'on s'est toujours retiré devant l'autorité et la ferme raison d'un savant théologien, lorsque cela n'est pas vrai, comme on est forcé d'en convenir dans une note, voilà un *faux*.

2° Dire que tous les monumens sont calqués, lorsque pour faire valoir un système, on dénature un monument, comme vous l'avez fait dans l'*histoire de Dieu* à propos de la tombe du fameux EPICIER, voilà un *faux*.

3° Assurer que Platon dit dans son *Timée* des paroles qui ne s'y trouvent pas, voilà un *faux*.

Voilà *trois faux* qui dans la question actuelle ont une toute autre valeur que ceux que vous me reprochez. Excusez-les si vous le pouvez.

Mais ce n'est pas tout encore; puisque vous me reprochez des faux, je vais vous en citer encore, M. Didron; car je n'ai fait que parcourir votre volume, et il y en a un grand nombre d'autres que j'avais cru inutile de vous signaler [1].

[1] Voici par exemple une observation que je fais tout bas et à l'oreille de

Je viens de parler du texte de Platon que vous avez dit avec tant d'assurance se trouver dans le *Timée*, vous me permettrez, véridique historien de Dieu, de vous demander où vous avez trouvé le texte *Deus trinus unus*, que vous attribuez à Lactance avec un air si docte? Je n'ai pas lu tout Lactance pour assurer positivement que ce texte ne s'y trouve pas; mais je n'ai pu le trouver dans les recherches que j'ai faites; mais je me souviens que Lactance est celui de tous les Pères qui parle avec *le moins d'exactitude* de la sainte Trinité. « Lactance, dit saint Jérome, dans ses livres, nie tout à fait la sub» stance du Saint-Esprit[1] »; Noël Alexandre traite de *taches* (*nevæ*) ses assertions sur la Trinité[2]; enfin un de ses derniers éditeurs ne fait pas difficulté de dire que Lactance *balbutie* (balbutit) quand il parle de la divinité du Saint-Esprit[3]. C'est donc à tort que vous lui attribuez un texte si précis; *Deus trinus unus* me paraît être la fin de quelque hymne qui sera restée dans votre mémoire et que vous avez intrépidement appliquée à Lactance. Ainsi donc, jusqu'à ce que vous m'ayez dit où elle se trouve, cette citation constitue un quatrième *faux*.

Je ne parle pas des inexactitudes sans nombre des citations, il en est cependant quelques-unes que je dois citer parce que M. Didron a modifié à son gré le texte de l'Écriture, ce qui n'est jamais permis. Ainsi, M. Didron voulant expliquer une figure trouvée sur un sarcophage du Vatican, « Jésus imberbe, dit-il, est assis sur un trône; ses » pieds posent sur l'écharpe que tient une femme nue, et qui repré» sente la personnification de la terre (p. 29). » Cette femme nue personnifiant la terre lui plaît assez, mais il n'a point de texte pour appui,

M. Didron afin que seul il m'entende. Bosio cite un monument (p. 505) et dit: *Questa è hora nella Vigna di Sisto V*, et Aringhi (II, p. 260) : *Hæc in præsens reperitur in villâ Sisti V.* M. Didron traduit (p. 340, note 1) par : *cette pierre funéraire A ÉTÉ TROUVÉE*, etc.; qu'il demande à un élève de 5e comme on nomme une telle traduction.

[1] Lactantius in libris suis..... Spiritûs sancti omnino negat substantiam, etc., *Epis.* 84, éd. Vall., t. I, p. 528.

[2] *Hist. eccl.*, t. IV, p. 101.

[3] Lact., *Opera*, édit de Langlet Dufresnoy, t. I, p. 351 et 143, in-4°, Paris, 1748.

il en fabrique un, et continue ainsi : « La terre sert d'escabeau à Jésus » d'après le texte d'Isaïe : *Je mettrai la terre pour escabeau à tes pieds.* » Or, Isaïe ne parle point ici de Jésus, il dit: *Voici ce que dit le Seigneur : Le ciel est ma demeure, et la terre est l'escabeau de mes pieds.* M. Didron me paraît encore ici avoir brouillé dans son esprit le texte des *vêpres du dimanche* où il est dit : « Le Seigneur a dit à » mon Seigneur, assieds-toi à ma droite jusqu'à ce que j'y place tes » ennemis (et non pas la terre) pour escabeau à tes pieds [1]. » Quoiqu'il en soit c'est encore un 5e *faux* que je signale à M. Didron.

Ailleurs M. Didron s'exprime ainsi : « L'artiste a représenté la » scène historique de l'ancien Testament qui *raconte* qu'Abraham » ayant rencontré trois anges se prosterna aux pieds de l'un d'eux » seulement et l'adora ; *tres vidit, unum adoravit* (p. 30) »; or je le défie de me dire dans quel passage de la *Genèse* se trouve ce texte, que personne n'a vu, et qui pourrait bien être la réminiscence de quelque sermon et que je puis bien appeler un 6e *faux.*

Que M. Didron réponde à tous ces faux qui touchent au fond même de son ouvrage, qui déparent la science française, dans tous les pays, et puis il s'occupera de mes initiales, de la date de ma lettre et de ma résidence, s'il lui reste du tems.

Cependant, il faut l'avouer, M. Didron répond à trois de mes observations, voyons comment : il prétend que je place l'origine des nimbes dans les *paracrottes* dont parle Aristophane, et sur cela il s'écrie : « Loin de moi ces *ordures*, je me range du *parti de Ciampini,* » *Pignorius, Raynaudus et Kircherus.* » Qui ne croirait, après cette exclamation, que M. Didron s'est mis ici *à la suite des savans italiens?* Il le dit, en effet, mais il n'en est rien, cher lecteur ; il n'en est rien ; il y a ici double inexactitude.

Et d'abord il n'est point vrai que mon opinion soit celle qu'il exprime. Désirant le faire sortir de ce naturalisme, de ce symbolisme

[1] Texte d'Isaïe : *Terra autem scabellum pedum meorum,* (c. LXVI, 1).
Texte de M. Didron : *Ponam terram scabellum pedum tuorum,* (*Hist. de Dieu,* p. 39).
Texte des Vêpres : *Donec ponam inimicos tuos scabellum pedum tuorum,* (*Ps.,* CIX, 2).

où il ne comprend rien, et où il se perd, et voulant le ramener sur le terrain des faits et de l'histoire, j'ai dit « qu'il aurait dû *discuter* l'opi- » nion de ceux qui font remonter l'origine du nimbe jusqu'à l'usage » mentionné par Aristophane, puis rechercher quand et comment, etc. » (p. 387). Cela ne veut pas dire que j'adopte cette opinion, pas plus que toutes les autres que je l'engageais à discuter.

Ensuite, il n'est pas vrai qu'il soit du *parti* de ces savans. Pour le prouver, il n'y a qu'à exposer en peu de mots l'opinion de M. Didron sur la *gloire*, le *nimbe*; et celle de Ciampini sur le même sujet, et l'on verra que l'une est aussi éloignée de l'autre que le réel l'est du fantastique.

M. Didron cherche d'abord l'origine du mot *gloire*; et, qui le croirait? il fait remonter le mot *gloria*, dans sa forme actuelle, avec ses six lettres, jusqu'au commencement du monde!!! Vous doutez de ce que je vous dis ici, ami lecteur; il faut donc que je vous cite ce réjouissant passage: « Dans l'enfance du monde, alors que les langues » étaient naissantes et que les idées s'exprimaient surtout par *gestes* » et par *exclamations* (M. Didron croit à l'*état de nature*, comme » Rousseau et Pierre Leroux), le peuple enthousiaste traduisit son » admiration par ces *cris* que la grammaire appelle des voyelles, et » par ceux-là surtout qui étaient les plus sonores, les plus bruyans, » les plus conformes à l'état des âmes qui les poussaient; or, parmi » les voyelles, les deux plus éclatantes sont l'*o* et l'*a*. Poussées suc- » cessivement et répétées plusieurs fois de suite et sans interruption, » ces voyelles s'unissent et se modifient. Le lien et la modification se » sont obtenus par les consonnes *g*, *l*, qui précèdent l'*o*; dans le » même but l'*r* est venue se placer devant l'*a* avec la voyelle *i*, » voyelle sourde et servant à rendre plus facile l'émission de l'*a* qui » est si retentissant. Il est possible que le mot *gloria*, comme celui » de *bravo*, où l'*o* vient après l'*a*, ne soit qu'une acclamation » bruyante, et que l'expression de l'hommage rendu à un homme de » génie (*Hist. de Dieu*, p. 108). » Non, M. Didron, les membres honorables qui composent le comité historique n'ont point approuvé cette *Histoire du Gloria*, qui, je le répète, a fait rire et fera rire encore longtems les savans d'Italie et du reste du monde [1].

[1] Il faut savoir que M. Didron dit dans son *introduction* (p. xx): « Quant

M. Didron entre ensuite dans le domaine de l'histoire, et sans explication, pêle-mêle, il nous dit : « Il semble que l'usage de la gloire » soit aussi ancien que la plus ancienne religion. On trouve le nimbe » et l'auréole sur les plus vieux monumens hindous, qui paraissent » être *les plus vieux monumens du monde*...... (M. Didron ne sait » pas que les Indianistes les plus admirateurs des Hindous n'ont » pas encore pu assigner une date un peu certaine à ces monumens). » On a déjà fait remarquer que le Christ peint à fresque dans l'église » de Montoire portait sur sa tête une espèce de sphère ou disque » égyptien, cerclé comme on cercle la boule du monde. L'Harpo» crate égyptien est fréquemment *nimbé* (p. 126)...... Les autres » dieux du Panthéon antique et le chef de ces dieux, Pan, qui fait » danser les satyres et qui est nommé Pan lumineux, toutes ces fi» gures de l'histoire, de l'allégorie et du mythe religieux se montrent » avec le nimbe, tracé absolument comme celui qui orne *la tête de* » *saint Jean-Baptiste, de l'Ange et de Jésus-Christ*..... (128); » et plus loin : « Avec les religions de l'Inde, de la Perse et de l'Egypte, » avec Brahma, Siva et Vichnou; avec Maya, Sacti et Dévaki, et » tout le Panthéon mâle et femelle de l'Inde ; avec Ormuzd et Zo» roastre ; avec Isis, Horus et Osiris; avec les décans astronomiques » de l'Egypte et de la Grèce, et *tout cela antérieurement au chris-* » *tianisme*, apparaissent le nimbe et l'auréole (p. 130)...... Je suis » donc persuadé qu'on donna le nimbe aux têtes intelligentes ou ver» tueuses, par analogie avec ce rayonnement qu'aux époques énergi» ques et viriles de l'année on voit sortir des objets naturels (132). » — Maintenant, ami lecteur, souvenez-vous de la théorie de M. Didron sur « le *symbole* qui, développé, devient *mythe*, c'est-à-dire une *croyance*, un ensemble de *dogmes* ; souvenez-vous qu'il as-

» au texte, il a été lu devant une commission spéciale prise dans le comité » historique des arts et monumens, et composée de MM. Delécluse, baron » Taylor, comte de Montalembert, comte Auguste de Bastard, du Somme» rard, Auguste Leprévost, Schmit et Albert Lenoir. La commission a discuté » plusieurs points douteux qui ont été éclaircis; elle a fait diverses observa» tions qui ont été accueillies. Le travail a été ordonné et approuvé par le » comité. »

sure que le *mythe* est de *foi*, que *c'est Dieu qui a créé le symbole et le mythe*, et dites-moi si cet imbroglio peut être accepté par un savant chrétien.....; et c'est cependant cet imbroglio que M. Didron ose assurer être la même chose que le *parti* de *Ciampini* et de *Kircherus*. »

Oh non, écoutez plutôt Ciampini; il insinue d'abord que la couronne a eu probablement pour inventeur celui qui le premier, dans les champs, fit pour lui, ou pour un être chéri, une couronne de feuillage, puis, en vrai savant et les textes à l'appui, il montre qu'elle fut connue chez les Juifs, et qu'Aaron portait sur sa tête une couronne d'or composée de trois rangs sur laquelle était inscrite l'*unité de Dieu* [1]; ce qui prouve que ce n'est pas chez les Hindous que les chrétiens ont été obligés d'aller chercher l'usage d'entourer la tête d'un signe d'honneur. Puis le docte italien touche, nous croyons, à la vraie explication de l'usage du nimbe et de la couronne chez tous les peuples, quand il fait observer que chez les Egyptiens, et par conséquent chez les peuples primitifs qui se sont servis de l'écriture hiéroglyphique, une *couronne* ou un *cercle* était l'hiéroglyphe de l'*éternité*. Il fait observer encore que sous ce rapport le *cercle* est le symbole de *Dieu même*, d'après cette belle définition attribuée par les auteurs orientaux à Mercure Trismégiste..... « Qu'est-ce que » Dieu ?..... C'est un cercle, ou une sphère intelligente dont le centre est partout et la circonférence nulle part..... [2]. » Alors on comprend que tous les peuples aient pu avoir connaissance de cet hiéroglyphe, et qu'ils aient appliqué à Dieu, et par flatterie aux grands hommes, ce symbole de l'éternité et de la divinité.... Aussi Ciampini a-t-il raison de dire que les chrétiens ont pu emprunter le cercle, le nimbe ou couronne aux Gentils, pour en faire le symbole de la vraie et bienheureuse éternité [3]. Cett idée, comme appartenant à la religion

[1] *Ant. jud.*, liv.. III, c. 11; liv. VIII, c. 3.

[2] *Vetera monim.*, pars 1ª, p. 115, col. 2.

[3] Liquidò patet, hanc sphærulam, sive circulum, quem aliqui nimbum appellant, à Gentilibus mutuasse Christifideles eâ mente, ut quæmadmodum Ethnica superstitio, ac superbia, notam æternitatis eum esse affectabat; ita nobis veræ, prodigiosæque religionis semitas insectantibus beatissimæ Æternitatis hieroglyphum esset, ac Dei præcipuè, sanctorumque virorum capitibus imponeretur. *Vet. mon.*, pars 1ª, p. 115, col. 1.

primitive, appartient aussi aux chrétiens; c'est leur bien, en quelque sorte, qu'ils ont repris. — Jugez maintenant, ami lecteur, de la doctrine de Ciampini, et de celle de M. Didron, et si celui-ci a eu raison de dire qu'il est du *parti* du savant chrétien.

M. Didron en vient ensuite à son fameux *épicier*; il passe sous silence sa merveilleuse *huile de poisson*, et sans essayer de se laver de cette vilaine tache, sans s'excuser d'avoir dénaturé le monument, il prend sa grosse voix et dit : « je *déclare* qu'il ne fallait pas me stigmatiser pour avoir dit que, dans les catacombes, on trouvait des » tombes de vendeurs d'*huile* (il supprime, et pour cause, *de poisson*) » et d'*épiciers*. » Puis s'appuyant de saint Crépin et de saint Crépinien, il demande s'il ne pouvait pas y avoir des *épiciers* parmi les chrétiens. — Mais M. Didron, ce n'est pas de cela qu'il s'agit et je suis encore obligé de vous ramener à la vraie question. Je trouve une pierre dans les catacombes, j'y vois plusieurs symboles bibliques, et entre autres un Poisson et le monogramme du Christ; à l'exemple de toute l'antiquité chrétienne et de tous les archéologues modernes, j'épèle ces signes et je lis : *je suis* CHRÉTIEN. Vous, M. Didron, vous voulez lire ces signes mieux que tous les autres; vous en changez d'abord l'ordre, vous en supprimez les principaux, et puis vous lisez : *Je suis* ÉPICIER. Voilà toute la question, il s'agit de la signification des signes et symboles, inscrits sur la tombe, et non de la profession du mort.

M. Didron veut bien convenir que le texte sur *la Trinité* ne se trouve pas dans Platon, et nous apprend que c'est du mont Athos qu'il l'a apporté. Mais au lieu de me remercier de l'avoir aidé à rectifier une erreur dans son livre, il tourne son aveu en menaces contre moi. Il avait dit, avec ce ton décidé qui le distingue : « *Deus Trinus unus*, dit Lactance (texte faux jusqu'à preuve contraire); » puis en note : « La philosophie antique, par l'organe de Platon, dans le » *Timée* avait déjà dit : « *L'unité est divisée en trois et la trinité est* » *réunie en un* (p. 147). » Choqué de cette assertion, qui donne gain de cause à M. Leroux et à toute l'école humanitaire qui prétendent que nous avons emprunté à Platon le dogme de la Trinité, je lui avais humblement demandé dans quelle page du *Timée* se trouve cette assertion. Voici sa réponse (suivez, ami lecteur, si vous le pouvez,

l'ordre logique du raisonnement de M. Didron) : « *Qu'il se nomme » ce savant...... et alors je lui dirai où j'ai trouvé le texte sur la » Trinité.* » Et sans attendre que je me sois nommé il continue : « C'est du mont Athos que je l'ai apporté et non à M. Pierre Leroux » que je l'ai emprunté. » En vérité avais-je tort de ne pas trouver dans le *Timée* un texte qui se trouve *au mont Athos ?* et pour un homme aussi franc, aussi ouvert que M. Didron, n'est-ce pas une manière *légèrement oblique* de dire : J'ai eu tort de citer *le Timée de Platon..... ?* Jugez-en, ami lecteur.

Enfin M. Didron en vient à ses *Annales archéologiques*, m'accuse de *ne pas les aimer*, et pour en garantir l'orthodoxie, cite la souscription de Mgr l'archevêque de Tours. C'est un habile homme que M. Didron, et M. le directeur des *Annales de philosophie* s'est montré bien libéral envers lui, en insérant dans son journal cette magnifique réclame (avec son bureau d'abonnement, rue d'Ulm, n° 1); mais la vérité est que je ne connaissais pas alors le journal de M. Didron; il m'en est tombé depuis entre les mains le 1er cahier. J'y trouve de belles et nombreuses vignettes, qu'il a pu d'autant plus facilement donner à ses abonnés, que ce sont celles qui sont dans son livre, dont le gouvernement a fait les frais; mais je crois qu'il a tort de se prévaloir de l'approbation de Mgr l'archevêque de Tours, comme il a eu tort de se prévaloir de celle de M. Gaume, et de celle du comité des arts et monumens. M. Didron paraît devoir donner dans ses *Annales archéologiques* une 2e édition abrégée de son *Histoire de Dieu*. Il en publie dans son 1er cahier 12 pages in-4° sur 26 que contient le cahier; dans ces 12 pages sur le *nimbe* et la *gloire* sont reproduites toutes les aberrations que j'ai signalées dans ma précédente lettre et dans celle-ci. Je me permets en particulier de signaler à Mgr l'archevêque de Tours le passage (n. Ier, p. 10 et 11) où M. Didron s'efforce de prouver que la croix inscrite dans le nimbe qui entoure les personnes divines, *ne provient pas de la croix du Calvaire*, mais signifie l'*énergie divine*, qui sort du front et des tempes, comme les *dieux hindous* et *bouddhiques*; — ce croisillon croisé qu'un artiste du 10e ou du 12e siècle a posé sur la porte d'un cimetière, et que M. Didron dit signifier l'*énergie divine* (hindoue) *élevée à sa quatrième puissance*; — l'enfant Jésus qui rayonne par trois aigrettes

de flammes, comme la *Maya hindoue pressant ses mamelles* ; — Jésus-Christ accompagné de son agneau symbolique, comme *le férouer, ou le type symbolique de l'homme chez les Persans*; — Jésus (p. 12) soutenant le monde, et nous *ramenant directement à l'iconographie égyptienne* où nous voyons des personnages, la lune et le soleil, portant ainsi un globe sur la tête (p. 12) ; — le fameux texte tronqué d'Isaïe (p. 14, note 5). — Le *tres vidit et unum adoravit* (p. 15)...... Voilà ce que je me permets de signaler à Mgr l'archevêque de Tours, et je défie M. Didron d'en obtenir une approbation quelconque.

Quant à la *Conquête* qu'il annonce avec tant d'emphase des *faits du* 12[e] *et du* 13[e] *siècle*, je ne puis que lui souhaiter bonne chance. Il me permettra cependant de dire que dans l'état actuel de l'Eglise ce n'est pas là précisément ce qu'il y a de plus important pour les catholiques. Nous savons qu'il y a des personnes qui ne demanderaient pas mieux que de voir nos évêques transformés en *architectes* et nos curés en *maîtres maçons* ; mais tout en approuvant la direction meilleure donnée à l'art catholique, nous croyons qu'il y a mieux à faire que de construire ou réparer les églises matérielles, c'est de pourvoir à la défense et à l'entretien des églises spirituelles, nous voulons dire à la défense et à la propagation de la foi, minée avec tant d'efforts par la philosophie, le panthéisme et la fausse science du siècle.

J'aurais bien d'autres choses à reprendre dans la lettre inconcevable de M. Didron, mais ce serait vous ennuyer, studieux lecteurs; encore quelques mots seulement. — M. Didron m'accuse d'être *de mauvaise humeur* : — il y a bien quoi ; — d'être *peu instruit* : — c'est vrai ; je n'ai pas la science infuse de l'*historien de Dieu* ; — de n'avoir pas fait autant d'ouvrages que lui : — vrai encore ; mon bagage littéraire ne consiste que dans 12 misérables pages de remarques sur l'*Histoire de Dieu* ; — enfin, il m'accuse d'être son *ennemi*, et cela je ne saurais le lui accorder. Votre ennemi, M. Didron, et pourquoi et comment ? je ne suis ni ne veux être de la bibliothèque royale, ni du comité des arts et monumens, je ne désire aucune entreprise d'église pour moi ni pour mes amis, je ne suis rien, ni ne veux rien être; mais j'ai vu ma foi confondue dans un mélange perfide et dangereux avec toutes les théories humanitaires, bouddhiques, païennes,

et je me suis cru obligé de signaler à vous et à mes frères cette tendance qui envahit tous les esprits, même les meilleurs. Si j'avais eu l'honneur de faire partie du comité historique des arts et monumens, je vous aurais averti en secret. Votre livre étant publié, j'ai dû m'adresser au public ; je n'incrimine pas vos intentions ; la déclaration que vous faites que vous êtes prêt *à retrancher ce qui est contre le dogme, vous fait honneur* ; mais il a bien fallu vous le faire voir; d'ailleurs voici un exemple qui m'excuse parfaitement d'avoir agi en *ennemi*. Si vous avez de vrais amis, ce sont bien les rédacteurs de l'*Univers*. C'est à ce journal que vous devez la réputation telle quelle que vous possédez ; or, voici ce que je lis dans ce journal le lendemain du jour où un de vos amis et collaborateurs avait parlé de votre *Histoire de Dieu* : « Dans le compte-rendu d'un ouvrage consacré à » l'*Iconographie chrétienne*, quelques personnes ont peut-être re- » marqué certain passage d'une *théologie fort peu exacte*. Nous les » prions de ne pas trop s'en formaliser. Quand il s'agit d'archéologie, » d'iconographie, etc., etc., nous avons l'habitude de nous en rappor- » ter pleinement à nos savans collaborateurs, dont la compétence en » ces matières est universellement reconnue. Si *parfois le sujet les » entraîne à quelque excursion sur le terrain du dogme, tout le » monde sait que ce n'est pas là leur affaire, et qu'ils n'ont pas » la prétention* (M. Didron l'a bien eue un peu par-ci par-là) *de » parler en théologiens*. Il serait donc injuste de les juger en toute » rigueur pour des expressions comme celles-ci : *Le Dieu de l'amour* » et *le Dieu de l'intelligence*, ou de se scandaliser parce que, trom- » pés par certains passages de quelques Pères, il se sont mépris sur » un point de doctrine relatif aux noms sacrés que, par une significa- » tion et une imposition particulière, la théologie catholique donne à » la seconde et à la troisième personne de la très sainte Trinité, bien » qu'en soi ces noms appartiennent à l'essence divine et soient com- » muns aux trois personnes. » (*Univers*, 6 juin 1844.)

Voilà, M. Didron, comment parlent vos amis ; c'est une manière polie de dire: Occupez-vous d'architecture, mais ne vous mêlez pas de théologie. Je ne vous dis pas autre chose.

Et présentement, il ne me reste qu'à vous prier, ami lecteur, de me pardonner une aussi longue réponse. Je ne sais si vous m'aurez

absous pendant cette lecture; mais il me semble à moi qu'il s'agit ici, non d'une question d'art ou de pure science, mais du fond même de nos croyances. En plusieurs parties de son livre, M. Didron nous a paru fournir (à son insu, je le crois fermement), les preuves monumentales et artistiques des théories de MM. Leroux et Quinet. A la vue de ces rapprochemens jetés là sans explication, à la vue de ce naturalisme, de ce symbolisme antiques accolés à nos dogmes, et présentés avec la recommandation de l'autorité ecclésiastique et laïque, j'ai vu des prêtres même s'arrêter interdits, de nombreux jeunes gens ébranlés dans leur foi, et j'ai cru que je devais signaler ce danger; c'est le seul mobile qui a conduit ma plume novice et ignorée. Je sais que de vrais savans, que les membres les plus distingués de l'épiscopat lisent *les Annales de philosophie chrétienne*; qu'ils me jugent, et avisent mieux que moi à rétablir les vraies doctrines. Quant à vous, M. Didron, si vous voulez continuer ce débat j'y consens de bon cœur, d'autant plus que je vais me rapprocher de Paris; je ne suis pas, il est vrai, aussi bien préparé que vous; je n'ai que très peu d'encre dans mon écritoire, très peu de science, très peu de tems; le peu que j'ai pourtant je le mets charitablement à votre disposition; mais ayez la bonté de laisser mon nom dans son obscurité et son oubli.

S. H.

Archéologie Catholique.

OUVERTURE DE LA CHASSE QUI RENFERME LE CORPS DE CHARLEMAGNE, A AIX-LA-CHAPELLE.

Charlemagne est une des plus grandes gloires de la France et l'on pourrait dire du Catholicisme, nous devons donc à nos lecteurs de leur communiquer les détails suivans sur l'examen nouveau qui vient d'être fait de ses précieuses reliques ; c'est un prêtre français, et il faut bien le dire, c'est un jésuite, qui est allé visiter le grand empereur, et sauver de la poussière et peut être d'une complète destruction les ossemens vénérés et les belles tapisseries qui les recouvrent. Nos lecteurs se souviennent aussi sans doute que M. l'abbé Martin est l'un des deux auteurs de la belle *monographie de la cathédrale de Bourges ;* c'est à lui que l'on doit les dessins qui sont expliqués par M. l'abbé Cahier, bien connu aussi de nos lecteurs.

Le récit suivant est extrait de l'*Ami de la religion* auquel il a été d'abord communiqué. A. B.

« Je viens de lire dans votre numéro 3828 quelques lignes sur une découverte des ossemens de Charlemagne, faite à Aix-la-Chapelle. Vous tenez trop à maintenir la réputation d'exactitude historique si justement acquise à l'*Ami de la Religion*, pous ne pas accueillir avec plaisir quelques renseignemens plus vrais sur ce qui s'est passé ; et il m'est d'autant plus aisé de vous les offrir, que la tombe de Charlemagne a été ouverte uniquement en ma faveur. Je puis également vous parler en témoin oculaire des fouilles pratiquées dans la cathédrale par M. d'Olfers ; et qu'il me soit permis de le faire avec quelques détails. Tout ce qui touche la dépouille mortelle d'un homme qui est resté une des plus grandes gloires de la France et du monde, ne peut être sans intérêt pour vos graves lecteurs.

» Nul n'a jamais révoqué en doute, ainsi qu'on paraît le supposer, l'existence du corps de Charlemagne dans la grande châsse romane placée autrefois au fond du chœur, derrière le grand autel, et con-

servée aujourd'hui dans le trésor. Quoi qu'il en soit des poétiques descriptions qui se lisent en plusieurs chroniques estimées, relativement à la manière triomphale dont le corps du grand monarque aurait été disposé dans son sépulcre où Othon III l'aurait, dit-on, découvert en 1001, assis sur un trône d'or, la couronne en tête, couvert du manteau impérial, la main gauche appuyée sur un riche évangéliaire et tenant de l'autre un sceptre d'or : ce qu'il y a de certain, c'est que Frédéric Barberousse, ayant obtenu de l'anti-pape Pascal la canonisation de Charles, releva ses ossemens au milieu d'un grand concours d'évêques, afin de les offrir à la vénération des peuples. Or, on sait que l'usage universel était de renfermer les reliques, à cette occasion, dans des châsses d'autant plus splendides que le donateur était plus magnifique et le saint plus vénéré. Celle qui porte le nom de Charlemagne, à Aix-la-Chapelle, a dû être exécutée dans ce but, et achevée sinon sous Frédéric, du moins peu d'années après lui, à ne s'en tenir qu'aux simples inductions archéologiques, puisque le style de la grande couronne de lumière qui porte les noms de cet empereur et de sa seconde femme Béatrix, est le même roman fleuri qui s'épanouit sur la châsse, et que les bas-reliefs de l'une présentent les mêmes profils que les sujets gravés de l'autre. D'ailleurs tous les historiens de l'Eglise étaient d'accord sur ce point, depuis les Noppius, les de Beck et les Meyer, jusqu'au dernier qui vit encore, le docte abbé Quix, qui a bien voulu nous faire part du fruit de ses longues études locales. Je n'avais donc pour ma part aucun doute sur ce fait : mais cette certitude ne diminuait aucunement ma curiosité ; elle l'excitait au contraire. J'étais vivement désireux de m'assurer que les reliques de saint Léopard, déposées par Frédéric dans le même cercueil, ainsi que l'affirmait de Beck, n'étaient pas confondues avec celles de Charlemagne. Je voulais confronter ces derniers ossemens avec ceux que l'on conserve séparément dans trois reliquaires du 14e, du 15e et du 16e siècles, afin de constater l'identité du corps. Enfin je n'étais pas sans espoir de rencontrer dans l'intérieur de la châsse quelque acte antique jetant un nouveau jour sur les faits, ou de trouver du moins les précieuses étoffes que le magnifique Frédéric devait avoir employées pour ensevelir celui qui était de sa part l'objet de tant d'admiration et d'amour.

» J'osai donc solliciter du chapitre d'Aix une faveur inouie, à laquelle je ne pouvais avoir d'autres droits que le désir et l'espérance de contribuer par quelques travaux d'histoire et d'art à faire mieux connaître l'incomparable trésor de la basilique Carlovingienne [1]. Mon indiscrète demande rencontra une bienveillance que je ne saurais assez reconnaître. M. le prévôt Claëssen consentit à ce que la châsse fût descendue de la place élevée où elle se conserve, et voulut présider lui-même à son ouverture. Nous eûmes beaucoup de peine à découvrir le secret de la construction. En vain, les premières plaques d'émail enlevées, cherchions-nous à pénétrer dans les jointures des épaisses planches de chêne; nous les trouvions partout fortement assemblées. Ce fut seulement après deux heures de recherches, que le mot de l'énigme se rencontra. Les ouvertures avaient été pratiquées au milieu de chaque versant du toit, et les portes qui les fermaient se trouvaient fixées par des liens de fer sous les plaques de cuivre. Quand ces liens eurent été détachés, ce ne fut pas sans un religieux saisissement que nos regards avides pénétrèrent dans l'intérieur. Nous y aperçûmes d'abord une feuille de parchemin, puis des étoffes et des ossemens disséminés, la plupart d'une bonne conservation. Le parchemin était un acte du chapitre qui remontait à l'époque de Louis XI, et constatait que l'os de l'avant-bras avait été extrait de la châsse à la demande de ce prince, pour être placé dans un reliquaire dû à sa libéralité. L'avouerai-je ? Je brûlais d'envie de tenir entre les mains les étoffes dont j'entrevoyais le dessin et les couleurs, et qui me semblaient accuser par la grandeur du style l'époque du rival de Philippe-Auguste; mais une main du 19e siècle pouvait-elle bien, sans frisson, remuer les cendres d'un Charlemagne, de celui dont le nom s'accole à ceux d'Alexandre, de César, de Napoléon, et reste, à mon avis, le plus grand de tous? Nous eûmes cette audace. Il fallait bien d'ailleurs examiner en détail l'état de ces augustes restes pour en dresser procès-verbal, et procéder à la confrontation désirée.

» On eut bientôt la garantie que la châsse renfermait seulement un

[1] Un de nos hommes d'Etat les plus distingués, qui partage entre l'histoire et l'art les loisirs que lui permet la politique, m'exprimait dernièrement, à Aix, la conviction que ce trésor est le plus précieux de l'Europe.

corps, auquel il ne manquaît, à peu de chose près, que les grands ossemens conservés à part. On vit aussi que les traditions appuyées sur Eginhart relativement à la haute stature du grand homme n'avaient rien d'exagéré : son fémur fut trouvé de 52 centimètres.

» Il nous restait à étudier de près ces étoffes contemporaines de nos plus grands monumens, et dont l'ornementation devait d'autant plus exciter notre intérêt que chaque branche particulière de l'art a eu ses traditions et gardé son faire propre, ainsi que nous le voyons dans la sculpture en pierre et dans les ivoires, dans la peinture sur verre, la peinture en émail et celle des manuscrits. Pour développer ces étoffes à loisir, nous enlevâmes avec le plus grand soin la poussière sacrée dont elles étaient couvertes ; je pus alors en prendre des calques précis.

» L'une (il ne s'en trouvait que deux) était ornée de fleurs rouges, bleues, blanches, vertes et jaunes, sur un fond violet, et tissue en soie, mais d'un caractère artistique moins prononcé : c'est elle qui renferme en ce moment la dépouille de Charlemagne soigneusement enveloppée.

» L'autre tissue en soie et en fil nous apparut magnifique de forme et d'harmonie de couleurs. Sur un fond rouge amaranthe étaient semés de larges ovales, au centre desquels s'avançaient des éléphans richement caparaçonnés.

» Les broderies des encadremens et la rose jetée au centre des vides laissés entre les ovales, rappelaient ces crêtes fleuronnées qui se découpent sur les châsses du 12e siècle ; au-dessus et au-dessous des éléphans, se dessinaient, sur les fonds, des végétaux que l'on eût dit avoir servi de type aux arbres de Jessé que nous admirons à Saint-Denis et à Chartres. L'effet général avait quelque chose de celui des vases étrusques. D'où provenait ce splendide travail ? Etait-ce un produit de l'Allemagne ? Frédéric l'avait-il fait venir de l'Italie ou de la Sicile ? Etait-ce un ouvrage latin, grec ou arabe ? Notre faible science hésitait quand tout à coup une inscription se découvre, une inscription tissue dans l'étoffe : elle était écrite en grec, mais en grec du moyen âge. Faut-il le dire ? elle nous refusa d'abord son secret. Je me plais ici à rendre hommage à la bienveillance d'un membre de l'Institut, qui passe à bon droit pour un des plus habiles hellénistes

d'Europe. M. Hase, à qui je fis aussitôt parvenir un calque de l'inscription, n'eut besoin que d'une seconde pour en donner l'explication. L'étoffe avait été commandée par le maître du palais de Constantinople, et exécutée dans les manufactures impériales, en faveur d'un gouverneur de Négrepont.

» Rester l'unique possesseur d'un dessin d'aussi grand prix m'eût semblé de l'égoïsme : j'en fis prendre une copie, à la demande de M. d'Olfers, pour qu'il pût en faire hommage à Sa Majesté le roi de Prusse ; et j'autorisai M. de Hafner à le reproduire dans le bel ouvrage qu'il publie à Manheim, sur les costumes du moyen-âge, sans renoncer toutefois à l'imprimer moi-même.

» Cette belle étoffe n'est pas la seule que nous ayons découverte. Malgré tous les chocs que la jolie ville d'Aix, placée sur la principale route de l'Europe, a pu recevoir dans les grands conflits du dernier demi-siècle, le vigilant amour de ses habitans pour leur trésor avait toujours su le soustraire au vandalisme des vainqueurs. Je le savais et j'en étais encore plus porté à soupçonner que plusieurs objets précieux attendaient au fond des vieilles armoires le regard de l'antiquaire. En effet, il se rencontrait quelque part une caisse en bois de chêne remplie de saintes reliques, de celles probablement que l'on aura retirées des nombreux autels aujourd'hui détruits : quelques-unes étaient enveloppées dans des soieries des 11e et 12e siècles de la plus grande beauté. Pourquoi faut-il qu'il soit si difficile de faire jouir le public de ces trésors sans s'exposer à de pénibles sacrifices ? Il serait digne des gouvernemens d'apprécier les grands travaux qui remplissent véritablement de grands vides, et de favoriser d'une manière spéciale ceux qui ajoutent des valeurs inconnues et importantes à la somme de matériaux que chaque siècle met en œuvre, pour créer l'art qui le caractérisera dans l'avenir.

» La châsse de Charlemagne était refermée, quand arriva M. d'Olfers, dont le voyage avait pour but des fouilles à pratiquer sous le sol de l'église. Voici à quelle occasion. Durant l'hiver dernier, M. le prévôt Claëssen, ayant fait creuser sous celle des arcades du portique qui est contiguë à la sacristie, avait découvert un caveau renfermant un cercueil en plomb : mais les recherches s'étaient arrêtées là ; car le roi avait exprimé le désir d'être averti des premières découvertes

avant qu'on passât outre. Le conseiller intime, directeur-général des musées de Berlin, venait de sa part pour faire ouvrir le cercueil, avec l'autorisation de l'Ordinaire, et continuer les fouilles.

» Nous y avons consacré une partie des nuits d'octobre. Un savant distingué, qui a publié une notice pleine d'une rare érudition sur le palais de Charlemagne à Aix, et qui prépare, depuis dix années de recherches, un travail sur la basilique carlovingienne, M. le professeur Bock, s'était joint à nous, ainsi qu'un jeune prince dont le nom doit être doublement cher aux amis de la religion et de l'art, M. le comte de Furstemberg, qui décore en ce moment, avec une splendeur digne d'un souverain, son église d'Apollinarisberg. Nous espérions posséder aussi Mgr le coadjuteur de Cologne, dont on sait les travaux archéologiques : malheureusement, il avait alors à remplir un douloureux devoir auprès de sa mère mourante.

» Pour se rendre compte de nos fouilles, qu'on veuille bien se rappeler le plan de l'église. Il forme au centre un octogone entouré de deux portiques intérieurs superposés, lesquels sont renfermés dans un mur polygonal à seize angles. Vis-à vis de la principale entrée, trois faces de ce mur ont été enlevées pour ouvrir les portiques sur le chœur plein de magnificence, bâti à la fin du 15ᵉ siècle. L'entrée est formée d'un porche surmonté d'un étage, ainsi que les portiques intérieurs. Son rez-de-chaussée était jadis ouvert sur la voie publique, et c'était dans un des angles que se voyait avant la révolution le tombeau du grand artiste à qui l'on doit la construction du chœur. Gérard Chorus fut au même degré homme de bien et homme de génie ; ses compatriotes eurent pour lui autant d'amour que d'admiration, et vraiment, c'est beaucoup dire à leur louange et à la sienne. La reconnaissance publique fut portée jusqu'à fonder à perpétuité une lampe qui devait rester nuit et jour allumée devant sa tombe. Nous avons trouvé et religieusement recueilli ses cendres éparses, pour les renfermer dans une caisse de plomb, et les replacer au même endroit.

» A peu de distance de l'entrée, et au sud de l'église, se trouve la chapelle Hongroise. D'anciennes fouilles, décrites par les vieux historiens d'Aix, avaient fait découvrir, vers le centre, un grand bassin en pierre, regardé par les uns comme un des bains romains restaurés par Charlemagne, et estimé par d'autres un baptistère chrétien. L'ex-

ploration de cette partie et de quelques autres a été remise à l'époque des grandes restaurations qui se préparent ; mais nous avons trouvé sous la voûte du portique la plus rapprochée de la chapelle dont je parle, de larges briques romaines qui ne nous ont pas permis d'hésiter entre les deux opinions. La première s'est trouvée en outre pleinement confirmée par une fouille faite au centre même du dôme. On voit aujourd'hui en cet endroit, et au niveau du sol, une vaste table de marbre noir sur laquelle se lit une inscription pleine de grandeur en sa brièveté :

CARLO MAGNO.

Que couvrait ce marbre? N'était-ce pas dans ce centre de l'édifice qu'avait été creusé le mystérieux caveau, à la voûte dorée, où, selon les chroniqueurs, Charles, grand dans la mort comme il l'avait été dans la vie, avait, durant 351 ans, depuis la fin de 814 jusqu'en 1166, continué de tenir le sceptre de sa main glacée, et porté, sans céder sous le poids, la couronne impériale? Les traditions locales, les récits même venaient confirmer cette présomption vraisemblable. Un vieillard nonagénaire nous cita sur les lieux la conviction des vieillards qu'il avait entendus dans sa jeunesse. Mieux que cela, nous trouvons l'architecte qui avait à s'accuser d'avoir enlevé dans le chœur au tombeau d'Othon III, la large table de marbre ; il tenait de la bouche de l'évêque d'Aix sous Napoléon, Mgr Bertholet, qu'une fouille pratiquée sous ses yeux en cet endroit avait réellement fait découvrir le sépulcre de Charles.

» Ces renseignemens pris, on se met à l'œuvre ; mais chose étrange, point de caveau, et point d'indice qu'il en eût jamais existé ! Seulement, à une profondeur de deux mètres, et dans la direction de la chapelle Hongroise, c'est-à-dire du nord au sud, nous trouvâmes un canal de bains romains en briques larges et épaisses ; et au-delà un mur allant de l'est-sud-est à l'ouest-nord-ouest, sans nul rapport possible avec l'église. La question du caveau n'est pourtant pas entièrement résolue, puisque la partie orientale de l'église n'a pas encore été explorée.

» Notre avide curiosité fut au contraire consolée aux deux extrémités des portiques intérieurs, sous les voûtes d'arrête qui touchent les trois arcades ouvertes sur le chœur. Le cercueil en plomb, entrevu

duran l'hiver précédent, à droite en entrant, était précisément celui de Léopard dont nous avions vainement cherché les cendres dans la châsse de Charlemagne. L'inscription suivante était gravée sur un des versans du couvercle :

> Clauditur hic magnus Leopardus nomine clarus
> Cujus ab obsequio regnabat tertius Otto.

» Le tombeau correspondant était celui de sainte Couronne : nous lûmes, à la même place, sur la châsse de plomb :

> Clauditur hoc tumulo martyr Corona benigna
> Tertius hic Cesar quam ducens conderat Otto.

» Mais désappointement cruel ! Malgré des murs de 80 centimètres d'épaisseur, revêtus à l'intérieur d'un ciment aussi dur que le grès, l'humidité avait pénétré dans les deux caveaux mal protégés par les grandes assises qui les couvraient. Les saints corps qui avaient déjà reposé quelques siècles dans les catacombes de Rome, avant de prolonger à Aix un sommeil de 800 ans, étaient tombés en poussière, et il en était de même des précieuses étoffes qui les avaient sans doute jadis entourés.

» Voilà, Monsieur, dans toute leur vérité, les faits si étrangement traduits par les organes de la publicité.

» Agréez, etc.

» L'abbé ARTHUR MARTIN. »

Nouvelles et mélanges.

A nos vénérables frères les patriarches, primats, archevêques et évêques.

GRÉGOIRE XVI, pape.

Vénérables Frères, salut et bénédiction apostolique.

Entre les principaux ressorts que les hérétiques de tout nom s'efforcent de faire jouer contre les enfans de l'Eglise pour détourner leurs esprits de la sainteté de la foi, les Sociétés Bibliques ne tiennent pas le dernier rang. Fondées d'abord en Angleterre, elles se sont de là répandues au loin : nous les voyons conspirer en masse à publier un nombre immense d'exemplaires des livres saints traduits dans toutes les langues, les semer au hasard au milieu des chrétiens et des infidèles, et inviter chacun d'eux à les lire sans guide. Ainsi, ce que saint Jérôme déplorait déjà de son tems, on livre l'interprétation des Ecritures *au babil de la bonne femme, au radotage du vieillard décrépit, à la verbosité du sophiste, à tous* [1], de toutes les conditions, pourvu qu'ils sachent lire : et ce qui est encore plus absurde, et presque inoui, on ne refuse pas cette commune intelligence aux peuplades infidèles.

Vous ne pouvez ignorer, Vénérables Frères, où tendent toutes ces menées des sociétés bibliques. Vous n'avez pas oublié l'avis du Prince des apôtres, consigné dans les sacrées Ecritures, lorsque, après avoir loué les Epîtres de saint Paul, il dit *qu'elles contiennent quelques endroits difficiles à entendre, que des hommes ignorans et sans consistance détournent en de mauvais sens, aussi bien que les autres Ecritures, à leur propre ruine*. Et il ajoute incontinent: *Vous donc, mes chers frères, qui connaissez cela, prenez garde ; n'allez pas, emportés par les égaremens de ces insensés, déchoir de votre fidélité* [2]. Il est donc bien établi pour vous que, dès les premiers âges de l'Eglise, ce fut là un art commun aux hérétiques : répudiant l'interprétation traditionnelle de la parole de Dieu et rejetant l'autorité de l'Eglise catholique, ils altèrent de *leur main* les Ecritures, ou en corrompent *le sens par leur interprétation* [3]. Vous n'ignorez pas non plus quelle sollicitude, quelle sagesse est nécessaire pour transporter fidèlement dans une autre langue les paroles

[1] *Epist.* LIII, n. 7, *ad Paulinum*, t. I, p. 275, edit. Vallarsii.

[2] IIe de saint Pierre, III, 16, 17.

[3] Tertullien, liv. *de Prescriptionibus adversùs hœreticos*, c. XXXVII, XXXVIII, édit. de Migne, t. II, col. 50 et 51.

du Seigneur. Qu'y a-t-il donc de surprenant si, dans ces versions multipliées par les sociétés bibliques, on insère les erreurs les plus graves, grâce à l'imprudence ou à la mauvaise foi de tant d'interprètes, erreurs que la multitude et la diversité des traductions tient longtems cachées pour la ruine de plusieurs? Mais qu'importe à ces sociétés bibliques si ceux qui doivent lire leurs traductions tombent dans une erreur ou dans une autre, pourvu qu'ils s'accoutument insensiblement à s'attribuer une interprétation libre des saintes Ecritures, à mépriser les traditions divines des Pères conservées dans l'Eglise catholique, à répudier même l'autorité enseignante de l'Eglise?

Aussi les membres de ces sociétés ne cessent de poursuivre de leurs calomnies l'Eglise et le saint Siége, comme si, depuis plusieurs siècles, il s'efforçait de défendre au peuple fidèle la connaissance des Ecritures sacrées. Et cependant, combien de preuves éclatantes du zèle singulier que, dans ces derniers tems même, les souverains pontifes et, sous leur conduite, les évêques catholiques ont mis à procurer aux peuples une connaissance plus étendue de la parole de Dieu écrite et transmise par la tradition! A cela se rapportent d'abord les décrets du concile de Trente par lesquels non-seulement il est enjoint aux évêques de veiller à ce que *les sacrées Ecritures et la loi divine*[1] soient plus fréquemment expliquées dans leurs diocèses; mais de plus, enchérissant sur une institution due au concile de Latran[2], il fut réglé que, dans chaque église cathédrale ou collégiale des grandes cités et des principales villes, il y eût une prébende théologale, et qu'elle fût conférée à des personnes parfaitement capables d'exposer et d'interpréter la sainte Ecriture[3]. Ce qui concerne l'érection de cette prébende théologale conformément aux décisions du concile de Trente, et les explications publiques à donner aux clercs et au peuple par un chanoine théologien fut traité ensuite dans plusieurs synodes provinciaux[4], et dans le concile romain de l'année 1725[5], où avaient été convoqués par le pape Benoît XIII, notre prédécesseur d'heureuse mémoire, non-seulement les évêques de la province Romaine, mais aussi plusieurs des archevêques, évêques et autres ordinaires des lieux qui relevaient immédiatement du Saint-Siége[6]. De plus, le

[1] Sess. XXIV, c. 4, *de Reformatione*.

[2] *Concile de Latran*, année 1215, sous Innocent III, chap. XI, lequel a été inséré dans le corps du *Droit canon*, chap. IV, *de Magistris*.

[3] *Concile de Trente*. Sess. V, c. I, *de Reformatione*.

[4] *Concile de Milan*, I. de l'an 1565, par. I, tit. 5 *de Præb. Theol.*, — *de Milan*, V. an 1579, par. III, tit. 5 *quæ ad Beneficior. collat. attin.*; — *d'Aix*, an. 1585, tit. *de Canonicis*, — et dans plusieurs autres.

[5] Tit. 1, chap. VI et suivants.

[6] Voir les *Lettres de convocation* de ce concile du 24 décembre 1724.

même souverain pontife, pour un motif semblable, établit plusieurs statuts dans des lettres apostoliques adressées notamment à l'Italie et aux îles adjacentes [1]. Et vous, nos Vénérables Frères, qui, aux tems voulus [2], avez coutume d'informer le Saint-Siége de l'état de chaque diocèse, vous connaissez les réponses données par notre *congrégation du concile* à vos prédécesseurs, et réitérées souvent à vous-mêmes. Vous savez assez combien le Saint-Siége s'empresse de féliciter les évêques qui ont dans leurs prébendes des théologiens dignes interprètes des saintes Ecritures; combien il excite et anime la sollicitude pastorale, si quelque chose manque à l'exécution.

Quant à ce qui regarde les traductions de la Bible, déjà depuis plusieurs siècles, les évêques ont dû s'armer bien des fois d'une grande vigilance, en les voyant lues dans des conventicules secrets, et répandues avec profusion par les hérétiques. C'est à cela qu'ont trait les avertissemens et les clauses de notre prédécesseur de glorieuse mémoire Innocent III, relatives à certaines réunions secrètes d'hommes ou de femmes tenues dans le diocèse de Metz, sous le prétexte de vaquer à la piété et à la lecture des livres saints [3]. Bientôt après nous voyons des traductions de Bibles condamnées en France [4] et en Espagne avant le 16e siècle [5]. Mais il fallait user d'une vigilance nouvelle avec les hérésies de Luther et de Calvin. Assez audacieux pour vouloir ébranler la doctrine immuable de la foi par la diversité presque incroyable des erreurs, leurs disciples mirent tout en œuvre pour tromper les ames des fidèles par de fautives explications des saintes lettres et de nouvelles traductions, merveilleusement aidés dans la rapidité et l'étendue de leur débit par l'art naissant de l'imprimerie. Aussi dans les règles que rédigèrent les Pères choisis par le concile de Trente, qu'approuva notre prédécesseur Pie IV d'heureuse mémoire [6], et qui furent inscrites en tête de l'*index des livres défendus*, il est expressément statué de ne permettre la lecture d'une traduction de la Bible qu'à ceux qui sembleront devoir y

[1] Const. *Pastoralis Officii*, du 14 des Calend. de juin de l'an. 1725.

[2] D'après la const. de Sixte V, *Romanus pontifex* du 13 des Calend. de janvier 1525, et la const. de Benoît XIV, *Quod Sancta* du 9 des Calend. de déc. 1740, dans le tom. I du *Bull.* du même pontife, et d'après l'*instruction* qui se trouve à l'*appendice* de ce tome.

[3] Voir les trois lettres écrites aux fidèles de Metz et à leur évêque et chapitre, ainsi qu'aux abbés de Citeaux, de Morimont et de la Crète, qui forment les Lettres 141 et 142 du liv. II, et la 235e du liv. III de l'édition de Baluze.

[4] Dans le concile de Toulouse de l'an 1229, can. 14.

[5] D'après le témoignage du cardinal Pacecco au concile de Trente, dans l'*histoire* de ce concile de Pallavicin, liv. VI, c. 12, tome II, édit. de Migne.

[6] Dans la constitution *Dominici Gregis* du 24 mars 1564.

puiser *l'accroissement de la piété et de la foi*[1]. Cette règle, environnée de nouvelles clauses, à raison de l'astuce persévérante des hérétiques, fut interprétée par Benoît XIV en ce sens, qu'on pouvait regarder comme permise la lecture des traductions *approuvées par le Siége apostolique*, ou publiées avec *des annotations tirées des Pères de l'Eglise, ou d'interprètes savans et catholiques*[2].

Cependant il se rencontra des adeptes de la secte Janséniste qui, empruntant la logique des Luthériens et des Calvinistes, ne rougirent pas de reprocher à l'Eglise et au Saint-Siége cette sage économie. A leur dire, la lecture de la Bible était utile et nécessaire à chaque fidèle en tout tems et partout : aucune autorité n'avait donc le droit de l'interdire. Cette audace des Jansénistes fut condamnée avec vigueur dans deux décisions solennelles que portèrent contre leurs doctrines, aux applaudissemens de tout l'univers catholique, deux souverains Pontifes d'heureuse mémoire, Clément XI par sa constitution *Unigenitus*[3] de 1713, et Pie VI par la constitution *Auctorem Fidei*[4] de 1794.

Ainsi, les Sociétés bibliques n'étaient pas encore établies, et déjà les décrets mentionnés avaient prémuni les fidèles contre l'astuce des hérétiques, voilée sous le zèle spécieux de propager la connaissance des Ecritures. Pie VII notre prédécesseur de glorieuse mémoire, vit ces Sociétés naître et se fortifier par leur accroissement : il ne cessa de résister à leurs efforts par ses nonces apostoliques, par des lettres, des décrets rendus dans diverses congrégations des cardinaux[5], par deux lettres pontificales adressées aux archevêques de Gnesne[6] et de Mohiloff[7]. Léon XII signala les manœuvres des Sociétés bibliques, dans sa *Lettre encyclique* du 5 mai 1824, adressée à tous les évêques de l'univers catholique ; c'est ce que fit aussi Pie VIII, dans l'*Encyclique* du 24 mai 1829. Nous enfin, qui avons succédé à sa charge, tout indigne que nous en sommes, nous n'avons pas oublié que les mêmes nécessités réclamaient notre sollicitude

[1] Voir les Règles III et IV de l'*Index*.

[2] Dans les additions à la IVe de ces Règles, d'après le décret de la Congréga- de l'Index, du 17 juin 1757.

[3] Dans la condamnation des propositions de Quesnel, depuis le n° 79 jusqu'au n° 85.

[4] Dans la condamnation de la proposition 67 du faux concile de Pistoie.

[5] En particulier par la *Lettre* de la Congrégation de la Propagande aux vicaires apostoliques de la Perse, de l'Arménie et des autres pays de l'Orient, du 3 août 1816, et par le *décret* sur toutes ces versions de la Congrégation de l'Index, du 23 juin 1817.

[6] Du 1er juin 1816.

[7] Du 4 septembre 1816.

pastorale. Nous avons tenu surtout à rappeler aux fidèles la règle déjà établie relativement aux traductions de la Bible [1].

Mais nous devons aussi, nos Vénérables Frères, vous féliciter vivement de ce qu'excités par votre piété et votre sagesse, soutenus par les lettres de nos prédécesseurs, vous n'avez pas négligé d'avertir au besoin le troupeau fidèle, pour le prémunir contre les piéges tendus par les Sociétés bibliques. Ce zèle des évêques, uni à la sollicitude du Saint-Siége, a été béni du Seigneur : avertis du mal, plusieurs catholiques imprévoyans qui favorisaient les Sociétés bibliques, se sont retirés ; et le peuple a été presqu'entièrement préservé de la contagion qui le menaçait.

Cependant, les sectaires bibliques se promettaient un grand honneur, dans l'espoir d'amener les infidèles à une profession quelconque du nom chrétien, par la lecture des Livres saints traduits en langues vulgaires ; ils s'efforçaient par leurs missionnaires et leurs colporteurs de distribuer ces Livres en grand nombre dans ces pays, de les imposer même à ceux qui ne les voulaient point. Mais ces hommes qui prétendaient propager le nom chrétien, à l'aide de moyens que n'avait point sanctionnés Jésus-Christ, n'ont réussi qu'à jeter de nouveaux obstacles sur les pas des prêtres catholiques envoyés vers les nations par ce Saint-Siége, et qui n'épargnaient aucuns travaux pour enfanter à l'Eglise de nouveaux fils, par la prédication de la parole de Dieu et l'administration des sacremens ; prêts même pour le salut des peuples, et en témoignage de la foi, à prodiguer leur sang dans les plus cruels supplices.

Parmi ces sectaires ainsi trompés dans leur attente, et qui se rappelaient avec dépit les sommes immenses employées à mettre au jour leurs Bibles et à les répandre sans fruit, il s'en est rencontré naguère qui ont donné à leurs artifices une direction nouvelle, pour atteindre surtout les Italiens et les citoyens de notre Rome elle-même. Des nouvelles et données récentes nous apprennent que plusieurs hommes de diverses sectes se sont réunis l'an dernier à New-York, en Amérique, et que, la veille des ides de juin (le 12), ils ont formé une Société, dite l'*Alliance chrétienne*, destinée à s'accroître de toute sortes d'adeptes ou d'autres sociétés auxiliaires, dans le but commun de répandre parmi les Romains et les habitans du reste de l'Italie, l'esprit de liberté religieuse, ou plutôt le parti insensé de l'indifférence en matière de religion. Ils avouent que, depuis plusieurs siècles, les institutions de Rome et de l'Italie ont eu un si grand poids, que rien de grand ne s'est fait dans le monde qui n'ait eu son principe dans cette ville-mère : toutefois, ce n'est point dans le siége suprême de Pierre, établi en cette ville par les conseils divins, qu'ils trouvent la source de cette prépondérance, mais plutôt dans quelques restes de l'ancienne domination romaine maintenus par la puissance usurpée, comme

[1] Voir l'*avis* joint au décret de la Congrégation de l'Index, du 7 janv. 1836.

ils parlent, de nos prédécesseurs. Ainsi résolus à doter tous les peuples de la liberté de conscience ou plutôt de la liberté de l'erreur, de laquelle, selon eux, dériveraient comme de leur source la liberté politique et l'accroissement de la prospérité publique; ils croient toutefois ne rien pouvoir, s'ils n'ont agi d'abord sur les Italiens et les citoyens Romains, dont l'autorité et le suffrage les appuieraient ensuite auprès des autres nations. Et ils ont la confiance d'arriver d'autant plus facilement à leur but, que, parmi le grand nombre d'Italiens répandus en diverses contrées et par toute la terre, plusieurs revenant dans leur pays, enflammés déjà de l'amour de la nouveauté, ou corrompus dans leurs mœurs, ou assouplis par l'indigence, on les induirait sans peine à s'enrôler dans la Société, ou du moins à lui vendre leur concours. Ils ont donc mis tous leurs soins à ramasser de toutes parts les Bibles falsifiées et traduites en langue vulgaire, à les faire passer secrètement entre les mains des fidèles, à répandre en même tems d'autres mauvais livres et libelles, propres à affaiblir dans l'esprit des lecteurs l'obéissance due à l'Eglise et au Saint-Siége, et composés par ces mêmes Italiens, ou traduits d'auteurs étrangers en leur langue maternelle. Parmi ces livres, on signale d'une manière spéciale l'*Histoire de la Réforme*, par Merle d'Aubigné, et les *Mémoires sur la Réforme en Italie*, par Jean Crie. Pour ce qui regarde le genre de ces livres, on comprendra quel il doit être par cela seul, que, d'après les statuts de cette Société, les assemblées particulières destinées au choix des livres ne doivent jamais, dit-on, renfermer deux hommes de la même secte religieuse.

Ces nouvelles n'ont pu que nous affliger profondément, par la considération des dangers que ces sectaires préparaient à la sainte Eglise, non pas en des lieux éloignés de Rome, mais près du centre même de l'unité catholique. Car, bien qu'il ne soit nullement à craindre que le siége de Pierre sur lequel Jésus-Christ notre seigneur a posé les fondemens inexpugnables de son Eglise vienne jamais à faillir, il ne nous faut cependant point cesser de défendre son autorité; et de plus la charge même de notre apostolat suprême nous avertit du compte sévère que le divin chef des pasteurs nous redemandera, et pour l'ivraie qui croîtrait dans le champ du Seigneur, semée par l'homme ennemi pendant notre sommeil, et pour le sang des brebis confiées à notre garde, qui auraient péri par notre faute.

C'est pourquoi, après avoir réuni plusieurs cardinaux de la sainte Eglise Romaine, et examiné gravement et avec maturité toutes ces choses, nous avons résolu de vous adresser à tous, Vénérables Frères, cette Lettre par laquelle nous condamnons de nouveau, en vertu de l'autorité apostolique, toutes les susdites Sociétés bibliques dès longtems réprouvées par nos prédécesseurs; et par une décision de notre apostolat suprême, nous réprouvons de même nommément, et condamnons ladite nouvelle Société de l'*Alliance chrétienne*, fondée l'an dernier à New-Yorck, et toutes autres Sociétés semblables qui pour-

raient s'y être adjointes ou s'y adjoindre à l'avenir. Que tous sachent donc que ceux-là se rendront coupables d'un très grand crime devant Dieu et devant l'Eglise, qui auront osé donner leur nom à quelqu'une de ces mêmes Sociétés, ou leur prêter leur appui, ou les favoriser de quelque manière que ce soit. En outre nous confirmons et renouvelons d'autorité apostolique les susdites prescriptions, dès longtems faites, sur la publication, la propagation, la lecture et la conservation des Livres de la sainte Ecriture, traduits en langues vulgaires. Quant aux ouvrages de tout autre auteur, nous rappelons à la connaissance de tous qu'on doit s'en tenir aux règles générales et décrets de nos prédécesseurs placés en tête de l'*index* des livres prohibés; et qu'ainsi il ne faut pas seulement se garder des livres mentionnés nommément dans cet *index*, mais encore des autres dont il est parlé dans lesdites prescriptions générales.

Pour vous, Vénérables Frères, qui êtes appelés à partager notre sollicitude, nous vous recommandons instamment en Notre-Seigneur de faire connaître et d'expliquer, selon les lieux et les tems, aux peuples confiés à votre charge postorale, les décrets apostoliques et cette présente décision; de faire tous vos efforts pour détourner les brebis fidèles de la susdite Société de l'*Alliance chrétienne*, et de celles qui l'assistent de leurs secours, comme aussi des autres Sociétés bibliques; et de les éloigner de toute communication avec elles. En conséquence, il sera de votre office d'arracher des mains fidèles, soit les Bibles qui auraient été traduites en langue vulgaire contrairement aux sanctions des Pontifes romains, soit tous autres livres proscrits ou condamnés, et de prendre soin que les fidèles eux-mêmes apprennent de vos avertissemens et de votre autorité *quelle nourriture ils doivent regarder comme salutaire, ou comme nuisible et mortelle*[1]. Cependant appliquez-vous tous les jours davantage à la prédication de la parole de Dieu, vous et tous ceux qui ont charge d'ames dans chaque diocèse; et veillez avec plus de soin sur ceux surtout qui sont destinés à enseigner publiquement l'Ecriture sainte, afin qu'ils s'acquittent de cette charge avec diligence et selon la capacité de leurs auditeurs, et que sous aucun prétexte ils n'entreprennent d'interpréter et d'expliquer les saintes Lettres contrairement à la tradition des Pères et au sens de l'Eglise catholique. Enfin, comme c'est le propre du bon pasteur de ne pas seulement protéger et nourrir les brebis qui s'attachent à lui, mais encore de chercher et de rappeler au bercail celles qui s'en seraient éloignées; ainsi sera-t-il de votre devoir pastoral et du nôtre de faire tous nos efforts pour que chacun de ceux qui se sont laissé séduire par ces sectaires et par les propagateurs des mauvais livres, reconnaisse, avec l'aide de Dieu, la griéveté de son péché, et

[1] D'après la prescription de Léon XII, publiée avec le décret de la Congrégation de l'Index, du 26 mai 1825.

s'applique à l'expier par le remède d'une salutaire pénitence. Mais il ne faut point excepter du zèle de la sollicitude sacerdotale ceux qui ont été leurs séducteurs ; bien que leur iniquité soit plus grande, nous ne devons pas laisser de procurer ardemment leur salut par toutes les voies et par tous les moyens qui seront en notre pouvoir.

Au reste, Vénérables Frères, nous demandons une vigilance singulière et plus diligente contre les embuches et les menées des associés de l'*Alliance chrétienne*, à ceux de votre ordre qui gouvernent les Eglises d'Italie ou des autres lieux où les Italiens se rencontrent souvent, mais surtout des pays voisins de l'Italie ou de tous les lieux où il y a des marchés et des ports d'où l'on passe fréquemment en Italie. Car comme c'est là que les sectaires se sont proposé de conduire leurs desseins à terme, il faut aussi que là surtout les évêques travaillent avec nous par un zèle vif et constant à dissiper, avec le secours de Dieu, tous les artifices.

Nous ne doutons point que nos soins et les vôtres ne soient aidés du secours des puissances civiles, d'abord des puissances de l'Italie, soit à cause de leur zèle singulier pour la conservation de la religion catholique, soit parce qu'il ne peut échapper à leur prudence qu'il est souverainement dans l'intérêt public de rendre vaines les entreprises des susdits sectaires ; car il est constant, et une longue expérience du passé a montré que, pour soustraire les peuples à la fidélité et à l'obéissance envers les princes, il n'est point de voie plus assurée que l'indifférence en matière de religion propagée par ces sectaires sous le nom de liberté religieuse. Les associés eux-mêmes de l'*Alliance chrétienne* ne le dissimulent pas; bien qu'ils se disent étrangers à toute excitation à la guerre civile, cependant ils déclarent que le droit d'interpréter la Bible qu'ils revendiquent pour l'homme du peuple, et la liberté des consciences, comme ils l'appellent, répandue dans toute la nation italienne, doivent avoir pour conséquence naturelle la liberté politique de l'Italie.

Mais, ce qui est la première et la plus importante des choses, levons ensemble nos mains vers Dieu, Vénérables Frères, et recommandons-lui autant que nous le pouvons, par l'humilité de nos ferventes prières, notre cause et celle de tout le troupeau et de son Eglise ; invoquons aussi la bénigne intercession du prince des apôtres, saint Pierre, et des autres saints, et surtout de la bienheureuse Vierge Marie, à laquelle il a été donné de détruire toutes les hérésies dans le monde entier.

Enfin, pour gage de notre ardente charité, nous vous donnons avec toute l'affection de notre cœur la bénédiction apostolique, à vous, Vénérables Frères, aux clercs confiés à vos soins et à tous les fidèles laïques.

Donné à Rome, à Saint-Pierre, le lendemain des Nones (le 8) de mai de l'an 1844, de notre pontificat le 14e.

GRÉGOIRE XVI• du nom.

ANNALES
DE PHILOSOPHIE CHRÉTIENNE.

Numéro 56. — Août 1844.

Archéologie Catholique.

ESQUISSE DE ROME CHRÉTIENNE

PAR M. L'ABBÉ GERBET[1].

Invisibilia enim ipsius per ea quæ facta sunt intellecta conspiciuntur.—« Les choses invisibles de Dieu sont aperçues par l'intel-» ligence à travers les œuvres visibles. »—Telle est l'épigraphe, et on pourrait dire aussi le résumé du livre que nous annonçons avec bonheur. Cette sublime pensée de saint Paul est l'expression fidèle non-seulement de *Rome chrétienne*, cette cité de Dieu rendue visible sur la terre, mais aussi du génie de l'écrivain qui a entrepris de la reproduire à nos regards. Il y a en effet dans la pensée et dans le style de M. Gerbet je ne sais quoi de supérieur, j'oserais presque dire, pour me servir de l'expresssion si hardie et si heureuse de M. Lacordaire, je ne sais quoi de *translumineux*, singulièrement propre à cette transfiguration des objets sensibles, et personne mieux que l'auteur du *Dogme générateur de la piété catholique*, ne pouvait nous initier à ce qu'il y a de symbolique, de mystérieux et, comme aurait dit un ancien, de *fatal* dans cette ville deux fois reine du monde et trop souvent envisagée jusqu'ici sous ses côtés purement matériels. Hiérophante inspiré par la foi et par l'amour, nul ne sait soulever d'une main plus discrète le voile du temple, ou en percer d'un œil plus chaste la transparence pour nous laisser entrevoir les profondeurs du sanctuaire. Heureux l'écrivain qui a su mettre ainsi son talent en harmonie avec son sujet !

[1] Vol. in-8°, t. I, au bureau des *Annales de philosophie chrétienne*. Prix : 7 fr. 50.

« J'ai dû choisir, dit-il, parmi les innombrables produits de la
» science, les résultats qui répondent, non aux goûts favoris des anti-
» quaires, mais à la raison et à l'âme de chrétien et de l'homme.
» Mon livre a dû chercher à saisir les choses dans le vif plutôt que
» dans le profond, à les considérer bien moins par le côté qui con-
» duit aux arcanes de l'érudition, que par celui qui permet de mettre
» en relief, sous des formes que d'autres écrivains auraient pu rendre
» belles, les vérités enveloppées dans les monumens de Rome (p. VII). »

Quelles sont ces vérités? Celles d'abord qu'un catholique doit avant tout y rechercher : l'unité, la perpétuité, l'universalité de l'Église. Si Rome est le centre du catholicisme, saint Pierre a dû la marquer du sceau éternel du Christ; si les grandeurs de son passé n'ont été que les présages de sa gloire future, il est impossible que Dieu et le tems n'aient point imprimé sur son sol et sur les pierres de ses édifices les traces de ses immortelles destinées. Les grandes villes ainsi que les grands hommes ont certainement leur mission écrite au front. A voir LONDRES assise sur les flots comme l'ancienne Tyr, environnée d'une ceinture de vaisseaux, enveloppée de brouillard et de fumée, et s'agitant en tous sens dans cette lourde atmosphère impatiente d'en sortir, et d'étendre au loin ses bras de géant trop resserrés dans une île étroite, on reconnaît la reine de l'industrie. PARIS avec son ciel changeant comme le caractère de ses habitans, avec son climat qui participe de l'éclat du midi et de l'austérité du nord, avec son fleuve qui conduit à l'océan, mais par de longs et capricieux détours comme s'il craignait de s'y perdre trop vite ; avec ses monumens de tous les âges, les uns bâtis pour les siècles, les autres aussi légers qu'une tente de voyage; avec ses routes qui couduisent à tous les pays, n'est-il pas le magnifique abrégé de cette civilisation occidentale, vive et soudaine en ses allures, multiple dans ses formes, inépuisable dans ses progrès et dans sa variété, et qui arrête au passage toutes les idées pour les renvoyer au loin marquées de son empreinte? En orient, CONSTANTINOPLE, dont le fatalisme immobile dédaigne de relever les ruines accumulées autour d'elle par la guerre, le tems et l'incendie, n'est-elle pas l'image de la force brutale s'éteignant dans la mollesse et la décrépitude? Plus loin, au fond du désert, au milieu de cette solitude que la dépopulation lui a faite, et encore toute fumante des

foudres célestes, JÉRUSALEM, agenouillée dans la poussière, n'est-elle pas toujours *la ville des lamentations*, l'éternelle Rachel pleurant ses fils qui ne sont plus?

ROME qui fut la ville des *apôtres* après avoir été celle des *Césars*, doit plus que toute autre avoir un caractère propre, une physionomie fortement prononcée. C'est ce caractère et cette physionomie que M. l'abbé Gerbet est parvenu à reproduire en traits ineffaçables dans la première partie de son ouvrage.

Il s'arrête d'abord dans la campagne de Rome. A la vue de cette triste et stérile étendue, il n'est point effrayé mais charmé; il ne gémit point en économiste désappointé, il médite en sage et en chrétien. « Il ne faut pas raisonner de Rome, dit-il, comme d'une autre » ville. Ses monumens sont d'un ordre tout-à-fait à part. La ville » théologique a besoin, comme un monastère, d'avoir autour d'elle » un enclos paisible : la ville hospitalière qui tient à offrir à toutes les » grandes infortunes, à celles du cœur comme à celles du trône, une » retraite pleine de majesté et de tendresse, la ville des ruines qui n'a » pas seulement des musées, mais qui elle-même est un musée gigan» tesque, serait très mal à l'aise, très sottement assise dans l'atmosphère » enfumée et bruyante de Birmingham et de Manchester (p. 10). »

Cela dit, il passe outre sans s'étonner, sans déclamer, comme tant d'autres, contre l'incurie romaine. Il a mieux à faire. Il interroge chaque pierre du chemin, chaque détour de vallée, il se courbe jusqu'à terre pour découvrir au moins une trace du passage des premiers héros chrétiens, de ces triomphateurs pacifiques qui entrèrent dans Rome le bâton de voyageur à la main, et qui en sont sortis avec une palme de martyr. Pierre a dû passer par la porte Flaminienne, ou par celle d'Ostie ; saint Paul est venu par la voie Appienne. Voici la fenêtre où saint Augustin s'est appuyé en causant avec Monique, et se perdant d'avance avec elle dans les splendeurs célestes. . . . . .

Enfin nous sommes dans Rome, *centre du christianisme*. C'est là ce cœur, ce foyer vivant d'où le sang va et revient sans cesse, animant jusqu'aux extrémités les plus reculées du monde catholique. Quels sont les signes de cette féconde universalité de Rome? Selon M. Gerbet il y en a trois principaux : ses liturgies, ses reliques, ses Églises. Elle répète dans toutes les langues le même symbole, le même

hymne et la même prière, elle garde les restes des plus grands martyrs, c'est-à-dire des plus grands *témoins* de la foi; elle a élevé à Dieu plus d'Églises qu'aucune cité et peut-être qu'aucun royaume de l'univers. *C'est un temple d'adoration perpétuelle.* Commençons par les *catacombes*, obscur tombeau devenu un reliquaire, vaste champ de la mort où la piété ne cesse de moissonner et qui produit toujours, tant le froment de Dieu y était abondant, tant les rangs des saints étaient pressés dans ce sépulcre où l'on peut dire aujourd'hui comme sur celui du Christ : *hìc resurrexit*, « ici on ressuscite ! » M. Gerbet donne sur les catacombes les détails les plus curieux et les plus complets qui aient encore été publiés en France. Depuis les grottes vaticanes où fut déposé le corps de saint Pierre jusqu'à ce cimetière de Callixte où tant de précieuses découvertes ont déjà été faites, et qui est loin cependant d'avoir rendu tous ses morts, il a tout exploré avec la patience d'un antiquaire et la dévotion d'un pélerin ; mais nous ne pouvons le suivre dans cette voie *sacrée* où chaque grain de poussière a sa signification, son histoire et presque son culte, et qu'il faut avoir parcourue avec un flambeau avant de la décrire avec la plume. D'autres monumens moins funèbres et dont les catacombes forment pour ainsi dire la crypte, nous appellent au dehors, à la clarté des cieux.

Les basiliques constantiniennes et particulièrement celles de Latran, de Saint-Pierre et de Saint-Paul, ont surtout attiré l'attention de M. Gerbet. Elles résument en effet toutes les traditions et tous les souvenirs des premiers siècles de l'Église ; elles sont pour les catholiques comme les *salles des ancêtres* qui renferment les vieux portraits de famille et qu'on n'aborde qu'avec un pieux et filial respect. Qui ne se prosternerait par exemple à deux genoux devant cette chaire de saint Pierre qui, à travers les siècles et des vicissitudes plus ou moins glorieuses, a passé de la modeste maison du sénateur Pudens, demeure de l'apôtre, à la place la plus belle du plus beau temple de l'univers où elle se voit aujourd'hui éclairée d'en haut par l'auréole de la colombe qui plane sur elle, couronnée par les anges, légèrement soutenue par quatre grands docteurs du rit latin et du rit grec, saint Ambroise, saint Augustin, saint Athanase, saint Chrysostome, et suspendue au-dessus d'un autel dédié à la sainte Vierge

et à tous les saints papes ? Torrigi en a donné la description suivante, à laquelle M. Gerbet a ajouté des détails et des commentaires pleins d'érudition et d'intérêt : « Le devant du siége est large de quatre » palmes et haut de trois et demie ; ses côtés en ont un peu plus de » deux et demie en largeur ; sa hauteur en y comprenant le dos est » de six palmes. Elle est de bois avec des colonnettes et de petites ar- » ches. Les colonnettes sont hautes d'une palme et deux onces, les » petites arches de deux palmes et demie ; sur le devant du siége sont » ciselés dix-huit sujets en ivoire exécutés avec une rare perfection » et entremêlés de petits ornemens en or d'un travail très délicat. » Il y a autour plusieurs figures d'ivoire en bas relief. Le dos de la » chaise a quatre doigts d'épaisseur et est terminé à son sommet par « un compartiment triangulaire [1] (p. 303). »

Combien d'autres monumens, d'autres souvenirs dignes de vénération ! Ils forment tous une chaîne immense sur le premier anneau de laquelle il faut écrire *unité*, et sur les autres *perpétuité*. M. l'abbé Gerbet a cherché à retrouver dans chacune des plus anciennes églises le motif principal de son érection, l'événement ou l'idée qu'elle était destinée à perpétuer, tous les documens enfin qui composent *son acte de baptême*. Il a établi par exemple que la propagation du Christianisme dans les diverses contrées, l'extirpation des hérésies, les pacifiques conquêtes du Saint-Siége ont encore aujourd'hui pour témoins les pierres vivantes d'un édifice ou d'un autel. L'auteur de *Rome chrétienne* est le premier qui ait mis dans une telle lumière cette idée heureuse et féconde qui peut être la base d'une archéologie nouvelle; c'est ainsi, en effet, que l'invisible est rendu visible, que le passé devient présent, et que l'ame pénètre la matière. Dans les monumens primitifs du Christianisme, la religion et l'histoire ont toutes deux leurs symboles qui se traduisent, s'expliquent et se complètent les uns par les autres. L'art est leur organe et la foi leur interprète. Le symbolisme religieux, trouvant dans le dogme des élémens finis et immuables, communique au symbolisme plus variable de l'histoire et de l'art une partie son immutabilité. Il faut donc le bien comprendre, et

[1] Les *Annales* ont déjà publié cette description de la chaire de saint Pierre et y ont ajouté une lithographie qui la représente, n° 50, t. IX. p. 85.

pour le bien comprendre il faut y croire et en tenir grand compte dans l'interprétation du passé ; on obtient de cette manière des résultats que la science incrédule ne pourrait atteindre. Avec cette magnifique trilogie, à la fois divine et humaine : LA RELIGION, L'HISTOIRE et L'ART, l'archéologue comme l'artiste et le poète, peut composer des drames et des poèmes merveilleux ; c'est ce qui est arrivé à M. l'abbé Gerbet, et les quatre divisions de son ouvrage sont véritablement quatre *chants* qui montrent tour à tour la religion chrétienne manifestant dans les monumens de Rome son unité, — l'énergie de sa puissance, de sa lumière et de son amour ; — son action régénératrice — et enfin ses mystérieuses communications avec la céleste Jérusalem.

Lorsque ce plan magnifique sera rempli, Rome aura un monument de plus qui sera comme la glorification de ses autres monumens, et qui par sa beauté pourra rivaliser avec les plus splendides ; la pensée de saint Paul qui lui sert d'inscription sera réalisée : *Les choses invisibles de Dieu seront aperçues par l'intelligence à travers les œuvres visibles.* Alors les vrais catholiques ne se trouveront plus désorientés dans Rome. Jusqu'ici, quand ils parlaient de saint Pierre et de saint Paul, des apôtres, des saints et des martyrs ; quand ils demandaient au passant où avaient souffert, où étaient morts, où reposaient maintenant ces glorieux athlètes, ces patriarches de la nouvelle loi, objet de leur pieuse et tendre vénération, le passant leur disait : Voici le palais d'Auguste, les bains de Néron, l'arc de Titus, la colonne Trajanne, etc. Aujourd'hui, avec l'ouvrage de M. l'abbé Gerbet, véritable *cicerone* chrétien, ils auront une réponse à toutes leurs questions. Déjà M. de Lagournerie dans un *Tableau historique*, plein de science, d'intérêt et de conviction religieuse, avait ouvert la voie, mais peut-être qu'un prêtre *puissant en œuvres et en paroles*, était seul capable d'élever un monument complet au génie catholique de Rome, parce qu'une semblable tâche exige non seulement la connaissance exacte des traditions et des faits extérieurs, mais aussi, mais surtout une profonde intelligence de la vie et du développement intérieur de l'église, une étude quotidienne et en quelque sorte obligée de son dogme et de son culte. Ceux qui connaissent M. l'abbé Gerbet savent à quel degré supérieur il possède toutes ces qualités. Mais il est juste

que nous mettions nos lecteurs à même d'en juger par leurs propres impressions, c'est pour cela que nous allons citer ici le passage consacré à décrire la fondation et le but du collége de la *Propagande pour la propagation de la foi.*

« La *Propagande* est comme le point central des missions. Pour bien comprendre son importance, il faut se rappeler les développemens divers que le prosélytisme catholique, toujours le même en soi, a reçus, à certaines époques, quant à ses moyens d'action. On peut y distinguer, sous ce rapport, quatre phases principales. D'abord, pendant assez longtems, les papes avaient choisi, dans le clergé de Rome et quelques autres églises, les sujets qu'ils savaient d'avance être propres à l'œuvre des missions. Ils les appelaient à eux, et les envoyaient. Ceux-ci s'adjoignaient des compagnons, qui les aidaient dans leurs travaux, et les églises qu'ils parvenaient à établir, cherchaient ensuite, selon que les circonstances le permettaient, à semer la foi dans les contrées environnantes.

» Les bouleversemens produits au 5e siècle par l'invasion des barbares entravèrent le développement régulier de cette grande œuvre ; mais elle ne tarda pas à reprendre sa marche, et après que plusieurs des peuples qui venaient de se mêler au monde romain furent entrés dans l'église, l'organisation du prosélytisme offrit une seconde phase très remarquable.

» Les papes n'eurent plus seulement sous la main, pour la propagation de la foi, certains hommes de mérite qu'ils excitaient aux travaux apostoliques, ou que des renseignemens certains leur désignaient comme disposés à s'y consacrer; mais en outre des chrétiens fervens accoururent des pays lointains à Rome, pour se mettre à leur disposition. Les uns venaient demander une mission directe, les autres rendaient compte de ce qu'ils avaient déjà commencé : tous y cherchaient l'autorité, la direction et l'appui dont ils avaient besoin. La plupart de ces ouvriers évangéliques appartenaient, comme nous l'avons vu, à des nations qui avaient une communauté d'origine et de langage avec d'autres peuples encore païens. Les pélerinages à Rome, devenus de plus en plus fréquens, contribuèrent aussi à rassembler, sous les regards des souverains Pontifes, des hommes distingués, originaires de tous les pays chrétiens, et animés d'un grand zèle pour

les progrès de la religion. Il arriva ainsi que non seulement l'Eglise romaine, cœur de l'Eglise universelle, répandit, comme elle l'avait déjà fait, l'esprit de prosélytisme jusque chez les peuples qui étaient comme les membres extrêmes de ce vaste corps, mais aussi que ces peuples firent refluer vers le cœur de l'Église le prosélytisme qu'ils en avaient reçu, pour qu'il se régularisât dans le centre de l'unité. Ce double mouvement vital entretint une circulation très active de lumières et de dévouement qui fut éminemment favorable à l'extension du Christianisme. Toutefois il n'existait point encore d'institutions particulières, qui s'occupassent, d'une manière continue, de l'œuvre générale des missions. Le tems, sous l'influence de l'esprit de Dieu, amena, sous ce rapport, un nouveau développement.

» La plupart des grands ordres religieux, qui furent établis depuis le 12e siècle jusqu'au 16e inclusivement, embrassèrent les missions chez les infidèles dans le plan de leur institut. Ils devenaient par là des pépinières permanentes, d'où les papes pouvaient tirer des apôtres à proportion des besoins, et en effet elles en ont fourni à foison, depuis la découverte du Nouveau-Monde. Mais ces corporations ne travaillaient pas uniquement à cette œuvre, elles s'occupaient de beaucoup d'autres : leur action était divisée. Les papes comprirent que les mesures adoptées jusqu'alors attendaient un complément; qu'il fallait créer une institution, qui ne fût pas seulement permanente, mais encore spéciale, et consacrée exclusivement à la propagation de la foi dans tous les pays. Grégoire XV établit, en 1622, la congrégation de la *Propagande*, et son successeur Urbain VIII institua, en 1627, le collége du même nom, destiné à recevoir des élèves de toutes les parties du monde, lesquels devaient ensuite retourner, comme missionnaires, dans leur patrie. Le même pape pourvut, par des bulles de 1637 et 1639, à la fondation de plusieurs *alumnats* ou sections d'élèves de diverses nations, en leur assurant les fonds nécessaires pour les entretenir à perpétuité. Quelque tems avant sa mort, il donna au même établissement une autre preuve de sa sollicitude. Une bulle de 1641 le soumit entièrement à la congrégation de la Propagande, afin de lui procurer la plus forte garantie de stabilité et de bonne direction. Tous les souverains pontifes ont veillé, avec le plus vif intérêt, à sa prospérité. Il a reçu, dans ces derniers tems,

dès adjonctions utiles, et il continue de jouir d'un haut degré de vie et de fécondité.

» Les faits que nous venons de rappeler cadrent mal avec une assertion de quelques écrivains. On nous dit quelquefois que les institutions catholiques, qui existent de nos jours, ne sont qu'une dégénération des anciens établissemens. Nous voyons l'ordre précisément inverse dans l'organisation du prosélytisme chrétien, considérée à diverses époques. Elle nous offre un progrès véritable, dont le dernier terme actuel est l'institution de la Propagande.

» Son admirable collége renferme trois établissemens secondaires dans lesquels la science, l'art et l'industrie expriment la grandeur de son but, en même tems qu'ils y concourent. La Bibliothèque, si riche en documens précieux, et particulièrement en manuscrits orientaux, est une source de lumière sur l'histoire et l'état religieux d'une multitude de pays. L'établissement artistique, ou le Musée, est aussi une prédication composée de monumens, dont une grande partie provient des contrées qui ont été parcourues par les missionnaires ; il rappelle constamment aux élèves l'universalité de leur apostolat futur. Des Idoles, réunies dans cette glorieuse salle, comme des captifs enchaînés à un char de triomphe, excitent la compassion de ces jeunes lévites pour les peuples encore assis dans les ombres de la mort. La dernière idole qui ait été apportée à la Propagande est une grossière statue en bois, couronnée de plumes : elle fut longtemps adorée dans les îles Gambier. Son nom, *Mainaraggi*, ou *lumière céleste*, semble indiquer qu'elle appartenait à un des cultes astro-latriques : ils ont été la plus ancienne forme du paganisme, et la plupart des peuplades sauvages s'y sont arrêtées. Les habitans des îles Gambier demandaient particulièrement à cette divinité une récolte abondante des fruits de la terre. Ces pauvres sauvages ont compris maintenant que l'homme, dans cette vie, a d'autres fruits à recueillir que ceux du bananier, et que la vraie *lumière céleste* se lève ailleurs que sur les flots de l'océan. Ils ont envoyé très récemment cette idole à Rome par l'entremise de leur évêque, afin que le monument de leur erreur y devînt le mémorial de leur conversion. En face de lui se trouvent des objets qui ont servi au culte Bouddhiste, lequel, à raison des doctrines philosophiques qui ont présidé autrefois à l'établissement de

ses formes matérielles, peut-être considéré comme occupant, dans le système général du polythéisme, l'extrémité supérieure d'une échelle dont le dernier degré comprend les superstitions idolâtriques des sauvages. Le musée de la Propagande, qui est d'origine récente, doit être considéré comme étant seulement le noyau d'une belle collection future. A en juger d'après les conquêtes que la foi fait ou s'apprête à faire dans tant de pays, qui sans doute enverront aussi à Rome des monumens de leur conversion, on peut promettre à ce musée un avenir bien plus grand que son passé.

» De son côté la Typographie, attachée à cet établissement, émet en différentes langues une foule de livres savans ou populaires, utiles aux missions. Mais le plus beau livre, le plus beau monument de la propagande est le cœur de ses élèves. Rien ne ressemble plus au cénacle que la chapelle où ils se préparent ensemble à se disperser, comme les apôtres, par toute la terre. La Propagande offre le résumé d'une des visions des prophètes : « Regarde autour de toi, tous ces » fils, qui, venus de loin pour se réunir dans ton sein, » retournent ensuite chacun dans son pays natal, « comme des colombes qui » s'envolent du colombier. » Un signe sacré, qu'ils emportent avec eux, les unit à jamais par le lien de la fraternité la plus étroite, quelles que soient les distances qui doivent les séparer sur la terre. Avant de partir, ils ont prêté, conformément à la bulle d'institution, le serment de verser, s'il le faut, leur sang. Tous ne meurent pas pour la foi, mais tous ont à souffrir pour elle. Ils sont tous dignes de ces paroles que le cardinal Baronius adressait à des jeunes lévites destinés à vivre dans un pays livré aux persécutions : « Vous m'inspirez, leur » disait-il, une sainte jalousie, heureux candidats du martyre, déjà » désignés pour cette noble pourpre. Quand je vous regarde je ne » puis m'empêcher de dire : Que mon âme meure de la mort des » justes, et que mes derniers momens ressemblent aux leurs [1]. »

[1] Macte animo....., juventus quæ tam illustræ militiæ nomen dedisti, ac sacramento sanguinem spopondisti. Æmulor sanè vos Dei æmulatione, cùm vos martyrii candidatos, ac nobilissimæ purpuræ martyres designatos aspicio. Compellor et dicere : Moriatur anima mea morte justorum, et fiant novissima mea horum similia. *Not. ad martyrol.*, 29 décembre.

» Le collége de la Propagande est l'expression du plus grand et du plus saint effort qui ait été fait, dans aucun établissement humain, pour travailler à la restauration de l'unité de la famille humaine. La séparation des langues, qui produit ou entretient l'isolement des peuples, est un des signes du brisement de cette unité. Le sauvage ne sait que l'idiome de sa tribu. Les vieilles nations de l'Inde et de la Chine, emprisonnées dans leur civilisation immobile, ne comptent qu'un petit nombre d'hommes qui s'occupent de langues étrangères, et encore ne connaissent-ils que celles des pays les plus voisins. Quelques villes mahométanes, plus en contact avec l'Europe, sont un peu plus avancées. La Chrétienté seule est travaillée du besoin de s'initier de plus en plus à ce genre de connaissance, et, dans la chrétienté, le collége romain de la Propagande est le foyer le plus général de la communication des langues entre elles. Tout gouvernement qui voudrait dépenser pour cela l'argent nécessaire, serait bien maître d'établir un collége où toutes les langues seraient représentées par des élèves de tous les pays. Rome seule le fait, parce qu'elle a seule un intérêt moral universel. Dans un collége fondé par un gouvernement, on ne verrait figurer que les langues utiles au commerce et à la littérature, les idiomes aristocratiques de la richesse et du génie. A la Propagande, les plus pauvres, les plus dédaignées sont accueillies avec respect, car elles sont parlées, en quelque coin obscur du globe, par des âmes qu'il faut sauver. Les grossiers accents du nègre s'y produisent à côté de la langue harmonieuse de la Grèce. Le latin y sert de truchement entre les sentences de Confucius et les proverbes des sauvages des îles Gambier. Les langues, rassemblées dans un collége temporel, pour un but d'utilité terrestre, ne seraient pas réellement unies parce qu'elles ne seraient point l'expression des mêmes pensées sur Dieu et sur l'homme. A la Propagande, une même vie spirituelle circule indivisiblement dans ces organismes variés de l'intelligence humaine. Les effets de leur antique séparation se guérissent par leur communion à la même foi et au même dévouement. Dans l'écriture chinoise, le signe qui représente une *tour* exprime l'idée de la *dispersion*, par allusion sans doute à un des plus anciens souvenirs du genre humain. Si les peuples modernes adoptaient une écriture en caractères symboliques, le sceau du collége de la Propagande

mériterait d'être l'hiéroglyphe de l'*union*. Cette maison est aux antipodes de Babel. C'est ce qui donne un charme tout particulier à un exercice qui a lieu pendant les fêtes de l'Épiphanie. Les élèves y récitent, chacun dans la langue de son pays natal, une composition sur le mystère du jour. C'est assurément l'hymne le plus universel qu'on puisse entendre. Ce concert étrange de sons, d'accens et de rhythmes, inintelligibles, en détail, pour tous les auditeurs à peu près, n'en forme pas moins, par le simple fait de leur réunion, une parole plus qu'intelligible : sa signification se fait profondément sentir.

» On y entend quelques chants nationaux, notamment des airs chinois, toujours très applaudis. Il serait à désirer que la partie musicale tînt une plus grande place dans les exercices de la Propagande. Cette réunion cosmopolite pourrait offrir, chaque année, des mélodies populaires de plusieurs pays au moins, lesquelles seraient remplacées, l'année suivante, par des chants provenant d'autres contrées. En assistant à deux ou trois de ces séances annuelles, on aurait le plaisir d'y observer, à quelques égards, les transformations que l'instinct musical, cet organe universel du sentiment humain, reçoit sous l'influence des races, et de tous les degrés de sociabilité, depuis les tribus sauvages jusqu'aux peuples les plus civilisés. Cette comparaison rendrait aux auditeurs une partie de l'intérêt qu'ils perdent en ne comprenant pas le sens des mots : la musique est la seule langue qui n'ait pas besoin de traduction. Ce concert universel s'accorderait très bien avec le caractère de Rome, dont la sollicitude maternelle embrasse tous ces peuples : elle accueillerait tous leurs chants, comme elle écoute toutes leurs douleurs. On peut dire aussi que l'exercice dont nous parlons s'adapterait, avec un à-propos particulier, à cette fête célébrée par le séminaire des missions autour du berceau du Sauveur. Les anges ont chanté autrefois sur ce berceau : leur nom signifie *envoyés*, et ce n'est pas seulement par le nom que tous ces jeunes missionnaires leur ressemblent.

» La langue française figure dans ce concours des langues, quoique la France ne fournisse point d'élèves pour ce séminaire : il ne reçoit que des sujets appartenant à des pays où la religion catholique n'est pas généralement professée. Il y a d'ailleurs, à Paris, un *séminaire des missions étrangères*, dépendant de la congrégation romaine de la

Propagande. Notre langue a été représentée cette année par un jeune lévite de la Suisse, M. Mantel, de Genève. Je crois ne pas déplaire à quelques-uns de mes lecteurs en transcrivant ici les stances françaises qu'il a récitées. »

Nous ne croyons pas être trop indiscrets nous mêmes en assurant que ces stances ont été composées par M. l'abbé Gerbet; nos abonnés seront bien aises de connaître cette pièce qui est la seule de l'auteur qui ait été imprimée.

La Crèche et la Propagande.

I

Quand Babel eut troublé l'unité du langage,
Les langues, se fuyant par un instinct sauvage,
Quittèrent leur berceau pour n'y plus revenir :
Mais le Verbe a pitié de leur foule égarée,
Si la tour de l'orgueil l'a jadis séparée,
L'humble crèche d'un Dieu saura la réunir.

II

Depuis qu'on entendit dans la céleste plaine
Les anges, gardiens de chaque race humaine,
Chanter : *Paix soit aux cœurs de bonne volonté !*
A tout siècle, en tout lieu, leur voix s'est fait entendre,
Et chaque nation est jalouse d'apprendre
Cet hymne fraternel que son Ange a chanté.

III

Sous le chêne d'Orphée, antique allégorie,
La brebis de l'Europe et le lion d'Asie
Ne formèrent, dit-on, qu'un paisible troupeau :
Tels, des déserts du Cafre aux steppes du Tartare,
Chaque idiome humain, ou savant ou barbare,
Accourt, doux et charmé, près du divin berceau.

IV

Toute diversité vient ici se confondre.
Le Chinois parle au Turc surpris de lui répondre,
Gambier par l'Indoustan se laisse interroger,
Le Nègre ouvre l'oreille aux doux chants de la Grèce,
Et dans ce chœur de voix, qui s'agrandit sans cesse,
Dieu prépare une place au Bédouin d'Alger.

V

Rome! c'est dans ton sein que leur accord s'opère !
Dans ce chaos de mots qui divise la terre
L'harmonie apparaît dès qu'on prie avec toi :
Ton hymne universel est le concert des ames,
Le Dieu de l'unité que seule tu proclames
En nos accens divers entend la même foi.

VI

Sur tout rivage où peut aborder une voile,
Tes apôtres s'en vont, guidés par ton étoile,
Des peuples renouer l'antique parenté :
La vérité refait ce qu'a détruit le crime,
Et Rome, de Babel, antipode sublime,
Du genre humain épars reconstruit l'unité.

L'auteur finit par ces dernières paroles qui sont comme le résumé de tout son ouvrage.

« Avant de passer à d'autres considérations, nous pouvons déjà concevoir, quoiqu'imparfaitement, ce que nous avons appelé l'*idée* de Rome. Dans le spectacle que le monde des corps nous fournit, il y a deux sources de pensées, d'émotions, auxquelles nulle âme humaine ne reste étrangère : nous entrevoyons, avec un respect mystérieux, dans les chênes séculaires, dans les constructions antiques, l'image de la perpétuité matérielle, comme une ombre de ce qui durera toujours, et, du haut d'une montagne, notre âme semble grandir avec l'espace que nous découvrons, parce qu'elle aspire à ce qui est universel, et que tout ce qui est moins borné lui figure un peu ce qui est sans bornes. Ces émotions, ces pensées, Rome nous les inspire, en les transportant du monde des corps au monde des esprits. Elle nous offre l'image matérielle de la perpétuité morale, de cette immutabilité religieuse qui a bravé tous les orages de la pensée et du tems. A mesure que nous la contemplons, tous les grands faits du Christianisme, dont elle retrace l'histoire, passent devant nous : l'horizon du monde chrétien s'ouvre au loin dans toutes les directions. Et toute cette variété d'événemens, de peuples, d'époques, réfléchis dans les monumens de Rome, s'y coordonne au sein de l'unité. Hors d'elle, tous ces faits ne sont que des matériaux désunis ; en elle et par elle,

ils sont les parties d'un tout ramenées à un centre. Les lumières de l'histoire et de la philosophie suffisent pour découvrir, sous ces divers rapports, la signification de Rome monumentale ; mais la foi, la piété y recueillent quelque chose de plus haut qu'une simple idée sublime. Les âmes qui ont ce qu'il faut pour sentir ces autres impressions n'ont pas besoin qu'on les leur explique : ceux qui ne sont pas disposés à les goûter ne les comprendraient pas. »

Que l'œuvre de M. l'abbé Gerbet, œuvre capitale entre toutes, qui a rendu le séjour de l'auteur à Rome nécessaire pendant plusieurs années, s'achève avec cette perfection dans l'ensemble et dans les détails, et les grandes espérances qu'elle avait fait naître aussitôt qu'elle a été annoncée seront pleinement justifiées, et la France pourra la présenter avec orgueil : *urbi et orbi.*

LUDOVIC GUYOT.

Archéologie.

DICTIONNAIRE DE DIPLOMATIQUE,

OU

COURS PHILOLOGIQUE ET HISTORIQUE

D'ANTIQUITÉS CIVILES ET ECCLÉSASITIQUES[1].

Ecriture demi-onciale.

L'écriture demi-onciale est une sorte d'écriture antique qui descend à peine jusqu'au 9e siècle. La dénomination d'écriture *mixte* lui conviendrait mieux qu'à toute autre, parce qu'il est presque de son essence de réunir toujours des lettres onciales ou minuscules à celles qui lui sont propres.

On la distingue de l'onciale par les lettres qui lui sont propres, comme celles qui se voient *planche* 34 *fig.* 1 *et les* 11 *suivantes*; au lieu que l'onciale a pour caractères particuliers la *fig.* 2 *et les* 12 *suivantes* de la même *planche*. Les lettres communes aux deux écritures sont la *figure* 3 *et les* 11 *suivantes*, mais les deux caractères *N* et *R*, *fig.* 4 et 5 sont assez fréquens dans la demi-onciale.

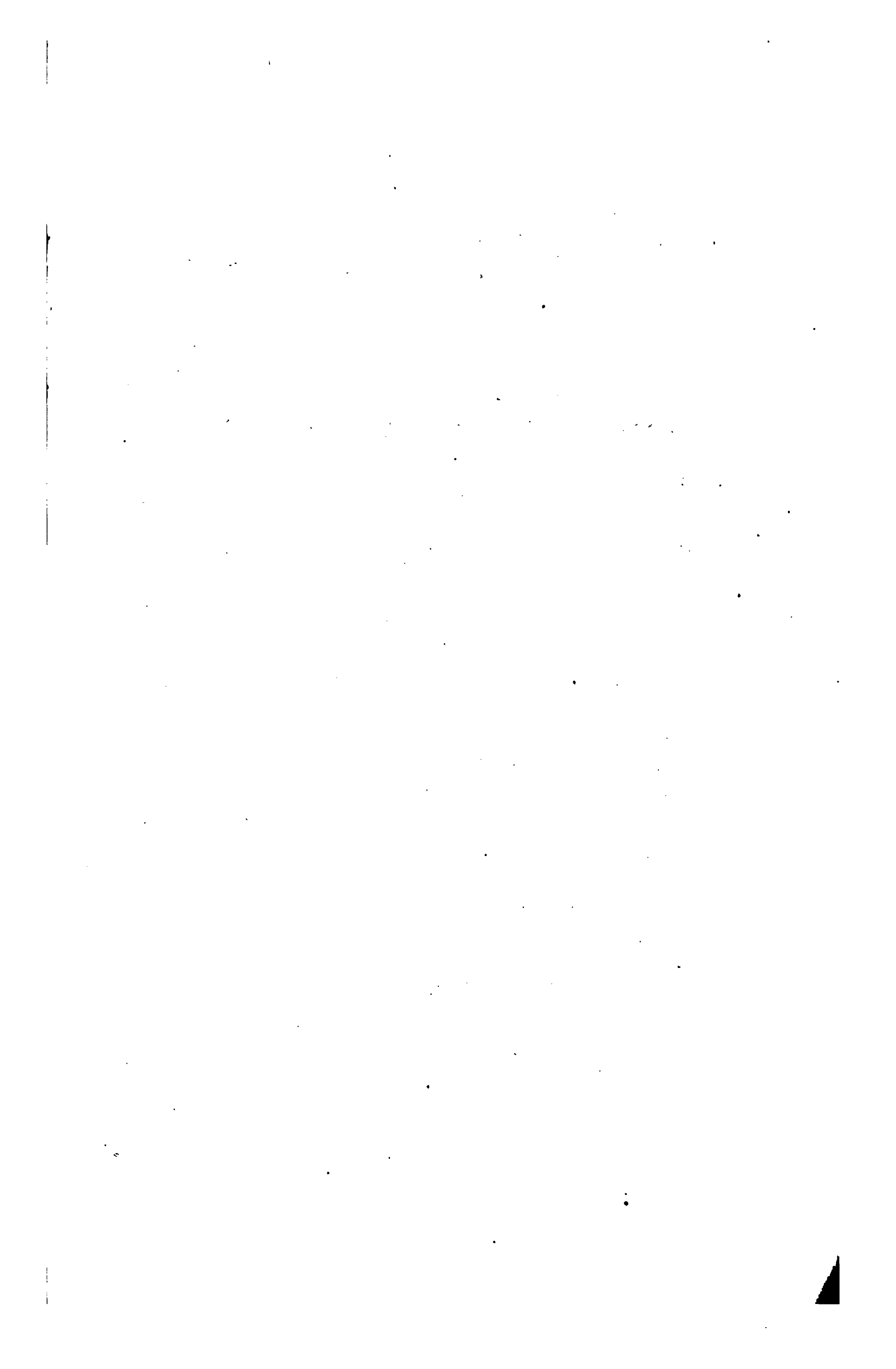
L'écriture minuscule a plusieurs lettres semblables à la demi-onciale, entre autres une *r* semblable à la *figure* 6. Mais cet objet a éprouvé bien des variations.

A ces différences près, l'écriture demi-onciale de toutes les nations a le coup d'œil de l'onciale pure; c'est pourquoi l'on n'en donne pas ici d'exemple.

Ecriture minuscule.

L'écriture minuscule répond au romain de nos imprimeries. On la distingue de la cursive en ce qu'elle est plus posée, disjointe et non liée. On appelle notre minuscule actuelle d'imprimerie, *romain*,

[1] Voir le précédent article au n° 55, ci-dessus, p. 18.



1 a b d e F 3 l m n r f t 2 a B d e F g b h m
N R S T 3 a c b j K o p q u x y z 4 N 5 R 6 T

I
Romaine } quid sunt sibi quid ... lum

II
Romaine } Rq. Demu berech ananca
quae dixit et canes aedunt

III
Lombardique. } Ego sallustius lege et emendaui tum
Felix Olybrio et Probino uc cons. In foro mars.

IV
Lombardique } nationib; suacuique pro-
pria uestis est. ut patris sarabare;

V.
Lombardique.
Vir quidem homo
.... habens

VI
Gallicane } Cum Clicani uero
epi quia graecis conepi

VII
Merovingienne } Inebriabuntur
ab ubertate domus

VIII
Merovingienne } ppositum monte cbi pro-
prio ter bimo cata uoluntate

parce que ce fut en Italie que commença à s'établir l'usage des beaux caractères ronds ou minuscules qui servent à nos impressions.

La minuscule n'est pas seulement un diminutif de la capitale pour la grandeur ; c'est aussi un genre d'écriture d'une toute autre forme. Quand on n'aurait pas de preuves certaines de l'antiquité de cette écriture, il serait très naturel de penser que les gens d'affaires chez les Romains, les littérateurs, les scribes et autres, ne se seraient point appesantis sur une capitale très laborieuse, au lieu d'abréger leurs travaux par une écriture moins compassée et plus courante. Des antiquaires et des savans, Lipse [1], Richard Simon qui cite Allatius [2], ont cependant prétendu que ce caractère n'avait pas existé chez les Romains. Les uns [3] en ont attribué l'invention au 5e siècle; d'autres l'ont donnée aux Barbares qui ont détruit l'empire Romain ; un autre système enfin [4] n'en fait pas remonter l'origine plus haut que Charlemagne. Cependant, à envisager les marbres, les bronzes et les médailles des premiers siècles de l'Église, on voit évidemment le contraire ; le mélange de la capitale avec la minuscule est très sensible. Les Tables Arvales, déterrées sur le chemin d'Ostie [5], assurent à ce caractère une antiquité encore plus reculée.

Ce caractère romain, renouvelé sous Charlemagne, est devenu célèbre par l'usage qu'en ont fait presque tous les peuples de l'Europe. L'écriture *italique*, dont Alde Manuce passe pour l'inventeur, est, au fond, la même que la minuscule romaine : elle ne s'en écarte qu'en ce qu'elle est plus maigre, plus pressée, plus penchée, et qu'elle tire plus sur la cursive.

On vient de dire que ce caractère fut en usage chez presque tous les peuples de l'Europe. Le fait est incontestable ; mais il le fut, comme les autres genres d'écritures, avec un goût et une tournure particulière à chaque nation.

Ecriture minuscule lombardique.

La minuscule appelée *lombarde* ne fut jamais de l'invention de ces

[1] *De Pronunt. ling. latin.*, cap. VIII.
[2] *Bibl. critique*, t. II, ch. 5, p. 105.
[3] Casley, *Biblioth. britan.*, t. V, part. 2e, p. 337.
[4] Heuman, *Comment. de Re Dipl.*, p. 7.
[5] Fontanini, *Vindic. veter. Dipl.*, lib. I, cap. 8

barbares, comme l'ont prétendu certains auteurs. Romaine d'origine, elle éprouva sans doute, ainsi que la capitale et la cursive, des altérations analogues à l'esprit de ces peuples ; mais ils ne lui donnèrent jamais l'existence.

Cette écriture ne fut guère d'usage dans les manuscrits qu'en Italie, et quelque peu en France. Elle ne commença pas en Italie avec l'irruption de ces peuples au 6ᵉ siècle ; une troupe barbare de militaires ne change pas tout d'un coup de mœurs et d'inclination. On n'a pu découvrir de manuscrits en écriture lombardique du 7ᵉ siècle ; on ne peut même bien décidément prouver son existence qu'après le 9ᵉ siècle. Les Antiquaires ont fort varié sur la durée de cette écriture ; mais on peut, sur l'autorité de D. Mabillon, la prolonger jusque dans le 13ᵉ siècle.

Ecriture minuscule mérovingienne.

Les Francs, après leur invasion dans les Gaules, adoptèrent les caractères qui y étaient usités, et se servirent par conséquent de l'écriture minuscule dont les anciens habitans, ou les Gaulois, qui l'avaient reçue des Romains, avaient coutume de faire usage. Ils commencèrent à écrire, au plus tard, sur le déclin du 6ᵉ siècle, et y introduisirent leur goût national qui consistait dans une négligence propre à rendre cette écriture beaucoup moins élégante dans leur main. Elle continua à dégénérer jusqu'après les commencemens du 8ᵉ siècle.

Ecriture minuscule gothique ancienne.

Par écriture *gothique ancienne*, on n'entend, ni l'écriture runique, qui était celle des peuples les plus anciens du nord [1], ni l'écriture Ulphilane, dont les caractères, inventés vers 370 par Ulphilas, évêque Arien, ne sont qu'un composé de beaucoup de lettres communes et particulières aux Grecs et aux Latins, et d'un très petit nombre de figures propres à rendre certains sons barbares inconnus à ces deux nations policées. L'écriture qui nous occupe est celle que les Goths et Visigoths empruntèrent des Romains. On pourrait donc, comme il a déjà été dit, la diviser :

1° En *Italo-gothique*, qui serait l'écriture que les Goths eurent en

[1] Voyez t. 1 du *Nouveau Traité de Dipl.*

usage depuis l'an 476 qu'ils devinrent maîtres de l'Italie, jusqu'en 568, où leur monarchie fut détruite par les Lombards. Mais il ne nous est resté aucun monument en caractères italo-gothiques minuscules et cursifs; quoique plusieurs savans, et dom Mabillon lui-même, en aient donné à tort quelques modèles.

2° En *visigothique* de France ou d'Espagne, dont il nous reste quelques monumens. Les Goths occidentaux, ou Visigoths, établirent à Toulouse le siége de leur empire au 5e siècle. De là ils poussèrent leurs conquêtes jusqu'en Espagne, où ils régnèrent jusqu'à l'invasion des Sarrasins ou Mahométans en 712. L'écriture dont se servirent ces Visigoths fut appelée *gothique ancienne*, ou *hispano-gothique*, ou *mozarabique*, ou *tolétane*, de la ville de *Tolède*.

Il est certain qu'au 7e siècle on se servit du caractère *hispano-gothique* pour les manuscrits. Au siècle suivant, on trouve encore plus de manuscrits en belle minuscule visigothique. Ce caractère gothique, qui n'était autre que le romain un peu défiguré par le goût national et barbare de ces peuples étrangers, ne finit entièrement en Espagne qu'après le 15e siècle [1], quoique par les soins de Bernard, qui de moine de Cluni était devenu archevêque de Tolède, on eût porté une défense solennelle dans un Concile de Léon, en 1091, de se servir de cette écriture, avec injonction d'user des caractères de France.

Ecriture minuscule caroline.

La minuscule caroline n'est autre que le romain renouvelé au 8e siècle. Ce caractère, usité dans les Gaules et sous les rois de la première race, dégénéra sensiblement pendant le 7e. Dès le règne de Pépin, et même un peu auparavant, on commença à le rectifier; mais c'est à Charlemagne qu'appartient l'honneur du renouvellement de ce caractère qui fraya le chemin aux caractères d'imprimerie. Les moines de Saint-Vandrille eurent l'avantage d'y travailler le plus efficacement, et contribuèrent peut-être les premiers [2], à la réformation des caractères. Cette écriture succéda à la minuscule mérovingienne.

Il faut remarquer que l'on donne à Charlemagne l'honneur de ce

[1] *Paleographie Espagnole; Proleg.*, p. 24.
[2] *Hist. littér. de la France*, t. IV, p. 20.

renouvellement ; non pas qu'il en fut l'inventeur, puisque parmi les manuscrits du 6e siècle en France, on en trouve de ce caractère ; mais seulement parce qu'il lui donna beaucoup de cours et de célébrité. C'est en effet par ses soins qu'elle devint générale en France au 9e siècle, tandis qu'elle n'avait que peu ou point de cours en Italie et ailleurs. Ce caractère carolin fut introduit en Allemagne au commencement du 9e siècle ; en Angleterre, sous le règne d'Alfred le Grand, mort en 900 ; en Espagne, par ordre du Concile de Léon, en 1091 ; en Italie, dès le tems de Charlemagne ; il fut même perfectionné, quoique la minuscule lombardique s'y soutînt jusqu'après le commencement du 13e siècle.

Le commencement de la 3e race de nos rois est l'époque où cessa l'écriture minuscule caroline proprement dite ; car ayant dégénéré en France au 10e siècle, elle fut renouvelée sous Hugues Capet.

Cette écriture est fort variée dans les manuscrits du tems de la 2e race. Dans les plus anciens, c'est-à-dire jusqu'à l'empire de Charlemagne, elle est un peu mêlée de mérovingienne ; depuis 800 jusqu'à la fin du règne de ce prince, elle est plus nette et plus régulière ; sous ses successeurs, elle parvint au plus haut degré d'élégance.

Ecriture minuscule teutonique.

Les Germains, à l'exemple des Gaulois, prirent l'usage d'une minuscule romaine accommodée à leur goût national longtems avant Pépin le Bref. Vers le tems de ce prince, et surtout sous Charlemagne, ils adoptèrent la minuscule caroline, non commme une nouvelle découverte, mais sur le pied d'écriture renouvelée. En effet, dans des manuscrits de la cathédrale de Wirtzbourg, on trouve des exemples d'une minuscule saxo-teutonique émanée de la romaine. Pépin le Bref donna à quelques églises d'Allemagne, des diplomes en minuscule cursive, tirant sur la mérovingienne. L'usage de la minuscule eut donc lieu chez ces peuples avant Charlemagne. La réforme qu'y apporta ce prince fut suivie dans les manuscrits teutoniques, et s'y conserva dans sa beauté jusqu'au milieu du 13e siècle. On peut même dire que l'écriture diplomatique d'Allemagne, qui était la minuscule et non la cursive, l'emportait, au 12e siècle, sur les autres, par la beauté et la netteté des caractères. Alors elle y dégénéra en caractère

bizarre, que nous appelons *gothique moderne*, dont l'Allemagne n'a jamais pu se défaire.

Ecriture minuscule saxonne.

L'écriture saxonne, peut-être déjà d'usage dans la Grande Bretagne avant l'arrivée des Anglo-Saxons, peuples de Germanie qui se rendirent maîtres de toute l'île jusqu'à l'Écosse, vers le milieu du 6e siècle, tire sensiblement son origine, soit directement, soit médiatement, des caractères romains. Cette écriture minuscule, qui eut cours non-seulement en Angleterre, mais en Irlande et en France, ne laisse aucun doute sur son existence, à en juger par les monumens qui nous en restent. Ce n'est pas que l'on ne conservât même en Angleterre les caractères gallicans introduits en Angleterre sous Alfred le Grand, et sous le roi saint Edouard, qui avait été élevé en Normandie; ils s'y conservèrent, comme il le paraît par les exemples qu'on en trouve, depuis le 8e siècle jusqu'à la conquête des Normands ; mais la saxonne jusqu'à cette époque, fut la dominante. Alors la française prit tous les jours le dessus, de façon qu'on pourrait fixer la durée de la minuscule saxonne jusqu'au règne de Guillaume le Conquérant, si un usage ancien pouvait s'abolir tout-à-coup ; mais au moins les commencemens du 12e siècle virent-ils la fin de cette écriture en Angleterre.

Un manuscrit du Président de Robien, écrit vers le 13e siècle, prouve que les Irlandais se servaient encore de la minuscule saxonne longtems après la conquête d'Irlande faite en 1171 par Henri II, roi d'Angleterre et duc de Normandie. On prétend même [1] qu'ils ont conservé jusqu'à nos jours cet ancien caractère.

Ecriture minuscule capétienne.

La minuscule caroline ayant dégénéré sous les derniers rois de la 2e race, fut renouvelée au commencement du règne de Hugues Capet, chef de la 3e. Elle succéda donc à la caroline dès le 10e siècle. Elle se soutint dans sa beauté pendant les 10e, 11e et plus de la moitié du 12e siècle. Sur son déclin, elle s'obscurcit, se serra, et devint anguleuse. Vers le milieu du 13e siècle, elle dégénéra en gothique par divers degrés. La minuscule capétienne doit donc être restreinte depuis Hugues Capet jusqu'à saint Louis. Cette écriture fut

[1] *Défense des anciens auteurs contre le Père Hardouin*, p. 87.

d'usage, non-seulement en France, mais en Angleterre et en Allemagne, dans les chartes et les manuscrits, à cette différence près, qu'elle est plus simple et moins chargée dans ceux-ci, et plus hardie, à montans plus élevés, et plus chargée dans celles-là.

Les *planches* 34 et 35 ci-jointes, fournissent plusieurs exemples d'écritures minuscules nationales.

Ecriture minuscule romaine.

Dans l'*exemple I*, *planche* 34: *Quid sunt sensibilia quid intelligibilia*, on voit une minuscule romaine négligée, longue et mêlée de quelques lettres cursives : c'est le sommaire d'un chapitre de la *Cité de Dieu*, écrit au 5e ou 6e siècle. L'*exemple II* de la même écriture est plus net, plus posé, tirant sur la lombardique, et mêlé de quelques onciales : *XLVI. De muliere Chananeá quae dixit et canes eedunt....* Cette écriture est du 7e ou 8e siècle.

Ecriture lombardique.

L'*exemple III* est un modèle de minuscule lombarde, d'une écriture maigre, assez élégante, dont plusieurs lettres sont hautes, et qui est mêlée de capitales et de cursives : *Ego Salustius legi et emendavi Rome Felix, Olibio et Probino V C Consulibus in foro Martis....* C'est l'attestation du correcteur d'un manuscrit de Corneille Tacite, copiée vers le 10e siècle. L'*exemple IV* est le modèle d'une autre forme d'écriture minuscule lombardique : *Nationibus sua cuique propria vestis est, ut partis sarnbare...* C'est un extrait d'un grand Glossaire manuscrit qui était conservé dans la bibliothèque de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, écrit au 8e ou 9e siècle.

L'*exemple V* est une troisième forme de minuscule lombardique, dont l'écriture singulière à lettres brisées est du 10e siècle : *Fuit quidam homo secularis habens....*

Ecriture gallicane.

L'*exemple VI*: *VIII. Vicarii verò Episcopi* (pour *Vicariis Episcopis*) *qui a Graecis conepiscopi*, tiré du 8e canon du Concile d'Antioche, présente aux antiquaires une écriture minuscule gallicane du 6e siècle.

Ecriture mérovingienne.

Les Francs répandus dans les Gaules usèrent aussi de l'écriture minuscule, qu'ils imitèrent des anciens habitans de cette contrée.

IX Visigothique } [illegible]

X. Hispano-Gothique } Ds quimirabilir &'In rcir æuir culur culæui ....

XI Caroline } INCPNT CAPIT

I De scu quos in hoc mundo ut interfecto

II De exhortatione quae de peioribus ad.....

III De commemoratione quo uenatur semp ..

IIII De usfor ummemoriis refouendis.

XII. Caroline } DS quid uerritate -

omnium gentium in ....

XIII Allemande. } Incipit epistola baturica episcopi

XIV. Anglo-Saxonne } nos ponderibus

seesse libenos dicit qui..

XV. Capetienne } Fortis in bello stis nauefilius.

rompheam uenant cruciatus corruunt.

XVI. Capetienne } Paulatim unde dolor leng

amno la uoluntas amouet . ac tacite ferrum

Lith. [illegible]

On en voit un modèle dans l'*exemple VII: Inebriabuntur ab ubertate domus...* tiré d'un manuscrit antérieur à Charlemagne. En général cependant leur minuscule ressemblait assez à celle des autres peuples, comme il le paraît par l'*exemple* suivant VIII : *Propositum Monachi proprio arbitrio aut voluntate....* Cet extrait de saint Léon a été écrit au moins avant le milieu du 8[e] siècle. En général, la minuscule mérovingienne est très souvent mêlée de cursives.

Ecriture visigothique.

Les Visigoths, ayant subjugué la France méridionale et une partie de l'Espagne, adoptèrent aussi un genre d'écriture minuscule distinguée de celle des autres nations, et en ont laissé des modèles : la *planche* 35 en offre deux entre autres. L'*exemple IX* est tiré du sacramentaire de Gellonne, écrit en Languedoc au 8[e] siècle : *Et mittis in ore infantum de ipsa sal per singolus ita....*Voici comme on rend cette rubrique : *Et mittis in ore infantium de ipso sale per singulos ita....* Cette minuscule visigothique de France, petite et nette, tirant sur la cursive, n'est pas la seule dont les Goths firent usage en France; mais les autres espèces annoncent des minuscules semblables à celles des autres nations du tems. Le *modèle X* de minuscule *hispanogothique* est tiré du beau Missel gothique de l'Église de Tolède : *Deus qui mirabilis es in Sanctis tuis cujus cultui....* C'est l'oraison de la messe de saint Martin.

Ecriture caroline.

On ne parvient pas tout d'un coup à la perfection. L'écriture minuscule des premiers carlovingiens se sentit de la rudesse de la mérovingienne ; mais sous les successeurs immédiats de Charlemagne, elle parvint au plus haut degré d'élégance. La *planche* 35 *modèle XI*, en offre deux espèces, dont l'une, petite et bien proportionnée, est tirée d'une Bible de Charles le Chauve, *manuscrits du roi*, *n.* 1 ; l'autre, à gros traits et bien formée, est tirée d'un sacramentaire manuscrit qui était de Saint-Germain-des-Prés, transcrit l'an 853.

Incipiunt capitula....

I. De Sanctis quos in hoc mundo ut interfectos..,

II. De Exhortatione quæ de pejoribus ad..

III. De Commemoratione quo veritatis semper...

IIII. De Justorum memoriis refovendis....

La première ligne et les lettres initiales des suivantes sont onciales. La seconde espèce est celle-ci, *exemple XII* : *Deus qui diversitatem omnium gentium in...*

Ecriture allemande.

L'allemagne, qui se prêta au renouvellement de l'écriture que fit Charlemagne, présente entre autres le *modèle XIII* de minuscule allongée, maigre, et qui porte dans l'original la date de l'année 823 : *Incipit epistola Baturici Episcopi....*

Ecricure anglo-saxonne.

Le *modèle XIV* d'écriture minuscule anglo-saxonne, qui date du 9e siècle, et fut rédigée en France, porte : *Respondentibus se esse liberos dicit qui....* Les *e* fermés et les *r* en forme d'*n*, sont à remarquer.

Ecriture capétienne.

L'écriture minuscule capétienne ordinaire des 10e et 11e siècles tient assez généralement du *modèle XV* : *Fortis in bello Jesus Nave filius. Rompheas jactans civitates corruunt...* Ce morceau est un euchologe qui ressemble aux proses. Dans le *modèle XVI* on s'aperçoit que les minuscules capétiennes tendent au gothique moderne :

Paulatim unde dolor letique animosa voluntas
Amovet, ac tacitè ferrum.......

Ce sont des vers de Stace, écrits au 11e ou 12e siècle.

Il faut bien observer que les modèles des minuscules nationales, que présentent les deux *planches* 34 et 35, ne sont point uniques dans leur genre, c'est-à-dire que ce n'est pas la seule forme qu'aient employée les différens peuples pour écrire en minuscule. On s'est attaché seulement à saisir le goût qui leur était particulier ; car on aurait pu fournir une infinité d'autres exemples qui leur étaient également propres ; mais ils auraient eu l'inconvénient d'offrir la ressemblance la plus marquée avec les écritures des autres peuples.

On peut donc assurer que l'écriture minuscule, en usage chez les Romains et renouvelée sous Charlemagne, ne rend pas suspects les diplomes des 8e et 9e siècles.

Les indices que l'on peut tirer de la minuscule sont, que, dans les 5e et 6e siècles, elle est communément plus large que la nôtre et que celle des tems postérieurs ; qu'elle conserve ordinairement plusieurs lettres majuscules, comme l'*N* et l'*R*, *fig.* 4 et 5 de la *planche* 34 ;

quand la dernière est minuscule, le jambage droit, au lieu de se tenir relevé *r*, descend en forme d'*n* ; que la grosse minuscule n'a pas l'air de la nôtre avant le 8ᵉ siècle ; que la conformité ne fut jamais plus grande que sur le déclin du 9ᵉ et le commencement du 10ᵉ ; qu'au 11ᵉ, les rondeurs de la minuscule commencent à se perdre ; que les angles y succèdent, et, bientôt après, les pointes, qui consomment enfin le gothique. Qu'une autre sorte de minuscule romaine, souvent très petite, fut d'un assez grand usage aux 5ᵉ et 6ᵉ siècles, pour apposer des notes et des sommaires dans les manuscrits, ou pour représenter d'anciennes souscriptions ; elle approche de notre plus belle cursive ; que ce n'est qu'aux 11ᵉ et 12ᵉ siècles, que la minuscule semble disputer l'empire à la cursive dans les chartes, mais qu'elle y devint depuis de jour en jour d'un usage moins fréquent.

Ecriture cursive.

L'écriture cursive n'est autre que l'écriture liée, coulée, expéditive et usuelle. Elle est ainsi appelée parce qu'elle est courante et dégagée de la gêne, de la contention et des mesures qu'exigent les autres genres d'écritures. Les anciens, pour la distinguer de la minuscule, qui est détachée, l'appelaient *écriture liée*, parce qu'en effet les lettres en sont souvent liées et conjointes ou avec la précédente, ou avec la suivante, ou avec les deux ensemble. De ces liaisons, faites avec des traits hardis à la vérité, mais surabondans et compliqués, est venue la difficulté de lire cette écriture qui a fait tomber les savans mêmes dans une infinité de fautes ; et de cette difficulté est provenue la dénomination de *barbare*, donnée gratuitement à cette forme d'écriture. Il y a même des auteurs qui ont pris occasion de là de nier son existence, et en ont regardé les modèles qui nous restent, comme factices, controuvés et de pur caprice, n'admettant comme vraie que l'écriture capitale des anciens ; comme si, de ce que les écritures actuelles des notaires, des gens d'affaires et des bulles sont difficiles à lire, on concluait qu'elles ne sont pas d'usage parmi nous.

Les Grecs ont eu l'usage de la cursive, comme on l'a fait voir par les modèles qu'on en a donnés et qu'on en donnera à chaque planche d'alphabet. Mais Montfaucon [1] observe que les premiers livres que

[1] *Dissert. sur la plante appelée papyrus.*

l'on trouve écrits en lettres courantes ou liées, sont de la fin de Basile le Macédonien, parce que le caractère courant n'était pas encore en usage pour les livres, quoiqu'il le fut déjà pour les Tachygraphes et pour les notaires et secrétaires. Au reste, on connaît [1] de la cursive grecque antérieure au moins de quatre ou cinq siècles au 8e.

Ecritures cursives nationales.

Que les Romains aient eu une écriture cursive, la nécessité, la raison, l'exemple et l'évidence en sont de sûrs garans. Qu'il aient écrit des actes, des titres, des pièces judiciaires, des lettres et des ordonnances en écriture capitale, qui demande un tems considérable, et que le besoin ne leur ait pas fourni des moyens d'abréger un travail aussi long et aussi pénible ; c'est ce qui n'entre pas aisément dans l'esprit de tous ceux qui connaissent le génie actif, prompt et délibéré des Romains. Qu'un auteur se soit appesanti sur sa composition, jusqu'à passer un tems prodigieux à coucher en capitales une idée qui n'eût exigé qu'un instant pour être écrite en cursives, c'est ce que la vivacité et la chaleur des écrits de la plupart des anciens qui nous restent, ne permettent pas de croire. D'ailleurs ce peuple jaloux n'aurait pas voulu céder aux Grecs cet avantage exclusif. Cependant il est de notoriété publique que les Grecs avaient alors une écriture liée et expéditive ; les anciens auteurs en conviennent. Enfin, la plus forte démonstration, et celle qui peut toute seule résoudre tous les doutes, c'est la réalité des caractères cursifs qui nous restent dans les plus anciens monumens que l'on connaisse, et qui approchent de l'ère chrétienne. On peut s'en convaincre par les alphabets ci-dessus, et par les modèles de cursives donnés dans la Nouvelle Diplomatique.

Les Romains avaient donc une écriture cursive, comme il le paraît par les chartes de Ravenne antérieures à l'établissement des Goths en Italie. Cette écriture suivit le sort de la capitale et de la minuscule. En passant chez les différens peuples, elle se diversifia suivant le goût des siècles et le génie des nations. Cependant la *mérovingienne* a de si grands rapports avec la *romaine*, qu'on peut la regarder comme identique, et que toute la différence ne consiste que dans quelques altérations qu'éprouvent toutes les écritures de siècle en siècle. La

[1] *Nouv. Traité de Diplomatique*, t. II, p. 257.

nuance qui la distingue commença après le milieu du 6e siècle. Elle régna depuis la moitié du 7e jusqu'au règne de Pépin le Bref, qu'elle devint plus polie et moins compliquée.

La cursive *lombardique* peut être de même envisagée comme une autre branche de la romaine, formée sur celle qu'on employait aux 6e et 7e siècles. D'ailleurs la ressemblance entre la cursive lombardique et la mérovingienne est frappante. On trouve encore des caractères lombardiques dans quelques chartes du 13e siècle, même en Allemagne.

La cursive *saxonne* tire également son origine de la romaine. Nous la voyons déjà formée dès le 7e siècle, et nous découvrons ses caractères les plus singuliers dès les 5e et 6e. Elle régna jusqu'au 10e siècle en Angleterre, et s'y soutint jusqu'à la fin du 12e, malgré l'introduction de l'écriture normande ou française. Du reste, elle est moins dérivée de la cursive romaine que la minuscule, et elle est plus compliquée que la romaine et la mérovingienne.

La cursive *visigothique* a pu se distinguer de la romaine dès le 6e siècle ; mais on n'en a point vu d'antérieure au 7e. Elle dure jusqu'au 13e. Le plus ancien diplome latin de cette écriture qui ait été conservé jusqu'à notre tems, fut donné par le roi Chindasuinthe en 646.

La cursive *caroline* n'est qu'une continuation de la mérovingienne; née au 8e siècle, elle se perd dans la minuscule romaine au 12e. Elle n'atteignit pas tout-à-coup sa perfection sous les premiers rois de la seconde race ; elle tenait alors de la mérovingienne. Sous les dernières années de Charlemagne, et sous Louis le Débonnaire, elle s'allongea et se perfectionna. Dès la fin du 8e siècle, elle devint tremblante, surtout dans ses grandes lettres allongnées. Elle commence à se friser au 10e ; elle dégénère et paraît tortue et recoquillée dès la 3e race.

La cursive *capétienne* tient beaucoup de la caroline sous les premiers rois de la 3e race, et même pendant une partie du règne de Robert. Au 11e siècle, ses traits allongés, aigus, fleuronnés, surtout dans les diplomes, la distinguent seulement de la minuscule des manuscrits. Au 12e siècle elle devint extrêmement rare, la minuscule lui ayant été presque partout substituée. Dans le 13e siècle, elle se perdit dans la cursive gothique.

A. B.

Archéologie Biblique.

MÉMOIRES GÉOGRAPHIQUES

SUR LA BABYLONIE ANCIENNE ET MODERNE.

SUITE ET FIN DU MÉMOIRE SUR BABYLONE [1].

4° Accomplissement des prophéties sur Babylone.

Jamais prédiction ne fut accomplie plus à la lettre que la prophétie célèbre par laquelle Isaïe, sous l'inspiration de Dieu, annonça, si longtems d'avance, et en termes si clairs, si magnifiques, les malheurs inouïs qui devaient écraser la ville superbe de Babylone. Le monarque de cette ville, le puissant *Balthasar*, surpris par un ennemi vainqueur, succomba sans gloire au milieu d'une orgie et n'obtint pas même l'avantage dont jouissent les autres rois, celui d'être porté au tombeau qui lui avait été destiné ; mais son cadavre, confondu dans la foule des morts, fut méconnu et foulé aux pieds par une soldatesque effrénée. Babylone, depuis une longue suite de siècles, n'est plus habitée par personne, les Arabes eux-mêmes n'y dressent plus leurs tentes, les pasteurs n'y font point reposer leurs troupeaux, les autruches s'y promènent en liberté. Des hiboux et autres oiseaux de nuit habitent les fissures de ces tours autrefois si magnifiques ; ce sol désolé est, en partie, couvert de marais ; des singes y viennent sauter sans crainte, des serpens occupent des palais voués jadis à la mollesse, et des bêtes sauvages y ont établi leur repaire [2]. Tous ces traits sont d'une vérité frappante, et le prophète n'aurait pas pu raconter les événemens avec une plus scrupuleuse exactitude, s'il en avait été le témoin. Pour me borner à un seul fait, je ferai observer que, suivant le récit des voyageurs qui ont exploré l'emplacement de Babylone, ils ont observé, dans plusieurs des cavités qui se prolongent dans l'intérieur de ces masses gigantesques, des débris d'animaux et d'autres

[1] Voir le précédent article au n° 55, ci-dessus, p. 7.
[2] Isaïe, chap. XIII et XIV.

signes qui indiquent de la manière la plus claire que ces ouvertures servent de retraites à des lions et autres bêtes carnassières.

Jérémie [1] répète, en les développant, les prédictions d'Isaïe. Il peint les eaux de Babylone éprouvant une diminution progressive, et se desséchant tout à fait; et, comme tout le monde le sait, ce fut le desséchement artificiel du lit de l'Euphrate qui causa la ruine de Babylone, en introduisant dans l'intérieur de cette ville l'armée des Mèdes et des Perses. Plus loin [2] Dieu dit, par la bouche du prophète : « Je dessécherai la mer de Babylone ; je tarirai sa source : cette ville » sera transformée en monceaux de décombres, deviendra la de- » meure des serpens. »

Dieu, par la bouche du même prophète [3], annonçant les catastrophes qui devaient fondre sur la ville de Babylone, s'exprime en ces termes : « J'enivrerai ses sages, ses grands, ses gouverneurs, ses guerriers; » ils dormiront d'un sommeil éternel, dont ils ne se réveilleront pas. » Peut-on peindre d'avance, avec des couleurs plus vraies, plus énergiques, les malheurs de cette nuit terrible, qui fut pour tout un peuple une nuit éternelle, cette orgie scandaleuse par suite de laquelle les habitans de Babylone, à l'exemple de leur roi et des grands de sa cour, étaient plongés dans l'ivresse la plus profonde, dont ils ne sortirent que pour passer dans les bras de la mort ?

Dieu, suivant la belle expression d'Isaïe et de Jérémie [4], devait prendre Cyrus par la main, ouvrir devant lui les portes des villes, de manière qu'aucune ne demeurât fermée ; leurs panneaux de cuivre devaient être brisés, leurs barres de fer arrachées ; les reins des rois devaient être relâchés, c'est-à-dire, ces princes devaient perdre toute force, toute énergie. Toutes ces images sont d'une vérité que rien ne saurait surpasser. On sait que les portes de Babylone, qui toutes étaient formées de cuivre et fortifiées par des barres de fer, étaient restées ouvertes durant la nuit où fut consommée la catastrophe de cette grande cité. Quant à cette expression : « Les reins des rois seront re-

[1] Chap. L, v. 38, 39, 40.

[2] Chap. LI, v. 36.

[3] Chap. LI, v. 57.

[4] Isaïe, XLV, v. 1 et suiv.; — Jérémie, chap. XXV, v. 9 et suiv.

» lâchés », elle est complètement identique avec les mots dont se sert le prophète Daniel, contemporain et témoin de la prise de Babylone ; ce prophète, décrivant la scène terrible où *Balthasar*, au milieu de l'orgie qui devait être pour lui la dernière, apercevait une main mystérieuse qui traçait des caractères sur la muraille de la salle, se sert de cette expression pittoresque : « Les liens de ses reins se relachè- » rent, » c'est-à-dire il perdit en un instant tout son courage, il sentit s'évanouir toute cette gaîté factice; toute cette confiance téméraire qu'il venait de déployer avec tant d'arrogance sous les yeux de sa cour.

Le prophète Jérémie ajoute [1] : « La mer est montée sur Babylone, » et l'a couverte de ses flots; » sans doute, si l'on s'en tient absolument à la lettre, cette prédiction n'aurait pas reçu son accomplissement. Babylone étant une ville toute méditerranée, la mer n'eut, d'aucune manière directe ou indirecte, aucune part à la ruine de cette capitale. Mais on sait que dans les langues de l'Orient, un grand courant d'eaux est désigné par le nom de *mer*, on dit : La *mer du Nil*, la *mer de l'Euphrate*, *du Gange*, etc. Or, dans son langage éminemment poétique, le prophète Jérémie a pu, par une image hardie, peindre comme une mer irritée les eaux de l'Euphrate, qui livrèrent passage à l'armée des Perses, et attirèrent ainsi sur Babylone la plus terrible des catastrophes ; ou bien, on pourrait dire que, dans le langage poétique du prophète, le mot de *mer* désigne la masse des maux terribles qui allaient fondre sur la ville coupable et accélérer sa ruine.

Si l'on en croit Philostrate [2], à l'époque où Apollonius de Tyane alla visiter les contrées de la haute Asie, Babylone était encore subsistante, et même se trouvait dans une position florissante, car le roi de Perse y faisait encore sa résidence. Mais les récits de l'historien grec présentent tous les caractères d'un roman, et il serait difficile de s'appuyer, avec succès, sur des assertions d'une nature aussi équivoque. Un témoignage bien plus important, sans contredit, est celui de Dion [3]. Cet historien nous apprend que l'empereur Trajan,

[1] Chap. XLI, v. 42.

[2] *Vita Apollonii*, p. 26 et seqq.

[3] *Historiar.* lib. LXVIII, cap. 27, p. 1141.

dans son expédition contre les Parthes, s'empara de Séleucie et de Babylone. Il est vrai que, pour ce qui concerne cette dernière ville, il s'est glissé dans la narration de l'écrivain grec une erreur assez grave ; car il atteste que Trajan vit, à Babylone, la source de bitume dont le produit avait servi à joindre ensemble les couches de briques dont se composaient les murailles de cette ville. Or, ainsi que nous le verrons plus bas, ce n'était pas à Babylone, mais à la *Hit* des Orientaux, que coulait cette source. On pourrait croire que, dans cette circonstance, les Romains, qui marchaient sous les drapeaux de Trajan, se laissèrent induire en erreur par le prestige qui s'attachait à un nom célèbre, et prirent pour la ville de Babylone, la place qui formait la frontière de la Babylonie. Nous verrons plus bas qu'une méprise de ce genre fut commise par un célèbre voyageur, qui prit pour les ruines de Babylone celles d'une autre ville située tout près de *Hit*, et que le judicieux M. de Sainte-Croix se laissa tromper par cette autorité respectable. Au rapport de Dion Cassius, la ville de Babylone tomba également au pouvoir de Septime Sévère [1].

Il existait, dans le moyen âge, sur l'emplacement de l'antique Babylone, une petite ville, ou plutôt un village qui portait le même nom, celui de *Babil*, بابل. C'était là que l'imagination bizarre des Arabes plaçait le puits où étaient enfermés les deux anges rebelles, *Harouth* et *Marouth*. Abou'lféda, Edrisi, l'auteur du *Noshat-alkoloub*, et d'autres géographes orientaux donnent sur ce lieu des détails assez insignifians. On lit dans les annales de Tabari [2] : « Ils se rencon- » trèrent à Babil et en vinrent aux mains sur la rive inférieure du » canal de *Sarat*. » Masoudi [3] s'exprime en ces termes : « Babel » était désignée, dans la langue des Perses et dans celle des Naba- » téens, par le nom de *Babil*, بابل; parmi les sages d'entre les Perses » et les Nabatéens, plusieurs affirment que ce nom dérive de celui » de la planète de Jupiter qui, dans leur ancienne langue, était dé- » signée par le mot de *Babil*, بابيل. » Dans le *Madjdal* du nestorien Amrou [4], nous trouvons ces détails : « On fit réparer une église

[1] Lib. LXXV, cap. 9, p. 1263.
[2] T. II, page 124.
[3] *Kitab-altenbih*, fol. 25.
[4] Manuscrit arabe, 82, p. 745.

» située à Babil, sur la fosse de Daniel après que cet édifice avait » été ruiné par les juifs. » On lit dans les lettres d'*Ismaïl-Ben-Abbad* [1] : « Il marche vers le *Kasr* (le palais de Babylone) ; de là au » pont de *Babil*. Car on avait jeté un pont dans cet endroit. » Suivant le témoignage d'un voyageur estimable, M. Ross [2], il existe sur les bords du *Digeïl*, près *Sumeïchah*, deux villages en ruines, dont l'un se nomme *Wazan*, et l'autre *Babilin*. « Ces deux villages » étaient, dit-on, habités de tems immémorial par les descendans » des anciens Babyloniens qui avaient abandonné leur patrie après sa » ruine totale. Depuis un petit nombre d'années seulement, ils ont » déserté leurs nouvelles habitations, pour se fixer à *Hillah* et à » *Kerbela*. J'ai vu, ajoute le voyageur, ces mêmes hommes, lorsque » je visitai la ville de *Hillah*. Ils portent le nom de *Babili* et sont » mahométans, mais méprisés par les Arabes. Ils ne se marient » qu'entre eux, et n'ont qu'un moyen d'existence, celui de creuser » les ruines de Babylone, pour en extraire les briques qui servent » à la construction de divers édifices. »

5° Navigation de Babylone.

La prise de Babylone par Cyrus, ainsi que nous la raconte Hérodote, démontre de la manière la plus claire et la plus évidente, que, du tems du fondateur de la monarchie des Perses, la *navigation*, même la navigation fluviale, était, parmi toutes les contrées de l'Orient, à l'exception des peuples qui habitaient les côtes de la Méditerranée, dans un état complet d'enfance. Hérodote atteste expressément que, pour descendre le Tigre et l'Euphrate, on n'employait d'autres voies de communication que des radeaux, composés d'outres enflées et recouvertes de planches ; qu'en arrivant au lieu où devait se faire le débarquement on vendait le bois, on chargeait les outres sur un cheval, et on regagnait par terre le point d'où on était parti. Aujourd'hui encore, des radeaux désignés par le mot *Kelek*, construits précisément comme l'indique Hérodote, descendent journellement le Tigre, et, arrivés à *Bassora*, ils sont également dépécés par leurs propriétaires, qui prennent ensuite le chemin de terre, ne pouvant pas

[1] *Manuscrit arabe*, 1155, fol. 218, v.

[2] Journal of *The geographical Society*, t. ix, p. 444.

avec d'aussi frêles embarcations, essayer de remonter le courant d'un fleuve si rapide. Les Perses, à l'époque de Cyrus, ayant habité constamment une petite province intérieure, qui n'offre aucune rivière navigable, étaient restés entièrement étrangers aux plus simples moyens des communications par eau, ne connaissaient ni vaisseaux ni barques, et ne pouvaient franchir une rivière qu'en la passant à gué. C'est ce que nous révèle un fait rapporté par Hérodote lui-même [1]. Suivant cet historien, le fleuve *Gyndes* ayant entraîné un des chevaux sacrés, Cyrus, dans sa colère, protesta avec serment qu'il amoindrirait cette rivière, et la réduirait à une telle pénurie d'eau que les femmes pourraient traverser son lit sans presque se mouiller les pieds; et, en effet, il ordonna de creuser 360 rigoles qui appauvrirent le lit de la rivière, et la rendirent complétement guéable.

Les Perses, en racontant le fait à Hérodote, ne manquèrent pas de lui représenter cette action comme une preuve de la puissance de leur monarque, qui savait dompter la nature elle-même et soumettre les fleuves les plus rapides. Mais, au milieu des ces exagérations, on aperçoit clairement que ce récit atteste seulement l'ignorance des Perses et de leur roi sur tout ce qui avait trait à la navigation, même à la plus simple, à tout ce qui concerne les élémens de cette science, les moyens de traverser une rivière, à l'aide de bateaux; ils ne connaissaient d'autre voie pour franchir un courant tant soit rapide, que de le rendre guéable. Cet exemple, ajouté à tant d'autres, peut servir à démontrer l'exagération et la fausseté des renseignemens pompeux que les chroniques romanesques des orientaux nous offrent, à chaque page, sur l'étendue et la puissance de l'empire des Perses, dès les tems les plus reculés. Certes, si, avant le règne de Cyrus, la domination des monarques de la Perse eût compris les provinces qui baignent l'*Oxus* et l'*Indus*, leurs sujets se seraient familiarisés de bonne heure avec la navigation de ces grands fleuves, auraient appris l'art de construire des embarcations plus ou moins solides, et ne se seraient pas vu réduits à saigner un courant d'eau, pour diminuer le volume de ses eaux, et pouvoir le franchir sans danger. Cette ignorance, ainsi que je l'ai dit, ne peut s'expliquer que chez un peu-

[1] Liv. I, c. 189.

ple qui, confiné dans le centre de l'Asie, au milieu de la province de la Perside, ne voyant couler dans leur pays que de faibles rivières, des ruisseaux plus ou moins rapides, était resté complètement étranger à tous les genres de navigation, et avait encore moins songé à explorer la mer qui baignait ses côtes.

Le siége et la prise de Babylone attestent aussi d'une manière évidente combien les Mèdes et les Perses, réunis sous les drapeaux de Cyrus, étaient étrangers aux premiers élémens de la navigation la plus simple. Durant toute la durée du blocus, il n'avaient su trouver aucun moyen pour se rendre maîtres du cours du grand fleuve qui traversait la ville. Aussi, on peut croire que, durant tout cet espace de tems, les radeaux destinés à la navigation de l'Euphrate descendaient librement le fleuve et venaient amener aux assiégés les renforts et les provisions de toute espèce dont ils avaient besoin. Si, à cette époque, Cyrus avait su, comme fit dans la suite Alexandre, équiper une flotille sur l'Euphrate, intercepter le cours du fleuve et des canaux qui communiquaient avec l'intérieur des terres, il aurait probablement hâté de beaucoup la prise ou la reddition de Babylone. Il eût pu également pénétrer au cœur de la ville, et isoler l'une de l'autre les deux parties dont se composait cette immense cité, sans avoir besoin de dessécher le lit de l'Euphrate; opération qui, du reste, ne présente pas, à beaucoup près, les difficultés que l'on se figurerait naturellement; car il ne s'agissait que de fermer par une digue le lit habituel du fleuve, et de percer la digue qui fermait un large canal dont l'existence remontait aux tems les plus reculés, et dans lequel les eaux ne pouvaient manquer de se précipiter dès qu'elles auraient perdu leur issue ordinaire.

Il est vrai, d'un autre côté, que l'ignorance des Perses dans la navigation contribua beaucoup à faire réussir le projet de Cyrus. Les Babyloniens s'étant assurés par une longue expérience que leurs adversaires n'avaient à leur disposition aucun bateau, aucune embarcation quelconque, avaient fini par regarder le grand fleuve qui baignait leurs murs comme une barrière infranchissable, et ne se donnaient plus la peine de fermer, avec une surveillance scrupuleuse, les portes qui, de l'intérieur des différens quartiers de la ville, communiquaient avec l'Euphrate, bien persuadés que leur ennemi n'aurait jamais, ni

la volonté ni le pouvoir de s'aventurer dans le lit d'un fleuve aussi profond que rapide ; cette folle confiance, comme on sait, causa leur perte. D'ailleurs, comme l'histoire ne dit pas tout, on peut présumer que Cyrus dut à la ruse, à la trahison, une partie de son succès. Il est probable qu'il s'était ménagé des intelligences dans l'intérieur de Babylone ; que des hommes, gagnés par lui, profitèrent d'une nuit où toute la ville était plongée dans l'ivresse, dans les plasirs d'une orgie turbulente, pour livrer aux Perses quelques-unes des portes de la place. Sans cette circonstance même, il serait difficile de concevoir comment les deux grands quartiers qui formaient Babylone, et qui se trouvaient séparés par un fleuve profond, étaient tombés simultanément au pouvoir de l'ennemi.

Au reste, il est probable que les Babyloniens, qui avaient continuellement besoin de passer d'une rive de l'Euphrate à l'autre, avaient trouvé moyen de se procurer, soit par leur propre travail, soit à l'aide des captifs que Nabuchodonosor avait emmenés de la Phénicie, des bateaux plus ou moins artistement construits qui établissaient une communication entre les deux quartiers de la ville, et qui, au moment de la prise de cette capitale, offrirent à une partie des habitans une voie sûre pour se soustraire à la fureur de l'ennemi. Ctésias nous apprend [1] que Sémiramis fit transporter, sur un radeau, des montagnes d'Arménie à Babylone, une énorme masse de pierres ; la même princesse voulant porter la guerre dans l'Inde, fit venir de la Phénicie, de la Syrie et de l'île de Chypre, des constructeurs de vaisseaux [2] et fit fabriquer 4,000 barques formées de radeaux [3].

Bélésis fit charger sur des barques les cendres du palais de Ninive [4].

Hérodote faisant observer que la communication qui se faisait, par des barques, d'une des rives de l'Euphrate à l'autre, avait quelque chose de peu commode, donne toutefois à entendre que cette voie de communication était en usage à Babylone ; et le prophète Isaïe, dans le tableau qu'il trace, par avance, de la ruine de Babylone, nous peint

[1] Diodor. Sicul. lib. II, p. 89.
[2] P. 51.
[3] P. 55.
[4] P. 86.

les Chaldéens, fuyant sur leurs vaisseaux, en faisant retentir les airs de leurs cris de détresse [1].

6° État des arts à Babylone.

Avant de finir ce qui concerne Babylone, je dois consigner ici quelques observations sur l'*état où se trouvaient les arts* dans cette antique capitale. L'art qui, dans les tems les plus anciens, à une époque voisine du déluge, fut cultivé avec le plus grand soin et le plus de succès dans la Babylonie, était, sans contredit, celui de la fabrication des briques. Les habitans n'ayant à leur disposition, dans ces vastes plaines, ni pierres, ni marbre, apprirent de bonne heure à soumettre à la cuisson la terre dont la contrée leur offrait une mine inépuisable. D'autant plus qu'ils trouvaient dans ce travail un double avantage. Car les excavations profondes dont la terre avait été extraite sans effort devenaient naturellement ou de larges fossés qui servaient de défense à leurs places de guerre, ou des canaux qui portaient dans toutes les directions les eaux de l'Euphrate et du Tigre, et assuraient au pays une fertilité extraordinaire; aussi, la fabrication des briques fut-elle, à Babylone, portée au plus haut point de perfection. Ce n'étaient point ces mauvaises briques séchées au soleil, telles qu'on les employe aujourd'hui dans l'Orient, et dont un laps de quelques années, l'impression de l'air, les pluies, amènent en peu de tems la destruction. Les briques de Babylone, tant celles qui étaient cuites au four que celles qui avaient été simplement séchées à l'ardeur du soleil, offrent une finesse, une beauté, une solidité vraiment admirables. Après tant de siècles, elles se présentent à nous, aussi peu altérées que le premier jour; les inscriptions gravées sur plusieurs d'entre elles sont dans un état de conservation parfaite. Ce n'est qu'avec de longs efforts qu'on peut les séparer les unes des autres, soit qu'elles se trouvent unies par une légère couche d'un plâtre extrêmement tenace, soit que les différentes couches soient jointes ensemble par un cîment de bitume, entremêlé de roseaux. On peut donc affirmer que jamais aucun peuple du monde n'a porté à un aussi haut point de perfection que les Babyloniens l'art de fabriquer les briques. Au reste, on peut croire que

[1] Cap. XLIII, v. 14.

ces matériaux si bien choisis étaient employés de préférence, et peut-être exclusivement, pour les édifices publics, les temples, les palais. Suivant toute apparence, les maisons des particuliers étaient bâties à bien moins de frais ; l'on se mettait peu en peine de choisir avec un soin minutieux les briques qui devaient en former les murs, et qui étaient simplement séchées au soleil ou soumises à une cuisson légère. De là vient qu'on ne trouve plus aucune trace des maisons nombreuses qui couvraient le sol de Babylone.

Quant au système d'*architecture* adopté chez les Babyloniens, nous savons qu'ils se plaisaient à élever des édifices gigantesques. Et les débris qui subsistent après un laps de tant de siècles, confondent réellement l'imagination. Mais il est impossible de deviner quel pouvait être le plan de ces immenses constructions, dans lesquelles on n'aperçoit que des masses prodigieuses, et où l'on n'observe ni portes, ni fenêtres. Si l'on peut former à cet égard une conjecture, on doit croire que ces vastes carrés formaient des plates-formes, sur lesquelles étaient bâtis des édifices plus ou moins réguliers, des temples ou des palais.

Quant à la *sculpture*, il paraît que, dans les plus beaux tems de la monarchie babylonienne, elle était encore dans un état d'imperfection étonnante, dans une véritable enfance. Lorsque Nabuchodonosor[1] fit ériger, dans l'enceinte de Babylone, cette statue colossale d'or, c'est-à-dire, probablement, de bois ou de métal doré, qui représentait sans doute *Bel*, la principale divinité des Babyloniens, une image inaugurée avec tant de solennité avait dû être exécutée par les plus habiles artistes du pays, être le chef-d'œuvre de l'art statuaire, Or, nous lisons dans Daniel que cette statue avait 60 coudées de hauteur et seulement 6 de largeur. Certes, un pareil travail accuse une ignorance complète, un oubli entier des rapports de proportion qui existent entre les différentes parties du corps humain. Si une statue exécutée à grands frais par un monarque puissant et victorieux, n'avait pu être confiée qu'à des ouvriers si inhabiles, que doit-on penser des figures qui étaient fabriquées journellement pour des particuliers, par des artistes vulgaires? Et, en en effet, les figures d'hommes ou

[1] Daniel, ch. III, v. 1 et suiv.

d'animaux qui ont été découvertes dans les ruines de Babylone, ou qui se trouvent gravées sur les cylindres, attestent un art bien peu avancé. Les prophètes Isaïe et Jérémie nous peignent les ouvriers babyloniens, constamment occupés à former des idoles de bois, de pierre, de métal. Mais tout ce qu'ils disent à cet égard ne semble pas excéder les procédés de la statuaire la plus simple, la plus grossière. Isaïe [1] peint un sculpteur qui coule en fonte une idole de métal, un orfèvre qui la recouvre de lames d'or, et fabrique des chaînes d'argent. Ailleurs [2], un autre ouvrier après avoir forgé une idole, l'assujettit avec des clous de peur qu'elle ne soit renversée. On voit par ces passages que les idoles formées de métaux précieux, étaient retenues avec des chaînes d'argent; tandis que les idoles de bois étaient fixées en place, de la manière la plus vulgaire, au moyen de clous, qui les attachaient à la muraille ou à l'autel. Ces passages, si je ne me trompe, nous fournissent l'explication d'un fait consigné dans les récits de plusieurs écrivains de l'antiquité, qui attestent que, chez plusieurs peuples de l'orient, on était dans l'usage d'attacher avec des chaînes les images des divinités, dans l'intérieur des temples. Il est probable que cette coutume n'avait dans l'origine d'autre objet que de retenir l'idole, et de l'empêcher de tomber. Lorsque des philosophes grecs, ou d'autres hommes éclairés parcourant ces régions étrangères, aperçurent ces chaînes plus ou moins habilement exécutées, et s'informèrent du motif qui avait fait admettre cet ornement parasite et bizarre, on peut croire que les habitans ne voulant pas avouer devant des étrangers une destination matérielle, qui trahissait une grossière ignorance, présentèrent cet usage comme fondé sur des traditions mythologiques, des idées symboliques, empruntées à un mysticisme raffiné. Les Grecs s'empressèrent d'admettre ces explications et de les consigner dans leurs ouvrages. Au surplus, la trace de ces idées primitives et matérielles se retrouvait encore chez les Tyriens, à l'époque où Alexandre mit le siége devant leur capitale. Car nous lisons dans le récit de Diodore [3], qu'ils en-

[1] Chap. XL, v. 19.
[2] Chap. 21, v. 7.
[3] *Biblioth. historique*, liv. XVII, n. 41, t. VII, p. 329.

chaînèrent la statue d'Apollon, pour empêcher ce dieu d'abandonner leur ville, et de la livrer ainsi aux attaques de l'ennemi.

Dès les plus anciens tems les Babyloniens étaient renommés pour l'art de nuancer les couleurs dans la fabrication des étoffes. C'est ce qu'atteste Pline le Naturaliste qui s'exprime en ces termes [1] : *Colores diversos picturæ intexere Babylon maximè celebravit et nomen imposuit.* Et dans le livre de Josué [2], il est fait mention d'un *manteau de Schinar*, אַדֶּרֶת שִׁנְעָר. Or, on sait que le mot *Schinar* ou *Sennaar* désignait la Babylonie. Athénée [3] fait mention de parfums fabriqués à Babylone.

QUATREMERE,
de l'académie des Inscriptions et Belles-Lettres

[1] *Historia naturalis*, lib. VIII, cap. 48.
[2] Cap. VII, v. 21.
[3] *Deipnosophist.*, lib. X, p. 692.

Art Catholique.

RECTIFICATION DES IDÉES DE M. DIDRON
SUR LA MUSIQUE DU MOYEN-AGE.

A Monsieur Bonnetty, directeur des *Annales de philosophie chrétienne.*

De la musique du moyen-âge. — Elle venait des Grecs. — Examen d'une miniature publiée par M. Didron. — Elle n'a pas été inventée par le moyen-âge pour représenter la musique. — Elle offre le système du monde, des pythagoriciens. — Son explication. — Musique, la même chez les Grecs, chez les Egyptiens et chez les Chinois. — Cette concordance prouve l'unité de l'origine humaine. — Une des sources de l'idolâtrie. — Erreurs de Dupuis et de Volney. — Importance des études sur la musique.

Monsieur,

Comme vous l'aviez prévu, les *Annales archéologiques* publiées par M. Didron, reproduisent une partie des excentricités de son *Histoire de Dieu*, dont vous avez inséré une critique très judicieuse dans le cahier de mai dernier de votre précieux recueil, laquelle s'applique parfaitement et aux mêmes titres à certains détails hétérodoxes de la théorie des nimbes, répétés dans le premier cahier des *Annales archéologiques.*

Je viens vous signaler des observations d'un autre genre dans l'*introduction* à la partie musicale de cette publication (2e cahier). M. Didron y convie ses collaborateurs à exalter la musique du 13e siècle, la grande époque de l'art, selon lui, ce qu'il croit prouver par la description d'une miniature de ce tems, représentant les idées des Grecs sur l'harmonie du monde, et dont il attribue l'invention et la composition à son siècle favori. Cette assertion nous paraît plus que hasardée, et sans nul doute, si M. Didron eût deviné que la cosmologie pythagoricienne faisait les frais de ce tableau, il se serait bien gardé de le donner comme un témoignage de la supériorité musicale du 13e

siècle. Mais il aura à subir bien d'autres mécomptes s'il veut continuer à s'occuper de la musique du moyen-âge; car pour en apprécier la portée et les ressources, il faudra bien qu'il s'habitue à compter avec les Grecs et à ne pas envelopper leur musique dans le superbe dédain qu'il prodigue à leur architecture. En effet, si la musique moderne n'a rien de commun avec celle des Grecs, quoiqu'elle date de la renaissance ou du retour à l'art antique, cela vient de ce qu'à cette époque d'engouement exclusif, on a, sans le savoir, proscrit du monde musical les derniers restes de l'art grec, en croyant ne mettre au rebut que le gothique, et c'est pourquoi on ne peut aujourd'hui réhabiliter la musique du moyen-âge, sans remettre en honneur le style grec que l'on condamne en architecture. Nous ne venons pas ici nier le mérite de l'architecture gothique ni contester sa haute convenance religieuse; mais nous tenons simplement à constater un fait, c'est la prédominance dans le monde et l'emploi exclusif dans l'Eglise du système musical des Grecs pendant tout le moyen-âge.

Ce fait contrariera un peu les idées de M. Didron qui admettrait volontiers en musique un art gothique propre au moyen-âge. Mais quoiqu'il fasse, toute la tradition musicale de cette époque déposera toujours contre cette opinion qui ne saurait, d'ailleurs, être confirmée par la miniature publiée dans les *Annales archéologiques*; en effet, on y voit les neuf muses inscrites dans neuf cercles contigus compris entre deux cercles plus grands et concentriques, dans le plus petit desquels se trouvent Orphée, Arion et Pythagore, correspondant chacun à un groupe de trois muses; ces trois groupes sont séparés entre eux par les membres nus d'une grande figure dont la légende est AER.

Or, selon les Pythogariciens [1], le monde se composait de douze sphères concentriques: la première était la sphère étoilée, les sept suivantes répondaient aux sept planètes, puis venaient les quatre sphères des élémens: le feu, l'air, l'eau et la terre.

Sur chacune des sphères célestes, Platon [2] asseyait une sirène pour en représenter le rôle musical; les théologiens depuis Hésiode [3]

[1] Photii, *Bibl.*, n. 249, p. 1315. *In excerpta è vitâ Pythagoræ.*

[2] *Republ.*, VII.

[3] *Théogonie*, v. 75 et suivans.

assignaient ce rôle aux neuf muses. Sept d'entre elles présidaient aux sphères des sept planètes; la huitième, Uranie, avait pour domaine la sphère étoilée, dont le son répondait à l'octave de celui de la sphère lunaire ; enfin, la neuvième muse, Calliope, appelée la voie principale ou le son principal constituait la tonique ou le mode du chant, ou, selon Macrobe[1], le chant même formé par ses compagnes.

Mais bien que les sphères successives soient concentriques, les intelligences qui y présidaient avait chacune une demeure fixe dans la sphère étoilée ainsi que le Dieu suprême[2], dont elles composaient la cour. De là les douze demeures ou les dodécatemories célestes, et c'est pourquoi les muses appelées, par Hésiode, les habitantes des demeures célestes, sont placées les unes à côté des autres dans les petits cercles ou sphères juxta-posés du dessin en question. Elles y occupent la région étoilée ; cela est indiqué par les deux étoiles placées l'une à droite, l'autre à gauche de la tête du personnage divin, l'Air ; laquelle occupant la partie culminante de cette région élevée, appartient au Dieu suprême. Les cercles qui encadrent les muses marquent donc leur pouvoir céleste et peuvent être considérés comme la véritable origine des nimbes; dès lors les nimbes crucifères signifiraient le pouvoir universel sur toutes les sphères et ont pu devenir l'apanage exclusif des trois personnes de la Trinité dans la cosmologie chrétienne.

Pour achever d'établir la signification cosmologique de notre miniature, il nous reste à montrer que les figures du cercle central se rapportent aux quatre élémens. Quant à l'Air, son nom est écrit en toutes lettres au-dessus des épaules du grand personnage dont les membres étendus aboutissent aux quatre vents cardinaux, et cette particularité décisive nous dispense de toute discussion.

A sa gauche ou à la droite du spectateur est Pythagore tenant d'une main un marteau, de l'autre une balance, et sur ses genoux un monocorde, tous instrumens métalliques fabriqués au Feu ; le marteau rappelle en outre ceux des forgerons, dont Pythagore conclut le rapport des sons de celui de leurs poids, comme aussi il évalua les sons du

[1] *In somn. Scip.*, lib. II, p. 105.
[2] Photii, *Bibl.*, *ib.*

monocorde en fonction des poids servant à en tendre la corde. La balance employée à ces expériences était elle même un emblême du feu ou de Vulcain, d'après Manilius[1]. Tout cela peint donc bien le rôle du Feu dans la découverte de la théorie musicale et dans la production des corps sonores métalliques.

Passons à Arion : il est assis sur un dauphin, tient une lyre (*testudo*) et souffle dans une conque marine. Ces deux instrumens formés des dépouilles d'animaux marins ou aquatiques, montrent donc le concours de l'Eau dans la production des sons. L'harmonie la pénètre jusque dans ses abîmes les plus profonds. C'est ce qu'indique le dauphin charmé par les accens mélodieux d'Arion.

Enfin Orphée couché tenant un violon, montre par son attitude et par sa place dans la partie inférieure du cercle central, qu'il repose sur la Terre. Il attirait à lui les animaux, les plantes et les rochers produits de la terre ; le bois de son violon, ses cordes de boyau marquent également le rôle de la terre dans la production des instrumens de musique.

L'on voit maintenant s'il est possible d'attribuer l'invention et la composition de ce tableau au 13e siècle ; autant vaudrait revendiquer en faveur de cette époque l'invention de la cosmologie pythagoricienne, plus ancienne de 3,000 ans au moins, car Pythagore pourrait bien l'avoir puisée en Egypte où il a voyagé. Et en effet, des indices d'un pareil emprunt se retrouvent également dans la miniature en question. En la considérant comme une représentation des douze mois, on y découvre une concordance remarquable avec la distribution de l'année égyptienne en trois groupes de quatre mois, formant les tétrades de l'inondation, de la végétation et de la récolte ; car dans la miniature chacun des trois groupes de trois muses placées en regard d'un élément, forment également avec lui une tétrade caractérisée par cet élément, en sorte qu'on distingue la tétrade de l'Eau commençant au lieu où se trouve l'aquilon, c'est-à-dire à la dodécatemorie la plus septentrionale ou au solstice d'été, comme la tétrade de l'inondation en Egypte ; la tétrade de la Terre comprenant la dodécatemorie la plus australe (ici désignée par *auster*) comme la tétrade de la vé-

[1] Fabricataque libra Vulcani. *Astron.*, II, 442.

gétation en Egypte; enfin la tétrade du Feu répondant aux quatre mois de la récolte égyptienne ou de la grande sécheresse.

Cette correspondance ne saurait être fortuite, elle s'accorde trop bien avec la distribution caractéristique de l'année égyptienne telle que les Grecs nous l'ont transmise, et telle qu'elle existe encore aujourd'hui; toutefois, il est à remarquer que le mois de Thoth, le premier de l'année fixe égyptienne commençait la tétrade de la végétation et non celle de l'inondation. D'après M. Biot[1], ce mois n'aurait eu qu'un rapport astrologique avec le solstice d'été, considéré comme le point culminant de l'univers et servant de dominateur à l'origine des tems. Le lever héliaque de Sirius présidait à ce solstice, et c'est pourquoi Champollion a trouvé sur les monumens de toutes les époques une relation constante entre Sirius, l'étoile d'Isis et le mois de Thoth. Telle serait l'origine de la tradition transmise par les grecs sur le commencement de l'année égyptienne.

Du reste, outre les caractères hiéroglyphiques des diverses tétrades, chaque mois était figuré par un dieu particulier conformément à ce que dit Hérodote; les tableaux des mois à Edfou et dans le Rhamesseum de Thèbes, témoignent de ce fait; ces dieux, d'après Champollion[2], forment la série hiérarchique la plus élevée. D'un autre côté, selon Démétrius de Phalère, les Egyptiens célébraient leurs dieux par les sons diatoniques affectés aux sept voyelles[3], consacrées aux sept planètes[4]; aussi leurs chants étaient-ils réglés sur l'harmonie du monde qui servait de thême à leurs hymnes comme l'assure Mercure Trismégiste[5].

[1] *Mém. de l'acad. des sciences*, 1831, p. 578.

[2] *Id.*, p. 702.

[3] In Ægypto verò sacerdotes etiam per VII vocales, quasi hymnis Deos celebrant, dum eas ordine continuo sonant, et apud ipsos loco tibiæ et citharæ, litterarum harum sonus auditur ob suavitatem vocis (*de Elocutione*, c. LXXI; dans Jablonski, *Panth. egypt.*, prol. § 25).

[4] Thomas Galeus dans Jablonski, *Panth. egyp.*, proleg., § 25. — Saint Irénée, *Haeres*, I, c. X, p. 69; édit. Ern. Grabe.

[5] Propter hanc causam sacrificiis frequentibus oblectantur, hymnis et laudibus et dulcissimis sonis in modum cœlestis harmoniæ concinentibus (Apulée, *in Asclepio*, dial., p. 307.

Ce n'est donc pas exagérer que de faire remonter l'invention de cette harmonie au delà de Pythagore. Mais les Égyptiens eux-mêmes ne sauraient en être les inventeurs; en effet on la trouve chez les Chinois. Dès l'établissement de la monarchie, Fouhi [1], comme les Égyptiens, assimilait les notes musicales aux planètes et aux élémens, et représentait dans un même cycle, le calendrier météorologique et le système musical; tel était entre autres le *Hia-Siae-Tching* [2], ou le calendrier des *Hia* en 2192 avant Jésus-Christ. De tout tems les noms des notes musicales et leurs caractères figuratifs furent ceux des diverses lunaisons de l'année [3]. Enfin dès le tems de Fou-hi les Chinois comptaient comme les Grecs après la conquête de l'Égypte, douze demi-tons dans l'octave, douze successions diatoniques distinctes, et dans chacune sept modes ou sept principes, c'est-à-dire en tout 84 modes [4]. L'identité des rapprochemens bizarres entre la musique et l'astronomie faits dès la plus haute antiquité par les Chinois et les Égyptiens atteste puissamment l'origine commune de ces peuples; bien plus, elle confirme hautement la tradition biblique relative au déluge. En effet, ils nous indiquent que lorsque les connaissances humaines eurent déjà atteint un grand degré de perfection, il y eut un moment où tous les systèmes en grand nombre, que l'imagination de l'homme a pu concevoir sur la musique et sur l'astronomie, furent détruits et oubliés à l'exception d'un seul, qui reliait ces sciences l'une à l'autre et que l'on retrouve en Égypte et en Chine, c'est-à-dire chez les deux peuples les plus anciennement civilisés. Ce système unique devait appartenir à un seul homme ou à une seule famille; car à en juger par le grand nombre de conceptions différentes qui ont successivement prévalu, et par celles que l'on propose encore tous les jours sur la musique et sur l'astronomie, et dont aucune n'a pour but leur enseignement simultané, il n'est pas vraisemblable que plusieurs familles aient conçu séparément l'idée bizarre d'établir des liens conventionnels entre ces sciences et se soient rencontrés jusque dans

[1] *Mém. concernant les Chinois*, t. VI, p. 53.
[2] *Journal des savans*, 1840, p. 38.
[3] *Mém. concernant les Chinois*. t. VI, p. 119.
[4] *Id.* p. 56 et 160.

les moindres détails d'une assimilation aussi étrange et susceptible d'être faite d'une multitude de manières différentes. Un pareil résultat ne saurait être attribué à la pente naturelle de l'esprit humain.

Il y eut donc un moment, après de longs siècles d'observations astronomiques et d'études musicales, où l'humanité s'est trouvée réduite à une famille unique et peu nombreuse, et où le reste des hommes disparut sans laisser de traces de leurs inventions astronomiques ou musicales ; or, pour réduire ainsi l'humanité à une famille unique, il a fallu un grand cataclysme ; le fait du déluge est donc nécessaire. Après cela l'harmonie du monde dériverait de l'application de la même forme d'enseignement à l'astronomie, à la chronologie, à la météorologie, à l'agriculture, à la musique et à la théologie. Elle représenterait donc une partie des débris de la science anté-diluvienne transmis par Noé aux patriarches et aux nations les plus anciennes. Nous voilà arrivés bien loin du 12e siècle ; avant d'y revenir, le lecteur nous permettra de faire entrevoir dans cette forme multiple de l'enseignement primitif l'origine des cultes mythologiques et de toutes les superstitions astrologiques.

Nous avons en effet constaté par des recherches approfondies que la forme cyclique encore usitée pour l'enseignement de la musique en Chine, chez les Arabes et les Grecs modernes, constituait également le mode de l'enseignement primitif de toutes les sciences et de tous les arts sans exception. Mais si toutes les connaissances humaines étaient dans l'origine assujetties à une même forme d'enseignement et condensées pour ainsi dire dans une même représentation cyclique, il est manifeste que la science par excellence, la révélation, ne devait pas être oubliée dans cette espèce d'encyclopédie, véritable arbre de la science du bien et du mal ; il est donc permis de croire que l'enseignement de la révélation assignait également la forme cyclique ou zodiacale au tableau représentatif de la gloire de Dieu entouré des diverses hiérarchies des esprits célestes. Cette disposition est en effet confirmée par celle de la Jérusalem céleste décrite par saint Jean. Dès lors les 9 muses purent dériver des neuf hiérarchies célestes et être considérées à juste titre par les chrétiens, comme représentant les neuf chœurs des anges. Car de cet enseignement multiple dut naître une confusion inévitable entre les diverses sciences, quand les

peuples dispersés furent séparés du foyer de la civilisation primitive. Ainsi, habitués à placer les anges ministres de la volonté de Dieu dans le même lieu cyclique que les planètes dans l'enseignement de l'astronomie, ils purent prendre ces dernières pour les ministres et les interprètes de la divinité, ou pour des divinités subalternes, et confondre également les autres sciences soit avec la théologie, soit entre elles.

De là la divinisation des ancêtres, des élémens, des vents, des pierres, des métaux, des animaux, des plantes, etc.

De là les rapports qu'établirent les Sabéens entre les planètes et toutes les productions de la nature dont ils composaient leurs idoles astronomiques. De là toutes les complications du polythéisme égyptien, chaldéen, indien, grec, etc.

De là aussi l'astrologie ou les influences des divisions astronomiques du ciel affectées aux dieux par les divisions anatomiques correspondante du corps humain, ou par celles géographiques des diverses contrées de la terre ; de là enfin l'horoscope des individus et des nations.

De pareilles superstitions dues aux mêmes causes existèrent probablement déjà avant le déluge, et bien que Noé en ait été exempt, si l'on fait attention au peu de tems qu'il a fallu aux divers peuples de l'antiquité pour défigurer l'héritage scientifique de ce patriarche, on reconnaîtra que ses enfans pourraient bien avoir retenu quelque chose de la confusion anté-diluvienne des sciences qui aurait ainsi précédé la confusion des langues [1].

En effet, aussi haut qu'on remonte dans l'histoire des peuples, on trouve l'astrologie établie : en Chine, cette superstition subsiste depuis le commencement de cet empire ; Champollion l'a trouvée en Égypte écrite sur les plus anciens monumens ; en Chaldée, cet art est si ancien que le nom de Chaldéen est devenu de bonne heure synonyme d'astrologue. Chez les Indiens il remonte également à la nuit des tems : de plus, partout cet art constitue le domaine de la caste sacerdotale, partout les mêmes hommes chargés de conserver la tradition religieuse, sont aussi en possession de l'astrologie. L'universalité de ce fait prouve suffisamment qu'immédiatement après le dé-

[1] Les *Annales* ont déjà donné sur ce fait les traditions orientales à l'article *écriture*, t. IX, p. 439.

luge l'enseignement de la révélation était mêlé à celui de l'astronomie, de la météorologie, de la géographie, de l'anatomie, etc. Cela posé, si la révélation a été soumise à la même forme d'enseignement que l'astronomie, le Christ, pour en réaliser les promesses, pouvait satisfaire à cette tradition cyclique aussi bien qu'à la loi et aux prophètes, sans que pour cela, ni la révélation primitive ni le christianisme ne soient des inventions astronomiques comme le prétend Dupuis. De même si les traditions mythologiques nées du mélange des sciences avec la révélation dans une même forme d'enseignement, doivent leur caractère astronomique à ce mélange et à cet enseignement, la prétendue origine astronomique de tous les cultes, soutenue par Dupuis et Volney, ne saurait être que le rêve absurde d'esprits étroits et athées, qui ayant entrevu une seule branche de l'enseignement primitif ou de l'arbre de la science, l'ont prise pour le tronc et ont cherché systématiquement à y ramener toutes les traditions. Or ils auraient pu à aussi bon droit ramener tout à la musique ou à une autre science quelconque!

Quelque jour nous développerons au long cette thèse importante; pour le moment les indications que nous venons de donner suffiront à notre but, qui était de montrer toute la portée et l'origine véritable des idées des Grecs sur l'harmonie du monde, idées dérivant de la confusion établie entre la théologie, la cosmologie, l'astronomie, la météorologie et la musique, à l'époque reculée où ces sciences étaient encore soumises à la même forme d'enseignement.

Nous revenons maintenant à la miniature de M. Didron pour déterminer ce que l'on peut attribuer au 13e siècle dans cette représentation de l'harmonie du monde.

Nous n'admettons pas avec le directeur des *Annales archéologiques* que les hommes de cette époque aient inventé des divinités païennes. Mais à l'exemple des chrétiens des premiers siècles, ils ont pu attacher des idées chrétiennes à des représentations réellement profanes; ainsi, avec Clément d'Alexandrie, ils pouvaient considérer Orphée comme une image symbolique du Christ, « attirant à lui tous » les cœurs par le charme de sa parole [1]. » Le Dieu suprême des païens

[1] Raoul Rochette, *Tableau des catacombes de Rome*, p. 134.

figurait naturellement Dieu le Père. Dans la miniature il embrasse le monde par ses membres étendus et est appelé *Aër* comme père du *Verbe*; et c'est pourquoi Orphée qui représente le Fils est barbu et semblable au père, et couché dans les plis de sa tunique. D'ailleurs, à la suite du nom d'Orphée, on voit la lettre J couchée, qui avec la dernière lettre S, d'Orphéus, produit le monogramme J. S. : *Jesus Salvator*. Dès lors l'Esprit saint serait représenté par les quatre vents ailés sur lesquels s'appuie le Père et dont il dirige le souffle. Cette idée serait confirmée par les quatre langues de feu de l'étoile placée à gauche de la tête du Père, orientées comme les quatre vents; tandis qu'à la droite l'étoile à sept branches, image du soleil, serait le symbole du Fils.

Voilà ce qui concerne la Trinité.

Sans s'écarter des symboles adoptés par les premiers chrétiens, on peut encore voir une image des trois vertus théologales dans les trois figures centrales. La forme de croix de la balance et du marteau de Pythogore se rapportait à la *foi* figurée par ce jeune homme imberbe qui écoute attentivement l'enseignement de la croix et de la justice. Arion assis sur un poisson symbole du Christ, représenterait l'*espérance* du salut opéré par le Sauveur; enfin la *charité* serait Orphée figure du Christ. Toutefois cette interprétation chrétienne, qu'on l'admette ou non, n'empêche pas l'origine entièrement profane de ce tableau et sa place en tête d'un livre pontifical du 13e siècle doit être considérée comme un hommage éclatant rendu à l'art ancien, alors si haut placé dans l'estime des savans.

Il y a au fond de tout cela une grande leçon pour la nouvelle école archéologique, c'est d'apprendre à respecter comme on le faisait au moyen âge, le berceau de l'Église, les arts et les symboles adoptés et sanctifiés par elle. Ceci est surtout vrai pour le système musical des grecs qu'elle a conservé à travers l'époque dite gothique, à travers la renaissance et jusqu'à nos jours, malgré les assauts de l'art moderne, et par la seule force irrésistible qu'elle puise dans sa fidélité à la véritable tradition. Aussi ses chants proclament-ils hautement à la face de tous les novateurs son inébranlable invariabilité dans tous les tems et dans tous les lieux.

C'est à faire ressortir les témoignages matériels de cette grande vé-

rité que devraient tendre tous les efforts de l'archéologie véritablement chrétienne ; alors loin de répudier aucune époque du christianisme, elle les embrasserait toutes avec le même zèle et le même amour ; loin d'exalter un siècle aux dépens de ceux qui le précèdent ou le suivent, elle les honorerait tous, et se complairait dans le bonheur de découvrir et de montrer l'unité de la foi catholique écrite dans la diversité même des monumens de tous les siècles et de tous les les pays.

En dehors de ce but général, il n'y a qu'une vaine curiosité de légendes oubliées, un enthousiasme factice de détails stériles qui rend la science injuste et lui imprime un caractère aussi changeant que le goût et la mode toujours dissemblables d'une époque et d'un pays à l'autre.

Nous ajouterons cependant pour tempérer la sévérité de ce jugement que l'avenir a tout à gagner à ce que des hommes actifs et zélés comme M. Didron, dédaignent les chemins battus et remuent à leur manière la poussière de l'antiquité, aux risques de brouiller les traditions. Il est bon qu'on soulève et fasse surgir à la surface une multitude d'idées ensevelies dans l'oubli et ignorées même des savans : dut-il arriver qu'une science forcément incomplète de l'antiquité, dans son empressement de tout expliquer, commette des anachronismes inévitables, en attribuant certains faits très anciens à une époque comparativement très récente ; avec le tems d'autres débrouilleront ce chaos et tout s'éclaircira. Mais ceux qui auront le bonheur d'y apporter la lumière, d'y proclamer le *fiat lux*, n'en auront pas moins des obligations à l'infatigable activité qui avant eux aura remué le sol et facilité le tracé des sillons productifs.

La forme variée des *Annales archéologiques*, cette espèce de pèle mêle de toutes les curiosités du passé, y compris celles musicales, montre assez qu'il s'agit de faits non encore approfondis, dont la science n'est pas encore formulée, et ne peut-être constituée que par la controverse. Quand M. Didron ne ferait à cet égard que provoquer l'attention des savans, dut-il s'attirer des critiques comme celle si judicieuse insérée dans vos derniers cahiers, il rendrait déjà de grands services à la science, bien capables de consoler son amour-propre ; car, et nous en sommes intimément persuadés, il aime la vérité plus

encore que lui-même ; il nous pardonnera donc si nous suivons pas à pas ses recherches musicales autant pour en faire notre profit que pour en rectifier la direction, lorsqu'elle nous paraîtra faussée. Sous ce double rapport nous le remercions ici bien sincèrement et de la précieuse miniature dont il a enrichi nos propres idées, et des efforts qu'il fait pour appeler l'attention sur des recherches analogues à celles qui nous intéressent le plus vivement.

KELLER,
ingénieur hydrographe de la marine.

Paris, ce 22 juin 1844.

Nous croyons devoir joindre à la lettre précédente une autre du même auteur, que nous recevons à l'instant, de Cherbourg où il est en mission en ce moment.

Explication d'un bas-relief sculpté sur l'église de Sainte-Croix, à Saint-Lô; et rectification des idées de M. Schmit qui prétend que l'OURS est le symbole du CHRIST.

Monsieur,

A mon passage à Saint-Lô (Manche), j'ai examiné avec attention le portail de l'*église de Sainte-Croix*, décrit dans le 3e numéro des *Annales archéologiques* de M. Didron ; je viens vous soumettre une interprétation de ce monument, différente de celle proposée par M. Schmit. Je commencerai par rectifier certains points de sa description, et par signaler quelques détails essentiels échappés à cet archéologue. Le portail en question se trouve à l'extrémité occidentale de l'église, et est situé au-dessous de trois fenêtres longues en ogive, dominées par le clocher ; sur les voussoirs du cintre de la porte, sont sculptés deux entourages concentriques, le premier est composé de bâtons rompus ou pliés à angle droit, le deuxième est formé de dentelures ou zig-zags continus et limité par un cordon circulaire représentant six serpens étendus bout à bout qui le divisent en six parties. Ceux couchés dans les deux divisions supérieures dessinent avec leurs queues entortillées un T sur le point culminant du cintre. Au-dessus de ce T, à la distance de deux décimètres, est un Ours colossal en haut relief, couché verticalement à plat ventre, la tête en bas ; quoique la tête soit coupée, l'animal est suffisamment caractérisé par la disposition des articulations des membres et des doigts des mains et des pieds. Pour lever toute incertitude, cet Ours est lié au cou par une chaîne passant sur un appui à droite et à gauche, d'où elle descend de chaque côté en faisant un angle de 45° avec la verticale. Chacune des extrémités, terminée par un anneau circulaire, est tenue par un homme debout sur un petit socle placé à la naissance extérieure du cintre ; entre la chaîne formant pignon et les deux serpens su-

périeurs, se trouvent deux chiens tournés vers le T, et aboyent après l'Ours ; les deux serpens inférieurs plus courts de moitié tiennent dans leur gueule un quadrupède ursiforme debout sur un petit socle également placé à la naissance du cintre ; les têtes de ces deux serpens sont ainsi plus élevées que les socles des deux hommes, contrairement à la description de M. Schmit qui les fait descendre plus bas, et les considère pour cette raison comme « des emblêmes » de la vie pénétrant dans les abîmes de la mort, ou de la résurrection éternelle. » Quant au reste de l'interprétation de M. Schmit, l'Ours enchaîné figurerait le Christ chargé des iniquités du monde ; les hommes raidissant la chaîne représenteraient le peuple juif criant *crucifige*, et les chiens aboyans seraient les pharisiens et les publicains. Ainsi l'intention présumée du sculpteur aurait été de figurer la passion de Notre-Seigneur par une chasse aux Ours.

Nous ne relèverons pas l'inconvenance d'une pareille conception; nous aurons plus vite fait de prouver son impossibilité. En effet, jamais l'agneau de Dieu n'a pu être assimilé à une bête féroce ; jamais aussi le chien n'a pu être considéré comme le symbole de l'hypocrisie et de la méchanceté ; cet animal est depuis la plus haute antiquité l'emblème de la fidélité et de la vigilance, et c'est faire injure au moyen-âge de supposer qu'il se soit écarté de cette tradition archéologique devenue populaire. Rien ne saurait donc justifier l'interprétation de M. Schmit. Voici maintenant celle que nous lui substituons :

Les évêques oublieux de leur devoir sont quelque part assimilés à des chiens muets, par la même raison des chiens aboyans doivent figurer des évêques vigilans et fidèles, qui s'efforcent de combattre hautement le mal. Le mal ici est représenté par un Ours. Le choix de cet animal, habitant du Nord et symbole du pôle nord, avait sans doute pour but de caractériser l'origine septentrionale et la férocité sauvage des Normands ou des hommes venus du Nord. L'on sait que lors de leur invasion en Normandie, ces aventuriers rasèrent la ville de Saint-Lô [1] ; qu'au milieu du 11e siècle ils abordèrent en Italie, s'emparèrent de la Pouille et enfermèrent le pape Léon IX à Bénévent. Ce fléau cessa au commencement du 12e siècle, précisément vers le tems où Godefroy de Bouillon envoyait de Jérusalem à Paris une portion considérable de la vraie croix ; alors ces vainqueurs barbares, vaincus à leur tour par la civilisation chrétienne, entrèrent en foule dans le giron de l'Eglise. A l'époque donc de la construction de la chapelle de Sainte-Croix à Saint-Lô, le saint Siége se vit *délivré* des invasions des Normands, et l'Eglise de France entrait en possession de la plus précieuse des reliques. Or, la connexion de ces deux événemens remarquables était bien digne d'être transmise à la postérité par un monument spécialement consacré à la sainte Croix, et qui en célébrât le triom-

[1] *Chron. de Norman. gestis*, ad. an. 890.

phe au cœur de la Normandie sur le point le plus élevé de la première ville saccagée par les Normands.

Voyons donc si ce ne serait pas sous l'inspiration de ces événemens qu'auraient été exécutées les sculptures en question. Selon la tradition historique, la susception de la sainte Croix apportée de Jérusalem par Anselme, eut lieu à Saint-Cloud le 30 Juillet 1109, et le dimanche suivant on célébra à cette occasion une fête solennelle, depuis maintenue au premier dimanche d'août dans la plupart des diocèses.

L'église de Saint-Lô, bâtie au 12e siècle, se rattachant de près à l'origine de cette fête, fut probablement à cause d'elle placée sous le vocable de sainte Croix. Cette fête tombait dans la canicule, ainsi nommée parce que les constellations du grand et du petit chien, témoins du triomphe solaire, apparaissent seulement à cette époque sur l'horizon; cette particularité a dû fournir l'idée première des deux chiens aboyant après l'Ours dans la partie culminante du cintre surmontée de la croix, pour désigner l'époque de la fête de la susception de la sainte Croix; dès lors le cintre figurerait l'hémicycle annuel compris entre l'équinoxe du printems et l'équinoxe d'automne; les anciens représentaient en effet toujours cette partie du cycle annuel par la moitié supérieure d'un cercle dont le solstice occupait le point culminant; ce demi cercle constituait l'hémisphère de la lumière; c'est ce qu'expriment très bien les rayons dentelés, sculptés autour du cintre, dès lors les six serpens dont il est entouré figureraient les six lunaisons de cette partie de l'année. Le serpent étant, en effet et de toute antiquité, un emblème cyclique applicable et souvent appliqué au cycle lunaire; ces six serpens tiendraient ainsi lieu de six signes du zodiaque employés d'une manière analogue dans le portail de la cathédrale de Strasbourg, et je crois même à N. D. de Paris.

Le T formé par les queues des deux serpens supérieurs et placé au point culminant du cintre, montre qu'il s'agit du triomphe de la Croix et de la lumière morale aussi bien que de celui du soleil ou de la lumière physique; dès lors l'Ours, emblème du pôle nord et des ténèbres physiques, exprime aussi les ténèbres morales. Il est enchaîné par des hommes placés dans l'hémisphère de la lumière; ainsi la civilisation chrétienne l'emporte sur la barbarie du nord, et les Normands subissent le joug de l'Evangile. Ce joug ou cette chaîne s'étend jusqu'aux lunaisons extrêmes de l'hémicycle annuel. C'est que dans le voisinage des équinoxes l'Église célébrait déjà deux fêtes de la Croix; celle de l'invention, fixée au 3 mai et celle de l'exaltation au 14 septembre; fêtes également situées dans l'hémicycle de la lumière, et qui concourent aussi à enchaîner l'esprit des ténèbres; c'est pourquoi sans doute les serpens figuratifs des lunes correspondantes à ces fêtes mordent chacun un ours. Mais, dira-t-on du 3 mai au 14 septembre, il n'y a que 134 jours et par suite seulement

cinq lunaisons de vingt-sept jours et non six. Cette objection semble avoir été prévue par le sculpteur qui a fait les deux serpens extrêmes du cintre, moitié plus petits que les quatre autres, en sorte que cinq de ces derniers occuperaient la même étendue que les six serpens réunis; ceux-ci ne représentent donc réellement que les cinq lunaisons complètes, qui comprennent le cycle des fêtes de la Croix.

La figure colossale de l'Ours enchaîné domine cette composition, pour marquer que les Normands dominent encore, mais sont contenus par le lien puissant de la religion. Du reste, les trois fenêtres allongées situées au-dessus du portail dans la verticale des lieux cycliques des trois fêtes de la Croix dominent l'Ours et désignent le pouvoir de ces trois sources de lumières sur l'esprit des ténèbres. Dans l'intérieur de l'église, sainte Hélène, une croix à la main, représente l'invention de la sainte Croix, et une croix suspendue à la voûte se rapporte à la fête de l'exaltation. Tout à l'intérieur et à l'extérieur confirme donc l'explication ci-dessus. Il nous serait facile de montrer ici une preuve nouvelle des emprunts faits par le moyen-âge au symbolisme païen, à l'imitation des chrétiens des premiers siècles: telle est la signification cyclique du serpent; tel l'ensemble de la composition analogue à une multitude de représentations solstitiales, comme par exemple au tableau remarqué par Plutarque [1] à Apollinopolis, et représentant le dieu Horus (le soleil) enchaînant un hyppopotame, emblême du pôle, selon Eusèbe [2], pour exprimer l'envahissement du pôle par la lumière solaire. Si M. Schmit eût soupçonné le rôle que le symbolisme païen joue dans l'archéologie chrétienne, il n'aurait pas avancé qu'il n'existait rien d'analogue aux sculptures du portail de l'église de Sainte-Croix à Saint-Lô.

Je ne veux pas terminer cette lettre sans dire un mot de l'impression pénible que j'ai éprouvée à la vue des traces de vandalisme dont cette église porte de tous côtés les violentes empreintes; des fûts de colonnes arrachées, un pavé plus détestable que celui des rues, un chœur délabré, son plafond menaçant ruine là où il n'est pas même tombé, des murs lézardés formés de boue et d'étais pourris; en vérité, l'Ours normand semble avoir brisé ses chaînes et s'être rué sur ce curieux édifice pour abolir le culte de la Croix. Quelle honte pour les chrétiens de Saint-Lô de laisser ainsi tomber en poussière l'un des monumens les plus glorieux du christianisme! Quelle triste incurie de la part de l'administration municipale de cette ville, chef-lieu d'un riche département, de répudier ainsi son plus bel héritage, et de l'abandonner à la merci de la pluie et du vent!

Cherbourg, ce 24 juillet 1844. KELLER.

[1] *De Iside*, p. 371.
[2] *Prép. évang.*, liv. III, chap. 12.

Littérature Catholique.

AUTEURS ECCLÉSIASTIQUES OU PROFANES
NOUVELLEMENT DÉCOUVERTS ET ÉDITÉS
PAR
S. ÉM. LE CARDINAL ANGELO MAI.

SPICILEGIUM ROMANUM; en 10 vol. in-8°.

Il y a à peine deux ans que nous avons rendu compte des 20 volumes qui forment les CLASSICI AUCTORES [1], et les SCRIPTORES VETERES [2], du savant prince de l'Église romaine; et déjà voilà une nouvelle collection de 10 volumes aussi, qui vient d'être livrée au public. On ne peut vraiment que s'étonner qu'un seul homme ait pu suffire à tant de recherches, à tant d'études, à tant de difficultés; car on ne se fait pas une idée des difficultés qu'il a fallu vaincre pour publier les différentes pièces qui composent ces volumes; découverte des manuscrits, lecture d'une écriture quelquefois à demi effacée, ou inintelligible; comparaison avec les parties publiées; connaître par conséquent, écrivains profanes, histoire, philosophie, polémique, histoire ecclésiastique, agiographes, controversistes, etc.; traduction de la plupart de ces textes, notes critiques, préfaces, etc.; nous connaissons peu d'hommes qui aient réuni à un si haut point la science et le travail. Aussi quels résultats n'a-il pas déjà obtenus : un ouvrage entier de Cicéron *de Republica*, retrouvé; Diodore de Sicile, *complété*, et puis il n'est presque pas un écrivain profane, pas un écrivain ecclésiastique, dont le savant cardinal n'ait retrouvé ou complété quelque ou-

[1] Voir le titre de tous les ouvrages renfermés dans cette collection in-8° dans notre tome IV, p. 234 et 357.

[2] Voir le titre et l'examen détaillé de tous les ouvrages qui composent cette collection in-4° dans notre tome IV, p. 455 et V, p. 138, 224 et 309. — Toutes ces collections, y compris celle que l'on annonce ici, se trouvent chez F. Didot, à Paris.

vrage. Comme nous l'avons fait pour les collections précédentes, nous allons énumérer avec soin les auteurs et les ouvrages qui entrent dans cette nouvelle collection, en ayant soin de noter les passages, les plus importans, ceux surtout qui apportent quelque nouvelle preuve à nos croyances.

TOMUS I. Romæ typis collegii urbani, 1839.

1. Préface où il est parlé avec détail de la vie de Vespasien de Florence.

2. *Fragment* de 51 vers d'un poème latin ayant pour titre *Orestis fabula*, qui est conservé entier dans la bibliothèque de Milan au nombre d'environ 1,000 vers, et trouvé, dit-on, par *Henochus asculanus*. Si ce poème est vraiment ancien comme la lecture de l'ouvrage entier le fera voir, il doit prendre une place distinguée dans les éditions des *poetæ minores* (XXIV-XXVI).

3. Bernardino Baldi : *Breve trattato dell' istoria* (XXVIII-XLIV).

C'est un commentaire sur la manière d'écrire l'histoire; Baldus était déjà connu par ses *vies* fort bien faites de quelques princes d'Italie.

4. Du même : *esame di alcuni luoghi del Guicciardini che risguardano Fr. Maria I, duca d'Urbino* (XL-XLIV).

5. Vespasien de Florence : *vite di uomini illustri del secolo XV*. (1-682).

Vespasien fut un libraire de Florence ami de la littérature, lié avec la plupart des savans de son tems, savant lui-même. Admis auprès de Nicolas V, il l'aida à former la bibliothèque vaticane. Ces vies sont au nombre de 103; dont 6 seulement avaient déjà été publiées. On y trouve un grand nombre de détails curieux et neufs sur l'histoire de cette époque. Celui qui voudra l'écrire à l'avenir ne pourra se dispenser de consulter ce volume du docte cardinal. Vespasien, né vers l'an 1420, vécut au moins jusqu'en 1493. Son ouvrage contient les vies de deux papes Eugène IV et Nicolas V, d'un roi Alphonse de Naples, et des ducs Frédéric d'Urbain, d'Alexandre et de Constance Sforza; de 16 cardinaux; 49 archevêques, évêques, prélats et religieux; et de 31 hommes de lettres.

6. *Quelques sonnets* et diverses pièces de poésies italiennes; à joindre à l'édition des anciennes poésies italiennes (683-688).

TOMUS II, Romæ, typis collegii Urbani, 1839.

1. *Préface* où le savant cardinal parle au long des auteurs et des ouvrages qui entrent dans ce volume (v-xx).

2. Adrien VI; *extrait d'une lettre* écrite d'Espagne, au moment où il apprit son élection, et dans laquelle il déplore les maux que l'Église reçoit de la part des chrétiens eux-mêmes, et montre le désir sincère qu'il a d'y remédier (xiii-xiv).

La 1re *partie* comprend :

3. Ange Politien. *Traduction en vers latins* des livres II, III, IV et V de l'*Iliade d'Homère*; avec des épitres dédicatoires à Laurent de Médicis (1-100).

C'est à l'âge de 18 ans que Politien, né en 1464, acheva cette traduction. Les savans, entre autres Menkenius, croyaient cette version perdue, et en regrettaient la perte. Le premier livre avait déjà été traduit par Opuphrius.

4. Jacobus Sadoletus. Traité *de ecclesiâ christianâ* (101-178).

Cet ouvrage fut composé vers 1536-1539, pendant que Sadolet était cardinal, et qu'avec huit autres membres du sacré collège il s'occupait, sous la direction de Paul III, de la réforme de l'Église. Ce traité est, pour ainsi dire, le résultat premier des conférences tenues à ce sujet avec ses collègues, et traite principalement de l'état de l'Église, de sa discipline, des abus qui existaient, et des réformes qu'il y avait à faire. Il est surtout remarquable par ce qu'il dit pour la défense du célibat.

5. Du même. *Lettre adressé à Clément VIII sur deux passages de l'évangile de saint Jean concernant Nicodème et Madeleine.* (179-230).

Il s'agit du passage du chapitre III, ou le Christ dit à Nicodème : *L'esprit souffle où il veut* etc., et de celui du dernier chapitre, où il dit à Madeleine : *Ne me touche pas; car je ne suis pas encore monté vers mon père.* Une lettre de Sadolet (179) nous apprend que ce fut Clément VIII qui à son passage à Marseille en 1533 demanda ce commentaire à l'auteur, alors à Carpentras dont il était évêque.

6. Jérôme Aléandre. *Six lettres adressées à différens papes et personnages célèbres* (231-240).

Aléandre cardinal, dit l'ancien, fut nonce du pape en divers pays, et principalement à la fameuse diète de Worms, où l'on discuta les

affaires de Luther. Un grand nombre d'autres ouvrages, et lettres de ce cardinal, sont encore manuscrits au Vatican. Le savant cardinal se propose de les publier bientôt, et l'on ne peut que désirer ces nouveaux renseignemens sur l'histoire des commencemens du protestantisme.

La 2e *partie* comprend :

7. Cosmas de Jérusalem. *Collection et interprétation des histoires dont saint Grégoire fait mention dans ses poésies*, tirées soit de la sainte écriture, soit des poètes et des écrivains profanes ; en grec (1-306).

Cosmas, dont le savant cardinal donne ici l'ouvrage inédit, était de Jérusalem, et fut surnommé *philogregorius*, à cause sans doute du grand amour qu'il portait aux travaux et à la sainteté de saint Grégoire dont il a commenté les poésies. Il vivait au 8e siècle, fut élevé dans la maison même de saint Jean Damascène dont il fut le condisciple et l'ami, par un autre Cosmas, moine italien, que le père de Jean Damascène avait racheté des mains des Sarrasins. Outre cet ouvrage, il est encore l'auteur des *vers* qui se trouvent en latin dans la *bibliothèque des pères* de Lyon, t. XII, p. 737 ; il fut de plus successeur de Pierre martyr à l'évêché de Mayuma ou Anthedon dans le patriarchat d'Alexandrie, vers l'an 743.

Le travail de Comas est précieux en ce qu'il nous a conservé plusieurs poésies de saint Grégoire que nous ne connaissions pas, et surtout par les variantes et les versions nouvelles qu'il nous donne pour corriger les éditions Bénédictines. C'est une mine très riche pour un nouvel éditeur de saint Grégoire. D'ailleurs, on y trouvera de nombreux éclaircissemens pour l'histoire sacrée, l'histoire ecclésiastique, civile, et philosophique. Quant à la mythologie grecque, Cosmas nous y donne un grand nombre de notions nouvelles, qui seront à ajouter aux travaux d'Apollodore, de Phurnutus, d'Ant. Liberalis, et aux nouveaux mythologues latins que le cardinal a déjà publiés dans ses autres ouvrages.

8. L'abbé Nonnus. *Collection et interprétation des histoires profanes dont fait mention saint Gregoire de Nazianze, dans son discours sur saint Basile, et dans celui sur les saintes lumières ;* en grec (374-387).

C'est un nouvel opuscule mythologique à joindre à ceux du même

auteur déjà édités par Richard Montaigu, dans son édition de saint Grégoire, et aux autres mythologues grecs.

9. Libanius, quatre *petits discours*; en grec (388-391).

Ces fragmens sont plutôt de Choricius; voir le tome V, préface, page XXVIII du présent *spicilegium*.

10. Jean Philoponus. *Introduction à son commentaire sur l'arithmétique de Nicomaque*; en grec (392-400).

Jean Philoponus vivait au 7e siècle; et jouit d'une grande réputation comme grammairien, philosophe et théologien. Le savant cardinal a trouvé plusieurs de ses ouvrages inédits conservés dans une traduction syriaque. En attendant qu'il les publie, il en fait paraître ce fragment, qui contient des extraits de plusieurs auteurs anciens, entre autres d'Aristoclès, d'Androcyde, Philolaus, etc.

11. La 3e *partie* comprend : *fragmens historiques*, se rapportant aux règnes de Julien, d'Arcadius, de Théodose et de Justinien; grec et latin (1-28).

Ces extraits historiques ont été trouvés par le cardinal sur un codex palimpseste de la bibliothèque du couvent des Basiliens de Grotto-Ferrata. L'auteur paraît avoir vécu sous Justinien, qu'il appelle plusieurs fois *notre maître*; il a servi de guide, ou plutôt a été souvent copié par Jean Malalas, dont l'histoire se trouve dans les historiens Bysantins. Ces fragmens sont précieux en ce qu'ils contiennent plusieurs faits nouveaux, rectifient plusieurs autres historiens, et montrent la source où ceux-ci ont puisé. La première ligne, surtout conçue en ces termes : » Ces prodiges ayant été annoncés à l'empe- » reur Julien, il cessa d'ordonner la réédification du temple, » est précieuse en ce que c'est un nouveau témoignage de ce miracle.

12. Spécimen du *palimpseste de Tusculum*.

TOMUS III, Romæ typis collegii Urbani, 1840.

Ce volume comprend :

1. *Préface* où il est parlé de saint Sophronius, de ses écrits et de ses interprètes (v-xx).

2. Sophronius, évêque de Jérusalem. *Fragment sur la confession des péchés* (xv-xx).

3. Du même. *Eloge des saints martyrs Cyrus et Jean, et récit de leurs miracles*; grec et latin (1-669).

Sophronius, d'abord moine du monastère de Théodose, dans le désert qui environne Jérusalem, ensuite patriarche de cette ville, se distingua par une sainte vie, et par des écrits variés et solides, et mourut vers l'an 640. Peu de ces écrits avaient vu le jour ; le savant cardinal en ayant trouvé un assez grand nombre dans la bibliothèque du Vatican, a fait une chose utile à l'Eglise en les publiant. La traduction donnée ici est elle-même ancienne et est due à *Boniface* le conseiller et à *Anastase* le bibliothécaire, peu polie quelquefois, peu fidèle, mais vénérable par son antiquité.

Plusieurs preuves dogmatiques ressortent du texte de saint Sophonius : 1. Sur l'Eucharistie aux pages 394 et 413 ; où il dit en parlant des martyrs Cyrus et Jean : « prenant Jean par la main, ils le conduisirent au divin autel, et l'y firent asseoir ; ils lui offrirent le pain saint, » devenu le corps vivifiant du Christ [1] » : et p. 487. — 2. Il combat plusieurs hérétiques de son tems, les Sévériens, les Julianistes, les Théodosiens, ceux qui croyaient aux destins, les païens, les blasphêmes et les athées. 3. De plus il nous conserve un texte de Porphyre qui nous apprend qu'en sacrifiant, les païens avaient coutume de faire sortir un son de leurs narines, et que les adorateurs se disputaient souvent entre eux pour savoir qui en ferait sortir un plus fort (page 321).

Cet ouvrage de saint Sophronius est divisé en 3 traités : *préface* (1-18). —*Panégyrique des saints Cyrus et Jean* (18-96). —*Récit de 70 miracles* (97-669).

4. *Actes sincères de saint Pierre évêque d'Alexandrie et martyr ;* en latin (673-693).

Cette traduction est d'Anastase le bibliothécaire. Surius et Combefis avaient déjà donné les actes de ce martyr, mais moins complets.

5. *Différens écrits théologiques*, traduits des manuscrits arabes et syriens.

Le savant cardinal avait déjà donné dans une autre collection le catalogue des manuscrits syriaques et arabes, de la bibliothèque vaticane,

[1] Καὶ τῆς χειρὸς τὸν Ἰωάννην λαβόμενοι ἐπὶ τὸ θεῖον θυσιαστήριον · καὶ τούτῳ αὐτὸν παραστήσαντες, ἄρτον αὐτῷ προσένεμον ἅγιον ζωοποιὸν Χριστοῦ σῶμα γενόμενον (p. 413).

et avait signalé l'immense avantage qu'il y aurait à en former une bibliothèque des manuscrits arabes comme Assemani l'avait fait des syriaques. Aujourd'hui il donne un échantillon de ces écrits pour en faire sentir le prix. Ces témoignages sont extraits d'un ouvrage composé par les Jacobites, et ayant pour titre *Foi des pères*, où ils ont entassé tout ce qu'ils croyaient favoriser leur dogme d'une seule nature. Voici les pères dont le cardinal donne des fragmens :

6. Saint Grégoire le thaumaturge évêque de Néocésarée du Pont. *Extrait d'un discours sur la Trinité* (696-699).

7. Alexandre, archevêque d'Alexandrie, deux extraits *sur le verbe* (699-700) ; cet Alexandre assista au concile de Nicée.

8. Silvestre évêque de Rome, *extrait sur notre seigneur Jésus-Christ* ; dans sa dispute avec les Juifs (701).

9 Félix I : *Extrait du traité de l'incarnation et de la foi et du verbe* (702).

10. Innocent I: Fragment d'une lettre à *Sévérianus évêque de Gabala* (703-704).

11. Hiérothée disciple des apôtres et évêque d'Athènes: *Fragment* (704-706).

Hiérothée est souvent nommé dans les écrits de Denys l'aréopagite ; le savant cardinal n'émet aucune opinion sur son compte et se contente de renvoyer à Baronius notes *au martyrologe* du 4 octobre, et à Halloixius, *scrip. orient. vitæ.*

12. *Fragment* de Archeus, qui après les disciples du Seigneur, fut évêque de Lepta en Afrique (707).

13. *Deux fragmens* d'Eupraxius, évêque des Arméniens (707-708).

14. *Fragment d'une homélie* de Timothée III, patriarche d'Alexandrie, mort en 535, lequel complète un fragment conservé par Cosmas.

15. Fragment de la *lettre* que Théodose écrivit *à Sévère*, patriarche d'Antioche, lors de sa promotion au patriarchat d'Alexandrie.

Ce Théodose, successeur immédiat de Timothée en 535, fut l'auteur de la nouvelle secte des Théodosiens ou Corrupticoles. — Autre *lettre* du même *au peuple d'Alexandrie* pendant son exil. — *Autre lettre* du même sur *la Trinité et contre les Ariens* (711-721).

Ces opuscules sont remplis des erreurs monophysites; mais on y trouve un beau passage sur la présence réelle : « Si quelqu'un dit » qu'il y a passion, mort ou corruption dans le corps sacré et le pré- » cieux sang du Christ, que nous élevons sur l'autel lorsque nous en » accomplissons la liturgie, en commémoration de sa mort et de sa » passion, qu'il soit anathème [1] ! »

16. *Fragment de la lettre* de Sévère, patriarche d'Antioche, en réponse à celle de Théodose (722-728).

17. Du même : *Fragment de sa lettre à Jean* archevêque d'A-exandrie de la secte de Théodose (728-729).

18. Du même : *Discours prononcé devant l'empereur* (729-730).

19. Du même : *Formule de la vraie foi adressée à l'ami de Dieu, l'empereur Anastase*; que l'empereur reçut pour la faire passer comme une loi dans l'Eglise (731-738).

Tous ces opuscules de Sévère sont remplis de l'hérésie des mono-physites dont il fut le soutien. Les manuscrits arabes contiennent un bien plus grand nombre de fragmens de cet auteur, et sur cette erreur, qui, née au 5e siècle, est encore vivace dans l'orient.

20. *Notice* de l'éditeur sur une longue *lettre du philosophe* Jean Philoponus, en réponse au traité que l'empereur Justinien avait adressé aux moines d'Alexandrie; le philosophe y soutient par des raisons philosophiques et naturelles, les erreurs monophysites, qu'il était inutile de transcrire en entier.

21. *Contra Lutherum ejusque hæresim epistola S. Regis angliæ ad ill. Saxoniæ duces piè admonitoria* (741-749).

Cette lettre d'Henri VIII est fort curieuse à cause du ton ferme qu'il emploie vis-à-vis des princes, et à cause des sages prévisions qu'elle contient.

22. *Lettre de Léon X à Henri VIII*, en réponse à une lettre où le roi lui annonçait la nomination de Cuthbert Tunstal à l'évêché de Londres (749-750).

A. BONNETTY.

[1] Si quis dixerit, in sacro corpore pretiosoque sanguine Christi, quæ super altare extollimus dum ipsorum liturgiam perficimus, mortem ejus ac passionem commemorantes, passionem, aut mortem, aut corruptionem intervenire, anathema sit. (p. 716).

Nécrologie.

NOTICE BIOGRAPHIQUE ET LITTÉRAIRE

SUR LE PÈRE D. OTTAVIO FRAYA FRANGIPANE,

BIBLIOTHÉCAIRE DU MONT CASSIN[1].

De Giuseppe Fraya et de Caterina Composta, familles toutes deux des plus honorables de l'antique Pouzzoles, naquit Ottavio le 10 septembre 1763. A l'âge de cinq ans, il fut confié par ses parens aux pères du Mont-Cassin dont il prit l'habit, comme nourrisson du monastère. Les soins que ces dignes religieux prodiguèrent à l'enfant fructifièrent si abondamment, que, parvenu à l'âge de 16 ans, Ottavio, du consentement de sa famille, se fit moine, et se voua solennellement à Dieu le 20 septembre 1779.

Il nous faudrait trop d'espace pour parcourir la vie que mena le nouveau moine dans le cloître. Ni les courtes limites fixées à notre recueil, ni le but auquel tendent nos *Annales*, ne le permettent; c'est pourquoi nous dirons en un mot qu'il fut le modèle du parfait religieux; mais la vie de Fraya ne s'écoula point dans le cloître, uniquement occupée de Dieu et de son ame; il touchait à la fin de son troisième lustre, lorsque, en compagnie d'autres novices, il fut conduit un jour aux archives de l'abbaye. Le P. D. *Giambattista Federici*, qui en était alors le conservateur, homme d'une science vaste et profonde, comme l'attestent les ouvrages imprimés que nous en avons, se mit à montrer à ces jeunes gens, là un parchemin, ici un manuscrit, et répondant bienveillamment aux naïves questions de leur jeune curiosité. Sur ces entrefaites, tandis que les compagnons de *Fraya* étaient

[1] Nous avons extrait cette notice d'un opuscule de l'illustre P. D. Carlo Maria de Vera du mont Cassin, intitulé *Elogio storico del P. ab. D. Ottavio Fraya Frangipane*, directeur des archives au mont Cassin, typografie du mont Cassin, 1844, in-4° de pag. 31. Cet *éloge*, écrit avec l'élégance et la correction d'un talent non vulgaire, fut dédié par l'auteur à l'illustre card. Angelo Mai.

à admirer un très beau manuscrit historié et peint avec un art exquis, notre D. Ottavio, de son côté, se tirant à l'écart, et ouvrant un des plus antiques manuscrits qui lui tomba sous la main, se mit à en déchiffrer le sens; et plus il rencontre de difficultés, plus s'accroît son ardeur; Federici satisfit l'impatiente curiosité du jeune homme en lui déchiffrant le texte. Ce moment fut l'origine de cette mutuelle affection qui unit toujours plus entre eux Federici et Fraya; et l'application infatigable que celui-ci apporta aux sciences paléographique et diplomatique, où il devint bientôt maître, sitôt qu'ayant achevé, selon l'usage, sa philosophie et sa théologie, il lui fut permis d'y consacrer plus de tems et de travail. Pour prouver quelle habileté il acquit dans l'interprétation des plus difficiles caractères, il suffira de raconter comment le savant *Camillo Pellegrini*, depuis longtems versé dans la paléographie, dans son *Historia principum longobardorum*, rapportant une narration d'un moine inconnu du Mont-Cassin, qu'il l'avait puisée lui-même dans un manuscrit du 9e siècle aux archives du Mont-Cassin; puis arrivant à un certain passage, il s'arrête tout court au milieu de son récit, et, en renvoyant le lecteur à la chronique de *Leon ostiense* pour chercher le sens de ce qui reste, il confesse n'avoir su lire plus avant dans ce manuscrit[1] : or ce parchemin inintelligible à un Pellegrini, Fraya l'interpréta en entier et remplit plusieurs autres lacunes de cette histoire.

Non content de cela Fraya se mit à interpréter les plus anciens parchemins qui sont conservés au nombre de plusieurs mille dans la dite abbaye. Avec une admirable patience, aidé par Federici, il les classa tous et donna des modèles de leur écriture dans le *Codice diplomatico cassinese*, dont il a laissé 13 volumes, auxquels il en joignit encore quatre tirés des chartes de *Pontecorvo*, *Aquino*, *Gaeta*[2] et *Isernia*. Chacun pourra juger quels avantages la science littéraire a recueillis de ce beau travail; en considérant que dans les doctes il-

[1] Edition de Naples, 1643.

[2] A l'aide de ce *Codex de Gaëte* et de l'ouvrage de P. Fraya, Federici écrivit l'*istoria degli Ipati di Gaëta*, qu'il publia à Naples l'an 1791; cette œuvre étant devenue aujourd'hui assez rare, les dignes religieux du mont Cassin se proposent d'en donner une nouvelle édition dans leur typographie naissante, avec l'augmentation et tous les documens originaux qui sont encore inédits.

lustrations dont Fraya enrichit son *codice diplomatico*, plusieurs centaines de mots nouveaux furent notés et éclaircis, pour joindre au *Glossarium mediæ et infimæ latinitatis* de Ducange ; il purgea en outre de beaucoup de fautes l'*Italia sacra* d'Ughelli et y fit d'innombrables augmentations [1]; il éclaircit plusieurs points d'histoire ou méconnus ou ignorés ; il accorda et disposa par ordre chronologique plusieurs époques du moyen âge. Outre cela, il prit dans la lecture de ces parchemins tout ce qui avait rapport aux *principales familles* d'Italie, et disposa ces notes dans un cahier convenable; puis enfin réunit dans un gros volume les *Memorie storiche* des principales terre de l'abbaye du Mont-Cassin.

Lorsque survinrent les jours de deuil, l'abbaye du Mont-Cassin subit le sort commun à tant de monastères pillés et détruits par le vandalisme de ces hommes qui prêchaient la civilisation et opéraient la barbarie. La pensée frémit encore des excès qui furent commis par ces furieux; non-seulement ils lacéraient avec une rage inouie les saintes images, les ornemens précieux ; mais poussant la barbarie au delà de toute expression, ils s'emportèrent avec une aveugle fureur contre les livres, brûlant et déchirant avec un horrible délire ces monumens précieux; les archives du Mont-Cassin furent bouleversées, les manuscrits arrachés de leurs casiers, jetés par les fenêtres et amoncelés dans les jardins.

Cette bourasque passée, Fraya, dolent spectateur d'un si grand débat, se mit incontinent à recueillir et parchemins et codex, et avec tant de succès, qu'en peu de tems tout était remis en ordre, sans que parmi tant de milliers d'écritures, il s'en fût égarée une seule. Les affaires paraissaient enfin rétablies dans une tranquille paix, et l'abbaye en sûreté, lorsque peu de tems après elle tomba aux mains des étrangers; ses meubles furent pillés et ses biens saisis. L'abbaye considérée comme monument glorieux à la nation par les souvenirs de 13 siècles et nécessaire pour les archives qu'elle contenait, fut déclarée *établissement national*, l'abbé *directeur*, et les moines *gardiens*, tous salariés de l'état ; si bien que, dépouillant l'habit monacal, ils

[1] Ces augmentations à l'*Italia sacra* d'Ughelli, mises ensuite en ordre chronologique par L. P. Placido Federici, seront peut-être publiées par la typographie du mont Cassin.

s'abstinrent des devoirs habituels de la discipline monastique et de tout ce qui pouvait donner l'apparence d'une communauté religieuse.

Dans ces dix années de douleur et de deuil, Fraya se consolait par la prière et par l'étude. Placé à la tête des archives du Mont-Cassin par la mort de Fédérici, il se mit à compléter l'*index* que son maître avait laissé incomplet et inachevé. Dans cet *index* il disposa en un bel ordre tous les nombreux manuscrits; examinant un à un et en entier chaque *codex;* il en étudie la forme des caractères, soit Lombards, ou Saxons, ou Angevins, et l'estime qu'ils méritent. Il fixe par d'ingénieuses et érudites conjectures l'époque de chaque écriture, l'auteur et le copiste; il note s'ils ont jamais été imprimés, les confronte avec les éditions reconnues les plus pures, en fait relever les variantes, et renvoie aux autres auteurs qui ont écrit sur la même matière. Travaux immenses qui demandaient, pour être entrepris et menés à une fin glorieuse, un homme plongé dans la science et doué de la critique et du goût. Fraya tira de ce beau travail une récompense bien douce; en remuant tant d'antiques manuscrit, il découvrit *dix sermons de saint Augustin*, dont six étaient complétement inédits et les autres avaient été publiés en partie par les pères de la congrégation de Saint-Maur.

Dire quelle fut sa joie. Impossible !

Il sut pourtant se contenir assez pour soumettre à un rigoureux examen les manuscrits où il les avait découverts. Ils sont en parchemin, de caractères Lombards assez purs, sur le modèle de ceux qu'on voit rapportés par *Mabillon* [1] *Trombelli* [2], *Bruni* [3] et *Blasi* [4]. Mais comme l'écriture Lombarde a été longtems en usage, il lui aurait été difficile et presque impossible de déterminer l'époque de ces codex du Mont-Cassin, si un autre de caractères exactement semblables ne se fût rencontré dans la même abbaye, portant l'année 1010 [5];

[1] *De Re Diplomaticâ.*

[2] *Arte di conoscere l'età de' codici.* Boulogne, 1778,

[3] S. Maximi ep. Taurinensis, *Opera adnotationibus illustrata*. Romæ, 1781.

[4] *Series Principum qui Longobardorum ætate Salerni imperarunt.* Naples, 1785, planc. III, n. 3.

[5] Le codex porte sur le dos le n° 148.

d'où Fraya put raisonnablement déduire que les codex étaient des 10e et 11e siècles et appartenaient au nombre de ceux qui, selon le récit de *Leon ostiense* [1], furent écrits par l'ordre de Theobaldus et de Désidérius, qui fut depuis le pape saint Victor III, abbés du Mont-Cassin.

Ce qui est encore en faveur de leur authenticité c'est que les sermons contenus dans ces manuscrits sont conformes à ceux qui sont déjà publiés et sur la foi et l'autorité desquels il n'y a aucun doute. Pour confirmer cette opinion par des autorités irrécusables et démontrer invinciblement que c'était bien là l'œuvre de l'évêque d'Hippone, Fraya s'appuya sur l'*indiculum* de Possidius, sur les œuvres de Sixte de Sienne [2], de Pope Blount [3], de Guill. Feverlino [4], et sur tous les princes de la saine critique. Et de fait, outre que ces sermons portent en tête, dans les manuscrits, le nom de saint Augustin, on y reconnaît les sentences, l'argumentation, les images, les tournures et les paroles du saint, et surtout son style. Il n'y a rien d'étonnant que ces sermons n'aient pas été reconnus par Mabillon, par Montfaucon et les autres doctes moines de la confrérie de Saint-Maur, qui ont parcouru avec tant de soin les bibliothèques et les archives d'Italie, et en rapportèrent en France une si riche moisson. Toute fois, sans exposer ici les motifs qui peuvent leur avoir ôté les moyens ou la volonté de consulter ces codex, sinon d'une manière hâtive, qu'il nous suffise de dire ce qui arriva à la bibliothèque de Saint-*Severino* et *Sosio* de Naples. Le savant Montfaucon en décrivit et vérifia les manuscrits, et lorsqu'il fut au n. 7, il n'y vit aucun sermon de saint Augustin [5]. Et cependant 25 en furent extraits l'an 1792 par Michel Denis, conservateur de la bibliothèque de Vienne, où ce codex avait été porté [6].

[1] *Chronique*, l. II, cap. 51; l. III, cap. 63.

[2] *Bibliotheca sancta*, *adaucta* à Fr. Pio Thoma Milante, ord. præd. Naples, 1742.

[3] *Censura celebriorum auctorum*. Genève, 1710.

[4] *Disquisitio historico-critica de libris hypognosticon, an ab Hincmaro, in augustanâ confessione, et alibi, rectè tribuantur D. Augustino episc. hipponensi.* Altdorf, 1735.

[5] *Augustini sermones quidam et retractationes in Codice XII seculi.* Montfaucon, *Diarium italicum*, Parisiis, 1702.

[6] Sancti Aurelii Augustini Hipp. episcop. *Sermones inediti, admixtis qui-*

Fraya, certain que ces discours étaient inédits, et qu'ils étaient le texte pur du saint docteur, ne mit aucun retard à leur bienheureuse publication; il les fit donc imprimer à Rome en 1819[1], et les dédia à l'immortel Pie VII, les fesant précéder d'une savante *préface*, dans laquelle il expose avec une dialectique serrée toutes les raisons qui prouvent l'authenticité du texte. A l'exemple de *Sirmond*[2], il les enrichit de doctes notes et de commodes argumens; le tout avec beauté de style et parfum d'élégance latine. Il eut pour collaborateurs deux doctes moines du Mont-Cassin, *Diez* et *Bovio*, maintenant évêque de Melfi et Rapolla.

Son œuvre ayant été connue : l'abbé *Cancellieri* adressa une belle lettre de félicitation à Fraya[3]. Comme excité par une si heureuse réussite, à examiner avec plus de soin et de scrupule ces manuscrits, il découvrit d'autres sermons de saint Augustin qu'il donna à publier à Paris, aux savans chanoines *Caillau* et *Saint-Ives*. Ils les insérèrent dans un recueil de 76 *sermons*, qu'ils avaient trouvés dans les bibliothèques d'Italie et qu'ils dédièrent à monseigneur *Bovio*. Les éditeurs furent charmés de la découverte de Fraya, et firent de lui un grand éloge dans leur *préface*[4].

Le père Fraya découvrit encore dans toute sa teneur la *lettre de Ferrand, diacre de l'Eglise de Carthage*, parent et disciple de saint Fulgence. On possédait de ce docte diacre 5 lettres dogmatiques, et

busdam dubiis, è membranis Sæc. XII bibliothecæ palat. Vindob. summâ fide descripsit, illustravit, indicibus instruxit, Michael Denis, etc., Vindobonæ, 1792.

[1] Voici les titres des dix sermons : 1° de decem plagis et decem præceptis, quæ per Mosem data sunt populo judæorum; 2° de proprio natali; 3° de contemptu temporalium rerum; 4° de natali Domini; 5° de eo quod apostolus ad Galatas dicit : Fratres, si præoccupatus fuerit homo in aliquo delicto, vos qui spirituales estis etc.; 6° de pluribus martyribus; 7° de santo Joanne Baptista; 8° de eodem sancto; 9° de Evangelio Lucæ, c. 17 : Dimitte et dimittebitur tibi; 10° in Dedicatione ecclesiæ.

[2] *Notæ in* XL *sermones novos s. August.*; Venet., 1728.

[3] Elle fut imprimée à Rome, l'année 1820, chez Bourlié.

[4] S. Aurelii Augustini, Hippon. episc., *Operum supplementum*; Paris, 1836, préface, s. IV.

Gallandus avait donné seulement un extrait encore incomplet de la sixième, lequel ne forme pas la quatrième partie de sa lettre. Cette lettre donc, retrouvée en son entier par le père Fraya, est adressée à *Eugippius* abbé du monastère de *Lucullum* près de Naples. Un comte Arrien, du sang des Goths, avait posé des questions au père Abbé sur la divinité du Christ, et sur son égalité avec le père; et le bon abbé ayant perdu, cette année même, Fulgence son ami avec qui il était en commerce de sainte amitié, et ayant ouï vanter la science théologique de Ferrand, le prie de répondre aux questions de l'hérétique. Ferrand le fit d'après les *réponses aux dix objections des Ariens* [1], et des *trois livres au roi Trasimonde* [2], écrits par son maître dans un but semblable. Dans sa lettre dogmatique, il déracina par la parole de Dieu, et par le raisonnement et l'Arianisme, et tous les rejetons pestilentiels de cette plante malfaisante. Peu d'années après cette découverte, *Angélo Mai*, qui est aujourd'hui l'ornement de la pourpre Romaine, publiait quelques *fragmens de sermons Ariens* avec la réfutation en forme au bas de chaque page. Pour fortifier encore plus la vérité catholique, et réduire au néant les subtilités de l'arianisme, il ne pouvait rien paraître de plus heureux que la *lettre de Ferrand*. Fraya l'envoya, en effet, à l'illustre prélat, lequel plein de science, reconnut dans ce don un trésor et en sut bon gré à Fraya, comme l'attestent les lettres privées qu'il lui écrivit, et la louange qu'il lui donne au volume même de son œuvre, où il publie la lettre en question, lequel est le 3e de la première collection.

Ce serait une entreprise longue et difficile, je ne dirai pas d'examiner, mais seulement d'énumérer tous les travaux littéraires de Fraya; lesquels lui acquirent justement l'estime de tous les savans, comme le prouvent leurs lettres trouvées après la mort dans ses papiers.

Notre moine unissait à une grande doctrine une grâce de manières

[1] Dans la *Bibliothec. patrum lugd.*, t. IX.

[2] *Ibid.*

[3] *Scriptorum veterum nova collectio è Vaticanis codicibus*, edita ab Angelo Majo, bibliothecæ Vaticanæ præfecto; Rome, 1828, t. III, part. 2e.

et une vivacité à prendre d'admiration tous ceux qui venaient consulter le trésor de l'antique sagesse, qu'il gardait dans les archives du Mont-Cassin.

Il répondait par lettres aux consultations lointaines : ainsi, à *Cancellieri*, il envoyait une copie de la *vision* d'*Albéric* avec un échantillon des caractères du codex où elle est relatée, reconnus par lui conformes au modèle rapporté dans le *Chronicon Gotwicence* [1], ainsi qu'une savante dissertation ayant pour titre : *Memoria pro ætate codicis MS. signati, n.* 257 ; toutes choses que Cancellieri rendit publiques en 1814 [2], en rendant hommage au père Fraya par de nombreux éloges. Au comte *Pompeo Litta*, il donnait beaucoup de notices généalogiques pour son ouvrage : *le Famiglie celebri Italiane* [3]. Au commandeur de *Angelis*, mort récemment, quelques vers italiens, lesquels, au dire de ce dernier, « sont les pièces les plus intéressan- » tes de l'histoire poétique de l'Italie. » Giovene, Liberatore, Troja, avaient-ils besoin de notices pour les travaux dont ils étaient occupés, ils s'adressaient à Fraya, et ils en obtenaient tout ce qu'ils désiraient. Je ne parlerai pas des épigraphes envoyées à *Millin*, des mémoires sur les Eglises tusculanes à *Coppi*, des diplômes Sardes au comte *Giulio de Saint-Quintino*, etc., etc.

Il n'en était pas moins empressé au service de tous ceux qui allaient visiter les archives; non-seulement il leur facilitait les recherches, mais il travaillait avec eux, leur indiquant les manuscrits et les codex les plus favorables à leur désir; les leur interprétant, et leur abandonnant de bon cœur le fruit de ses propres fatigues. Tant la vraie science est loin d'aucune basse jalousie. Donnons en exemple, seulement MM. *Perth* et *Bluhme*; le premier, au début du 5e volume de ses *écrivains des évènemens Germaniques* [4], fait une men-

[1] Tom. I, lib. I, p. 61, num IV. *Incipit tractatus sancti Ambrosii, ep., de officiis*; typis monasterii tegerceensis, ord. s. Bened. 1632.

[2] *Osservazioni intorno alla questione promossa del Vannozzi.... sopra l'origine della Divina commedia di Dante, appoggiata alla storia della Visione del Monaco cassinese Alberico*, etc., Roma, 1814.

[3] Milan, 1819.

[4] Hanôvre, 1824.

tion des plus honorables du père Fraya; du Mont-Cassin. M. Bluhme en parle aussi avec beaucoup de reconnaissance, et rappelle les services qu'il lui doit pour son ouvrage : *Prodomus corporis juris civilis à Schradero, Clossio, Tafelio, professoribus tubingensibus edendi*[1].

D'après tout cela on pourra se figurer à quelle hauteur de science il se fût élevé, s'il n'avait été distrait de ses travaux pour obéir à l'ordre de ses chefs. Il fut d'abord économe de l'abbaye; ensuite le maître de chant Grégorien des jeunes novices : il en avait une connaissance suffisante et s'était même adonné à la composition dont il a laissé quelques pages. Il fut environ vingt ans pénitencier apostolique de la basilique du Mont-Cassin, ministère assez pénible.

Telle fut la vie entière du Père Fraya; surpris d'une affection gastrique devenue rebelle aux soins des médecins, en peu de tems il fut conduit au tombeau. Sa mort fut aussi édifiante que sa vie avait été exemplaire et féconde. Ayant reçu deux fois le secours du saint viatique, oint de l'onction sacrée, il rendit l'âme dans les mains du Seigneur, le 10 juin 1843, âgé de 80 ans.

Sa mort fut le sujet d'une tristesse générale : la seule consolation capable d'adoucir la douleur de ses frères, est de croire qu'il pourra mieux les aider de là haut, où il doit goûter la paix éternelle.

(Extrait du n° 53 des *Annali* de Mgr de Luca).

[1] Berlin, apud G. Reimerum, 1823.

Science.

DICTIONNAIRE ÉTYMOLOGIQUE
DES MOTS FRANÇAIS TIRÉS DU GREC ANCIEN.

Par M. E. MARCELLA,
MEMBRE DE PLUSIEURS SOCIÉTÉS SAVANTES, ANCIEN JURISCONSULTE, CONSEILLER DE COUR ET DE COLLÉGE, ETC.[1].

M. Marcella s'est déjà fait avantageusement connaître par sa méthode pour l'étude de la langue grecque dont les *Annales* ont rendu compte (t. I, 3e série, p. 323) et dont le *dictionnaire* publié récemment par le savant auteur, est le complément indispensable.

C'est peu, en effet que d'avoir étudié et retenu les règles grammaticales d'une langue; de cette connaissance, il y a encore loin à celle de la langue elle-même. Celui-là seul la possède, qui en connaît encore les ressources pour ainsi dire matérielles, c'est-à-dire la quantité de mots qu'elle présente à l'émission de la pensée.

Mais, quelle étude immense, quels efforts inouis de mémoire devra donc faire celui qui voudra posséder une langue; sans doute, s'il en apprend les mots un à un et sans ordre, s'il les regarde tous comme indépendans les uns des autres. Mais, s'il sait les réunir autour de certains primitifs d'où ils dérivent, en former des familles qui ont une même origine, en un mot, s'il a recours à l'étymologie, il aura bientôt conquis la langue à laquelle il se livre.

Depuis longtems, on avait senti cette vérité, et les solitaires du Port-Royal avaient composé un livre qui, de nos jours encore, a le privilége de régenter nos écoles, *le Jardin des racines Grecques*. Les nombreuses modifications que cet ouvrage a subies sont la preuve la plus évidente de son imperfection.t Des vers barbares et quelquefois vides de sens, des interprétations forcées et douteuses ne sont pas encore les plus grands défauts du *jardin des racines grecques*. Mais la multiplication exagérée de ces racines, la suppression d'une multitude de racines véritables que remplacent des mots évidemment dérivés, voilà ce qui, dans le livre de Port-Royal, choque les philologues les moins exercés. La forme, tout le monde le sait, est aussi défectueuse que le fond;

[1] Un fort vol. in-8°. Paris, chez l'auteur, rue Saint-Jacques, 30, et chez tous les libraires.

l'un et l'autre avaient besoin de réforme; c'est ce que vient d'exéeuter avec bonheur M. Marcella.

La nomenclature des racines de la langue Grecque, l'ordre logique dans lequel les mots de ce bel idiome dérivent les uns des autres, il les a donnés dans un ouvrage qui a obtenu les suffrages de nos professeurs les plus distingués, juges des plus compétens en cette matière. Le *dictionnaire étymologique* sera, nous n'en doutons point, honoré des mêmes approbations. M. Marcella le destine plus spécialement à ceux que rebuterait l'aridité de la science étymologique, science cependant si nécessaire. Un autre moyen bien puissant encore d'acquérir la connaissance d'une langue, surtout quand elle possède avec l'idiome maternel de celui qui l'étudie, des points de contact aussi multipliés, aussi frappants que le Grec ancien avec le Français, c'est de comparer les deux langues. Le *dictionnaire* de M. Marcella réunit tous ces avantages. En indiquant l'étymologie des mots Français, tirés du Grec, le savant auteur ne s'arrête pas aux racines d'où ils dérivent immédiatement; il remonte, avec beaucoup de lucidité et de méthode jusqu'à la racine primitive. Tous les articles du *dictionnaire étymologique* sont rédigés avec précision, netteté, et de manière à rendre le moins volumineux possible, cet ouvrage, le plus complet, sans contredit, de tous ceux qui ont paru jusqu'ici en ce genre.

Cependant le livre de M. Marcella s'adresse à une classe bien plus nombreuse encore que celle des étudiants; son utilité est bien plus générale; elle sera facilement sentie.

L'idiome Grec, on le sait, a eu le privilége de former le langage scientifique: il n'est aucune science, aucun art qui ne lui emprunte son vocabulaire presque tout entier. Et cependant, parmi ceux qui suivent l'immense carrière des sciences et des arts, il en est peu, assurément, assez familiarisés avec la la langue Grecque, pour n'être jamais embarrassés, dans l'explication d'un terme technique. Le *dictionnaire étymologique* de M. Marcella leur est donc, à eux aussi, d'une utilité incontestable, je dirai plus, d'une absolue nécessité. Là ils trouveront une explication lucide, capable de lever tous leurs doutes, des mots dont ils pourraient avoir un sens incomplet, insuffisant et quelquefois nul.

Nos lecteurs ne devront pas regarder ce compte rendu, quelque favorable qu'il soit au laborieux et savant auteur, comme accordé par la bienveillance; il est consciencieux, conforme à l'opinion de savans distingués qui ont examiné avant nous une partie de l'ouvrage, et dû à l'exacte justice.

R.

Nouvelles et mélanges.

EUROPE.

ITALIE. ROME. — *Conversion de M. Hurter, l'auteur de la vie de Innocent* III. Une lettre écrite de Rome par M. l'abbé de Bonnechose, sous la date du 21 juin 1844 contient sur cette conversion, les renseignemens suivans :

« Je viens d'assister à la solennité la plus touchante, et mon ame est encore toute remplie des impressions qu'elle y a reçues. L'illustre auteur d'*Innocent* III, Hurter, a fait aujourd'hui sa première communion au milieu de la jeunesse romaine, rassemblée dans la vaste enceinte de Saint-Ignace pour célébrer la fête de saint Louis de Gonzague. Vous savez combien cette entière conversion était désirée, comme elle semblait prochaine et pourtant comme elle s'éloignait toujours. Enfin Dieu a frappé son dernier coup sur cette ame qui l'attendait, et ce coup a été porté dans Rome. Présenté au souverain Pontife, qui lui demanda quand il pourrait le nommer son enfant, Hurter répondit en hésitant, et remit à l'année prochaine l'accomplissement de la résolution qu'il avait prise dans son cœur. Cependant une voix amie, la voix d'un religieux, la voix d'un prêtre connu dans toute la ville de Rome pour son éloquence et sa piété (le P. Ventura), lui rappela ces paroles de nos livres saints : « *Non tardes converti ad Dominum, et ne differas de die in » diem, etc.* » Il lui représenta qu'il ne pouvait compter sur l'avenir, et que la vérité une fois reconnue, devait être embrassée et confessée. Hurter le quitte plein d'émotion, et, le lendemain, il envoie dire au Père commun des fidèles qu'il veut être appelé son enfant, qu'il est prêt à faire son abjuration. Le cardinal Ostini fut désigné pour la recevoir : la préparation ne fut pas longue, il y a trente ans qu'elle se fait. Hurter n'est pas un *catéchumène*, mais un *apologiste*, a dit, dans ces graves circonstances, la bouche la plus auguste qui soit dans l'univers. Il y a deux jours donc l'abjuration fut faite, et aujourd'hui tout était prêt pour la communion. L'immense nef de Saint-Ignace était toute revêtue de magnificence en l'honneur de saint Louis de Gonzague. Autour de son tombeau virginal, la foule des fidèles adorait en silence. Les élèves du collége Germanique, ceux du collége Romain, et une multitude innombrable de jeunes gens appartenant à d'autres instituts d'éducation et à toutes les conditions, remplissaient le vaste intervalle du portail au sanctuaire. Là le saint sacrifice était célébré par le vénérable cardinal Ostini, et seul, à genoux devant la table de communion, entre l'autel et les rangs pressés de la jeunesse qui remplissait l'édifice, apparaissait le vieux antistès du consistoire de Schaffhouse, l'historien et le justificateur d'*Innocent III*. »

Livre mis à l'index. — Par decret du 20 juin, approuvé le 26 du même mois, ont été déclarés renfermer des doctrines pronées et condamnés comme tels, les ouvrages suivans : — *Campagne de Rome*, par Charles Didier. — *La Religion défendue contre les préjugés et la superstition.* — *Les Vierges martyres*, les *Vierges folles*, les *Vierges sages*, par Alphonse Esquiros. — *Histoire des sciences mathématiques en Italie*, depuis la renaissance des lettres jusqu'à la fin du XVII[e] siècle, par Guillaume Libri. Tom. 1[er], II, III, IV. — *Instruction pastorale de Henri-Jean Van Buul*, évêque de Haarlem, sur le schisme qui divise les catholiques de l'Eglise de Hollande. *Quocumque idiomate.* — *Galerie Helvétique*, ou Almanach Suisse, orné d'un grand nombre de figures, par M. Disteli. An grâce 1844.

L'auteur de l'ouvrage *La Cantica delle Cantiche esposata in versi italiani con nuove interpretazioni dell' originale ebraico da Angelo Fava*, proscrit par decret du 5 Avril 1842, a louablement reprouvé son œuvre. De même, l'auteur de l'opuscule *Sui Legati e i Luoghi pii laicali avulsi dalla suggezione de' Vescovi, e sulle opere di beneficenza in Sicilia, Memorie di Antonio Bonafade*, prohibé par decret du 5 Avril 1842, a été désaprouvé son ouvrage.

FRANCE. PARIS. — *Nouvelles des missions catholiques*, extraites du n° 94 des *Annales de la propagation de la foi.*

1. *Compte rendu de l'état de l'œuvre*, exposant ses progrès successifs, et continus depuis sa fondation en 1822 ; et de plus, le compte général des recettes et des dépenses pour 1843.

Les recettes ont été de	4,163,065 f. 88
Les distributions ont été de	3,668,762, 03
Il reste donc en caisse	494,303,

On y voit en outre, le nombre d'évêques et de prêtres qui sont à la tête des missions catholiques dans le monde entier. Voici comment ils sont répartis :

En Europe, il y a		27 évêques,		843 prêtres ;	
En Asie,	—	71	—	2736	—
En Afrique,	—	6	—	168	—
En Amérique,	—	28	—	890	—
En Océanie,	—	7	—	113	—
	Total	139	—	4,750	—

2. Lettre du P. *Clifford*, jésuite, datée de *Trichinopoly* (Indoustan ; possessions anglaises) 15 août 1843, dans laquelle il décrit l'action dévorante du climat qu'est obligé d'affronter le missionnaire. Une école a été établie pour l'instruction du peuple et pour la formation de missionnaires indigènes. Il déplore l'immobilité des erreurs et des esprits, produite par la séparation des castes ; plusieurs tribus de castes élevées ont embrassé la foi ; mais la plupart sont pauvres. Détails de leurs principales vertus, résignation, foi, prières, etc.

3 Extrait des lettres de *différens jésuites*, datées du Maduré, 1842, 1843. Description de *Bombay*, où se trouvent 18,000 catholiques sur 200,000 habitans; de *Coustalan*, lieu de plaisance, le *petit Montpellier* des Anglais, etc. Au commencement de 1843 le nombre des missionnaires était de 17, sur une population catholique de 118,400 indiens, disséminés sur un pays de 190 lieues de long sur 30 de large; 4 nouveaux pères y arrivèrent: ils espéraient établir un séminaire, travailler à la conversion des infidèles; mais voilà que le choléra leur enlève 7 pères en moins d'un an. Ce sont les PP. de *Saint-Sardos* de Castel-Sarrazin: *Charignon*, de Valence; *Garnier*, supérieur de la mission; *Faurie*, *Deschamps*, *du Ranquet*, *Perrin*; tous Français, tous morts en bénissant Dieu, et en priant pour leurs chers indiens.

4. Lettre de *M. Luquet*, des missions étrangères, datée de *Pondichery*, 18 octobre 1843. Il y parle du sacre de Mgr Cajetano, comme évêque d'Usula et vicaire-apostolique de Ceylan. Cette consécration a eu cela de particulier; que M. Cajetano est indien, né de parens d'origine indienne, et prouve la possibilité de perpétuer l'épiscopat chez toutes les nations de la terre; ensuite comme il est Portugais par éducation, il doit servir d'exemple à ces malheureux prêtres portugais qui, dans ces contrées, persévèrent encore dans le schisme. — Le missionaire parle ensuite des biens immenses que produisent dans l'église indienne les offrandes de leurs frères d'Europe. Aussi cette église prospère, et les actes de foi et de charité y abondent.

5. Lettre de Mgr *Pallegoix*, vicaire-apostolique de *Siam*, datée de *Bangkok*, 21 décembre 1842, et racontant la visite qu'il fit au *Talapoin*, frère du roi de Siam, dans son monastère, au milieu de ses 200 religieux. Le prince a lu avec plaisir les livres chrétiens, il en expose les dogmes avec précision, il convient de l'absurdité de la métempsychose et croit à la création: il lui montre sa pagode; le missionnaire y voit avec étonnement la statue de Napoléon; à l'entrée du temple, et dans l'intérieur, attachés à chaque colonne, de beaux cadres dorés représentent les *mystères de la passion de Notre-Seigneur*. Interrogé pourquoi il admet ces images, le talapoin répond que c'est parce qu'il respecte aussi Jésus-Christ. L'idole est couverte d'à peu près 500,000 de feuilles d'or. Le prince fait graver des types balis (ou palis) pour une imprimerie; il sait un peu de latin, et dit à Mgr en le quittant: *vale, Joannes episcope*.

6. Lettre de M. *Albrand*, des missions étrangères, datée de *Bangkok* (Siam), 22 decembre 1842, annonçant que la foi se propage, que l'évangile est prêché publiquement; le missionnaire part régulièrement de Bangkok et s'avance à plusieurs journées de chemin, prêchant publiquement à la foule avide, et fondant presque partout des missions. Mais les moyens manquent souvent pour entretenir les catéchistes.

7. Lettre de *M. Grandjean*, des missions étrangères, datée de *Bangkok*,

20 janvier 1842, parlant de l'état de sa mission. Une levée en masse a été faite dans tout le pays. Les néophytes se préparent à partir, par la confession et la communion. Ils reçoivent environ 36 fr. par an du roi, et avec cela, ils sont obligés de se nourrir et de s'entretenir : si quelqu'un est fait prisonnier, la veuve est obligée de payer le fusil, fallût-il vendre un enfant ou elle-même. Quelques Siamois se sont convertis, ainsi que beaucoup des Chinois et des Annamites qui y habitent."

8. Lettre de M. *Clémenceau*, des missions étrangères, datée de *Siam*, et parlant des progrès de la religion en ce pays : les missionnaires manquent.

9. Lettre de *Mgr Ferreol*, datée du *comté de Kar'ouskoul* (Mongolie), 15 février 1843, annonçant la persécution qui a eu lieu en Corée, et renfermant la lettre suivante de M. Chastan.

10. Lettre de *M. Chastan*, des missions étrangères, datée de *Corée*, le 6 septembre 1839, et racontant pourquoi Mgr Imbert, M. Mauban et lui, se sont livrés pour recevoir le martyre : tant qu'on n'a interrogé les chrétiens que sur leur foi ils sont restés cachés, mais quand on leur a fait un crime d'avoir reçu des Européens dans le pays, alors les missionnaires ont voulu faire cesser cette cause de persécution ; Mgr de Capse s'est livré le premier, et il a donné ordre à MM. Mauban et Chastan de venir le trouver. Ils se sont livrés le 6 septembre, en disant : *Je désire mourir pour Jésus-Christ, c'est pour moi l'unique chemin du ciel* : — peu de jours après ils avaient reçu la palme du double martyre de la foi et de la charité.

11. Lettre de Mgr Bonnaud, des missions étrangères, datée de *Pondichery*, 13 décembre 1843, parlant de la mission de Corée. Les chrétiens ont déjà envoyé trois courriers en Mongolie, pour demander de nouveaux missionnaires. Mgr Ferreol et M. Maistre sont sur la frontière, cherchant le moment favorable d'entrer de nouveau dans cette mission.

12. Départ des missionnaires.

Bibliographie.

HISTOIRE DES BEAUX ARTS EN FRANCE, prouvée par les monumens spécialement de la sculpture et de la peinture depuis la décadence jusqu'à l'époque de la renaissance, 1 vol. in-4., le texte par M. *Herbé*, les planches gravées sur cuivre par A. *Garnier*.

Cet ouvrage dont nous avons déjà parler en mai 1843 (tom. VII. pag. 401), se poursuit dans le silence et sans les fastueuses annonces du charlatanisme qui gâte; les meilleurs productions, nous annonçons aujourd'hui la mise en vente de quatre autres livraisons, c'est-à-dire de la 7e à la 10e. Les planches qui viennent de paraître, c'est-à-dire depuis la 14e jusqu'à la 28e sont toujours traitées aussi habilement par le graveur et c'est la chose capitale aujourd'hui, où l'on fait tant d'études pour connaître la véritable marche de l'art, et sa physionomie caractéristique aux diverses époques du moyen âge. Nous en signalerons les plus remarquables quoi qu'elles soient toutes dignes d'intérêt.

Les *planches* 14, 15, 16 et 17 reproduisent diverses statues de la cathédrale de Chartres. M. Herbé analyse avec son tact ordinaire les nuances de la marche progressive de l'art depuis la statue sans mouvement et sans vie, aux formes egyptiennes dans l'enfance de l'art, jusqu'aux chef-d'œuvres du 14e siècle. Il donne à ce sujet des documens curieux sur le costume des statues mérovingiennes, et carlovingiennes, et même quelques détails qui tiennent aux mœurs de l'époque et prouvent une grande justesse d'observation.

M. Herbé publie dans la 18e *planche* une statue de l'église Notre-Dame; c'est celle de saint Marcel 9e évêque de Paris; un dragon placé sous ses pieds, rappelle une légende qui devrait être chère au peuple, s'il n'était pas devenu si différent de lui-même depuis que la philosophie l'a rendu plus malheureux sans le rendre meilleur.

Le n° 2 de cette planche offre la statue de Clovis et le n° 9 celle de Clotilde. Cette figure est un travail très remarquable et si ce n'est pas la reine nommée ici, c'est du moins la copie d'un costume bien curieux, et atteste de la part du sculpteur une patience et une exactitude que nous ne saurions trop admirer et trop louer.

Dans le *chapitre* V, M. Herbé trace l'histoire de l'Ecole française de sculture, à la deuxième époque. On y voit l'influence de l'établissement des Communes et celle des Croisades sur les arts comme sur la civilisation toute entière. Les planches qui se rattachent à ce chapitre et qui viennent à l'appui du texte, sont plusieurs sculptures de Notre-Dame de Paris. On y remarque un beau bas-relief, représentant la Vierge assise entre deux anges, voir *planche*

24. Les deux anges sont reproduits en grand sur les *planches* 21, 22 et 23. Mais ce qui est surtout admirable, c'est le bas-relief, représentant à la manière antique, l'annonciation, la visitation, l'adoration des bergers, celle des mages, etc. M. Herbé détaille avec le plus grand soin, les beautés et les défauts de ces sculptures, rien ne lui échappe; son observation relative à la manière dont le bon sculpteur du moyen âge a substitué l'intérieur de son ménage pour sauver le triste spectacle de la misère qui entourait le Fils de Dieu dans la crèche, prouve un grand observateur et explique bien des anachronismes artistiques de l'époque qui déroutent par fois nos calculs et excitent notre dédaigneuse critique.

La *planche* 25e reproduit une très belle figure d'ange dont les caprices et la pose font dire à l'auteur que cette statue réuni à la fois la naïveté de l'école primitive et les premiers indices des grâces de la Renaissance (pag. 36).

L'usage de peindre les statues à cette époque du 13e siècle, est rappelé p. 37 et la note qui s'y rattache prouve que l'érudition classique est familière à M. Herbé.

Le *chapitre* VI, est consacré à l'Ecole française, dite style antique. On y trouve citées, les sculptures de la cathédrale de Reims, pag. 40 Un bas-relief, reproduit *planche* 26 et représentant deux miracles de la vie de saint Remy, est analysé par l'auteur comme un type remarquable de cette époque de la sculpture en France.

La *planche* 27 représente sainte Eutrope, dont l'attitude exprime d'une manière énergique et même savante l'indignation, le mépris et le courage. Elle vient de frapper à mort un soldat brutal qui avait tué saint Eutrope, son frère, évêque de Reims. Les machoires serrées de cette tête de femme, les narines ouvertes, les soucils froncés rendent parfaitement tous les sentimens indiqués ici. M. Herbé y remarque quelque défauts expliqués p. 40.

L. J. G.

MONUMENTI PRIMITIVI DELLE ARTI CRISTIANE nella metropoli del Cristianismo, disegnati et illustrati per cure di G. Marchi della C. di Giesu. Romæ, tipographia Puccinelli, 1844.

Nous croirions manquer à notre devoir, si nous ne faisions pas connaître à nos abonnés l'apparition d'un ouvrage qui, à coup sûr, excitera l'attention de tous ceux qui, en Italie et ailleurs, s'occupent des sciences religieuses. Aujourd'hui qu'on remarque partout des efforts communs pour replacer sur ses vrais fondemens *l'Esthétique chrétienne*, et la séparer de tous les ornemens étrangers empruntés aux cultes religieux et aux traditions, qui ne pouvaient plus résister à l'épreuve de la vérité qui entourait le christianisme, les *Monumens primitifs des arts chrétiens dans la métropole du Christianisme, dessinés et éclaircis* par le P. Marchi, seront, nous pouvons l'assurer, d'un grand secours

pour cette désirable et nécessaire restauration. Nous avons cru aussi qu'il serait agréable aux lecteurs des *Annales*, de connaître les extraits suivans du *prospectus*, afin que les amateurs des mêmes études puissent aider à la publication d'un ouvrage si utile.

« Il y a déjà quelque tems, dit l'auteur, que cet ouvrage aurait dû commencer à paraître. Mais les trois années, presque entières, que l'auteur a dû consacrer à examiner lui-même, et à faire dessiner dans les souterrains des cimetières sacrés, les monumens qui servent de fondement à son travail, l'ont obligé à en retarder l'impression. Maintenant que les dessins et les gravures, déjà prêtes, lui donnent la certitude de n'avoir point à interrompre le cours régulier de la publication, nous pouvons annoncer aux amateurs de ces beaux arts, et de ces intéressantes études, que la distribution des livraisons a commencé au mois d'août dernier, et se poursuit de mois en mois.

» Cette œuvre s'adresse non pas seulement aux ecclésiastiques et aux artistes qui se sont exclusivement consacrés à approfondir les doctrines, et à reproduire les faits de notre sainte religion, mais à tous les savans qui ont à cœur de connaître les vicissitudes les plus intéressantes de ceux qui embrassèrent le christianisme, dans cette métropole de l'antique empire romain, soit pendant la longue période des persécutions, soit pendant les premiers tems d'une paix si longuement désirée.

» L'ouvrage est divisé en trois parties, parce que c'est à trois sortes que doivent se rapporter les monumens dont il y est parlé. A la première partie, comme il paraît plus convenable, appartiennent les monumens de l'*Architecture*; à la deuxième, ceux de la *Peinture*; à la troisième, ceux de la *Sculpture*. Le nombre des *planches* ne dépassera pas 240, et les feuilles du *texte* n'iront pas au-delà de 160. Chaque livraison sera formée de 4 planches et de deux feuilles de texte; et quand ce nombre sera augmenté le prix ne changera pas. »

Trois livraisons de l'ouvrage ont déjà paru, et répondent en tout aux promesses, au but de l'auteur, et aux espérances de tous les amis des arts. Nous ne pouvons que conseiller à tous ceux qui s'occupent de ces études, et qui tiennent à voir présenter dans tout son jour les preuves monumentales du christianisme, à favoriser cette publication. Elle convient surtout aux séminaires, et aux maisons religieuses au milieu desquelles NN. SS. les évêques ont donné une si forte impulsion aux études ecclésiastiques. Cet ouvrage leur tiendra lieu de ceux de Bosio, Arringhi, Buanarruotti, Boldetti, d'Agincourt; ou plutôt sera bien plus complet, plus solide, plus utile que tous ceux de ces savans. On peut adresser les souscriptions au bureau des *Annales de philosophie chrétienne*.

ANNALES

DE PHILOSOPHIE CHRÉTIENNE.

Numéro 57. — Septembre 1844.

Traditions Primitives.

PREUVES DE LA PROPAGATION

DE LA RÉVÉLATION PRIMITIVE PARMI LES GENTILS AVANT LA NAISSANCE DE JÉSUS-CHRIST.

TROISIÈME ARTICLE[1].

20e et 19e siècles avant Jésus-Christ.

La révélation primitive connue par Abraham et par ses fils dans tout le pays de Chanaan et dans la plupart des tribus de l'Arabie, qui doivent leur origine à ses fils.

Dans nos deux précédens articles, nous avons fait voir comment la religion primitive, révélée d'abord extérieurement à Adam, et transmise par celui-ci à ses enfans, avait été conservée par ceux-ci jusqu'au déluge; comment Noé, ayant reçu ce dépôt précieux, fut chargé, lui et ses enfans, de le perpétuer après la grande catastrophe. Nous allons voir maintenant comment ces croyances ont toujours été conservées ou renouvelées chez les anciens peuples; et quand nous disons que ces croyances y ont été conservées, nous ne voulons pas dire qu'ils les aient pratiquées, mais seulement qu'ils les ont connues ou pu connaître, parce qu'il y a eu toujours au milieu d'eux des

[1] Voir le 2e art. au n° 49, t. IX, p. 7.

personnes qui les pratiquaient, en sorte qu'ils ont toujours entendu parler du grand Dieu véritable. Ces peuples étaient dans la situation où sont en ce moment les Indiens, les Chinois, les Mahométans, au milieu desquels vivent les chrétiens; qui, par conséquent, connaissent ces croyances, mais qui n'en demeurent pas moins attachés à leurs erreurs, et *restent assis dans l'ombre de la mort,* comme le dit l'Ecriture des anciens peuples.

En effet, de quoi servit aux peuples d'avoir conservé les monumens et les traditions des anciens faits, des anciens préceptes et des anciens dogmes? Les nations, après avoir suivi toutes les phases de l'iniquité, se refusèrent à croire et à obéir à leur Créateur, à leur Seigneur, au Dieu unique et vrai; et elles se créèrent, à la place du Seigneur, des dieux parmi les esprits inférieurs qui avaient reçu de lui l'être et la vie, parmi les astres, les élémens, parmi les hommes qui avaient été ou chers ou illustres, en un mot, parmi les œuvres de ses mains[1]. Le père même d'Abraham, Tharé, était adonné au culte des faux dieux[2]. Dieu choisit donc Abraham pour être le prédicateur et le réformateur des nations, lui observateur de la religion primitive et de la sainte doctrine de ses pères, lui que les anges visitent et instruisent, lui qui est constitué le père des croyans et la souche d'où sortira le Messie promis à Adam. Il vient avec son neveu Lot, et Sara sa femme[3], de Ur en Chaldée, à Haran en Mésopotamie, puis en plusieurs lieux dans la terre de Chanaan, et enfin en Egypte, où il eut des rapports avec le roi qui y régnait alors, et portait le nom générique de Pharaon; il retourne ensuite à la Chanaanitide, où Lot[4], se séparant de lui, va habiter la Pentapole, pour évangéliser, sans doute, cette terre souillée de

[1] *Sap.*, XIII, XIV, et *Rom.*, I. Eusèbe, dans sa *Prép.évang.*, l. III, cherche à établir que *les temples des dieux des gentils étaient des sépulcres.*

[2] Josué, XXIV; — Judith, V, 7, 8.

[3] *Gen.*, XI, XII; — *Act.*, VII. Voy. Judith. Josèphe nous apprend (*Antiq.*, l. I, ch. 7, n. 2) qu'au tems de Bérose, Abraham était célèbre parmi les Chaldéens, par ses *connaissances dans les sciences célestes.*

[4] *Gen.*, XIII.

tous les péchés. Vient ensuite le combat[1] dans la vallée de Ciddim, contre Amrafel, roi du Sennaar, contre Arioch, roi d'Elasar, contre Codorlahomor, roi d'Elam, contre Tadal, roi de Goïm. Ces rois sont vaincus, Abraham fait un riche butin, il délivre son neveu Lot, qui avait été fait prisonnier, et il les poursuit avec valeur jusqu'à Damas[2].

Ainsi se faisait connaître, parmi ces peuples divers, cet homme si riche en serviteurs et en troupeaux, mais bien plus riche encore par le dépôt de la science sainte, qu'il avait apprise par tradition de ses aïeux et à l'école de Dieu même.

Melchisédech, roi de Salem, prêtre du Très-Haut, reconnaît bien et salue avec révérence l'homme saint, le père des croyans, le docteur des nations. C'est pourquoi ce roi de la Chanaanitide, Lot, habitant de la Pentapole, et le voyageur Abraham restent saints et justes tous trois au milieu des impies de ces tems : ils furent des exemples vivans pour les peuples parmi lesquels ils vivaient ; ils purent être pour eux des précepteurs et des guides dans la justice, la foi, et ils seront à toujours une cause de condamnation pour ceux qui auraient pu profiter de semblables bienfaits, car ils seront la preuve que la lumière céleste ne leur a pas manqué, et qu'ils voulurent fermer volontairement les yeux ! Voici, du reste, un fait éclatant qui en est la preuve.

Abraham et Lot[3] sont avertis par les anges du sort effrayant réservé à la Pentapole ; Lot engage les jeunes hommes qui devaient épouser ses deux filles à fuir avec lui ; mais eux et les habitans de Sodome rirent de son avertissement, comme les habitans de la terre, avant le déluge, des paroles de Noé. Le Seigneur, qui ne trouve pas dans les pécheresses et incrédules Sodome, Gomorrhe, Adama, Séboïm et Zégor, les dix justes dont il avait parlé à Abraham[4], lance sur elles un déluge de feu et de

[1] *Gen.*, XIX.
[2] Josèphe (*Ant.*, l. I, c. 7, n. 2) dit que le nom d'Abraham était encore très-célèbre de son tems à Damas, et qu'il y avait un village portant le nom d'*habitation d'Abraham*.
[3] *Gen.*, XVIII, XIX.
[4] *Gen.*, XVIII, 32.

soufre, les détruit de fond en comble, et ne laisse subsister que Zégor, parce que Lot s'y était réfugié. Cet exemple terrible fut perdu : les nations chananéennes, non plus que leurs voisins, ne changèrent pas à la vue de ce feu de la colère divine, dont les traces subsistent toujours [1].

En poursuivant notre course, nous rencontrons deux souches de nations, Moab et Ammon, sortis de Lot et de ses filles [2], et qui, sans nul doute, avaient été instruits dans la science divine. De même Ismaël, père d'une immensité de peuples, et comme lui, Zamran, Jecsan, Madan, Madian, Jesboc et Sué, tous fils d'Abraham [3] et auteurs de tribus nombreuses, furent complétement initiés par lui à la sainte doctrine [4]. Mais cette semence précieuse tomba malheureusement dans une terre stérile, car, si elle porta quelques fruits chez les fils immédiats du patriarche, elle ne germa pas longtems chez leurs descendans.

Les rapports qu'Abraham eut à Gérara avec les habitans de la Palestine, et la connaissance qu'il fit, à cause de Sara, avec Abimélech et sa cour, le voyage d'un serviteur d'Abraham à la maison de son frère Nachor en Mésopotamie, d'où il ramena Rébecca, fille de Bathuel et femme d'Isaac, furent-ils la cause de salutaires instructions, je ne le sais pas ; mais ce que je sais

[1] *Gen.*, xix, 28. — *Deut.*, xxix, 23, et xxxii, 32, 33. — *Sap.*, x, 7. — Josèphe, *Guerre des Juifs*, v, 4. — Philon, *Vie de Moïse*, p. 662. — Tacite, *Hist.*, v, n. 7. — Diodore, ii, 19. — Pline, v, 15, 16. — Strabon, l. xvi. — Solin, *Polyh.*, c. 35. — Le faux Hégésippe, *De la ruine de Jérusalem*, l. iv, 18. — Saint Augustin, *Cité de Dieu*, xxi, 5. — Saint Jérôme, *sur Ezéchiel*, c. xlvii. — Reland, *La Palestine*, c. vii. — Michaëlis, *sur la mer Morte*, dans les *Mém. de l'Ac. de Goettingue*, de 1760, ils font tous observer qu'auparavant le pays était très fertile. — *Gen.*, xiii, 10.

[2] *Gen.*, xix ; — Rosenmüller, *Schol. sur la Genèse.*

[3] *Gen.*, xxv.

[4] D'Abraham par Agar ou par Cétura descendaient ou croyaient descendre aussi les Spartiates, comme on le voit dans le Ier liv. des *Machabées*, ch. xii, 17, et dans Josèphe, *Ant.*, l. xii, c. iv, n. 10. — Voir en outre sur ce point, Bochart, *Chanaan*, l. i, 22. — Huet, *Dém. évang.*, prop. iv, n. 10. — Selden, *de Syned.*, l. ii, c. 3, n. 5; et Grotius, sur le passage des *Machabées*.

bien, c'est que le peu de détails que la Genèse nous a transmis de la vie d'Abraham suffit pour prouver la vérité de ce que j'ai avancé. On peut dire la même chose de la vie d'Isaac, qui, voyageant avec Rébecca, à cause de la disette, comme avait fait Abraham, trouva à Gérara de Palestine [1] un Abimélech, probablement fils du précédent, qui le reconnut, et Isaac s'enrichit dans ce pays. N'est-ce pas pour une cause importante dans les desseins de Dieu que Jacob fut envoyé par son père et par sa mère [2] chez Laban, à Aran en Mésopotamie, qu'il y resta pendant vingt ans, qu'il y épousa Lia et Rachel, et non Bala et Zelpha, qu'il enrichit son beau-père et lui-même, qu'il se mit en route avec tous ses troupeaux et ses deux femmes et sa nombreuse famille pour retourner chez son père dans le pays de Chanaan; que Laban le poursuivit et que le ciel le protégea [3]? Comment croire, encore une fois, que tous ces patriarches aient gardé pour eux seuls les traditions de leurs pères, l'espérance d'un Rédempteur, sans vouloir en instruire, non plus que des nouvelles révélations qui leur furent faites [4], leurs enfans, leurs tribus et les nations avec lesquelles ils se trouvèrent en contact? Furent-ils assez circonspects pour ne jamais donner connaissance de leur culte et de leur croyance par des actes extérieurs? Au lieu d'accuser ces saints patriarches, n'est-il pas plus naturel de penser que leurs efforts furent inutiles, et que les nations ne profitèrent pas des leçons qu'elles reçurent, comme Laban, qui, après avoir vécu vingt ans avec Jacob, après avoir été favorisé d'une apparition du Dieu vivant [5], adorait encore les faux dieux [6].

Diverses autres circonstances de la vie de Jacob nous amèneraient à la même conclusion. Je ne dirai rien cependant de sa rencontre avec son frère Esaü; mais les fils de ce dernier, les Iduméens, si nombreux, ne durent-ils pas être instruits selon le

[1] *Gen.*, XXVI.
[2] *Gen.*, XXVII, XXVIII.
[3] *Gen.*, XXXI, 24.
[4] *Gen.*, XVII, XXII; *Eccl.* XLIV; *Gen.*, XXVIII. — Jean, VIII, 56.
[5] *Gen.*, XXXI, 16, 30, 34.
[6] *Gen.*, XXXI, 24-29.

cœur de Dieu, par ce petit-fils d'Abraham? Le retour de Jacob avec de nombreux troupeaux [1] dans le pays de Chanaan ne devait-il pas fixer l'attention de ces peuples sur lui, qui avait quitté les rives du Jourdain [2], *seul avec son bâton*, plusieurs années avant, et leur inspirer de graves réflexions en le voyant adorer un autre Dieu qu'eux, avoir une autre croyance, un autre culte, d'autres mœurs? Et cependant, ces peuples conservent leurs dieux, ouvrages de leurs propres mains, ces idoles, qui deviendront une partie du butin [3] fait par les fils de Jacob sur les Sichimites et sur les villes autour de Sichem; ils craignent le bras des fils de Jacob, mais non le Dieu de leurs pères.

18e et 17e *siècles avant Jésus-Christ.* — Révélation primitive connue en Égypte par Joseph et ses descendans.

Mais cette négligence, cette cécité d'esprit, et cet endurcissement du cœur, qu'il n'a pas été besoin de faire remarquer chez les différens peuples pour ce qui regarde la vraie religion, la saine morale, l'auguste croyance et les chères espérances qu'ils pouvaient connaître par les patriarches qui furent les tiges de la sainte nation, et des autres tribus arabes, ne sont rien en comparaison de ce qui se passa en Egypte, où, pendant plus de deux siècles, tinrent successivement comme une espèce d'école, Joseph, Jacob, les onze frères de Joseph, Moïse et Aaron, et toutes les douze tribus d'Israël qui y demeurèrent pendant un si long espace de tems, et n'en sortirent que portés et protégés visiblement par la main de Dieu. Joseph [4], le fils chéri de Jacob, est vendu par ses frères à des marchands descendans d'Ismaël et de Madian (fils d'Abraham, l'un par Agar, l'autre par Cétura). En Egypte, Joseph, si savant dans les choses et les traditions de Dieu, devient la propriété de Putiphar, ministre de Pharaon. Heureux

[1] *Gen.*, xxx, xxxi, xxxii.
[2] *Gen.*, xxxii, 10.
[3] *Gen.*, xxxv, 2, 4.
[4] *Gen.*, xxxvii.

Putiphar qui reçoit dans sa maison un trésor si précieux de science divine ! Enfin, en prison il se montre illuminé d'en haut et dépositaire des secrets du Tout-Puissant. Heureuse l'Egypte qui possède dans son sein un envoyé de Dieu, et avec lui toutes les bénédictions célestes ! En lisant dans les songes du roi d'alors la grande abondance des sept années et la stérilité des sept autres qui les suivront, il pourvoit à assurer la vie des sujets de Pharaon, qui l'a institué son vice-roi [1].

Joseph, adorateur du vrai Dieu, béni de lui visiblement, initié à sa sagesse, fixant sur lui les regards de toute l'Égypte et son amour, pouvait, à ce qu'il me semble, si la nation l'avait voulu, changer le trône en chaire de vérité [2] ; très-certainement il n'avait pas caché sa foi. Puis arrive du pays de Chanaan le vénérable vieillard Jacob, plein de science et de lumière, en tant que prophète, lequel à son lit de mort, découvre dans les siècles futurs, le destin des douze tribus, et l'époque heureuse de la venue du Chef, du Législateur, du Roi, du Messie de Dieu, tant désiré; et avec Jacob, ses onze fils et tout le reste de sa nombreuse famille et son bétail s'établissent dans la terre de Gessen, et ils forment un grand peuple. Comment croire que le culte, la religion, le Dieu de ce peuple restent inconnus aux Égyptiens, comme s'il s'agissait du Dieu d'un passant, d'un voyageur? L'éloignement des tems n'a pas tellement détruit

[1] On sait que le fait des sept années de famine a été confirmé par l'histoire de la Chine. En effet, les *Grands tableaux chronologiques chinois*, d'après le *Sse-ki* et *Siun-tse*, placent sous le règne de *Tching-tang* sept années d'une grande famine, de l'an 1766 à l'an 1760 avant Jésus-Christ (*Mém. chin.* de 1766 à 1744). Or, Usserius place cette disette de l'an 1759 à l'an 1752, ce qui est une bien curieuse concordance avec le texte hébreu. Voir, sur ce fait, Martini, *Hist. Sini.*, l. III, 1, p. 75. — *Mém. chin.*, t. III, p. 24. — Gaubil, *Chronol. chin.*, p. 25. — Mailla, *Hist. de la Chine*, t. I, p. 174. — Pauthier, *Chine pittoresque*, p. 65, et nos *Annales*, t. XIV, p. 220.

[2] Voici un passage du *psaume* CIV, 21, 22, qui mérite attention :

« Pharaon établit Joseph chef de sa maison et maître absolu de tout » son empire, afin qu'il instruisît les grands de sa cour comme lui-» même, et qu'il apprît la sagesse à ses vieillards. »

toutes les traces de ces vérités, que mes conjectures ne se changent en preuves évidentes.

C'est en vain que brille la lumière que Joseph et Jacob apportent, les Egyptiens n'en profiteront pas. Ils ne feront rien pour entrer dans la voie de la vertu et de la vérité; au contraire, ils s'enfonceront de plus en plus dans leur idolâtrie [1]. Leurs prêtres et leurs sages se contenteront d'adopter inutilement le rit de la circoncision, quoi qu'en disent les écrivains grecs [2], qui

[1] Voir Eusèbe, *Prép. évang.*, l. I, c. 6, p. 77.

[2] Hérodote, II, 36 et 104, — Diodore, l. I, 28,—Strabon, XVII, racontent que la circoncision fut en usage chez les Colchidiens, les Egyptiens, les Ethiopiens, les Phéniciens, les Syriens de la Palestine et les Arabes, et qu'ils l'avaient reçue des Egyptiens. Voir, en outre, Anaxandride, dans *Athénée*, l. VII, p. 300, — Agatharcide, dans *Photius*, cod. 250, c. 30,—Artaban, dans Eusèbe, *Prép. évang.*, l. IX, c. 27,—Horapollon, *Hiérog.*, l. I, 14. Moïse, qui a précédé de tant de siècles les autres historiens gentils, qui était Juif de famille et Egyptien de patrie, et par conséquent mieux informé que personne sur les antiquités Juives et Egyptiennes, outre qu'il était inspiré de Dieu, assure que Abraham et ses descendans, les Hébreux et les Arabes, usèrent de la circoncision par ordre de Dieu même. Suivant Sanchoniathon, expliqué par Fourmont, *Réflexions sur l'hist. des anciens peuples*, l. II, § III, c. 3, p. 67, la circoncision fut introduite par Abraham. Je passe sous silence le passage de Jérémie, IX, 25, 26, parce qu'il est trop obscur. On peut encore voir sur ce point Witzius, *Ægyptiaca*, III, c. 6 et 12; l'éditeur d'Origène, *note* à la p. 159 du t. III, et dom Calmet, *Dissert. sur l'origine de la circoncision*.

Au reste, on peut dire que la circoncision est d'origine primordiale et noétique, et de là se répandit chez les différens peuples, et qu'elle fut négligée chez quelques-uns, comme chez le père d'Abraham, à qui le Seigneur l'ordonna de nouveau, ainsi qu'à ses descendans, et l'établit comme signe de son alliance avec lui. De lui donc vint chez les Hébreux la pratique de la circoncision au 8e jour de la naissance, jour où l'on imposait un nom. C'est ainsi que, chez les Romains, au 8e jour pour les jeunes filles et au 9e pour les garçons, ils donnaient un nom et pratiquaient certaines lustrations (Macrob., *Saturn.*, I, 16), d'où ce jour était appelé *Lustricus* (Suet, *Ner.*, 6, et Arnobe, III, p. 102) et *Nominalis*, (Tert., *de idololat.*, 16). C'est ainsi aussi que, chez les Grecs, on donnait un nom le 10e ou le 7e jour, après avoir pratiqué sur l'enfant, le 5e jour, certains rits expiatoires appelés ἀμφιδρομία, ou *course autour du feu*. M. de Humboldt a trouvé des traces de ces rits (*Vues des Cordil.*, I, p. 286) chez les Américains, d'où l'on peut conclure que la circoncision a été une

prétendent que les Hébreux apprirent cet usage des Egyptiens, tandis que le plus ancien et le plus grave des auteurs, Moïse[1] nous dit que cette coutume ne vint pas aux Juifs de l'exemple de l'Egypte, mais du commandement de Dieu à Abraham. Mais il ne suffit point aux habitans des bords du Nil de rejeter les doctrines qui leur étaient apportées pour leur salut : plus ingrats qu'on ne peut le dire, ils cherchèrent à soumettre au plus dur esclavage le peuple hébreu, et ils y seraient parvenus, si toute force humaine ne devait pas toujours céder devant Dieu, qui suscita Moïse pour sauver son peuple.

16e *siècle avant Jésus-Christ.* — Le vrai Dieu et les traditions primitives connus en Egypte et dans tous les pays d'alentour par Moïse.

L'Egypte ne saura pas profiter de l'heureuse occasion que Dieu lui offre de se rapprocher de lui en lui montrant un homme savant non-seulement dans toutes les sciences de ses écoles[2], mais encore de la sagesse des patriarches et du savoir que le ciel inspire. Moïse est élevé à la cour du roi et grandit sous la protection de la fille de Pharaon, et, à l'âge de quarante ans, il s'y montre fort en œuvres et en paroles[3]. Destiné qu'il est à être le libérateur de ses frères, il tue[4] un Egyptien qui frappait l'un d'eux. Il est poursuivi pour être mis à mort et se sauve en Arabie Pétrée ou terre de Madian[5]. Là vivait Raguel, adorateur et prêtre du vrai Dieu et père de Jéthro[6] et de Hobab[7] le Cinéen[8]. Ainsi l'Egypte, le roi et sa cour, perdirent celui qu'ils pouvaient prendre pour guide dans la voie du salut. L'Arabie, au reste,

espèce de rit purificatif et expiatoire. Voir sur cela mon *Arch. Bibli.*, part. I, c. 1, n° 9, *sur la Circoncision;* Suidas, au mot ἀμφιδρομία, et Hésychius, au même mot, et les *notes* qui y sont jointes.

[1] *Gen.*, XVII.
[2] *Act.*, VII, 22.
[3] *Act.*, VII, 22, 23.
[4] *Act.*, VII. 25.
[5] *Exod.*, II.
[6] *Exod.*, III.
[7] *Nomb.*, X, 29.
[8] *Juges*, IV, 11.

ne tira pas plus d'avantage de lui que de Raguel, de Jéthro, d'Hobab, de Job peut-être Jobab[1], dont la grande vertu et la sagesse sont décrites dans le livre qui porte son nom.

Quarante ans après[2], Dieu apparaît à Moïse sur le mont Horeb, l'envoie, ainsi qu'Aaron, revêtu de toute sa puissance, auprès du roi d'Egypte pour lui demander la liberté de son peuple; mais ni les ordres du Dieu d'Israël, ni l'évidence des prodiges ne peuvent donner la sagesse à ce Pharaon, à ses magiciens[3], à son peuple, et leur faire adorer la main qui frappe; plus les preuves s'accumulent, et plus ils deviennent incrédules; fiers de leurs propres forces, entendus seulement à leurs intérêts, ils se refusent à reconnaître et à obéir au Dieu d'Israël; si bien que le souverain et son armée périssent dans la mer Rouge, en poursuivant les Hébreux fugitifs, qui sur l'autre rive chantent des cantiques d'actions de grâces au Dieu leur libérateur. Quelques Egyptiens, préférant à leur patrie et à leurs dieux le Dieu des Hébreux, se joignent à eux[4]. Protégés par sa main puissante, ils mêlent leurs voix à celles des autres, et ainsi trois générations[5] se réjouiront de s'être inscrites à la *congrégation du Seigneur*. Elles se lèveront un jour pour la condamnation de leurs compatriotes qui ne suivirent pas leur exemple. Le miraculeux passage de la mer Rouge et le sort fatal de l'armée qui fut abimée en entier dans les flots, ne changèrent pas le cœur de la nation, qui, en fait de religion, tomba d'erreur en erreur, si bien qu'elle poussa l'idolâtrie plus loin qu'aucune autre. Les Moabites, les Iduméens, les Philistins, les Chananéens ne profitèrent pas du terrible avertissement que le spectacle de la destruction des forces de Pharaon leur avait donné; ils s'enfoncèrent de plus en plus dans la plus honteuse idolâtrie et dans l'iniqui-

[1] *Gen.*, XXXVI, 34.
[2] *Act.*, VII, 30.
[3] Artaban dans Eusèbe *(Prép. év.*, IX, c. 27),—Numénius (*ibid.*, IX, c. 8), Pline (XXX, 1), font mention des mages qui résistèrent à Moïse.
[4] Voir *Exod.*, XIII, 38; *Nomb.*, XI, 4, où il est dit qu'*une foule vulgaire* (promiscuum vulgus) *d'Egyptiens sortit avec Moïse.*
[5] *Deut*, XXIII, 8.

té [1], comme nous le dit le Pentateuque en plusieurs passages.

La bonté de Dieu est si grande qu'il ne cessa de donner aux nations de nouvelles occasions de s'instruire et de se sauver. La renommée répandit le bruit des prodiges infinis par lesquels il maintint et défendit son peuple, comptant au moins un million et demi d'individus [2], dans le désert où il campait sous le commandement de Moïse. Elle ne laissa pas ignorer les victoires nombreuses des Israélites [3], les châtimens dont ils furent frappés, la pompe du tabernacle et du ministère lévitique, l'admirable législation donnée du haut du Sinaï au milieu des éclairs et des éclats de la foudre [4]. Toutes ces choses furent connues des nations voisines et même de celles qui étaient éloignées. Jéthro et Hobab, fils de Raguel, les annoncèrent en Arabie, et Balaam en Mésopotamie [5].

Ce furent eux, probablement, qui instruisirent les sages du pays, de l'étoile [6] qui devait naître de Jacob, selon ce que l'esprit de Dieu avait annoncé par sa bouche au peuple d'Israël.

[1] *Gen.*, XV, 16 ; *Sag.*, XII.

[2] Duclot, *Défense de la Bible*, t. III, note 22 sur l'*Exode*.

[3] *Exod.*, XVII ; *Nomb.*, XXI et XXXI ; *Deut.*, II, III.

[4] Huet dit que la tradition des tables de la loi, données du sein d'une nuée, se trouve jusque dans les Indes. On doit encore faire attention à ce que dit Diodore, d'après saint Justin (*Exhort. aux Grecs*, ch. IX) et d'après saint Cyrille (*contre Julien*, l. I, p. 15), qu'il avait appris des sages égyptiens « que l'on assurait en Egypte qu'après l'ancienne manière de « vivre, qui, selon la mythologie, fut l'époque des dieux et des demi-dieux, « *Moïse* fut un homme fort et d'un grand esprit, et que, d'après l'histoire, « il aurait été le premier à persuader à la multitude d'avoir des lois « écrites. » Il est vrai que le texte actuel de Diodore porte *Mnevi* au lieu de *Moïse*, mais Huet prouve que par ce roi il faut entendre nécessairement Moïse (*Dém. év.*, prop. IV, ch. 4). Ainsi, jusqu'au tems de Diodore, c'est-à-dire 45 ans avant J.-C., les Egyptiens auraient conservé le souvenir des lois données à Moïse.

[5] Voir les interprètes et commentateurs sur les *Nombres*, XII, 7 ; XXIV, 25 ; XXXI, 8.

[6] La prophétie de Balaam, au dire de d'Herbelot (*Bibl. orient.*, art. *Zerdascht.*), était répandue en Orient. Voir Faber, *Horæ Mosaïcæ*, t. II, § 1, c. 2, p. 98, et l'*Hist. univ. des Anglais*, t. V, 134, 136 et les *notes*. Pour s'appliquer la prophétie de Balaam, un faux messie du tems d'Adrien se fit appeler *Bar-Cocheba*, ou *Fils de l'Étoile*.

Aussi, divers interprètes sacrés ont pensé que les Mages avaient conservé pendant 15 siècles le souvenir de cette prophétie qui annonçait la venue de *l'Etoile mystique* de Balaam par l'apparition d'une étoile au firmament. Quoi qu'il en soit de cela, le retentissement des hauts faits de Moïse s'était fait entendre chez les peuples les plus éloignés, au dire de savans écrivains, si bien que la vie et les exploits du saint prophète ont été travestis et sont devenus ceux de leurs dieux, demi-dieux et héros. La preuve de ce retentissement se trouve dans la réponse de Rahab aux envoyés de Josué[1]. « Je sais que le Seigneur vous a » donné cette terre : c'est pour cela que vous nous êtes devenus » terribles et que nous sommes dans la crainte; nous avons entendu dire comment le Seigneur a arrêté les eaux de la mer » Rouge pour votre passage, comment il a traité les deux rois » des Amorrhéens, qui étaient au dela du Jourdain, Sehon et » Og, que vous avez mis à mort; et en entendant ces choses, » nous avons craint, et notre cœur a langui, et notre esprit a » été troublé à votre entrée, etc..... Le Seigneur votre Dieu est » là-haut, au ciel, et ici-bas sur la terre. »

Mais tous les habitans de la terre promise n'étaient pas disposés à faire la profession de foi de Rahab. Malgré les prodiges dont elle fut entourée, la vie de Moïse passa inutile pour les peuples païens. Il en fut de même de celle de son successeur Josué. Il raconte lui-même[2] « de quelle frayeur furent saisis les » rois habitans des rives du Jourdain, quand ils connurent de » quelle manière le Seigneur avait fait traverser le fleuve à son » peuple. Quand, dit-il lui-même[3], tous les rois des Amorrhéens, » qui habitaient par delà le Jourdain, vers l'Occident, et tous » les rois des Chananéens, qui possédaient les régions voisines » de la grande mer, apprirent que le Seigneur avait desséché » les eaux du Jourdain en présence des enfans d'Israël, jusqu'à » ce qu'ils eussent passé, ils perdirent courage, et leur esprit fut

[1] Josué, II.
[2] Josué, V, 1.
[3] Josué, V, I.

» troublé, parce qu'ils craignaient l'entrée des enfans d'Israël. » Mais cette frayeur fut sans résultat pour le salut de ces tribus qui restent sourdes au bruit de la chute des portes de Jéricho [1], aveugles à la station du soleil et à la pluie de pierres ; aussi toutes sont-elles soumises par la force, sauf les Gabaonites [2] et ceux du Gezer [3]. « Aucune ville, est-il dit dans le Texte sacré, ne se rendit aux » fils d'Israël, excepté les Hévéens qui habitaient en Gabaon ; et » il les réduisit toutes par la force [4]. » L'Ecriture donne la raison de cette rigueur : « Vous aviez en horreur, Seigneur, les an- » ciens habitans de votre terre sainte, parce qu'ils accomplis- » saient des œuvres détestables par des enchantemens et des » sacrifices impies ; parce qu'ils tuaient sans pitié leurs propres » enfans ; qu'ils dévoraient les chairs, les entrailles des hommes » et leur sang, contre votre loi sacrée ; et parce que, quoique pères, » ils étaient les meurtriers de ces enfans cruellement aban- » donnés, vous les avez voulu perdre par les mains de nos » ancêtres [5]. » Aussi trente et un [6] rois et leurs sujets tombent sous l'épée inexorable de Josué.

Les nations étrangères à ce pays profitèrent-elles davantage de ces miracles et de ces leçons, je l'ignore : ce que je sais, c'est que le bruit des prodiges opérés par Josué ont été connus d'assez loin, car ils ont encore servi de base à des fables mythologiques, suivant des auteurs renommés [7].

[1] Josué, VI.
[2] Josué, IX.
[3] Josué, XV, 10.
[4] Josué, XI, 19.
[5] *Sagesse*, XII, 3, 6.
[6] Josué, XII.
[7] Sur le miracle de Josué arrêtant le soleil, voir les témoignages profanes que nous avons recueillis dans ces *Annales*, t. X, p. 321 ; et en particulier un témoignage des historiens chinois, t. XIV, p. 220 ; et Gaubil, *Hist. de l'astr. chin.*, p. 126, et *Chronologie chinoise*, p. 132. — La pluie de pierres paraît avoir donné naissance à quelques faits d'Hercule : voir Vossius, *de Idololat.*, l. I, ch. 16, — Thomassin, *Méthode pour étudier les poëtes*, part. II, l. I, c. 4, — et Huet, *Dém. évang.*, prop. IV, n. 13. — L'expédition des Argonautes pourrait bien aussi en venir, d'après Lavaur, *Conférence de la fable*, etc.

La mémoire des exploits de Josué fut certainement portée en Afrique par les Chananéens ou Phéniciens qui fuirent devant lui, et portèrent en ces contrées la langue punique, qui fut parlée longtems dans la partie septentrionale de ce pays[1]. Procope nous raconte en ces termes leur émigration dans ce pays, et comment ils y élevèrent un monument des victoires de Josué : « Ces » peuples, ayant vu qu'il était impossible de résister à ce guerrier » étranger, abandonnèrent leur patrie et entrèrent tous en Egypte » qui touchait à leurs frontières; mais, n'y ayant point trouvé de » lieu qui leur fournît une habitation assez spacieuse, parce que » de tems immémorial l'Egypte a toujours été très-peuplée, ils » passèrent dans la Libye, qu'ils occupèrent toute entière jus- » qu'aux colonnes d'Hercule, après y avoir bâti un grand nom- » bre de villes ; de telle manière que jusqu'à présent on s'y sert » de la langue phénicienne. Ils construisirent une forteresse dans » la ville de Numidie, où est maintenant la ville nommée *Tigisis*[2]. » C'est là qu'au bord d'une source abondante on voit deux co- » lonnes faites de pierres blanches, lesquelles portent une in- » scription en lettres dites phéniciennes et en langue phénicienne, » signifiant ceci : *Nous sommes ceux qui avons fui devant le vi- » sage de Josué le voleur, fils de Navé*[3]. »

[1] Ce fait nous est attesté par saint Augustin, *Cité de Dieu,* XVI, 6, et *Comm. sur l'Epître aux Romains,* n. 13 ; — par Arnobe, sur le *psaume* CIV, — et par Procope, *de la Guerre des Vandales,* l. II, c. 10. Voir Bochart, *Chanaan,* part. II, l. I et II.

[2] *Tigisis* était située dans la Numidie, à l'orient et non loin de *Cirta,* aujourd'hui Constantine. Qui sait si un jour on ne retrouvera pas les ruines de ces colonnes et l'inscription, comme on a retrouvé l'inscription des martyrs de *Lambesa,* que nous avons publiée dans notre t. VIII, p. 333?

[3] Ἡμεῖς ἔσμεν οἱ φυγόντες ἀπὸ προσώπου Ἰησοῦ τοῦ λῃστοῦ, υἱοῦ Ναυῆ. *De la Guerre des Vandales,* l. II, c. 10, p. 258, B. Mention de ce fait se trouve aussi dans Evagre, *Hist. eccl.*, l. IV, c. 18, — et Nicéphore, l. XVII, c. 12. Voir, en outre, sur ce point : *Observ. critico-phil. de Columnis Phœniciorum in Mauritaniâ,* de Cassel, dans *Tempe helvetica,* t. V, p. 594, et Scaliger, *Chronic.,* — Bochart, *Chanaan,* p. II, l. I, c. 24, — Selden, *de Diis Syr., Prol.*, c. 2, — Hottinger, *Hist. Orient.,* l. 1, c. 3, — Huet, *Dém. évang.*, pr. IV, sur *Josué,* n. 14, — Vandale, qui le combat, *de Origine et prog. idololat.,* p. 749.

Le Phénicien Cadmus, qui porta en Grèce l'alphabet[1], la littérature et les sciences de la Syrie et de l'Egypte[2], ne pourrait-il pas être un de ces fugitifs? Il dut certainement y porter la renommée des exploits de Josué et le nom et la puissance de son Dieu. Les deux époques s'accordent parfaitement, d'après Fréret.

Enfin, Huet pense qu'une autre partie de ces Phéniciens chassés par Josué, s'enfuit dans la Bithynie, la Thrace et tous les pays voisins, sous la conduite de Phœnix, où par conséquent furent aussi connus le nom, la gloire et la puissance, et aussi la religion, les traditions et les oracles du Dieu de l'univers.

(*Traduit avec augmentation de l'italien de* BRUNATI.)

[1] Hérodote, v, c. 58. — Diodore, III, c. 66; v, c. 57, 58. — Josèphe, *contre Appion*, I, c. 2, — Plutarque, *Le Banquet*. — Diogène Laërce, VII, c. 10. — Eusèbe, *Prép. évang.*, x, c. 16.

[2] Voici comment s'exprime Eupolémus. « Moïse fut le premier sage, » et enseigna le premier les lettres aux Juifs, par les Juifs aux Pheniciens, » et par les Phéniciens aux Grecs. Dans les *Strom.*, p. 252.

Archéologie.

DICTIONNAIRE DE DIPLOMATIQUE,

OU

COURS PHILOLOGIQUE ET HISTORIQUE D'ANTIQUITÉS CIVILES ET ECCLÉSIASTIQUES.

ÉCRITURE (*suite*[1].)

Les cursives nationales descendent de la romaine.

La complication des caractères que l'on voit dans les écritures cursives nationales n'est point une preuve de leur origine barbare. La cursive romaine avait des liaisons sans nombre, mais méthodiques; la touche en était fière et d'une aisance qui étonne. Aussi, sous la main des étrangers, ces liaisons dégénérèrent en une espèce de confusion; quoique, dans la comparaison, l'on n'y découvre d'autre différence que plus ou moins d'élégance, plus ou moins de variété, de tours et de liaisons, plus ou moins de hardiesse. Ces liaisons diminuent sensiblement jusqu'au 12e siècle, où elles deviennent presque nulles. Au 13e, la chicane et la scolastique firent naître une autre écriture liée pleine d'abréviations. Toute mauvaise qu'elle était alors, elle dégénéra encore dans les siècles suivans, au point de paraître affreuse en comparaison de celle du 13e.

Le concours ou le mélange des écritures romaines, visigothiques, mérovingiennes, lombardiques, saxonnes, etc., est une preuve sensible qu'elles sont toutes émanées de la première. Ce mélange paraît dans les manuscrits les plus anciens; ces écritures ont même quelquefois tant de rapports, qu'on a peine à les dis-

[1] Voir le précédent article au n° 56, ci-dessus, p. 100.



IV. Lombardique.

V. Mérovingienne.

1 2

J. Romaine

II.

III.

tinguer, et que nombre de savans du premier ordre, ou s'y sont trompés, ou s'y sont vus très-embarrassés.

En vain dirait-on que ces peuples ont introduit dans la romaine bien des caractères barbares et étrangers, qui l'ont, pour ainsi dire, fait disparaître ; puisque tous les caractères, et la manière de les rendre, que les savans ont attribués aux étrangers, se trouvent consignés sur des monumens bien antérieurs à l'arrivée des nations barbares. Il serait absurde de dire, comme Maffei, pour réfuter cette opinion, que ces peuples n'avaient pas la première idée de l'écriture ; l'antiquité des caractères runiques détruit une pareille assertion dénuée de tout fondement. A cette erreur près, le savant marquis ne démontre pas moins bien que les nations germaniques répandues dans l'Empire adoptèrent tous les caractères des Romains sans exception.

Écriture cursive romaine.

La plupart des littérateurs ont nié l'éxistence de la cursive chez les Romains, et en ont attribué l'invention aux nations barbares qui ont partagé l'Empire. Les modèles de cursive romaine que l'on donne dans la *planche* 36 ci-jointe démontrent la fausseté de cette prétention.

Le *modèle* I est une portion de l'épitaphe de Gaudence, datée de l'an 338 de Jésus-Christ :

Mercurius pater filiae defunctae VI *Idus Novembris Urso et Polemio Consulibus.*

On lit *defunctae* avec les nouveaux diplomatistes, où il n'y a qu'un *d* tranché ; il faut y remarquer également l'épisème qui suit le *d* tranché, et qui vaut 6. Cette cursive est bien antérieure à l'entrée des Goths en Italie.

Le *modèle* II est un exemple des cursives romaines les moins élégantes et les plus ordinaires aux gens d'affaires ; c'est un acte de donation faite à l'église de Ravenne dans le 6e siècle ; il est sur papier d'Egypte :

In Christi nomine adquistus optionum è vico Mediolan. huic chartulae donationis-portionis.

Dans l'invocation, l'on distingue clairement les trois lettres *I.*

C. N.; c'est l'origine de ces invocations monogrammatiques, qu'on trouve dans les diplomes des rois de France de la première race, et que des savans du premier ordre ont méconnues.

L'*exemple* III présente la cursive romaine la plus hardie et la plus élégante, mais indéchiffrable, à cause des sigles :

Notitia testium, id est armatus V. D. schol. et coll.

C'est-à-dire *Vir devotus scholaris et collectarius*. Ce modèle est du 6ᵉ siècle.

Écriture lombardique.

Pour modèle de la cursive lombardique, on donne l'exemple IV de la *planche* 37, d'une écriture grosse, brisée, à queues arrondies et hastes élevées :

In nomine Domini Dei Jesu Christi nos vir gloriosissimus Grimoaldus Dei providentia.

C'est le commencement d'un diplome de Grimoald de l'an 795.

Écriture mérovingienne.

La cursive mérovingienne se distingue aisément dans l'*exemple* V de la *planche* 37. C'est le fragment d'un plaid de Childebert III, de l'an 703, qui adjuge à l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés de Paris le monastère de Limeux :

I. C. N. Childebertus Rex Francorum vir inluster cum nos in Dei nomine Carraciaco villa Grimoaldo majorim domus nostri una cum nostris...

Écriture caroline.

Le caractère distinctif le plus universel des écritures cursives carolines, c'est d'être hautes, serrées et armées de traits aigus. Le *modèle* VI de la *planche* 38 est un diplome de Charlemagne, de l'an 779, pour l'église de Saint-Marcel de Châlons :

I. C. N. Carolus gratia Dei Rex Francorum... quidem clemenciae cunctorum decet accommodare aure benigna precipue quibus.

On voit par ce diplome que la bonne latinité et l'orthographe étaient encore bannies des actes, *aure benigna* pour *aurem benignam*, etc.

Écriture capétienne.

La cursive capétienne n'est autre que la caroline dégénérée ;

VI. Caroline.

VII. Capétienne.

VIII. Allemande.

IX. Saxonne.

X. Visigothique.

 Lith. Dequevilles, Institut R. des Sourds Muets.

dès le tems du roi Lothaire, elle n'était déjà presque plus reconnaissable; elle ne fut plus employée dans les diplomes passé le règne de Robert; et on lui substitua pour cet objet une minuscule, qui ne diffère de celle des manuscrits que par ses montants fleuronnés et ses queues prolongées; cette dernière même se perdit dans le gothique dès le 13e siècle. On en donne pour modèle l'*exemple* VII de la *planche* 38, qui est le fragment d'un diplome de Hugues Capet, de l'an 988, en faveur de l'abbaye de Sainte-Colombe de Sens :

In eisdem degentium orem (aurem) nostre celsitudinis impendimus regium procul dubio exercemus munus....

Écriture allemande.

Les mêmes écritures diplomatiques usitées en France sous la seconde race, et jusqu'au 13e siècle, eurent cours en Allemagne; mais elles y prirent plutôt la forme de minuscules que de cursives. Car cette dernière ne fut guère admise dans les chartes du pays que vers le milieu du 13e siècle, quoique, dans les manuscrits, elle y fût connue longtems avant. Le *modèle* VIII de la *planche* 38 est plutôt demi-cursive que cursive propre :

Et ut hunc complacitationis preceptum firmum stabileque permaneat manu nostra subtus illud firmavimus anulique nostri...

C'est la fin du diplome de Conrad I, de l'an 914, en faveur de l'abbaye de Saint-Emmaran de Ratisbonne.

Écriture anglo-saxonne.

On donne pour exemple de la cursive saxonne d'Angleterre le *modèle* IX de la *planche* 38, qui est une écriture du 8e siècle, aiguë et serrée :

Scribit igitur ad eum hanc epistolam non sicut in prima...

Ce texte de saint Jérôme est tiré d'un manuscrit, parce que les diplomes anglo-saxons n'ont pas fourni de cursives pures anciennes.

Écriture visigothique.

Le *modèle* X de la *planche* 38 est une cursive visigothique qui tient beaucoup de la cursive mérovingienne :

Historias primo rerum canit ordine Clio.

On croit ce morceau écrit avant l'arrivée des Maures en Espagne, l'an 712.

Il faut toujours observer que les modèles présentés dans cette *planche* 38 ne sont point uniques dans chaque pays, et que les siècles, le goût, la main, le caprice, etc., y ont occasionné des différences sensibles. Le modèle de petite écriture n'empêche pas qu'on n'en trouve de haute; le modèle d'écriture serrée n'exclut pas l'écriture large; le modèle de cursive aiguë ne doit pas faire croire que le peuple qui l'employa ne se servît aussi de cursives pochées et massives. Il ne faut par conséquent pas regarder ces modèles comme les seuls moyens de comparaison pour combiner et juger toutes les cursives nationales; on ne s'est proposé d'autre but, dans la composition de cette planche, que de satisfaire un peu la curiosité, et de donner en même tems une idée du génie de chaque peuple. Si l'on voulait porter la curiosité plus loin, il faudrait consulter le *Nouveau traité de diplomatique;* encore, tout ample qu'il est, n'a-t-il pas lui-même épuisé tous les genres d'écritures, et avec son secours, on serait encore souvent dans le cas de ne pouvoir juger que par approximation.

Remarques sur l'écriture cursive.

L'écriture cursive fournit quelques remarques intéressantes propres à distinguer les âges des monumens où elle se rencontre.

La cursive *romaine,* d'où dérivèrent toutes les autres, changea sensiblement de forme de siècle en siècle, surtout celle dont on faisait usage dans les tribunaux; ce changement se fait remarquer encore davantage depuis le 6e siècle; alors elle semble dégénérer en mérovingienne et en lombardique.

La cursive *mérovingienne,* bien caractérisée, s'annonce pour être au moins du 8e siècle; quand elle est très-liée et compliquée, elle remonte au 7e. Ce fut l'écriture de tous les diplômes de nos rois de la première race. Elle se rapproche de plus en plus de la *minuscule* romaine non liée depuis la fin du 8e siècle jusqu'au commencement du 12e.

Il y a deux sortes de cursives *lombardiques*, l'ancienne et la

moderne; l'ancienne se distingue par les hastes et les queues prolongées; la moderne est mieux compassée. La cursive lombardique, depuis le 10e siècle, prend une tournure qui mène droit au gothique.

La *saxonne*, que l'on trouverait très-liée et compliquée, pourrait, à ce seul titre, n'être pas absolument plus moderne que le 7e siècle.

Les manuscrits et les chartes des 9e et 10e siècles offrent beaucoup de vestiges de la cursive *romaine;* mais passé le 11e, elle rendrait un acte suspect. Les manuscrits en cursive des 9e, 10e et 11e siècles sont assez difficiles à distinguer; voici cependant quelque traits caractéristiques.

Au 9e siècle, les conjonctions des lettres *ra*, *re* sont encore assez fréquentes; mais on n'en voit plus au 10e, à l'exception de *ct* et de *st*.

Les jambages supérieurs des *d, h, k, l,* se trouvent encore assez souvent, au 9e siècle, formés en battants dans beaucoup de manuscrits; dans ceux du 10e, ils sont rares; et dans ceux du 11e, ils se terminent ordinairement en pointes rabattues, et quelquefois en fourches.

Les *f,* les *s*, au 9e siècle, se divisent communément en deux branches, dont la plus courte s'élève en haut, du côté gauche. Aux deux siècles suivans, cette branche est presque toujours abaissée, et ne manque guère, au 11e siècle, d'être en angle aigu, dont l'ouverture regarde presque le pied de la terre.

Au 9e siècle, on rencontre nombre d'*a* encore ouverts en dessus; ils ne paraissent plus guère même fermés aux 10e et 11e.

Plusieurs manuscrits du 11e siècle ont beaucoup de *t* dont la haste traverse la tête; tandis que ceux des deux précédens gardent bien plus régulièrement la figure d'un *s* couché, *fig.* 16 de la IIe division, *planche* 30, tome IX, page 289, et posé sur le haut d'un *c* qui lui sert d'appui.

Au 9e siècle, les pieds des *m* et des *n* sont souvent tournés en pointes obliques vers la gauche; aux deux autres siècles suivans, ce caractère ne se trouve point, ou se soutient mal.

On pourrait faire beaucoup d'autres remarques semblables

sur la différence de la cursive de ces trois siècles, qui se ressemblent assez.

Écriture allongée.

L'écriture allongée n'est qu'un rejeton de l'écriture cursive. A n'envisager que sa grandeur et sa hauteur, on la prendrait sans doute pour une sorte d'écriture majuscule; mais elle est bien réellement cursive, si on s'arrête, comme on le doit, à la figure et au contour.

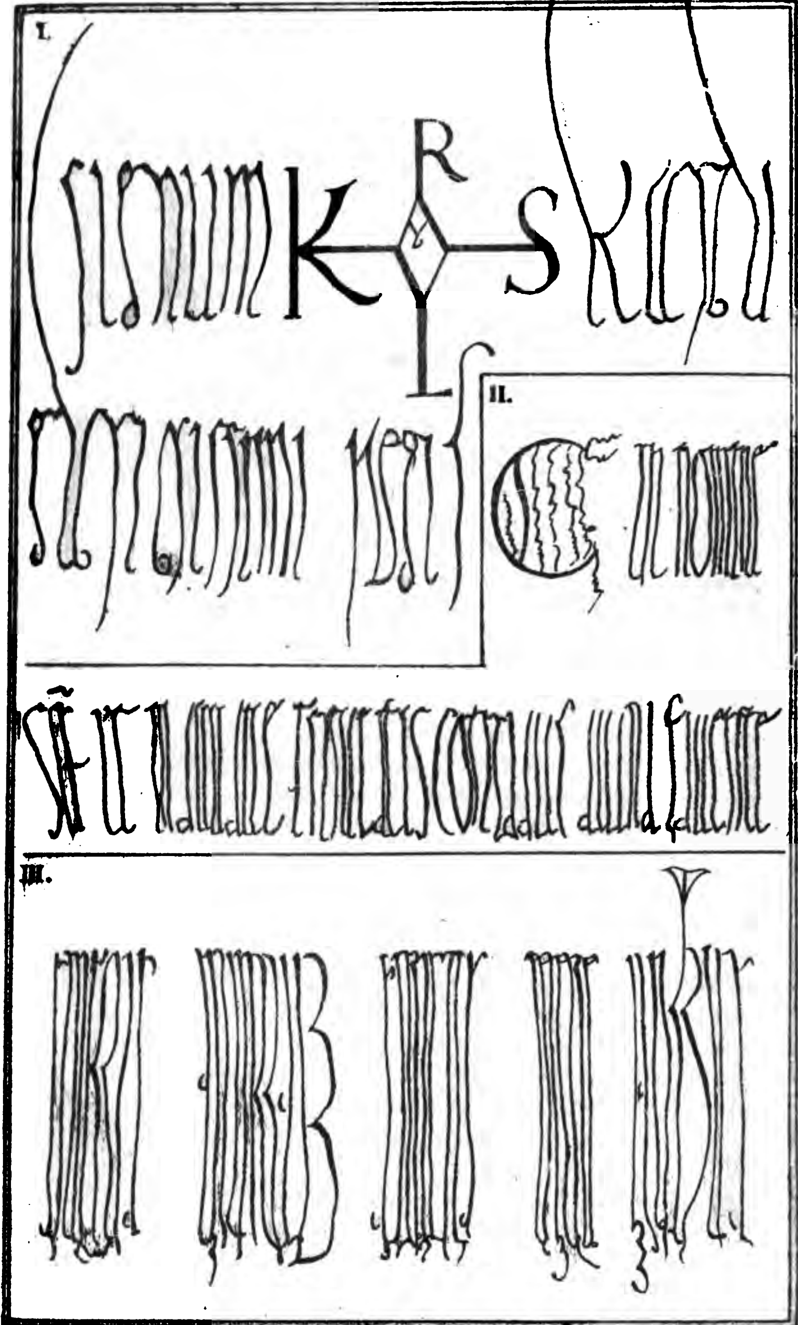
L'écriture allongée est une écriture sans proportion, extrêmement maigre et d'une hauteur démesurée. Au haut d'une haste immense, par exemple, se trouve une pente extrêmement petite pour former la lettre *p* (voyez la *fig.* 1 de la *planche* 36). La panse de l'*a* n'égale pas celle de notre petit *a* italique, et son appui est plus haut que nos très-grandes capitales, sans en avoir le plein et le solide; ce n'est qu'un trait, etc.

Dans les invocations, les souscriptions des rois, des chanceliers, etc., et même dans l'apposition des dates diplomatiques, on se servit d'une écriture allongée. Souvent employée par les Romains, elle le fut beaucoup plus depuis le 7e siècle jusqu'au 13e.

L'écriture allongée de la première ligne et de la signature des diplomes fut mérovingienne en France jusqu'à Charles le Chauve; les manuscrits et les chartes des 9e et 10e siècles offrent encore des traces de cette écriture. Mais de tous les siècles où elle fut de quelque usage, le 7e est celui qui la présente moins déchiffrable; difficulté qui vient de ses complications, de son obscurité, et de la confusion des mots.

Un peu avant le 13e siècle, on ne trouve déjà plus de modèles de cette écriture dans les diplomes de nos rois; mais, dans quelques autres, on en vit encore, plus d'un demi-siècle après. Elle cessa dans ce siècle, et ne se conserva que sous une autre forme, si cependant on peut dire qu'elle n'est point encore d'usage parmi nous, puisque nombre de personnes se servent, dans leur signature, d'une écriture extrêmement allongée. De cursive, elle devint minuscule; de minuscule, capitale; et de capitale, gothique.

On ne donne dans la *planche* 39 que peu de modèles de l'é-



criture allongée, sans la suivre chez toutes les nations, parce qu'elle a partout à peu près le même coup d'œil. On a déjà vu, dans les modèles de cursives mérovingiennes et carolines, les premiers degrés d'élévation de cette sorte d'écriture; on ne présente ici que les plus marqués et les plus excessifs.

Le *modèle* I, *planche* 39,

Signum Karoli gloriosissimi Regis,

est la signature de Charles le Chauve sur une charte de l'an 843; on y voit le monogramme du prince après le mot *signum*.

On offre pour *modèle* II le commencement d'un diplome de Conrad, donné à Spire l'an 1149 : *C. in nomine sancte et individue Trinitatis Conradus divina favente.....*

Le *modèle* III : *Si vellis anguillam strictis tenere manibus.....* est une écriture allongée, tracée sous le règne de Louis le Débonnaire; elle est gigantesque, et renferme des lettres très-difficiles à distinguer les unes des autres; un petit trait au haut, au bas et au milieu, avec quelques inflexions, en fait toute la différence. Remarquez-y *vellis* pour *velis*, etc.

Écriture tremblante.

L'écriture tremblante, qui ne pouvait bien se développer que dans l'écriture allongée, succéda, dans le 8e siècle, à la mode des plis et replis dont on entortillait les hautes lettres. Toutes les lettres susceptibles de rondeur furent particulièrement affectées de tremblemens. Cette écriture, toute désagréable qu'elle était, subsista encore assez longtems; elle ne commença à devenir rare que sur la fin du 11e siècle, et ne fut abandonnée qu'au 12e. On n'en donne point de modèle, parce qu'il est facile de se peindre ces traits sinueux et serpentans, en voyant les modèles de l'écriture allongée. La première ligne des diplomes des deux premières races de nos rois, en lettres hautes et allongées est ordinaire; mais cette mode ne fut pas si généralement suivie, qu'elle dût faire regarder comme suspects ceux qui n'y seraient pas conformes.

Ecriture mixte et mélangée.

On a déjà dit ailleurs que, lorsqu'il était question de caractériser l'écriture d'un monument, on n'avait égard qu'à la généralité de l'écriture ; et, en effet, il n'y a guère d'inscriptions antiques, de diplomes, et surtout de manuscrits, qui ne réunissent des caractères étrangers au genre d'écriture qu'ils adoptent en général. Il y a deux manières de faire ces insertions de lettres étrangères ; soit en renfermant dans un même mot des lettres de plusieurs classes, par exemple des capitales dans un mot écrit en onciales, des cursives dans un mot écrit en minuscules, etc., soit en insérant des mots entiers ou des lignes entières d'une écriture différente de celle du corps de l'ouvrage, comme le premier mot ou la première ligne en capitales ou en onciales, et les autres en minuscules ou en cursives. La première façon, qui ne montre le concours de différentes écritures que dans certaines lettres des mots, s'appelle *écriture mixte;* et la seconde, qui donne entrée à des mots entiers ou à des lignes entières d'écriture d'un autre genre, se nomme *écriture mélangée*. Les exemples des unes et des autres sont on ne peut pas plus communs dans tous les siècles ; ce qui prouve que tous les genres d'écriture furent d'usage chez les Romains, et que la minuscule et la cursive ne sont pas des inventions des faussaires.

A.-B.

Science Phrénologique.

DU SIÉGE DE L'INTELLIGENCE, ET DE LA PHRÉNOLOGIE,

D'APRÈS LES NOUVEAUX ET REMARQUABLES PROGRÈS QUE FAIT EN CE MOMENT L'ANATOMIE [1].

Dès la plus haute antiquité, l'homme a été pour lui-même un problême. Le γνώτι σέαυτὸν *(connais-toi toi-même)* a été dans tous les tems le but des investigations curieuses de l'intelligence humaine. Pouvait-il en être autrement? N'est-ce pas la plus fondamentale, comme la plus importante de toutes les questions? Mais l'homme est double : il est corps et intelligence. Il ne suffit donc pas de connaître le corps, l'anatomie en donne la science morte; mais la science vivante, agissante, pensante, le scalpel ne la rencontre point, dans quelque fibre déliée qu'il pénètre. L'intelligence est pourtant aussi nécessaire à étudier; sans elle, l'homme n'est pas. Or, les rapports de cette intelligence avec le corps sont si intimes et si profonds, qu'on peut définir l'homme *une intelligence incarnée*. Cependant, dans l'organisation corporelle, il y a, de l'aveu de tous, un système particulier en rapport plus immédiat avec l'intelligence; il en est comme le trône, ou, si l'on veut, comme le char sur lequel elle siége en dirigeant les rênes. C'est le système nerveux. Dans les rapports de l'intelligence avec ce système, gît donc la difficulté la plus profonde et la plus inextricable que la science ait jamais soulevée; aussi l'es-

[1] *Traité complet de l'anatomie, de la physiologie et de la pathologie du système nerveux cérébro-spinal*, par M. Foville, médecin en chef de la maison royale de Charenton, chevalier de l'ordre royal de la Légion d'honneur, etc., etc. Ire partie, anatomie, avec un atlas de 23 planches. Prix : 28 fr. Chez Fortin, Masson et comp., libraires-éditeurs, place de l'Ecole-de-Médecine, 1, à Paris.

prit humain s'en est-il occupé dès le premier instant où les connaissances de l'homme ont commencé à se formuler.

Démocrite disséquait le cerveau pour y chercher le siége de la folie. Hippocrate, Aristote regardaient l'encéphale comme le siége de l'intelligence. D'autres avaient cherché la mesure de cette intelligence sur la surface du crâne; mais les élémens manquaient pour résoudre de telles questions; la science devait marcher longtems encore avant de pouvoir poser un pied affermi sur un terrain aussi mouvant. Ce n'a été qu'après des siècles d'un travail long et pénible qu'on a pu songer à traduire des conjectures en vérités démontrables; encore étaient-elles peu nombreuses et le partage d'un petit nombre de privilégiés. Dans ces derniers tems seulement apparurent de ces hommes destinés à ouvrir le sanctuaire impénétrable de la science, pour en faire jaillir les reflets sur le vulgaire, qui ne peut jamais la contempler que de loin, et toujours par le côté qui peut flatter son insatiable curiosité, en lui permettant de sonder sans travail les secrets qui la fuient. Telle fut une des causes principales qui firent passer en mode la physiognomonie de Lavater, et, quelques années après, la phrénologie et la cranioscopie de Gall et de son école. Après l'engouement de la mode qui ne juge pas, vint celui de la demi-science, qui le fait souvent encore moins.

Cependant, quand la mode et la demi-science se sont usées en produisant leur effet, qui est ordinairement de préparer le sol pour la science qui travaille, celle-ci est revenue de nouveau, et, partant de ce qu'il y avait de positif dans les célèbres travaux de Gall et de ses devanciers, elle a interrogé la nature et les faits. Et ils ont répondu.

L'ouvrage remarquable qui vient de paraître est destiné à faire marcher la science, et à rectifier bien des idées fausses; il a déjà été jugé et accueilli avec grande faveur, dans ses bases, par les deux Académies des sciences et de médecine; et depuis longtems le monde savant l'attendait.

Ce n'est pas une analyse détaillée et complète de toutes les parties de ce livre que nous nous proposons de faire; elle n'intéresserait que des lecteurs qui préféreront lire l'ouvrage lui-

même. Mais il est utile et du plus haut intérêt d'effleurer au moins les principaux faits pour arriver à des conclusions qui plairont à tous.

Ecrivant, non-seulement pour les savans, mais pour tous ceux qui veulent s'instruire à fond d'un sujet aussi important, l'auteur commence par donner une idée générale du système nerveux en termes clairs, afin de mettre tous ses lecteurs au point de vue convenable pour pénétrer ensuite avec lui jusque dans les profondeurs d'un organe aussi compliqué.

1° Les organes des sens spéciaux, la peau, les muscles soumis à la volonté, contiennent dans leur texture des expansions ou de petits filets d'une nature particulière, terminaisons périphériques de cordons rameux, qui, suivant dans le corps des trajets déterminés et symétriques, en s'entrelaçant et s'épaississant en certains endroits, convergent de tous les points de la peau et des muscles vers le crâne et la colonne vertébrale. Ce sont les nerfs sensitifs et locomoteurs.

2° La membrane intérieure du canal intestinal, la couche contractile qu'elle recouvre, le parenchyme des viscères, les glandes, les vaisseaux, contiennent également, dans leur substance, de petits filets et de petits cordons moins réguliers, moins volumineux que les précédens, mais d'une nature analogue. Ces cordons, combinés avec des renflemens de structure particulière, communiquent avec deux chaînes de petits corps obronds disposés longitudinalement de chaque côté de la colonne vertébrale. — De nombreux moyens d'union rattachent ce nouvel assemblage de parties aux précédentes, qui aboutissent dans le rachis ou le crâne, et les relient ainsi indirectement aux masses contenues dans la tête et la colonne vertébrale.

3° Un troisième ordre de nerfs reviennent des principaux viscères de la respiration et de la digestion, dans l'intérieur de la colonne vertébrale.

La somme de ces trois ordres d'organes et des masses cérébro-spinales, auxquelles ils tiennent plus ou moins directement, constitue le système nerveux.

Les trois ordres de nerfs forment le système nerveux périphérique.

Les masses cérébro-spinales, distinguées en moelle épinière, en moelle allongée, contenue dans le crâne, sur laquelle se développent d'arrière en avant, le cervelet, les tubercules quadrijumeaux, et le cerveau, et terminée par les lobes olfactifs, forment le système nerveux central.

La moelle épinière occupe tout le canal de la colonne vertébrale; elle se prolonge dans le crâne, qui est lui-même la continuation élargie de cette colonne.

La prolongation de la moelle dans le crâne donne naissance au cervelet qui est logé dans les fosses occipitales inférieures; puis aux tubercules quadrijumeaux; et enfin au cerveau, partagé en deux hémisphères, qui occupent tout le reste du crâne.

La substance nerveuse est composée de deux substances, l'une blanche, fibreuse, et l'autre grise, plus molle, qui paraît être fibro-granuleuse.

Dans toute l'étendue de la moelle épinière, la substance grise est enveloppée par deux cordons de substance blanche juxtaposés et unis l'un à l'autre.— Mais, dans le cervelet et le cerveau, c'est la substance grise qui est extérieure et la substance blanche intérieure. Cela n'empêche pas que la substance grise soit continue à elle-même, aussi bien que la substance blanche, dans toute l'étendue du système nerveux.

Le cerveau est une sorte de sphéroïde partagé en deux hémisphères, que l'on peut considérer comme deux cerveaux distincts, mais qui sont unis entre eux par un noyau central, qu'on appelle le corps calleux. — La moelle épinière est creusée d'un sillon ou petit canal dans toute sa longueur : ce sillon ou canal s'élargit et s'étend en une cavité sous le cervelet et dans l'intérieur du cerveau; les compartimens de cette cavité portent le nom de ventricules, et sont plus ou moins revêtus de substance grise, regardée comme sensoriale. Autour de ces ventricules se développent et s'arrondissent des couches de substance blanche fibreuse, qui se glissent sur elles-mêmes à la périphérie pour former ce qu'on appelle les circonvolutions et leurs anfrac-

tuosités ; ces couches fibreuses, ainsi plissées et formant les parois des ventricules, ne sont autre chose que les deux hémisphères du cerveau. Au centre et à la base de ce cerveau est un espace particulier de forme quadrilatère, percé d'un grand nombre de petits trous pour l'entrée des artères dans le cerveau. Ce *quadrilatère perforé* est le centre du cerveau, de lui partent les circonvolutions et elles y reviennent ; les ventricules viennent aussi y aboutir. — Les circonvolutions cérébrales sont revêtues extérieurement d'une couche de substance grise sensoriale.

Ces premières notions étaient nécessaires pour comprendre ce qu'il nous reste à exposer. Nous ne suivrons point l'auteur dans l'étude approfondie de tous les organes que nous venons d'énumérer ; qu'il nous suffise de dire que son livre est plein de faits nouveaux, inconnus avant lui, et que les difficultés qui s'opposaient à la conception du système nerveux sont bien diminuées. Personne encore n'avait tant approfondi, ni exposé d'une manière si claire ; on en jugera par la belle étude des rapports du cerveau avec ses enveloppes, et surtout avec le crâne, que nous allons suivre avec plus d'attention, parce qu'elle est du plus haut intérêt et complétement neuve.

Enveloppes du système cérébro-spinal. Le système nerveux cérébro-spinal est d'une très-faible consistance. Reduit à lui-même, il ne saurait un instant conserver sa forme. Quels sont donc les moyens que le Créateur a employés pour maintenir le cerveau dans toute l'ampleur de sa forme, sans qu'il puisse s'affaisser sur lui-même ou sur les bases du crâne par son propre poids ? C'est là un admirable problème, que Galien avait entrevu d'une manière positive, mais auquel on n'avait plus pensé depuis lui. M. Foville, ce profond anatomiste physiologiste, nous élève, dans son ouvrage, à l'extase de l'admiration devant la profonde sagesse et la simplicité avec lesquelles le Créateur a si merveilleusement suspendu, loin de tout choc, de tout contact extérieur, cette lampe lumineuse, ce siége de la lumière intuitive, comme au milieu d'un palais dont le cerveau occupe le centre, sans toucher, pour ainsi dire, ni à la base, ni au plafond, ni aux murs. En sorte que, libre, il règne au milieu de

l'organisme, qui lui obéit, qui l'entoure et le protége de toutes parts, sans permettre que les chocs extérieurs viennent en ébranler la délicate, et pour ainsi dire, la transparente fluidité fibreuse, ni en déranger l'harmonieuse disposition. Le cerveau est renfermé dans quatre enveloppes et entouré d'un liquide transparent, au milieu duquel lui et les nerfs semblent nager à l'aise sans qu'il puisse exercer de pression sur lui-même, ni sur les nerfs. La première enveloppe la plus rapprochée de la substance cérébrale porte le nom de pie-mère; elle est formée par un réseau de vaisseaux sanguins et de tissu cellulaire, aux mille mailles et extrêmement serrées; elle pénètre dans toutes les scissures et les anfractuosités des circonvolutions, les artères, extrêmement fines et déliées, étant toujours plus profondes, et les veines, plus grosses, formant des cordons et des plexus plus superficiels. Ce réseau de la pie-mère est attaché par un grand nombre de prolongemens en brides aux membranes plus solides qui lui servent de point d'appui. C'est dans les mailles de ce réseau, ainsi suspendu en équilibre de toutes parts, qu'est elle-même suspendue la substance nerveuse cérébrale ; soutenue en haut au moyen des mailles de la pie-mère qui la tient suspendue au plafond du crâne, elle est soulevée en bas par l'entrée des artères et le mouvement ascensionnel du sang, qui la soulève continuellement; et enfin, dans la paroi des ventricules, le réseau vasculaire, au moyen de brides nombreuses communiquant à l'extérieur, soutient encore la substance nerveuse sans pression sur la base, et sans qu'elle soit elle-même pressée par l'étage supérieur. C'est par cette double fin du système vasculaire, de nourrir et de maintenir l'activité vitale du cerveau d'une part, et de suspendre ainsi, de l'autre, toute la substance nerveuse, que l'Intelligence infinie a si admirablement disposé l'organe qui devait servir à l'intelligence humaine à s'élever jusqu'à son Créateur.

Ce n'est pas tout. La pie-mère est elle-même enveloppée avec le cerveau par une membrane extrêmement délicate, qui porte le nom d'arachnoïde. Celle-ci ne suit point la pie-mère dans tous ses replis, elle est tendue tout autour du cerveau et de la cervelle

sans pénétrer dans les scissures, ni dans les anfractuosités. Elle est composée de deux lames séparées l'une de l'autre et unies seulement par des fibrilles plus ou moins espacées; les faces internes de ces deux lames sont parfaitement lisses et recouvertes de vapeurs séreuses, à la manière de toutes les membranes séreuses. La lame la plus externe adhère fortement à la membrane que nous appellerons la dure-mère, dont elle est pourtant distincte, par son tissu et sa couleur, et dont on peut même la séparer.

La lame la plus interne, transparente et vitreuse, est tendue sur la pie-mère, en laissant un vide entre les deux; ce vide est semé, çà et là, par de nombreuses fibres lanugineuses, qui vont de l'une à l'autre et servent comme de cordons suspenseurs. C'est dans ce vide, entre la pie-mère et l'arachnoïde, qu'est contenu le fluide célébral, qui entoure de toutes parts le système nerveux, et qui pénètre dans les ventricules. Ce fluide est plus abondant, partout où il y a des cavités : ainsi il est plus abondant à l'entrée des ventricules, et dans les anfractuosités des circonvolutions que sur leur sommet. Par cette admirable disposition, tous les chocs extérieurs sont amortis d'abord par les membranes, et viennent se perdre dans ce liquide sans arriver à la substance cérébrale.

La lame la plus extérieure de l'arachnoïde est à son tour enveloppée, de toutes parts, par la membrane fibreuse qui porte le nom de dure-mère. Cette troisième enveloppe adhère aux parois internes du crâne, à peu près comme le périoste adhère aux os; en outre, elle envoie un premier prolongement qui s'étend verticalement et en voûte de l'extrémité antérieure à l'extrémité postérieure du grand diamètre du crâne; ce prolongement, cette toile pendante de la voûte osseuse, porte le nom de grande faux et sépare les deux hémisphères du cerveau en les maintenant de manière à ce que celui de droite ne puisse jamais presser sur celui de gauche, et réciproquement. La dure-mère envoie un second prolongement, une seconde toile, tendue obliquement, d'avant en arrière et dans toute la largeur de la partie postérieure du crâne, entre le cerveau et le cervelet, de manière à les isoler l'un de l'autre pour qu'ils ne puissent jamais se comprimer.

Enfin, en même tems que la dure mère tapisse ainsi le palais osseux, et y détermine plusieurs chambres dans lesquelles sont, non pas assises, mais suspendues à l'aise, autant de parties du système nerveux le plus intellectuel, elle reçoit une grande quantité de vaisseaux sanguins revenant des profondeurs de la substance nerveuse. Mais, pour bien saisir cet admirable mécanisme, il ne faut pas oublier que toutes les parties de l'encéphale, bien qu'isolées en partie par en haut et latéralement, sont pourtant en connexion intime par leur base qui est la moelle allongée, dont toutes ces parties ne sont que des épanouissemens.

Enfin, la dernière et la plus extérieure de toutes les enveloppes cérébrales est le crâne, le palais osseux, admirable dans sa structure et ses formes harmonieuses, quand on veut le considérer comme l'a fait le docteur Foville, chose que personne n'avait encore faite avant lui. L'étude incomplète du crâne en lui-même, et dans ses rapports avec l'organe dominateur qui l'habite, avait conduit aux exagérations insoutenables de la phrénologie et de la cranioscopie; exagérations qui tendaient à scinder l'intelligence et ses facultés, à les disséquer, pour ainsi parler, comme on scindait les diverses régions et toutes les parties du crâne, en en détruisant l'unité harmonieuse. Or, ce ne pouvait pas être là le dernier mot de la science, sur tout ce qu'il y a de plus élevé, et par conséquent de plus admirablement un dans l'organisme humain, le plus digne, comme le plus haut objet que la création toute entière offre aux méditations de l'homme. L'unité de l'intelligence, l'unité du moi, appelle un siège, un trône qui soit un dans son ensemble, bien que les rayons qui en partent doivent s'irradier de toutes parts, pour aller, par les portes extérieures du palais, recueillir dans tout l'univers, toutes les voix, tous les sons qui parlent de Dieu et de ses grandeurs, toutes les couleurs qui sont des reflets de son éternelle beauté, toutes les odeurs qui respirent les parfums de ses vertus infinies, toutes les saveurs qui émanent de son incorruptible suavité, toutes les formes qui enseignent que le souverain législateur des lois de la matière comme de l'intelligence a tout fait avec nombre, poids et

mesure. Ces rayons, instrumens de l'intelligence, doivent rapporter tant de merveilles à son trône unique, à ce cerveau, siége lumineux d'où l'intelligence voit tout, pèse tout, connaît tout, et commande ensuite à d'autres rayons, ses messagers, d'aller exécuter ses ordres, en répandant le mouvement et la vie dans toutes les fibres les plus déliées de l'organisme, qui agit immédiatement sur le monde extérieur. Oui, il était bien difficile, il était impossible d'admettre qu'avec tant d'harmonie il n'y eût pas unité; mais, comme on n'avait pas compris, faute d'élémens suffisans, cette harmonie, on avait pu se laisser entraîner à la négation de l'unité. La science, qui n'est telle qu'à la condition rigoureuse d'être vraie, ne pouvait être satisfaite d'un pareil résultat de ses labeurs; il lui fallait une autre parole, une autre solution. Elle nous semble arrivée enfin. L'anatomiste sans préjugés qui nous l'apporte a pour garantie de la valeur de ses travaux la conclusion de l'unité à laquelle ils conduisent.

D'abord, il résulte de l'étude profonde du système nerveux qu'il est un dans son ensemble, un dans sa substance, un dans sa structure, un dans sa disposition; que ses parties ne sont point autant d'organes isolés et indépendans, siéges de facultés isolées et indépendantes, mais qu'elles concourent toutes à former un ensemble unique; en second lieu, qu'il est impossible, comme le prétendaient les phrénologistes, de regarder les circonvolutions du cerveau comme autant de petits cerveaux indépendans, puisqu'au contraire elles forment un système unique, dont toutes les parties se tiennent et s'enchaînent; en troisième lieu, il est impossible d'admettre, avec les cranioscopes, que la boîte osseuse du crâne traduise exactement et rigoureusement chacune ou même la plupart de ces circonvolutions, puisque celles-ci ne sont même pas ressemblantes sur les deux hémisphères d'un même cerveau. En outre, elles sont enveloppées, et librement suspendues dans plusieurs membranes et entourées d'un liquide, qui empêchent que le crâne puisse se mouler sur elles. Enfin, l'étude approfondie de la boîte osseuse elle-même prouve, de la manière la plus évidente, que sa cavité interne ne répond pas à sa surface externe, et que, par conséquent, celle-ci

ne peut pas donner la force exacte de celle-là; d'ailleurs, les limites qui séparent la partie basilaire de la voûte ne sont pas les mêmes, ni correspondantes pour la périphérie externe et la périphérie interne. La cranioscopie est donc sans aucun fondement anatomique, et, par conséquent, ne consiste qu'en des conjectures sans bases; telles sont les premières conséquences que nous tirons des profondes études sur le crâne et ses rapports avec le cerveau, par le docteur Foville.

Mais ce n'est pas assez de renverser, il faut édifier, sans quoi il n'y a pas de science. Loin de nous, aussi bien que du savant anatomiste que nous résumons, de prétendre qu'il n'y ait aucun rapport entre le cerveau et le crâne; au contraire, il y en a de très-grands, d'admirables; mais, loin de conduire à la négation de l'unité, ils la démontrent; et dans la nouvelle direction, on pourra mieux que jamais, et surtout plus sûrement, en demeurant dans l'unité, conclure des formes et des proportions extérieures aux formes et aux proportions intérieures.

Si l'on a bien compris les détails rapides d'analyse dans lesquels nous sommes entrés, sur la disposition et la structure du cerveau d'après M. Foville, on doit se rappeler qu'il y a dans cet organe un point central, appelé *quadrilatère perforé,* circonscrit par les nerfs optiques, olfactifs, et les pédoncules du cerveau; que de cet espace central part le corps calleux, noyau du cerveau; qu'à ce même espace aboutissent tous les principaux vaisseaux qui pénètrent dans les ventricules et la substance intime du cerveau; que de ce même espace partent toutes les principales circonvolutions, et qu'elles y reviennent; que ces circonvolutions ne sont que la doublure, ramassée sur elle-même, des ventricules ou cavités internes du cerveau; que ces circonvolutions s'irradient, ainsi que tout le reste, de l'espace perforé. Cela compris, il existe extérieurement et intérieurement, à la base du crâne, un quadrilatère osseux et central, formé par le corps du sphénoïde postérieur, et la partie antérieure de l'apophyse basilaire, extérieurement; intérieurement, le même quadrilatère n'est autre chose que la *selle turcique,* creusée sur le corps du même sphénoïde.

Or, ce quadrilatère répond directement au quadrilatère perforé cérébral. De ce quadrilatère cérébral, comme du quadrilatère perforé du crâne, vont s'irradier toutes les parties qui constituent la boîte osseuse. Pour ne l'étudier que d'un seul côté, les deux étant analogues et semblables, de l'angle antérieur de ce quadrilatère part un rayon qui vient aboutir extérieurement et intérieurement à l'angle externe de l'orbite oculaire; de l'angle postérieur du quadrilatère osseux, part un second rayon latéral, formé par l'os pétreux, et qui vient aboutir au trou auriculaire, à l'apophyse mastoïde. De la base antérieure de ce quadrilatère, part un autre rayon qui va aboutir à l'apophyse crista-galli, et à la crête interne et médiane du frontal intérieurement, et aux os propres du nez extérieurement. De sa base postérieure part un dernier rayon, formé par l'apophyse basilaire, partagé en deux par le trou occipital, et venant se terminer intérieurement et extérieurement à la crête médiane des os occipitaux. Ces rayons sont infiniment plus épais et plus solides que toutes les parties qui remplissent leurs intervalles; aussi, est-ce autour et dans ces rayons que sont percés tous les trous par où entrent et sortent les vaisseaux et les nerfs, qui avaient besoin de cette solidité protectrice. Si l'on poursuit ces rayons et leurs directions dans la voûte du crâne, on voit que celle-ci se dispose de manière à ce que toutes les lignes courbes les plus marquées continuent ces rayons, et que, par conséquent, elles partent toutes du quadrilatère basilaire du crâne, et y reviennent de la même manière que toutes les parties importantes du cerveau partent du quadrilatère perforé, et y reviennent. Telles sont les conséquences premières qui sortent de l'étude du crâne, et que les travaux de M. Foville nous permettent de tirer. Il en résulte que les grandes courbures du crâne traduisent les grandes lignes circonvolutionnaires du cerveau, leur étendue, et leur développement général; pour cela, il n'y a plus qu'à bien fixer à quel point précis correspondent les régions internes et les externes.

Entre les six rayons de la base du crâne et les grandes lignes courbes de la voûte se développent intérieurement des cavités, et extérieurement des protubérances ou bosses, dont tous les

anatomistes ont décrit six principales, deux antérieures frontales, deux postérieures occipitales supérieures, et deux intermédiaires pariétales. En suivant par son centre la bosse frontale, on ouvre par leurs extrémités antérieures les ventricules latéraux. Si l'on scie de la même manière les deux bosses occipitales supérieures, on parvient à l'extrémité postérieure des deux ventricules latéraux.

« Un trait de scie, qui divise perpendiculairement à leurs sommets les deux bosses pariétales et la portion de la voûte osseuse intermédiaire à ces bosses, ouvre à droite et à gauche la région des ventricules latéraux, la plus vaste et la plus saillante en dehors. Sur la ligne médiane, le même trait de scie atteint le bord postérieur du corps calleux.

» Rien, dans les parties superficielles du cerveau, ne peut expliquer les bosses constantes symétriques du crâne. Leur correspondance avec des régions déterminées des ventricules fait soupçonner un rapport de cause à effet entre les sacs séreux ventriculaires et ces bosses. Cette conjecture acquiert plus de force quand on compare la forme de chaque paire de bosse avec les régions correspondantes du ventricule. » En effet, chaque bosse a la même forme et le même développement que le ventricule correspondant, et cela, constamment sur toutes les têtes.

Ainsi donc, les grandes courbures du crâne nous traduisent les formes générales superficielles du cerveau, et ses bosses constantes, ses formes internes ventriculaires ; ce qui nous mène bien plus loin que la cranioscopie, tout en nous démontrant une admirable unité dans le cerveau et dans le palais qui est sa demeure, et qui a été moulé à son effigie ; or, cette unité conduit aussi directement à l'unité du moi intellectuel, dont le système nerveux est tout à fait le trône et l'instrument.

Enfin, un dernier rapport non moins merveilleux est celui de l'oreille externe, de son pavillon, avec la tête toute entière, et, par conséquent, avec le cerveau. Depuis longtems, le principe de ce rapport avait été posé par M. de Blainville, et voici que M. Foville, son élève, le démontre en détail. Les grandes cour-

bures du crâne traduisent, comme nous l'avons vu, les principales circonvolutions. Dans la tête comme dans l'oreille, c'est la région supérieure qui est la plus grande; cette région dans la tête est circonscrite par la grande courbure, qui s'étend de l'angle interne de l'orbite oculaire au trou occipital; dans l'oreille, elle est circonscrite par une courbure parallèle, formée par la grande circonférence libre et ourlée du pavillon.

La deuxième région dans la tête, est celle de la mâchoire supérieure. Dans l'oreille, c'est un enfoncement, sa conque, proprement dite, à la partie supérieure de laquelle le relief de l'organe de l'hélix traduit le relief de l'arcade zygomatique. — Cette arcade zygomatique se continue avec le bord externe de l'os de la pommette, et par suite l'arrête osseuse qui dessine la fosse temporale.

« Le bord libre du relief qui se continue de l'hélix, se prolonge aussi dans le bord libre de l'ourlet de l'oreille; ce bord de l'ourlet décrit dans l'oreille une courbe parallèle à celle de la ligne qui cerne la fosse temporale : et il est remarquable que les oreilles qui n'ont pas d'ourlet appartiennent aux crânes, dont la zone médiane, rétrécie, abolit en quelque sorte la fosse temporale; tandis que les crânes, dont la voûte élargie surplombe notablement les fosses temporales, offrent ordinairement des oreilles largement ourlées.

» La troisième région de l'oreille, son lobule, représente le profil de la mâchoire inférieure. Et s'il est vrai, comme le signale M. de Blainville, que l'homme seul possède ce lobule, il ne l'est pas moins que l'homme seul possède un menton anguleux. » — Tous ces faits ont été confirmés par M. de Blainville, sur les animaux.

De cette analyse rapide, concluons donc que le beau travail de M. le docteur Foville, dont les prémices avaient déjà été si favorablement accueillies par les académies des sciences et de médecine, est appelé à produire dans la science du plus difficile de tous les sujets un progrès remarquable et de la plus haute importance; la physiologie, la pathologie et la philosophie, doivent en recueillir de grands et heureux résultats.

Jusqu'ici nous n'avons parlé que du texte, mais il est puissamment éclairé par le magnifique Atlas, qui reproduit avec une netteté et une perfection achevées les préparations naturelles qui ont servi aux démonstrations de l'auteur. Lui-même a rendu justice aux artistes habiles qui ont si heureusement saisi tous les détails de la nature, et c'est avec raison, car leur travail est un autre livre tout aussi admirable que celui qui décrit ce qu'ils ont peint. Sans doute, ils ont été dirigés par l'auteur, et c'est pour cela que l'on doit identifier dans les mêmes éloges, et celui qui a si bien su leur découvrir la nature, et ceux qui ont su si parfaitement la faire parler.

S'il était important que l'art graphique vînt aider la démonstration, il ne l'était pas moins, dans un sujet aussi difficile, que le style vînt, par sa clarté, mettre à la portée de tous des vérités aussi difficiles à suivre dans leur enchaînement et leur exposition. C'est encore un mérite de plus, que nous devons louer dans l'ouvrage de M. Foville; il a su donner une forme presque littéraire à sa phrase, en la dépouillant de toute l'obscurité qui n'est que trop fréquente dans de tels ouvrages.

Mais, après la part d'éloges mérités, nous sera-t-il permis de demander plusieurs améliorations qui contribueraient, nous semble-t-il, à la perfection d'un ouvrage aussi important. Nous aurions désiré trouver partout, dans l'expression même, ce qui est dans la pensée, la rigueur des principes de l'école qu'il honore en se félicitant de lui appartenir : ainsi, au lieu du mot Nature, nous aurions voulu en plusieurs endroits celui de Dieu, qui exprime un tout autre ordre d'idées, qui sont d'ailleurs celles de l'auteur. Nous aurions voulu aussi qu'il n'eût jamais rangé, par l'expression, l'homme parmi les animaux, puisqu'il ne le fait pas par la pensée. Enfin, çà et là, quelques principes scientifiques plus rigoureusement et plus précisément exprimés auraient donné plus de force à ses démonstrations.

Dans l'Atlas, nous aurions souhaité aussi qu'il eût pu suivre la méthode si claire et si logique du chef de son école, en réunissant sur une même planche tout ce qui tient à une démonstration : l'attention du lecteur, qui a tant besoin d'être soutenue, n'eût

pas été obligée d'aller alors d'une planche à l'autre. Nous savons que cela était difficile, pour ne pas dire impossible, en s'en tenant au naturel sans répétition, mais il serait peut-être possible d'en venir à bout à l'aide des habiles dessins du maître.

Tous ces petits défauts ne tiennent point au fond, ils sont la conséquence, nous le savons, des difficultés ardues de l'exécution ; ils ne doivent donc en rien diminuer du prix de cette œuvre, qui vient puissamment aider au couronnement du plus bel édifice scientifique que les sciences positives aient produit dans le monde, et qui est presque entièrement dû au chef de l'école à laquelle appartient le *Traité complet de l'anatomie, de la physiologie et de la pathologie du système nerveux cérébro-spinal.*

F. L. M. MAUPIED,
Docteur ès sciences.

Histoire Sacrée.

ESSAI SUR LA CONCORDANCE

DE L'HISTOIRE ET DE LA CHRONOLOGIE PROFANE AVEC LE LIVRE DE DANIEL[1].

I. Objet de la dissertation. — Qui est Balthazar, — et Darius le Mède? — Vraie série des princes babyloniens.

Lorsque le livre sacré qui, dans l'antiquité, était connu principalement des Hébreux et dont l'interprétation n'appartenait qu'au Sanhédrin et aux écoles d'*Abela* et de *Cariathsefer*[2], commença à devenir familier à tous les savans et à toutes les tribus, par suite de la multiplication des textes originaux, des paraphrases, des traductions, les sophistes se levèrent aussitôt pour le combattre, le vilipender, pour le représenter comme étant en contradiction ou en désaccord avec les traditions historiques et cosmologiques. Appion combattit le récit des entreprises du peuple hébreu, rédigé par Moïse; Celse et Julien soulevèrent une foule de difficultés contre le Pentateuque; Porphyre entreprit d'abaisser l'époque des prophètes de Dieu, afin de représenter leurs prophéties écrites comme le récit de choses passées et non comme la révélation de choses futures. Toutefois, les défenseurs ne furent pas moins nombreux que les assaillans : car Josèphe, Origène, Basile, Cyrille défendirent la parole de Dieu, et chaque réponse de ces sages jetait un jour nouveau sur chaque ques-

[1] Cette dissertation a été lue à l'*Académie de la Religion catholique, à Rome*, le 18 mai 1843.

[2] A *Abela* et à *Cariathsefer*, villes des lettres, ou, suivant l'interprétation d'André Masio (*Comm. in Jos.*, c. XV, v. 15, 49), *villes de la narration*, florissait, conformément à l'opinion de Cornelius à Lapide (*Comm. in Reg.*, l. II), un collége de savans, une académie, une de ces institutions scientifiques que les Hébreux appelaient ישיבות. Voir aussi del Rio, *Adagialia sacra*, adag. 195.

tion. Mais lorsque la liberté des interprétations, introduite par le protestantisme, se fut liguée avec le déisme gallican et avec la critique allemande, alors les hiérophantes de la raison glorifiée et de la sensualité consacrée livrèrent un assaut général contre la vérité révélée. Quelle inscription sculptée sur des tables de marbre ou de bronze, rédigée en langue copte ou en langue égyptienne, quel lambeau de chronique ou d'histoire ancienne, quel canon mathématique, quel catalogue d'observations célestes, quel zodiaque d'Esneh ou de Kousch, quelle couche de fossiles, de calcaires, ces adversaires de la révélation ont-ils laissés dans l'oubli pour en tirer un nom, une époque, un événement, en contradiction avec les assertions du livre sacré? Ce serait donc une belle entreprise, ce serait bien mériter de notre foi que de chercher à dissiper ou diminuer les dissidences signalées par des appréciateurs superficiels entre l'histoire profane et l'histoire sacrée, entre les époques des prêtresses d'Argos et des archontes d'Athènes, et les époques d'Isaïe et des Machabées.

Telle est l'œuvre à laquelle je me suis appliqué, espérant que la fermeté de ma résolution, les conseils des savans, l'habitude de la réflexion, la patience de l'interprétation, suppléeraient à l'insuffisance de mon génie, et tiendraient lieu de vent et de voiles à ma nacelle, afin qu'elle osât se risquer sur une mer aussi vaste, aussi semée d'écueils, et signalée par tant de naufrages. La laborieuse élucubration que j'ai résolu de soumettre à l'autorité et au jugement de cette réunion de la science italienne et d'outre-mer, n'est que l'essai de ce travail.

J'ai pris mon point de départ à *Daniel*, le dernier des grands prophètes, réservant pour sujet d'autres élucubrations les nombreuses difficultés historiques et chronologiques qui se rencontrent dans les autres prophètes, dans les agiographes, dans la loi. J'examinerai qui est le *Balthazar*, qui est *Darius le Mède* de ce prophète; comment on peut restituer la série des princes babyloniens. Le sujet de mon travail est difficile et aride, mais il est nécessaire dans les conditions présentes de l'herméneutique allemande, qui, poussée par le démon de l'orgueil, attaque avec toute sorte d'armes la vérité de la parole de Dieu.

II. Exposition des difficultés historiques.

Daniel rappelle la 18e année de *Nabuchodonosor*, année où ce prince, poussé à un excès incroyable d'arrogance, ordonna que sa statue fût adorée par tous les gouverneurs et par toutes les tribus de la Chaldée ; il rappelle aussi les sept années pendant lesquelles ce prince, abandonné à tous les égaremens de son imagination, vécut parmi les bêtes, broutant les rejetons des plantes et grattant la terre. Je n'ignore pas que saint Ephrem [1], ayant lu dans le texte chaldaïque de Daniel, עדנין שבעה [2], ce qui signifie *sept tems*, et sachant que l'Ecriture divise l'année en deux saisons principales, croit que la punition de *Nabuchodonosor* se prolongea pendant sept saisons, c'est-à-dire pendant trois ans et demi. Pour moi, je ne crois pas devoir m'éloigner de la version alexandrine, qui traduisit le passage de Daniel par ἑπτὰ ἔτη, *sept années*. C'est pourquoi, tenant compte de ces sept années, pendant lesquelles *Nabuchodonosor* conserva l'autorité souveraine, quoiqu'il en eût perdu l'exercice, je conclus que Daniel entend parler de la 25e année de Nabuchodonosor. Mais on ne peut tirer de sa prophétie aucun argument, soit favorable, soit contraire, à l'opinion commune, qui attribue une plus longue durée au règne de Nabuchodonosor. Il passe ensuite à *Balthazar*, qu'il qualifie de fils de Nabuchodonosor, raconte quelques événemens qui se réfèrent à la 1re et à la 3e année de son règne, parle en passant de la domination de Babylone transférée à *Darius le Mède*, et décrit finalement la destruction du temple de Bel et l'empoisonnement du dragon babylonien ; mais il n'indique point sous quel règne eurent lieu ces événemens.

III. Balthazar perdit-il le trône et la vie immédiatement après le grand festin ?

Afin de disposer méthodiquement les élémens chronologiques qui nous sont fournis par Daniel, il faut que je m'applique à résoudre deux questions · la première est celle de savoir si *Bal-*

[1] *Comm. in Dan.*
[2] Chap. IV, v. 20.

thazar perdit le trône et la vie immédiatement après l'interprétation par Daniel des trois caractères mystérieux, ou si cet événement n'eut lieu que quelque tems après ; de la solution de cette question dépend la fixation de la durée probable du règne de Balthazar. La seconde question consiste à savoir si *Balthazar* fut le roi sous le règne duquel eut lieu la destruction de l'idole babylonienne ; de la solution de cette seconde question dépend la possibilité d'intercaler un autre souverain entre Balthazar et Nabuchodonosor.

Relativement à la première question, les paroles de Daniel obligent à penser que la chute et la mort de Balthazar suivirent immédiatement l'explication de l'oracle redoutable ; car le prophète, après avoir raconté de quelle manière il déchiffra ces paroles qui firent entre-choquer les genoux et dresser les cheveux du prince sacrilége, ajoute que, « dans la même nuit Balthazar, » roi Chaldéen, fut tué[1] » בה בליליא קטיל בלשאצר מלכא כשדא. La version de Théodotion, qui porte : ἐν ταύτῃ τῇ νυκτὶ ; la version alexandrine, où on lit : ἐν αὐτῇ τῇ νυκτὶ ; la Vulgate, qui traduit *eâdem nocte*, les versions arabe et syriaque, sont parfaitement d'accord avec ce texte. Je sais bien que, dans le manuscrit Chigi du livre de Daniel, il est dit : καὶ τὸ συγκρίμα ἔπηλτε Βαλθασάρ τῷ βάσιλει, *et l'interprétation s'accomplit sur la tête du roi Balthazar* ; traduction où les paroles בה בליליא ne sont pas rendues. Mais que peut valoir l'autorité d'un manuscrit contre celle du texte original et des traductions les plus estimées[2] ? Il n'est donc pas au pouvoir du commentateur de placer une période, même de quelques mois, entre l'interprétation de l'oracle

[1] Chap. v, v. 30.

[2] Après avoir rappelé le sentiment de ceux qui rapportent la mort de Balthazar à la 3e année de son règne, parce que Daniel nomme la 3e année et ne mentionne aucune année postérieure, Riccioli ajoute que cette conséquence n'est pas dépourvue de probabilité, mais qu'elle n'est cependant pas nécessaire : parce que, dit-il, le prophète rappelle seulement les années dans le cours desquelles il eut quelque vision, ou celles qui avaient rapport à l'objet de son livre : *quod licet non sit improbabile, necessarium tamen non est : eos enim annos solum memorat quibus visiones habuit aut qui ad rem suam pertinebant* (*Chron. reform.*, lib. v, c. 6, n. 5).

redoutable et la mort de Balthazar, ou de prolonger la durée de son règne.

IV. On ne peut attribuer à Balthazar la destruction de l'idole babylonienne. — Nécessité d'intercaler un roi entre Nabuchodonosor et Balthazar.

Quant à la seconde question, *Balthazar* ne peut être le roi sous le règne duquel l'idole babylonienne fut renversée. Et d'abord, il est certain que *Nabuchodonosor* consacra les vases de Jérusalem au service de son idole : ἐν τῷ εἰδολείῳ αὐτου ; et cette idole de Nabuchodonosor et du peuple babylonien était *Bel :* or, on ne lit point que, lorsqu'il plut à Balthazar de profaner les vases de Jérusalem, ces vases furent enlevés du sanctuaire de Bel et apportés sur sa table ; donc le sanctuaire de Bel n'existait plus ; donc il avait été détruit antérieurement au banquet fatal. Si ce sanctuaire fut détruit avant le banquet fatal, il le fut aussi avant l'avénement de Balthazar au trône de Babylone ; autrement il n'eût point été nécessaire que la reine lui apprît qu'il existait dans son royaume un captif hébreu nommé Daniel, interprète de tous les mystères et prédisant l'avenir. Balthazar lui-même, instruit de la manière dont Daniel avait découvert les fraudes des hiérophantes, eût pensé à lui sans le conseil et sans la suggestion de la reine ; il faut donc nécessairement conclure que la destruction de l'idole babylonienne eut lieu avant l'avénement de Balthazar. On ne saurait m'objecter qu'il est incroyable que cet événement fût inconnu à Balthazar, s'il avait eu lieu avant son règne ; car il est hors de doute que Daniel expliqua le songe étrange de Nabuchodonosor, aïeul ou père de Balthazar, sans que celui-ci fût instruit de cette explication, et des honneurs que s'attira le jeune interprète. Bel pouvait fort bien avoir été renversé avant l'avénement de Balthazar, sans que cet événement lui fût connu, chose fort peu étonnante pour quiconque réfléchira que ce prince usait ses sens et abrutissait son esprit au milieu de troupes de femmes, dans l'ivresse de la volupté, dans la paresse et la stupidité. Si le culte de Bel eût encore été florissant dans la Chaldée à l'époque où fut célébré le grand festin, ni Balthazar, ni les satrapes de son royaume n'eussent manqué à in-

voquer sa protection, célébrer sa gloire, et à lui offrir, dans les patères des Israélites, le vin généreux de l'Asie. L'omission de ces formalités est un nouvel argument en faveur de la même conclusion.

Je sais bien que les opinions des Pères varient sur ce point. Saint Athanase[1] pense que l'exterminateur de Bel se nommait *Astyage;* mais ce nom ne se rencontre pas dans la série des rois Babyloniens. Saint Irénée[2] et Théodoret n'ont point exprimé clairement leur opinion, mais ils inclinent à croire que ce fut *Darius le Mède,* ou même *Cyrus* de Perse. Mais ce sentiment est combattu par les raisons alléguées ci-dessus, et par plusieurs autres que je vais exposer. Et d'abord la législation hiératique à laquelle était soumis l'*Iran* ou pays des Mèdes et des Perses, différait grandement du système religieux des Babyloniens, et même de celui de plusieurs autres nations[3]. L'essence de la religion du pays d'*Iran* consistait dans la *pyrolatrie*[4], c'est-à-dire dans le culte du feu éternel et des manifestations de ce feu, telles que le soleil, la lune, la chaleur ; les Perses regardaient Jupiter et Vénus comme des divinités secondaires, et c'est pour cette raison que *Darius,* fils d'Hystaspe, avant d'engager le combat, exhortait ses troupes à combattre pour les dieux de la patrie, particulièrement pour le *feu éternel,* en présence duquel les Mages chantaient, chaque matin, au point du jour, quelques prières, en tenant à la main une branche de grenadier[5]. Ils n'accordaient pas non plus la forme humaine aux dieux, ne les réputaient point de sexes différens, ne leur élevaient point de temples et ne les représentaient point sur la toile ou en marbre.

[1] *Serm. contra Arianos.*

[2] *Hær.,* lib. IV, cap. 1.

[3] Quoique *Zoroastre* fût contemporain du premier Darius, selon l'opinion d'Auguste Siguier (*Grandeur du catholicisme,* t. I, p. 214), l'argument tiré des différences du culte babylonien et de celui du pays d'Iran n'est nullement infirmé ; car le réformateur ne promulgua point, dans son code, des doctrines et des pratiques nouvelles, mais il reproduisit et confirma, au moins en partie, celles qui avaient été instituées au tems de *Djemschid.*

[4] Hyde, *De vet. rel. Pers.*

[5] Strab., lib. XV, p. 733.

Au contraire, dans la liturgie des Babyloniens, il n'existe aucune mention du feu : ils adoraient *Bel* et *Militta* comme divinités principales, et l'on trouve mentionnés dans l'histoire les temples et les statues que la superstition chaldéenne avait élevés à l'une et à l'autre de ces divinités[1]. Les différences entre les opinions et les pratiques religieuses du pays d'*Iran* et de la *Chaldée* étant tellement grandes, il n'est donc pas vraisemblable que *Darius*, Mède de naissance et d'origine, et *Cyrus le Persan* honorassent une idole babylonienne avec des marques de respect telles que celles rapportées dans le chapitre XIII[e] de Daniel ; comme, d'autre part, il n'est pas vraisemblable qu'ils se soient déterminés à interdire les riches offrandes, à exterminer les prêtres, détruire le temple, au risque de s'attirer la haine d'un peuple, que leur position d'étrangers et de conquérans les obligeait à flatter et à ne pas irriter. La destruction de l'idole babylonienne ne pouvait donc être attribuée ni à *Balthazar,* ni à *Darius,* ni à *Cyrus,* il en résulte qu'il faut intercaler un autre souverain entre *Nabuchodonosor* et *Balthazar*.

V. La véritable série des rois est celle proposée par Bérose et Abidène.

Ici il nous faut interroger les précieux lambeaux des histoires de *Bérose* et d'*Abidenus,* transmises à la postérité par Josèphe et par Eusèbe : or, l'un et l'autre s'accordent, sauf quelques légers changemens de noms, à disposer ainsi qu'il suit la série des rois de Babylone :

I. Nabucho.
II. Evilmaradoch.

[1] Fréret (*Œuv. compl.*, t. II) croit que les Babyloniens adoraient, sous le nom de *Bel,* la substance éternelle et infinie. Pour moi, je crois que cela est vrai pour les tems les plus reculés, car, en abandonnant les plateaux supérieurs de l'Asie pour peupler la terre, toutes les tribus emportèrent avec elles le *monothéisme.* Mais, dans la suite des années, elles oublièrent les notions primitives de la Divinité et déifièrent leurs princes sous le nom de *Bel :* cela est attesté par saint Cyrille d'Alexandrie : « Ils disent que Ninus nomma son père *Bélus*, du nom d'une idole de cette nation, appelée *Bel :* Νίνον τὸν Βαβυλώνιον ὅς τὸν ἴδιόν πάτερα ὠνόμασι Βῆλον, ἐκ τοῦ πὰρα'ὕτοις εἴδωλου, φῆμι δὴ τοῦ Βὴλ. » (*Comm. in Hoseam;* edit. Ingolstad.

III. Neriglissor.

IV. Labosoardoch.

Le Canon mathématique publié par Scaliger[1] porte la même série : seulement il omet *Labosoardoch*, parce que ce prince, n'ayant régné que 9 mois, ne devait pas être mentionné d'après la construction systématique de ce Canon, qui ne tient pas compte des fractions[2]; et c'est par la même raison que, dans le tableau des rois de Perse, il ne mentionne point le nom du Mage astucieux qui s'arrogea pendant quelques mois le pouvoir souverain. Il est vrai qu'Alexandre Polyhistor[3] et Jacob d'Edesse[4] ne sont pas d'accord avec Bérose, en ce qu'ils ne mentionnent *Neriglissor*, ni comme souverain, ni comme tuteur de *Labosoardoch*; mais je ne m'embarrasse point de Jacob d'Edesse, parce que ni lui, ni aucun autre des Syriens ne se préoccupa beaucoup de séparer le vrai du faux, et d'éclaircir les traditions de sa nation[5]; et, relativement à Polyhistor, quoiqu'il ne soit pas un narrateur sans mérite, je crois néanmoins que son autorité doit le céder à celle d'Abidenus et de Bérose, écrivains antérieurs en date, et Chaldéens de nation. Voulant donc examiner qui fut le *Balthazar* de Daniel, et qui régna en Chaldée entre *Nabucho* et *Balthazar*, je ne puis m'écarter du catalogue de ces deux historiens.

VI. Il n'y eut que deux rois successeurs de Nabuchodonosor.

Bérose raconte donc que *Nabucho* eut pour successeur son fils *Evilmaradoch*, qui, s'abandonnant à la volupté la plus effrénée,

[1] Lib. III, *Can. isagog.*

[2] Cette méthode n'est pas étrangère à l'Ecriture, car elle attribue 40 années de règne à David, qui cependant régna 33 ans à Jérusalem, 7 ans et 6 mois à Hébron.

[3] Dans Eusèbe, *Prép. évang.*, l. IX, c. 4.

[4] Voyez l'éditeur du manuscrit Chigi de Daniel.

[5] Le savant Wiseman (*Hor. Syr.*, t. I) affirme que les Syriens, en général, sont renommés par leur peu de critique (ἀκρισία *insignes*). On peut citer, comme preuve de cette assertion que Nairon et Abraham Echellensis font remonter au tems du roi *Iram* Jacob d'Edesse et Bar-Hebreus, au tems du roi Abgare, la version syriaque de l'Ancien Testament.

fut mis à mort à l'instigation de *Neriglissor*[1], son beau-frère; que *Neriglissor* gouverna pendant 4 années, et que son fils *Labosoardoch* régna ensuite pendant 9 mois. Mais observez ici qu'après la mort d'*Evilmaradoch* le trône était dévolu à *Labosoardoch*, petit-fils de *Nabucho*, étant fils d'une sœur d'*Evilmaradoch*, marié avec *Neriglissor;* mais comme *Labosoardoch* devait être très-jeune, son père administra l'empire en son nom, jusqu'à ce qu'il eut atteint sa majorité. *Neriglissor* et *Labosoardoch* doivent donc être considérés comme un seul souverain, c'est-à-dire qu'*Evilmaradoch* eut réellement pour successeur immédiat *Labosoardoch,* lequel gouverna la Chaldée pendant 5 années ou environ, dont 4 par son père et tuteur *Neriglissor,* et 9 mois par lui-même. De cette manière, les souverains chaldéens de la lignée de *Nabucho,* qui régnèrent après lui, se réduisent à deux, *Evilmaradoch* et *Labosoardoch :* ce qui s'accorde parfaitement avec la prophétie de Jérémie, portant que : « Dieu accorderait le trône » à *Nabucho*, à son fils, à son petit-fils[2]. »

VII. Le Balthazar de Daniel est le même que le Labosoardoch de Bérose.

Ce point fondamental de mes épineuses investigations une fois établi, je pense que le *Balthazar* de Daniel n'est autre que le *Labosoardoch* de Bérose. D'après Daniel, *Balthazar* eut pour successeur, dans la souveraineté de Babylone, *Darius,* prince étranger de famille et de nation; d'après Bérose, *Labosoardoch* eut pour successeur *Nabonnid*, également étranger de famille et de nation; *Balthazar,* d'après Daniel, périt de mort violente, et *Labosoardoch* fut également, d'après Bérose, égorgé par une assemblée de satrapes conjurés. Conring objecte[3] que *Labosoar-*

[1] Walton (*Chronol. sacr.*) croit que le *Neriglissor* (נרגלאצר) de Bérose est le même personnage que le *Neregel-Sereser* (נרגלשראצר) nommé par Jérémie, c. XXXIX, v. 3.

[2] Dans la *Vulgate,* il est dit : « *filio filii ejus;* » ce qui serait une légère difficulté pour notre système, *Labosoardoch* ayant été engendré par une fille et non par un fils de *Nabucho;* mais dans le texte hébraïque on lit בן, qui signifie postérité, soit masculine, soit féminine.

[3] Balthazar jam uxorum et concubinarum gregem aluït, et à Daniele

doch est appelé νεανὶς, par Bérose, tandis que *Balthazar* nourrissait déjà une troupe d'épouses et de compagnes, et se trouve réprimandé par Daniel, non comme un prince à la fleur de l'âge, mais d'un âge mûr et habitué depuis quelque tems à suivre la perversité de ses penchans. Je réponds à cela que quiconque lira attentivement le 5e chapitre, où il est question de la vie et de la mort de *Balthazar*, ne trouvera rien qui porte à croire que ce prince fût d'un âge mûr ; quant à l'abus de toutes les voluptés, à la profanation des choses sacrées, à mener une vie telle que le juge suprême le trouvât trop léger dans la balance de sa terrible justice, ce sont là des choses pour lesquelles il ne faut point la malice invétérée de l'âge viril, mais pour lesquelles l'impudence forcenée et la sensualité de la jeunesse sont plus que suffisantes. Je ne suis pas même convaincu par la qualification de père de *Balthazar*, que Daniel donne à plusieurs reprises à *Nabucho*[1]; je connais les formules du langage biblique, qui appelle père l'aïeul, fils le petit-fils, et je n'ignore pas l'imposante opinion de saint Jérôme, qui dit que « ce *Balthazar* n'est pas le fils de *Nabucho*, » comme pourrait le croire le vulgaire des lecteurs[2]. » Quant au passage de Baruch, portant qu'il fut chargé, par les captifs juifs, d'acheter des holocaustes et des victimes pour le péché, et de faire des prières pour la vie de *Nabucho* et de *Balthazar*, je réponds que le nom de *Balthazar* était peut-être commun aux rois de Babylone, qu'il pouvait désigner *Evilmaradoch* aussi bien que *Labosoardoch*, mais que, dans ce passage, il doit se rapporter au premier, c'est-à-dire à l'aïeul, non pas au second ou petit-fils. Je me range d'autant plus volontiers à cette opinion, que *Balthazar* n'est pas un nom indicatif de qualités ou de caractères personnels, mais

perstringitur non ut puer aliquis, sed jam adultior et qui ex arbitrio dudum res gesserit. *Advers. chronol.*, c. XIII.

[1] In diebus patris tui regis demonstravit interpretationes sublimes Nabuchodonosor patri tuo. Cap. v, v. 11.

[2] Sciendum est non hunc (Balthazar) esse filium Nabuchodonosor, ut vulgò legentes arbitrantur. *Comm. in Dan.* c. v. Isidore Clarius dit aussi : « quod Balthasaris patrem Scriptura Nabuchodonosor vocat, non facit » errorem scientibus Scripturæ sacræ consuetudinem, qua patres omne- » proavi et majores vocantur. » *Crit. sacr. in Dan.*

bien un nom relatif à la puissance de *Bel*, prince et père dans la théurgie babylonienne[1]. Mais si le *Labosoardoch* de Bérose est le *Balthazar* du prophète, il s'ensuit que l'*Evilmaradoch* du même Bérose est le prince non mentionné par le prophète, au règne duquel il faut rapporter la destruction de l'idole babylonienne.

VIII. Darius le Mède est le Nabonnid de Bérose.

La succession des rois de Babylone une fois déterminée, nous arrivons à une question très-compliquée qui a exercé les esprits les plus divers de France et d'Allemagne, celle de savoir qui est *Darius le Mède* mentionné par le seul Daniel en tant de passages de son admirable prophétie. Les chronologistes, les critiques, les commentateurs se divisent en trois partis : le premier fait profession de suivre Bérose et Hérodote, le second Bérose et Xénophon, le troisième Xénophon seulement. Bérose raconte qu'un certain *Nabonnid,* ayant formé, conjointement avec un grand nombre de satrapes de la Chaldée, une conjuration contre *Labosoardoch,* le fit égorger et s'empara du pouvoir ; qu'après 17 années de règne, vaincu par *Cyrus,* il se retira dans le fort de Borsippe, où il fut assiégé et réduit à se rendre au conquérant persan, qui, doué d'une grandeur d'âme égale à l'éclat de ses triomphes, le nomma gouverneur de la Caramanie. D'autre part, à l'époque où *Cyrus* commença à se faire connaître comme un grand capitaine, il n'existait, au témoignage d'Hérodote, aucun prince ou roi de Médie : *Astyage,* son aïeul, quoique père de *Mandane,* était captif, et *Mandane* n'avait point de frères dont l'un pût conquérir la Chaldée. Or, d'après le premier parti, ce *Nabonnid* de Bérose est le *Darius* de Daniel.

Xénophon affirme, au contraire, qu'*Astyage* engendra *Mandane* et *Cyaxare,* que *Cyaxare,* oncle maternel de *Cyrus*, régna en Médie après la mort d'*Astyage,* que *Cyrus,* s'étant emparé de

[1] בלשאצר que les Grecs ont rendu par Βαλτασάρ, en changeant ש en τ, dérive de בל pour בעל ; les Syriens ayant l'habitude d'omettre les gutturales, de la préfixe ש ou de שר *splendeur,* et de אצר *gloire* ou *richesse :* ce mot signifie « *Bel à qui la gloire,* » ou bien « *Bel splendeur de gloire.* » Drusius, *Observ.,* l. IV, c. 10. Simonis *Onom. V. T.,* sect. *de Nom. peregr.*

la Chaldée, en confia le gouvernement à *Cyaxare*[1] : et celui-ci, selon le second parti, est le *Darius* de Daniel. Mais que fait-on du *Nabonnid* de Bérose? Ne pouvant le placer avant *Labosoardoch*, parce que la durée de l'empire babylonien serait surabondamment prolongée, les partisans de cette opinion en font un contemporain de *Cyaxare*, et disent que, s'étant révolté, il s'arrogea la souveraineté de quelques provinces.

Le troisième parti, ne s'embarrassant ni de Bérose, ni de *Nabonnid*, s'en tient au récit de Xénophon, et pense, comme le second parti, que son *Cyaxare* est le *Darius* de Daniel.

Après avoir examiné avec une patience infatigable tout ce que les savans les plus érudits ont écrit sur cette question, après avoir comparé les opinions et leurs fondemens, et interprété dans le grec original les passages des auteurs les plus anciens qui peuvent ou diminuer ou résoudre les difficultés de cette controverse si embrouillée, il me semble que, dans une question relative à des tems si reculés, où les témoignages sont si rares, la première opinion s'accorde mieux que toute autre avec les assertions vénérables de l'histoire, et avec le récit prophétique de Daniel. Mais, avant de valider cette opinion par des argumens de raison et de fait, je démontrerai que l'on ne peut, sans une violation manifeste de la foi historique, effacer le nom de *Nabonnid* de la série des rois de Babylone ; je démontrerai ensuite que la transformation du roi *Nabonnid* en sujet rebelle de *Cyaxare* ou de *Darius le Mède*, et l'établissement, en Chaldée, de deux États indépendans, l'un gouverné par *Cyaxare* et fondé sur la conquête, l'autre régi par *Nabonnid* et ayant son origine dans une révolte, constituent une opinion arbitraire et invraisemblable ; je prouverai finalement que, dans l'histoire des Mèdes, l'autorité d'Hérédote et de Ctésias est plus grande que celle de Xénophon. La

[1] Saint Cyrille d'Alexandrie, rappelant la prise de Babylone, ne fait aucune mention de Cyaxare : « Cyrus, fils de Cambyse, dit-il, étant monté » sur le trône des Mèdes et des Perses, s'empara de Babylone, à la tête » d'une nombreuse et brave armée. » Κυρὸς ὁ Καμβύσου Πέρσων τέ καὶ Μήδων ἀνήμενος τὸ κρατός, σὺν ὄχλῳ βαρεῖ καὶ δυσαιτήτῳ συνάμει τῆς Βαβύλωνος αὔτης κατεστρατεύετο. *Comm. in Hos.*

première de ces démonstrations servira à réfuter le troisième parti de critiques, la seconde réfutera le second, et la troisième servira de réfutation à tous deux[1].

IX. Bérose est seul digne de foi dans la partie de l'histoire qui regarde Babylone.

Pour connaître à fond les changemens d'une époque et les vicissitudes d'une dynastie, le guide le plus droit et le plus sûr se trouve, selon moi, dans les historiens qui fleurirent quelques années après la révolution de cette époque, après la chute de cette dynastie, et qui appartinrent à la même nation. Car, étant compatriotes, ils connaissent d'autant mieux les institutions religieuses et politiques du peuple dont ils écrivent l'histoire, et, n'étant pas contemporains, ils sont plus éloignés de tout esprit de parti et de toute fausseté de jugement, ils sont admis plus facilement à l'examen comparatif des registres, des traités, des documens gardés dans les archives de l'État. C'est ainsi que, dans l'histoire des Babyloniens, particulièrement pour l'époque qui suivit la destruction de Ninive, le témoignage de Bérose me paraît le plus véridique et le plus imposant. Il était Chaldéen de nation, appartenait au ministère hiératique, et florissait quelques années après Alexandre, c'est-à-dire trois siècles après la conquête de Cyrus[2]. C'est pourquoi il connaissait en détail les institutions des Babyloniens, et il avait pu interroger les archives qui étaient peut-être conservées à Babylone, ou avaient peut-être été transférées par le conquérant persan à Suse ou même à

[1] Nous regrettons que M. Mazio, l'auteur de cet article, n'ait pas connu la *Dissertation* que M. Quatremère a insérée dans ce receuil, t. XVI, p. 317, *sur Balthazar*, et dans laquelle il cherche à établir que Darius le Mède fut un des Darius qui régnèrent à Babylone, et que Balthazar fut un prince régnant sous l'autorité de Nabonnid. (*Note du Directeur.*)

[2] Bérose révéla le premier à la Grèce les hypothèses et les observations des Chaldéens, rapportées 150 ans plus tard dans les livres d'Hipparque. Ses prédictions astronomiques émerveillèrent tellement les Athéniens, qu'ils lui érigèrent au Gymnase une statue avec la langue dorée : « Berosus cui ob divinas prædictiones Athenienses publicè in Gymnasio statuam » inauratâ linguâ statuere. » Pline, *Hist. nat.*, l. VII, c. 37.

Ecbatane. Il ne me paraît pas croyable qu'il se soit laissé égarer par l'esprit de parti, lorsque sa nation avait déjà depuis trois siècles perdu ses princes et son indépendance, par son incorporation d'abord à la monarchie des Perses, ensuite à celle des Macédoniens. Bérose écrivit l'histoire chaldéenne en trois livres [1] : le 1er comprenait la *cosmologie*, le 2e, l'*histoire chaldéenne* depuis les origines de la nation jusqu'à l'époque de *Nabonassar*, le 3e s'étendait de l'époque de *Nabonassar* à *Alexandre le Grand*. Mais nous ne possédons de ce travail que quelques lambeaux transmis par Eusèbe et Josèphe à la postérité studieuse. Je suis bien loin d'affirmer que toutes les parties du récit de Bérose soient également dignes de foi ; je pense, au contraire, d'accord avec Conringius [2], que l'histoire des Babyloniens, de même que celle des Grecs avant l'institution des Olympiades, ne présente rien de certain et de déterminé avant l'ère de *Nabonassar*, et que, par conséquent, un esprit éclairé ne peut accorder aucune croyance ni à Bérose ni à aucun autre. Si, dans la cosmologie, il a dit quelque chose de vrai, ou, du moins, s'il a radoté de manière à ce que l'on pût tirer quelque étincelle de vérité des ténèbres de ses récits fabuleux, il le dut au Pentateuque [3], qui n'était certainement pas inconnu en Chaldée, ou il le tira de cette tradition très-ancienne qui, répandue, comme elle l'est, dans les monumens et dans les ouvrages des théosophes, révèle l'origine et le point de départ des tribus humaines d'une même source et d'un pays commun. Mais quant à la période de l'histoire Babylonienne, comprise entre l'ère de *Nabonassar* et la conquête de *Cyrus*, et qui se lie principalement avec la prophétie de *Daniel*,

[1] Τὴν Χαλδαίων ἱστορίαν ἐν τρίσι βιβλίοις κατατάξας. Tatian., *Orat. ad Gent.*

[2] Saltem illa quæ ante Nabonasarem contigerunt, non ea qua par erat fide, fuisse tradita haud difficile est perspectu. *Advers. chron.*, cap. x.

[3] Il raconte qu'avant le déluge de Xisuthrus, il s'écoula une période de 120 sares (espèce de cycles babyloniens) ou bien 10 générations, que la 10e génération était livrée à une corruption inouïe, et que, pour cette raison, *Bel* la submergea dans le déluge de Xisuthrus. Qui ne reconnaîtra dans ces détails les traces du récit de Moïse? Voir Suidas, au mot Σαρός. Fréret, *Chron.*, art. 1er.

j'affirme que Bérose mérite une confiance entière. Or, cet historien nous assure, en termes irrécusables, qu'un *Nabonnid* régna à Babylone après *Labosoardoch*, et que, dans la 17e année de son règne, Babylone fut occupée par les myriades victorieuses de Cyrus : ceux qui excluent *Nabonnid* de la série des rois babyloniens offensent donc évidemment la vérité historique.

X. Labonnide est évidemment Nabonnid.

Un canon mathématique publié par *Scaliger* s'accorde parfaitement avec Bérose. On ignore le tems auquel il faut attribuer la composition de ce canon ; mais sa haute antiquité est constatée par deux preuves : l'usage qu'en fit le grand Ptolémée et la forme des noms propres qui y sont enregistrés, forme barbare, archaïque, primitive. Ce canon mentionne, entre *Nereglassar* et *Cyrus*, *Nabonnadius*, qui est évidemment le *Nabonnid* de Bérose. Hérodote nomme aussi un *Labinit* comme dernier roi de Babylone : or, quiconque sera médiocrement versé dans les idiomes de la famille sémitique, accordera facilement que le *Labinit* d'Hérodote est identiquement la même personne que le *Nabonnid* de Bérose. En effet, *Nabonnid* est נבו ניט, c'est-à-dire, *Nabo c'est la divinité*[1] (Nabo était une idole babylonienne, ainsi nommée, à ce que je crois, de נוב prophétiser) : de *Nabonnid* à *Labinit* il n'y a pas loin, l'*n* se changeant facilement en *l*, par suite de l'identité de l'instrument servant à la prononciation de ces lettres ; il en est de même du changement de l'*o* en *i*.

XI. Nabonnid ne fut pas un satrape rebelle.

La considération qui est due à Mégasthène, à Bérose, au canon de Ptolémée, n'est point respectée par ceux qui changent le roi *Nabonnid* en un satrape rebelle, et pensent qu'il gouverna une partie de la Chaldée pendant 17 années, tems pendant lequel les autres provinces furent gouvernées par *Cyaxare*, qui, dans leur opinion, est le *Darius* du prophète[2]. Et d'abord, s'il en était

[1] Fourmont, *Réfl. crit. sur les hist. des anc. peupl.*, liv. III, c. 17.

[2] Cette hypothèse a été admise principalement par Tournemine, dans ses *Tabulæ chronologicæ V. ac N. Testamenti.*

ainsi, Mégasthène, Bérose, l'auteur du canon de Ptolémée, ayant mis au nombre des rois de Babylone un satrape rebelle qui gouverna ou plutôt rançonna pendant quelque tems quelques provinces, auraient encouru à bon droit le reproche de sottise et de légèreté. Et, en effet, quel historien, quelque négligent et dépourvu de critique qu'on puisse le supposer, oserait inscrire dans la série des empereurs romains le nom d'Aureolus, qui s'empara de l'Insubrie, de Titricus, qui tyrannisa les Gaules, de Marcus Firmius, qui s'arrogea le pouvoir souverain en Egypte, et de cent autres proconsuls ou généraux, qui, acclamés par leurs légions ou leurs provinces, se constituaient tantôt ici et tantôt là une principauté indépendante ? En second lieu, *Cyrus* ayant conquis la Chaldée, et assigné, comme on dit, le gouvernement de cette province à son oncle *Cyaxare,* qui pourrait croire que cet intrépide conquérant ait toléré pendant 17 ans ce *Nabonnid* qui avait soulevé plusieurs provinces de cet empire qui lui appartenait ? ou bien encore qu'il ait tenté de le combattre et de l'exterminer, sans avoir pu réussir dans une entreprise aussi peu difficile, après 17 années d'attaques et de tentatives? Enfin, quand le *Darius* du prophète serait le même prince que le *Cyaxare* de Xénophon, et non pas le *Nabonnid* de Bérose, il est arbitraire de faire durer 17 ans le règne de ce *Cyaxare* ou *Darius*. Au reste, ces courtes observations me paraissent suffisantes pour réfuter de semblables hypothèses dépourvues de toute vraisemblance.

(*Traduit de l'italien de* Paul Mazio, *par* L. A.)

(La suite au prochain cahier.)

Littérature Catholique.

AUTEURS ECCLÉSIASTIQUES OU PROFANES,
NOUVELLEMENT DÉCOUVERTS ET ÉDITÉS
PAR
SON ÉMINENCE LE CARDINAL ANGELO MAI.

SPICILEGIUM ROMANUM; en 10 vol. in-8°.

TOMUS IV[1], Romæ typis collegii Urbani, 1840.

Ce volume est divisé en trois parties. La 1re *partie* comprend :

1. *Préface* de l'éditeur, où il est parlé de plusieurs autres écrits de Sophronius, de divers biographes et hymnographes sacrés, des écrits contenus dans ce volume, et en particulier de quelques opuscules des anciens Pères (V-XLV).

2. Autre *Préface* adressée au savant cardinal par Pierre Matranga, sous-recteur du collége Grec à Rome, et éditeur des vers anacréontiques de *Sophronius* qui entrent dans ce volume. Le docte prêtre nous y apprend que c'est aux encouragemens et aux leçons du savant cardinal qu'il doit de s'être occupé de ces matières ; ce qui nous prouve que Son Em. non-seulement consacre ses loisirs à ces belles sciences, mais encore travaille à former des disciples qui continuent son œuvre.

Dans cette préface, M. l'abbé Matranga parle en outre des différens codex où se trouvent ces poésies, des auteurs qui en ont parlé, des corrections qu'il a faites ; il y a joint de plus un savant traité du mètre employé par Sophronius.

3. *Index* de toutes les odes contenues dans le codex Barberin; en grec (XXXVI-XL).

4. *Table* des articles contenus dans le volume.

5. Autre *Avertissement* du savant cardinal, sur l'ouvrage suivant de Sérapion (XLI-XLV).

[1] Voir le numéro précédent, ci-dessus, p. 139.

6. Sérapion. *Lettre aux moines;* grec et latin (XLV–LXVII).

Ce Sérapion était évêque de Thmuis dans le patriarcat d'Alexandrie, et saint Jérôme nous parle de ses lettres. Le savant cardinal en avait déjà publié une dans ses *Auteurs classiques,* t. V, p. 364. Celle qui est publiée ici est presque un volume ; elle est précieuse par la piété qui y règne, par ce qu'il y dit de la profession monastique et de la plupart des saints personnages qui vivaient aux tems d'Antoine et d'Athanase.

7. Saint Jean Chrysostome. *Homélie sur la Pentecôte;* grec et latin (LXVIII–LXXVI).

Tout porte à croire que cette homélie est vraiment de Jean Chrysostome, dont elle porte le nom dans le codex du Vatican d'où elle est tirée. Il y parle des Goths, dont on sait qu'il s'était occupé, ayant fait pour eux plusieurs discours qu'un prêtre goth traduisait à mesure qu'il les prononçait.

8. Saint Proclus, archevêque de Constantinople. *Cinq homélies sur l'Ascension*; *sur la Circoncision,* en grec et en latin; *sur la Nativité, sur saint Clément, évêque d'Ancyre et martyr,* en latin, traduites du syriaque (LXXVII–XCVIII).

Ce Proclus, secrétaire et disciple de saint Jean Chrysostome, dont il fit rapporter le corps à Constantinople, fut son 6e successeur sur le siége de cette ville. Ce sont cinq pièces importantes à ajouter à l'édition de ses œuvres, données à Rome par Vincent Ricard. Saint Clément, dont il s'agit ici, est l'évêque d'Ancyre en Galatie, martyrisé sous Dioclétien en 285.

9. Diadochus, évêque de Photices. *Homélie sur l'Ascension du Seigneur;* grec et latin (XCVIII–XCVI).

Cet auteur fut évêque de Photices en Epire; il eut pour disciple Victor de Vite, qui écrivit, d'après ses conseils, l'*Histoire de la persécution des Vandales en Afrique;* on connaissait déjà plusieurs autres de ses écrits ascétiques.

La 2e *partie* comprend :

10. Sophronius, patriarche de Jérusalem. *Homélie sur saint Jean-Baptiste* (en grec); que Harlès disait faussement avoir été éditée par Combefis (1–30).

11. Du même. *Commentaire liturgique;* en grec, et où sont

énumérés en détail et expliqués, les habits, les instrumens, les charges des prêtres, et tout l'ordre des offices sacrés ; opuscule important par sa doctrine, et où l'on remarque (p. 33) le précieux témoignage suivant sur la présence réelle[1] : « Que per- » sonne ne s'imagine que les saints mystères soient les figures du » corps et du sang du Christ, mais qu'il croie que le pain et le vin » offerts sont changés au corps et au sang du Christ. » (31-48).

12. Du même. *Poésies anacréontiques* (ἀνακρεοντεῖα) (49-125).

Ces poésies, au nombre de vingt-deux, sont dues, comme nous l'avons dit ci-dessus, n. 2, aux recherches de l'abbé Matranga, pro-recteur du collége des Grecs à Rome.

Les vers de Sophronius sont : *elegantissima, piissima et mellitissima,* disait Léon Allatius. Remplis de belles images, ils expriment le dogme d'une manière merveilleuse au jugement de Photius. On y trouve plusieurs notions nouvelles pour l'histoire ecclésiastique ; un saint évêque d'Ascalon, jusqu'ici inconnu, du nom de Narsès ; de curieuses descriptions des lieux saints, de plusieurs couvens de l'Egypte, etc.

13. Du même. Un *Triodium;* en grec (125-229).

C'est un ouvrage rempli d'une grande piété, de douceur religieuse, et révélant dans son auteur un grand amour divin et beaucoup de science, sur divers sujets de l'Ecriture sainte. Il a été trouvé par le cardinal dans un codex du Vatican, où sont encore enfouis divers écrits ascétiques d'autres auteurs grecs : saint Antoine, Clément, Jean Damascène, Joseph, Loén Sergius et Théodore Studite. Les Grecs schismatiques pourront y trouver un témoignage formel de deux natures et de deux volontés (p. 168).

14. Du même. *Deux vies des saints martyrs Cyrus et Jean;* en grec (230-248).

Une traduction latine de la première a déjà été insérée dans les *Bollandistes,* au 31 janvier, mais sans nom d'auteur ; la 2e était inédite. Elles avaient été traduites par Anastase le Biblio-

[1] Μηδεὶς οὖν δοκείτο ἀντίτυπα εἶναι τὰ ἅγια τοῦ σώματος καὶ αἵματος τοῦ Χριστοῦ, ἀλλὰ τὸν ἄρτον καὶ τὸν οἶνον πιστευέτω προσφερόμενον μεταβάλλεσθαι εἰς σῶμα καὶ αἷμα Χριστοῦ. P. 33.

thécaire, dont le cardinal publie ici le prologue sous ce titre :

15. Anastase le Bibli. *Prologus mutilus in versionem passionis sanctorum Cyri et Johannis* (227-230).

16. Saint Cyrille d'Alexandrie. *Trois courts discours* ou *Fragmens de discours sur saints Cyrus et Jean;* en grec (248-252); en latin (263-266).

17. Anastase le Bibliothécaire. *Traduction latine de l'histoire grecque*, donnée ci-dessus des saints Cyrus et Jean (253-262).

Du même. *Traduction latine des trois petits discours de saint Cyrille* (263-266).

18. Petrus Parthenopensis. *Passion des saints Cyrus et Jean;* en latin (267-280).

19. Du même. *Sur sainte Julienne et les quatre saints couronnés;* et *Fragment sur sainte Catherine martyre* (281-283).

Ce Pierre fut évêque de Naples vers l'an 1094, et était déjà connu par d'autres écrits, dont ont fait mention Baronius, Muratorius, Bollandus et Ughelli.

20. Gregorius Clericus. *Prologue sur la passion du moine saint Anastase* (283-285).

21. Sanctus Lucius Archidiaconus. *De translatione corporis Stephani Protomartyris pridiè nonas maii ;* de Constantinople à Rome sous le pontificat de Pélage (285-288).

22. Benedictus Presbyter. *Prologus ad Acta sanctarum virginum Dignæ et Meritæ. — Ad passionem sanctæ Fortunatæ virginis et martyris* (288-290).

23. Leo Presbyter. *Prologus ad passionem sanctorum martyrum Rufi et Respicii* (290-293).

24. Theodoricus Monachus. *Præfatio in vitam sancti et B. Martini papæ,* avec un *adonium* sur saint Martin et un autre sur sainte Cécile (293-296).

25. Nicephorus Clericus. *Prologus in translationem sancti Nicolai confessoris* (297-298).

25. Anonymus. *Prologus de vitâ sancti Marci papæ* (298-300).

26. Claudius Taurinensis, *Præfatio ad catenam patrum in sanctum Matthæum...* (301-305).

Ce Claudius, évêque de Turin, vivait en 815; il avait com-

posé sur saint Mathieu une *Chaîne*, formée principalement des Pères latins. Elle existe manuscrite, et le cardinal nous donne l'espoir qu'il la publiera un jour.

27. Paulinus episcopus. *Sermones tres* (309-313).

Dans un *Monitum*, le cardinal donne une *notice* du card. Besutius sur le manuscrit et sur les auteurs qui ont porté le nom de Paulin, depuis l'évêque de Nole, à la fin du 4e siècle, jusqu'à Paulin d'Aix, du tems de Charlemagne. Il pense qu'il s'agit ici de Paulin, évêque de Béziers au 5e siècle, dont on avait déjà une épître *de Signis terrificis*.

28. Petrus Damianus. *Sermo ad sacerdotes* (313-322).

29. Johannes Diaconus. *Vita sancti Nicolai Myrensis* (323-339).

Jean était de Naples et a vécu vers l'an 903; il était déjà connu par plusieurs autres *vies de saints*, dans les agiographes.

30. Saint Jean le Moine ou Damascène. *Commentaire historique sur le saint et célèbre martyr et thaumaturge Artémius*, extrait de l'histoire ecclésiastique de Philostorge et de quelques autres; en grec (340-397).

Allatius et Labbe avaient parlé de cet écrit de saint Jean Damascène, mais aucun n'avait songé à en publier le texte. C'est une bonne fortune que la connaissance et la publication de cette partie de l'*Histoire ecclésiastique de Philostorge*, dont Photius n'avait pas parlé, et qui, par conséquent, était tout à fait inconnue. Parmi les faits nouveaux, on y voit que Artémius, que Tillemont, t. VII, p. 731, accuse d'arianisme, était très-orthodoxe. La *Vie d'Artémius*, que Surius a donnée, n'est qu'un extrait tronqué encore de celle-ci. Un autre *fragment de Philostorge sur Apollinarius* se trouve à la page 424, extrait de Nicétas.

31. Nicétas Choniates. *Extrait de son Thrésor de la foi orthodoxe;* en grec (298-498).

Nicétas vivait à la fin du 13e et au commencement du 14e siècle. Les savans ont parlé souvent de son *Thrésor de la foi orthodoxe*, composé dans son exil, après que les Latins se furent emparés de Constantinople. Montfaucon, dans sa *Paléographie grecque*, avait déjà donné les *argumens* des 27 livres dont se

compose l'ouvrage; Morel avait publié la *traduction latine* des 5 premiers livres. La publication et la traduction de son ouvrage seraient bien à désirer, mais le savant cardinal, ne pouvant en ce moment l'entreprendre, en publie au moins de nombreux extraits à partir du 6e livre, où il est surtout question de l'hérésie de Macédonius. — 1. Sur Macédonius. — 2. Sur Nestorius. — 3. Sur Eutychès. — 4. Sur le 5e concile. — 5. Sur les incorrupticoles. — 6. Sur le 6e concile. — 7. Sur l'hérésie des Arméniens, où le savant cardinal cite un écrit manuscrit de Nicéphore, patriarche de Constantinople, qui réfute une de leurs erreurs, celle de oindre les cadavres avec l'huile sainte. — 8. Sur les Agaréniens. — 9. Sur les Lizicianiens, anciens hérétiques.

32. Sophronius. *Témoignage sur le pape Jean IV, mis au nombre des orthodoxes ;* extrait d'une biographie de saint Maxime; en grec (465).

33. Théodore de Mopsueste. *Scholies sur l'Épître de saint Paul aux Romains ;* en grec (499-573).

On y trouve un témoignage très-clair que le Saint-Esprit procède du Fils; ὅτι ἐκ τοῦ Υἱοῦ καὶ τὸ Πνεῦμα οὐκ ἀλλότριον τῆς πατρικῆς θεόθητός ἐστι (p. 525). Un autre témoignage de la prédication de saint Pierre à Rome à opposer à ces protestans qui prétendent qu'il n'y est jamais venu (571).

34. Ferrandus Diaconus. Fragment *De septem regulis innocentiæ ;* en latin (575-577).

Ce fragment est la fin du même opuscule déjà inséré dans Gallandus, t. XI, page 373, et doit être ajouté au *Traité contre les ariens*, publié par le cardinal dans le t. III des *Scriptores veteres*.

35. Asclepiodotus. *Deux chapitres sur l'art militaire ;* en grec (578-581).

36. Anonyme : *Sentences militaires ;* en grec (582-584).

37. Pierre Matranga. *Animadversiones criticæ et philologicæ ad odas anacreonticas sancti Sophronii.* (585-619.) Voir ci-dessus, n° 2.

38. Du même. *Traduction littérale latine de toutes les odes de Sophronius* (619-643).

39. Sophronius le médecin. *Ode sur Joseph, fils de Jacob ;* en grec (643-644).

TOMUS V, Romæ, typis collegii Urbani, 1841.

1. *Préface* de l'éditeur, où il traite des auteurs qui entrent dans le volume, et donne la liste des ouvrages sacrés et profanes qui existaient encore dans quelques bibliothèques, dont il donne plus loin le catalogue, et que nous noterons à leur place ; il y a encore en outre :

2. Une *Notice* sur le médecin Etienne et sur le sophiste Choricius.

3. Theophilus Protospatharius. *Fragment du commentaire sur les Aphorismes d'Hippocrate* (XXIX-XXX); à joindre à ceux de son disciple Etienne, publiés ci-après, n. 27.

4. Apponius. *In Canticum canticorum explanatio ;* en latin (1-85).

Apponius avait été placé par Bellarmin parmi les écrivains du 9[e] siècle : le père Labbe lui prouva qu'il fallait le reporter au 7[e]. Mais le cardinal prouve ici, par de bonnes raisons, qu'Apponius vivait au moins au milieu du 6[e] siècle, et qu'il fut contemporain du pape Vigile et de Justinien I ; il est probable qu'Apponius était Italien. Son explication formait 12 livres ; les 6 premiers n'avaient été publiés que sur des copies très-fautives, dans le t. XIV de la *Biblioth. de Lyon.* Le cardinal publie ici les l. VII, VIII et une partie du IX[e] ; les autres restent inédits dans la bibliothèque sessorienne de Rome, et il se propose de les publier quand il en aura le tems. Cet écrit d'Apponius est précieux en ce qu'on y trouve la tradition d'un grand nombre de points de dogme ou de discipline ecclésiastique. Louanges des martyrs et des apôtres (p. 13) ; connaissance de l'histoire ecclésiastique (p. 7); témoignage admirable sur la puissance des clefs, c'est-à-dire sur le droit de lier et de délier dans l'Église, précieux à cause de son antiquité (p. 54) ; on y reconnaît facilement un homme qui écrit lorsque naguère l'idolâtrie avait été abattue, et où il fallait montrer un grand zèle contre les hérétiques (38, 46, 56, 57).

5. Faustus episcopus. Trois discours. *De Pentecoste; de sanctâ Trinitate; de Spiritu sancto* (85–96).

Il s'agit de Faustus, évêque de Riez au 5e siècle. Ce sont trois discours à ajouter à ceux du même auteur qui sont imprimés dans la *Bibliothèque de Lyon*, et par Martenne.

6. Faustinus episcopus. *Sermo de Epiphaniâ* (97–100).

Le cardinal place ce Faustinus du 5e au 6e siècle, et pense que ce discours était tout à fait inédit, et à joindre à ceux en petit nombre qui sont imprimés.

7. Sanctus Cyrillus Alexandrinus. *Ad totius Ægypti regionem Epistola paschalis* (101–118).

Ce discours a cela de remarquable qu'il est la traduction d'Arnobe le Jeune; elle doit remplacer celle toute récente qui se trouve dans les éditions de saint Cyrille. La lettre est dirigée contre les Nestoriens.

8. Le même. *Discours sur la parabole de la vigne;* en grec (119–122).

Ce discours n'existait encore qu'en latin, publié par Achilles Statius. Le cardinal fait observer qu'il en existe deux autres codex dans la Bibliothèque royale de Paris.

9. Laurentius episcopus. *Sermo in vigiliis sancti patris Benedicti* (123–128).

Laurent était un moine du Mont-Cassin, vivant vers l'an 950. Pierre le Diacre parle de lui et de ce discours, mais ne désigne pas le lieu dont il était évêque.

10. Albericus Diaconus : *Prologus ad vitam et obitum sanctæ Scholasticæ virginis* (129–130).

11. Du même. *Homilia in natali sanctæ Scholasticæ* (131-143).

Albéric, moine du Mont-Cassin et cardinal, mourut en 1088; on connaissait déjà plusieurs de ses écrits; mais ces deux-ci étaient inédits. Reste encore dans le même codex la *Vie de sainte Scholastique*, que le cardinal n'a pas cru devoir publier, parce qu'elle n'est qu'une amplification du discours sur le même sujet du pape saint Grégoire dans ses *Dialogi*, l. II, c. 33 et 34.

12. Paulus Diaconus. *Problemata de ænigmatibus ex tomis canonicis* (144–145).

Paul, moine du Mont-Cassin, vivait au tems de Paschal II, au 11e siècle. L'ouvrage dont il est donné ici quelques extraits n'avait été mentionné par aucun auteur. C'est un commentaire sur la *Genèse*. Le cardinal se contente d'en citer les passages où sont cités quelques auteurs anciens.

13. *Epistolarum theutanicarum specimen* (147-153).

Il existe, à la bibliothèque palatino-vaticane, plus de 60 lettres écrites sous le règne de Henri IV, la plupart contenant des documens assez importans. En attendant de les publier toutes, le cardinal en donne ici 5 comme spécimen.

14. Leo Clericus. *Prologus in vitam sancti Johannis Chrysostomi* (153-157).

C'est le même auteur dont il a été déjà parlé au t. IV, n° 23. Il vivait en 1006. Le cardinal ne donne que le *Prologue,* parce que la Vie extraite de Métaphraste a déjà été publiée, quant au fond, par Surius.

15. Cassiodorus. *Fragment sur les auteurs qui existaient à son époque* (157-160).

C'est un supplément au ch. 16 du Ier livre des *Institutiones divinarum litterarum* de cet auteur, et qui prouve que le chapitre imprimé est rempli de fautes. C'est un service rendu que d'avoir ainsi rétabli le nom des auteurs et le titre des ouvrages qui existaient au tems de Cassiodore.

16. *Breviarium codicum monasterii sancti Nazarii in Laurissa seu Laureshamensis ad Rhenum* (161-200).

Il existe, dans la bibliothèque vaticane, de nombreux catalogues des différentes bibliothèques qui, successivement, y ont été réunies. Parmi ces catalogues, les plus précieux sont ceux qui, faits avant l'invention de l'imprimerie, indiquent les ouvrages qui existaient encore manuscrits dans ces bibliothèques, et qui, ou ont été perdus, ou sont encore inédits. Le savant cardinal en publie ici quelques-uns en indiquant dans sa *Préface* (p. XI) les ouvrages qu'il croit inédits, afin que les savans les recherchent ; nous donnons aussi cette liste.

Le monastère de Saint-Nazaire de Lorsh ou Lorch, dans le Palatinat du Rhin, fut fondé vers l'an 760 par saint Chrodegang,

évêque de Metz. Le catalogue est du 11e siècle. Parmi les livres qui existaient alors et qui ne sont pas imprimés, il désigne :

Auteurs profanes. 1. Cælii Aureliani Methodici siccensis, *Medicinalium responsionum libri* III. — 2. Metrorii *Ars de omnibus partibus orationis et caesuris.* — 3. *Grammatica* cujusdam sapientis. — 4. Tatuini *Ars grammatica.* — 5. Anonymi *Super Bucolicon Virgilii.* — 6. Fabii Laurentii *liber de rhetoricâ ;* lequel est le même probablement que l'auteur édité, Fabius Marius Victorinus. — 7. Anthimi viri inlustris et legatarii, *Ad Theodoricum regem Francorum epistola de observatione ciborum.* — 8. *Liber* Socratis, Timæi, Cretii, Hermocratis. — 9. Severi episcopi *Eclogae* x ; probablement le même que celui dont il existe un *Carmen de mortibus boum,* dans le t. I, p. 576, des *Poetæ minores* de Lemaire. — 10. Ejusdem *Georgicon libri* IV. — 11. Cresconii *de Diis gentium luculentissimum carmen.* — 12. Dracontii *Metrum de virginitate.* — 13. *Liber grandis glossarum,* ex dictis diversorum coadunatus. — 14. *Glossae in quaternionibus.*—15. Palæmonis Grammatici *glossæ.*—16. M. Catonis *libri* v ; peut-être le précieux ouvrage des *Origines*, qui avait VII livres. — 17. *Liber medicinalis de diaetâ et virtute herbarum.*

Auteurs sacrés. 1. Tagii, vel Taii, cognomento Samuelis, *Collectiones ex operibus SS. Augustini, Ambrosii et aliorum.* — 2. Evagrii *Altercatio inter Theophilum christianum et Simonem judæum.* — 3. S. Ambrosii *Epistola ad S. Augustinum de hæresibus.* — 4. Theodori archiepiscopi Cantuariensis *Symbolum.* — 5. Prosperi *Excerptio ex libris S. Augustini de Trinitate.* — 6. S. Severini episcopi *Doctrina.* — 7. S. Ambrosii *Altercatio contra eos qui animam non confitentur esse facturam.* — 8. S. Hieronymi *parvula adbreviatio in capitulis paucis in Esaiam.* — 9. *Symboli Nicaeni expositio.* — 10. S. Ambrosii *Expositio Symboli.* Item S. Hieronymi *de fide contra haereticos ;* probablement les mêmes que ceux édités par le cardinal dans *Script. vet.,* t. I, part. Ire, p. 156.—11. Wicbodi *Collectio ex Patribus in Pentateuchum.* — 12 S. Fulgentii *Excerptio ex libris S. Augustini contra Fulgentium Donatistam.* Item *de Symbolo et deitate.* Item *Expositio Symboli contra Judaeos, paganos, et arrianos.* — 13. *Excerptio*

cuiusdam sapientis *super Epistolam ad Hebraeos.* — S. Ambrosii *Sermones quatuor de apostolicâ electione,* ou *lectione;* ejusdem *Sermo ad consolandam viduam.* — 15. Jacobi *episcopi libri* v, probablement le *Jacobus* évêque de Nisibe. — 16. *Sententiæ de diversis utilitatibus.* — 17. Alcuini *in Epistolam ad Hebraeos.* — 18. Ejusdem *super Psalmos.* — 19. S. Fulgentii *de Spiritu sancto ad Bragil presbyterum liber unus.* — 20. Timothei *ad Ecclesiam libri* IV. — 21. Theophili episcopi Alex. *contra Origenistas.* — 22. S. Silvestri papæ, *Canonum constitutum,* etc. — 23. Candidi presbyteri *de Passione Domini.* — 24. Anonymi *Expositio super Esaiam.* — 25. Josephi scoti *Excerptio super Esaiam.* — 26. Fausti episcopi *de Spiritu sancto;* cet ouvrage existe encore, mais a été attribué au diacre Paschasius.—27. *Altercatio Judaeæ et Ecclesiæ,* etc. — 28. Victorini *Liber in Leviticum.* — 29. *Liber epistolarum* Senatoris diaconi, postea presbyteri; Cassiodore, sans doute. — 30. Bedæ *hymni* LXXVII. — 31. Severi episcopi *Metrum in Evangelium, libri* XII. — 32. Cresconii *Metrum in Evangelium, liber unus.* — 33. Ejusdem *Versus de principio* (an *fine*) *mundi,* vel *de die judicii, et resurrectione carnis.* — 34. Cypriani *Metrum super heptateuchum, libros Regum, Esther, Judith et Machabæorum.* — 35. *Liber Sententiarum.* — 36. *Epitaphia seu ceteri versus in quaternionibus.* — 37. Scoti *Expositio in Job.* — 38. Ricbodoni episcopi *Adunatio, et hymni, et annalis.* — 39. *Epistolarum diversorum patrum et regum* liber Treviris inventus. — 40. *Epistolæ diversæ* (ab?) *imperatoribus missæ contra hæreticos, et eorum definitiones cum sanctis patribus.*

17. *Incipit Breviarium codicum Sancti-Petri monasterii Resbacensis* (201-202).

C'est le catalogue de la bibliothèque du monastère de Saint-Pierre de Rebais au diocèse de Meaux, construit au 7e siècle. Le cardinal y remarque, parmi les livres non imprimés : 1. *Textus scotticus.* — 2. *Computi libri* IV. — 3. *Liber glossarius.* — 4. *De arte medicinæ, libri* II. — 5. Nithardi *homiliæ* VI. — 6. Adalberti *Liber de septem plagis.* — Hadoardi *De virtutibus quatuor.*

18. *Hi codices reperti sunt in armario Sancti-Petri* (202-203).

Le cardinal pense qu'il s'agit ici du monastère de Saint-Pierre-de Corbie, au diocèse d'Amiens, fondé au 7e siècle. Il y distingue :

1. *Libri veterum* XVI; probablement le *Code Théodosien* complet. — 2. *Codex pragmaticus* Tiberii Augusti. — 3. Tertullianus, *de Trinitate*. Item *de Munere*.

19. *Breviarium codicum monasterii Corbeiensis* (204-212).

Ce catalogue est différent de celui qu'a publié Montfaucon dans sa *Bibl. Mss.*, t. II, p. 1406.

Montfaucon a donné celui de Corbie en France, tandis que celui-ci est de Corbie (Corvey) en Saxe, fondé en 822. Les manuscrits les plus importants sont: 1. Pauli diaconi *Historia Trevirensium*.—2. *Romanorum historia*.—3. *Dialogorum libri* VI.—4. *Gesta abbatum Corbeiensium*. — 5. Smaragdus, *in partes Donati*. — 6. Victoris *Grammatica*.—7. Smaragdi *Grammatica*. —8. *Glossae super odas*; probablement d'Horace.—9. Pollion, *in Æneidem*. — 10. Vaca, *in Lucanum*. Qui ne donnerait pas un baiser, dit le cardinal, à ces deux commentaires de Pollion et de Vaca.? — 11. Cornelii *Liber de bello Trojano*.— 12. Juliani Pelagiani *Epistola ad Hieronymum*. — 13. Sancti Hieronymi *Expositio Symboli*. — 14. Ejusdem *Super Ecclesiasten et super Esdram*. — 15. *Liber dogmatum ex epistolis* sancti Hieronymi.—16. Sancti Ambrosii *Contra Novatianum*. — 17. Johannis *De similitudine carnis*. — 10. *Explanatio sex dierum* ex dictis Ambrosii. —19. Rabertus; très-probablement Paschase Radbert, édité par Sirmond. —20. Rabanus, *Super Actus apostolorum*.—21. Tertullianus, *De ignorantiâ*. — 22. Robertus, *De divinis officiis*.—23. Cyrillus, *De benedictione levitarum et sacerdotum*. — 24. *Dicta* regis Trasamundi *cum responsionibus*; probablement le livre de Fulgence *contre les ariens*.— 25. Ejusdem Fulgentii, *De consultatis Optati*. — 26. *Epistola ad Gallam de passione ejus*. — 27. Anonymi *Super Epistolam ad Romanos*. — 28. Paschasii diaconi *De Trinitate*.— 29. *De pœnitentiâ libri* VI. — 30. Florus, *Contra Johannem Cassianum de institutione monachorum*. — 31. Belus, *De laude crucis*.—32. Tertullianus, *De cibis judaicis*. — 33. Johannes diaconus *super Pentateuchum*, lequel était encore inédit dans la bibliothèque de Saint-Germain-des-Prés de Paris. — 34. Florentii *Epistolarum liber unus*. — 35. *Consuetudines* sancti Adalardi. — 36. Adulphus *super Leviticum*.

20. *Quot et quorum codices fuerint in Bibliothecâ fuldensi* (212-215).

L'abbaye de Fulde, fondée en 744, reconstruite en 778 dans le diocèse de Mayence, était célèbre par ses études ; le cardinal y fait remarquer, parmi les livres inédits : Faustini *Homiliæ*, dont probablement une sur l'*Epiphanie* est éditée ci-dessus, nº 6.

21. *Catalogues des monastères de Wallerbach, Cassel, Weissenoe, Reichenbach, Michelfeld, Spainshart et Waldsassen, dans le Palatinat du Rhin* (215-218).

Dans ces bibliothèques, le cardinal fait remarquer qu'il y avait encore : 1. *Epistolae diversorum regum.* — 2. Sabellii, *Gesta Romanorum.* — 3. Fenestella, *De magistratibus Romanorum.* — Hildemarus, *De quatuor generationibus hominum, cum expositione super canonem et explicationibus quæstionum aliquot.* — 5. Rodulphus, *Super Leviticum.* — 6. Othonis, *De sacramento altaris.* — 7. Bernhardus casinensis, *Super regulam sancti Benedicti.* — 8. Pomerii, *Sermones de sanctis.* — 9. Peregrinus, *De sanctis.* — 10. Bernhardus, *De planctu sanctæ Mariæ.* — 11. Orosius, *Super Cantica.*—12. Smaragdus, *De virtutibus.*—13. Simpliciani, *De sanctis partes* III. C'est ce Simplicien qui fut sans doute le père de saint Zenobius, évêque de Florence, et non l'autre Simplicius de Milan, ce qui paraissait incroyable à Mabillon, *Itiner. ital.*, p. 166. — 14. *Epistolæ diversorum regum.* — 15. Heribertus, *Super septem psalmos poenitentiales,* dont le cardinal a édité quelques opuscules sur les psaumes dans les *Scrip. vet.*, t. IX, p. 339. — 16. *Biblia latina veteris versionis;* d'un très-grand prix. — 17. Paschasii, *Enarrationes in lamentationes Hieremiæ.*

22. *Notitia codicum monasterii Nonantulani* (218-221).

Le monastère de Nonantula, dans le diocèse de Trèves, fut fondé vers 713. Ce catalogue est de l'an 1166 ; parmi les livres qui y existaient encore, et maintenant perdus ou inédits, le cardinal signale : 1. Sancti Remigii, *Tractatus varii ;* c'est sans doute saint Remi d'Autun, dont le cardinal a trouvé un grand nombre d'écrits inédits. — 2. Ambrosii, *De Baptismo.* — 3. Gregorii, *In Esaiam volumen unum.*

23. *Ex catalogo codicum Casinensium* (221-224).

Ce n'est ici qu'un très-court extrait de ce grand catalogue. Parmi les livres cités, le cardinal signale comme non imprimés, parmi les *auteurs profanes* : 1. Arichis principis, *Versus*. — 2. *Chronica varia*. — 3. *De medicinâ* codices multi. — 4. Cresconii, *De Bellis libycis*; édité déjà il y a peu d'années à Milan, mais d'après un codex très-fautif; celui-ci, meilleur sans doute, existe peut-être encore au Mont-Cassin. — 5. *De omnibus artibus quæ in terrâ fiunt*. — 6. Auxilii, *Liber vocabulorum*. — 7. Brutonis, *De vocabulis*. — 8. Hildrici casinensis, *Liber grammaticalis*. — 9. *Epistolarum moralium liber incipiens :* Durissima Cassiodori monachi, etc. — 10. Martialis (*probablement* Gargilii) *Geometria*. — 11. Sancti Hilarii, *Liber de mysteriis*. — 12. Ejusdem, *Super epistolis canonicis*. — 13. Sancti Ambrosii, *Versus de Trinitate et de sanctae Mariae virginitate*. — 14. Vigilius, *De laude virginum*. — 15. Isidori, *De incarnatione*. — 16. Ildelfonsi, *In Apocalypsin*.—17. Evagrii, *Altercatio Ecclesiae et synagogae*. — 18. Auxilii presbyteri, *Quæstiones*. — 19. Adelmi, *Liber in versibus de laudibus sanctorum*. — 20. *Vita duodecim fratrum in versibus*. — 21. *Psalterium in versibus*. — 22. *Cantici Canticorum expositiones* VIII. — 23. *Liber de verâ amicitiâ et caritate*.—24. *Vita S. Brigittae in versibus*. *In Regulam sancti Benedicti expositiones* Richardi, Pauli diaconi, Smaragdi, Bernhardi, Petri diaconi. — 25. Petri casinensis, diaconi ostiensis, *Opuscula varia*. — 26. *Liber de Patarenis*. — 27. Guarferii casinensis *Homiliae*.—28. *Liber de primatu romanae ecclesiae*. — 29. Gualterii, *Liber de gradibus ecclesiasticis*. — 30. Gulielmi, *De iisdem*. — 31. Rofridi casinensis, *Liber*. — 32. Rufini, *Expositio in Epistolas Pauli*.— 33. Claudii episcopi, *In easdem*. — 34. Remigius, *In easdem*. — 35. Ejusdem, *Super Psalterium*. — 36. Petri Damiani sive ostiensis, *Dictionarium*. — 37. Berengarii, *In Cantica Canticorum*. — 38. S. Hieronymi, *In Apocalypsin ad Anatolium*. Item ejusdem, *In quatuor Evangelia*.—39. Item, *In Pauli epistolas expositiones multae*.— 40. Philemonis grammatici, *De proprietate sermonis*. Il s'agit probablement de *Palémon*, qui est publié. — 41. Pauli diaconi, *Commentarius in Pauli Epistolas*.— 42. Johannes presbyter, *De musicâ*.

— 43. *Historia urbis Caietae.* — 44. *Codex magnus diplomaticus Caietae.* — 45. *Historiae duae oppidi Pontiscurvi.*

24. Etienne le philosophe. *Exposition sur les Prognostics d'Hippocrate ;* en grec (1–160).

Etienne était Athénien et vivait au 7e siècle. Bandinius et Fabricius avaient parlé de cet écrit, et en avaient désiré la publication comme étant d'un médecin distingué. L'ouvrage avait trois parties, les deux premières seules sont dans le manuscrit publié ici.

25. Eustathe de Thessalonique. *Commentaire sur l'hymne de Pentecôte de saint Jean Damascène ;* en grec (161–383).

On connaît déjà les savans *Commentaires* d'Eustathe, archevêque de Thessalonique, *sur l'Iliade et l'Odyssée d'Homère ;* c'est une bonne fortune pour la littérature sacrée que de posséder les travaux de ce docte littérateur et théologien sur les louanges de l'Esprit-Saint. Lambécius et Allatius en avaient déjà parlé ; il était réservé à la ville qui avait fait connaître au monde savant, en 1600, ses *Commentaires sur Homère,* de donnêr ce Commentaire sur l'Hymne à la louange du Saint-Esprit. On ne peut que désirer que l'ouvrage soit traduit.

26. Jean Zonaras. *Commentaire sur les Canons ou Règles de saint Jean Damascène ;* en grec (384–389).

27. Theodorus Prodromus. *Commentaire sur les Canons dominicaux de saint Jean Damascène ;* en grec (390–396).

28. Nicétas, évêque de Dadybron. *Fragment d'un Commentaire sur les poésies de saint Grégoire de Nazianze ;* en grec (397-401).

Ce n'est que comme spécimen que le savant cardinal donne les trois fragmens qui précèdent. Les codex du Vatican renferment de nombreux opuscules de ces auteurs, qui, il faut l'espérer, seront publiés un jour.

29. Eustathe de Thessalonique. *Fragment d'un Discours isagogique sur le jeûne quadragésimal ;* en grec (402-405).

30. Du même. *De la réformation de la vie et de la discipline monastique ;* en grec (405–409).

Ce ne sont que deux fragmens ; le savant cardinal aurait bien désiré publier en entier le second, à cause de son importance, et parce que la question y est traitée à fond avec de grands développemens historiques, mais il a été arrêté par le mauvais état de la copie, et surtout parce qu'il doit exister en entier dans la bibliothèque de Vienne.

31. Choricius, sophiste de Gaza. *Quelques déclamations* (μέλεται), *descriptions* (ἐκφράσεις), *dictions* (διαλέξεις), *épitaphe, ou oraison funèbre d'un jeune homme* (ἐπιτάφιον); *un panégyrique* (πανηγυρικὸν) (410-463), et de plus *trois sentences* dans la *préface* (XXVII).

Choricius, disciple de Procope de Gaza, exerça lui-même l'art de rhéteur sous Justinien le Grand, et égala son maître par le nombre et l'élégance de ses écrits. Fabricius, dans sa *Bibliothèque grecque*, t. IX, p. 760, a déjà fait connaître ses écrits imprimés. Quant à ses ouvrages inédits, Iriarte, dans sa *Bibliothèque de Madrid*, p. 395, Villoison, dans ses *Anecd.*, t. II, p. 18-67, nous en ont donné une notice ou des extraits qui fesaient désirer qu'ils fussent publiés ; mais la Bibliothèque du Vatican en conserve plusieurs, dont les titres mêmes n'étaient pas connus des précédens écrivains. Les parties que publie le savant cardinal, et dont nous avons donné ci-dessus le titre, étaient tout à fait inconnues. On y trouve, entre autres choses curieuses, la description d'une horloge et d'une peinture de la ville de Gaza.

32. Dion Cassius, *Trois courts fragmens grecs de son histoire*, à joindre à ceux que le cardinal a déjà publiés dans ses *Scriptores veteres*, II, 137 et 527 (464).

A. BONNETTY.

Littérature Catholique.

ÉLOGE FUNÈBRE
DE Mgr CH.-AUG. DE FORBIN-JANSON ;

Par le R. P. Lacordaire [1].

Le R. P. Lacordaire a prononcé, le 28 août dernier, dans la cathédrale de Nancy, l'éloge funèbre de l'évêque de cette ville, Mgr de Janson, mort le 11 juillet dernier aux Aigalades près de Marseille. Cet éloge vient d'être imprimé. On sait que le célèbre orateur imprime un cachet particulier, un cachet qui lui est propre, à tout ce qui sort de sa bouche. Tous ceux qui le connaissent et qui l'aiment voudront lire en entier cette brochure de 46 pages. Nous, pour la faire connaître, nous avons cru devoir citer quelques jugemens portés sur les principaux événemens et sur les opinions et dispositions de ce siècle. Voici d'abord ce qu'il dit de la noblesse et de ceux qui naissent de parens nobles.

« Quels étaient donc les ancêtres de Mgr de Janson ? Jusqu'où son regard plongeait-il dans le passé, lorsque, jeune encore, il cherchait à se deviner lui-même ? Ne fût-ce que pour apprécier ses idées et la valeur de ses sacrifices, nous avons besoin de connaître le sang qu'il trouva dans ses veines. Or, Messieurs, il eut, dans un siècle plébéien, l'incomparable malheur de naître d'une race historique. A toutes les époques, une grande naissance est un fardeau ; mais n'ai-je pas le droit de l'appeler un malheur lorsqu'elle ne rencontre plus rien autour d'elle qui lui réponde, et que l'élévation qui en résulte encore n'attire que la défiance, n'obtient que l'exclusion, ne crée que l'impossibilité ? Ah ! ceux-là sont heureux qui naissent à la mesure de leur tems, patriciens dans un siècle patricien, plébéiens dans un

[1] Chez Sagnier et Bray, à Paris. Prix : 1 fr.

siècle plébéien ! Ceux-là sont heureux, et la moindre justice qu'ils doivent à ceux qui n'ont pas la même fortune, c'est de comprendre combien est dure leur position. L'homme n'est fort que par sa correspondance au mouvement réel de l'humanité, et toutes les fois qu'il reste en dehors de ce mouvement ou qu'il lutte contre lui, il est semblable au passager laissé dans un désert par le vaisseau qui le portait, et dont il suit de l'œil sur les flots l'irréparable fuite. En vous parlant des ancêtres de Mgr de Janson, Messieurs, je vous parle donc de son premier malheur, et plus je vous ferai voir qu'ils étaient grands, plus vous aurez à conclure que le mérite de leur héritier, s'il en a eu quelqu'un, a été un rare et difficile mérite. »

Puis, pour excuser ceux qui sont encore attachés aux vieilles idées, il ajoute :

« Si nous-mêmes nous avions reçu dans nos veines le lait du passé, si un quart d'heure seulement nous avions respiré un air plus vieux que le nôtre, nous connaîtrions combien les révolutions de l'esprit sont plus lentes que les révolutions des empires, et nous jugerions avec plus d'indulgence cette immutabilité des idées et des mœurs, qui nous semble un obstacle dans les autres, et qui un jour nous paraîtra dans nous-mêmes fermeté et vertu. »

En parlant du rétablissement en France de la religion, il dit :

« La joie des Chrétiens était d'autant plus pure, que le retour de leur liberté s'était fait par le dedans et non par le dehors ; il n'y avait pas eu émigration de la foi ; la foi était demeurée dans la patrie aux jours de prospérité ; elle avait embrassé en pleurant et en espérant la terre de Clovis et de saint Remy, et cette terre fidèle à elle-même aussi bien qu'à Dieu, avait, par une germination insensible, relevé vers le ciel ses tiges un peu abaissées. »

L'orateur expose ainsi la première conversion due à Mgr de Janson :

« D'ordinaire, c'est l'âge mûr qui conduit l'enfance à Dieu. Il a sur elle le triple empire de l'expérience, de la raison et de

l'autorité, et cet empire ne lui fut donné sans doute que pour inspirer le bien et la vérité à l'intelligence ignorante et docile de l'enfant. C'est surtout la plus sacrée fonction du père. Mais, pour donner Dieu, qui renferme seul tout bien et toute vérité, il faut le posséder soi-même ; il faut le connaître, l'aimer, et le servir. Or le père du jeune Forbin appartenait au siècle qui venait de s'achever ; son oreille était pleine encore du rire *ingénieux et illustre* qui depuis cinquante ans poursuivait en Europe l'ouvrage du fils de Dieu sur la terre. Il est vrai que, depuis, le sang et les larmes du monde avaient fait assez de bruit pour distraire de la moquerie les esprits les plus légers ; mais s'il y avait stupeur, il n'y avait pas conversion. On s'étonnait qu'une catastrophe aussi terrible fût sortie de doctrines aussi gracieuses ; on regrettait le siècle passé comme un modèle d'esprit, d'elégance, de mœurs heureuses, d'une société accomplie, et l'on s'en prenait à tout de sa chute, excepté à Dieu et à soi. Tant il est difficile à l'aveuglement des hommes de discerner la révélation divine jusque dans les événemens où elle éclate le plus ! Quand Balthasar, les vases du temple de Jérusalem à la main, regardait sur la muraille le doigt de Dieu qui écrivait son arrêt, l'infortuné tremblait bien de tous ses membres, mais il ne comprenait pas encore son crime.

» Le marquis ne Janson dut à son fils la lumière que ne lui avaient point donnée les ruines d'une société corrompue. Il ne pouvait le voir à l'église sans attendrissement ; la paix de ses traits, l'élévation de son âme qui montait doucement jusqu'à son visage pour l'illuminer, la joie sereine qui enveloppait toute sa personne, ce spectacle du plus chaste bonheur, renouvelé sans cesse sous les yeux du père, le plongeait dans une sorte de contemplation en lui faisant de son fils même une apparition de la vérité. Enfin un jour il vit Dieu clairement ; l'âme du père et du fils se rencontrèrent dans les inébranlables certitudes de la foi ; ils adorèrent, ils prièrent, ils aimèrent ensemble, et tel fut, Messieurs, le premier apostolat de Mgr de Janson. »

L'orateur appuie ensuite sur la nécessité du ministère actif de la parole, pour soutenir et continuer la mission du Christianisme,

et il trace ce beau portrait du ministère de la parole dans l'Eglise :

« La religion est une pensée, et la parole est le soleil qui rend la pensée visible, vivante et communicable ; comme le soleil fait chaque jour le tour du monde pour éclairer les corps, ainsi la parole, fille aînée de Dieu, doit chaque jour aussi faire le tour du monde pour éclairer les esprits. Son premier mot, à l'origine des choses, avait été celui-ci : *Fiat lux, — que la lumière soit faite*[1] ! C'est encore sa devise et sa fonction ; ce sera l'une et l'autre jusqu'au siècle futur où le Verbe de Dieu lui-même illuminera directement l'assemblée des esprits dans la Jérusalem éternelle. Et jusque-là le ministère de la parole restera le premier ministère du monde, le ministère de la vérité, de la sainteté, de la justice, de l'ordre, de la création, de la résurrection, de la vie et de la mort. Parlez ! Ne vous taisez pas ; ne vous taisez ni devant le glaive qui vous menace, ni devant la majesté qui vous regarde, ni devant votre sœur qui vous conjure, ni devant votre mère qui se met à genoux pour vous supplier, ni devant les peuples qui vous crient : silence ! ni devant les flots de la mer qui s'émeuvent pour étouffer votre voix. Parlez ! Tel avait été l'ordre de Jésus-Christ à ses apôtres, et l'un d'eux, saint Paul, écrivait joyeusement : *Je travaille pour l'Evangile jusqu'à porter des chaînes comme un malfaiteur, mais la parole de Dieu n'est point enchaînée ;* — LABORO USQUE AD VINCULA, QUASI MALE OPERANS, SED VERBUM DEI NON EST ALLIGATUM[2]. Tout, en effet, importe peu à l'Eglise, pourvu qu'elle parle ; mais alors même qu'elle est libre, elle n'exerce pas toujours et partout cette puissance de la parole en la même manière ni au même degré. Il est des tems et des lieux où, tranquille maîtresse des esprits, n'ayant à combattre que des désordres, suite naturelle de l'infirmité de notre cœur, elle se borne à une parole d'édification qu'on pourrait appeler la prédication intérieure et pastorale. Il en est d'autres

[1] *Genèse*, ch. I, vers. 3.
[2] 2e *Épître à Timothée*, ch. II, vers. 9.

où elle trouve des intelligences rebelles, soit parmi les peuples qui n'ont pas encore reçu le mystère de la vérité, soit parmi ceux-là même qui en furent éclairés, mais qui, dégoûtés de la lumière patrimoniale, en détournent les yeux pour se faire des astres de leur choix. Alors l'Eglise appelle à son secours une parole qu'il serait difficile de définir par des caractères constans, à cause de la variété des erreurs qu'elle doit combattre et des âmes qu'elle veut convaincre, mais qu'on peut appeler la prédication extérieure ou apostolique. »

Puis l'orateur arrive à parler de la part que prit Mgr de Janson aux fameuses missions qui eurent lieu dans toute la France, sous la Restauration, et en expose ainsi les inconvéniens et les avantages :

« Il est vrai que, pour juger une pensée, il ne suffit pas de la considérer dans sa conception intime, mais qu'il faut encore en voir la réalisation. Eh bien ! qu'était-il résulté de la pensée de M. de Janson? Tout à coup une nuée de missionnaires s'était précipitée du nord au midi dans les grandes villes du royaume, appelant le peuple à des cérémonies étranges, inconnues de la tradition catholique, à des chants qui n'exprimaient pas seulement les espérances de l'éternité, mais encore celles de la politique profane, à des prédications où l'excès du sentiment suppléait à la faiblesse de la doctrine, où l'on s'attaquait moins au cœur qu'à l'imagination, au risque de ne produire qu'un ébranlement passager à la place d'une solide conversion. Etait-ce là une œuvre sainte, une œuvre digne? Suffisait-il, pour la justifier, de l'entraînement des populations, et, sans parler des désordres qui protestèrent contre elle dans plusieurs nobles cités, ne faut-il pas tenir compte de la répulsion profonde qu'inspirait à la partie éclairée de la nation le peu de gravité de ce prosélytisme religieux? Ah ! ce n'était pas ainsi que les apôtres avaient conquis le monde ; ce n'était pas ainsi que saint Paul s'était présenté dans Athènes et dans Corinthe ; ce n'était pas même ainsi que les missionnaires modernes avaient charmé les peuplades sauvages des deux Amériques. Fallait-il, après que le monde, élevé et fortifié par le Christianisme, avait acquis plus de déli-

catesse et de profondeur, le traiter avec si peu de respect dans les efforts d'une conquête plus difficile que la première?

» Ces reproches, Messieurs, ont été dans la bouche d'un grand nombre de nos contemporains. Etait-ce justice? Je dirai ce que répondaient les partisans du nouvel apostolat.

» C'était une erreur d'attribuer à M. de Janson la création des missions de France. Elles existaient depuis deux siècles, et avaient eu pour premier auteur l'un des hommes de France dont le nom est demeuré le plus populaire; je veux dire saint Vincent de Paul. C'est lui qui, en 1626, avait posé à Paris les fondemens d'une société religieuse destinée à donner des missions dans l'intérieur même du pays, société qui fut approuvée en 1632, par une bulle du Pape Urbain VIII, sous le nom de *Congrégation des prêtres de la mission*. Depuis, soit en France, soit en d'autres contrées catholiques, des instituts semblables s'étaient formés; les missionnaires, conduits par leur zèle et leur expérience, avaient imaginé de joindre à la prédication, des chants et des cérémonies qu'ils jugeaient propres à exciter dans les fidèles la foi, le repentir et tous les sentimens chrétiens. Une tradition s'en était formée peu à peu, et, à la fin du dernier siècle, la voix puissante et célèbre du Père Brydaine donnait encore à ces règles une glorieuse confirmation. M. de Janson n'avait fait que ressusciter une pensée qui commençait à saint Vincent de Paul et qui finissait à Brydaine. Il est vrai que la prédication des missionnaires anciens et nouveaux était généralement moins savante que populaire; mais était-ce donc un sujet de plainte dans un tems de démocratie? Ne pouvait-on, au dix-neuvième siècle, travailler pour le peuple? Si le langage des missionnaires déplaisait aux hommes de savoir et de goût, qui les contragnait de venir l'écouter? Ou plutôt, sous ces plaintes du goût blessé, ne se cachait-il pas la peur que le Christianisme ne reprît de l'ascendant sur la partie pauvre et laborieuse de la société? Ceux qui poursuivaient les missionnaires n'étaient-ils pas les mêmes qui poursuivaient les Frères des Ecoles Chrétiennes, et la révolution de 1830 n'a-t-elle pas réhabilité et couronné les Frères des Ecoles Chrétiennes par la voix de ses

ministres, de ses philosophes, de ses orateurs, et par la voix plus significative encore du peuple lui-même?

» Je n'irai pas plus loin, Messieurs ; il me suffit de vous avoir montré que la question avait deux faces sérieuses, et quand une question a deux faces sérieuses, un homme de bien peut, le devoir et l'honneur étant saufs, choisir l'une ou l'autre. C'est votre droit, Messieurs, c'est le mien; c'était aussi le droit de M. de Janson. »

Enfin, le P. Lacordaire s'explique ainsi sur la société moderne et sur l'antagonisme qui existe encore dans quelques esprits entre cette société et l'ancienne :

« Vous me demanderez peut-être : Qu'est-ce que l'esprit de la société moderne? Bien qu'il soit difficile de parler de son siècle, et qu'on soit à son égard dans la même position qu'un sujet vis-à-vis de son souverain, c'est-à-dire, entre la crainte de l'insolence et celle de la flatterie, je vous en parlerai pourtant, afin de ne fuir aucun des périls de ma situation, et que, tout autre mérite m'échappant, celui de la franchise me reste.

» La société moderne est fondée sur deux idées capitales, qui peuvent bien, si on ne les regarde qu'à certains momens et dans certaines occasions, s'obscurcir aux yeux du spectateur et même disparaître, mais qui remontent toujours à la surface, comme ces plantes enracinées au fond d'un fleuve, nourries de ses eaux et de son limon, et qui, blessées quelquefois par la force du courant, baissent un moment la tête, mais finissent toujours par ramener au-dessus des flots leur tige et leur couronne. La première de ces idées, c'est qu'il n'existe entre les hommes d'autre distinction sérieuse que la distinction du mérite personnel, et que ni la naissance, ni la fortune, ni les emplois publics ne font rien pour élever un homme, s'il ne s'élève lui-même par sa capacité, ses services et sa vertu. La seconde, c'est qu'il existe au-dessus de tous, même au-dessus de la souveraineté, et en faveur de tous, des droits qui ne peuvent être ni retirés, ni méprisés, ni prescrits, et qui ne sont pas seulement protégés par la force idéale de la nature et de la religion ; mais encore par la force sociale des lois, des mœurs et de l'opinion publique. Les limites

de ces deux idées varient dans les esprits ; les uns en étendent le cercle, les autres le rétrécissent, mais tous, à part un petit nombre d'hommes, les vénèrent comme l'arche sacrée du siècle présent. Ce n'est pas que les adversaires de ces principes ne disent rien à leur sujet qui mérite d'être considéré ; ils disent, au contraire, des choses remarquables, entre autres celles-ci : Que réduire l'homme à son mérite personnel, l'isoler dans l'ordre de la gloire, tandis qu'il n'est isolé ni par le sang, qui se transmet, ni par la fortune, qui se transmet aussi, ni par la mémoire, qui le rattache invinciblement à ce qui l'a précédé, c'est violer l'instinct le plus fort de la nature, attaquer l'esprit de famille et de tradition, et ne faire plus de l'humanité qu'un tourbillon de poussière sans lien et sans nom. Ils disent que la solidarité dans le mérite, loin de nuire au développement du mérite personnel, en est le plus vif aiguillon, et que, de même qu'un père est excité par la pensée de ses enfans à augmenter son patrimoine, il l'est pareillement à accroître la dignité de son nom, comme aussi les enfans, par le souvenir de leur père, sont portés à ne pas dégénérer de son rang dans l'opinion des hommes. Ils disent aussi qu'élever le droit des peuples par-dessus la souveraineté qui régit l'ensemble du corps social, c'est élever la liberté plus haut que l'autorité, et les mettre dans un conflit perpétuel, où nul n'étant arbitre du débat, chacun sera le maître de couvrir la tyrannie du nom de l'ordre, et la révolte du nom de justice ; que, du reste, il suffit de regarder le monde moderne pour connaître la vanité des idées sur lesquelles il est assis, puisqu'on ne peut rien voir à la fois de plus misérable et de plus chancelant : la possession de l'or devenue le seul titre à l'exercice de tous les droits civiques, l'ambition vendant et achetant les consciences à ciel ouvert, le commerce déshonoré par une banqueroute qui n'a plus même la pudeur pour frein et la honte pour châtiment, l'obéissance sans amour, le pouvoir sans paternité, des mœurs qui ont l'hypocrisie de l'égalité et de la liberté plutôt qu'elles n'en ont le culte, et, par-dessous ce triste spectacle, le bruit d'une terre qui se remue, qui soupire et qui attend.

» Je n'ai point à répondre, Messieurs, j'ai voulu seulement vous indiquer comment de nobles esprits peuvent rester en dehors de la société moderne, et protester contre ses principes, ses voies et son avenir. Le tems décidera entre eux et nous, et peut-être est-il écrit, dans une région plus haute, que la victoire ne sera ni pour nous ni pour eux, mais pour Dieu seul. Peut-être sera-t-il établi par l'inévitable révélation des choses, que la vieille société a péri parce que Dieu en avait été chassé, et que la nouvelle est souffrante parce que Dieu n'y est pas suffisamment entré. »

Ces courtes citations suffiront pour faire connaître l'esprit de cet éloge funèbre, et pour désirer de lire les applications que le P. Lacordaire en fait à la vie entière de Mgr de Janson.

A. B.

Bibliographie.

ORIGINES ET ANTIQUITATES CHRISTIANÆ. — Auctoré F. Thomo M. Mamachi, ordinis prædicatorum, theologo casanatensi, deinde sacri palatii apostolici magistro; editio altera, auctorum exemplaribus collata, et recensita, curante Petro *Matranga*, presbytero. Romæ, ex typographiâ Salviucci, tomus I, in-4°.

Nous avons annoncé, il y a trois ans (tome IV, p. 81) le *prospectus* qui promettait l'impression de ce bel ouvrage; nous apprenons aujourd'hui avec joie que le 1er *volume* vient d'être mis en vente. Nous ne répéterons pas ici ce que nous avons déjà dit de l'importance et de l'à-propos du travail du savant dominicain. A notre époque, où l'on attaque avec tant d'ignorance les origines du christianisme, il n'en est aucun qui doive être étudié avec plus de soin, car il n'en est aucun qui réponde avec plus de force et de précision à toutes les objections des protestans, des philosophes et des humanitaires. La théologie doit changer ses allures : de rationaliste et de scolastique, il faut qu'elle devienne traditionnelle et savante, s'appuyant plus sur les monumens que sur les raisonnemens ou les argumens de convenance. L'ouvrage du P. Mamachi est un arsenal tout formé, où se trouvent réunies les armes nécessaires contre ce nouvel ennemi. — On peut souscrire au Bureau des *Annales*.

ANNALES

DE PHILOSOPHIE CHRÉTIENNE.

Numéro 58. — Octobre 1844.

Philosophie Catholique.

THÉODICÉE CHRÉTIENNE,

OU COMPARAISON DE LA NOTION CHRÉTIENNE AVEC LA NOTION RATIONALISTE DE DIEU,

Par M. l'abbé Maret.

(QUATRIÈME ET DERNIER ARTICLE[1].)

ERREURS DU RATIONALISME MODERNE SUR LE DOGME DE LA CRÉATION.

Histoire du dogme de la création. — Doctrines théologiques du polythéisme : le système de l'émanation. — Doctrines philosophiques : la Grèce, les Alexandrins. — Origine du dogme de la création dans la révélation. — Théorie de ce dogme. — Trois solutions du problème de l'origine des choses. — Le dogme chrétien seul est acceptable par la raison. — Ecole socialiste et humanitaire. — Théodicée du saint-simonisme et du fourriérisme. — Le livre *de l'Humanité*. — L'*Esquisse d'une philosophie*. — Epuisement du rationalisme.

Obligés de nous renfermer dans les limites d'une analyse succincte, nous nous bornerons à donner la substance des dernières leçons de l'ouvrage de M. Maret.

14e *leçon*. — Il se propose d'exposer l'histoire du dogme de la création. « Il ne suffit pas, dit-il, de connaître Dieu dans son essence et dans sa vie ; il faut aussi le connaître dans son action extérieure qui est la création, et dans ses relations avec le monde qu'il a créé. Dieu, dans son infinité, est l'objet de notre adora-

[1] Voir le 1er art., IIIe série, t. IX, p. 325.

tion, de notre admiration ; dans ses rapports avec le monde, il manifeste de nouvelles perfections, de nouveaux attributs, qui ravissent nos cœurs, et qui établissent entre nous et lui ce lien d'où dépendent notre dignité et notre bonheur. Il est donc nécessaire d'étudier la Divinité sous cet aspect nouveau[1]. » La première question qui se présente alors est celle-ci : Quelle est l'origine du monde? Pour en trouver la solution, interrogeons les principales doctrines théologiques et philosophiques de l'ancien monde.

En dehors de la tradition biblique, nous trouvons le système de l'*émanation*. C'est la doctrine sacerdotale la plus ancienne et la plus célèbre; elle forme le fond de la théologie des Védas et du code de Manou. Déjà, lorsque nous cherchions l'origine du dogme de la Trinité, nous l'avons exposé[2]. — Ce système renferme, ce nous semble, trois idées fondamentales : d'abord, le monde nous apparaît comme un déploiement de la substance divine qui passe et se développe dans tout ce qui existe; — en second lieu, toutes les émanations divines ont une tendance nécessaire à procéder du plus parfait au moins parfait, à marcher progressivement vers la corruption, vers l'anéantissement. Aussi la création toute entière se montre-t-elle à nous comme une chute, comme une dégradation de l'Être suprême, et le sommeil de Brahma nous présente l'image du chaos; — en troisième lieu, nous voyons toutes les émanations retourner, s'absorber et se perdre dans la substance première, de sorte que la vie circule dans un cercle fatal de productions et de destructions. — Quant aux conséquences qui découlent de ce système, les voici. Signalons d'abord cette fatalité d'airain qui domine le monde. C'est elle qui arrache Brahma à sa léthargie profonde, et fait émaner la création de son sein; c'est elle encore qui doit replonger l'univers dans le chaos et imposer à Brahma un sommeil invincible. — A ce fatalisme dominateur ajoutez la panthéification de tous les êtres; car, si l'essence divine circule dans toutes les parties de l'univers, tous

[1] *Théod. chr.*, p. 307 et suiv.
[2] Voir le 3e art., IIIe série, n° 53, t. IX, p. 328 et suiv.

les membres de ce vaste corps qu'on appelle le monde sont donc des êtres divins; voilà donc les astres, les élémens, les hommes, les animaux, les plantes, les insectes, la nature entière transformés en dieux. De là, ces fables puériles, ces contes fantastiques, ces divinités grossières et méprisables; de là, en un mot, le polythéisme avec le nombreux cortége de ses corruptions, de ses extravagances et de ses scandales. — Le système de l'émanation a encore engendré la métempsycose, il a consacré l'inégalité des hommes, l'esclavage des races inférieures et l'immobilité absolue. — Nous trouvons aussi la même doctrine chez les Perses et chez les Egyptiens; elle forme le fond de la théologie d'Hésiode, et, malgré les modifications qu'elle peut avoir subies chez les différens peuples, elle se présente partout avec le même caractère et les mêmes conséquences. Telle est la doctrine de l'émanation, telle est la première solution humaine du grand problème de l'origine du monde. Pour déterminer la valeur de cette conception, il suffit de considérer ses résultats.

L'apparition de la philosophie dans le monde fit naître d'autres systèmes. Ses regards se portèrent d'abord sur le monde extérieur, aussi fut-elle, à son début, une philosophie de la nature. Les premiers philosophes grecs cherchèrent les principes des choses dans la matière, et ils en firent une substance éternelle, incréée. Les uns la regardaient comme un seul et unique élément, et ils expliquaient les phénomènes de l'existence par les transformations, les dilatations et les condensations de cet élément primordial. D'autres philosophes croyaient la matière composée de principes différens et contraires. D'après eux, le monde aurait pour cause le mélange de ces principes opposés coexistant de toute éternité dans le sein de cette matière. Sans admettre, comme les premiers, une transformation de qualité et de nature, ils prétendaient tout expliquer à l'aide d'un changement mécanique dans les contours et les formes des corps. Leucippe et Démocrite portèrent cette théorie mécaniste à son dernier degré de développement. On sait comment ils formaient le monde avec leurs atomes longs, courts, carrés, ronds, oblongs, etc. Cependant, au sein de cette école matérialiste, un

homme supérieur crut reconnaître dans l'univers l'ordre et la beauté : Anaxagoras s'écria qu'il était l'œuvre d'une intelligence, mais cette parole fut sans écho, cette pensée sans résultat.

Tandis que l'école d'Ionie cherchait dans la matière l'explication de l'origine du monde, une autre école s'élevait dans les hautes régions de la métaphysique. Les Pythagoriciens proclamèrent comme principe de tout ce qui existe une intelligence libre; toutefois, ils n'essayèrent guère que d'expliquer le monde sensible. — Tous ces systèmes incomplets présentaient trop de lacunes, trop d'erreurs, trop de contradictions, pour satisfaire les intelligences; ils devaient tomber en ruines. Socrate parut; on connaît le caractère de sa réforme et le mouvement qu'il imprima aux esprits. Ce grand philosophe entrevoyait dans l'ouvrage de la nature un être plus parfait que les dieux vulgaires inventés par la fable, un principe supérieur à celui reconnu jusqu'alors; mais il n'osa pas proclamer la vérité, et il mourut en adorant des dieux auxquels il ne croyait pas. L'élan intellectuel était donné, Epicure et Zénon ressuscitèrent le matérialisme. Cependant, le puissant génie de Platon porta la philosophie à son apogée, et Aristote sut la maintenir à cette hauteur. Mais combien les doctrines de ces grands maîtres sont encore défectueuses ! Nous avons signalé les lacunes et les erreurs qu'elles présentent [1].

Le néoplatonisme opéra une dernière transformation dans la philosophie antique, sur la question de l'origine du monde. Le christianisme avait réveillé l'idée d'un Dieu créateur, et les saints docteurs avaient attaqué les théories païennes avec tant de force et d'autorité, que la philosophie se prit à rougir de sa matière et de son monde éternels, des doctrines de Platon et d'Aristote. Alors les néoplatoniciens reproduisirent le système de l'émanation. Ainsi, la philosophie, après une révolution de mille ans, se retrouva à son point de départ, à ces doctrines fatales des peuples indous avec tous leurs caractères et leurs conséquences. — Telle a été la marche de l'esprit humain, lorsque, dépourvu de l'appui des traditions divines, il a voulu ex-

[1] Voir le 2e art., IIIe série, t. IX, p. 212 et suiv.

pliquer l'origine du monde. Il est évident qu'on ne trouve pas dans le polythéisme l'idée de la création proprement dite.

Cependant, ce dogme était tombé dans le domaine de la révélation primitive, et, malgré l'infidélité presque générale, l'humanité toute entière ne l'avait pas perdu. Un peuple avait reçu la mission de le conserver. Ouvrons ses livrés sacrés. A la première page de la Bible, à son premier verset, à sa première ligne, nous lisons ces mots si simples et en même temps si majestueux : *In principio creavit Deus cœlum et terram*. M. Maret fixe le sens du mot *creavit*. Il montre qu'il exprime « cet acte suprême de la volonté infinie et toute-puissante, par lequel la substance du monde, qui n'existait point en Dieu, ni en elle-même, ni en germe, ni à un état informe ou latent, a été produite [1]. » Le génie de la langue hebraïque, la tradition constante de la Synagogue et de l'Eglise, enfin les définitions expresses des conciles, prouvent évidemment que ce dernier sens est le seul qu'on puisse donner au texte sacré.

15e *leçon*. — Après avoir établi comme un fait le dogme chrétien de la création, M. Maret prouve qu'il est le seul acceptable par la raison ; — qu'il contient la théorie la plus philosophique et la plus lumineuse de l'origine du monde et de ses rapports avec Dieu.

En effet, en dehors de l'athéisme, dont il ne peut être ici question, il n'y a que trois solutions possibles du problème qui nous occupe : ou bien le monde est le résultat de deux principes coéternels et nécessaires, c'est le dualisme; ou bien on le présente comme une émanation de la substance divine, et alors on arbore le panthéisme ; ou enfin on le considère comme le produit d'un acte tout-puissant, qui appelle à l'existence ce qui n'existait pas auparavant, et on est dans le dogme chrétien. Tous les anciens systèmes religieux et philosophiques rentrent dans l'une de ces trois solutions, et les tems modernes n'en ont pas inventé de nouveaux.

Avant de les soumettre à l'examen, posons les conditions du

[1] *Théod. chr.*, p. 21 et suiv.

problème à resoudre, et établissons deux faits sur lesquels il est impossible d'élever aucun doute. Ces deux faits sont, d'une part, l'existence et la réalité du monde ; de l'autre, la nécessité d'une cause productrice du monde. Il s'agit de déterminer les rapports qui lient le monde à sa cause ; la solution, pour être vraie, doit laisser intacte la double réalité de l'un et de l'autre ; autrement, on sortirait des conditions du problème.

Or, les deux premières solutions anéantissent les deux termes qu'elles veulent mettre en rapport, Dieu et le monde. En effet, le dualisme affirme l'existence de deux principes coéternels et nécessaires, indépendants l'un de l'autre. « Ces deux principes se limitant réciproquement, toute la réalité de l'un est enlevée à la réalité de l'autre ; tout ce que l'un possède est refusé à l'autre. Par conséquent, ils ne sont infinis ni l'un ni l'autre. Ils ne sont pas non plus infinis par leur réunion ; car l'infini n'est pas une collection de parties diverses; il est absolument un, simple, indivisible. Il n'y a donc pas d'infini dans cette hypothèse; il n'y a pas de souveraine perfection. Avec la notion d'infini, il faut aussi abandonner celle de la cause suprême, souveraine et parfaite, qui n'est qu'un aspect de l'infini lui-même. Mais alors comment sera-t-il possible de concevoir les causes relatives, imparfaites, finies? Essayez de concevoir les causes relatives sans une cause absolue; l'imparfait sans le parfait; le fini sans l'infini; vous ne le pourrez pas; vous épuiserez dans ce vain effort votre intelligence; vous y perdrez votre raison. Or, qu'est-ce que cette impossibilité absolue de concevoir le fini tout seul, l'imparfait tout seul, le relatif tout seul? C'est l'impossibilité même de concevoir le monde sans une cause suprême, parfaite, infinie; le monde tout seul. Le monde vous échappe donc, sa réalité vous fuit comme un fantôme de la nuit. Ainsi, le dualisme, en détruisant la notion de l'infini, détruit celle du fini; il détruit la notion de la cause et celle de l'effet. Il n'y a plus de cause, il n'y a plus d'effet; il n'y a plus de Dieu, il n'y a plus de monde; c'est le chaos, c'est le néant[1].» Le dualisme est donc inacceptable pour la

[1] *Théod. chr.*, p. 330.

raison. Le résultat de la solution panthéistique est exactement le même.

En effet, elle affirme l'unité de substance dans le monde, elle confond l'infini avec la collection des êtres. Si le monde est une substance divine, tous les modes de cette substance doivent être infinis et nécessaires comme elle; car il est absolument impossible de concevoir la substance divine infinie en Dieu et finie dans le monde ; il est impossible qu'une même substance soit à la fois finie et infinie, bornée et sans bornes, multiple et simple. Ces idées renferment non-seulement une contradiction dans les termes, mais encore une absurdité manifeste. Car, puisque, dans cette hypothèse, le monde est nécessaire et infini, on doit lui appliquer toutes les notions, tous les caractères, toutes les perfections de l'infini. Par conséquent, il faut dire que le tems est éternel, que le contingent est nécessaire, que le relatif est absolu, que la multiplicité est l'unité; il faut ajouter encore que le monde est de soi, qu'il est par soi, qu'il est sa cause à lui-même, et qu'alors il est infini; et comme nous avons déjà un Dieu infini, nous arrivons ainsi à un second infini, à deux dieux, à deux infinis, c'est-à-dire à une contradiction monstrueuse et subversive de toute raison. — Dira-t-on, pour y échapper, que l'infini n'est pas Dieu isolé du monde, ni le monde isolé de Dieu, mais la réunion du monde et de Dieu? « Dans cette nouvelle hypothèse, Dieu est infini ou non. S'il conserve son infinité, il n'y a plus de monde; car il est tout l'être et hors de lui il n'y a rien. En effet, comme nous raisonnons dans l'hypothèse d'une seule substance, et d'une seule substance divine, que peut-il y avoir hors de l'infinie et unique substance? Le monde n'est alors qu'un mode, un phénomène interne de la substance divine, un rêve de Dieu, un spectacle qu'il se donne à lui-même; sa realité nous échappe comme un fantôme, nous n'avons plus qu'une apparence, une illusion. La réalité du monde est donc impossible dans la première supposition. Mais si l'on veut la conserver, alors on est obligé de dire que l'infini n'a pas son développement en lui-même; qu'il ne se développe que par le monde et dans le monde. Alors il faut dire aussi que Dieu n'est que l'être

et la force indéterminés, le centre cosmique, le point focal, le germe enveloppé et obscur. Dépouillé d'intelligence, de volonté et de liberté, il est la force aveugle et ténébreuse, la force fatale qui se déploie dans le monde, s'étend dans l'espace, s'écoule dans les fluides, se raréfie dans l'air, se dilate dans les gaz, se solidifie dans le minéral, végète dans la plante, sent dans l'animal et pense dans l'homme. — Ainsi, on a un monde sans Dieu; on aboutit à l'athéisme de l'école hégélienne : nul moyen d'échapper à l'alternative que nous venons de poser. Le panthéisme nie donc nécessairement ou Dieu, ou le monde; il n'est pas dans les conditions du problème, puisqu'il détruit le fait qu'il faut expliquer[1]. »

Les deux premières hypothèses une fois rejetées, on doit admettre le dogme chrétien, autrement on tomberait dans une ignorance dégradante, dans un scepticisme désolant, sur une question qui intéresse le repos et le bonheur de l'humanité. Mais, pour s'imposer, il faut qu'il se justifie à la raison; non-seulement il ne doit présenter aucune contradiction, il doit encore établir les vrais rapports entre Dieu et le monde... Nous connaissons déjà la base sur laquelle il s'appuie : une création, une production réelle de substances qui n'existaient pas auparavant. Cet acte est exprimé d'une manière très-juste, dans le langage philosophique et théologique, par ces mots : *Creatio ex nihilo; creare est educere aliquid ex nihilo.* Ici le rationalisme nous oppose la vieille maxime : *Ex nihilo nihil.* Mais remarquons qu'il dénature la doctrine chrétienne et lui fait dire ce qu'elle ne dit pas. En effet, il n'est pas vrai que nous posions le néant comme un des facteurs de l'existence, que nous fassions intervenir dans la création un terme purement négatif. Aux philosophes qui, identifiant Dieu avec le néant, veulent ensuite faire naître de ce néant l'universalité des êtres, à ces philosophes s'adresse le reproche qu'on nous fait injustement. « Ce n'est pas le néant, c'est Dieu avec son intelligence, sa volonté, sa force, sa puissance infinies, que nous posons comme le principe de la vie. Cette puissance

[1] *Ubi supr.*, p. 333 et suiv.

infinie appelle à l'existence ce qui n'existait pas auparavant ; sans besoin d'une matière préexistante quelconque, sans rien communiquer de son indivisible et inaltérable substance, elle pose l'être et réalise la substance finie. Si vous me demandez le *comment* de cette merveilleuse production, je n'ai rien à vous répondre; et cette impuissance ne m'étonne pas; elle ne doit pas vous étonner. Je sais qu'en affirmant cette production, j'affirme un fait incompréhensible. Mais je sais aussi, et je vois clairement, qu'il y a, dans les hypothèses contraires, au lieu d'un mystère, de palpables contradictions destructives de l'être de Dieu et de l'être du monde, destructives de la raison elle-même. Entre des contradictions destructives de l'intelligence et un mystère qui peut être la condition même de l'intelligence, mon choix n'est pas douteux [1]. »

Après avoir montré que le dogme chrétien ne renferme pas, comme les autres systèmes, de ces contradictions qui répugnent à la raison, M. Maret propose une théorie de la création. Nous regrettons que les limites qui nous sont imposées ne nous permettent pas de reproduire ses vues élevées sur ce sujet.

16e *leçon.* — Nous signalons à l'attention de nos lecteurs cette leçon, dans laquelle M. Maret établit les rapports de Dieu et du monde. Ils y trouveront développées des considérations philosophiques d'une haute portée.

17e *et* 18e *leçons.* — Nous voici arrivés à la seconde partie de l'enseignement de M. l'abbé Maret. Dans ses leçons sur l'existence et la nature de Dieu, sur la Trinité, et enfin sur la création, il a donné les principes généraux de la théodicée chrétienne. « Mais les dogmes qu'il a défendus, si profonds pour l'intelligence, si attrayants pour le cœur, si féconds pour la félicité de l'homme et de la société, ont rencontré dans leur développement historique bien des obstacles, suscités par les négations de l'humaine raison. Cette lutte de l'erreur contre la vérité, cette lutte qui a commencé avec le monde, n'est pas finie. De nos jours même, elle s'est renouvelée peut-être avec plus de puissance que ja-

[1] *Ubi supr.*, p. 335 et 336.

mais. Il nous importe donc de connaître ces opinions, ces théories qui disputent au christianisme l'empire des intelligences. Il est vrai que ces doctrines ne renferment rien de nouveau; aussi, en réfutant les erreurs anciennes, on a réfuté les erreurs nouvelles, et ruiné leurs principes... Cependant, cette réfutation générale ne suffit pas ; il faut étudier le rationalisme dans sa forme contemporaine, dans son langage moderne; il faut discuter ses principes, et soumettre ainsi à une contre-épreuve la vérité de ceux qui ont été établis [1]. » — Or, comme les deux nations chez lesquelles le rationalisme s'est développé depuis un siècle avec le plus d'activité, sont, sans contredit, la France et l'Allemagne, M. Maret expose et réfute les systèmes philosophiques qui ont surgi dans leur sein. — Il commence donc par l'étude des doctrines allemandes, et il soumet à un examen rigoureux les théories de Kant, Fichte, Schelling et Hégel. Comme les lecteurs des *Annales* n'ont pas oublié, sans doute, les savans travaux de M. l'abbé de Valroger sur le rationalisme d'outre-Rhin [2], nous croyons inutile de les exposer de nouveau. Il nous semble plus opportun de nous arrêter aux écoles rationalistes qui se sont formées parmi nous depuis les vingt dernières années.

19e *leçon*. — M. Maret en distingue trois : l'école socialiste, l'école humanitaire et l'école éclectique. — On connaît les efforts des sectes socialistes pour opérer une réforme radicale dans la société. Quant à la cause de ce désir d'une réforme qui les travaille ainsi, il faut la chercher dans le sentiment profond de la plaie toujours saignante que l'humanité porte dans son sein et qui la dévore. Le spectacle de la dégradation dans laquelle vit et meurt une portion si nombreuse de nos semblables, la vue des misères, des vices, des injustices presque inséparables de la société telle que nos passions l'ont faite, ont ému leurs cœurs; elles ont entrepris de l'arracher à cet état de malaise pour lui créer un avenir meilleur. Sans doute, ces intentions sont louables, et, loin de jeter un blâme amer sur ces sectes qui ont connu le mal, qui l'ont détesté, et qui auraient voulu le corriger, on se

[1] *Ubi supr.*, p. 368.
[2] Voir les *Annales*, III[e] série, t. VII, p. 184, 358, 419.

prend, malgré soi, à les respecter, à rendre hommage à la grandeur de leurs vues. Mais il faut aussi signaler leur grand tort : elles ignorent cette nature humaine, qu'elles voudraient corriger ; elles cherchent hors du christianisme un remède que lui seul peut donner. Ajoutons que cette ignorance de la nature humaine naît de leur ignorance de la nature divine. « Une erreur en théodicée, dit M. Maret, entraîne toujours une erreur nouvelle dans l'anthropologie. » — Qu'est-ce, en effet, que la théodicée du Saint-Simonisme? Le panthéisme le plus formel et le plus tranché. Toutes ses théories du bien et du mal, du passé et de l'avenir, n'ont été qu'une application rigoureuse du principe panthéistique. Ne soyons donc pas surpris si ces théories erronées et dangereuses ont été repoussées et flétries par le bon sens public. — Le Fourriérisme est plus sobre de métaphysique. S'il faut en croire son fondateur, « il y a trois principes : 1° Dieu ou l'esprit, principe actif et moteur; 2° la matière, principe passif et mû; 3° la justice ou les mathématiques, principe régulateur du mouvement [1]. » Ailleurs, il donne à Dieu un corps de feu; il le confond avec la matière, il enseigne l'éternité du monde et l'unité des trois principes.

« Quel est, dit M. Maret, le sens de cette trinité d'un nouveau genre : Dieu, la nature et les mathématiques? Quelle est cette unité dans laquelle les trois principes se confondent? Comment Dieu est-il uni à la matière? Est-il libre, ou est-il nécessité? est-il distinct du monde, ou se confond-il avec lui? Tout autant de questions écartées et passées sous silence. Cette absence totale de philosophie dans le fourriérisme en rend la caractérisation très-incertaine; et il est bien difficile de dire si cette doctrine est le dualisme, ou le matérialisme, ou un pur panthéisme.

» Quoi qu'il en soit, on peut affirmer sans crainte que la condamnation du fourriérisme se trouve dans le vague et l'obscurité de sa théodicée. Par là il prouve qu'il ne répond pas aux besoins les plus élevés de l'intelligence; il y a là une preuve de sa profonde ignorance de l'homme et de la société. Sans plus d'exa-

[1] *Théorie des quatre mouvements*, p. 50.

men, nous pouvons conclure que sa loi morale et sociale, manquant de base, ne peut être qu'une fausse et dangereuse théorie[1]. »

L'école humanitaire a donné son programme dans deux ouvrages importans : le livre *de l'Humanité, de son principe et de son avenir*[2]; et l'*Esquisse d'une philosophie*[3]. L'école humanitaire se distingue du socialisme par son caractère scientifique et philosophique. — Elle offre avec les théories allemandes certains rapports d'identité et de différence. Ainsi le point de départ est le même, l'unité et l'identité de substance; ou, en d'autres termes, la négation du dogme chrétien de la création. Mais ce principe une fois posé, les humanitaires se séparent des Allemands. Ceux-ci, en effet, en établissant l'unité de substance, nient la personnalité divine, et il leur faut alors ou abandonner le principe, ou subir la conséquence; mais les humanitaires n'acceptent pas cette disjonctive. Ils veulent le principe sans ses conséquences, l'unité de substance et la personnalité divine; une seule substance dans le monde, et cependant un dieu distinct du monde et un monde distinct de Dieu. Ainsi ils retiennent la notion chrétienne de Dieu et rejettent celle de la création. S'ils ont raison, le christianisme a tort, puisque son dogme de la création est alors un non-sens. Il faut donc examiner leur système.

Voici la théorie de l'auteur du livre *de l'Humanité*. D'abord, il enseigne l'unité de substance de la manière la plus formelle « L'homme, et en général toutes les créatures, sont de nature divine, sont de Dieu. Dieu, ou l'Être infini, ne peut créer qu'avec sa propre substance... Comme Spinosa, comme Schelling et Hégel, on a raison de dire que dans l'homme on voit l'être, la substance de Dieu. Mais Spinosa, Schelling et Hégel ont tort de dire pour cela que cet être soit Dieu. Il est Dieu autant qu'il vient

[1] *Théod. chr.*, p. 410 et suiv.
[2] *De l'Humanité, de son principe et de son avenir,* par M. P. Leroux.
[3] *Esquisse d'une philosophie,* par M. F. La Mennais.

de Dieu et qu'il procède de Dieu; mais il n'est pas Dieu pour cela [1]. »

Ainsi, tout en affirmant l'unité de substance, les doctrines humanitaires établissent une distinction essentielle entre Dieu et le monde. « Mais remarquez combien la pensée s'enveloppe ; après avoir dit qu'il n'y a dans le monde qu'une seule substance, il était tout naturel d'ajouter, avec Spinosa et Hégel : l'homme est Dieu, puisqu'il est la substance même de Dieu. Mais on ne s'exprime pas ainsi, on se sert d'expressions beaucoup plus radoucies, et on dit : *il est Dieu,* en tant qu'il vient de Dieu et qu'il procède de Dieu [2]. — Continuant à s'enfermer dans le vague et l'indéterminé, l'auteur dit encore « que Dieu n'est pas hors du monde, car le monde n'est pas hors de Dieu [3]. » — « Cette assertion, dit M. Maret, est vraie dans un sens, fausse dans un autre. Si l'on peut dire que Dieu est intimement présent au monde qu'il a créé et qu'il soutient sans cesse, on a raison. Si on affirme, au contraire, que le monde est Dieu, parce qu'il appartient à la substance de Dieu, on est dans la plus grave des erreurs [4]. — Si vous demandez à l'auteur du livre *de l'Humanité*, qu'est-ce que Dieu ? Il vous répondra que Dieu, « ou le ciel, est l'infini être. Ce n'est pas l'infini créé sous les deux aspects *d'espace infini* et *de tems éternel*, c'est-à-dire d'immensité et d'éternité; non, le ciel, ou Dieu, est ce qui se manifeste par cet infini créé, l'infini véritable qui est sous cet infini créé [5]; » puis il ajoute, « que l'infini créé, manifestation de l'infini être, ou de Dieu, embrasse tout, contient tout, excepté Dieu [6]. » Qu'est-ce à dire, sinon que l'infini contient tout, embrasse tout, excepté l'infini ? — Ailleurs, il enseigne l'éternité et l'infinité du monde [7].

« Cette théorie, dit M. Maret, est renfermée dans quelques

[1] *De l'Humanité,* t. I, p. 248.
[2] *Théod. chr.,* p. 418.
[3] *De l'Humanité,* t. I, p. 227.
[4] *Ibid.,* p. 418.
[5] *Ibid.,* p. 231.
[6] *Ibid.,* p. 243.
[7] *Ibid.*

courts chapitres; et les principes en sont posés comme autant d'axiomes, qui n'ont pas besoin de preuves, ni même d'explication. Cependant, lorsqu'on veut en déterminer le sens, on se trouve dans un grand embarras. Après avoir posé l'unité de substance, le livre *de l'Humanité* semble enseigner qu'il y a deux infinis : un infini créant et un infini créé. Mais l'auteur ne s'aperçoit pas que dire infini créé, c'est dire un infini qui n'est pas infini; c'est énoncer une contradiction. La même substance serait donc doublement infinie, ce qui ne se conçoit pas; ou bien, en même tems finie et infinie, ce qui ne se conçoit pas non plus. Deux infinis, ou un infini qui devient fini, présentent la même contradiction. Cette grossière contradiction est-elle donc la base du livre *de l'Humanité?*

« Si, pour éclaircir un peu la pensée de ce livre, vous vous posez ces questions : La manifestation de l'infini dans le fini, dans le monde, est-elle libre, ou est-elle nécessaire aux yeux de l'auteur ? L'infini a-t-il une existence distincte de celle du monde, ou sa vie n'est-elle que le développement de sa substance dans le monde? le livre garde un profond silence; et ces questions, qui sortent naturellement du sujet, ne se font remarquer que par leur absence. Cependant, tant qu'elles ne sont pas résolues, il n'y a pas de théodicée; tant qu'elles ne sont pas résolues, la personnalité divine reste dans le vague. On a beau la supposer et l'invoquer; il est toujours douteux qu'elle puisse se concilier avec les principes établis.

» Tel est le caractère d'incohérence et d'obscurité que présente la théodicée du livre *de l'Humanité*..... Et cependant, cette théorie à peine ébauchée, dépourvue de toute preuve, et remplie de contradictions, est la base d'un livre où on propose au monde une loi morale nouvelle, où on veut révéler à l'humanité ses vraies destinées. On ignore Dieu, et on assigne au monde sa loi et sa fin. Qui le croirait? cette même école et ces mêmes hommes accusent sans cesse le Christianisme d'impuissance, et lui jettent à tout propos l'insulte et le dédain. Ah! de grâce, avant de vous montrer si superbes, expliquez vos doctrines; et que l'humanité,

que vous voulez régénérer, puisse du moins vous comprendre[1]. »

Examinons maintenant la théorie exposée dans l'*Esquisse d'une philosophie*. Autant il règne de vague et d'obscurité dans le livre *de l'Humanité*, autant on trouve de précision dans celui-ci. Il nous présente un système vaste, complet, dont le but paraît être la conciliation du Panthéisme et du Christianisme : de là ses beautés et ses défauts. Les vérités qu'il renferme sont exprimées dans un langage magnifique. Pourquoi faut-il que l'auteur soit allé se jeter dans des erreurs grossières, des contradictions et des incohérences qui déparent son ouvrage et en brisent l'unité? Il a voulu établir un milieu entre la philosophie allemande et le christianisme ; voyons s'il est possible et acceptable.

Et d'abord, quel est le point de départ de l'*Esquisse?* L'idée même de l'être la plus générale qui se trouve dans l'intelligence humaine ; idée universelle où tout est confondu, Dieu et le monde, l'infini et le fini. C'est le point de départ de la philosophie de l'absolu ; on sait, en effet, qu'elle est basée sur l'idée de l'être pris dans sa plus grande indétermination. Mais l'*Esquisse* ne fait pas, comme la philosophie de l'absolu, sortir la nature et l'esprit de cette indétermination primitive ; elle en fait sortir Dieu lui-même et la Trinité selon le sens chrétien du mot.

Dès ce premier pas, on peut arrêter la déduction, comme arbitraire et illogique. En se plaçant dans l'abstraction, dans l'indétermination la plus absolue, l'auteur renonce à la réalité, sort de la réalité, et cependant il prétend y arriver. Or, comment passer de l'abstraction à la réalité, si ce n'est par un acte arbitraire? « Mais admettons pour un moment la légitimité de ce procédé, et continuons l'examen des principes de l'*Esquisse*.

» L'être, la substance indéterminée, devient puissance infinie, intelligence infinie, amour infini, trois personnes subsistantes dans l'unité divine. Et nous avons un Dieu vivant, se suffisant pleinement à lui-même. » On voit que l'auteur reproduit la théorie chrétienne de la Trinité. Aussi quel magnifique langage lui

[1] *Théod. chr.*, p. 119 et suiv.
[2] *L'Esquisse*, t. I, l. I et II.

inspire la vérité ! Mais, lorsqu'il passe de Dieu au monde et veut expliquer les rapports qui les lient l'un à l'autre, alors il sort du christianisme et marche d'erreurs en erreurs. — Deux motifs le portent à repousser l'idée de la création : 1° la doctrine chrétienne y fait intervenir un terme purement négatif, le néant ; 2° si l'on admet la création comme une production réelle de substance, alors il y a en Dieu accroissement d'être. — On affirme ensuite que Dieu crée avec sa propre substance ; voici l'explication de cet acte divin :

« L'intelligence divine conçoit d'abord tous les types de la création, et quand Dieu veut la réaliser, il pose une limite à sa puissance infinie, et donne ainsi naissance à toutes les forces créées. Il pose une limite à son intelligence infinie, et engendre ainsi les esprits créés. Enfin, il pose une limite à sa vie infinie, et complète ainsi la vie par l'attraction dans le monde physique, par l'amour dans le monde supérieur. Toute force dans le monde est donc la puissance et la force de Dieu même, le Père avec une limite. Toute intelligence est l'intelligence divine, le Fils avec une limite. Enfin, toute vie, tout amour est la vie même de Dieu avec une limite. Il est inutile de faire remarquer les conséquences qui découlent de ces principes.

» Il est vrai qu'on veut mettre une restriction à la déification absolue de l'homme et du monde. Tout en maintenant l'unité de substance, on veut que la substance infinie, en devenant finie, et précisément à cause de la limite qu'elle reçoit dans cet état, soit *essentiellement* différente de ce qu'elle est dans son état infini. Par là, on conserve une différence essentielle entre Dieu et le monde. Le monde étant essentiellement fini, Dieu ne peut jamais avoir été nécessité dans la création, ni confondu avec elle.

» Toute la théorie de l'*Esquisse* repose sur cette distinction d'une difference entre le monde et Dieu, non pas *substantielle*, mais *essentielle*. Substantiellement, ils sont identiques ; essentiellement, ils sont différens ; substantiellement identique avec l'infini, le fini est cependant essentiellement distinct de l'infini. « Il reste sans doute à concevoir, dit l'auteur de l'*Esquisse*, comment la même substance peut exister à *deux états divers*, l'un fini,

l'autre infini ; c'est là le mystère de la création, et il serait absurde de prétendre le pénétrer, puisque nous savons que la substance, pour les êtres finis, est radicalement incompréhensible [1]. »

Telle est la théorie exposée dans l'*Esquisse;* est-elle solide? Il suffit, pour en démontrer la faiblesse, d'écarter les deux objections relatives à la création. Au premier reproche de faire intervenir le néant comme un agent de la création, nous avons déjà donné une réponse plus haut. On se rappelle la seconde difficulté : si la création est une production de substances hors de Dieu, l'être s'accroît par la création, et Dieu n'est plus infini. — « Mais, répond M. Maret, si Dieu possède dans un degré éminent, c'est-à-dire infini, ce qu'il donne par la création dans un degré limité, les substances produites n'ajoutent rien à la substance infinie, qui les dépasse et les déborde de toutes parts. Cette difficulté n'est donc pas sérieuse, et cependant toute la théorie est appuyée sur elle, puisqu'à cause d'elle on affirme l'unité de substance.

» Cette substance infinie en Dieu devient finie dans la création ; et comme la création coexiste avec Dieu, la substance est en même tems finie et infinie, et existe en deux états essentiellement différens, quoique substantiellement identiques. Nous avons déjà remarqué que cette assertion est le fondement de toute la philosophie de l'*Esquisse ;* et comme, par cette conception, on sape la base de tout l'ordre surnaturel et du christianisme, il faut l'examiner.

» Si l'on demande à l'auteur : La substance infinie, par cela même qu'elle est infinie, est-elle de sa nature simple, une, éternelle, nécessaire, inaltérable? il répondra, Oui. Si on lui demande ensuite : Cette substance, de sa nature essentiellement une, simple, indivisible, éternelle, nécessaire et parfaite, est-elle en même tems divisible, multiple, temporelle, contingente, imparfaite et altérable? l'auteur répondra, Oui. Eh bien! au nom du sens com-

[1] L'*Esquisse*, t. II, p. 106. « On remarquera l'impropriété de ce terme *divers*. Mais si l'on eût employé le mot propre, la contradiction eût été trop sensible. » M. Maret, *ibid.*., p. 425 et suiv.

mun, nous affirmons que l'auteur de l'*Esquisse* a tort, et qu'il se contredit. La raison se refuse absolument à admettre qu'une même substance puisse posséder à la fois et en même tems des qualités contraires, et qui s'excluent. Je ne me persuaderai jamais que plus soit moins, et que oui soit non.

» La substance divine ne peut pas être à la fois finie et infinie, elle est toujours, elle est essentiellement infinie. Tous les modes de la substance divine sont nécessairement infinis comme elle. Donc, si le monde appartient à la substance divine, le monde est nécessaire et infini comme la substance elle-même qui est son essence. Dieu n'est plus libre dans la création du monde ; on repousse en vain cette fatale conséquence. La logique y pousse inévitablement. Mais elle va plus loin encore ; suivons-la jusqu'au bout.

» Le monde est donc infini et nécessaire comme la substance divine, dont il est le développement. Nous avons donc un Dieu infini et un monde infini. Nous avons deux infinis, et nous venons échouer contre la plus grossière des contradictions. Pour lui échapper, il faut affirmer un seul infini ; et cet infini sera Dieu, ou le monde. S'il est Dieu, le monde, dépouillé de réalité substantielle, disparaît et s'évanouit. S'il est le monde, Dieu n'étant plus que la force originaire et indéterminée qui se développe dans le monde, la personnalité, la liberté divines ne sont plus concevables. Nous voilà donc entre Spinosa et Hégel, entre un Dieu sans monde, ou un monde sans Dieu.

» Le milieu qu'on propose est donc illusoire et contradictoire. En réalité, nous n'avons le choix qu'entre le nihilisme de Hégel et la doctrine chrétienne de la création [1]. »

20e *leçon*. M. Maret consacre cette leçon à l'examen de la philosophie éclectique. Nous renvoyons nos lecteurs aux articles que M. l'abbé de Valroger a publiés sur M. Cousin [2].

21e *leçon*. M. Maret, dans cette leçon, embrasse d'un coup d'œil l'ensemble des doctrines qu'il a successivement examinées et discutées. Il fait d'abord apparaître devant nous la phi-

[1] *Théod. chr.*, p. 428 et suiv.

[2] Voir *Annales de philos. chr.*, n° 38, t. VII, p. 85 ; — n° 43, t. VIII, p. 49 ; n° 44, p. 126.

losophie allemande, puis le progressisme et l'éclectisme ; — il signale l'épuisement du rationalisme. « Par le rationalisme, il entend cette philosophie, qui, scindant l'être humain, ne développant que la faculté logique, négligeant les instincts de l'âme et les besoins du cœur, croyant que la raison se suffit et peut se passer de la révélation et de l'histoire, ne constitue qu'un vain système et laisse l'homme à lui-même dans tout le dénûment de sa pauvreté. C'est cette philosophie rationaliste qui est frappée de stérilité, d'impuissance et de mort. Elle s'est épuisée ; elle a produit tout ce qu'elle pouvait produire. Croyez-vous pouvoir aller plus loin que Hégel dans la théorie de l'absolu ? Croyez-vous pouvoir établir un milieu de doctrine plus solide que celui que propose dans l'*Esquisse* un puissant et magnifique génie ? Quelle espérance vous reste-il donc ? Vous ne pouvez, sans vous perdre, aller jusqu'où va Hégel, car c'est aller à l'athéisme ; vous ne pouvez rester dans le milieu rêvé par l'*Esquisse*, car ce milieu est illogique. Vos maîtres illustres vous abandonnent et se rapprochent du Christianisme. Quelle espérance donc peut être la vôtre ? Je vous entends, vous invoquez l'avenir, refuge commode de ceux qui n'en ont plus. Vous espérez dans la manifestation d'un dieu nouveau ; vous vous confiez dans la puissance de l'esprit qui peut créer un nouveau dieu pour l'adoration des mortels ; et vous ne vous apercevez pas que vous donnez gain de cause à cet hégélianisme qui vous effraye ; car lorsque vous affirmez la venue future de ce dieu, vous affirmez l'hégélianisme, c'est un emprunt que vous lui faites peut-être sans le savoir. D'ailleurs, invoquer l'avenir, c'est dire à l'homme de cesser de vivre dans le présent ; c'est ajourner la vie. Non, l'homme ne peut se passer de la connaissance de Dieu. Pour vivre, il faut qu'il ait toujours connu, il faut qu'il connaisse toujours son principe et sa fin. Sans cette connaissance, il n'y a ni vertu, ni repos, ni bonheur. En appeler à l'avenir, c'est donc manifestement avouer son impuissance [1].

Puisque la vie n'est pas dans le rationalisme, il faut la cher-

[1] *Théod. chrét.* p. 472 et suiv.

cher ailleurs et la demander au christianisme. C'est lui qui a élevé la philosophie française à ce haut degré de gloire qu'elle atteignit au 17e siècle ; il est encore, quoi qu'on dise, assez puissant pour l'arracher à cet épuisement dans lequel elle est tombée, et la lancer dans des voies nouvelles où elle retrouvera son ancienne vigueur et son ancien éclat. Qu'elle puise, comme autrefois, ses inspirations aux sources sacrées de la foi, et alors elle sera fidèle à la mission qu'elle a reçue de la Providence. Puissions-nous voir se former bientôt cette alliance de la raison et de la foi, de la philosophie et du christianisme. C'est aussi le vœu que forme M. Maret en terminant son cours.

L'abbé V. H. D. Cauvigny.

Littérature Catholique.

HARMONIE DE LA RELIGION
ET DE L'INTELLIGENCE HUMAINE.
EXPOSITION ET ENCHAINEMENT DU DOGME CATHOLIQUE;

Par M. l'abbé Pauvert, supérieur du petit séminaire de Montmorillon[1].

On a bien souvent reproché au clergé de n'être pas à la hauteur de sa mission, de ne pas connaître ou comprendre les besoins actuels des intelligences. Il y a, nous le croyons, bien de l'injustice dans ces reproches. Les personnes qui les font confondent l'extraordinaire, le singulier, avec l'utile et le vrai. Parce que quelques hommes font parler d'eux par la singularité de leurs opinions, par l'excentricité de leurs œuvres, on voudrait que le clergé l'imitât dans cette voie. Nous en serions bien fâchés. Le clergé doit constater, au contraire, le vide et la fausseté de ces œuvres éphémères, qui meurent d'autant plus vite qu'elles ont fait plus de bruit; et opposer à ces excentricités la croyance toujours simple, toujours immuable, toujours la même, de la foi catholique. Or, pour peu que l'on voulût chercher et être juste, on verrait que ces œuvres ne manquent pas parmi le clergé. Mais, malheureusement, ces publications si positives, si sensées, passent souvent inaperçues. L'ouvrage que nous annonçons ici mérite d'être placé en première ligne parmi ces œuvres de science et de talent. Selon les habitudes des *Annales*, nous allons prouver notre dire par l'analyse un peu détaillée de tout l'ouvrage.

Et d'abord, quelle est la pensée de notre auteur? quelle place tient ce livre dans le plan de ses études religieuses?

« L'homme, nous dit-il, est un être intelligent, aimant, so-

[1] Paris, chez Gaume frères, rue Cassette, n° 4. Poitiers, H. Oudin, imprimeur-libraire, place Notre-Dame. 2 vol. in-8°; 12 fr.

cial ; la religion véritable doit répondre à ce triple besoin de l'homme ; elle doit éclairer l'esprit, guider le cœur, enseigner à l'homme ses rapports avec ses semblables : en un mot, harmonie de la religion avec l'intelligence, avec le cœur, avec la société, telles sont les trois grandes divisions de mon travail.

» 1° J'établis d'abord que la religion catholique, apostolique et romaine, est la seule qui ait le droit d'imposer sa croyance, parce que seule elle donne des preuves de sa mission ; seule, elle possède un mode d'enseignement qui correspond au besoin de toutes les intelligences ; seule, enfin, elle enseigne des vérités complètes, enchaînées, qui ne se contredisent pas entre elles. La première subdivision renferme donc la preuve historique ou le miracle ; la seconde, la question de l'Eglise et du mode d'enseignement ; la troisième, l'exposition suivie et raisonnée du dogme catholique : c'est cette troisième subdivision seulement que je livre au public [1]. »

On le voit, dans le plan de l'auteur, dans le développement logique de sa pensée, c'est une inversion que la publication de cet ouvrage ; mais ce n'en est pas une dans l'ordre des besoins actuels. La vérité est une, mais divers sont les moyens de la présenter aux hommes. Je l'ai dit moi-même ailleurs. « A » certaines époques, il y a des renversemens de logique dans les » esprits, qui doivent introduire un désordre semblable dans » l'éloquence... Il peut arriver, et il arrive vraiment de nos jours, » que les preuves humaines du christianisme fassent plus d'im- » pression sur certains auditeurs que ses preuves divines, et » qu'au seul énoncé de celles-ci, les épaules se soulèvent et les » talons se tournent. Rien n'empêche alors que vous n'exposiez » d'abord à ces auditeurs, qui s'intitulent la partie intelligente » de la société, la philosophie, la poésie du christianisme. Par » là, vous ferez comme une préparation évangélique [2]. »

Or, ce n'est pas une démonstration rigoureuse de la vérité catholique que s'est proposée M. l'abbé Pauvert. « Pour cet

[1] *Préf.*, p. 2.
[2] *Etud. sur la littér. contemp.*, p. 191.

ouvrage, dit-il, voici ma pensée et ma formule ; je suppose que j'ai développé les deux premières parties, et je dis : Le dogme catholique doit être cru fermement, sans examen de sa doctrine, parce que seul il possède une preuve extérieure, parce que seul il est enseigné convenablement. Vous devez donc admettre son symbole avant de savoir ce qu'il renferme.

» Puis, quand vous êtes dans cette disposition, je l'ouvre, ce symbole céleste ; et si votre raison effrayée se récrie, si elle a peur des mystères, si elle croit voir des contradictions, je descends avec vous sur ce terrain du rationalisme, et je vous dis : Croyez sans hésitation et sans crainte ; car ce symbole qui vous effraye ne renferme aucune contradiction ; il est complet dans ses développemens, rigoureux dans la suite de ses dogmes. Comme système philosophique, ce serait encore la conception la plus majestueuse, la plus rationnelle, la plus croyable ; même isolées de leurs preuves, ses théories seraient la solution la plus satisfaisante de la grande énigme de Dieu, de l'homme et du monde. Joignez cette preuve aux deux autres, et vous verrez que l'esprit humain ne peut pas demander davantage. Je vais plus loin : après avoir démontré l'existence du miracle et la mission divine de l'Eglise, si je prouve que la doctrine chrétienne, considérée comme système philosophique, a une seule chance de possibilité sur cent ou sur mille, je donne par là même une preuve mathématique de sa vérité et de son existence ; preuve que nous ne sommes même pas tenus de fournir, car, ayant démontré que son origine est céleste, nous pourrions nous contenter d'une simple exposition de son enseignement [1]. »

Eh bien ! je le dis, dans un siècle orgueilleux de ses sciences et de sa philosophie, dans un siècle qui, de tous côtés, déserte la bannière nationale de la foi pour s'enrôler sous l'étendard étranger du rationalisme, c'est par là qu'on doit commencer, si l'on veut réconcilier les esprits avec la vérité religieuse. D'ailleurs, l'apologie proprement dite n'a-t-elle pas été épuisée

[1] *Préf.*, p. 6.

par les Pères et les immortels penseurs du 17e siècle en France, en Allemagne, en Angleterre? Quelles conversions opère-t-elle de nos jours? En dehors de ceux qui n'en ont pas besoin pour eux-mêmes, qui aborde aujourd'hui ces grands monumens de la pensée humaine? Une philosophie catholique, un ouvrage où la religion ne montre que ses titres humains, les services qu'elle a rendus à la science, à l'art, à la civilisation, voilà les seuls livres que daigne consulter le rationalisme contemporain. S'il aime la poésie, il lira le *Génie du christianisme ;* s'il veut que la poésie recouvre une pensée plus profonde, je lui conseille avec confiance l'ouvrage de M. l'abbé Pauvert.

J'analyserai d'abord fidèlement la série d'idées qu'il renferme, en me servant, autant que possible, des propres expressions de l'auteur; je dirai ensuite son mode d'exposition, sa forme artistique; enfin, comme, avant tout, la critique doit être juste et impartiale, je ferai quelques réserves et je me permettrai quelques observations.

En tête de tout symbole religieux ou philosophique, comme au fond de toute pensée humaine, vient se placer l'idée d'un être qui n'est circonscrit ni par le tems, ni par l'espace, immuable et simple, indépendant de toutes les autres existences.

Le symbole catholique ne se contente pas de nous révéler cet être; il nous en trace l'histoire. Dans les profondeurs de l'éternité, le Père engendre son Fils ou son intelligence; du Père aimant son Fils parce qu'il le connaît, du Fils aimant son Père parce qu'il le connaît aussi, procède le Saint-Esprit, aspiration de l'un et de l'autre, souffle de deux lèvres unies dans un éternel baiser.

Tel est notre Dieu, un dans sa nature, ternaire dans ses personnes; un et trois sous des rapports différens, ce qui n'implique aucune contradiction et impose silence aux bourdonnemens de la raison humaine. Mystère écrasant! Et pourtant c'est de sa révélation que datent les notions les plus pures sur la divinité, l'homme et la création, et ces élans d'amour pour un

être infini dont les trois personnes ont daigné concourir au salut de notre pauvre humanité.

Après l'histoire de Dieu, c'est l'histoire du monde; histoire inconnue à toute la philosophie ancienne; histoire que ne peut nous raconter la philosophie moderne, parce qu'elle ne la trouve pas dans ses annales et qu'elle ne veut pas ouvrir les annales catholiques. Les uns, âmes déchues et abâtardies, s'endorment dans cet univers matériel; ils n'ont pas d'ailes qui les portent au delà de ses limites pour y contempler l'infini. Athéisme, panthéisme, matérialisme, tel est l'aliment qui suffit à ces grossières intelligences. Plus hardi dans son orgueil, le brahme se croit une parcelle du grand tout qui se donne à lui-même le spectacle de ses transformations et de ses transfusions successives. Pour Platon, il existe un être infini, spirituel, puis une matière inerte, éternelle. Le génie oriental, plus mystique et plus enthousiaste, donne au dualisme des proportions gigantesques, et il enfante l'idée absurde et contradictoire de deux infinis, antagonistes éternels.

Le symbole catholique nous enseigne seul la création. Dieu, sans changer d'idée ni de volonté (car le changement n'affecte que la créature, qui de possible devient existante), Dieu réalise hors de lui ses éternelles pensées. Dogme mystérieux, sans doute, mais qui satisfait mieux la raison que tous les systèmes anticatholiques. L'athéisme est une doctrine monstrueuse contre laquelle se soulèvent l'esprit et le cœur de l'homme, qui réclament l'infini. Direz-vous que l'infini, c'est le monde? Mais concevez-vous infini en durée et en étendue, un monde divisible et successif? Admettrez-vous, avec les panthéistes modernes, une création co-éternelle et co-infinie? Mais il vous faudra dévorer à la fois les absurdités de l'athéisme et les difficultés du dogme chrétien; mais vous vous mettez en contradiction avec la science, qui vous démontre que la vie, la sensation, l'humanité n'ont pas toujours existé sur le globe. Que dire du système de Platon et des déistes? Que dire d'une matière qui peut se passer du secours de Dieu pour être, et réclame sa toute-puissance pour exister sous telle et telle figure?

Oh! qu'elle est plus rationnelle et plus magnifique l'idée catholique! Qu'il est beau de voir Dieu compenser l'imperfection des créatures par leur variété et leur multiplicité presque infinies! Qu'il est beau de le voir conduire graduellement son œuvre, jeter dans la matière et le chaos la base informe de ce grand édifice du monde, l'élever ensuite avec ordre et symétrie, faisant épanouir sur ses flancs les plantes et les fleurs, respirer la vie, pour en couronner enfin le front auguste par l'homme et la créature angélique?

Dieu n'est pas pourtant comme l'artiste impuissant ou malhabile qui d'abord jette en hésitant ses lignes et ses teintes et tâtonne à la recherche d'un chef-d'œuvre. Non, du premier jet, il crée ce qu'il y a de plus parfait et de plus nul, l'ange et le chaos, l'esprit et la matière. Puis viendra l'ordre progressif.

Parmi ces anges eux-mêmes, dont l'existence, révélée dans les saintes lettres, est admise par les philosophes et les traditions de tous les peuples, il y a inégalité, variété, subordination, transmission du rayon intellectuel des ordres supérieurs aux hiérarchies voisines.

A l'autre extrémité de la création, Dieu jette donc la matière, c'est-à-dire, l'être le plus imparfait, au-dessous duquel l'esprit ne conçoit plus rien; la matière, qui semble n'avoir d'autre propriété essentielle que celle de l'existence : être bien infime, il est vrai, mais qui ajoute pourtant à la perfection du monde. Car le monde, avec la matière, comprend toutes les existences concevables. Et quand, au milieu des âges, se seront accomplis les éternels desseins, quand viendra l'Incarnation, l'intervalle infini qui sépare Dieu du néant se trouvera comblé. Lorsque je veux me représenter sous une image les œuvres divines, je me figure Dieu étendant ses bras puissans aux deux extrémités de l'être, au néant, à l'infini : sur les confins du néant, posant la matière informe, inorganique, puis l'élevant par des transformations ennoblissantes. Sous l'influence divine, elle s'ordonne et s'organise, se dresse en montagne granitique, s'étend en plaines, se creuse en vallées, s'arrondit en dôme immense, s'échappe en ruisseaux et en fleuves, mugit dans de vastes océans, s'agite orageuse dans les espaces de l'air, s'épanche du firmament en flots

de lumière. Elle monte, elle monte toujours l'échelle de ses glorieuses métamorphoses. Elle a reçu la vie : la voilà sur la montagne qui s'élève en forêts majestueuses; dans la plaine, elle s'étend en nappes de verdure, se balance dans la tige des plantes, se nuance et se colore au calice des fleurs. Voici poindre la sensation : voyez-la se jouer alors au sein des ondes en nombreuses phalanges, fendre d'une aile rapide les flots aériens, effleurer en rampant la poussière, peupler d'habitans le creux du rocher et les retraites de la forêt. Elle a monté tous les degrés du trône, elle s'y assied avec l'homme. Et l'homme lui-même, tiré de son limon, a le droit, par son âme raisonnable, sœur des anges, de donner la main aux célestes hiérarchies.

Tout est parfait, et cependant encore, entre Dieu et le plus brillant séraphin, quel effrayant intervalle! Paraissez, o Verbe incarné, jetez-vous dans cet abîme, et remplissez-le par votre double nature! Il l'a fait, et le monde alors a été conduit à l'optimisme le plus sublime, si bas dans l'élément matériel que rien n'est au-dessous, si haut dans l'humanité du Verbe, que rien n'est au-dessus.

Pour subir et conserver tant de métamorphoses, la matière ne devait pas rester avec son existence inerte. Elle devait être mise en rapport avec le reste du monde : de là ses propriétés, dont aucune ne paraît lui être essentielle, mais qui lui ont été surajoutées pour remplir les fins du Créateur.

Qui nous dira comment se sont accomplies toutes ces merveilles? Qui nous racontera l'histoire de la création? Moïse nous l'a bien dite, mais seulement pour nous faire remonter à ce grand Dieu, source de toute existence, et non pour satisfaire notre curiosité inquiète. Ce monde est livré aux disputes de l'homme, abandonné comme aliment à sa dévorante intelligence, sans que jamais sa faim puisse être assouvie. Mais quelle est la mesure des jours de Dieu? Après la grande création du *commencement,* y eut-il création encore ou seulement œuvre de Providence? Y a-t-il eu créations successives, ou simplement création instantanée, puis éclosions successives des germes déposés dans le sein fécond du chaos? Le globe a-t-il été d'abord en proie à un im-

mense incendie, et ses entrailles sont-elles encore incandescentes? Est-ce au sein d'une fluidité primitive qu'il a pris sa forme sphéroïdale? Qu'est-ce que la lumière et quel est son sanctuaire? Comment s'est arrondi le firmament? Comment se sont creusés les bassins des mers et se sont soulevées les montagnes? *Tradidit mundum disputationibus eorum*. Le savant a beau s'aventurer sur les pas du mineur pour chercher dans les entrailles du globe la trace des révolutions primitives, il a beau entasser dans les musées les débris et les monumens de ce monde primordial, jamais il ne pourra en reconstituer l'histoire. Aussi, que l'apologiste du récit mosaïque ne bâtisse jamais sa défense sur une base si incertaine; qu'il oppose une fin de non-recevoir (et il le peut toujours) à toutes les théories contradictoires et hypothétiques de la science; puis, s'il le veut, il démontrera que, s'il y a quelque vérité dans les faits géologiques, elle tourne au profit de la vieille cosmogonie chrétienne : par exemple, l'ordre des terrains et de leurs fossiles, la vie moins ancienne que le monde minéral, la végétation antérieure à la vie sensitive, l'homme postérieur à toute production purement animale.

Au lieu d'user sa vie dans ces recherches stériles, qu'il est plus doux de suivre, dans ses magnifiques progrès, la marche du Créateur!

L'édifice est construit, il lui faut l'ornement et la vie. Le sculpteur tout-puissant jette alors sur son œuvre des guirlandes de verdure, fait croître les fleurs au sommet des montagnes, piliers du gigantesque monument; non pas des fleurs menteuses, roides, pétrifiées, immobiles, comme sur l'architrave et le chapiteau construits par les hommes, mais flexibles, gracieuses et vivantes. Vivantes! Qu'est-ce que la vie? C'est un degré de perfection ajouté à l'existence élémentaire et inorganique; c'est une ressemblance moins éloignée avec Dieu, unité, fécondité infinies : unité, fécondité qui apparaîtront bien mieux encore dans l'animal, qui, aux deux facultés de nutrition et de reproduction, joint celle d'avoir des relations senties, perçues et volontaires, avec les êtres matériels. Alors se présentent à nos méditations l'instinct et l'intelligence : l'instinct, science innée et infaillible,

faculté aux résultats admirables, et pourtant toujours, dans l'animal, en raison inverse du développement de l'intelligence; l'intelligence, qui perçoit les mouvemens organiques, les retient et les classe. Chez l'animal, l'intelligence ne se rapporte qu'à la matière, elle périra donc avec elle. Cependant, elle possède une certaine analogie avec l'âme humaine, et rend la création plus nuancée et plus harmonieuse.

Pourquoi, renfermé dans le cercle étroit de l'analyse, ne pouvons-nous pas nous égarer sur les rives des grandes eaux pour y voir se jouer leurs habitans, pour courir le monde, pour y admirer les charmes que les oiseaux prêtent à la nature, suivre les mouvemens si souples du reptile, étudier les mœurs et les formes variées des animaux! Partout nous verrions marche progressive, partout perfection fondée sur une analogie éloignée avec les perfections divines.

Cette création si belle était néanmoins incomplète encore, parce que rien ne pouvait connaître et chérir le Créateur.

La matière, en outre, malgré ses glorieuses ascensions, n'avait pas atteint le degré suprême. Un intervalle immense séparait encore les mammifères les plus parfaits de la nature angélique. Mais Dieu forme le corps de l'homme et souffle sur lui l'esprit de la vie, et la création célèbre aussitôt le glorieux hyménée de l'esprit avec la matière, et offre à son auteur des hommages de reconnaissance et d'amour. Plus de vide désormais entre l'animal et l'ange; plus de solution dans la chaîne immense des êtres. L'homme est l'anneau mitoyen qui rattache la matière à l'esprit. L'union serrée de son corps et de son âme, l'action et la réaction continuelles des deux principes qui le composent, rendent la création parfaitement harmonieuse. Le monde des corps et le monde des esprits se trouvent unis et mélangés dans la personne humaine. L'homme est à la fois inférieur à l'ange et supérieur aux animaux. Comme l'ange, il a reçu intelligence et immortalité; mais, comme lui, il ne voit pas la vérité subitement, par elle-même; ses facultés sont progressives et réclament la médiation de la matière. Mais, d'un autre côté, quoique dépourvu dans son organisation de quelques qualités des animaux supérieurs,

comme il les domine tous par son intelligence raisonnable Qu'elle est étroite, l'intelligence de l'animal ! que vaste est l'intelligence de l'homme! L'animal est toujours borné par le tems, l'espace et la matière : l'homme, lui, s'enfonce dans les profondeurs de l'éternité, s'embarque, hardi navigateur, sur l'océan de l'être, sonde les abîmes de l'esprit et ne s'arrête que devant l'infini.

Oh! surtout, dans le plan primitif de Dieu, comme l'homme dominait l'animal par ses priviléges surnaturels! Immortel dans son corps, que soutenait l'arbre de vie, souverain par l'intelligence et par la volonté, il marchait dans toute la splendeur de la puissance royale, en attendant une part à la royauté divine. Il était plein de sécurité sur cet avenir sublime; car il se reposait avec amour sur cette Providence qu'il savait gouverner le monde. Il connaissait le but infini de la création, et quelque multiples et variés que fussent les moyens employés pour l'obtenir, il savait que tout convergeait vers ce but suprême. Soumis à Dieu, il se tenait donc à sa place dans ce vaste gouvernement du monde, se contentant de l'empire sur les animaux et les créatures, laissant leur rôle aux autres intermédiaires de Dieu, aux anges la conduite des sphères, aux anges encore l'action providentielle que leur avait donnée le Créateur sur eux-mêmes et sur l'humanité.

Alors c'étaient les jours de Dieu ! Hélas ! vint le jour de la créature, jour de mal et de désordre.

Le mal ! écueil contre lequel est venue tant de fois échouer la raison humaine en prenant la passion pour pilote ! Guidée, au contraire, par la religion, elle reconnaît l'existence du mal, qui a laissé sur les flancs du monde et au fond de notre nature ses horribles cicatrices, mais elle n'en fait pas l'apothéose. Elle y voit l'absence d'un bien primitif, l'œuvre de la créature qui s'éloigne de Dieu pour se constituer elle-même sa fin. Elle ne maudit pas néanmoins la liberté, ce privilége sublime des intelligences raisonnables, ce pouvoir créateur accordé à l'homme pour faire lui-même sa destinée. Elle ne va pas chercher dans la prescience et la bonté divine de misérables argumens contre cette liberté glorieuse. Elle se contente de redire, avec le symbole ca-

tholique, la chute épouvantable qui précipita l'ange et l'homme du trône de leur gloire.

Adam pèche : le voici dépouillé de ses privilèges, exposé aux misères de sa condition naturelle, à l'ignorance, à la concupiscence, à la douleur, à la mort !

Malheur épouvantable ! mais mille fois plus épouvantable encore est la transmission de ce malheur à toute la race humaine. La source de l'humanité est désormais empestée, et ses flots impurs, en coulant à travers les âges, communiqueront à tout individu humain, non pas la corruption personnelle d'Adam, mais la corruption de sa nature. Distinction essentielle ! Nature, personne, mystère de Dieu, mystère de l'homme ! Comment se reproduisent les êtres ? Quel est le principe de la vie ? Comment se mêlent et se confondent dans l'homme les liens de la vie animale et sensitive et de la vie raisonnable ? Comment l'origine du corps influe-t-elle sur l'origine de l'âme ? Comment une nature s'élève-t-elle à la personnalité ? Questions insolubles ! Là, pourtant, réside la solution du mystère chrétien.

En quoi consiste ce mystère ? L'homme est-il dépouillé seulement des dons surnaturels ? Ou bien existe-t-il au fond de sa nature un désordre qui n'était pas dans le plan primitif de Dieu ? La première opinion est moins écrasante pour la raison ; la seconde, qu'a si éloquemment soutenue Pascal, semble mieux ressortir de l'étude attentive de notre nature, si profondément corrompue, qu'il est difficile de concevoir que telle ait pu la faire un Dieu de miséricorde.

Mais, si profonde qu'ait été la dégradation de la nature humaine, infiniment plus sublime est sa régénération. Régénération nécessaire, non pas pour l'homme qui a perdu tous ses droits, mais pour la gloire de Dieu compromise, pour ses desseins éternels anéantis par la faute de sa créature. Dans l'armée du ciel, il faut remplir les rangs laissés vides par la désertion de l'ange ; sur la terre, il faut que cette nature visible soit rattachée à son auteur par la médiation humaine. Cette médiation est brisée : entre les deux extrêmes divisés par le crime primitif, l'homme n'a plus de moyen terme possible ; il ne peut plus refaire la pro-

portion divine ; Dieu seul est capable de la rétablir. Comment ? Interviendra-t-il seulement avec sa miséricorde ? L'homme ne peut payer sa dette : Dieu lui donnera-t-il une quittance écrite par son amour ? Et sa sagesse, sa sainteté, sa justice, l'homme va donc leur faire banqueroute éternelle ? Creusez-vous la tête pendant des siècles, vous ne trouverez pas à ce problème une solution plus rationnelle, plus digne de Dieu que l'union de la nature humaine et de la nature divine dans la personne du Verbe.

Qu'il est grand le nouvel Adam ! Mais il est notre père, notre frère, notre chair. Quelle exaltation sublime pour toute la race humaine ! A sa naissance, pendant sa vie, sur la croix, dans le ciel, toujours prêtre et victime, il réalise toutes les figures antiques, il explique tous les sacrifices, il donne une valeur infinie à tous les hommages de la terre. Oh ! oui, qu'il est beau cet holocauste qui s'immole en Jésus-Christ à la gloire de Dieu ! Que surabondante est la rançon offerte en Jésus-Christ par l'humanité captive ! Qu'immense est l'expiation des fils d'Adam coupable !

Magnifiques restaurations divines ! Par l'Incarnation, les créatures ont un lien de parenté avec l'infini ; la distance est comblée, la création parfaite ; Dieu a passé dans son œuvre.

Et cependant je désire encore quelque chose : l'homme, dans l'Incarnation, semble disparaître sous le Dieu. Eh bien ! voici le complément de la régénération humaine : c'est une femme, une simple créature qui donne au Verbe son être humain, comme le Père lui avait donné son être divin. Mère de Dieu, embellie de tous les dons de la grâce, Marie s'élève au-dessus de tous les anges, et fait partager à l'humanité la royauté de son fils.

Comprenez-vous maintenant la vieille parole si chère à l'Eglise, *o felix culpa !* Oh oui ! Heureuse faute qui a valu une prodigieuse exaltation à l'humanité déchue ; qui, malgré nos passions plus ardentes, a rendu le pardon plus facile que dans l'état primitif ; qui a fixé d'une manière immuable la justice et l'innocence au sein de notre nature. Et pour prendre part à ces trésors de grandeur et de grâce déposés au milieu du monde, que faut-il ? Les

sacremens, canaux mystérieux qui nous mettent en communication avec la source vivifiante; les sacremens, signes extérieurs et sensibles, parce que vous êtes matière aussi bien qu'esprit, parce que votre chair est souillée comme votre âme, parce que cette chair, destinée à revivre un jour, doit être marquée par avance du sceau de la bienheureuse résurrection ; les sacremens, multiples et variés comme les différentes phases de la vie humaine. L'homme naît, vit et meurt : le sacrement devait lui ouvrir, devait lui fermer les portes de la vie. Il vit en proie à beaucoup de misères, toujours en lutte avec la faim, la souffrance et la mort, uni à des êtres semblables, avec lesquels il forme société extérieure et société d'intelligence : le sacrement devait en lui fortifier la vie, en fournir l'aliment, guérir les ravages perpétuels de la mort, présider aux relations sociales et leur donner sa consécration.

Telle est l'analyse fidèle, mais pâle et décolorée, du livre de M. l'abbé Pauvert. Au rôle de critique, j'ai préféré le rôle plus modeste de rapporteur. Qui n'a pas été trompé souvent par un compte rendu prétentieux, substitution menteuse des idées du critique à celles de l'auteur? Ici je ne puis tromper personne; je ne puis que nuire à l'ouvrage que j'annonce. Je donne le squelette : mais où sont les chairs avec leur frais coloris, où est la vie?

Ce livre est divisé en *Conférences;* mais n'ayez pas peur! ne craignez pas ici monotonie des formes oratoires. Car il faut bien le dire : le discours, tel que le commandent les théories classiques, depuis Aristote jusqu'à nous, avec ses divisions symétriques, son allure grave et quelque peu guindée, son ton solennel et fatalement uniforme, fatigue bien vite à la lecture. Je n'ai jamais trouvé un seul élève de rhétorique qui pût, sans patience et courage, lire les compositions oratoires, même les oraisons funèbres de Bossuet. Et parmi des hommes plus graves, plusieurs m'ont avoué que ce n'était qu'assez tard, quand ils eurent découvert la marche savante et libre de l'immortel évêque, analysé son grand style, qu'ils avaient goûté ces chefs-d'œuvre de l'éloquence humaine. Ici, encore une fois, ne craignez rien de

semblable. Exposition pompeuse; vues larges et philosophiques; discussion serrée, dramatique parfois; épanchemens de cœur et d'imagination; descriptions charmantes; lait des enfans, pain des forts, fleurs de jeunesse, fruits de l'âge mûr, vous trouverez tout dans cet ouvrage.

L'auteur débute d'ordinaire par un exorde brillant, lequel n'est le plus souvent qu'une exposition magnifique du point en discussion, à la manière de Bossuet dans ses sermons. Il fait ensuite appel à la philosophie, à la science; il leur demande leur avis, leur ultimatum sur ce dogme, ce mystère; il leur oppose le récit sacré et le symbole catholique; il reprend alors les contradictions de la philosophie, répète les bégaiemens de la science, et montre combien le dogme chrétien est plus harmonique avec les besoins de nos intelligences et de nos cœurs. Jamais de preuve extérieure ou divine : le symbole catholique est toujours, dans ce livre, un système humain, mais si parfait, si enchaîné, si complet, si beau, que devant lui la philosophie et la science, malgré leurs génies et des milliers d'années d'investigations, sont forcées de rendre humblement les armes.

Il était difficile, en deux volumes, de condenser une plus grande masse d'idées philosophiques, de montrer plus de points de vue nouveaux, de découvrir des horizons plus larges et plus variés; difficile encore de revêtir le tout de formes plus savantes, d'un style plus riche, plus harmonieux. M. l'abbé Pauvert n'est pas seulement un profond penseur, il est maître aussi dans l'art d'écrire; mérite assez rare de nos jours! Parmi ceux qui manient la plume autour de nous, en est-il un grand nombre qui connaissent les ressources de la langue française, le mécanisme de la phrase et du langage, qui puissent analyser le style, en exposer les théories? Plusieurs écrivent passablement sans doute, mais d'une manière instinctive, sans le savoir, comme M. Jourdain faisait sa prose. Aussi, bien souvent, à côté de beautés réelles, des erreurs grossières.

M. Pauvert paraît avoir pris pour devise le mot de notre plus grand écrivain moderne : écrire est un art. Cet art, il l'a profondément étudié. Il s'est rappelé, en outre, que la langue française

tirait, en grande partie, son origine du latin. Il a donc demandé à la fille ce qu'elle avait emprunté de sa mère ; ce qu'elle pouvait conserver de ses formes et de sa dépouille, malgré le changement de siècles, de mœurs et de génie. Aussi sa phrase est-elle débarrassée de la plupart de ces mots parasites qui ont donné tant de tortures à nos meilleurs écrivains. Elle a rejeté les béquilles du langage, et marche libre, fière, indépendante. Sans nuire à la clarté, à la simplicité, l'inversion y est presque aussi riche, aussi souple que dans les langues anciennes.

Puis, quelle variété de ton, depuis le langage ferme et serré de la discussion philosophique, jusqu'aux jeux brillants et naïfs de l'imagination ! Je ne citerai pas de morceau de discussion pure : il faudrait citer une conférence entière. Comme modèle en ce genre, je me contenterai d'indiquer la 2e conférence, *Dieu créateur* ; — la 10e, l'*homme supérieur aux animaux*, qui renferme les aperçus les plus neufs que je connaisse sur l'intelligence animale ; — la 15e, le *péché originel*.

Je citerai de préférence un exorde et une péroraison : on pourra voir en même tems comment l'auteur débute, comment il termine dans chacune de ses conférences.

Il a parlé déjà de la création des anges ; il va parler de la création de la matière, de l'homme ; puis, plus tard, de l'apothéose du monde par l'incarnation du Verbe fait chair.

« Dieu, c'est le symphoniste aux conceptions ineffables, aux ressources infinies. Il dispose ses instrumens sonores en deux masses inégales ; le tems créé par lui donne le signal du concert, et aussitôt le premier de ces chœurs commence l'hymne qui ne doit plus finir. Mon Dieu ! qu'ils sont ravissans, les accords de vos anges ! Des millions, et des millions encore suivent la mesure que leur donne l'éternel coryphée ; sur neuf modes différens, ils se prolongent, ils se mélangent, ils varient. Les élans de l'admiration, la jouissance avec ses ardeurs, l'amour avec son délire, tout parle, tout chante à la fois dans cette vaste symphonie : ces voix si variées se fondent dans un ensemble harmonieux, et pourtant chacune exécute une mélodie si ravissante, qu'une

seule, recueillie par l'intelligence mortelle, la ferait expirer dans l'extase du plaisir.

» Au même instant que chantaient les enfans de Dieu, à l'autre extrémité de la scène du monde, bourdonne sourdement un bruit vague, inarticulé, que l'oreille sent plutôt qu'elle ne distingue; c'est le chaos mêlant sa voix léthargique avec la mélodie des anges.

» Puis, voilà que, parti des mêmes extrémités du monde, mais se rapprochant toujours, un second instrument se fait entendre: un troisième lui succède; un quatrième se joint à lui; un cinquième, un sixième résonnent avec eux, se rapprochant toujours, et à mesure augmentant d'éclat et d'énergie: accompagnemens confus que colorent déjà quelques reflets de la pensée, mais qui, écoutés seuls, assourdiraient d'ennui l'oreille accoutumée aux concerts des anges.

» Tout à coup les distances se rapprochent: au milieu de cette harmonie monotone de la terre, perce un son brillant, suave, énergique: c'est bien toujours le timbre terrestre; mais ce qu'il avait de rauque, de matériel, s'adoucit, se veloute, se spiritualise dans cet instrument humain. Ce n'est plus l'accompagnement inarticulé, c'est une mélodie où vibre la pensée, l'amour. Les distances sont comblées; il n'y a plus deux concerts, un seul existe, comme il n'existe qu'un seul coryphée, dont l'oreille satisfaite jouit du concert qu'inventa son génie, et que rendent si bien les instrumens dociles qu'il a choisis.

» ..... Mais voilà qu'au milieu des âges, le Verbe sort encore de son repos: faussé par le mal, l'instrument humain ne jetait plus que des sons aigres dans l'admirable symphonie qui trompait l'attente de son maître; il lui rend donc ses accords primitifs, et, de plus, il ajoute une voix que l'oreille de l'homme n'avait jamais entendue, que l'intelligence du séraphin n'avait jamais savourée. Dans les rangs du ciel, dans les rangs de la terre, tout était complet; plus de vide. Cette voix sera donc hors de ligne? O fille de la terre, ô vierge dont le séraphin envie la pureté, vous dominez ce concert du monde! votre voix seule est plus glorieuse pour Dieu, plus douce aux oreilles des

pauvres mortels que toute la mélodie angélique, et vous n'êtes pourtant que la huitième voix des chœurs de la terre.

» La neuvième a chanté : silence ! qu'à ses sons divins tout genou fléchisse, toute intelligence adore, tout cœur brûle et soupire ! Jusqu'alors le coryphée, spectateur actif, avait guidé le concert enfanté par ses pensées. Alpha et oméga, il était partout, il était en tout, il soutenait tout par sa présence, par son pouvoir, par son essence ; mais enfin il ne s'était pas encore immiscé à son œuvre. Il en était le principe, il en était la fin ; mais aucune de ses œuvres ne tenait personnellement à lui-même. A son tour, il y entre ; c'est lui, c'est la Parole ! Majestueuse comme sa pensée, brûlante comme son amour, elle éclaire, elle échauffe, elle ravive, elle divinise la création [1]. »

Il a traité la question de la supériorité de l'homme sur les animaux, et réfuté les théories matérialistes. Il termine ainsi :

« Quand le philosophe de la matière a dépécé l'animal et l'homme, il montre des proportions plus harmonieuses, un cerveau plus volumineux, et il dit : Voici la différence de l'homme et de l'animal. Quand le philosophe de la raison veut prouver la royauté intellectuelle de l'homme, il décrit les villes construites, les marais assainis, les animaux repoussés, la terre domptée ; il étale avec orgueil les travaux de l'esprit humain, ses arts, sa parole, ses livres, manifestations brillantes de la pensée progressive ; puis, à côté de ces merveilles, posant l'instinct stationnaire de la brute, il dit : Voici l'animal, et voilà l'homme. Silence désormais, philosophes rétrécis ! arrière surtout, penseurs stupides, qui faites de l'intelligence une goutte de sang qui se vaporise. Moi, chrétien, je prends ce qui reste de l'animal après sa mort, un peu de terre ; et, le plaçant à côté du corps radieux des élus et de leur âme plongée dans la lumière divine, je dis : Voici pour moi la différence de l'animal et de l'homme. Qui de nous trois pense mieux de la dignité humaine [2] ? »

[1] T. I, p. 175 et suiv.
[2] T. II, p. 97.

Mais il est encore un côté du style de M. Pauvert, que je veux faire connaître au public.

A part les livres sacrés et Virgile, depuis les poëmes grecs jusqu'à Delille, vous ne trouvez presque jamais le sentiment de la nature. Tout se borne à des descriptions plus ou moins brillantes, auxquelles se mêlent bien rarement les pensées et les affections humaines. Bernardin de Saint-Pierre et M. de Châteaubriand ont les premiers ouvert une route nouvelle.

Or, rien ne me paraît si froid, si insipide qu'une pure description, quelque savant qu'en puisse être le dessin, si éclatantes qu'en puissent être les couleurs. Le monde a été créé pour réfléchir Dieu et pour servir de séjour et d'instrument à l'homme. Ne me montrez pas le miroir seulement, mais l'image aussi qu'il doit reproduire ; dans le palais placez le roi ; mettez l'instrument aux mains de l'artiste. Oui, le monde physique ne me plaît que dans ses rapports avec Dieu et l'humanité. Autrement c'est le monde païen peuplé seulement d'êtres ridicules et chimériques. Dans le vaste Océan, je veux voir l'infini et l'immensité de mon âme ; dans la foudre, entendre la voix de la colère de Dieu ; dans la reproduction des êtres, aimer la fécondité de son amour. Quand l'orage mugit à mes oreilles, j'écoute l'orage intérieur du cœur humain ; la nature reverdit-elle, je souris à l'espérance; si je me plais à froisser sous mes pieds les feuilles amoncelées par le vent d'automne, c'est que la mélancolie plaît à mon cœur, que je songe à la mort, à ceux qui ne sont plus, et dont la dépouille des bois va cacher la dépouille mortelle.

Une dernière citation montrera comment M. Pauvert voit la nature et tout ce qu'elle renferme.

« En vous décrivant, ô gracieux ouvrages du Créateur, je sens que ma plume se joue et que ma pensée folâtre. Je me souviens d'avoir été enfant... Mais aujourd'hui, des pensées plus sombres s'abattent sur mon front qui se dépouille; et lorsque je vois au sommet des rameaux s'ébattre et chanter la fauvette insoucieuse, je pense à l'épervier qui la déchire. Qu'avait fait au meurtrier l'oiseau mélodieux? Rien Mais aussi qu'avaient fait à la fauvette ces vers et ces insectes qu'elle avait dévorés par mil-

liers pendant sa vie? et quel mal avait fait à ces vers la fleur des prairies dont ils avaient déchiqueté la corolle ou rongé la racine? En voyant donc tous ces êtres meurtriers et victimes, non, je ne puis croire que cette nature si admirable soit la limite de la puissance et de la charité infinie! J'entrevois par la pensée, et j'appelle par le désir, cet affranchissement de la nature qui secouera les chaînes pesantes du trépas. Un jour, cessera cette lutte de la vie et de la mort : la vie seule règnera, absolue, immuable, sans vicissitude et sans métamorphoses; et tout être possédant alors en lui-même son principe de vie indestructible, n'aura plus la peine de tuer pour vivre. Oui, ô nature! tu es assez belle pour prouver que c'est le doigt divin qui t'a faite, assez infirme pour prouver qu'il pouvait mieux encore; c'est l'esquisse du grand peintre : à son coloris heurté, vous voyez que c'est une œuvre incomplète qui prépare de plus sublimes conceptions. »

Ce passage subit d'idées gracieuses à des idées sombres, ce changement brusque de ton, est, à mon avis, un coup de maître que je ne me rappelle pas avoir vu ailleurs que dans lord Byron ou dans Bossuet (je demande pardon de cet accouplement bizarre).

Toutes ces citations justifient pleinement mes premières assertions. Je vais faire pourtant certaines restrictions à mes éloges. Quelle que soit l'amitié qui m'unit à l'auteur, elle ne saurait étouffer en moi le sentiment de la justice; *amicus Plato, sed magis amica veritas.*

Je reprocherai donc à cet ouvrage l'emploi trop multiplié de certaines comparaisons, de certaines images, le retour beaucoup trop fréquent des quelques constructions employées primitivement pour donner au style de la fermeté, de la variété, mais qui finissent par lui communiquer çà et là un peu de roideur et de monotonie; *in vitium ducit culpæ fuga.* J'ajouterai que quelques conférences, deux ou trois peut-être, quoique remarquables elles-mêmes par beaucoup d'endroits, m'ont semblé moins belles que leurs sœurs. Elles sembleraient trahir, je ne dis pas un autre père, mais appartenir à une autre époque de la vie de l'auteur.

Il y a donc eu progrès sensible dans le talent de M. Pauvert. Je n'ose lui reprocher de ne les avoir pas refondues; je sais combien cette œuvre est fastidieuse. On aimerait mieux souvent composer un livre tout entier que refaire un seul discours. — Il n'y a pas toujours non plus assez d'enchaînement dans les idées; le dessin n'en est pas toujours suffisamment arrêté; l'imagination, le trait brillant, occasionnent de tems en tems solution de continuité.

Voilà pour le style et la forme; voici maintenant pour le fond.

M. Pauvert fait trop sienne la théorie d'une création unique suivie d'éclosions successives des germes. Est-ce vrai, est-ce faux; qui le sait? Pourquoi l'adopter alors à l'exclusion de toute autre? Je l'ai dit plus haut : l'apologiste catholique ne devrait épouser aucun système scientifique, mais les proposer tous à l'état d'hypothèses, pour répondre aux difficultés.

Un reproche plus grave peut être adressé à l'auteur, pour défaut de proportion dans son ouvrage. Sur deux volumes qui doivent embrasser l'exposition complète du symbole catholique, un volume tout entier est consacré à la question de la création et de l'œuvre des six jours! Alors quelques parties sont nécessairement effleurées, d'autres omises : il n'est pas dit un mot de la vie future. Je sais bien que le dogme est souvent fondu dans la morale, que traitera plus tard M. Pauvert; je sais bien que, dans son plan général, la vie future est considérée comme sanction de la morale. Mais, je le dirai néanmoins, c'est un malheur que, par suite de son plan, il ait été conduit à retirer d'une exposition du dogme catholique le dogme de la vie future, aujourd'hui surtout que les folles théories, dites humanitaires, pénitentiaires, attaquent l'éternité des peines.

Malgré tout, je maintiens mon premier dire : il y a plus de vraie philosophie dans ce livre que dans toutes les théories nébuleuses de Hégel, Schelling, et leurs plagiaires français. Il est écrit avec une chaleur, un sentiment auxquels ne nous ont guère accoutumés la plupart des hommes qui s'occupent chez nous de matières philosophiques. La jeunesse française fera bien de remplacer par des livres comme celui-ci les absurdes traditions qu'on

lui a faites de la philosophie allemande : ils la réconcilieront bientôt avec nos dogmes et le bon sens. C'est donc parmi les jeunes gens que je voudrais surtout voir se répandre cet ouvrage, puisqu'il leur est spécialement destiné. Néanmoins, tous gagneront à sa lecture, tant sont variées et nombreuses les questions qu'il renferme, tant les aperçus en sont brillans, neufs et profonds. Que les prédicateurs, en particulier, en fassent une étude sérieuse : ils pourront y voir quelle direction il convient d'imprimer, en certains cas, à la polémique chrétienne.

L'abbé MAYNARD,
Chef d'institution, à Poitiers.

Philologie.

TABLEAU DES PROGRÈS DES ÉTUDES ORIENTALES, PENDANT L'ANNÉE 1842.

(Importance des études orientales pour la religion.)

Nous avons déjà exposé longuement, dans nos précédens articles [1] sur le même sujet, les avantages que la science chrétienne et catholique avait à attendre des progrès des études orientales [2]. Cette étude est, suivant nous, la préparation à la réunion des peuples séparés depuis la grande confusion des langues qui eut lieu à Babel; les savans qui y consacrent leur tems sont, sans le savoir, les coopérateurs des membres du grand *collége de la Propagande, à Rome*. On se souvient de ce que M. l'abbé Gerbet nous a dit de l'esprit essentiellement catholique, et en même tems *unitif* de ce collége. Eh bien ! nous osons dire que les travaux si profonds, si curieux, si variés, qui se sont faits, seulement depuis les 50 dernières années, sur les langues de tous les peuples de l'univers, sont, selon nous, aussi significatifs et aussi providentiels. On comprend pourquoi les catholiques doivent se tenir au courant de ces travaux. Nous pouvons dire à cette Science ce que M. l'abbé Gerbet dit, dans un sens plus strict, à Rome même :

Sur tout rivage où peut aborder une voile,
Tes apôtres s'en vont, guidés par ton étoile,
Des peuples renouer l'antique parenté :
La vérité refait ce qu'a détruit le crime,
Et Rome de Babel, antipode sublime,
Du genre humain épars reconstruit l'unité.

[1] Voir le *Tableau des progrès* de ces mêmes études pendant l'année 1841, dans notre tome VIII, p. 286.

[2] Voir, en particulier, l'introduction au *Tableau* inséré dans notre tome IV, p. 273 (IIIe série).

Nous allons d'abord, ce que nous n'avons pas fait dans les précédens articles, faire connaître les principales sociétés et les principaux recueils périodiques consacrés aux sciences orientales.

1. Principales sociétés et principaux journaux consacrés aux sciences orientales.

« Les sociétés asiatiques, tant en Europe qu'en Orient, se sont toutes maintenues; et presque toutes ont donné des preuves de leur activité. La *Société de Calcutta*, la première de toutes, et celle qui a rendu les plus grands services à la science, a continué la publication de son *Journal*[1], recueil rempli de faits nouveaux, et qui, dans chacun de ses cahiers, jette des lumières sur quelque race ou quelque point inconnu. Il faut en savoir d'autant plus de gré aux employés de la Compagnie des Indes, qu'il n'y en a aucun qui ne soit accablé d'occupations administratives, et que tout travail littéraire auquel ils se livrent est parfaitement désintéressé, depuis que le gouvernement indien a abandonné la protection éclairée qu'il accordait aux lettres sous lord Wellesley et ses premiers successeurs.

La *Société de Madras* a aussi continué à faire paraître son *Journal*[2], et celle de Bombay a recommencé à publier elle-même les travaux de ses membres, qui, pendant quelques années, avaient été envoyés à la Société de Londres. Malheureusement, nos communications avec Bombay sont tellement imparfaites, que nous n'avons encore rien reçu de cette nouvelle série des mémoires d'une Société qui est si bien placée pour observer quelques-unes des parties les plus intéressantes de l'Orient, et dont les travaux antérieurs ont été si utiles.

La *Société asiatique de la Grande-Bretagne* a fait paraître le 13e volume de son *Journal*[3], et a continué à servir de base et

[1] *Journal of the Asiatic society of Bengal*, edited by the Secretary. Calcutta. (Le dernier numéro qu'on a reçu à Paris est le CXXVII, ou 43e de la nouvelle série.) 1842, in-8°.

[2] *Madras Journal of literature and science*. Madras, in-8°.

[3] *The Journal of the royal Asiatic society of Great Britain and Ireland*, n° XIII. London, 1842, in-8° (202, XXXVIII et 23 pages).

d'appui au Comité de traduction et à la Société des textes orientaux, qui, l'une et l'autre, ont publié, pendant l'année dernière, des ouvrages dont il sera rendu compte dans le courant de ce rapport.

Le *Journal oriental* qui paraît à *Bonn*[1], et qui tient lieu aux orientalistes allemands d'une société que la division de l'Allemagne rend difficile à organiser, est arrivé, sous la savante direction de M. Lassen, à la fin du 4e volume, et a été enrichi des travaux de MM. Lassen, Roediger, Pott, Gildemeister, Ewald, Boethling et autres orientalistes.

La *Société orientale de Paris* a commencé ses publications par un fragment du *Voyage de M. Roberts dans l'Inde*[2]; elle a suivi le système de reproduire en caractères orientaux les noms de lieux et les termes techniques qui se trouvent dans le récit, et l'on ne peut qu'applaudir à cette mesure, pourvu que les éditeurs prennent soin de bien s'assurer de la véritable orthographe des mots. Cette Société a aussi fait paraître le 1er numéro d'un journal intitulé *Revue orientale*[3], dont le but est de faire connaître l'état actuel des nations asiatiques, et qui s'adresse plutôt aux hommes politiques qu'aux savans.

Enfin, la *Compagnie de Jésus* a continué la publication du recueil périodique qui porte le titre de *Lettres du Maduré*[4], dans lequel elle reproduit la correspondance de ses missions dans le midi de l'Inde, et qui contient souvent des détails curieux que la science peut mettre à profit.

2. Progrès dans l'étude de la littérature arabe.

L'histoire littéraire des Arabes a été surtout cultivée en Allemagne. M. Freytag a publié à Bonn le 3e et dernier vo-

[1] *Zeitschrift für die Kunde des Morgenlandes*, herausgegeben von Dr Chr. Lassen, vol. IV, Bonn, 1842, in-8° (511 pages et 3 planches).

[2] *De Dehli à Bombay*, fragment d'un voyage par M. le docteur Roberts, publié par la Société orientale. Paris, 1843, in-8° (87 pages).

[3] *Revue de l'Orient, bulletin de la Société orientale*. Paris, 1843, in-8°.

[4] *Lettres des nouvelles missions du Maduré*. Lyon, 1842, in-4°, vol. II (492 pages et 10 planches). Cet ouvrage est lithographié et n'est pas destiné à la vente.

lume de son ouvrage sur les *proverbes arabes* [1]. Les deux premiers volumes contenaient les *proverbes de Meidani;* le 3e en est le *complément*. On y trouve d'abord une collection de proverbes tirés de sources autres que l'ouvrage de Meidani, ensuite la biographie de cet auteur, des dissertations sur les proverbes des Arabes, trois tables de mots et de matières en latin et en arabe, puis des additions et corrections. Cet ouvrage n'est pas seulement curieux en lui-même, comme fournissant une foule de traits de caractère national, mais il forme un supplément indispensable aux dictionnaires, car on rencontre, dans tous les auteurs arabes, des expressions proverbiales sans nombre qui sont inintelligibles pour ceux qui n'en connaissent pas l'origine.

M. Kosegarten a fait paraître le 3e cahier de son excellente édition *Kitab al-Aghani* [2]. L'impression de cette collection de vers des anciens poëtes arabes est, depuis la publication du *Hamasa*, le plus grand service qu'on ait pu rendre à la poésie et aux antiquités arabes; car les pièces qu'elle contient fournissent à l'auteur l'occasion de nous donner à la fois et des détails sur les mœurs de ce peuple, et des renseignemens sur son ancienne histoire.

M. Flügel, à Meissen, a terminé le 3e volume du *Dictionnaire bibliographique de Hadji Khalfa* [3], et a commencé l'impression du 4e. Il serait inutile de s'étendre sur l'intérêt qui s'attache à l'achèvement d'un ouvrage aussi connu, et l'on doit des remercîmens au Comité de traduction de Londres, qui a eu le courage de se charger d'une aussi grande entreprise.

M. Rückert, à Berlin, a publié une *Biographie d'Amrulkaïs* [4],

[1] *Arabum proverbia*, latinè vertit et edidit Freytag. Bonn, 1843, in-8°, vol. III (655 et 520 pages).

[2] *Ali Ispahanensis liber cantilenarum magnus*, arabicè editus à J. G. L. Kosegarten. Gripesvaldiæ, 1842, fasc. tertius, in-4°.

[3] *Lexicon bibliographicum et encyclopædicum à Mustafa ben Abdallah, nomine Haji Khalfa celebrato, compositum*, edidit G. Flügel. Leipzig, 1843, in-4°, vol. III.

[4] *Amrilkaïs, der Dichter und Koenig; sein Leben dargestellt in seinen Liedern*, von Fr. Rückert. Stuttgard, 1843, in-8° (130 pages).

tirée de ses poésies. On sait que peu d'hommes ont eu une vie plus variée et ont mieux peint les impressions qu'ils ont éprouvées, qu'Amrulkaïs, qui, comme guerrier et comme poëte, a pris part à toutes les luttes du tems le plus agité de l'histoire de l'Arabie. M. Rückert recompose la vie d'Amrulkaïs d'après les traces que celui-ci en a laissées dans ses poésies, et il traduit ces vers avec le tact dont il avait déjà donné une preuve si surprenante par la manière dont il a rendu les séances de Hariri.

Enfin, M. Wenrich [1], professeur de théologie à Vienne, a fait imprimer un mémoire, couronné par l'Académie de Goettingue, dans lequel il traite des *traductions que les Arabes, les Syriens, les Arméniens et les Persans ont faites d'auteurs grecs*. Il s'est servi, pour ce travail, principalement des ouvrages de Djemaleddin al-Kifti, d'Ibn Oseïba, de Hadji Khalfa et d'Abulfaradj, qui lui ont fourni l'indication de 154 traducteurs orientaux de livres grecs. Ce nombre, quoique incomplet, peut nous donner une idée du mouvement qui emportait alors toute l'Asie occidentale vers la Grèce. On sait que nous devons à ces traductions la conservation de quelques ouvrages grecs dont le texte avait péri; et M. Lee, à Cambridge, en publiant récemment, aux frais de la Société des textes orientaux, un ouvrage d'Eusèbe qui n'a été conservé qu'en syriaque, a prouvé que cette mine n'était pas encore épuisée [2]. Mais, en général, les Orientaux, tant chrétiens que musulmans, s'occupaient des mêmes livres que ceux dont on se servait dans les écoles grecques, et qui, par conséquent, avaient le plus de chances de survivre à la destruction de l'ancien savoir par l'invasion des barbares.

Les sciences que les musulmans empruntaient de préférence aux écoles grecques étaient la médecine, les mathématiques et la philosophie. Ils firent des progrès dans plusieurs de ces bran-

[1] *De auctorum græcorum versionibus et commentariis syriacis, arabicis, armeniacis, persicisque commentatio*, scripsit J. G. Wenrich. Lipsiæ, 1842, in-8° (xxxvi et 306 pages).

[2] *Eusebius, bishop of Cæsarea on the Theophania*, a syriac version, edited, from an ancient manuscript recently discovered by S. Lee. London, 1842, grand in-8° (208 pages).

ches des connaissances humaines, et en conservèrent, en quelque sorte, le dépôt pendant les tems les plus barbares du moyen âge européen ; plus tard, ils restituèrent, par l'intermédiaire des Juifs, aux Occidentaux, ce qu'ils avaient reçu. Depuis l'époque où les médecins, les mathématiciens et les philosophes arabes brillaient dans les écoles naissantes de l'Europe, on avait beaucoup trop négligé l'étude de leurs ouvrages scientifiques ; mais, dans notre tems, où toutes les parties de l'histoire de l'intelligence humaine sont explorées, on commence à remplir cette lacune. M. de Sontheimer a publié, à Stuttgart, le 2e et dernier volume de sa traduction allemande du *Dictionnaire des simples médicinaux, par Ibn Beithar* [1]. C'est un ouvrage hérissé de difficultés, parce qu'il faut découvrir le sens de presque tous les mots techniques, tant de botanique que de médecine, que l'auteur emploie, et que nos dictionnaires actuels n'expliquent pas. M. de Sontheimer a ajouté à sa traduction des notes et la biographie des hommes célèbres nommés dans l'ouvrage ; il a eu, en outre, le bon esprit de compléter son travail par une table qui comprend la liste de toutes les substances médicinales dont parle Ibn Beithar, en l'accompagnant des noms latins systématiques partout où il a pu les identifier. Cette précaution a déjà porté ses fruits, et M. Pruner, médecin allemand, très-honorablement connu au Kaire, a envoyé au traducteur un catalogue arabe et latin des substances employées aujourd'hui dans les pharmacies égyptiennes. M. de Sontheimer se propose de le publier, et il annonce, de plus, qu'il s'occupe de la traduction du *Traité d'Ibn Sina sur les remèdes composés*. Ce serait ici le lieu de parler de la traduction allemande, faite par M. Wintermitz, à Vienne, de la *Lettre de Maimonide au sultan Saladin sur la diététique* [2]; mais ce petit livre ne paraît pas encore être arrivé à Paris.

[1] *Grosse Zusammenstellung über die Kræfte der bekannten einfachen Heil-und Nahrungsmittel, von Abu Muhammed Abdallah ben Ahmed, aus Malaga bekannt unter dem Namen Ebn Beithar;* aus dem arabischen übersetz, von Dr Joseph von Sontheimer. Vol. II; Stuttgart, 1842, grand in-8° (787 et 70 pages.)

[2] *Das diætetische Sendschreiben des Maimonides (Ramban) an den Sultan*

Un autre ouvrage qui rentre dans la classe des sciences que les Arabes ont empruntées des Grecs, c'est le travail de M. Schmœlders, à Bonn, *sur les écoles philosophiques des Arabes*, et notamment *sur la doctrine d'Al-Ghazzâli*[1]. Ce livre contient le texte et la traduction d'un traité d'Al-Ghazzâli, dans lequel cet auteur caractérise les systèmes philosophiques qu'il a successivement embrassés, et rend compte du mysticisme auquel il avait fini par s'arrêter. M. Schmœlders fait suivre ce traité d'une dissertation détaillée sur les différentes écoles philosophiques des Arabes, qu'il classe, en prenant pour base les indications de Ghazzâli, et dont il expose brièvement les tendances et les raisonnemens fondamentaux. C'est la première fois qu'on analyse ainsi d'une manière générale les systèmes philosophiques des Arabes, et l'on comprend aisément les difficultés de toute espèce avec lesquelles l'auteur a eu à lutter, ayant, d'une part, à s'orienter au milieu d'une grande masse d'écrits dont personne ne s'était occupé, et, de l'autre, à trouver les synonymes des termes abstraits en usage dans les différentes écoles. Le génie des Arabes ne les porte pas vers la métaphysique; et, malgré la constance avec laquelle ils se sont dévoués, pendant des siècles, à cette étude, il n'ont réussi à y créer rien de nouveau ni qui leur soit propre. M. Schmœlders dit, avec raison, que « jamais on ne » pourra parler d'une philosophie arabe; et que, toutes les fois » que l'on se sert de cette expression, on n'entend pas dire autre » chose que la philosophie grecque, telle que les Arabes la culti- » vaient. » Mais l'étude de ces travaux philosophiques n'en est pas moins importante pour l'histoire de la civilisation arabe, parce qu'ils ont exercé une influence immense sur la manière dont elle s'est développée. On peut hésiter à prononcer si cette influence a été heureuse ou malheureuse; on peut croire que les commentateurs de Platon et d'Aristote ont donné à ce

Saladin; ein Beitrag zur Geschichte der Medicin mit Noten, von Dr Wintermitz. Wien, 1843, in-8°.

[1] *Essai sur les écoles philosophiques chez les Arabes, et notamment sur la doctrine d'Al-Ghazzâli*; par A. Schmœlders. Paris, 1842, in-8° (254 et 64 pages).

peuple un esprit de subtilité stérile qui lui a souvent déguisé le fond des choses; mais on ne peut nier qu'il n'y ait là un élément de première importance pour bien comprendre la marche qu'a suivie l'esprit des Arabes, et les causes de ses progrès et de ses imperfections.

La musique est encore un des arts de ce peuple sur lequel on a attribué aux Grecs une grande influence. M. Kosegarten a, le premier, soulevé cette question, dans la remarquable *Préface* de son édition du *Kitab al-Aghani*, où il analyse le *système musical de Farabi*, qu'il prouve être entièrement basé sur les théories des Grecs.

M. Kiesewetter vient de publier à Vienne, sur ce sujet, un *traité* fort curieux [1], dont l'origine est assez singulière. M. de Hammer, en préparant une seconde édition de son *Encyclopédie des sciences chez les Arabes*, ayant senti le besoin de s'éclairer sur les termes techniques employés dans les ouvrages qui traitent de la musique, prit le parti de traduire verbalement à M. Kiesewetter, auteur très-versé dans cette matière, 18 traités arabes, persans et turcs qui y sont relatifs. C'est ce travail qui a fourni à M. Kiesewetter la matière de son mémoire. Il y classe, pour la première fois, les différentes écoles musicales arabes et persanes, discute la question de leur origine, et traite en détail de toutes les parties du système musical de l'école à laquelle il donne le nom d'école arabe-persane.

L'histoire et la géographie arabes ont été l'objet de plusieurs travaux. M. Wustenfeld, à Gœttingue, a commencé, aux frais de la Société anglaise des textes orientaux, l'impression du *Dictionnaire biographique d'Abou Zakaria al Nawawi* [2]. Il avait déjà publié en 1832, dans la même ville, un premier fascicule de cet ouvrage, accompagné d'une traduction latine; il reprend main-

[1] *Die Musik der Araber nach Original Quellen dargestellt von R. G. Kiesewetter*, mit einem Vorwort von dem Freihernn von Hammer-Purgstall. Leipzig, 1842, in-4° (XIX, 96 et XXV pages).

[2] *The biographical dictionary of illustrious men by Abu Zakariya Yahya el Nawawi*, now first edited by F. Wustenfeld. Göttingen, 1842, in-8°, p. I et II (192 pages).

tenant le texte, en s'aidant de nouveaux manuscrits. Abou Zakaria commence son livre par la biographie de Mahomet, et donne ensuite, par ordre alphabétique, la vie de tous les personnages qui sont nommés dans certains recueils de traditions. Ce plan peut paraître bizarre, mais il faut se rappeler de quelle importance était, pour les Arabes des premiers siècles de l'islamisme, la transmission exacte des traditions orales, qui formaient une des bases de leurs croyances et surtout de leur législation, et avec quel soin ils y veillaient. On ne doit donc pas s'étonner qu'un historien ait trouvé utile de bien faire connaître les personnages par la bouche desquels la tradition avait passé. Même pour nous, ce choix est instructif, les *traditionnistes* étant les hommes les plus remarquables entre les compagnons du Prophète et parmi les docteurs des siècles suivans.

M. Madini, à Milan, a publié une traduction italienne anonyme d'un chapitre du *géographe d'Isfahan* [1], dont M. Mœller, à Gotha, a donné, il y a quelques années, une édition lithographiée qui représente le calque du manuscrit. M. Madini a choisi pour son essai le chapitre *sur le Seistan*, province à laquelle des événemens récens promettaient de donner une importance particulière.

M. Sédillot [2] a publié un *Mémoire sur la coupole d'Arin*, point qui, chez les Arabes, sert à déterminer la position du premier méridien dans l'énonciation des longitudes. Les questions extrêmement compliquées de géographie mathématique qu'examine l'auteur de ce mémoire ont déjà été l'objet de discussions savantes, et l'opinion des mathématiciens et des orientalistes ne paraît pas encore définitivement fixée sur cette matière obscure.

M. Reinaud a inséré, dans la Collection des documens inédits sur l'histoire de France, le texte arabe et la traduction de deux *traités* conclus au 14e siècle, *entre les rois chrétiens de Mayorque*

[1] *Il Segistan, ovvero el corso del fiume Hindmend, secondo Abu-Ishak el Farssi el Istachri*. Milan, in-4°, 1842.

[2] *Mémoire sur les systèmes géographiques des Grecs et des Arabes*, par M. L. Am. Sédillot. Paris, 1842, in-4° (29 pag. et 2 pl.)

et les rois musulmans de Maroc [1], et il en a tiré de nouveaux renseignemens sur l'histoire de la dynastie des Beni-Hafs.

M. Schlier [2], à Leipzig, a fait paraître la première livraison d'une édition lithographiée de la *Géographie d'Aboul'féda*. L'écriture de M. Schlier se rapproche beaucoup de la manière d'écrire des Orientaux, ce qui est un talent fort rare en Europe. On avait espéré autrefois que l'impression lithographique serait d'un grand secours pour la publication des textes orientaux, mais les nombreuses difficultés qu'on y a trouvées ont fait renoncer assez généralement à ce mode de publication. Néanmoins il y a des cas où l'on s'en servirait avec avantage et où un talent comme celui de M. Schlier trouverait une application très-utile à l'avancement des lettres.

M. Pietraszewski, à Saint-Pétersbourg, a commencé à enrichir la numismatique orientale de la *description de son cabinet de médailles* [3]; il n'en a paru encore qu'un premier fascicule, contenant les médailles des mamelouks et un choix de médailles de différentes dynasties arabes et persanes. Ce cahier est accompagné de quinze planches lithographieés.

Enfin, M. l'abbé Lanci, à Rome, a mis au jour une *collection considérable d'inscriptions tumulaires arabes,* en grande partie coufiques. Je regrette de ne pouvoir donner aucun détail sur cet ouvrage, mais je n'ai pu parvenir à me le procurer.

Il ne me reste plus qu'à parler d'un travail qui est relatif à une des parties les plus remarquables de la civilisation des Arabes, et une de celles qui ont été le plus négligées en Europe, leur législ-

1 *Chartes inédites, en dialecte catalan et en arabe,* publiées par M. Champollion-Figeac et M. Reinaud (extrait des documens inédits sur l'histoire de France, Mélanges, t. II). Paris, 1842, in-4° (53 pages et 1 planche).

2 *Ismaël Abou'lfeda.* Géographie en arabe publiée d'après les deux manuscrits du Musée britannique de Londres et de la Bibliothèque royale de Dresde, par Ch. Schlier. Edition autographiée, 1re livr. Dresde, 1842. Fol. lithogr. (72 pages.)

3 *Numi Mohamedani. Fasciculus* I *continens numos Mamelukorum dynastiæ, additis notabilioribus dynastiarum Moavidarum, etc.* Collegit, decripsit et tabulis illustravit Ignatius Pietraszewski. Berolini, 1843, in-4° (139 pages et 15 planches).

lation. On sait que les quatre sectes orthodoxes des musulmans se distinguent entre elles beaucoup moins par le dogme que par la législation, et que chacune a créé un système complet de lois qui, malgré une base commune, sont séparées par des nuances extrêmement importantes, et qui modifient profondément la juridiction dans toutes ses parties. Jusqu'à présent, on ne possède de travaux détaillés que sur la jurisprudence de la secte des *hanéfites*, que Mouradja d'Ohsson a fait connaître pour la Turquie, et qui a été, de la part des Anglais dans l'Inde, l'objet d'une suite d'ouvrages qui embrassent toutes les branches de la législation. Mais, de notre tems, les principes du droit de la secte des malékites ont acquis, pour la France, un intérêt particulier, parce que, à l'exception de l'Égypte, ils sont en vigueur dans tout le nord de l'Afrique. M. Vincent s'est proposé de les faire connaître, et a publié, dans ses *Études sur la législation criminelle des Malékites* [1], un premier essai en ce genre. Son livre se compose d'un aperçu de l'origine du rite de Malek, et de sa propagation d'après Makrizi, suivi de la traduction du chapitre du *Risalet d'Abou Mohammed el-Kesraouni*, qui traite de la législation criminelle. L'auteur nous fait espérer un travail complet sur cette matière, et il n'y a certainement aucune partie de la littérature musulmane qui soit plus digne d'occuper les veilles des savans. La difficulté que la France éprouve à pacifier et à s'incorporer la population de l'Algérie montre suffisamment de quel intérêt il serait de connaître les lois auxquelles ce peuple est accoutumé.

3. Progrès dans l'étude de l'écriture cunéiforme.

Avant de passer de l'Arabie en Perse, je demande la permission de dire quelques mots sur des travaux dont les monumens de la Mésopotamie sont en ce moment l'objet. Tout le monde sait qu'on a trouvé dans ce pays une grande quantité de pierres gravées et de terres cuites, ordinairement en forme de cylindres, couvertes d'inscriptions cunéiformes et de sujets symboliques.

[1] *Etudes sur la loi musulmane* (rite de Malek); législation criminelle, par M. B. Vincent. Paris, 1842, in-8° (124 pages).

On en a publié un certain nombre dans divers ouvrages; mais il nous en manquait une collection complète. M. Cullimore s'est proposé de remplir cette lacune, et a fait paraître, à Londres, la première livraison d'une *collection de tous les cylindres* [1] qui lui sont connus. L'ouvrage entier doit se composer de huit livraisons : dans les 7 premières seront reproduits les cylindres; la dernière contiendra le texte de l'auteur. Les planches sont lithographiées, et leur exécution laisse quelque chose à désirer.

D'un autre côté, M. Lajard a commencé, il y a bien des années, à faire graver sur cuivre, et avec le plus grand soin, les *cylindres les plus remarquables de tous les cabinets de l'Europe*, pour servir de pièces justificatives à son grand travail sur le culte de Mithra. Cet ouvrage n'a pas encore pu paraître, parce que M. Lajard tient à le faire précéder de recherches préliminaires, telles que son ouvrage sur le culte de Vénus, et de quelques mémoires sur des points particuliers du culte mithriatique, comme celui qu'il a bien voulu nous lire dans trois séances de l'année dernière, et dans lequel il nous a fait connaître un monument assyrien ou babylonien, chargé d'inscriptions cunéiformes, qui permet de remonter au type asiatique du Mithra léontocéphale des Romains [2].

Enfin, M. Botta, consul de France à Mossul, vient de faire à Ninive des découvertes extrêmement intéressantes. Il vous sera donné lecture, dans cette séance même, d'une lettre dans laquelle il rend compte des *fouilles qui l'ont conduit au déblai des ruines d'un palais assyrien couvert de bas-reliefs et d'inscriptions.* Ce sont les seuls spécimens de sculpture assyrienne que l'on connaisse jusqu'à présent, et les fouilles de M. Botta fourniront un nouveau chapitre à l'histoire de l'art; car je suis heureux, messieurs, de pouvoir vous annoncer que le gouvernement s'est empressé d'assurer à la France la possession des sculptures découvertes par son consul. Outre les inscriptions trouvées dans ce

[1] *Oriental cylinders*, by A. Cullimore. London, 1842, grand in-8°.

[2] *Mémoire sur un bas-relief mithriatique qui a été découvert à Vienne*, par M. Félix Lajard. Paris, 1843, in-8° (91 pages et 1 planche). (Extrait des Nouvelles annales de l'Institut archéologique.)

palais, M. Botta avait déjà fait parvenir au *Journal asiatique* un nombre considérable d'autres inscriptions sur brique et sur pierre, qui toutes appartiennent à ce qu'on est convenu d'appeler le second système d'écriture cunéiforme. Votre journal les publiera prochainement ; car il est important d'augmenter, autant que possible, la masse des matériaux qui peuvent contribuer au déchiffrement de ces inscriptions, unique vestige des langues de l'ancienne Mésopotamie, et dont la lecture donnera la solution d'un grand nombre de questions sur l'histoire de cette contrée, qui a joué un si grand rôle dans le développement de la civilisation. La nature évidemment syllabique de ces écritures oppose un grand obstacle à la découverte de leur alphabet ; mais, depuis que MM. Burnouf et Lassen ont lu l'écriture *persépolitaine,* on ne doit pas désespérer de parvenir à déchiffrer les inscriptions de la *Mésopotamie.*

4. Progrès dans l'étude de la littérature persane.

L'ancienne littérature persane a donné lieu, dans ces derniers tems, à des travaux multipliés. M. Burnouf est sur le point de publier la dernière livraison de son édition du *Vendidad de Zoroastre* [1], le premier texte zend d'une étendue considérable qui ait été imprimé, et dont la publication a fondé en Europe l'étude de cette langue importante. Les Parsis de l'Inde ont suivi l'exemple donné à Paris, et ont publié, à Bombay, une édition lithographiée du même ouvrage ; enfin, il y a peu de mois, la *Société asiatique de Bombay* a fait lithographier aussi une 3e édition du *Vendidad* [2], qui offre le *fac-simile* d'un manuscrit en caractères guzuratis, appartenant au Rév. Wilson. Elle est accompagnée d'une *paraphrase* et d'un *commentaire par Aspandiarji Framji,* qui s'est fait aider dans ce travail par le mollah Firouz, grand mobed de la secte Kadmi des Parsis, et célèbre par son édition du Desatir et son étrange poëme épique sur la

[1] *Vendidad-Sadé,* un des livres de Zoroastre, publié d'après les manuscrits de la Bibliothèque du roi, par E. Burnouf. Paris, in-folio, 1829-1843 (en 10 livraisons).

[2] Bombay, 1842, 2 vol. in-8°.

conquête de l'Inde par les Anglais. Cette édition forme 2 volumes in-8°; malheureusement elle n'a été tirée qu'à 25 exemplaires. La *Société de Bombay* paraît avoir l'intention de mettre au jour, de la même manière, le *Yaçna* et le *Vispered*, et de compléter ainsi la collection de la grande liturgie persane, et avec la publication de tout ce qui nous reste en zend, car les Parsis eux-mêmes ont déjà publié tous les ouvrages qui entrent dans le *Khorda Avesta*, ou la petite liturgie, et en ont même fait paraître plusieurs éditions, dont quelques-unes sont accompagnées de traductions en guzurati, mais dont aucune ne se trouve en Europe, à cause du manque presque entier de communications avec Bombay.

Tous ces ouvrages sont destinés à servir à l'éclaircissement d'une grande controverse religieuse qui s'est élevée, à Bombay, entre les missionnaires protestans et les Parsis, et qui, dirigée, du côté chrétien, par un homme savant et intelligent comme M. Wilson, a donné naissance à plusieurs écrits remarquables dont la science doit tirer profit. L'origine de cette discussion a été un savant *Mémoire sur le Vandidad*, lu en public et imprimé, il y a quelques années, par M. Wilson. Les Parsis se sont vivement émus de cette critique de leurs livres sacrés; non-seulement leurs journaux, comme le *Chabuk* et le *Durbin*, ont été remplis d'articles de controverse, mais on a fondé, sous le titre de *Rahnamehi Zerdouschti*, un écrit périodique destiné uniquement à la défense du Zoroastrisme contre les chrétiens. Outre cette polémique journalière, ils ont composé un certain nombre d'ouvrages dans lesquels sont exposés les doctrines de leurs différentes sectes. Le premier livre de ce genre qui ait paru est le *Ta'limi Zerdouscht*[1], écrit, en guzurati, par *Dosabhaï Sohrabji*. Cet auteur est de l'école qu'on appellerait, dans une controverse chrétienne, rationaliste; il représente Ahriman comme la personnification des mauvais instincts innés dans l'homme, et le feu comme un sym-

[1] *Talimi-i-Zurtoosth, or the doctrine of Zoroastre in the guzrattee language for the instructions of Parsi youths, together with an answer to Dr Wilsons lecture on Vandidad,* compiled by a Parsee priest. Bombay, 1840, in-4° (268 pages).

bole, et non pas comme un objet d'adoration directe. Il est l'organe des hommes du monde parmi les Parsis; toutes ses allures sont plutôt celles d'un philosophe que d'un théologien; et, ce qui est assez curieux, il se sert, contre le Christianisme surtout, des argumens de Voltaire et de Gibbon. La partie orthodoxe de la secte n'ayant pas été satisfaite de cette exposition de sa doctrine, et ayant compris que cette manière d'argumenter était plus propre à détruire sa religion qu'à l'étayer, l'homme le plus considérable parmi les Parsis, *Sir Jamsetji Jeejeebhoy*, s'adressa à *Edal Dara*, chef de la secte des Rasami. Ce vieux prêtre, qui depuis de longues années vit retiré du monde et en odeur de grande sainteté, composa un ouvrage sous le titre de *Mu'jizati Zerdouschti*[1] (les Miracles de Zoroastre), dans lequel il se fonde surtout sur le *Zerdouscht nameh*, livre auquel il attribue une grande autorité, et qu'il suppose avoir été écrit originairement, sous le titre de *Wajer Kard*, par Mediomah, frère d'Arjasp et disciple de Zoroastre lui-même. Les attaques qui avaient été dirigées contre M. Wilson, dans le journal intitulé *Durbin*, ont été réunies dans un volume, sous le titre de *Nirangha, par Kalam Kas*[2]. Enfin, Aspandiarji Framji a publié un ouvrage, en guzurati et en anglais, sous le titre de *Guide de ceux qui se sont égarés*[3]; c'est un commentaire polémique du *Mémoire sur le Vandidad*, et, à ce qu'il paraît, une nouvelle production du parti rationaliste des Parsis. M. Wilson vient de répondre à ces attaques dans un ouvrage systématique intitulé *la Religion des Parsis*[4], dans lequel il traite

[1] Le titre de ce livre est en guzurati; en voici la traduction : *Mu'jizati Zerdouschti*, c'est-à-dire les Miracles indubitables de Zoroastre, dès le commencement jusqu'à la fin, accompagnés d'une exposition de la foi zoroastrienne, par le destour Edalji Darabji Rustamji de Sanjana, l'an de Yezdejird 1209, du Christ 1840. Bombay, in-4° (127 pages).

[2] Voici la traduction du titre qui est en guzurati : *Nirangha par Kalidas*, contenant les questions proposées à M. Wilson dans le Durbin par Kalidas. Bombay, 1841, in-12 (347 pages).

[3] *The Hadie-Gum-Rahan, or a guide to those who have lost their way, being a refutation of the lecture delivered by the Rev. Dr Wilson by Aspandiarjee Framjee*. Bombay, 1841.

[4] *The Parsi religion as contained in the Zand-Avasta and propounded*

des principaux dogmes d'après les livres de Zoroastre, et où il examine les autorités historiques sur lesquelles ses adversaires s'étaient appuyés; il y ajoute, dans un appendice, des traductions du *Zerdouscht nameh*, par M. Eastwick; du *Zerwané Akhéréné*, par l'arménien Aviet Aganur, et du *Sirouzé*, par lui-même. M. Wilson a, de plus, fait lithographier, l'année dernière, une édition du *Zerdouscht nameh*, et nous ne pouvons guère douter que la continuation de cette controverse ne conduise à la publication de tous les ouvrages des Parsis.

Le mouvement littéraire que ces discussions ont imprimé à cette secte est très-considérable; et à l'occasion du titre de chevalier, conféré, par la reine d'Angleterre, à Jamsetji Jeejeebhoy, ses amis ont créé un fonds destiné à la publication de traductions d'ouvrages anglais et orientaux en guzurati, et Sir Jamsetji lui-même y a contribué pour la somme énorme de 750,000 francs.

Un ouvrage qui se rattache étroitement aux études zoroastriennes dont je viens de parler, la *traduction anglaise du Dabistan* [1], par notre confrère M. Troyer, est sur le point d'être achevé. Le Comité de traduction de Londres, aux frais duquel il est imprimé, vient d'en faire mettre en vente le second volume, qui contient la *religion des Hindous, des Tibétains, des juifs, des chrétiens et des musulmans*. Le premier volume, qui renferme les *sectes persanes*, et le dernier, qui s'occupe des *sectes philosophiques et des soufis*, n'attendent plus que l'impression de l'introduction et des tables, pour être livrés également au public.

M. Defrémery a publié, dans la collection des Chrestomathies destinées aux cours de l'école des langues orientales de Paris,

and defended by the Zoroastrians of India and Persia, unfolded, refuted and contrasted with Christianity, by John Wilson, etc. Bombay, 1842, in-8°.

[1] *The Dabistan or School of manners*, translated from the original persian, with notes and illustrations by David Shea and A. Troyer. Edited with a preliminary discourse by the latter. Paris, 1843, in-8° vol. II (462 pages).

le chapitre de *Mirkhond qui traite de la dynastie du Kharezm*[1]. Il a accompagné le texte de notes historiques et géographiques, et a fait imprimer en même tems une *Notice sur la vie d'Oghoulmisch*[2], personnage auparavant presque inconnu, qui a joué un rôle dans l'histoire du Kharezm. La publication de cette partie de Mirkhond est un nouvel acheminement vers une édition complète de cet auteur, qu'on voudrait voir entreprise dans l'intérêt de la littérature orientale. Mirkhond, il est vrai, n'est qu'un compilateur, mais son ouvrage est bien conçu et assez bien exécuté; il forme un manuel détaillé et très-utile, qui ne dispense pas de remonter aux sources donc l'auteur lui-même s'est servi, mais qui donne une base excellente pour des travaux spéciaux sur toutes les parties de l'histoire traitées par les musulmans de son tems. Des ouvrages pareils sont ordinairement presque un malheur pour une littérature qui est encore toute manuscrite, parce qu'ils satisfont les besoins des lecteurs ordinaires, et font par là disparaître les véritables sources, et Mirkhond a probablement occasionné la perte de livres qui seraient pour nous plus précieux que le sien; mais cela même est une raison pour mettre à profit ce qu'il a conservé.

Le colonel Miles a publié à Londres, aux frais du Comité, une traduction de la vie de Heïder-Ali, composée sous le titre de *Nischani-Heïder, par Mir Hossein Ali Khan de Kirman*[3]. Les Français qui ont servi sous Heïder, et les Anglais qui l'ont combattu, ont beaucoup écrit sur sa vie; mais il n'est pas sans intérêt de posséder sa biographie redigée par un musulman qui l'a connu, et dont le récit a obtenu la sanction des fils de Tipou Sahib. Les faits y sont présentés avec ordre, et, en général, avec exactitude; mais le style est rempli de ces boursouflures que

[1] *Histoire des sultans du Kharezm,* par Mirkhond. Texte persan, accompagné de notes à l'usage des élèves de l'Ecole spéciale des langues orientales. Paris, 1842, in-8° (133 pages).

[2] *Recherches sur un personnage appelé Oghoulmisch et sur quelques points d'histoire orientale,* par Ch. Defrémery. Paris, 1842, in-8° (10 pages).

[3] *History of Hydur Naik, written by Meer Hussein Ali Khan Kirmani,* translated by colonel W. Miles. London, 1842, in-8° (513 pages).

les Persans actuels prennent pour des grâces du langage, et qui font le désespoir d'un traducteur : car, s'il reproduit son texte exactement, il devient illisible; s'il le réduit à la phraséologie européenne, il risque d'effacer les nuances qui se cachent sous ces fleurs de rhétorique. M. Miles a cherché un parti moyen entre ces deux extrêmes; il a voulu, d'une part, laisser assez d'indications de la manière de l'auteur pour donner une idée de son style; de l'autre, omettre ce qui serait intolérable au lecteur: et il paraît avoir assez bien réussi.

Enfin, M. Alexandre Chodzko[1] a publié un livre fort remarquable sous le titre de *Poésies populaires de la Perse*. M. Chodzko, qui a rempli, pendant douze ans, la charge de consul de Russie dans le Mazenderan, frappé du nombre et du caractère des chants populaires qu'il entendait réciter, les fit écrire sous la dictée des chanteurs. C'est ainsi qu'il a formé la collection dont il nous offre aujourd'hui une traduction en anglais, imprimée aux frais du Comité de Londres. La pièce principale du recueil est intitulée : *Les Aventures de Kuroglou,* et formerait à elle seule un volume assez considérable. Kuroglou était un Turcoman du Khorasan, qui devint chef d'une bande de brigands, et établit, dans la seconde moitié du 17e siècle, son quartier général entre Khoï et Erzeroum, dans une position qui lui permettait de piller les caravanes qui passaient de Turquie en Perse. Sa mémoire est restée illustre parmi les Iliates, population nomade de la Perse, qui en a fait son héros, et qui ne se lasse pas d'entendre le récit de ses aventures ni de répéter ses chansons. Les vers qu'il improvisait dans son dialecte turc, ou, au moins, dont on lui attribue l'improvisation, ont peu à peu composé le noyau d'un récit en prose, qui fait les délices des tribus errantes. Quand celles-ci se battent contre les troupes persanes, on peut les entendre chanter une des improvisations de Kuroglou, à laquelle les Persans répondent par une tirade de Firdousi; et il s'est formé une classe de jongleurs dont le métier unique est de réciter

[1] *Specimens of the popular poetry of Persia,* orally collected and translated with notes by Alex. Chodzko. London, 1842, in-8° (592 pages).

les aventures de Kuroglou. C'est de leur bouche que M. Chodzko a recueilli ces traditions, qu'il a fait écrire par des secrétaires persans, en ayant le bon esprit de résister aux tentatives continuelles de ces derniers pour corriger le langage provincial du récit. Nous possédons ainsi de véritables poésies populaires, telles qu'on les chante, chose plus rare qu'on ne devrait le croire, à voir la quantité de recueils qui paraissent dans toutes les langues sous ce titre. M. Chodzko a joint à Kuroglou un nombre considérable de *chansons persanes, tartares et turques*, en différens dialectes, et a, en outre, ajouté, dans un appendice, quelques curieux spécimens des *idiomes du Ghilan et du Mazenderan*, et des airs sur lesquels le peuple chante ces poésies.

Je ne dois pas quitter les littératures musulmanes sans mentionner que le *prince Handjeri* a terminé, à Moscou, son grand *Dictionnaire français, turc, persan et arabe* [1], et que M. Bianchi a publié, à Paris, le premier volume de la seconde édition de son excellent *Dictionnaire français-turc* [2]. Ces deux ouvrages, analogues quant au fond, et destinés l'un et l'autre à faciliter les relations entre les Turcs et les Européens, se distinguent pourtant par le point de vue de leurs auteurs. M. Handjeri, qui paraît avoir surtout pour but d'aider les Turcs dans la lecture du français, a pris pour base le *Dictionnaire de l'Académie*, et a, de cette manière, donné aux Turcs le sens de toutes les locutions idiomatiques de la langue française. L'ouvrage de M. Bianchi, destiné, avant tout, aux Européens qui désirent apprendre à parler et à écrire le turc, s'adresse principalement aux agens diplomatiques, aux négocians et aux voyageurs européens dans le Levant. La faveur marquée avec laquelle ces deux ouvrages ont été accueillis prouve que leurs auteurs ont réussi à faciliter des communications, dont la fréquence et l'importance augmentent tous les jours.

[1] *Dictionnaire français, arabe, persan et turc,* par le prince A. Handjeri. Moscou, 1840-1842, 3 vol. in-4°.

[2] *Dictionnaire français-turc,* par T. X. Bianchi. Tome I, seconde édition: Paris, 1843, in-8° (784 pages.)

5. Progrès dans l'étude de la littérature arménienne.

C'est peut-être ici le lieu de parler de ce qui a été fait pendant l'année dernière pour la littérature arménienne. Les savans moines de Saint-Lazare, près de Venise, paraissent redoubler de zèle pour fournir au peuple arménien des livres de religion, et aux savans les moyens d'étudier l'histoire de leur pays. Il n'entre pas dans le cadre de ce rapport d'énumérer les livres de prières, les éditions d'ouvrages de dévotion, les traductions des psaumes, et autres publications destinées au service de l'église, qui sont sorties des presses de Saint-Lazare; mais vous me permettrez de mentionner, parmi des productions d'un autre ordre, une *traduction du Discours sur l'histoire universelle de Bossuet*. Le docteur Aucher a fait paraître une traduction arménienne de l'*Histoire des Tartares par Haython*[1], de sorte que, par une étrange destinée, ce livre d'un prince arménien, dicté par lui en français il y a plus de cinq siècles, et connu il y a très-longtemps en Europe par des traductions latines, est devenu aujourd'hui accessible aux compatriotes de l'auteur.

Le père Gabriel Ajvazovak a publié à Saint-Lazare une *Histoire de la dynastie ottomane*[2], composée par lui-même en arménien.

Les mekhitaristes ont fait imprimer, pour faire partie d'une collection d'historiens, le texte de l'*Histoire de Vartan par Élisée*[3]. C'est un auteur du 5e siècle, qui, après avoir joué un rôle considérable dans les affaires politiques et religieuses qui se traitaient alors entre son pays et la Perse, a fini par en écrire l'histoire. On en possédait déjà une édition imprimée à Constantinople et une traduction anglaise faite par M. Neumann et publiée par le Comité de traduction.

Mais l'écrivain qui a le plus occupé les savans qui se sont

[1] Venise, 1842, in-8° (92 pages).

[2] Voici la traduction du titre : *Histoire de la dynastie ottomane*, par le P. Gabriel Ajvazovak. Venise, 1841, 2 vol. in-12 (622 et 680 pages).

[3] *Histoire de Vartan et de la guerre des Arméniens*, par le docteur Elisée (en arménien). Venise, 1842, in-24 (394 pages).

consacrés à l'étude de la littérature arménienne est *Moïse de Khorène*, dont il a paru presque simultanément trois éditions. M. Levaillant de Florival en a fait paraître une à Venise; le texte de son édition est accompagné d'une traduction française [1]. M. Cappelletti, qui s'était déjà fait connaître par d'autres travaux sur l'Arménie, a publié, dans la même ville, une traduction italienne de l'historien arménien [2]; enfin les mekhitaristes en ont imprimé, à Saint-Lazare, une troisième, aussi en italien. Cette dernière forme le commencement d'une collection de traductions italiennes des historiens les plus remarquables de l'Arménie, depuis le 5e siècle de notre ère jusqu'à notre tems. La collection doit avoir 24 volumes, et la révision du style italien est confiée à M. Tomaseo. Il paraît que les volumes qui doivent contenir l'*Histoire de la conversion de l'Arménie au christianisme, par Agathangelos,* et la *Chronique du district de Taronia, par Jacobius Clagh,* sont sous presse. Il serait inutile de s'étendre sur l'importance de ce plan et sur la confiance que doivent inspirer les savans moines de Saint-Lazare, qui ont à leur disposition la plus belle bibliothèque arménienne du monde. Il est vivement à désirer qu'ils trouvent tous les encouragemens dont ils auront besoin pour mener à fin une entreprise qui jettera nécessairement un grand jour sur l'histoire de l'Arménie et des pays environnans.

6. Progrès dans l'étude de la littérature indienne.

Les études indiennes n'ont pas fourni un grand nombre d'ouvrages, à moins qu'il n'en ait paru, à notre insu, dans l'Inde même, ce qui n'est que trop vraisemblable; mais on se trouve dédommagé de leur petit nombre en voyant que ceux qui ont été publiés traitent tous des parties les plus importantes de la littérature indienne : les *Védas* et les *poésies épiques*. M. Nève, professeur à l'université de Louvain, a fait paraître, sur les

[1] *Moïse de Khorène, Histoire d'Arménie,* texte arménien et traduction française; par P. E. Levaillant de Florival. Venise, 1841, 2 vol. in-8° (404 et 234, 20, 88 pages).

[2] *Mose Corenese, storico armeno dal quinto secole,* versione del prete G. Cappelleti. Venezia, 1843, in-8°.

hymnes du Rig-Véda, un travail[1] dont le but est d'appeler l'attention du public étranger à ces matières sur l'importance philosophique et religieuse de ce recueil. Il n'y a certainement rien de plus digne de l'intérêt de tout homme qui s'occupe de l'étude du développement du genre humain, que ces restes primitifs d'un tems antérieur à toute histoire écrite, et qui datent du commencement de la formation d'une société civilisée. Tout ce que l'on sait jusqu'à présent de l'âge des Védas tend à confirmer l'opinion de Colebrooke, que la collection en a été définitivement formée dans le 14e siècle avant notre ère. Mais cette date ne s'applique qu'à la fixation du canon sacré, et ne détermine aucunement l'âge des parties qui le composent et qui portent les marques les plus évidentes d'époques très-différentes. Quelques-unes, dans lesquelles on voit la caste brahmanique déjà formée, et ses prérogatives reconnues, ne paraissent avoir été composées qu'après le commencement de la colonisation de l'Inde par la race qu'on est convenu d'appeler indo-germanique; mais d'autres supposent un état entièrement patriarcal, où le père de famille est le chef temporel et spirituel, dit les prières, fait les sacrifices, et ne reconnaît aucun pouvoir au-dessus du sien. Ces derniers hymnes paraissent être les seuls souvenirs authentiques qui nous restent d'un âge aussi reculé, et les premières lueurs du travail de l'intelligence chez une nation destinée à la civilisation. Nous avons, dans l'intérêt que les Védas excitent aujourd'hui, une preuve frappante du progrès des lettres orientales. Il y a trente ans, Colebrooke désespérait de voir jamais paraître des traductions de ces livres; « ils sont, » dit-il, trop volumineux pour être traduits en entier, et leur » contenu ne répondrait guère à la peine qu'ils donneraient au » lecteur, et encore moins à celle que prendrait le traducteur; » mais ils méritent bien d'être consultés de tems en tems par un » orientaliste. » C'est ainsi que parlait le véritable créateur des études critiques de l'antiquité indienne, l'homme le plus avancé

[1] *Etudes sur les hymnes du Rig-Véda,* par M. F. Nève. Paris, 1842, in-8° (120 pages).

dans ces travaux, celui dont le jugement est encore le guide le plus sûr dans tout ce qu'il a touché de sa main de maître. et pourtant les progrès actuels ont déjà dépassé de beaucoup ses prévisions. C'est que la science a besoin des sources mêmes de l'histoire; elle ne peut se contenter d'extraits, qui ne conduisent qu'à des systèmes nécessairement faux et passagers. On ne peut, sans doute, pas traduire et publier tout ce que les Orientaux ont écrit, et il y a une infinité de livres qui peuvent et doivent rester dans un oubli mérité; mais ceux qui, comme les Védas, ont exercé une influence immense sur l'esprit humain, doivent être publiés, traduits et commentés, quel que soit leur volume et quelque grandes que puissent être les difficultés. Aussi voyons-nous que la *Société asiatique de Calcutta,* aidée par le gouvernement de l'Inde, nous fait espérer aujourd'hui une édition complète de tous les ouvrages védiques. Rosen avait commencé, avant la mort de Colebrooke, la traduction du *Rig-Véda*, et M. Wilson promet d'achever cette belle publication.

Enfin, M. Stevenson vient de nous donner le texte [1] et la traduction [2] des *hymnes du Samavéda*, le second du recueil des Védas, formant une véritable liturgie, qui comprend toutes les prières que l'on doit prononcer en faisant les divers sacrifices dans lesquels l'asclépiade est employée. Ces hymnes sont toujours accompagnés de la notation du chant, ce qui achève de leur donner un caractère liturgique. M. Stevenson a suivi, dans l'interprétation de ces textes obscurs, le *commentaire de Vidyaranya;* de même que Rosen s'était conformé, dans le *Rig-Véda*, aux interprétations de *Sayana Atcharya*. Ces deux célèbres commentateurs étaient frères et vivaient dans le 14e siècle de notre ère. Les explications qu'ils ont données des textes sacrés étant généralement reconnues dans l'Inde comme les meilleures, les premiers interprètes européens ne pouvaient mieux faire que de les

[1] *Sanhita of the Sama Veda,* from mss. prepared for the press by the Rev. Stevenson and printed under the supervision of H. H. Wilson. London, 1843, grand in-8° (186 pages).

[2] *Translation of the Sanhita of the Samaveda,* by the Rev. Stevenson. London, 1842, in-8° (283 pages).

suivre. Il est possible qu'un jour l'étude plus étendue de l'antiquité indienne fournisse des moyens de pénétrer plus avant dans le sens original de ces hymnes, et permette de reconnaître comme modernes quelques nuances de l'interprétation admise aujourd'hui ; mais il est nécessaire avant tout de connaître le sens que les plus savans des brahmanes attachent eux-mêmes à ces livres, et qui est évidemment la base la plus sûre dont on puisse partir. M. Stevenson ne dit pas si son intention est de faire suivre ce travail de la traduction des *Upanischads* annexés au *Samavéda*. Ce serait dignement compléter le service éminent qu'il rend aujourd'hui à la science ; car les *Upanischads*, qui contiennent la partie dogmatique des *Védas*, nous mettront un jour en état de voir comment, de ces hymnes si peu philosophiques, est sortie, ou comment on y a rattaché la belle et profonde métaphysique des Hindous. *On connaîtra alors par quel laborieux enfantement l'esprit humain est parvenu à s'élever de la sensation à l'idée, de la matière à l'abstraction et au spiritualisme le plus raffiné* [1].

M. Gorresio a publié, aux frais du gouvernement piémontais, le 1er volume du texte du *Ramayana* [2]. C'est la troisième fois que l'on commence une édition de ce livre, mais le texte de M. Gorresio diffère notablement de celui qu'avait adopté Marshman,

[1] Il y a vraiment de quoi s'étonner de voir un savant comme M. Mohl soutenir ici le dogme si peu philosophique et si peu prouvé de l'état de nature, de l'état primitif d'animalité et d'être purement sensitif de l'homme. Oui, nous souhaitons que tous les livres des Hindous soient connus et traduits, mais ceux qui existent déjà nous prouvent que, primitivement, avant l'ère philosophique, il y a eu une ère de tradition pure, de croyances spirituelles et intellectuelles qui n'étaient autres que les croyances révélées au genre humain. Ces croyances corrompues engendrèrent le naturalisme, puis l'esprit philosophique, qui, mêlant les premières croyances avec ce naturalisme, engendra le vaste panthéisme hindou. Nous connaissons assez des livres hindous pour assurer que ceux qui restent à connaître ne prouveront pas autre chose.

A. B.

[2] *Ramayana*, poema indiano di Valmici, pubblicato per Gaspare Gorresio. Vol. I ; Parigi, Stamperia reale, 1843, grand in-8° (CXLIII et 361 pages).

dans son édition de Serampour, et de celui qu'a choisi M. de Schlegel. Ce dernier s'était aperçu que les manuscrits du *Ramayana* différaient considérablement les uns des autres, et il les avait classés, dans un travail critique très-remarquable, en deux branches, qui formaient deux rédactions distinctes; lui-même se décida pour celle qu'il appela la rédaction des commentateurs, et la suivit en général dans son édition, ayant trouvé des raisons pour lui attribuer une antiquité plus haute qu'à celle qu'il intitula la *Rédaction du Bengale*. M. Gorresio conteste cette préférence; il a découvert que cette seconde rédaction avait elle-même trouvé des commentateurs, et il s'est décidé à la reproduire. Le problème que présente l'existence de ces deux textes n'est pas aisé à résoudre. Faut-il admettre que l'un des deux soit l'original, et l'autre la rédaction d'un bel esprit, qui aura cru pouvoir embellir l'ouvrage? M. Gorresio ne le pense pas; il croit qu'ils sont également anciens, qu'ils sortent d'une souche commune, et qu'ils ont été modifiés l'un et l'autre par la tradition orale. Cette théorie, à l'appui de laquelle M. Gorresio cite des faits neufs et intéressans, présente peut-être quelques difficultés, mais, quoi qu'il en soit, on ne peut qu'approuver la détermination qu'il a prise de publier celle des deux rédactions qui n'avait pas trouvé d'éditeur, et surtout de la reproduire sans aucun mélange de l'autre texte. Quand on possédera les deux rédactions dans leur forme la plus pure, on y trouvera probablement les moyens de décider la question de leur antiquité respective. En attendant, les études indiennes ont acquis un texte d'une correction remarquable; tout fait espérer que M. Gorresio mènera à bout la grande entreprise qu'il a conçue, de donner une édition complète et une traduction italienne de ce livre fondamental pour la connaissance de l'Inde ancienne, et le monde savant doit des remercîmens au gouvernement piémontais, le premier qui, en Italie, ait encouragé les lettres sanscrites.

M. Schütz, professeur à Bielefeld, qui s'était déjà fait connaître par la traduction d'une partie du *Bhattikavia*, a publié la première moitié d'une version en prose allemande de la *Mort de*

Sisupala [1], poëme épique qui porte le nom de *Magha*, et dont le texte a été publié en 1815, à Calcutta, par deux pandits de Colebrooke, et sur la demande de ce savant. Dans l'Inde, comme partout ailleurs, les beaux esprits se sont emparés des traditions renfermées dans les poëmes épiques nationaux, et les ont développées et embellies selon le goût d'un tems plus moderne. La mort de Sisupala appartient à cette classe de poëmes épiques de seconde main. Le sujet, qui est emprunté au *Mahabharata*, a été traité par un poëte inconnu avec toute l'exubérance de style qui appartient au commencement de la décadence d'une littérature; la grandeur de l'ancien style épique a disparu, et l'élégance des classiques du tems de Vikramaditya est remplacée par la recherche des images, l'abondance des jeux de mots et l'abus des épithètes; on y voit même poindre cet emploi des images tirées de la grammaire, qui est, dans plusieurs littératures orientales, le signe le plus certain de l'entière décadence du goût, mais elles n'y dominent pas encore et ne paraissent que rarement. Le travail de M. Schütz est une publication très-curieuse pour l'histoire de la littérature, et d'autant plus louable que le texte du *Sisupala* offre des difficultés très-grandes, et que le traducteur est parvenu à être intelligible, tout en s'attachant à être littéral.

7. Progrès dans l'étude de la langue tibétaine.

M. Foucaux avait publié, il y a deux ans, sous le titre *le Sage et le Fou*, un extrait de la traduction tibétaine du *Lalita vistara*, c'est-à-dire de la *légende de Bouddha*. Il prépare maintenant une édition complète de cet ouvrage, en sanscrit et en tibétain, en se servant, pour le texte tibétain, de l'édition du Kahgyur, que nous devons à la libéralité de la Société de Calcutta, et pour le texte sanscrit, des manuscrits népalais que M. Hogdson a eu la bonté de nous envoyer. Cette légende est commune à toutes les littératures bouddhiques, avec des variantes ou des amplifications de peu d'importance, et elle forme la base de ce que l'on sait sur la vie de ce grand législateur.

[1] *Magha's Tod des Ciçupala ein sanskritisches Kunstepos übersezt*, von Dr C. Schütz. Bielefeld, 1843, gr. in-8° (1re part., 144 pag.).

8. Progrès dans l'étude de la littérature malaise.

La littérature malaise se rattache à l'Inde, sinon par la communauté des langues, au moins par l'influence de la civilisation; elle est aujourd'hui d'une certaine valeur pour la France depuis la prise de possession de quelques îles dans la Polynésie, où l'on parle malai. M. Dulaurier[1] vient de réunir dans un petit volume les *rapports* qu'il a adressés au ministre de l'instruction publique, relativement à ses travaux sur cette langue, et qui sont très-propres à mettre en lumière le degré d'intérêt qu'elle mérite, sous le rapport politique, commercial et littéraire. On annonce aussi un *Dictionnaire du dialecte malai*, tel qu'il est parlé dans les Marquises, et que le P. Mathias, missionnaire qui a résidé dans ces îles, doit publier prochainement.

9. Progrès dans l'étude de la littérature chinoise.

La littérature chinoise a acquis tout à coup, par les événemens politiques de l'année dernière, une importance qu'elle n'avait jamais eue pour l'Europe ; ou plutôt ces évenemens ont éveillé la curiosité du public, et l'ont fait sortir, au moins momentanément, de l'indifférence avec laquelle il l'avait regardée jusqu'à présent, et qu'elle avait pourtant si peu méritée; car quelle étude serait plus faite pour intéresser un esprit cultivé, que celle d'une littérature qui s'est formée en dehors de toutes les influences par lesquelles les autres peuples ont successivement modifié leurs idées: une littérature immense, qui embrasse toutes les branches du savoir humain, qui constate des faits de toute espèce, qui contient le résultat de l'expérience d'un peuple ancien, innombrable et infatigable; d'une littérature, enfin, qui est pour la moitié du genre humain ce que toutes les autres réunies sont pour l'autre moitié. On ne comprend pas qu'on ait négligé pendant si longtems l'étude de la civilisation chinoise, qui est, pour ainsi dire, la seconde face de l'humanité, et qui, par ses ressemblances autant que par ses contrastes, peut nous aider à bien comprendre

[1] *Mémoire, lettres et rapports relatifs au cours de langue malaye et javanaise,* par E. Dulaurier. Paris, 1843, in-8° (138 pages).

ce qu'il y a de fortuit et d'accidentel, ce qu'il y a de nécessaire dans les phénomènes sociaux et moraux qui nous entourent. Les jésuites réussirent, pendant quelque tems, à fixer sur la Chine les yeux des hommes qui réfléchissent; mais, lorsque l'espoir de convertir l'empire leur eut échappé, on retomba dans l'ancienne indifférence, et, pour connaître combien celle-ci était profonde, on n'a qu'à lire les *Mélanges* de M. Rémusat, que le gouvernement français vient de faire publier par une commission présidée par M. Lajard [1]. On y verra de quels détours avait besoin cet esprit si fin et si élégant pour combattre des préjugés absurdes. Il se croit presque obligé de prouver que ceux qui ont fondé et fait prospérer le plus grand empire que le monde ait jamais connu étaient des hommes et non pas des singes; il est préoccupé avant tout de montrer les côtés par lesquels les Chinois nous ressemblent, et il ose à peine prononcer le nom de littérature chinoise, de peur d'exciter la risée du vulgaire. Nous n'en sommes plus tout à fait la, et personne n'a contribué plus que M. Rémusat lui-même à ce progrès de l'opinion publique; mais nous sommes encore loin d'attacher à ce sujet l'importance qu'il aura un jour, et probablement un jour prochain; car la multiplication des comptoirs européens en Chine, l'ouverture d'un plus grand nombre de ports accessibles au commerce étranger, et des événemens faciles à prévoir, forceront bientôt, même les esprits les plus paresseux, à s'intéresser à une nation devenue l'objet de tant d'entreprises religieuses, commerciales et politiques.

La nature de l'écriture chinoise a été l'objet d'une publication de M. Pauthier, qui l'examine en la comparant à l'*écriture hiéroglyphique des Égyptiens* [2]. On doit s'attendre à ce que deux écritures, parties toutes les deux du principe de l'imitation des objets extérieurs, et arrivées toutes les deux à un système mixte de

[1] *Mélanges posthumes d'histoire et de littérature orientales,* par M. Abel Rémusat, publiés sous les auspices du ministère de l'instruction publique. Paris, Imprimerie royale, 1843, in-8° (469 pages).

[2] *Sinico-ægyptiaca.* Essai sur l'origine de la formation similaire des écritures figuratives chinoise et égyptienne: I. Histoire et synthèse, par G. Pauthier. Paris, 1842, in-8° (149 pages).

symboles et de sons, auront suivi une marche analogue, et se seront servies, jusqu'à un certain degré, de procédés similaires. De Guignes avait été tellement frappé de cette ressemblance, qu'il n'a pas cru pouvoir l'expliquer autrement qu'en faisant dériver l'écriture chinoise des hiéroglyphes égyptiens. Cette thèse est abondonnée depuis longtems, et l'on ne peut la regarder aujourd'hui que comme une de ces erreurs auxquelles les hommes les plus savans n'échappent pas toujours au commencement d'une étude. Aujourd'hui, les découvertes de Champollion nous mettent en état de mieux apprécier les ressemblances et surtout les différences très-considérables qui existent entre les deux systèmes. Le travail de M. Pauthier n'est pas encore achevé; toutefois, on peut pressentir que, malgré un peu d'hésitation dans la marche du raisonnement, l'auteur doit conclure à une origine différente, mais à un développement analogue des deux écritures.

La lexicographie chinoise a fait un véritable progrès par la publication du *Dictionnaire des noms anciens et modernes des villes et arrondissemens de la Chine, de M. Éd. Biot*[1]. Quiconque s'est occupé de l'histoire et de la géographie de ce pays a dû éprouver de grandes difficultés pour identifier les noms que les localités ont portés dans différens siècles. Afin d'y obvier, M. Biot a extrait du *Kouang-yu-ki*, géographie chinoise très-estimée, les dénominations sous lesquelles les villes et arrondissemens du 1er, 2e et 3e ordre, ont été successivement connus; il a complété son travail à l'aide de quelques ouvrages plus récemment publiés en Chine, et en marquant, partout où cela a été possible, les longitudes et les latitudes des villes du 1er ordre. En outre, une excellente carte de la Chine, que M. Klaproth avait fait graver, mais qui était restée inédite, accompagne ce volume, qui est un supplément indispensable à tous les dictionnaires chinois. Ce

[1] *Dictionnaire des noms anciens et nouveaux des villes et arrondissemens du premier, deuxième et troisième ordre, compris dans l'empire chinois;* par Éd. Biot. Paris, Imprimerie royale, 1842, grand in-8° (314 pages et une carte).

ne sera que lorsque les parties les plus importantes de la langue et de la littérature des Chinois auront été l'objet de pareilles monographies, qu'on pourra espérer de voir paraître, pour l'intelligence de leur langue, un *trésor* semblable à ceux que nous possédons pour les langues classiques de l'antiquité.

Les Européens établis sur la côte de la Chine, parmi lesquels le besoin de livres élémentaires se fait naturellement sentir le plus vivement, ont publié, pendant l'année dernière, plusieurs ouvrages de ce genre. M. Gutzlaff, consul de Prusse à Fou-tcheou-fou, a composé, sous le pseudonyme de *Philo-Sinensis* [1], une *Grammaire chinoise* dont la 1re partie vient de paraître. Le titre trop modeste de ce livre ne répond pas tout à fait à son contenu, car il embrasse, à l'exclusion de la syntaxe, toutes les parties de la grammaire. C'est un travail exécuté sans prétention, et rédigé de manière à contenir, dans le moindre volume possible, les règles et les locutions les plus indispensables. Il ne renferme que des matériaux originaux, tous tirés de la langue usuelle et familière; les exemples sont nouveaux, et complètent utilement ceux qu'on trouve dans les traités existants sur la grammaire chinoise. M. Gutzlaff se propose de faire suivre ce volume d'un second, qui traitera de la syntaxe. L'ouvrage a été imprimé à Batavia, par les soins de M. Medhurst, qui a employé un moyen difficile et compliqué pour suppléer au défaut de types chinois gravés. Le texte anglais a été composé d'abord, puis, sur l'épreuve, on a transcrit les caractères chinois, et l'on a ensuite transporté le tout sur la pierre, pour obtenir un tirage lithographique. Cette méthode a été, je crois, déjà mise en usage par M. Didot, pour l'impression de la *Grammaire égyptienne de Champollion;* elle offre de très-grandes difficultés, même à Paris; et l'on ne s'étonnera pas si, à Batavia, le résultat n'a pas toute la netteté qu'on pourrait désirer.

M. Medhurst s'est servi du même procédé pour la publication

[1] *Notices on Chinese Grammar; part.* I, *orthography and etymology,* by Philo-Sinensis. Batavia, 1842, in-8° (148 pages).

d'un *Dictionnaire chinois-anglais* [1] dont le 1[er] volume vient de paraître à Batavia. Son but était de donner aux Anglais un dictionnaire par radicaux, plus compacte, et surtout plus également exécuté que celui de Morrison. Ce dernier avait commencé son ouvrage sur un plan immense, qui convenait plutôt à une encyclopédie qu'à un dictionnaire ; aussi s'est-il bientôt fatigué de le suivre, et a-t-il fini par ne donner, dans les dernières parties de son livre, qu'une maigre liste des mots. M. Medhurst a pris, pour cadre de son dictionnaire, les 42,000 caractères du *Lexique de Khang-hi;* il se contente, dans les premiers radicaux, de resserrer la masse des explications données par Morrison, et il en ajoute de nouvelles à mesure que l'ouvrage de celui-ci se rétrécit. On peut espérer que nous aurons ainsi bientôt un manuel, non pas complet, mais commode, et suffisant pour l'usage ordinaire. M. Medhurst promet de publier, immédiatement après, un *Dictionnaire anglais-chinois*, aussi en deux volumes, et imprimé de la même manière.

Les dialectes chinois ont été l'objet de quelques publications curieuses. M. Wells Williams a fait paraître, à Macao, des *Exercices gradués pour faciliter l'étude du chinois et particulièrement du dialecte de Canton* [2]. M. Dean a imprimé, à Bankok, des *Leçons en dialecte Ti-tcheou,* disposées dans un ordre méthodique, et traduites en anglais [3] ; enfin, le collége anglo-chinois de Malacca a publié, sous le titre de *Lexilogus*, un livre élémentaire dans les dialectes de Canton et du Fo-kien [4], et en anglais ; il est destiné aux élèves du collége. Ces écoles, que les Anglais ont fondées

[1] *Chinese and English dictionary,* containing all the words in the imperial dictionary, arranged according to the radicals, by W. Medhurst. Vol. I; Batavia, 1842, in-8°.

[2] *Easy lessons in Chinese, especially adapted to the Canton dialect,* by S. Wells Williams. Macao, 1842, in-8° (287 pages).

[3] *First lessons in the Tiechew dialect,* by W. Dean. Bankok, 1841, in-8° (43 pages).

[4] *A lexilogus of the English, Malay and Chinese languages, comprehending the vernacular idioms of the last in the Hok-keen and Canton dialects.* Malacca, 1841, in-8° (110 pages).

tout autour de la Chine, sur les points où le nombre de la population chinoise le permet, comme à Pinang, à Malacca, à Batavia, à Macao et à Hong-kong, sont dignes du plus grand intérêt. On y enseigne aux jeunes Chinois, en même tems, les lettres chinoises selon la méthode de leur pays, et les lettres anglaises selon les méthodes européennes; l'on forme de cette manière une classe d'hommes qui sont naturellement destinés à servir d'intermédiaires entre les deux civilisations. Un élève du collége de Malacca, nommé Tkin-shen, vient de donner une preuve assez piquante du degré d'instruction qu'il y a reçu, en traduisant en anglais un roman chinois, qui porte le titre de *Pérégrinations de l'empereur Ching-te*[1]. Ce livre appartient à un genre littéraire qu'on ne sait trop comment qualifier; ce n'est pas de l'histoire, car les incidens racontés sont en grande partie d'invention; ce n'est pas du roman, car le fond et le cadre du récit sont historiques; c'est de l'histoire romanesque. L'auteur des *Pérégrinations de Ching-te* a pris pour sujet les troubles que les intrigues des eunuques provoquèrent pendant la jeunesse de cet empereur: et son but réel paraît avoir été de célébrer la puissance et les vertus des magiciens de la secte des Tao-sse, auxquels les basses classes croient encore aujourd'hui en Chine. L'ouvrage contient, comme tous ceux de ce genre, quelques traits de mœurs que l'on est heureux de rencontrer quand on veut se rendre compte de l'état moral de l'empire chinois, et qui échappent à l'auteur presque à son insu; mais je crois qu'on aurait pu mieux choisir parmi le grand nombre de livres analogues. Il n'y a pas beaucoup de finesse dans la peinture des caractères; le tissu de la fable est assez grossier, et les miracles que font les magiciens, tant bons que mauvais, ne paraissent racontés que pour des enfans, de sorte qu'il ne serait pas juste de juger les romans historiques des Chinois d'après ce spécimen.

Nous aurons bientôt les moyens de nous en faire une meilleure

[1] *The Rambles of the emperor Ching-tih in Keang-nan*, translated by Tkin-shen, student of the anglo-chinese college, Malacca, with a preface by J. Legge d. d. president of the college. 2 vol. London, 1843, in-8° (320 et 322 pages).

idée, par la traduction du plus ancien et du plus célèbre ouvrage de ce genre, l'*Histoire des tro s royaumes*, qui a pour sujet les déchiremens de l'empire chinois depuis la révolte des bonnets jaunes, l'an 170 de notre ère, jusqu'à l'avénement de la dynastie des Tsin en 264. Cette histoire avait été écrite par *Tchin-tcheou*, sous les Tsin mêmes, dans le style sévère des annales impériales. Mais, lorsque, au 13e siècle, la littérature populaire commença à se former, un grand écrivain, *Lo-kouang-tchong*, s'empara de ce sujet, le développa, y ajouta des épisodes et en fit un tableau si varié et si vivant qu'aujourd'hui encore toute la Chine le lit avec des transports d'admiration. On le regarde comme un modèle de style; on en apprend des parties par cœur, et c'est un des ouvrages que les conteurs récitent au peuple sur les places publiques, comme les *rawis* arabes récitent, au Caire, et sous la tente des Bédouins, les aventures d'Antar. On ne possédait jusqu'à présent que des fragmens de ce livre; M. Davis en a publié, à Macao, quelques chapitres traduits en anglais, et M. Julien en a inséré un long épisode très-dramatique dans l'*Appendice de l'Orphelin de la Chine*. Aujourd'hui, M. Pavie, à qui nous devons déjà une *Collection de contes chinois* très-gracieux, a entrepris la traduction complète de l'*Histoire des trois royaumes*, et l'on pourra juger enfin de cette partie considérable de la littérature chinoise, par ce qui est regardé dans le pays même comme le chef-d'œuvre du roman historique.

10. Quelques autres productions non encore parvenues en Europe.

A ces détails se bornent, messieurs, les renseignemens que j'ai pu recueillir sur les progrès des lettres orientales depuis votre dernière séance; et ce tableau est malheureusement bien incomplet. L'organisation de cette littérature est encore si imparfaite, qu'un grand nombre d'ouvrages publiés en Orient ne nous arrivent que tard, s'ils nous arrivent jamais; de même que ceux qu'on imprime en Europe ne sont connus en Orient que par accident. Il paraît, par exemple, qu'on a publié récemment à Calcutta un *Dictionnaire anglais-birman*, par M. Lane; qu'on a imprimé à Hougli une édition arabe du *Motenabbi* et une seconde

édition du *Nafhet al Jemen*, par le scheikh Ahmed de Schiraz; que le père Gonçalvez a publié à Macao, peu de tems avant sa mort, un *Grand dictionnaire latin-chinois*[1], et qu'il a paru, dans l'Inde, je ne sais où, un *Mesnewi*, en hindi. Mais nous ne connaissons rien de ces productions, et probablement d'un bien plus grand nombre d'autres, dont les titres mêmes ne seront pas parvenus en Europe. Cet état des choses est à déplorer; car ce qui a été fait jusqu'à présent en littérature orientale n'est qu'un commencement et une faible partie de ce qui reste à accomplir.

11. Avantages très-importans de la littérature orientale.

Cette littérature n'intéressait autrefois l'Europe que par le côté seul qui servait à l'interprétation de la *Bible;* plus tard, le champ s'est agrandi; l'on a senti que toutes les sciences historiques y avaient un intérêt égal; et, de nos jours, où la politique a mis les nations de l'Europe dans un contact si intime avec l'Asie entière, l'importance de ces études s'est accrue encore; car il faut, avant tout, connaître la langue, les lois, l'histoire, l'organisation et les croyances des peuples, pour exercer sur eux une influence salutaire aux deux parties, tandis que l'ignorance de tout cela ne peut produire qu'une répulsion et un état d'hostilité perpétuels. L'Europe a mis deux siècles à publier les ouvrages des Grecs et des Latins, et pourtant elle avait à sa disposition des corporations savantes, et était secondée, en outre, par l'intérêt que chaque individu prenait à des littératures sur lesquelles reposait alors toute l'éducation. Nous, au contraire, nous avons à faire connaître les productions littéraires de quatre grandes nations et d'un nombre considérable de peuples qui se groupent autour d'elles, et cela avec des secours infiniment moindres et en face d'un public dispersé, séparé par des distances qui rendent impossibles toute relation entre les individus. Ce public néanmoins suffirait à l'exécution d'entreprises infiniment plus consi-

[1] J'ai reçu, pendant l'impression du rapport, le titre de cet ouvrage; le voici : *Lexicon magnum latino-sinicum,* auctore Gonçalvez. Macao, 1841, in-fol. C'est une édition plus ample du *Lexicon manuale latino-sinicum,* auct. Gonçalvez. Macao, 1839, vol. 1. J'ignore si la suite de ce livre a paru.

dérables que celles qui sont praticables aujourd'hui, si les communications étaient plus faciles, et il est au pouvoir des *sociétés asiatiques* de les rendre telles. Votre Conseil a fait quelques pas dans cette direction, sans se laisser décourager par les difficultés qu'il a rencontrées, et il fera de nouveaux efforts pour les aplanir ; car il est convaincu que, dans l'état actuel des choses, le plus grand service qu'il puisse rendre est de se faire l'intermédiaire entre les savans du continent et les hommes de lettres de toutes les parties de l'Asie. »

Jules Mohl,
De l'Institut.

(Extrait du numéro de juin 1843, du *Journal asiatique*, de Paris).

Nouvelles et Mélanges.

FRANCE. — PARIS. — *Nouvelles des missions catholiques*, extraites du n° 95 des *Annales de la propagation de la foi*

1. Lettre de *M. Faivre*, lazariste, datée du *Séminaire de l'Immaculée conception* (province de Nan-king), 6 mai 1841, et dans laquelle il raconte son voyage à travers le *Kiang-si*, le *Tche-kiang*, où, dans une visite au cimetière des Chrétiens, il trouve un caveau renfermant les cendres de 10 Pères jésuites, renfermées dans des urnes, avec l'indication du nom chinois de chaque missionnaire. — La mission de Nan-king est très-insalubre, et le missionnaire y a été atteint de la maladie du *sable*, qui décompose le sang en peu de minutes. On la guérit en écorchant la peau.

2. Lettre du *même*, décembre 1842, annonçant la visite de Mgr Besy, administrateur apostolique, qui a publié un *Jubilé* pour le diocèse de *Nan-king;* les succès obtenus par les missions prêchées par deux prêtres indigènes; la célébration des fêtes de Noël au milieu d'un grand concours de fidèles, et de sept prêtres qui avaient pu s'y réunir. M. Faivre raconte encore les conversions nombreuses qu'il a opérées sur les Chinois chrétiens, principalement les joueurs. Dans une de ses courses, il visite le tombeau du fameux *Paul Hu*, ministre de l'empereur, un des premiers convertis à la foi par le *P. Ricci*, et qui défendit toujours le christianisme naissant par son crédit, ses exemples et ses écrits. — Des maîtres et des maîtresses d'école, souvent dotées aux frais de l'*Association pour la*

propagation de la foi, entretiennent et propagent la foi, qui est très-vive chez la plupart.

3. Lettre du *même*, du 2 janvier 1843, où il raconte l'état général de sa mission, et où il annonce la conversion d'un bonze, qui, par ses connaissances étendues dans la littérature chinoise, pourra rendre des services signalés à la foi.

4. Lettre du *P. Estève*, jésuite, datée de *Ko-kiao*, 26 mai 1843, et dans laquelle il assure que, dans la province de *Nan-king*, le souvenir des anciens missionnaires jésuites est encore tout vivant. Ceux même qui ont apostasié conservent précieusement les crucifix, chapelets, et autres insignes de la foi de leurs ancêtres. Il décrit ensuite certains usages particuliers à la Chine, entre autres, celui de faire cadeau d'une bière; ce qui est une attention reçue avec le plus grand plaisir.

5. Lettre de *M. Bertrand*, des missions-étrangères, datée de *Tchoung-kin-fou*, dans le *Su-tchuen*, juillet 1842, et dans laquelle il fait le triste tableau des fléaux qui ont ravagé ce district depuis 1839. Disette de 2 ans, peste, insectes qui dévorent les récoltes. La famine et la détresse sont partout; de là naissent des bandes de voleurs qui désolent les campagnes et même les villes. L'ouvrage manque partout; les parens exposent leurs enfans, surtout les petites filles, dont le missionnaire a fait baptiser en 8 mois 624. On est obligé de se nourrir d'une espèce de terre grasse que l'on trouve dans ces montagnes; des païens se nourrissent de chair humaine. Enfin, la peste est venue s'ajouter à ces misères, et plusieurs millions de personnes en ont été les victimes. — Cependant, la religion y est en général tranquille; les mandarins ferment les yeux sur les édits, et protégent même les Chrétiens, dont ils estiment les vertus.

6. Lettres de *Mgr Pérocheau*, des missions-étrangères, datée du *Su-tchuen*, 1er septembre 1841. Le prélat annonce que la détresse y continue : sous prétexte de rechercher l'opium, les troupes elles-mêmes rançonnent ou dévalisent les voyageurs. On fait courir le bruit que les Chrétiens vont s'unir aux Anglais; mais l'empereur lui-même se fait leur apologiste, et écrit aux mandarins qu'*il y a une grande différence entre la doctrine des Anglais et celle des Chrétiens chinois*. A la suite de cette lettre, plusieurs Chrétiens dénoncés sont renvoyés libres par les gouverneurs, qui déclarent que professer la religion chrétienne n'est pas un crime. Le grand mandarin de la capitale de la province est l'ami des Chrétiens, auxquels il rend des services. Cependant, nombre de sociétés secrètes travaillent l'empire, avec le but de chasser la dynastie tartare. — Dans le cours de l'année 1842, on a baptisé 17,825 enfans; il y a eu 313 néophytes adultes, et 406 catéchumènes qui ont été baptisés. Les missionnaires ont établi 54 écoles de garçons et 114 écoles de filles.

7. Lettre du *même*, datée du *Su-tchuen*, 3 septembre 1843. Le prélat y

parle d'une légère persécution, où, malheureusement, quelques Chrétiens ont apostasié ; mais un des mandarins a loué publiquement la religion, et blâmé ceux qui avaient dénoncé les Chrétiens. Il forme des vœux pour que les Anglais mettent pour condition à la paix la libre prédication de l'Evangile ; une grande partie de l'empire serait bientôt convertie. Dans l'année 1843, on a baptisé 20,068 enfans et 389 adultes.

8. Lettre de *M. Freycenon*, des missions-étrangères, datée de *Sutchuen*, et dans laquelle il parle de *Tcheu-tou-fou*, capitale de la province. Les articles européens, draps, soieries, rubans, foulards, calicots, montres, horloges, ciseaux, etc., sont dans les plus beaux magasins, mais à un prix très-fort. La ville a 4 lieues de tour. Puis il visite une pagode célèbre et un séminaire de bonzes.

9. Lettre de *Mgr Rizzolati*, vicaire apostolique, datée du *Hou-kouang*, 15 mai 1842, dans laquelle il donne quelques détails sur le martyre de *Paul Ju*, qui est resté pendant 2 ans attaché à un poteau, au milieu d'un temple d'idoles, qu'il refusa constamment d'adorer.

10. Lettre du *même*, datée de *Ou-cham-fou*, 25 novembre 1842, et dans laquelle il donne quelques détails sur sa mission : elle compte plus de 17,000 néophytes répartis dans toute la province. Il y annonce qu'il a eu une attaque de choléra-morbus, dont il a été guéri par le traitement suivant :

« Avec un couteau de table, ou une lame de cristal, on couvre la langue » de piqûres, pour provoquer une abondante saignée ; puis, tandis que » les uns étirent de vive force les nerfs principaux, d'autres frappent à » grands coups sur la poitrine, sur le dos, les cuisses et les reins, jusqu'à » ce qu'il en jaillisse des ruisseaux de sang. Quand la crise est passée, le » patient en est pour quelques jours avec ses cicatrices, ses contusions, » et sa peau aussi noire que celle d'un nègre. »

Le prélat parle ensuite des persécutions qu'on lui a suscitées, à l'occasion d'un séminaire qu'il voulait établir ; il a fallu fuir et se cacher. Puis il trace un tableau rapide et curieux de l'état présent de la croyance chinoise, qui est une véritable idôlatrie, par laquelle on a fait des dieux, comme dans le paganisme, des inventeurs des arts et des anciens sages et héros. Voici ce qu'il dit des livres sacrés de ces peuples : « Il est in» contestable, pour quiconque en fait une lecture attentive, que leurs au» teurs ont entrevu l'unité de Dieu ; mais ils en ont parlé d'une manière » si confuse ; tant de commentateurs se sont fatigués à en obscurcir le » sens, sous prétexte de l'éclaircir ; tant de rêveries sottes et étrangères » ont défiguré le texte primitif, qu'aujourd'hui leur pensée est mécon» naissable à l'œil même d'un sage chinois. » Il est fâcheux que le prélat n'y reconnaisse pas que c'était là un reste des traditions primitives, mais qu'il croie que ces croyances sont dues à *l'idée de Dieu, gravée dans le cœur de tous les hommes*. C'est substituer un système philosophique à l'histoire et aux faits de la révélation primitive.

11. Lettre de *M. de La Brunière*, des missions-étrangères, datée de *Leao-tong*, 16 décembre 1842, dans laquelle il rend compte des dangers qu'il a courus, en débarquant avec M. Maistre, et donne quelques détails sur le climat du pays et les mœurs des habitans.

12. Départ, pour la Cochinchine, de plusieurs missionnaires des missions-étrangères, parmi lesquels se trouvent *MM. Charrier* et *Galy*, ceux-là même qui, condamnés à mort, après des tortures nombreuses, furent délivrés par le commandant d'une frégate française. Ils y attendent encore la persécution, « mais, disaient-ils en partant, c'est toujours un » grand sujet de confiance, au moment de l'agonie, que de frapper à la » porte du Ciel avec les fers dont on meurt chargé pour le nom de » Jésus. »

Bibliographie.

ANNALI DELLE SCIENZE RELIGIOSE, *Compilati da monsig. Ant. de Luca*, à Rome, chez l'éditeur Pietro Capobianchi, via dell' Impressa, n° 29, et au bureau des *Annales de philosophie chrétienne*. Prix : 26 paoli, ou 13 fr. 78 c., plus 1 fr. à payer à la poste en le recevant.

TOME XVIII, N° 52. — Janvier et Février.

I. Sur le schisme survenu en 1843 dans l'église presbytérienne d'Ecosse, par *A. Grant*. — II. Les beautés de la foi, ou le bonheur de croire en Jésus-Christ et d'appartenir à la vraie Eglise ; la Mere de Dieu, mère des hommes, ou explication du mystère de la bienheureuse Vierge Marie au pied de la Croix, etc., par le P. Ventura; par *J. Arrighi*. — III. Analyse du *Spicilegium Romanum*, de S. E. le cardinal Mai (2e art.); par *Mgr de Luca*. — IV. Sur l'état actuel des études théologiques en Danemark. — V. Sur quelques points de zoologie mystique dans les anciens vitraux; par les *PP. Martin* et *Cahier*. — VI. Indépendance constante de l'Eglise espagnole, et nécessité d'un nouveau concordat; par *Mgr Romo*, évêque des Canaries. — *Appendices*.

N° 53. — Mars et Avril.

VII. Sur le jugement qui eut lieu à l'égard de Jésus-Christ, devant Caïphe et devant Pilate ; par *Mgr Grassellini*. — VIII. Du développement et des dernières phases du protestantisme; par l'abbé *P. Barola*. — IX. Analyse du *Spicilegium Romanum*, de S. E. le cardinal Mai (3e art.); par *Mgr de Luca*. — *Appendices*.

N° 54. — Mai et Juin.

X. De la géologie et de ses relations avec la vérité révélée, par *M. H. B. Waterkein*. — XI. Jansenius d'Ypres; par *D. Gualco*. — XII. Lettre d'un

Juif converti; par *J. Forti.* — XIII. Mouvement puséyste dans l'Amérique septentrionale; par le P. *G. M.* — XIV. La 4e session du concile de Trente défendue, ou Introduction aux livres de l'Ecriture deutéro-canoniques; par l'abbé *Aloisius Vincenzi.* — *Appendices.*

HISTOIRE DE PHOTIUS, patriarche de Constantinople, auteur du *Schisme des Grecs,* d'après les monumens originaux, la plupart inconnus; accompagnée d'une introduction, de notes historiques et de pièces justificatives; par M. l'abbé JAGER, professeur d'histoire ecclésiastique à la Sorbonne. Vol. in-8e de XLIV-468 pages A Paris, chez Vaton. Prix : 6 fr.

Cette *Histoire de Photius* doit être lue avec attention, parce qu'elle est destinée à jeter un nouveau jour sur les véritables causes de ce grand schisme. On y verra en particulier quelle était l'autorité du pontife de Rome parmi les Grecs, et par quelles subtilités et quelles faussetés les patriarches de Constantinople sont parvenus à effacer sur ce point les anciennes croyances et les traditions primitives. Un grand nombre de pièces nouvelles sont produites par M l'abbé Jager, entre autres le texte original des deux lettres apologétiques, écrites par Photius au pape Nicolas, pour justifier son élection. Ces lettres avaient été publiées en partie par Baronius, que l'on accusait de les avoir falsifiées; M. l'abbé Jager a été assez heureux pour en trouver le texte à la Bibliothèque royale de Paris.

ANNALES
DE PHILOSOPHIE CHRÉTIENNE.

Numéro 59. — Novembre 1844.

Histoire Sacrée.

ESSAI SUR LA CONCORDANCE

DE L'HISTOIRE ET DE LA CHRONOLOGIE PROFANE AVEC LE LIVRE DE DANIEL.

(DEUXIÈME ARTICLE [1].)

XII. Hérodote et Ctésias méritent plus de croyance que Xénophon.

J'aborde maintenant la 3e proposition, tendant à établir que, dans l'histoire des Mèdes, les témoignages d'Hérodote et de Ctésias ont plus d'autorité que celui de Xénophon. Plus on fait de progrès dans les connaissances de l'histoire ancienne, connaissances fondées sur l'observation des pays et des mers, sur l'étude des monumens, sur l'interprétation des inscriptions coufiques et égyptiennes, plus Hérodote acquiert d'autorité. Il voyagea longtems en Médie, en Egypte, en Chaldée, s'informant soigneusement de tout ce qui concernait l'histoire, les opinions religieuses, les institutions civiles de ces nations; il décrivit exactement la distribution et la magnificence de ces demeures royales, où se trouvaient réunies toutes les merveilles de la nature et de l'art; il raconte en détail les prodiges d'opulence et d'architecture qui plaçaient Babylone et Ecbatane au-dessus de toutes les villes de l'Asie. Il distingue avec soin ce qu'il avait vu de ses propres yeux, de ce qu'il avait ouï dire, et c'est ainsi qu'après

[1] Voir le 1er art. au no 57, ci-dessus, p. 204.

avoir décrit une statue de Bélus qui était vénérée à Babylone, il avoue ne pas l'avoir vue, parce que Xerxès l'avait enlevée du temple. « L'histoire d'Hérodote, affirme le savant Bouhier [1], est » par elle-même une preuve perpétuelle et irrécusable du soin » avec lequel il s'informa, auprès des personnes les plus in- » struites, de tout ce qui pouvait donner une plus grande per- » fection à son travail : et je n'hésite point à dire que c'est, de » tous les historiens, le plus digne d'éloge et de confiance. » — » Hérodote, affirme Scaliger [2], mine précieuse des origines » grecques et barbares, est un écrivain que les savans ne de- » vraient jamais laisser de côté, auquel les pédans ne devraient » jamais toucher. » Malgré la grande lumière d'érudition critique et archéologique dont les rayons éclairent l'époque moderne, il ne se trouvera porsonne qui ne blâme Le Poussines, pour avoir accusé Hérodote « d'avoir éte enclin à raconter des tragé- » dies et des paradoxes incroyables [3]. » Oui, il est vrai, Hérodote raconte des tragédies, non pas pour faire briller son talent de mise en scène, mais parce que les tragédies étaient fréquentes en ces tems, où la tyrannie, compagne ordinaire du polythéisme, s'agitait en furie sur la tête des peuples. Plutarque, dans la *Vie d'Artaxerxès,* raconte également trois ou quatre cas tragiques au-delà de toute croyance : l'attentat réitéré deux fois par Cyrus contre la vie de son frère, le massacre de Mithridate et de l'eunuque Mésabate, le poison versé par l'astucieuse Parisatis à sa bru Statira : Poussines ne pourrait-il pas dire que Plutarque fut également enclin à raconter des tragédies?

XIII. Dans l'histoire des Mèdes surtout, il faut croire au récit d'Hérodote et de Ctésias.

Mais si Hérodote mérite pleine confiance dans toutes les parties de son récit, il doit en être surtout ainsi dans la partie rela-

[1] *Diss. sur l'hist. d'Hérod.,* ch. I.

[2] Herodotus, vetustissimus omnium solutæ orationis scriptorum qui hodiè extant, scrinium originum græcarum et barbararum, auctor est à doctis nunquam deponendus, à semidoctis et pædagogis et simiolis nunquam tractandus. *Ad Eus. Chron.*

[3] In tragica et paradoxa pronus fuit. *De Assuero et Dario Medo, dissert.*

tive à l'histoire des Mèdes, et qui concorde admirablement avec le livre sacré. L'historien affirme qu'après avoir secoué le joug des Assyriens, la Médie adopta pendant quelques années (peut-être huit ou dix) la forme d'un gouvernement libre, et s'érigea ensuite en une principauté qui compta 4 princes, *Déjocès*, *Phraorte*, *Cyaxare*, et *Astyage*, dont les quatre règnes durèrent l'espace de 150 ans ; que l'indépendance des Mèdes finit la 1re année du règne de Cyrus. Or, en rétrogradant de 158 ans, à partir de la 1re année du règne de Cyrus, on trouve qu'*Assar-haddon* (qui est le *Sardanapale* d'Hérodote, et l'Ἀσορδὰν de la version alexandrine), fils de *Sennachérib*, régnait à Ninive, et que, par conséquent, l'historien attribue au règne de ce prince la révolte des Mèdes. Rien n'est plus vraisemblable : après la nuit terrible qui priva *Sennachérib* et l'Assyrie de 150 mille soldats, la puissance de cette nation arrogante se trouva affaiblie, et cette période de faiblesse morale et d'un lâche abattement fournit aux Mèdes une occasion favorable pour réaliser le projet de l'indépendance nationale, projet qu'ils caressaient depuis longues années. Le récit d'Hérodote se trouve confirmé par Denis : « L'antique empire des Assyriens, dit-il, transféré aux Mèdes et » fortifié par eux, ne fut pas de longue durée, mais il finit au » 4e âge [1]. » Et qu'est-ce que le 4e âge de Denis, observe judicieusement Conring, si ce n'est l'équivalent des paroles d'Hérodote, c'est-à-dire que l'empire des Mèdes finit sous le 4e roi Astyage [2] ? Or, ce vénérable père de l'histoire, si soigneux dans ses investigations, si fidèle dans ses récits, qui distingue avec tant de sagacité le probable du certain, les traditions des monumens, l'observation des témoignages, enseigne qu'*Astyage* régna le dernier sur les Mèdes, et qu'il n'eut qu'une fille, *Mandane*, mère de *Cyrus*. Ctésias, qui vécut du tems d'Artaxerxès Memnon, c'est-à-dire 100 ans ou environ après la fondation de la monarchie persane, et qui, en sa qualité de médecin du roi et de la famille royale, eut toutes les facilités d'interroger les archives

[1] Lib. I, cap. II.

[2] Hoc videlicet illud est quod scribit Herodotus, imperium illud in rege quarto Astyage finem suum habuisse. *Advers. chronol.*, c. III.

publiques, est parfaitement d'accord avec l'historien de l'ancienne civilisation. Je connais le jugement sévère porté sur l'histoire de Ctésias par deux écrivains illustres, Plutarque et Scaliger, dont le premier affirme que Ctésias accumule dans ses livres des fables de tout genre[1], et dont le second l'accuse de ne pas se soucier du vrai, ni du vraisemblable, pourvu qu'il puisse contredire Hérodote, et de se tromper souvent par suite de l'imperfection humaine, souvent de propos délibéré et par suite de la manie de contredire[2]. Mais, s'il est vrai que Ctésias fut porté à écrire l'histoire persane par le désir de contredire Hérodote, cela m'engage à croire que tout esprit, quelque sévère appréciateur de la crédibilité qu'on le suppose, doit accorder sa confiance à Ctésias, toutes les fois qu'il se trouve d'accord avec Hérodote; car il faut nécessairement en conclure que la force de la vérité était telle, qu'elle l'obligeait, malgré lui, à surmonter son désir malveillant de contradiction. Or, ce récit concordant d'Hérodote et de Ctésias est admis par Trogue, Justin, Diodore, et Scaliger, dans sa *Correction des tems;* par Pétau, dans la *Science des tems;* par Riccioli, dans sa *Chronologie réformée :* hommes qui ont blanchi en coordonnant les catalogues des successions, en fixant les époques de l'histoire, en examinant les canons de la critique, en déchiffrant les secrets de la chronologie.

XIV. Xénophon est loin d'avoir pris pour guide la vérité, en ce qui concerne Cyrus et les Mèdes.

Après ces preuves internes et externes de la véracité d'Hérodote, l'autorité de Xénophon ne me paraît pas assez grande pour faire hésiter ou faire naître des soupçons dans l'esprit d'un appréciateur éclairé. J'admets que, Xénophon voulant, dans les livres consacrés à l'éducation de Cyrus, déterminer l'idéal et tracer le modèle d'un prince honorant la Divinité,

[1] Dans la *Vie d'Artaxerxès.*

[2] Modò Herodoto adversetur, nihil pensi habere : multa ab eo humanitùs, multa etiam consultò per ζηλοτυπίαν peccari. *Not. ad fragmenta op. de Em. temp. subnexa.*

ennemi de l'oisiveté des cours, des attraits du plaisir, modéré dans les convoitises de l'âme, mêla beaucoup de choses croyables à beaucoup de vérités, embellit la réalité des entreprises à l'aide de fables diverses, exalta les vertus de Cyrus, omit tout ce qui pouvait ternir les splendeurs de sa réputation civile ou guerrière. C'est ainsi qu'il raconte que Cyrus succéda à son oncle Cyaxare dans la principauté de Médie, principauté qu'il usurpa, d'après le récit d'Hérodote, sur son aïeul Astyage : par ce moyen, il préserve son héros de la tache d'ingratitude et d'injustice envers ses parens. De même encore, sachant que les revers et la méchanceté ne sont qu'une même chose dans l'opinion du vulgaire, qui considère toute infortune comme une vengeance des divinités outragées, il passa sous silence la défaite sanglante que Cyrus essuya de la part des Messagètes, et la mort ignominieuse à laquelle il fut condamné par *Thomyris*, et nous montre son héros accablé par les années, mourant de maladie, au milieu de ses enfans. Je ne m'arrêterai point à ces inexactitudes. Mais, dans toute l'antiquité, Xénophon est le seul qui attribue des paroles viriles à Astyage, et qui, par conséquent, prolonge de quelques années la monarchie des Mèdes. Afin de fortifier l'autorité de Xénophon, Poussines observe qu'ayant vécu dans l'intimité de Cyrus le Jeune, il est vraisemblable qu'il reçut de lui des renseignemens exacts et complets concernant l'histoire de Perse : à quoi nous répondons qu'à cette époque l'éducation des princes, et particulièrement des princes persans, était matérielle et extérieure[1], c'est-à-dire qu'elle se réduisait aux exercices de l'arc, de la course, du cheval, qu'elle n'était ni scientifique, ni morale ; que Cyrus le Jeune, qui convoitait et comptait obtenir le trône de Perse, grâce à la protection de *Parisatis*, fut, dès sa jeunesse, éloigné de la cour et envoyé en Lydie[2] : et que, par conséquent, loin

[1] Les Persans, à ce qu'assure Hérodote, enseignaient trois choses aux enfans ἱππευεῖν, καὶ τοξευεῖν, καὶ ἀληθίζεσθαι, *monter à cheval, tirer de l'arc, et dire la vérité*. Il n'est point question de l'éducation littéraire, et je ne crois pas que l'éducation morale soit comprise dans la véracité.

[2] Plutarque, dans la *Vie d'Artaxerxès*.

des archives royales et de la fréquentation des savans, qui demeuraient principalement à Suse, il n'eut point l'occasion de s'instruire dans l'histoire de ses ancêtres. Poussines ajoute qu'au témoignage d'Hérodote[1], des traditions diverses étaient répandues touchant les aventures du grand Cyrus, et que Xénophon, en rédigeant une histoire de ce prince différant un peu de celle d'Hérodote, adopta une de ces traditions divergentes : à quoi nous répondons qu'Hérodote déclare raconter les entreprises de Cyrus, comme les racontent quelques Persans plus amis de la vérité qu'enclins à exalter la gloire de celui qui avait reculé les limites de leur empire de la Cholchide à la Chaldée, et l'avait rendu formidable aux nations environnantes.

XV. Le Cyaxare de Xénophon n'a jamais existé.

Je m'aperçois que cet examen comparatif de l'autorité d'Hérodote et de Xénophon, que ces diverses confrontations d'allégations, d'époques, de témoignages, sont de nature à ennuyer ou à fatiguer : mais un pareil examen était nécessaire pour pouvoir en tirer une conclusion que je puis maintenant proclamer victorieusement, savoir, que le *Cyaxare* de Xénophon n'a jamais existé, que l'empire des Mèdes périt avec *Astyage*, et, par suite, que la 2e et la 3e opinion, d'après lesquelles ce *Cyaxare* de Xénophon serait, pour des motifs différens, le *Darius* de Daniel, manquent de tout fondement historique. Reste donc la 1re opinion, d'après laquelle le *Nabonnid* de Bérose est le *Darius* du Livre sacré, et cette opinion me paraît vraie. De toutes les notions, de tous les traits caractéristiques attribués par le prophète à *Darius*, aucun ne messied à *Nabonnid*, plusieurs lui conviennent parfaitement. Et d'abord, le prince qui succéda à *Balthazar* ou *Labosoardoch*, est constamment appelé דריוש *Darius* dans le texte Chaldaïque, tantôt Ἀρταξέρξης et tantôt Δαρεῖος[2], dans la version

[1] Ἐπιστάμενος περὶ Κύρου, καὶ τριφασίας ἄλλας λόγων ὁδοὺς φῆναι. Lib. 1, cap. 95.

[2] Hérodote et Hésychius ne sont pas en contradiction pour l'explica-

alexandrine et dans les Hexaples d'Origène. Cette différence doit être attribuée, selon moi, à la signification semblable que ces deux noms propres peuvent prendre dans la langue iranique, ou bien à l'usage peu louable, suivi par les traducteurs du Livre sacré, d'insérer leurs opinions particulières dans la traduction. Le texte chaldaïque ajoute מדי *Mède*, et מזרע מדי (IX, 1), *de la race des Mèdes;* ἐκ τῶν Μήδων, ἀπὸ τοῦ σπέρματος τῶν Μήδων dans la version alexandrine. Dans le texte chaldaïque, il est dit בן אחשורוש *filass d'Ahverosch :* dans la version alexandrine, tantôt υἱὸς Ἀσσουήρου, tantôt υἱὸς Ξέρξου ; dans la version de saint Hippolyte, υἱὸς Ἀσσουήρου. D'où il faut conclure que non-seulement ce prince n'était lié à la famille de *Nabucho* par aucun lien de parenté, mais aussi qu'il était étranger de naissance, ou au moins d'origine. Il résulte encore des expressions de Daniel que l'inauguration de ce Darius ne fut point suivie de révoltes, de massacres, et des autres calamités qui signalent les changemens

tion du nom de Δαρεῖος : car le premier lui donne le sens de Ἑρξείης (VI, 98), *punisseur;* le second lui donne celui d'Ἕκτωρ, *celui qui réfrène.* Aussi, Meninski, dans son Dictionnaire, traduit *dar* par *punition*, et *daron* par *sévère.* Mais l'ancienne racine persane *darab* signifie également *seigneur, dominateur.* Voy. Simonis, *Onom. V. T.*, sect. *de Nom. peregr.;* et Fréret, OEuvres, t. II, *De l'ancienne année des Perses.* Bayer (*ad Seld.*, cap. II) fait dériver le nom אחשורוש, *Ahsverosch*, qui se change en Ἀσσουηρὸς, *Assuérus*, de אחש, *majesté*, et de ראש, *possesseur*, et il le traduit ainsi : *doué de majesté, de gloire*, ou bien, *glorieux*, *majestueux*. Etienne enseigne que le mot *arti* ou *arta*, qui se rencontre dans plusieurs noms persans, *Artabane*, *Artabaze*, *Artapherne*, signifie, dans l'ancien idiome de Suse, *grand*, *illustre ;* c'est pourquoi *Artasverosch* se traduit par *grand* et *majestueux*, ou *illustre* et *glorieux*. Il n'est pas rare que les noms propres soient ainsi composés de deux significations : le savant César Cantu (je ne me souviens point dans lequel de ses nombreux et savans ouvrages) observe une forme de composition semblable dans les noms des Francs : c'est ainsi que *Clother* (Clotaire) signifie *célèbre* et *excellent*, *Clotmir* (Clodomir) *célèbre* et *éminent*.

Les Grecs, en traduisant ces noms dans leur langue, leur donnèrent la forme grecque, et dirent Ξέρξης au lieu de *Ashverosch*, et Ἀρταξέρξης au lieu de *Artashverosch*. Cet examen philologique nous montre que les noms propres *Darius* et *Artaxerxès* peuvent revêtir une signification semblable ou analogue.

de dynasties : il dit qu'après l'accomplissement de la sentence mystérieuse fulminée par Dieu contre Balthazar, *Darius le Mède*, קבל מלכותא *reçut la royauté;* ce que le manuscrit alexandrin et celui de Théodotion traduisirent παρέλαβε τὴν βασιλείαν : enfin, il assure que *Darius le Mède* eut pour successeur, sur le trône de Babylone, *Cyrus* de Perse. Donc les notions, les caractères qui nous sont fournis par Daniel, concernent l'origine de *Darius*, la manière de son avénement au trône, et son successeur.

XVI. Nabonnid était Mède, et par conséquent étranger. — Il arrive à l'empire sans guerre.

Bérose ne dit pas expressément, il est vrai, que *Nabonnid* fût Mède, mais il indique cependant qu'il était étranger. L'empire échut, écrit-il, à *Nabonnid*[1], ὄντι τῶν ἐν Βαβυλῶνι ἐκ[2] τῆς αὐτῆς ἐπισυστάσεως, *qui demeurait en Babylonie*, et *qui faisait partie de cette bande de satrapes* qui avaient conjuré contre la vie de *Labosoardoch,* c'est-à-dire de *Balthazar*. Si Nabonnid eût été de la race de *Nabucho,* ou simplement allié à cette famille, Bérose n'eût point manqué de le dire : et si le silence de cet historien ne vous semble pas un argument suffisant, nous avons l'affirmation explicite de *Mégasthène,* qui nous assure que *Nabonnid* n'était uni par aucun lien de parenté avec *Labosoardoch,* c'est-à-dire avec *Balthazar,* et par conséquent avec *Nabucho.* Je pense, d'accord avec Pétau et Scaliger, que ce *Nabonnid* fut réellement Mède de patrie, et fils d'un *Ahasverosch* ou *Assuérus,* nom très-usité dans le pays d'Iran, et qu'ayant accompagné *Nitocris,* fille de Cyaxare[3], roi des Mèdes, qui allait épouser *Nabucho,* il demeura en Chaldée, ainsi qu'un grand nombre de

[1] Quelques-uns lisent ὄντι τῶν ἐκ Βαβυλῶνι, *Babylonien,* au lieu de ὄντι τῶν ἐν Βαβυλῶνι, *qui demeurait en Babylonie;* mais, outre la répétition peu élégante de la particule ἐκ dans deux membres de phrase si rapprochés, ἐκ Βαβυλῶνι et ἐκ τῆς αὐτῆς ἐπισυστάσεως, les meilleurs manuscrits de Josèphe portent ἐν et non pas ἐκ.

[2] Rufin ayant lu, ἐκ τῆς αὐτῆς ἐπιστάσεως, traduisit, *ex eâdem gente;* mais c'était là une faute du manuscrit de Rufin, dont la traduction induisit en erreur Pereira, lib. VII, *in Dan.*

[3] J'entends le *Cyaxare* successeur de *Phraorte.*

seigneurs de Médie. Le nom babylonien de *Nabonnid* ne contrarie pas cette origine médique : car il est probable qu'après être monté sur le trône de la Chaldée, ce prince changea, contre celui de *Nabonnid*, le nom national de *Darius*, que Daniel lui attribue dans divers passages. *Nabonnid* précéda aussi, dans le gouvernement des Mèdes, le grand *Cyrus*, fils de Mandane, de même que *Darius le Mède*, et, autant que l'on peut inférer du récit de Bérose, il parvint à l'empire par le seul meurtre de *Balthazar*, sans autres massacres ou révoltes, sans perturbation des ordres de l'Etat. Titus de Bosra, un des plus estimables historiens qui se trouvent dans la *Chaîne des Pères grecs*, affirme également que le successeur de *Balthazar* s'empara de la souveraineté sans guerre, sans difficulté aucune, ce qui ne serait pas vrai si le *Darius* du prophète était le *Cyaxare* de Xénophon, lequel se serait emparé de Babylone au moyen d'un appareil redoutable de machines de guerre et de troupes, ou qui aurait certainement aidé *Cyrus* dans cette entreprise difficile.

XVII. Un passage de Jérémie prouve que le Nabonnid de Bérose est le Darius de Daniel.

Il me semble que, de cette identité de circonstances, de notions, de caractères, qui se rencontrent dans le *Nabonnid* de Bérose et dans le *Darius* du prophète, on peut inférer avec probabilité l'identité de personne : mais si l'on désire d'autres argumens, je dirai qu'ils jaillissent du sujet même, et, notre opinion une fois admise, quelques prophéties de Jérémie s'expliquent avec autant de facilité que de clarté. Et d'abord, parlant du terrible assaut, « fuyez de Babylone, s'écrie-t-il, et que chacun sauve sa vie. » Cet oracle du prophète fut accompli à la lettre par *Nabonnid* et par ses courtisans, qui s'enfuirent à Borsippe, lorsque Babylone fut entourée par les troupes de Cyrus. Il dit encore, en parlant de Cyrus : « Le lion sort de sa tanière » pour dévaster ton pays, ô Babylone ! » ce qui nous porte à conclure que la prise et la désertion de Babylone furent deux événemens contemporains, ou certainement très-rapprochés ; et, d'autre part, il est indubitable que *Darius* le Mède régnait en Babylonie. Or, dans l'opinion de ceux qui soutiennent que

Babylone fût prise par Cyrus au tems de *Balthazar*, et maintiennent l'identité du *Cyaxare* de Xénophon et du *Darius* du prophète, cette désertion immédiate de la ville ne se confirme pas, puisqu'ils disent que *Cyaxare* régnait à Babylone ; et, si Cyaxare y régnait, la capitale de la Chaldée n'était certainement ni lugubre, ni déserte. Au contraire, *Darius* et *Nabonnid* n'étant, dans notre opinion, qu'une seule et même personne, nous disons qu'il commandait à Babylone avant sa destruction, et que cette destruction doit être rapportée à son tems, c'est-à-dire à la 17e année de son règne, et de cette manière notre opinion s'accorde avec la prophétie de Jérémie.

XVIII. Autres preuves par le calcul des 70 ans de captivité.

Un autre argument lumineux et concluant, pour confirmer notre opinion sur *Darius* et la chronologie des princes babyloniens que nous avons établie, résulte de la facilite avec laquelle se comptent les 70 années de servitude des Israélites. J'admets qu'il ne faut pas distinguer 70 années de servitude et 70 années de la ruine du temple : j'admets que, si les 70 années de servitude sont quelquefois intitulées années de la ruine du temple, c'est parce que la ruine du temple fut la plus terrible calamité qui frappa les Israélites pendant les 70 années de servitude. C'est une chose bien connue qu'une période, une époque est désignée par l'événement le plus considérable, bien que cet événement n'ait point duré pendant toute la période, pendant toute l'époque. J'admets particulièrement que le commencement des 70 années de servitude doit être rapporté à la 1re année de *Nabucho*, et la fin à la 21e du règne de *Cyrus* en Perse, qui correspond à la 1re de son règne à Babylone. Maintenant, conformément à notre système, il s'écoula 70 années, ni plus, ni moins, depuis la 1re année de *Nabucho*, à la première année du règne de *Cyrus* à Babylone :

	Nabucho.	13
	Evilmaradoch.	3
	Labosoardoch.	5 et 9 mois.
	Nabonnid ou Labinit. . .	17
	Cyrus.	1
		69 années et 9 mois ;

c'est-à-dire 70 ans. Aucune de ces périodes n'est arbitraire[1] ; mais les unes sont fondées sur le témoignage concordant des historiens, d'autres sont le résultat de la moyenne entre les époques diverses fixées par les chronologistes : car, relativement aux 43 ans de *Nabucho*, Bérose, Mégasthène, le Canon de Ptolémée et Josèphe sont parfaitement d'accord. Quant aux années d'*Evilmaradoch* et de *Labosoardoch* mineur, ou bien de *Nériglissor*, je suis le Canon de Ptolémée, qui attribue à l'un et à l'autre une année de plus omise par Bérose, peut-être parce qu'ils ne l'achevèrent point : relativement aux années de *Labosoardoch* devenu majeur, Bérose et Alexandre Polyhistor sont d'accord ; enfin les 17 années de *Nabonnid* sont déterminées par la computation unanime de Bérose et de Josèphe[2]. Je ne crois pas qu'il y ait un système plus commode et mieux fondé que celui-ci, pour compter les 70 années de servitude ; dans tout autre système, je trouve des suppositions gratuites, des jugemens divers, des affirmations contraires à l'autorité des anciens écrivains, et il me serait facile de le démontrer, si c'était là le sujet de ma dissertation. Je me contenterai d'en citer un exemple.

Le savant Walton compte, d'une part, les 70 années de servitude à partir du second sac de Jérusalem, c'est-à-dire de la 8e année de *Nabucho*, correspondant à la 1re de Sédécias, et, d'autre part, il établit un canon[3], que nous avons suivi avec la fleur des chronologistes, et d'après lequel la fin du règne de *Nabonnid* et des 70 années de servitude eurent lieu la même année. Or, comme, d'après Bérose, 61 ans seulement s'écoulèrent depuis la 8e année de *Nabucho* jusqu'à la dernière de Nabonnid, Walton abrége d'une année la régence de *Nériglissor,* et conjec-

[1] Les suppositions des chronologistes sont incroyables et divergentes. Josèphe accorde 18 ans à Evilmaradoch, 40 à Nériglissor; Torniello accorde 23 ans au même Evilmaradoch; Clarius et Munster, 25; mais je ne sais sur quel canon ou catalogue ils peuvent appuyer de pareilles déterminations d'années.

[2] Bien que, d'après Josèphe, le Nabonnid ou Naboandel de Bérose soit, non pas le Darius, mais le Balthazar de Daniel.

[3] Finis regni Nabonnidi et 70 annorum captivitatis Judæorum concurrunt. *Chron. sacr.*

ture que Cyrus employa 10 années à soumettre la Chaldée avant d'assiéger Babylone ; et, par suite, que *Nabonnid* régna 17 ans sur toute la Chaldée, et 10 autres années sur Babylone seule, au milieu du tumulte de la guerre et de la perte successive des satrapies babyloniennes. Mais, pour qu'une supposition semblable ait l'apparence de la vérité, lorsqu'il est incontestable que *Cyrus* régna 30 ans ou environ, il faut ou bien reculer de 10 ans le commencement du règne de Cyrus, ou décider qu'il ne régna que 3 ans après la désertion de Babylone : or, l'une et l'autre supposition est combattue par des autorités très-imposantes.

XIX. Explication de la prédiction de Daniel.

Restent quelques difficultés à éclaircir. Et d'abord, Daniel expliqua le mot פרס de cette manière : פריסת מלכותך ויהיבת למדי ופרס *ton royaume est divisé; et donné aux Mèdes et aux Perses :* cette prophétie, dit-on, ne se réalise pas dans l'opinion d'après laquelle le *Nabonnid* de Bérose est le *Darius* de Daniel. Je réponds que le mot פריסת du texte chaldaïque, que la Vulgate a traduit par *divisum*, ne signifie point *partage* ou *scission* en différentes parties, comme si l'empire des Babyloniens, d'abord soumis au gouvernement d'un seul, eût été, après la mort de *Balthazar* ou de *Labosoardoch*, divisé entre deux chefs et entre deux nations, mais il signifie *séparation,* « le royaume est séparé, c'est-à-dire » détaché de ta personne, de ta famille [1]. » Cette prédiction se vérifie parfaitement dans notre opinion aussi bien que dans l'opinion contraire, qui, suivant le récit de Daniel, soutient également que *Balthazar* périt à la fleur de l'âge, de mort violente, soit de la main des conjurés, soit par le destin de la guerre : et certainement on peut dire que la souveraineté, le patrimoine est arraché à quiconque meurt de cette manière [2]. Et

[1] Avulsum à domo tuâ. Grotius, *Comm. in Dan.*

[2] Impletum hoc annis post septemdecim. Adeo autem coaluerunt isti duo populi in gentem unam, ut passim apud Græcos reperias Μήδους pro Persis dici, et Μηδίζοντας eos qui Persis studebant. Grotius, *loc. cit.*

ces paroles, « est donné aux Mèdes et aux Perses, » n'obligent pas à croire que le royaume fut donné avec un pouvoir égal à ces nations confédérées, et immédiatement après l'explication des caractères mystérieux. La prophétie s'accomplit 17 ans après, lorsque Cyrus, qui avait réuni en une seule et puissante monarchie les Mèdes, les Elamites, les Perses, les Lydiens, s'empara de Babylone et conquit la Chaldée. Quiconque sera habitué à méditer sur les étonnantes formules du langage prophétique, ne s'étonnera point que Daniel dise déjà conquis un empire qui devait l'être 17 années plus tard. Les prophètes parlent le langage de la Divinité qui les inspire, pour laquelle il n'y a point de succession de tems ou de développement d'idées, mais bien vision et prédétermination co-éternelle de toutes choses [1].

On dit, en second lieu, que, d'après l'Ecriture, *Cyrus* ne succéda à *Darius,* dans la souveraineté de Babylone, qu'après la mort de ce dernier. Or, suivant Bérose, *Cyrus* aurait succédé à *Nabonnid* du vivant de celui-ci et pendant qu'il gouvernait la Caramanie : donc le *Nabonnid* de l'historien babylonien ne peut être le *Darius* du prophète. Je réponds que la version alexandrine renfermée dans le manuscrit Chigi est la seule d'après laquelle *Cyrus* ne succéda à *Darius* qu'après sa mort. Cette version s'exprime ainsi : Καὶ ὁ βασίλευς Δαρεῖος προσετέθη πρὸς τὸ γενὸς αὐτοῦ (καὶ Δανιὲλ κατεστάθη ἐπὶ τῆς βασιλείας Δαρείου); καὶ Κύρος ὁ Πέρσης παρελάβε τὴν βασιλείαν αὐτοῦ [2]; *et le roi Darius se réunit à ses pères (pendant ce tems, Daniel présidait au royaume de Darius), et Cyrus de Perse lui succéda dans la*

[1] Riccioli (*Chron. réf.,* l. v, c. vi, n. 5) résout la difficulté en disant que l'empire de Babylone fut donné successivement aux Mèdes et aux Perses : aux Mèdes, dans la personne de Nabonnid, Mède d'origine; aux Perses, dans la personne de Cyrus. Mais cette explication ne me plaît point. L'origine médique de Nabonnid ne me paraît pas un motif suffisant pour assurer que l'empire fut donné aux Mèdes, d'autant plus que Nabonnid n'aura pas facilement conféré les fonctions publiques à ses compatriotes demeurant en Babylonie, de peur de mécontenter les Babyloniens, qui l'avaient revêtu, quoique étranger, des insignes de la royauté.

[2] Cap. vi, v. 28.

royauté. Mais on lit dans l'exemplaire chaldaïque : דניאל דנה הצלח בםלכות דריוש *et Daniel prospérait dans le royaume de Darius;* la version de Théodotion, la Vulgate, les textes arabe et syriaque, qui portent : *Daniel prospéra*, c'est-à-dire *fut glorifié dans le royaume de Darius, aussi bien que dans celui de Cyrus*, sans parler de la mort de Darius, sont d'accord avec le texte original : c'est pourquoi l'objection tombe du moment qu'elle n'a plus de fondement dans le Livre sacré.

XX. Explication d'un passage difficile.

On observe finalement[1] que Darius mettait en tête de ses ordonnances le nom des Mèdes et des Perses, et on conclut de cette observation que le *Nabonnid* de Bérose ne peut être le *Darius* du prophète, attendu qu'il est invraisemblable que *Nabonnid* mît en tête de ses ordonnances le nom des Perses qui avaient occupé la Médie, patrie de ses ancêtres, et qui, aspirant à la domination de l'Asie aussi loin qu'elle s'étend depuis les défilés du Taurus jusqu'aux rives de l'Hydaspe, se préparaient à conquérir la Chaldée. Je réponds que le raisonnement de nos adversaires est fondé sur le faux, sur une interprétation arbitraire de quelques passages de Daniel. Tourmentés d'une basse envie contre Daniel, qu'ils voyaient élevé aux plus grands honneurs, quoique captif et étranger par la religion, par les usages et par la patrie, les satrapes de la Chaldée excitèrent le roi à porter une loi en vertu de laquelle il fut interdit pendant trente jours aux Chaldéens d'adresser des prières à aucun homme ou divinité, hormis au roi lui-même : ils espéraient par là perdre Daniel, qui, trois fois par jour, se tournant dans la direction du temple, offrait ses prières au Dieu vivant de Jérusalem. Mais, craignant que *Darius*, épris de la sagesse et de la vertu de Daniel, ne lui fît grâce lorsqu'il le trouverait coupable, ils conseillèrent au roi de suivre, dans cette ordonnance, la coutume des Mèdes et des Perses, chez lesquels toute loi ou décret du roi était stable, immuable, durable, n'admettait aucune exception

[1] Poussines, *Diss. de Assuero Estheris et Dario Medo;* Tournemine, *Additamenta ad Menochii Comment.*, etc.

prévue, aucune dispense de faveur. Voici les passages de Daniel[1] : « די לא להשניה כדת מדי ופרס »—« *Promulgue un décret immuable, conformément à l'usage ou à la loi des Mèdes et des Perses.* Le 13e verset répète la même locution : *L'édit est stable et immuable, conformément à l'usage et à la loi des Mèdes et des Perses ;* enfin, le 15e verset confirme et éclaircit même le sens des deux précédens : *Sache, ô roi, que , chez les Mèdes et les Perses* , *il est statué que toute loi ou disposition promulguée par le roi soit immuable*. Ces versets ne renferment aucune formule d'où l'on puisse inférer que *Darius* ait mis en tête de ses décrets le nom des Mèdes et des Perses : il y est question de toute autre chose. Les Babyloniens n'avaient point de lois immuables, même pour la volonté du prince. Mais il en existait chez les Mèdes et les Perses qui retinrent longtems cet usage ; et c'est à ces nations que ces satrapes et courtisans empruntent leur exemple, avec une finesse pleine de perfidie, suivant l'observation de Grotius[2], en l'adressant à un prince originaire de la Médie. S. Jérôme commente ainsi le 13e verset : *Juxta legem Medorum atque Persarum, dicunt regis jussa non posse fieri irrita*[3] ; en somme, les satrapes voulaient que Darius prît pour règle et pour exemple la généralité et la stabilité des ordonnances royales chez les Mèdes et les Perses. Il n'est pas étonnant que les Babyloniens aient eu connaissance de cette coutume du pays d'Iran : habitans deux pays limitrophes, puis longtems alliés des Mèdes, avec lesquels ils s'emparèrent de Ninive, ils eurent des occasions nombreuses et faciles de connaître l'économie de leur gouvernement et de celui des Perses, qui, avant le règne des Grecs, avaient été de tems à autre sujets ou titulaires d'*Arbace* et de *Phraorte,* rois de Médie[4].

[1] Chap. VI, v. 8, 13, 15.

[2] Satis callidè apud regem è Medis ortum. *Comm. in Dan.,* c. VI.

[3] *Comm. in Dan.,* edit. Sebastiani Gryphii.

[4] Ἄρξαντες (les Mèdes) τῆς ἄνω Ἅλυος ποταμοῦ Ἀσίης ἐπ' ἔτεα τριήκοντα καὶ ἑκατὸν δυῶν δέοντα παρὲξ' ἢ ὅσον οἱ Σκύθαι ἦρχον. Hérod., lib. I, cap. 130. Fréret commente ainsi les paroles d'Hérodote : « Ce qu'Hérodote nomme » l'empire et la domination des Mèdes sur la haute Asie, doit s'entendre

XXI. Conclusion.

J'ai fait connaître, et, si l'amour-propre ne m'aveugle point, j'ai appuyé de preuves mon opinion touchant le *Balthazar* et le *Darius* du prophète, et relativement à la succession et à la chronologie des rois de Babylone ; par là, je crois avoir rempli la mesure et l'objet de l'entreprise difficile dont je m'étais chargé. Si mon travail n'est pas entièrement exempt de toute tache, de toute hésitation, d'une part, je l'attribuerai à l'insuffisance de mes moyens, et d'autre part, je dirai que l'histoire, de même que les autres sciences, renferme ses problèmes, dans la solution desquels il faut se contenter de la probabilité ; qu'elle renferme ses mystères, dont on peut soulever le bord du voile, sans qu'il soit possible de le faire tomber entièrement ; que l'absence de certains élémens, nécessaires pour réfuter une objection, ne détruit pas un système appuyé sur des concordances admirables et sur des argumens positifs.

(*Traduit de l'italien de* Paolo MAZIO, *par* L. A.)

» seulement d'une souveraineté qui obligeait les rois des pays soumis de » payer un tribut et de fournir des troupes ; mais qui leur laissait l'ad- » ministration de leurs anciens Etats, avec un pouvoir absolu. » OEuvres, t. II, *De l'année cappadocienne*, p. 309.

Eglise Catholique.

EXPOSÉ DES MOTIFS

QUI ONT DÉCIDÉ LE RETOUR DE M. HURTER DANS LE SEIN DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE.

Dans un de nos précédens cahiers[1], nous avons publié une lettre de Rome de M. l'abbé de Bonnechose, annonçant la conversion de M. Hurter, l'auteur, déjà si connu, de *l'Histoire d'Innocent III* et du *Tableau des institutions et des mœurs de l'Eglise au moyen âge*. Nous allons compléter cette heureuse nouvelle en insérant ici *l'Exposé des motifs de cette conversion*, composé par M. Hurter lui-même. Il est extrait d'un petit volume[2], que vient de publier M. de Saint-Chéron sur cet événement si consolant pour tous les cœurs catholiques. M. de Saint-Chéron y expose avec détail, et d'une manière tout-à-fait intéressante, toute la vie littéraire et religieuse de Hurter; il nous fait assister à la transformation successive et continue qui s'est faite dans ce puissant génie, à mesure qu'il étudiait mieux l'histoire et les monumens de l'Eglise catholique; travail curieux et spectacle consolant pour nous, parce qu'il nous est la preuve que si tant d'âmes d'élite et d'esprits distingués persévèrent encore dans la séparation, c'est qu'ils ne connaissent pas les véritables faits, les divines destinées de la véritable Eglise du Christ; et parce qu'il nous donne la confiance certaine que, dès que cette Eglise sera mieux connue, tous ceux qui sont encore attachés au Christ voudront le servir avec elle et comme elle.

[1] Voir le n° 56, ci-dessus, p. 158.

[2] Ce livre a pour titre : *La vie, les travaux et la conversion de Frédéric Hurter, ancien président du consistoire de Schaffouse*. A Paris, chez Sagnier et Bray. Prix : 1 fr.

Voici les paroles de M. Hurter :

« Les études que j'ai été obligé de faire pour la composition de mon *Histoire du pape Innocent III*, avaient fixé mon attention sur la structure merveilleuse qui distingue l'édifice de l'Eglise catholique. Je fus ravi en observant la direction vigoureuse imprimée par cette longue suite de souverains pontifes, tous dignes d'une si haute position ; j'admirai la vigilance avec laquelle ils surent maintenir l'unité et la pureté de la doctrine.

» En regard de ces faits se présenta la mobilité des sectes protestantes, leur pitoyable dépendance des autorités gouvernementales, leurs divisions intérieures et cet esprit d'individualisme qui soumet la doctrine aux analyses sans mesure des critiques, au rationalisme des théologiens, à la libre interprétation des prédicateurs. Moi-même, en qualité de prédicateur, et plus tard, de chef spirituel d'un canton protestant de la Suisse, je me considérai comme la sentinelle chargée de veiller à la garde d'un poste à moitié perdu, obligée de le défendre par tous les moyens en son pouvoir, avec une résolution ferme et courageuse ; c'est dans ce but que je voulus tenir, avec la plus inflexible rigueur, au respect de tous les dogmes fondamentaux du christianisme révélé, ceux de la Trinité, du Péché originel, de la Divinité de Jésus-Christ, de la Rédemption. L'ensemble de mon enseignement, et comme prédicateur et comme professeur, tendait à repousser toutes tentatives du rationalisme. Je m'appliquai donc sérieusement à fortifier et à maintenir les débris survivans de la véritable doctrine. Mais, à cette époque, l'objet spécial de mes travaux concernait plutôt l'extérieur que l'intérieur de l'Eglise, plutôt son histoire et sa constitution que ses dogmes. Toutefois ma conviction religieuse était déjà blessée de voir cette fraction du protestantisme à laquelle j'appartenais, écarter entièrement le culte de la sainte Vierge, soit qu'il ne fût tenu aucun compte de son existence, soit qu'elle fût considérée seulement comme une mère ordinaire et une simple femme pieuse. Dès mes jeunes années, sans avoir cherché à m'instruire par la lecture de quelques ouvrages, sans être entré dans aucune discussion, sans

posséder une connaissance particulière de l'enseignement catholique au sujet de la Mère de Dieu, déjà je me sentais pénétré d'une inexprimable vénération pour elle. Je devinais en elle l'avocate du chrétien, et, du fond de mon cœur, je m'adressais à elle dans l'intimité de ma vie privée. Dans les chaires protestantes, il est permis de rejeter complétement tout ce que les fondateurs du protestantisme ont daigné conserver des dogmes du christianisme; mais vouloir conserver ou rétablir ce qu'ils ont rejeté, voilà ce qui rencontrerait, sans nul doute, de la part des protestans, une vive opposition, un blâme sévère! Cependant je m'efforçai d'appeler l'attention sur la *Vierge* (ainsi est-elle nommée même dans la Confession d'Augsbourg), de rappeler à la mémoire de mes coreligionnaires quelle était la haute signification de la personne de la Mère du Christ. Aller au-delà, il ne m'était pas possible, dans la position particulière que j'occupais.

» Dans l'année 1840, on m'adressa cette question inconvenante, si j'étais protestant de cœur? question qui ne venait pas à propos de faits ayant rapport avec mes fonctions publiques, mais exclusivement au sujet de l'histoire d'Innocent III et d'un voyage à Vienne. Je refusai de répondre à cette question, parce qu'on prétendait plutôt savoir ce que je ne croyais pas que ce que je croyais. Si, au contraire, on m'avait demandé : Êtes-vous catholique? alors j'aurais répondu, à cette époque, par un NON tout court. Mon refus souleva contre moi un véritable orage, et l'ingratitude, des idées bornées, un piétisme étroit, l'envie, la vengeance, la haine politique, se réunirent contre un seul homme, lequel, de son côté, se défendit avec beaucoup de vivacité. Aujourd'hui, pour dire toute ma pensée, je ne dois que des remercîemens à mes ennemis, aujourd'hui que le *fruit de justice et de paix* est mûr; je reconnais dans ces luttes, alors si douloureuses pour moi, le moyen salutaire employé pour ma sanctification; convaincu que Dieu, dès ma plus tendre enfance, a voulu me conduire, malgré de si longs détours, au but que j'ai atteint, je regarde, à cette heure bénie, la tempête qui a grondé sur ma tête comme le signal et l'impulsion de la course que j'ai suivie, partir de ce jour, soutenu par une volonté fixe et ferme

» Je tombe malade avec toute ma famille; deux filles bien-aimées me sont ravies par la mort; tandis que, dans plus d'un couvent catholique de la Suisse, des prières se disaient pour la guérison de mes enfans, le piétisme se livrait aux élans d'une joie cruelle, heureux de pouvoir enfoncer dans le cœur d'un père un poignard à triple tranchant. La conviction profonde me vint donc qu'avec de telles gens il n'y avait de paix à espérer qu'à la condition de se courber sous le joug le plus dur d'un misérable aveuglement. Mon choix pouvait-il être encore douteux? Je rejetai dignités, places, revenus, et rentrai dans la vie privée, dégoûté d'une secte qui, par le rationalisme, renverse tous les dogmes chrétiens, ou, par le piétisme, foule aux pieds la morale. Jusqu'à ce jour, cependant, je n'admettais pas encore tous les enseignemens de l'Eglise catholique. Mais est-il présumable que quatre années de la vie d'un homme qui pense, qui aime le travail et qui jouit du libre emploi de son tems, se seraient écoulées sans le faire ou avancer ou reculer? Personne ne le croirait. La vérité est que la direction donnée à mon esprit par la divine Providence m'avait fait faire des progrès hâtés par mes propres études. Ce n'est pas à dire que telles ou telles personnes m'eussent influencé directement ou indirectement; toutefois, la lumière se fit, elle répandit de jour en jour un éclat plus distinct sur la voie que je suivais.

» Dans mes travaux, j'avais eu à consulter de nombreux ouvrages sur l'origine de la soi-disant réforme, sur ses causes, sur les moyens tentés pour fixer ses dogmes, sur son influence politique, particulièrement en Angleterre. Les preuves ne me manquaient pas, même autour de moi, lesquelles démontraient la fureur qui anime le rationalisme contre l'Eglise catholique, tandis qu'il abandonne à sa libre action le protestantisme, et se rallie même à lui, parce qu'il poursuit un but semblable, la destruction du catholicisme. Cet autre fait se présentait à moi au milieu de mes études : les peuples catholiques lancés en avant dans la voie des révolutions politiques, ont le pouvoir de s'arrêter et de se reconstituer, tandis que les peuples protestans ne peuvent plus se fixer au milieu de leurs mouvemens précipités; les nations catho-

liques, agitées par le délire révolutionnaire, se guérissent beaucoup plus vite de cette maladie sociale que les nations protestantes, et celles-ci seulement en proportion de l'affaiblissement de leurs sentimens hostiles contre les catholiques.

» Le spectacle des luttes que l'Eglise catholique subit, dans notre siècle et dans le monde entier, exerça surtout une influence décisive sur mon esprit. J'examinai la valeur morale des partis divers et les moyens de combat employés par les uns et par les autres. Ici, je voyais, à la tête des ennemis de l'Eglise, cet autocrate qui réunit dans sa personne la cruauté d'un Domitien et l'astuce d'un Julien; là, ces pharisiens politiques qui émancipent les Noirs pour accabler les Blancs, parce que ceux-ci sont catholiques, sous un joug plus dur et sous le poids d'une horrible misère; qui traversent toutes les mers pour propager, d'une main, la stérilité d'un enseignement évangélique, et fournir, de l'autre, des poignards à toutes les révoltes. Voici un pays protestant, la Prusse, où l'on a employé toutes les ruses d'une diplomatie perfide, afin d'opérer entre les luthériens et les calvinistes des essais de fusion pour mieux écraser l'Eglise catholique; dans d'autres pays allemands, le despotisme ministériel, inspiré par les doctrines audacieuses et impudentes de Hégel, se sert d'espions, de juges d'instruction, de l'amende et de la prison contre des prêtres fidèles à leur croyance. En France, des députés usent de tous les artifices d'une faconde intarissable pour entraver les droits de l'Eglise; le gouvernement s'acharne à maintenir une législation née des plus mauvaises passions révolutionnaires; nous voyons régner une civilisation superficielle, fille du journalisme, l'idolâtrie des intérêts matériels, une philosophie dirigée contre Dieu même, une jeunesse élevée dans des principes destructifs de tout ordre social... Ensemble monstrueux d'hommes et de choses qui se heurtent dans la confusion pour ruiner l'édifice éternel de la Providence.

» Malgré tant de contrariétés et d'attaques, le souffle d'un meilleur esprit se fait sentir. On ne peut dire de quel point de l'horizon il descend, mais il est impossible de nier que l'Eglise gagne du terrain là même où ont lieu les plus violents efforts

pour la faire reculer. Les coups dirigés contre elle ne servent qu'à la fortifier, et les tentatives organisées par les hommes les plus puissans, avortent, contre toute attente.

» Il est vrai qu'il se rencontre même des prêtres dont l'esprit est assez borné pour ne pouvoir apprécier toute la valeur des institutions catholiques ; des prêtres qui prétendent réduire le colossal édifice de l'Eglise à la propre mesure de leur intelligence infirme ; mais, par bonheur, nous en voyons d'autres qu agissent avec plus d'esprit et plus de vigueur; qui ne se laissent pas intimider par ce mot d'*ultramontanisme*, à l'usage de tous ceux qui veulent entraver la libre et inviolable action de l'Eglise.

» Voilà tous les faits qui me firent sérieusement réfléchir sur l'existence d'une institution qui sort, renouvelée et fortifiée, de la lutte contre tant d'ennemis franchement déclarés ou hypocritement déguisés.

» Après ma démission des fonctions de président de consistoire, je consacrai la liberté de mes loisirs à l'étude des dogmes catholiques, et je mis à profit, sous ce rapport, la lecture de la *Symbolique* de Mœhler. Jamais je n'avais douté que le christianisme fût une révélation divine, mais, à cette époque seulement, je m'occupai de certaines assertions des protestans, qui prétendent, par exemple, que le christianisme ne s'est conservé dans toute sa pureté que pendant les premiers siècles, pour s'engloutir ensuite, pendant douze siècles, dans un abîme d'erreurs et d'institutions exclusivement humaines, abîme fermé enfin par l'avénement de génies supérieurs..., c'est-à-dire par un moine riche en contradictions de tout genre, et par un roi débauché et spoliateur. Le simple bon sens ne devrait-il pas suffire à interdire toute confiance en une prétendue réforme dirigée par des personnages d'une valeur morale aussi révoltante ? Ajoutez les déchiremens intérieurs de tant de sectes protestantes, leur divergence au sujet de toutes les doctrines essentielles, et qui ne s'unissent que dans leur opposition et leur haine contre l'Eglise. Je fus donc amené à constater que les différences qui existent dans l'enseignement du protestantisme, se manifestèrent dès les premiers

jours de la Réforme, comme il se voit aujourd'hui encore parmi tant de protestans qui étonnent par l'étrangeté de leurs systèmes, par cette facilité à les modifier, à les changer suivant les besoins du jour. Une des causes non moins décisives qui contribuèrent à m'éclairer et à fixer ma résolution, fut la certitude de rencontrer, au contraire, chez tous les théologiens catholiques romains, l'unité et l'harmonie de l'enseignement. Le langage des novateurs protestans touchant une Eglise invisible, une tradition de la pure doctrine par le moyen d'une suite indéfinie d'hérésies, ce langage ne peut aveugler quiconque a conservé ou retrouvé la faculté d'apprécier les hommes et les choses.

» J'achevai d'être fortifié dans ces convictions par la lecture d'une traduction allemande du traité de l'*Explication de la sainte Messe*, par Innocent III.

» Tels sont les moyens visibles et palpables dont Dieu s'est servi pour ma conversion; ces moyens se trouvent à la portée de tout le monde. Les motifs cachés, ceux qui viennent d'en haut et ne sont connus que du ciel, ceux-là resteront un secret devant les hommes. Ce n'est qu'après mon retour dans le sein de l'Eglise que j'ai su combien de prières avaient été adressées au Père éternel dans divers couvens, par des prêtres, par des laïques, à Rome, dans le reste de l'Italie, dans le Tyrol, en Bavière, en Suisse, peut-être aussi dans d'autres pays, prières adressées depuis plusieurs années à la sainte Vierge, pour obtenir son intercession auprès du Père de toute grâce. Après ma conversion seulement, j'ai appris combien de messes avaient été célébrées pour obtenir la miséricorde de Dieu en ma faveur. Le jour de mon départ pour Rome, un de mes amis de Paris me recommanda à l'Archiconfrérie du très-saint et immaculé Cœur de Marie.

» Sous la protection de tous ces pieux sentimens, j'entrepris mon voyage à Rome, le 29 février 1844, fermement décidé à me déclarer le fils le plus fidèle de cette tendre mère, l'Eglise catholique.

» A Pavie, grâce à une intervention amicale, et par une faveur toute particulière, on exposa à la vénération publique les re-

liques insignes du grand évêque d'Hippone ; je m'approchai, en tremblant, de ces ossemens sacrés, renfermant encore dans mon cœur mes sentimens de respect et d'amour, car le moment de me prononcer n'était pas venu..... Mais je reçus de la contemplation de ces saintes reliques une nouvelle et plus vive impulsion pour accomplir mon projet. Comment n'aurais-je pas trouvé grande, louable et attachante une institution qui, après plus de quinze siècles écoulés, n'a pas cessé de vénérer l'enveloppe terrestre d'une intelligence supérieure, modèle éternel des plus belles vertus, dont les lumières et la puissance éclairent encore et fortifient l'Eglise? Ces pieux et nobles sentimens furent entretenus dans mon esprit par la lecture d'un ouvrage de M. le chanoine Giovanni Bosisio : *Relation historique, avec documens, du don fait par l'Eglise de Pavie d'une relique insigne du corps de saint Augustin, à Mgr Antoine-Adolphe Dupuch, évêque d'Alger.*

»Un seul fait peut-être aurait pu exercer une influence de nature à m'arrêter dans l'exécution de mon projet, c'est la rencontre d'un zèle louable, mais inopportun, qui eût été employé à hâter le moment de ma conversion. Sous ce rapport, je n'ai eu qu'à me féliciter; car, pendant les trois mois de mon séjour à Rome, nulle action morale d'aucun genre ne fut exercée pour me faire prononcer ces paroles solennelles que l'on désirait tant entendre sortir de ma bouche. Une fois seulement, dans une audience qui me fut accordée par le Saint-Père, ces mots me furent adressés avec la plus inexprimable sérénité : SPERO CHE LEI SERA MIO FIGLIO, J'ESPÈRE QUE VOUS SEREZ UN JOUR MON FILS. Une autre fois, le pieux et savant archevêque de Thessalonique, Mgr Rossi, me dit à Naples : *J'espère que vous serez des nôtres.* Plusieurs autres amis et protecteurs exprimèrent de semblables désirs, mais sans jamais aller plus loin. Quoique j'aie eu le bonheur de me voir honoré d'un grand nombre d'entretiens intimes avec le célèbre R. Père Pérone, de la Société de Jésus, ce saint et savant père ne fit qu'une seule allusion à ce qui était cependant le vœu de son cœur. Le jour de la fête de saint Louis de Gonzague, lorsque je remerciais, du fond de mon âme, le Père Pérone de n'avoir jamais abordé cette question, le R. Père me répondit : *J'avais*

bien prévu que la grâce de Dieu suffirait pour opérer, et voilà pourquoi une intervention humaine eût été superflue. Au Mont-Cassin, dans cette maison illustre, mère de tant d'abbayes et congrégations célèbres, la conversation se porta, un jour, sur ma conversion; on exprima la crainte d'attirer sur ma tête les fureurs de la haine, si ma conversion devait se faire avec solennité et non pas dans la retraite et le silence d'une église isolée et déserte. Je répliquai : Je suis décidé à n'abjurer nulle part ailleurs qu'à Rome même, et je ne veux ni chercher, ni fuir la publicité plus ou moins éclatante d'une action qui n'a pas besoin d'être cachée, puisqu'elle est bonne, juste et louable; surtout dans cette circonstance importante pour moi, je veux agir avec cette loyauté qui a toujours été la règle de ma conduite.

» Quoique, dans la préface d'une collection d'œuvres diverses, publiée peu de tems avant mon départ pour Rome, j'eusse assez clairement indiqué mon projet de conversion, jamais cependant je ne m'expliquai, à ce sujet, avec ma femme. Je me proposais de lui faire connaître par écrit mes intentions. En effet, mes lettres datées de Pise contenaient déjà des indications qui devenaient de plus en plus claires et directes, à mesure que j'approchais de Rome. Grâce à Dieu, j'éprouvai la douce satisfaction de ne rencontrer, de la part de ma femme, qu'une opposition modérée, tendrement affectueuse, qui finit par ne plus se réduire qu'aux craintes d'une mère inquiète sur l'avenir de ses enfans. Décidément, dans cette circonstance comme dans tant d'autres, l'influence de la volonté divine était manifeste et directe.

» Tranquille de ce côté, je ne voulus plus mettre de retard à l'exécution de mon grand acte. Le 14 juin, je déclarai à Son Eminence le cardinal Ostini, le seul ami qui connût ma pensée, que rien ne s'opposait plus à mon retour dans le sein de l'Église, le jour et l'heure de mon abjuration furent fixés au dimanche suivant, 16 juin, dans les appartemens de Son Éminence. Je crus de mon devoir d'avertir de cette détermination Sa Sainteté, qui avait daigné m'honorer par tant de bienveillance et de bonté paternelle. Lorsque ma lettre arriva

au cabinet de Sa Sainteté, Mgr le cardinal secrétaire-d'Etat se trouvait présent, et le Saint-Père, plein de joie, la lui communiqua. Le Saint-Père et le cardinal n'approuvèrent pas l'idée que j'avais exprimée de me borner, dans le moment, à une simple déclaration et à la signature d'un acte d'abjuration, pour accomplir plus tard, à mon retour en Suisse, les autres cérémonies.

» Mon retour à l'Eglise catholique a donc été exécuté le 16 juin 1844, fête de saint François Régis; j'ai reçu la première communion et la Confirmation le 21 juin, fête de saint Louis de Gonzague. Dans cette solennité, Mgr le cardinal Ostini se rappela avec émotion qu'il avait, il y a trente ans, dans la même chapelle de saint Louis de Gonzague, reçu au sein de l'Eglise catholique l'illustre peintre Overbeck, lequel s'est présenté comme mon parrain.

» Je fus admis à l'honneur de recevoir la sainte communion, en précédant la jeunesse studieuse de Rome, réunie pour cette cérémonie, afin de lui prouver comment des études sérieuses et impartiales ne manquent jamais de conduire les intelligences à s'identifier avec l'unité vivante de la sainte Eglise.

» La présence d'un grand nombre de mes amis de Rome, d'Allemagne, de la France et de la Suisse, dans cette journée mémorable pour moi, a été un nouvel encouragement pour mon courage et ma persévérance. »

» Frédéric HURTER. »

Littérature Catholique.

AUTEURS ECCLÉSIASTIQUES OU PROFANES,
NOUVELLEMENT DÉCOUVERTS ET ÉDITÉS
PAR
SON ÉMINENCE LE CARDINAL ANGELO MAI.

SPICILEGIUM ROMANUM; en 10 vol. in-8°.
TOMUS VI[1], Romæ typis collegii Urbani, 1841.

1. *Préface* dans laquelle le cardinal examine assez au long les richesses encore manuscrites que la bibliothèque Vaticane possède sur toutes les parties de l'histoire et de la science ecclésiastiques. Il y aurait de quoi doubler la *Bibliotheca pontificia* de Rocaberti, de quoi augmenter de plusieurs volumes la *Græcia orthodoxa* d'Allatius. On y trouve un grand nombre de documens sur toutes les églises hétérodoxes de l'Asie, sur l'origine, les accroissemens et l'économie entière de la puissance pontificale. Le livre des *Census romanæ Ecclesiæ* de Cincius y est en entier. Sur 258 pages que contient le manuscrit, à peine 100 ont été publiées par Muratori, ou dans le Bullaire, ou par Raynaldus. Ce qui reste encore traite de l'adjonction au patrimoine de l'Eglise romaine, des provinces, villes, champs, des sommes dépensées par ses pontifes, des offrandes, du droit héréditaire ou feudal, des hommages, foi jurée, ou donations authentiques des grands ou princes. D'autres manuscrits traitent des mêmes matières depuis Jean XII jusqu'à Paul II, des principaux gestes des pontifes, d'après les livres et papiers authentiques déposés anciennement dans les archives de Latran, etc.

De plus, dans cette préface, on trouve, entre autres choses :

2. Gregorius Junior. *Oratio de cultu imaginum in concilio III Stephani* (XIII-XVI).

[1] Voir le numéro 57, ci-dessus, p. 220.

Il s'agit de Grégoire II et d'un discours qu'il prononça en faveur du culte des saintes images, discours auquel le pape Adrien I[er] renvoyait dans sa *Lettre à Charlemagne* (*Concil.* de Labbe, t. VI, p. 1460). Quelques doutes sont proposés par le cardinal, et sur le concile où fut prononcé ce discours, et sur un Claudius de Turin, postérieur de 100 ans, citation peut-être interpolée. Cet extrait est tiré des *Collectanea* d'Albinus le Scholaire, dont nous verrons ci-après d'autres extraits.

3. Johannes Ephesius. *Discours composé contre les schismatiques, prouvant, par les canons et écrits divers, que, comme l'Eglise est orthodoxe, c'est une chose déraisonnable de se séparer d'elle* (XVI–XXII).

Il s'agit de Jean Clidas ou Chilas V, métropolite d'Ephèse, qui vivait au tems du synode de Constantinople, assemblé sous Andronic II, pour apaiser le schisme élevé entre les partisans d'Arsène et de Joseph, qui se disputaient le siége de Constantinople. Le discours dont on publie ici des extraits est disert, abondant, plein d'érudition ecclésiastique, et contredit l'opinion de Lequien, qui prétendait que Jean n'avait pas assisté à ce concile. Les fragmens sont au nombre de trois, et traitent principalement *des avantages de l'union* et du *droit qu'a l'Eglise, quand elle le trouve utile, de changer les canons*.

4. S. Methodius. *Fragmens divers ;* en grec (XXII-XXVI).

Patriarche de Constantinople vers l'an 842 et confesseur; il existe de lui : 1. Un traité Διαθήκης ἐπιτελευτίου contre les moines studites, et dont le cardinal cite un fragment. — 2. Il donne de plus, en entier, le texte grec de la *Lettre contre les moines studites*, qu'il avait déjà donnée en abrégé dans le t. III, p. 256, de ses *Script. veteres*. — 3. Un autre *Fragment sur l'avantage de l'unité de l'Eglise et l'obéissance due aux pasteurs*. — 4. Un autre passage cité dans une note prouve que les *Menées grecques* ont induit les historiens ecclésiastiques en erreur, lorsqu'elles ont assuré que S. Epiphane, évêque de Chypre, avait été l'ennemi de S. Jean Chrysostome, et qu'il avait souscrit au synode assemblé contre lui. Voici ce passage curieux en ce qu'il nous découvre les emportemens de cette impératrice Eudoxie, qui

menaçait ouvertement de rouvrir le temple des idoles, si l'on ne chassait pas S. Jean Chrysostome : « Nous apprenons que » S. Epiphane, évêque de Chypre, montre un zèle égal et une » invincible fermeté contre l'impératrice Eudoxie. Car, comme » elle menaçait de rouvrir les temples des idoles, si Chrysos- » tome n'était pas exilé, le saint évêque n'en changea pas » de sentiment, mais il se retira, disant : Je suis innocent de » cette décision ; et laissant l'impératrice pleine de fureur. »

5 Anonymes. *Ecrits en faveur de la procession du Saint-Esprit* (XXVII-XXXI).

Outre plusieurs codex de l'ouvrage du patriarche Jean Veccius qu'Allatius a publié dans le 2e vol. de sa *Græcia orthodoxa*, il existe en manuscrit un autre ouvrage intitulé : *Collection de sentences ou d'autorités qui prouvent la vérité du dogme des Italiens.* Le cardinal donne ici les titres de 9 chapitres qui sont consacrés à prouver la procession du Saint-Esprit du Père et du Fils ; le tout établi sur l'autorité non-seulement des Pères grecs, mais encore des Pères latins, et en particulier de saint Augustin, que l'auteur nous apprend avoir été approuvé spécialement par le synode grec tenu sous Manuel Comnène.

6. Anonymes. *Ecrits en faveur de la primauté de l'Eglise romaine* (XXXI-XXXII).

Témoignages extraits de la même collection que les précédens, et dont le cardinal cite ici le titre.

7. *Autres fragmens inédits* (XXXII-XXXVI).

Ces fragmens sont : 1° de *saint Athanase*, de sa lettre aux évêques d'Egypte et de Syrie, donnée tronquée dans l'édition de Venise, t. II, p. 22. — 2° de *Grégoire de Néocésarée*. — 3° De *Grégoire de Nazianze*. — 4° De *Grégoire de Nysse*. — 5° De *saint Jérôme :* témoignage sur la procession du Père et du Fils, extrait de son livre *De Trinitate,* qui n'existe plus. — 6. De *saint Hilaire:* autre témoignage très-clair sur le même sujet, extrait de ses *Commentaires sur les Épitres de saint Paul,* qui n'existent plus. — 7° De *saint Jean Damascène :* autre témoignage extrait de son *Canon sur Basile le Grand*, retrouvé par le cardinal en entier, et

qu'il se propose de publier. — 8° De *saint Léon* : autre témoignage sur le même sujet.

8. Saint Cyrille. *Fragmens de son commentaire sur Ezéchiel.* (XXXVI-XXXVIII).

Extraits par le cardinal des *Chaînes des Pères grecs*, qui se trouvent au Vatican.

9. Anonymes. *Traités sur les moyens de parler par signes* (XXXVIII-XL).

On sait que le silence était une chose de rigueur dans la profession monastique; cependant, comme il était souvent nécessaire de communiquer les uns avec les autres, les moines avaient inventé un langage par signes qui permettait de se faire comprendre sans rompre le silence. Cet art, qui paraît avoir ouvert la voie à l'instruction si précieuse des sourds-muets, est enseigné avec beaucoup de développemens dans différens codex, dont l'un contient les signes en usage au monastère de Cluny. Le cardinal en donne les titres des chapitres, et un *spécimen du chap. XVI, pour désigner les différens livres.*

10. Henri VIII. *Différentes lettres* (XLI-XLIX).

Ces lettres sont au nombre de 5, écrites à Léon X et au cardinal Sixte; dans ce nombre se trouve celle qu'il écrivit au pape, en lui envoyant son *Livre contre Luther*, laquelle est différente de celle qui est imprimée en tête de ce même livre. Quatre exemplaires de cet ouvrage sont à la bibliothèque du Vatican, imprimés, et non manuscrits, comme le dit Roscoe dans sa *Vie de Léon X*, mais dont trois portent la souscription autographe du roi, et l'un avec ce distique également de sa main :

Anglorum rex Henricus, Leo Decime, mittit
Hoc opus et fidei testem et amicitiæ.

Dans la lettre à Léon X qui accompagnait le livre, on remarque le passage suivant. Après avoir parlé de la lettre qu'il avait écrite aux princes d'Allemagne pour les prémunir contre les erreurs de Luther, publiée par le cardinal dans le vol. III, il ajoute : « Sed, nostro in christianam rempublicam ardori, in catho» licam fidem zelo, et in apostolicam sedem devotioni non satis » adhuc fecisse existimantes, propriis quoque nostris scriptis

» quo animo simus in Lutherum, quodve de improbis ejus libel-
» lis nostrum sit judicium, innuere voluimus, omnibusque
» apertiùs demonstrare, nos sanctam Romanam Ecclesiam non
» solum vi et armis, sed etiam ingenii opibus, christianis-
» que officiis in omne tempus defensuros ac tutaturos esse. »
— Le cardinal pense avec raison que ce sont ces paroles qui portèrent le pontife à donner à Henri, par une bulle du 5 des ides d'octobre 1521, le titre de *Défenseur de la foi*, dont les rois d'Angleterre se décorent encore.

11. Joh. Fran. Commendonus. *Notice sur ses écrits,* et fragment *De vitâ aulicâ;* en italien (L-LIX).

Le cardinal Commendoni avait une grande réputation d'homme instruit et de diplomate; l'extrait de ses écrits publié ici fut écrit en 1554, et contient plusieurs renseignemens intéressans et nouveaux.

12. *Indices* des auteurs cités, et des pontifes dont la vie est publiée dans l'ouvrage suivant de Bernard Guidon.

13. Bernardus Guidonis. *Catalogus pontificum romanorum, cum insertâ temporum historiâ* (1-312).

Parmi le grand nombre d'écrits inédits que renferme la B. Vaticane sur les souverains pontifes, le savant cardinal a choisi leurs vies écrites par Bernardus Guidonis. — Les vies des souverains pontifes jusqu'à Etienne V se trouvaient dans le *Liber pontificalis* d'Anastase ; Muratori nous avait donné les autres dans son tome III, partie 1 et 2, de ses *Rerum italic. script.,* jusqu'à Sixte IV, d'après quelques auteurs, parmi lesquels on distingue Bernardus Guidonis; mais Muratori n'avait suivi cet auteur qu'à partir de Victor III, successeur de Grégoire VII. Le cardinal a donc donné ces vies depuis saint Pierre jusqu'à Grégoire VII.

Bernard, dit Guidonis, natif de Limoges, dominicain, fut d'abord évêque de Tuy en Espagne, puis de Lodève en France, en 1324, et mourut en 1331, à l'âge de 70 ans. Le P. Quétif, dans ses *Script. ord. præd.,* t. I, p. 577-580, donne le détail de ses nombreux écrits. Les vies publiées ici, composées vers 1320, étaient plus détaillées, mais il paraît qu'il en fit lui-même un abrégé

en rejetant ce qui était moins authentique; et c'est cet abrégé que donne ici le savant cardinal. — Quoique Bernard se montre en général juste et bienveillant envers l'Eglise romaine, cependant le cardinal a eu besoin de noter certains passages où les documens vrais avaient manqué à l'auteur; entre autres choses, il a rejeté divers pontifes imaginaires : 1. *Cyriaque*, qui avait été pris dans la *Légende de sainte Ursule et ses compagnes*; 2. Marcus; 3. Basile, emprunté à Vincent de Beauvais; 4. Sylvestre III; 5. les antipapes, qui étaient placés dans la série des papes.

Dans le cours de ces vies, le cardinal a fait ressortir par des notes : 1° Preuves d'une dispute de Sylvestre Ier avec un juif nommé Noé, à la suite de laquelle Hélène, la mère de l'empereur Constantin, se convertit avec un grand nombre de juifs (p. 51). — 2° Que ce fut un prêtre catholique et non arien qui baptisa Constantin II, au moment de sa mort (p. 55). — 3° Quelques nouveaux documens sur Liberius (p. 59).

Notre auteur donnait ici, p. 203, la fable de la papesse Jeanne d'après la chronique interpolée de l'évêque Martinus Polonus, sans y ajouter aucune circonstance. Le cardinal a bien fait de ne pas transcrire de nouveau cette fable; mais nous citerons, d'après lui, les principaux auteurs qui s'en sont occupés : 1. Panvinus, *in adnotationibus ad Platinam*. — 2. Baronius; — 3. Natalis Alexander, dans leurs *Histoires ecclés.*—4. Léon Allatius, dans une *Dissert.* spéciale, tirée des auteurs grecs, insérée dans ses *Symmicta*, imprimés dans le 23e vol. de *la Bysantine de Venise*, en 1733, p. 82.—5. Launoy, dans ses *Epist.* 8, l. IV.—6. Carolus Blascus, dans sa *VIIIe Dissert.*, dernier ch., éditée par Gallandus, etc. (p. 203).

Dans ces vies de Bernard Guidon, ont été intercalés en outre, par le cardinal, les opuscules suivans :

14. Anonyme. *Fasti Carolini ab anno* 708 *ad annum* 800 (p. 181-190).

Ces fastes sont extraits d'un ancien codex du monastère de Corbie, et d'une écriture probablement du siècle où ils finissent. Il y a quelques faits importans.

15. Cincius Camerarius. *Qualiter romanus imperator debeat coronari* (p. 228-239).

Cet *ordo* sur la manière dont se faisait à Rome le couronnement des empereurs diffère de celui qui a été publié par Mabillon dans son *Museum italicum*, t. II, et de celui qui se trouve en ce moment dans le *Pontifical romain*.

16. Le même. *Jusjurandum Federici II imperatoris* (239-241).

C'est la formule du serment que fit Frédéric II au pape Honorius III, par lettre, l'an 1219, et qu'il confirma par une autre lettre l'an 1221. Cette pièce manquait dans l'*Hist. dominii temporalis sedis apostolicæ in utrâque Siciliâ* du cardinal Borgia ; déjà elle était citée par Innocent IV, dans la bulle de condamnation du même empereur, au concile de Lyon, dans Labbe, *Concilia*, t. XI, part. I, p. 640.

17. Le même. *Privilegium regi Belæ super libertate ecclesiarum Hungariæ* (249-251).

C'est un diplome du roi Béla III, qui date de l'an 1169 ; son règne a dû commencer à cette année, et non en 1174, comme le disent les chroniques ordinaires.

18. Richardus Cluniacensis. *Notitia cardinalium sanctæ romanæ Ecclesiæ* (271-272).

Cette notice avait été mise par Bernardus avant sa *Vie des papes*, et donne les titres des cardinaux à cette époque.

19. Bonizo Sutrinus. Fragment de son *Historia pontificia* (273-281).

Bonizon, d'abord évêque de Sutri, puis de Plaisance, périt victime de son amour pour la réforme et de son amitié pour Grégoire VII, dans ces glorieux combats que le saint pontife livra contre les schismatiques et les simoniaques. Il avait composé une *Collectio canonica*, qui est encore inédite ; le cardinal n'en publie qu'un extrait de la vie des souverains pontifes, qui se trouve en tête de son IVe livre, et encore il ne le commence qu'à Anastase, successeur de Siricius.—Bien plus, à partir d'Adrien Ier, il prend le texte de Bonizon, dans les écrits inédits

d'Albinus le Scholaire, lequel l'avait tiré d'un ouvrage inconnu de Bonizon *De vitâ christianâ*.

20. Laur. Zacagnius. *Vitæ aliquot pontificum* (282-299.)

Laurent Zacagnius, étant préfet de la bibliothèque Vaticane, avait commencé une *Vie des souverains pontifes*, qu'il n'avait pu achever, étant mort au moment où il y travaillait. Le cardinal publie ses *Vies des papes*, depuis Benoît VIII jusqu'à Callixte II.

21. Cincius Camerarius. *Préface* qu'il avait mise aux vies de quelques pontifes, jusqu'à Lucius II, pape en 1144, époque où il écrivait (299-300).

22. Anonyme. *Quædam ædificiorum ac piarum Innocentii III oblationum, largitionumque recensio* (300-312).

L'auteur des *Gesta Innocentii III*, que D. Bouquet, Baluze, et Muratori, dans son t. III, p. 468-567, de ses *Script. rer. ital.*, ont édités, consacre le dernier chapitre, le 94ᵉ, à donner le détail des édifices et des pieuses largesses dus à Innocent III. Mais son dernier historien, M. Hurter, dans la Vie de ce pontife, t. II, p. 846, note I, fait observer avec raison qu'il n'y est parlé que des 11 premières années du pontificat de ce pape, qui a régné 18 ans ; qu'ainsi il y a tout lieu de croire qu'il était incomplet. En effet, dans ses infatigables recherches, le savant cardinal a trouvé du même auteur un catalogue beaucoup plus complet des largesses d'Innocent. C'est un document précieux à ajouter à la vie de ce pontife.

23. *Notice sur quelques collections de droit canonique que l'on conserve à la bibliothèque du Vatican* (312-315).

24. S. Anselmus. *Canonicæ collectionis in libros XIII distributæ capitula* (316-394). — Avec la liste des auteurs et des ouvrages cités dans ces canons (394-395).

L'ouvrage de saint Anselme, ami de Grégoire VII, et exécuté probablement à sa prière, est un des plus complets et des plus importans qui existent sur le droit canonique ; plusieurs savans, et récemment le D. Theiner, ont manifesté le désir de le voir enfin publié d'après les belles copies qui existent au Vatican. Mais la difficulté et la grandeur d'une pareille publication ont effrayé

les Wading, les Dachery, les Rota, les Monsacré, et en ce moment le célèbre cardinal lui-même, qui se borne à donner le sommaire de presque tous les chapitres, remettant à un autre tems le soin de préparer une édition qu'il voudrait soigner comme celle du Décret de Gratien.

25. Anonyme. *Canonum priscæ collectionis in IX libros distributæ capitula.* — Avec les auteurs et les livres cités (397-474).

Cette collection d'un codex du 10[e] siècle est plus ancienne que celle de saint Anselme, et le titre des chapitres, qu'on en donne ici, fait vivement désirer qu'on l'imprime un jour.

26. Gordianus episcopus. *Epistola ad S. Deusdedit, episcopum urbis Romæ* (473).

Cette lettre manquait aux recueils de Labbe et de Mansi, et lève les doutes qu'ils avaient sur l'authenticité de la réponse de ce pontife à Gordianus.

27. Innocent III. *Sermones XII* (475-561).

Ces 12 discours de ce grand pape sont une bonne fortune pour la littérature ecclésiastique, et sont à ajouter aux éditions de ses *Œuvres* de Cologne 1575, et de Venise 1578.

28. Du même : *Dialogus inter Deum et peccatorem* (562-578).

C'est un ouvrage où l'on retrouve toute la piété à la fois solide et tendre de ce grand pape.

29. Romanus cardinalis. *Sermo de pœnitentiâ* (579-582).

Ce Romain cardinal est probablement celui qui vivait au commencement du 12[e] siècle. Ce discours est un précieux témoignage du sacrement de la confession et de la pénitence à cette époque.

30. Sicardus. *De mitrali seu tractatu de officiis ecclesiasticis.* (583-598).

Ce Sicard était évêque de Crémone au tems d'Innocent III. Son livre renferme de précieux documens sur la liturgie, et mériterait à tous égards d'être imprimé en entier; il était divisé en IX livres : le cardinal donne d'abord le titre de tous les chapitres, puis cite quelques fragmens qui ont trait aux édifices sacrés et à la philologie ecclésiastique.

31. Anonyme. *Fragmens sur la vie de quelques papes tirés d'une chronique;* grec (598-602).

Ces fragmens, assez importans à cause des tems obscurs dont ils parlent, comprennent le pontificat de 13 papes, depuis Formose, pape en 891, jusqu'au successeur intrus de Jean X, en 928.

32. Anonyme. *Fragmens de l'histoire ecclésiastique ;* grec-latin (602-610).

Ces fragmens comprennent le titre des chapitres d'un codex grec d'histoire ecclésiastique qui se trouve à la bibliothèque Ambrosienne de Milan ; et les 1er, 2e et 8e chapitres en entier ; ils se rapportent tous à Constantin le Grand, après le concile de Nicée. Nous nous joignons au savant cardinal pour hâter le moment où ils seront publiés en entier.

33. Georgidius, le moine : *Recueil de sentences;* en grec (611-615).

C'est une collection de sentences extraites de 18 auteurs sacrés ou profanes, parmi lesquels Théopompe, Ménandre, Procope le Sophiste, Sévérianus, Chariclée, etc.

34. Sforza Palavicini : *Discorso se il principe debba essere letterato* (616-640).

C'est un opuscule très-élégant du fameux cardinal pour prouver que les lettres et la science ne peuvent qu'ajouter aux qualités que doit avoir un prince pour bien gouverner ses Etats.

A. Bonnetty.

Traditions Bibliques.

DE L'HARMONIE ENTRE L'ÉGLISE ET LA SYNAGOGUE,

Par M. P. L. B. Drach[1].

PREMIER ARTICLE.

But que l'auteur se propose. — De la tradition dans la Synagogue. — Identité de la religion des anciens Hébreux avec la religion catholique. — Les cérémonies et les pratiques de la Synagogue se retrouvent dans l'Eglise. — La doctrine de la très-sainte Trinité antérieure à l'Evangile. — Le *Principe*, c'est-à-dire le Verbe par lequel Dieu a créé le monde. — L'Esprit-Saint dans le second verset de la Genèse. — La très-sainte Trinité, article de foi dans la Synagogue ancienne.

« La même religion, dit saint Augustin, que nous appelons maintenant *religion chrétienne*, était déjà celle des siècles anciens. Déjà son règne durait depuis les jours de nos premiers parens, lorsque le Verbe se fit chair et se manifesta au monde. Cet événement ne lui apporta, au fond, qu'une dénomination nouvelle. La vraie foi, donc, qui existait depuis les premiers tems, commença alors à s'appeler *religion chrétienne,* afin d'annoncer à toute la terre que le *Christ,* pour nous ouvrir le royaume du ciel, est venu accomplir la loi et les prophètes, bien loin de les abolir[2]. »

M. Drach se propose de développer cette proposition du grand évêque d'Hippone; il veut l'appuyer sur des faits. Il entreprend donc la publication d'une série d'ouvrages, dans le but de faire ressortir l'identité de la foi prêchée par Jésus-Christ avec la doctrine de la Synagogue ancienne, tant qu'elle conserva intact le dépôt des révélations primitives.

[1] Paris, chez Paul Mellier, place Saint-André-des-Arts, 11. Un vol. in-8°, 1844.

[2] Res ipsa quæ nunc christiana religio nuncupatur, erat et apud antiquos, nec defuit ab initio generis humani, quoùsque ipse Christus veniret in carne : undè vera religio, quæ jam erat, cœpit appellari Christiana, etc. *Retract.*, l. I, c. XIII, n° 3.

Elle eut d'abord une révélation divine *toute de tradition* une loi *purement orale*. Lorsque Moïse eut déposé dans le Pentateuque les ordonnances de Jéhovah, la tradition orale resta pour servir en quelque sorte d'*âme au corps de la lettre*. Son enseignement était confié à un corps spécial de docteurs sous l'autorité suprême de Moïse, toujours assis dans sa chaire en la personne de ses successeurs. On considérait cette explication de la loi écrite, d'après les traditions orales, comme une partie du ministère sacré; aussi devait-elle se faire gratuitement[1].

« Cette tradition de la Synagogue ancienne se partageait en deux branches principales. L'une patente, publique, exotérique : c'était la tradition *talmudique*, c'est-à-dire, celle qui, plus tard, mise par écrit, forma le texte du *Talmud*[2]. Elle avait pour objet de fixer invariablement le sens de la *loi* écrite; aussi devrait-on plutôt l'appeler *légale*. Elle ne traitait généralement que des prescriptions mosaïques, soit pour déterminer les obligations qui résultaient du code écrit, soit pour conserver les préceptes qui n'y étaient point exprimés, ou qui y étaient seulement indiqués d'une manière indirecte. C'est par elle que l'on savait au juste ce qui était permis, défendu ou obligatoire. Elle formait, comme on le voit, la partie *matérielle*, *pratique*, de la tradition.

» La seconde branche de la tradition, sa partie mystérieuse, ésotérique, formait ce que l'on appelle la *tradition cabalistique*, ou simplement la *cabale*, d'un terme rabbinique, qui signifie *en-*

[1] Maimonides, traité de l'*Etude de la loi*, chap. I, § 7, dit, d'après le Talmud (Traité *Nedarim*, fol. 37 recto) : « Dans la localité où il est d'usage de se faire payer pour enseigner la loi écrite, on peut l'enseigner moyennant salaire, mais il n'en est pas de même de la loi orale : il est expressément défendu d'accepter une rétribution pour enseigner celle-ci. Car il est écrit : *Voici*, dit Moïse, *que je vous ai enseigné les ordonnances et les droits, comme Jéhovah mon Dieu m'a commandé*. (Deuter., V, 4). Cela veut dire : de même que j'ai appris gratuitement (du Seigneur), ainsi vous avez appris gratuitement de moi; de même aussi, lorsque vous instruirez les générations suivantes, vous les instruirez gratuitement, comme vous avez appris gratuitement de moi. »

[2] Voy. la *Notice de M. Drach sur le Talmud*, p. 121 et suiv.

seignement reçu. — Celle-ci était la partie occulte de la science théologique. Elle traitait de la nature de Dieu et de ses attributs, des esprits et du monde visible. Dans ses divers enseignemens, elle s'appuyait sur des traditions théorétiques, et sur le sens que l'on appelle *symbolique, mystique, anagogique,* du texte de l'Ancien Testament. Ce sens était également *traditionnel.* C'était, si l'on veut, la *philosophie divine,* ou la *théologie spéculative* de la Synagogue, sa physique et sa métaphysique sacrées ; en un mot, ses traités *De Deo et ejus attributis*, et *De Deo Creatore,* dans toute leur étendue. Nous pouvons ajouter que l'essentiel des traités *De SS. Trinitate* et *De Incarnatione* n'y était pas oublié non plus. Non-seulement les trois chrétiens, Pic de la Mirandole, Jean Reuchlin, Knorr de Rosenroth, qui ont pénétré le plus avant dans les mystérieuses profondeurs de la cabale judaïque, mais aussi beaucoup de rabbins convertis au christianisme par sa seule lecture, attestent ce point...

» Telle est la cabale ancienne et véritable, que l'on doit distinguer de la cabale moderne, fausse, condamnée par le Saint-Siége, œuvre des rabbins, qui ont également dénaturé et falsifié la tradition talmudique. Les docteurs de la Synagogue la font remonter jusqu'à Moïse, tout en admettant que les principales vérités qu'elle contient étaient connues, par révélation, des premiers patriarches. Plusieurs théologiens catholiques ne font pas difficulté d'accorder une haute antiquité à cette partie de la cabale [1]. » M. Drach cite un passage du P. Bonfrérius [2], et un autre de Pline l'Ancien [3], qui l'attribuent l'un et l'autre à Moïse

Après ces considérations générales sur la tradition et sur la cabale judaïques, il montre l'identité de la religion catholique avec la religion des anciens Hébreux. Le volume sacré dont

[1] Préface, p. x et suiv.

[2] V. Bonfrérius, *In totam Scripturam S. Prœloquia*, cap. xxi, sect. ii.

[3] Est et alia magices factio à Mose etiamnum et *Jochabela* Judæis pendens. *Nat. Hist.*, xxx, i, édit. de Froben, 1530. Ainsi, du tems de Pline, on attribuait à Moïse la cabale, en hébreu *Kabbala*, qui devient, sous la plume de cet écrivain, *Jochabela.* Voir les variantes sur ce mot.

Dieu les avait constitués les conservateurs renferme toutes les vérités du christianisme. On y voit une suite de prophéties qui précisaient d'avance, et à des époques fort éloignées encore de l'événement, les moindres détails de l'œuvre de la rédemption. Certains chapitres des Psaumes et d'Isaïe sont de véritables Evangiles de Notre-Seigneur Jésus-Christ; le Nouveau Testament peut seul nous donner l'explication d'un grand nombre d'autre passages de l'Ancien.

« Aussi l'Israélite converti retrouve-t-il dans l'Eglise les cérémonies et les usages de la Synagogue, dégagés des pratiques superstitieuses introduites par le pharisaïsme. — L'Eglise, comme la Synagogue, récite des prières matin et soir, avec le Symbole de la foi [1]. L'une et l'autre observent l'usage de pro-

[1] « Ce Symbole est renfermé dans le verset 4 du chap. VI du Deutéronome : « Audi, Israel, Jehova Deus noster, Jehova unus. » On le récite à la prière du matin et à celle du soir. — Les juifs ont en outre un *Credo* plus long en treize articles, appelé, du mot qui le commence, *Ygdal*. C'est une composition métrique. Ils en ont un troisième encore plus long, appelé, de ses deux premiers mots, *Ani maamin* (Je crois). — Ces deux symboles se composent de treize articles fixés par Maimonides, dans son *Commentaire sur la Mischna*, traité *Sanhédrin*, chap. 10. Presque tous ces articles, que Rabbi Joseph Albo réduit à *trois*, sont dirigés contre la croyance chrétienne. Voy. Buxtorfii *Synagoga judaïca*, cap. III.

Ygdal.

1° Que le Dieu vivant soit glorifié, exalté. Il existe, et son existence n'a point de tems.

2° Il est un : point d'unité semblable à la sienne; incompréhensible, unité infinie.

3° Il est sans corps, sans aucune forme corporelle, sa sainteté est sans égale.

4° Antérieur à toutes choses créées; souverain principe, il n'a point eu de commencement.

5° Maître éternel de toutes les créatures, il fait éclater sa majesté et sa magnificence.

6° Il a dispensé l'inspiration de sa prophétie à ses élus, qui sont sa gloire.

7° L'égal de Moïse n'a jamais paru en Israël, de ce prophète qui contemplait la gloire divine.

8° Le Tout-Puissant a donné à son peuple la loi de vérité par son prophète, le fidèle de sa maison.

noncer une bénédiction avant le repas. Dans la dernière cène, Jésus-Christ Notre-Seigneur prononça la bénédiction d'usage

9° Jamais Dieu ne changera sa loi; jamais il ne lui en substituera une autre.

10° Il voit et connaît nos secrets; il prévoit l'issue des choses dès leur principe.

11° Il récompense les justes selon leurs mérites, et punit les méchans selon leur perversité.

12° Il enverra notre Messie au tems préfix, pour racheter ceux qui attendent l'époque du salut.

13° Dieu ressuscitera les morts par sa bonté infinie : béni soit à jamais son nom glorieux.

Ani maamin.

1° Je crois avec une foi entière que Dieu, béni soit son nom, est l'auteur et le modérateur de toute la nature, que lui seul a produit, produit maintenant et produira toutes choses.

2° Je crois avec une foi entière que Dieu, béni soit son nom, est *un*, qu'il n'y a aucune espèce d'unité semblable à la sienne; que lui seul est notre Dieu, qui a toujours été, qui est, et qui sera éternellement.

3° Je crois avec une foi entière que Dieu, béni soit son nom, est incorporel, qu'il n'est sujet à aucun des accidents de la matière, et que nul être ne peut lui ressembler.

4° Je crois avec une foi entière que Dieu, béni soit son nom, a été le premier, et qu'il sera le dernier.

5° Je crois avec une foi entière que le culte d'adoration n'est dû qu'à Dieu seul, béni soit son nom.

6° Je crois avec une foi entière que toutes les paroles de nos prophètes sont véritables.

7° Je crois avec une foi entière que la prophétie de Moïse, notre maître (que la paix soit avec lui !), était véritable, et qu'il a été le père des prophètes qui ont été avant et après lui.

8° Je crois avec une foi entière que la loi que nous possédons maintenant est, dans sa totalité, la même qui a été donnée à Moïse, notre maître (que la paix soit avec lui !).

9° Je crois avec une foi entière que cette loi ne sera jamais changée, et que jamais Dieu, béni soit son nom, ne lui en substituera une autre.

10. Je crois avec une foi entière que Dieu, béni soit son nom, connaît toutes les actions (secrètes), toutes les pensées des hommes, ainsi qu'il est écrit : *C'est lui qui a formé leur cœur, et qui observe toutes leurs actions.* Ps. XXXIII, 15 (selon l'hébreu).

11° Je crois avec une foi entière que Dieu, béni soit son nom, récompense ceux qui observent ses préceptes, et punit ceux qui les transgressent.

12° Je crois avec une foi entière à la venue du Messie, et, bien qu'il tarde à paraître, je ne l'en attends pas moins chaque jour.

sur le pain [1], le rompit et le distribua aux commensaux; mais ce fut après la consécration le *pain de vie*, le *pain descendu du ciel,* infiniment supérieur à la manne, qui n'éloignait pas la mort, tandis que celui-ci communique la vie éternelle. Il bénit ensuite le calice du vin, et fit goûter à tous ses disciples, rangés autour de la table pascale, le précieux breuvage du *sang de la nouvelle alliance*. Il en usa de même au miracle réitéré de la multiplication des pains. Ces pratiques, à l'égard de la bénédiction et de la distribution du pain et du vin, s'observent encore dans la Synagogue. L'Eglise et la Synagogue solennisent également la fête de Pâques, en mémoire de la délivrance corporelle et figurative de l'une, spirituelle et réelle de l'autre. Cinquante jours après cette fête, la Pentecôte est instituée dans l'une et dans l'autre, pour rappeler la promulgation de la loi de Dieu en pareil jour aux Juifs sur le mont Sinaï, et l'effusion du Saint-Esprit, auteur de cette loi, sur les disciples de Notre-Seigneur Jésus-Christ, réunis en prières dans le cénacle de Jérusalem. Le prêtre catholique, comme le sacerdote juif, porte en officiant des ornemens particuliers, selon le degré de sa consécration. L'un et l'autre doivent se laver les mains avant de commencer le sacrifice; c'est une obligation stricte pour l'un et l'autre d'étudier la loi de Dieu et de l'enseigner au peuple; l'un et l'autre ont seuls le droit de donner la bénédiction au peuple dans les offices du culte.

» L'Eglise prie au nom et par les mérites de Notre-Seigneur

13° Je crois avec une foi entière que la résurrection des morts aura lieu quand ce sera la volonté de Dieu, béni soit son nom, et que son souvenir sera exalté dans toute l'éternité.

Le rabbin Moïse Maimonides, *loc. cit.,* après avoir énuméré ces treize articles de foi, ajoute : « Celui qui croit tous ces points fondamentaux appartient à la communion d'Israël; et c'est un précepte de l'aimer, d'avoir de la charité pour lui, et d'observer à son égard tout ce que Dieu a prescrit entre *l'homme et son prochain*, quand même la force des passions l'entraînerait à commettre des péchés. Mais, si quelqu'un est assez pervers pour nier un de ces articles de foi, il est hors de la communion d'Israël, et *c'est un précepte de le détester et de l'exterminer.* » *Ap.* M. Drach, *De l'harmonie entre l'Eglise et la Synagogue*, note 17, p. 103 et suiv.

[1] « Cette bénédiction, selon le rituel de la Synagogue, est : « Sois béni, Jéhovah, notre Dieu, qui tires le pain de la terre. » *Ibid.*, p. 14.

Jésus-Christ, qui s'est sacrifié volontairement pour nous sur la croix du Calvaire; la Synagogue a de tout tems prié au nom et par les mérites d'Isaac, qui s'est offert en holocauste volontaire sur la montagne de Moria. La Synagogue, depuis les tems les plus anciens, aussi bien que l'Eglise, non-seulement prie pour les morts, mais aussi elle a recours à l'intercession de ceux d'entre eux qu'elle regarde comme saints; et elle demande aux saints anges le même secours de prières. L'*holocauste perpétuel* qu'autrefois la Synagogue sacrifiait tous les jours à Jéhovah, *pour l'expiation des péchés de tout Israël,* et auquel maintenant, faute de prêtre et de sacerdoce, elle supplée par la lecture du chapitre qui prescrit ce sacrifice, répondait à l'*oblation pure,* comme s'exprime Malachie, que l'Eglise offre, au nom ineffable de la très-sainte Trinité, d'une extrémité de la terre à l'autre, pour la rémission des péchés de tous ses enfans, sans distinction de nation. Le premier, simple figure, a dû se retirer devant la réalité. Au tems prédit avec précision, *le Christ a été offert,* une seule fois, d'une manière sanglante, sur l'autel de la croix. *Le peuple qui le renonça a cessé d'être son peuple.* Les Romains, *avec leur chef, sont venus détruire la ville et le sanctuaire.* Jérusalem *a fini par une ruine entière; cette désolation, à laquelle elle avait été condamnée, lui arriva à la fin de la guerre. Pendant cette semaine épouvantable*, le Christ, ressuscité et monté au ciel, *confirmait son alliance avec plusieurs. Les hosties et les sacrifices* de l'ancienne loi *ont été abolis. L'abomination de la désolation fut le partage du temple* de Sion; *et cette désolation durera jusqu'à la consommation, jusqu'à la fin.* Ainsi parlait le prophète Daniel, plus de quatre siècles avant l'événement, qui s'est accompli avec une désolante exactitude.

» La Synagogue conserve encore de nos jours la pratique ancienne d'écrire partout le nom ineffable יהוה (*Jéhovah*); de là vient que les plus fervens pharisiens modernes mettent devant les yeux, pendant la prière, ce verset des Psaumes, écrit sur un morceau de parchemin : « Je mets *Jéhovah* en ma présence sans » cesse. » Ils ont soin d'écrire *Jéhovah* en gros caractères. De même, les phylactères des anciens pharisiens n'ont d'autre objet

que d'élever les cœurs vers le ciel pendant la prière. Cet usage a passé dans l'Eglise avec la véritable religion de nos pères. Seulement elle a substitué au nom יהוה (*Jéhovah*) l'image même de l'Homme-Dieu, au moment où il accomplissait notre rédemption. C'est ainsi qu'elle représente également au naturel les saints et les anges, tandis que vous tracez simplement leurs noms. Le fond restant toujours le même, qu'importe la forme du signe qui en réveille l'idée?

» C'est donc par erreur, ou par malveillance, que s'est répandue parmi le commun des Juifs l'opinion que les chrétiens rendent un hommage d'adoration à des images de bois, de métal et autres matières! Que diriez-vous si l'on vous accusait d'adorer les caractères י, ה et ו (*yod, hé* et *vav*), dont se compose le nom vénérable *Jéhovah?*

» A la sainte messe, la lecture publique de l'Evangile, précédée d'un passage analogue, appelé *épître*, tiré souvent, ainsi que cela se pratique pendant toutes les féries du carême, des livres de l'Ancien Testament, correspond parfaitement aux *paraschiot* et *haphtarot* de la Synagogue [1]. A l'église, dans les

[1] « Le Pentateuque est divisé en quarante-huit ou cinquante-deux paraschiot, dont chacune se lit à l'office solennel du sabbat dans la synagogue. Les juifs disent : la *parascha* de tel sabbat, comme nous disons: l'*évangile de tel dimanche*... La *parascha* du sabbat se lit dans les offices des jours de la semaine, où l'on tire de l'*arche sainte*, comme disent les juifs, le rouleau de la loi, c'est-à-dire le lundi et le jeudi. C'est ainsi que nous lisons, une partie de la semaine, l'évangile du dimanche précédent. — La lecture de chaque *parascha* du sabbat est toujours suivie de celle d'un passage analogue des *prophètes*, c'est-à-dire Josué, les Juges, les quatre livres des Rois, Isaïe, Jérémie, Ezéchiel, les douze petits prophètes. Cette lecture *additionnelle* est appelée *haphtara*, mot qui signifie *terminaison* (terminatio). On lui a donné ce nom, parce que c'est par là qu'on termine la lecture publique de la parole de Dieu. — Son origine est due à la défense que fit Antiochus Epiphane aux juifs de lire les livres de Moïse. Ils y suppléèrent par des passages analogues des prophètes. — Avant cette défense, on lisait publiquement le Pentateuque, et la tradition de la Synagogue fait remonter cette coutume jusqu'au tems de Moïse. Maimonides, d'après la conclusion du Talmud, traité *Baba-Kamma*, fol. 92 recto, dit : « *Moïse*, notre maître, a établi cette loi, pour Israël, de faire la lecture publique du Pentateuque, à l'office du

offices solennels, on explique au peuple, en langue vulgaire, l'évangile du jour ; la Synagogue, après le retour de la captivité de Babylone, entretenait des interprètes chargés d'expliquer en chaldéo-syriaque, à cette époque la langue vulgaire, la portion du Pentateuque, et l'*haphtara* du prophète du jour. A l'église, pendant la lecture du saint Evangile, ainsi qu'à la synagogue, pendant celle du Pentateuque, l'assistance se tient debout. La récitation des Psaumes fait partie de l'office de l'Eglise, aussi bien que de celui de la Synagogue.

» En un mot, toutes les cérémonies de l'une se retrouvent dans l'autre, avec cette différence que l'Eglise possède la réalité de ce dont la Synagogue n'offre que la figure [1]. »

M. Drach montre ensuite que l'Eglise adore le Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob ; — que le dogme de la sainte Trinité n'exclut pas l'unité de Dieu ; — que Jésus-Christ a voulu être lui-même le ministre de l'Evangile auprès des juifs, tandis que les autres nations n'ont entendu que la prédication de ses apôtres ; — que toutes les époques auxquelles les juifs attendaient leur Messie sont passées ; — que cette nation reviendra de son fatal égarement et se convertira dans les derniers tems. Il nous initie aussi à l'histoire de sa propre conversion, à toutes les épreuves par lesquelles il a passé, à toutes les persécutions que lui ont suscitées les enfans de la Synagogue. Heureuses persécutions! Car un chrétien sans croix est comme un soldat sans armes.

Nous devons signaler ici à l'attention de nos lecteurs les notes

matin, le sabbat, le lundi et le jeudi. — « Dans le grand livre des Préceptes, de Rabbi Moïse de Kotzi, précepte affirmatif, XIX, fol. 102, col. 4, il est dit : « *Moïse,* notre maître, a établi cette loi, pour Israël, de faire la lecture publique du Pentateuque, le sabbat, et deux jours de la semaine, savoir : le lundi et le jeudi. » Edition de Venise, in-fol., 1547. *Ap.* M. Drach, *note* 27, p. 117 et suiv. Ces lectures publiques et répétées ne sont-elles pas un sûr garant de l'authenticité, de l'intégrité et de la véracité de ce livre? Et cependant on s'obstine à les lui contester! Comme l'esprit d'erreur et de mensonge aveugle ceux dont il s'empare! Vraiment ils sont dignes de pitié.

[1] *De l'harmonie entre l'Eglise et la Synagogue*, p. 13 et suiv.

savantes que l'auteur a placées à la fin de chacun des chapitres de son ouvrage. Ainsi, la note 24 (p. 111-16) est destinée à rectifier une erreur commune parmi les personnes étrangères au culte judaïque, celle de croire que les rabbins sont les *prêtres* des juifs. Leur ministère est absolument nul dans les principaux actes de leur vie. Ils ne sont pas même des *docteurs de la loi*. Leur rôle, dans la synagogue, se réduit à donner des solutions aux dévots embarrassés dans certains cas relatifs aux observances de leur culte. Aussi, dans son état d'infidélité, la nation juive ne possède plus aucune espèce de sacerdoce. Ainsi s'accomplit dans toute sa rigueur cette terrible prophétie : « Durant un long espace « de tems, Israël demeurera sans le vrai Dieu, sans prêtres. » II *Paralip.*, XV, 3.—On trouvera, note 28 (p. 121-81), des détails très-intéressans sur le Talmud, le code complet, civil et religieux, de la Synagogue, —sur ses parties intégrantes, —sur l'autorité de la tradition orale, etc. Ces notions contribueront à redresser grand nombre de préjugés qui ont cours parmi nous.— La note 30 (p. 187-201) fait connaître plusieurs livres hébreux que les rabbins ont supprimés, parce qu'ils étaient trop favorables au Christianisme. L'auteur cite plusieurs extraits de ces ouvrages, où les dogmes de la sainte Trinité et de l'Incarnation du Verbe divin sont exprimés de la manière la plus claire et la plus expresse. Nous y reviendrons.—On consultera aussi avec fruit la note 44 (p. 244-49) sur la double généalogie de Notre-Seigneur. Ces deux généalogies ne se contredisent pas, comme on l'a prétendu tant de fois ; on n'a pas voulu reconnaître qu'elles ont été écrites chacune au point de vue des lecteurs pour lesquels l'écrivain sacré prenait la plume. Saint Mathieu adressait son Evangile aux juifs, et il voulait leur prouver, d'après leurs coutumes et leurs lois, que Jésus-Christ était le *descendant de David*, le *fils de David*, que la nation attendait depuis tant de siècles. Or, on connaît la coutume des Hébreux : nommer la famille d'un homme, c'était désigner en même tems celle de son épouse, parce que, en règle générale, les femmes étaient tenues d'épouser un homme de leur tribu et de leur famille. Voy. *Nombres*, XXXVI, 8. Il leur donnait donc la table généalogique de saint

Joseph, qui descendait de David par la branche de Salomon. Quant à saint Luc, il écrivait pour les gentils. Comme ils étaient étrangers aux lois et aux usages de la Judée, il devait employer une autre méthode pour leur faire connaître l'origine du Sauveur, qui n'était fils de Joseph que par une fiction légale, et nullement selon la nature. Il traça donc pour eux la généalogie de la glorieuse Vierge de Bethléem, qui descendait de David par la branche de Nathan, et il la fit remonter jusqu'à Adam, père commun de tous les hommes, à qui le premier fut faite la promesse d'un Sauveur.

M. Drach décrit ensuite l'état du monde à l'époque de l'apparition du Messie, les prodiges effrayans qui signalèrent l'approche de ce grand événement ; — il nous montre Israël comptant et recomptant avec anxiété les semaines sabbatiques qui devaient précéder son entrée triomphale dans la ville sainte ; — il nous rappelle les traditions mythologiques et sacrées de toutes les nations éclairées du globe, qui, dit Volney, avaient répandu partout la croyance d'un grand Médiateur qui devait venir, d'un *Juge final*, d'un *Sauveur futur*, *Roi, Dieu*, *Conquérant* et *Législateur*, qui ramènerait l'âge d'or sur la terre, et délivrerait les hommes de l'empire du mal.... Il paraît enfin : aussitôt les temples des faux dieux craquent et s'écroulent ; la Synagogue se sent frappée au cœur d'un coup qui doit lui donner la mort, et bientôt la croix brille sur le trône des Césars. Toutefois, ce Jésus, le vrai et unique Rédempteur du genre humain, n'est pas venu détruire la loi, mais l'accomplir. Ce qu'il a abrogé dans le code mosaïque, ce sont les observances cérémonielles et typiques, dont les unes avaient pour objet de tenir le peuple juif éloigné des nations idolâtres, et les autres de préfigurer le Messie. Quant à la religion de Dieu, elle est immuable comme son auteur. « Celle, dit le pieux abbé Lhomond, en se servant des paroles de saint Augustin, qu'on appelle aujourd'hui la *religion chrétienne* était chez les anciens, et n'a jamais cessé de subsister dans le monde, depuis le commencement du genre humain, jusqu'à l'incarnation de Jésus-Christ, qui est le tems où la vraie religion, déjà ancienne, a commencé de porter le nom de *chrétienne*. » Aussi trouvons-nous tous les enseignemens de l'Eglise dans les plus an-

ciennes traditions de la Synagogue, quoique le Talmud, après la naissance du christianisme, ait cherché à les noyer dans une foule d'explications absurdes et d'assertions mensongères.

Un de ces enseignemens que M. Drach se propose de constater, c'est la doctrine de la *Trinité* divine. Qu'elle soit antérieure à l'Evangile, c'est là ce dont il est impossible de douter. En effet, on n'y remarque pas plus la *révélation nouvelle* de ce dogme, que celle de tout autre dogme déjà enseigné dans la Synagogue lors de l'avénement du Christ. Tandis que les Evangélistes prennent pour point de départ et révèlent le mystère de l'Incarnation, ils s'emparent de celui de la Trinité comme d'un fait déjà manifeste, admis dans la croyance de la loi ancienne, publié par les docteurs qui ont vécu avant la venue du Sauveur. Si les diverses traditions de la Synagogue sur ce point ne présentent pas toutes la même clarté, il faut se rappeler que les Pères de l'Eglise, et, d'après eux, de graves théologiens catholiques, partagent les juifs anciens en trois classes, pour ce qui regarde la notion de ce dogme.

« La première classe se composait des patriarches, des prophètes, et en général de tous les hommes d'une haute piété : tous les *justes* de l'Ancien Testament. Ils avaient une connaissance de la Trinité aussi claire que nous pouvons l'avoir ici-bas.

» La deuxième classe comprenait les hommes adonnés à l'étude de la loi de Dieu, qui se composait de l'Ecriture et de la tradition. Ils connaissaient le mystère de la sainte Trinité, mais moins parfaitement que ceux de la classe précédente.

» Le vulgaire formait la troisième classe. Il n'avait de ce mystère qu'une idée confuse, ou l'ignorait entièrement, ce qui nous autorise à diviser le vulgaire en deux classes [1].

» Saint Epiphane, qui, d'extraction juive, était si profondément versé dans les antiquités de sa nation, confirme ce que nous venons de dire touchant la connaissance de la Trinité. « Les hommes les plus éminens parmi eux (les enfans d'Israël)

[1] Cf. Tournely, *De Trinitate*, p. 13 et suiv., édit. de Venise, 1759, in-4°.

ont de tout tems enseigné, avec une entière conviction, la Trinité dans une unique essence divine, c'est-à-dire les prophètes et les hommes avancés en sainteté [1].

» Ceci rappelle naturellement le mot célèbre de saint Augustin : *Et ipse Abraham tres vidit, et unum adoravit* [2]. Saint Ambroise avait déjà dit : *Tres videt, unum adorat* [3].

» Il en était du mystère de la Trinité, à part les justes privilégiés, les ἁγιάσμενοι de saint Epiphane, comme de celui de l'Incarnation. D'abord faible crépuscule, sa lumière allait toujours en croissant, à mesure que le tems s'avançait vers la grande époque, le *Magnus ab integro sæclorum ordo*. C'est ce que saint Grégoire de Nazianze, surnommé à juste titre le *Théologien*, rend, en parlant de la sainte Trinité, avec une sublime précision qu'on ne peut reproduire dans une autre langue : διὰ τῶν προσθηκῶν ἡ τελείωσις [4]. Le traducteur latin n'a pu que paraphraser : *Ex accessione atque incremento ad perfectionem ventum est.*

» Elle est donc vraie cette proposition de M. l'abbé Liebermann : « Mysterium Trinitatis in veteri, saltem obscurè, fuisse » cognitum, dubitari non potest [5]. »

M. Drach arrive alors à l'exposé des traditions de la Synagogue qui établissent cette proposition. Elles amèneront naturellement les textes de l'Ancien Testament d'où l'on peut déduire la vérité de la sainte Trinité. Comme les limites qui nous sont imposées ne nous permettent pas de rapporter ici toutes ces traditions, nous choisirons quelques-unes des plus frappantes ; nous renvoyons pour le reste à l'ouvrage dont nous essayons de donner une analyse.

Chap. Ier. Le premier verset de la Bible, dit M. Drach, peut se traduire de cette manière : « Par le *Principe* Dieu créa le ciel

[1] Ἐν μοναρχίᾳ ἡ τριὰς ἀεὶ κατηγγέλλετο καὶ ἐπιστεύετο παρ' αὐτοῖς τοῖς ἐξοχωτάτοις αὐτῶν, τουτέστι προφήταις καὶ ἁγιασμένοις. T. I, p. 18, édit. de Paris, 1622.

[2] *C. Max. Arianum,* l. II, c. XXVI, n° 7, p. 889.

[3] *De Caïn et Abel,* t. I, p. 197 de l'édit. bénéd.

[4] Oratio XXXI, t. I, p. 572 E, de l'éd. bénéd.

[5] *Ap.* M. Drach, *loc. cit.* p. 281 et suiv.

» et la terre. » Or, quel est ce *Principe* qui ouvre l'Ecriture? L'Evangile nous apprend que c'est le Verbe éternel [1], et saint Paul dit aux Colossiens : « Que le Fils de prédilection du Père » est le chef du corps de l'Eglise, *le Principe* [2]. »

Les docteurs de la Synagogue n'ignoraient pas que le mot *réschit*, ראשית prête à cette interprétation. « Ainsi, le principal livre cabalistique, le *Zohar*, dit formellement que ce mot est un des noms de la Divinité, et qu'il désigne le Verbe, la Sagesse éternelle [3]; qu'il a, au commencement de l'Ecriture, pour préfixe [4] la lettre *beth*, ב, dont la valeur numérique est *deux* ou *deuxième*, parce que le *Principe* a deux natures, et parce que le même *Principe* est le *deuxième* dans l'ordre du *nombre divin*; enfin, que *réschit* est au singulier [5], parce qu'il dénote une *seule et même personne*. — La préfixe *beth*, dit-il ailleurs (fol. 8, col. 30), devant le mot *réschit*, Principe, annonce qu'il y a dans le Principe *deux qui sont unis ensemble*; deux points unis, dont l'un est caché et invisible, et l'autre se montre à découvert [6]. Et parce qu'ils sont inséparables, le terme *réschit* est au singulier : *un*, et non pas *deux* [7]. Qui *reçoit l'un reçoit également l'autre*, *tout n'étant qu'un* [8]. Car il est lui-même son nom; et son nom est un, ainsi qu'il est écrit : « Et qu'ils sachent que toi seul as

[1] In Principio erat Verbum. Omnia per ipsum facta sunt : et sine ipso factum est nihil, quod factum est. *Joan.*, I, 1, 3.

[2] Et ipse (Filius dilectionis Dei Patris) est caput corporis Ecclesiæ, qui est Principium. *Coloss.*, I, 18.

[3] Zohar, *sur la Genèse*, fol. I, col. 11.

[4] Dans la grammaire hébraïque, on appelle *préfixes* les lettres *serviles* ajoutées au commencement des mots.

[5] Le Zohar se fonde sur ce que le texte ne dit pas בראשיות, aux commencemens. Ce pluriel signifierait *au commencement de tous les commencemens*.

[6] In cruce latebat sola Deitas.

[7] Une seule personne, quoique deux natures en Jésus-Christ.

[8] A sumente non concisus,
Non confractus, non divisus,
Integer accipitur.

Prose de saint Thomas. Notre-Seigneur, par la bouche d'un crucifix, daigna un jour lui adresser ces mots : *Benè de me scripsisti, Thoma*.

nom Jéhovah. » *Ps*. LXXXIII, 19. « Il résulte de ce passage important : — 1° Que le Principe, *réschit*, est le Verbe, la Sagesse céleste, éternelle, et qu'il est en même tems identique avec Jéhovah ; — 2° Qu'il renferme en soi, sans divisibilité aucune, la nature divine et la nature humaine ; en d'autres termes, comme s'exprime le rabbin, *deux points, dont l'un est caché et invisible, et l'autre se montre à découvert* ; — 3° Qu'à moins de recourir au sacrement de la très-sainte Eucharistie, on ne saurait jamais expliquer ces mots : *Qui reçoit l'un reçoit également l'autre*. Il nous apprend encore ailleurs (fol. 20, col. 79) : 1° Que le *Principe* est le *second* dans le nombre de la très-sainte Trinité, de même que *la couronne céleste*, restée invisible, c'est-à-dire qui ne s'est pas incarnée, est la *première* dans ce nombre, ou, comme dit le Zohar, *ne faisant pas encore nombre* ; — 2° Que dans la même personne du principe se trouvent à jamais unies la *sagesse d'en haut*, la divinité, et la *sagesse d'en bas*, l'humanité élevée à la divinité [1]. »

La Synagogue voyait aussi le *Juste*, le *Verbe*, la *deuxième hypostase*, dans le *Bon* (*tob*), dans la *lumière primitive*, dont il est parlé aux premiers versets de la Genèse. L'auteur cite (p. 295-303) beaucoup de passages du Talmud, du Zohar, etc., qui établissent cette croyance.

« Si le premier verset de la Bible, ajoute M. Drach, annonce Dieu *le Père* et Dieu *le Fils*, le second verset nous révèle Dieu *l'Esprit-Saint*.

» Et l'esprit de Dieu, ou plutôt, et *l'Esprit-Dieu*, planait sur la face des eaux.

» R. Salomon Yarchi, dans son Commentaire sur ce verset de la Genèse, s'exprime ainsi : « Le trône de la gloire, c'est-à-dire » de la Divinité, se tenait en l'air et planait sur la face des » eaux, par *l'Esprit* de la bouche du Très-Saint, béni soit-il, et

1 C'est ce qui a fait dire à saint Bernard : « Tantam denique, tamque » expressam unionis vim in se præfert ea persona, in quâ Deus et homo » unus est Christus, ut, si duo illa de se invicem prædices, non erraveris, » Deum videlicet hominem et *hominem* Deum, verè catholicèque prænuntians. » *De Consid.*, v, 9. *Ap.* M. Drach, *op. cit.*, p. 289 et suiv.

» par son *Verbe sous la forme d'une colombe* qui plane légère-
» ment sur le nid. »

» Le rabbin signale ici non-seulement le Saint-Esprit, mais aussi son indivisibilité d'avec les deux autres Personnes du *Très-Saint*, béni soit-il. Au reste, il ne fait autre chose ici que répéter, sans la comprendre, une tradition ancienne dont les parties se trouvent éparses dans les deux Talmuds de Jérusalem et de Babylone, et dans le Médrasch-Rabba [1].

» Le Zohar ne laisse pas échapper une si belle occasion d'annoncer une des vérités que l'Église, *catholique* pour les tems comme pour les lieux, a toujours enseignées : « Et *l'Esprit de* » *Dieu*, c'est, dit-il, *l'Esprit du Messie*. Dès l'instant qu'il pla- » nera sur la face de l'eau de la loi, sera commencée l'œuvre » de la rédemption. C'est pourquoi le texte dit (*immédiatement* » après) : *Et Dieu dit : Que la lumière soit*. »

» Il est presque superflu de faire remarquer que le Zohar veut faire ressortir la première manifestation du Saint-Esprit sous l'apparence d'une colombe, lors du baptême de Notre-Seigneur dans le Jourdain, car tel est, et ne peut être autrement, le sens d'*eau de la loi*, l'eau du baptême établi par la loi. La mission publique, la prédication évangélique du divin Docteur a été inaugurée par son baptême. « Et Jésus ayant été baptisé, dit saint » Mathieu, il sortit aussitôt de l'eau [2], et en même tems les » cieux lui furent ouverts, et il vit [3] l'Esprit de Dieu descendre » en forme de colombe, et venir se reposer sur lui. » (*Matth.*, III, 16). On voit, par le contexte du Zohar, que le génitif, dans *l'Esprit du Messie*, est employé comme dans ces phrases, communes dans le Zohar et les autres livres rabbiniques : *la flamme*

[1] Cf. note 8, p. 464 et suiv.

[2] *Ascendit de aquâ*. M. Drach fait remarquer la conformité de la tradition au texte de l'Evangile, qui ne dit pas : Ascendit de *Jordane*, mais de *aquâ*.

[3] « Le verbe *vidit*, εἶδε, au singulier, doit se rapporter à saint Jean-Baptiste. Nous lisons, dans l'Evangile selon saint Jean, I, 32 : « Et testimonium » perhibuit Joannes, dicens : Quia *vidi* Spiritum descendentem quasi co- » lumbam de cœlo, et mansit super eum. »

du buisson de Moïse, l'échelle angélique de Jacob. Le sens est donc : *l'Esprit qui s'est manifesté*[1] *au Messie*[2]. »

Chap. II. M. Drach s'attache à prouver que le mystère de la très-sainte Trinité était regardé comme un article de foi dans l'ancienne Synagogue. Il s'appuie sur ce passage du Deutéronome (VI, 4), dans lequel Moïse ordonne de croire en un seul Dieu, de l'aimer, de l'adorer. « Ecoute, ô Israël! *Jéhovah nos dieux*, אלהינו־(est) Un. »

שמע ישראל יהוה אלהינו יהוה אחד.

» Audi, Israel, Jehovah dii nostri, Jehovah unum. »

» Cette triple répétition du nom de l'Être suprême, dit M. Drach, a quelque chose d'insolite dans la langue sacrée. Jérémie, dans une phrase analogue (X, 10), dit simplement : *Et Jéhovah, Dieu* (est) *vrai*, sans répéter Jéhovah une seconde fois. Ce prophète s'exprime de la manière usitée partout ailleurs dans la Bible, parce qu'il n'avait pas pour objet, comme Moïse, de prescrire la croyance en Dieu, et conséquemment ce que nous devons croire de l'essence divine. L'anomalie qui frappe au premier abord dans le précepte de Moïse doit avoir son motif; elle annonce une intention, et il faut en chercher la raison. Le Dieu *trois fois saint* est nommé ici, d'abord au singulier, *Jehovah*, ensuite au pluriel, *Elohim*, puis encore au singulier, *Jehovah*. N'est-ce pas pour nous apprendre que l'*unité* est la source de la *Trinité*, et que la *Trinité* rentre dans cette *unité* qui est l'unité la plus parfaite? Cet *Elohim*, précédé et suivi de *Jehovah*, semble indiquer, chose admirable! que la Trinité est comme enveloppée dans l'unité, que toutes les trois adorables Personnes sont renfermées dans le Dieu que saint Bernard voudrait appeler *unissime*, tout aussi bien que l'unité est dans la Trinité. Nous trouvons cette exposition si naturelle, de notre verset, dans le Nouveau Testament : « Il y a *trois*, y est-il dit, qui rendent té» moignage dans le ciel : le Père, le Verbe, et l'Esprit-Saint. Et » ces *trois* sont *un*. (Et hi *tres unum* sunt.) » Voilà précisément les paroles de Moïse : « *Yehova*, *Elohênu*, *Yehova* unum. »

[1] Ou qui se manifestera, selon l'époque de cette tradition.

[2] *De l'harmonie*, etc., p. 303 et suiv.

» Une chose digne de remarque, c'est que les deux voyelles du mot hébreu אחד, *unum*, qui, dans notre verset, exprime l'*unité* des *trois* Personnes divines, sont figurées, la première par trois points (ֱ), la seconde par les mêmes trois points intimement unis, tellement unis qu'ils ne forment plus qu'un seul corps, qu'ils se confondent dans un corps unique (ָ).

» Une autre remarque, que l'on peut regarder comme une confirmation de la première, c'est que, dans les anciens manuscrits des Paraphrases chaldaïques, le nom ineffable *Jéhovah* יהוה, est remplacé par trois points, ou trois *yod*, souscrits de cette même seconde voyelle ייי[1]. Quelquefois cette figure, déjà si significative, est renfermée dans un cercle (ייי), pour mieux marquer l'*unité* des *trois*.

» L'ancienne Synagogue indiquait la Divinité par la lettre *schin*, ש, qui n'est autre chose que trois points ou *yod* ייי unis par une ligature. Cet usage s'est conservé parmi les cabalistes.

» Les rabbins modernes qui nient le dogme de la Trinité ne se sentent pas trop à leur aise en présence de la triplicité de ce texte de Moïse. Aussi, pour l'expliquer, s'épuisent-ils en efforts. Ces efforts sont inutiles, les monumens de l'ancienne Synagogue les condamnent[2]. »

M. Drach nous fait connaître (p. 310-17) ces monumens. Nous regrettons beaucoup de ne pouvoir les rapporter ici; nous nous bornerons à citer les deux suivans : — « 1° Behhaï, un des » rabbins les plus distingués qui florissaient avec tant d'éclat en » Espagne au 13e siècle, dit, dans son Commentaire, d'après la » tradition, que Moïse commande dans ce texte de croire que les » trois attributs généraux de la Divinité sont *unis en un*, savoir, » l'*Eternité*, la *Sagesse*, la *Prudence*. — Voilà bien la Trinité; il » est impossible de s'y méprendre. Le *Père éternel*, la *Sagesse* » *éternelle*, l'*Esprit de conseil et de prudence*, comme dit le pro- » phète[3]. — 2° Le Zohar, sur l'Exode, fol. 72, col. 286, dit, à » propos du verset que nous avons cité : « Le premier *Jéhovah*,

[1] Buxtorfii, *Dissert. de nominib. Dei hebr.*, n° 28.
[2] *De l'harmonie*, etc., p. 307 et suiv.
[3] *Ibid.*, p. 310.

» c'est le point suprême, principe de toutes choses. *Élohénu*, » mystère de l'avénement du Messie. Le second *Jéhovah* joint » ensemble la *droite* et la *gauche*, dans une *jonction d'unité*. — Les » deux premières hypostases, appelées ici la *droite* et la *gauche*, » rappellent ce verset du psaume CX : « Jéhovah dit à mon Sei- » gneur : Assieds-toi à ma droite.—Or, d'après l'enseignement » de la Synagogue, le *Seigneur* de David, qui est assis à la droite » de Jéhovah, c'est le Verbe éternel, tant avant son incarnation » qu'après la glorieuse ascension du Messie Jésus-Christ[1]. »

Chap. III. Nous croyons devoir appeler l'attention de nos lecteurs sur ce chapitre (p. 318-84) et sur les notes savantes qui l'accompagnent. (Voy. notes 10-37, p. 469-556.) L'auteur s'y livre à une étude intéressante et très-importante sur le nom *Jéhovah;* il prouve qu'il renferme le mystère de la très-sainte Trinité : tel était l'enseignement de la Synagogue ancienne. Les monumens les plus authentiques du peuple de Dieu nous attestent aussi qu'elle y *déposait* les vérités fondamentales de la doctrine *messianique*, autrement dite la *foi évangélique*. « Mais, qu'on ne s'y trompe pas, ajoute M. Drach, ces deux grandes vérités, la Trinité et l'Incarnation, la Synagogue ne les *trouvait* pas dans l'analyse grammaticale, et encore moins dans la subtile appréciation des lettres et des points du nom ineffable. Ces sublimes connaissances lui venaient d'une source plus pure, de la révélation : elle les tenait de la main d'une tradition qui remontait jusqu'au jour où le paradis terrestre retentit de la première promesse d'un Réparateur, révélation qui fut répétée à chaque nouvelle promesse du Messie. C'est pour cette raison que nous avons dit que la Synagogue *déposait* dans le nom *Jéhovah* la doctrine messianique. Seulement, en enseignant ces grandes vérités, elle leur donnait pour appui les caractères matériels, les lettres du nom ineffable, afin de mieux les fixer dans la mémoire de ceux qui devaient en être instruits[2]. »

Chap. IV. On y trouvera (p. 385-412) l'explication des

[1] *Ubi supr.*, p. 316 et suiv.
[2] Note 11, p. 470 et suiv.

quatre lettres du *tetragrammaton*, יהוה, *Jehovah*, telle que la donnent les rabbins les plus graves et les plus anciens. Elle est fondée sur la doctrine de la sainte Trinité. Au reste, comme nos lecteurs n'ont pas oublié, sans doute, la dissertation que M. Drach a publiée sur la prononciation de ce mot[1], nous croyons inutile de reproduire ici ses idées.

Nous continuerons l'analyse de son ouvrage, et nous recueillerons encore quelques-unes des traditions qui prouvent que le mystère de la sainte Trinité appartenait déja aux révélations que possédait la Synagogue ancienne, l'Eglise judaïque.

L'abbé V. Cauvigny.

[1] Voir les *Annales*, IIIe série, tom. IX, n° 49, p. 35 : — n° 51, p. 187.

Théologie Catholique.

ELEMENTA THEOLOGIÆ,

Curâ N. Gridel, professoris et directoris in seminario Nanceiensi, tomus primus; Introductio ad Theologiam. — De Divinitate religionis catholicæ. — De verâ Christi Ecclesiâ [1].

Depuis bientôt quinze ans, les défauts reprochés verbalement par une foule d'observateurs à l'enseignement de la théologie dans les séminaires, ont été signalés par un homme de mérite supérieur, dans les *Annales de philosophie chrétienne*. M. Foisset, supérieur du petit séminaire de Dijon, en plusieurs lettres, écrites avec autant de modestie que de véritable talent, a montré combien les études théologiques étaient incomplètes, écourtées, et combien nuisible pouvait être à la science par excellence une scolastique dégénérée.

« N'est-il pas évident, dit-il dans sa réponse à M. Bouvier, » aujourd'hui évêque du Mans, pour tous ceux qui ont traversé » nos séminaires, que, dans les ouvrages qui font la base publique et officielle de l'enseignement théologique, les divisions » et sous-divisions, les distinctions subtiles sont prodiguées de » manière à surcharger la mémoire et l'intelligence au-delà de » toute mesure, et presque toujours aux dépens de la clarté?.... » Qui voudrait affirmer que, parmi les questions conservées » dans l'enseignement dont nous parlons, il y ait toujours un » intérêt et une utilité appropriés aux besoins présens de l'Eglise?... Que dirai-je de nos traités de la Religion et de l'Eglise, » assez longuement élaborés, je l'avoue, mais si peu en harmonie avec le changement de circonstances, la marche des » controverses et l'état actuel de la société? Est-il bien sûr » que l'économie de la Religion, les vues de la Providence sur » son Eglise, y ressortent d'une manière aussi frappante, aussi

[1] 1 vol. in-8°, à Paris, chez Gaume frères. Prix : 4 fr.

» élevée que dans les pensées de Pascal, par exemple, et dans
» la deuxième partie du Discours sur l'histoire universelle?
» On y combat Luther, Zwingle, Calvin, Wiclef, comme si le
» protestantisme du 19e siècle avait autre chose de commun
» avec celui du 16e que l'indépendance du jugement individuel
» dans les matières religieuses. Et croyez-vous donc inutile
» de répondre aux objections astronomiques, géologiques, his-
» toriques et philosophiques du rationalisme allemand et de
» l'incrédulité française? Prêtres de Jésus-Christ, faites bonne
» guerre aux Monothélites, aux Donatistes, aux Pélagiens. Et
» pendant ce tems, les livres de Benjamin Constant et de Saint-
» Simon surprendront chaque jour des consciences *inenseignées*
» et faciles à séduire[1]. »

Ces imperfections si graves, ces insuffisances si déplorables, ont bien pu n'être pas avouées par tous les théologiens enseignans, et celui qui les a si franchement formulées a bien pu, dans le tems et pour cause, rencontrer des improbateurs de sa critique. Cependant, elles ont fixé l'attention de graves esprits; ces lettres de M. Foisset sur l'éducation cléricale ont fortifié dans leurs idées ceux que la timidité ou le défaut de lumières suffisantes retenait flottans et indécis; elles ont préparé de précieuses améliorations dans la partie la plus importante de l'enseignement ecclésiastique.

Toutefois, ce n'était pas assez d'avoir découvert la plaie, de l'avoir mise à nu, d'en avoir savamment mesuré la profondeur; il fallait la cicatriser; ce n'était pas assez d'avoir déploré une grande misère, il fallait procurer d'indispensables ressources, amasser dans des greniers, construits exprès, du pur froment en abondance, pour faire cesser la famine et l'éloigner sans retour. Je ne fais qu'indiquer le mal, et il est grand, avait dit un écrivain, je laisse à des maîtres plus habiles le soin d'y apporter un remède. Il faut, a dit un autre, commencer par faire ou assigner des livres qui puissent être mis entre les mains de tous les étudians.

[1] *Annales de philos. chrét.*, t. IV, p. 137.

Au lieu de se borner à de stériles vœux ou bien à de vaines indications, un professeur de théologie du séminaire de Nancy a mis la main à l'œuvre. Il avait, lui aussi, reconnu l'insuffisance de l'enseignement théologique, l'affreuse maigreur de plusieurs traités, la dislocation membraneuse de certains autres, l'obscurité de l'enchaînement dans l'ensemble, et l'isolement apparent, les unes des autres, des diverses parties de la théologie. Il commença un cours élémentaire de cette vaste et profonde science, et déjà il a gratifié les élèves des séminaires et les ecclésiastiques studieux du premier volume de ses leçons, qui, avec une *Introduction* digne du sujet, renferme les deux traités fondamentaux *de la Religion* et *de l'Eglise*.

En général, les élèves entrent en théologie comme dans un pays tout à fait inconnu ; ils n'ont sur les régions qu'ils vont parcourir, sur les lieux qu'ils vont explorer, pas la plus légère donnée ; semblables à des voyageurs jetés par un accident quelconque sur des plages ignorées, ils n'en connaissent ni les habitans, ni les mœurs, ni le langage ; ils sont exposés à une multitude d'événemens toujours fâcheux, parfois à des malheurs qui ne se peuvent réparer.

L'auteur des *Elémens de théologie* a su éviter un si grave inconvénient. Avant d'introduire ses élèves sur les terres de la théologie, il a soin de leur en faire l'histoire et la topographie. Il leur montre la route qu'il faut suivre pour ne pas s'égarer ; les régions qu'ils doivent explorer d'abord, afin de ne pas revenir sur leurs pas ; les armes dont ils ont à se munir pour résister victorieusement à l'ennemi qui voudrait entraver leur marche pacifique, les moyens de subsistance qui leur sont préparés, afin qu'ils ne manquent de rien pendant la route. Ainsi, apprend-il d'abord ce que c'est que la théologie, dans son objet, dans son sujet, dans ses preuves. Puis, tirant immédiatement les conséquences de la définition qu'il a donnée, il fait entendre aux élèves ce langage qui convaincra, nous l'espérons, de la hauteur de ses vues et de la vaste étendue du plan qu'il s'est tracé : « Presque toutes les sciences donc, bien plus, presque tous les » beaux-arts se rattachent à la théologie, soit comme objets pro- » pres, soit comme instrumens à son usage. De là, les théolo-

» giens doivent connaître les définitions de l'Eglise, les décrets » des conciles, l'Ecriture sainte, la doctrine et les sentences » des saints Pères, des docteurs et des théologiens; l'histoire » sainte, l'histoire ecclésiastique, l'histoire profane; la philo- » sophie, la géologie et toutes les sciences naturelles; l'archéo- » logie, la linguistique, les règles de la critique, celles du » langage; enfin les arts libéraux. » Est-ce là, nous le demandons, rapetisser les idées des jeunes lévites? Est-ce là placer sur la tête des séminaristes l'éteignoir des lumières et du bon sens?

Quant à la division générale de son œuvre, l'auteur la tire de cette admirable parole du divin Maître: *Ego sum via, veritas et vita :* la vérité à croire, la voie à suivre, la vie à recevoir. Les vérités à croire forment la partie dogmatique; la voie à suivre, autrement les préceptes à observer, remplissent la partie morale; la vie à recevoir par le culte et par les sacremens, est développée dans la partie liturgique ou du culte. Diderot avait dit: « La théologie véritable, ou science des choses divines et » humaines, a trois parties qui s'enchaînent intimement l'une » à l'autre: l'histoire des faits sur lesquels porte la révélation, » ou théologie positive, sans laquelle il n'y eut jamais que de » vains et dangereux raisonnemens; la connaissance des dogmes » qui résultent de ces faits, ou théologie dogmatique; enfin, » la connaissance des devoirs, qui se réduit à une seule grande » règle, la conformité de nos volontés à celle de Dieu. » On le voit, le théologien, pour mesurer son sujet, pour le saisir dans tout son ensemble d'un seul coup d'œil, s'est placé au moins aussi haut que le fameux encyclopédiste.

Arrivé à l'examen des moyens de preuves en usage dans la théologie, c'est-à-dire, les moyens extérieurs, les moyens individuels, les moyens mixtes, l'auteur est amené à traiter les questions de l'autorité, de la raison, des relations qui existent entre la raison et l'autorité. Ici, la voie à tenir était difficile, le terrain était bien glissant. Il nous semble cependant que M. l'abbé Gridel a su tenir un imperturbable équilibre, éviter les écueils qui s'ouvraient béans sous ses pas, et, restant constamment dans l'exacte vérité, s'éloigner des systèmes

plus ou moins exagérés qui ont, jusqu'ici, paru sur les fondemens de la certitude. Voici, en effet, réduite à sa plus simple expression, la pensée de l'auteur :

1° L'homme, tel qu'il est, ne saurait *connaître* la vérité que par l'enseignement.

2° L'homme, tel qu'il est, trouve en lui-même le fondement de la certitude, c'est-à-dire, sa raison naturelle, mais lorsqu'elle est formée et complète.

3° L'autorité qui donne la certitude n'est pas seulement le consentement universel, mais toute espèce d'autorité qui, lorsqu'elle est suffisamment conditionnée, donne la certitude des vérités auxquelles elle peut s'appliquer. Il n'y a évidemment, dans ces principes, ni exagération, ni exclusion d'un système au profit d'un autre.

Et, maintenant, comme il s'agit de théologie, il ajoute que l'autorité est nécessaire pour démontrer les vérités chrétiennes, pour en acquérir, non plus la connaissance, mais la certitude réfléchie, mais la science. En effet, les vérités chrétiennes ont été révélées; or, la révélation est un fait qui ne peut être connu que par l'autorité. Pour démontrer ce fait, à soi ou à d'autres, il est besoin de certaines notions logiques et onthologiques qui montrent l'évidence des principes et la légitimité des conclusions, mais qui ne s'obtiennent que par l'enseignement ou l'autorité. Même avec ces notions et la connaissance de ces vérités, personne ne peut, par les seules forces de sa raison et sans le secours de l'enseignement oral ou écrit, se démontrer ces mêmes vérités. Pourtant, d'après l'argumentation de Bossuet contre le ministre Claude, dans sa célèbre *Conférence* chez mademoiselle de Duras, un catholique doit pouvoir, à tous les instans de sa vie, faire un acte de foi sur la divinité de l'Ecriture sainte, appuyé sur l'autorité de l'Eglise divinement instituée, et dire : *Je crois, comme je crois que Dieu est, que Dieu a parlé aux hommes et que cette Ecriture est sa parole*[1]. Car autrement, sa foi serait humaine et non pas divine. D'où il suit que, tandis

[1] Bossuet, t. IX, p. 87, édition de 1836.

que le catholique se *démontre* les vérités chrétiennes, il doit continuer à les croire d'après l'autorité qui les lui a fait connaître. Et afin de ne laisser aucun refuge au rationalisme, l'auteur démontre que les mêmes conditions ou des conditions analogues sont rigoureusement exigées pour les autres ordres de connaissances, pour les sciences philosophiques, sociales et naturelles.

Après avoir fait à la théologie l'application du double principe de l'autorité et de la raison comme moyens de preuves; après avoir montré que les sciences, même naturelles, confirment notre foi; qu'il ne peut exister entre ces sciences et la foi que d'apparentes contradictions, résultat de l'infirmité de l'esprit humain ou d'un défaut de connaissances suffisantes, l'auteur aborde un autre moyen de preuves théologiques: les miracles et les prophéties. C'est aussi dans cet article si important, qu'il fait preuve d'un grand discernement et de beaucoup de précision. Il a traité en quelques pages, avec clarté, avec simplicité, et résolu, sans laisser place à la plus mince objection, un sujet que d'autres, en beaucoup de feuilles, n'ont fait qu'embrouiller, en fournissant matière à une multitude de difficultés, futiles il est vrai, mais parfois embarrassantes de prime abord, et dont l'impiété ne manque jamais de tirer profit.

Ayant ainsi préparé ses lecteurs et ses élèves par une *Introduction* qui vaut à elle seule un excellent traité, l'auteur des *Elémens* prouve la vérité et la divinité de la religion catholique. Il constate d'abord l'existence d'une *révélation primitive* dans l'ordre naturel, et sa nécessité dans l'ordre surnaturel; puis il établit successivement l'authenticité, l'intégrité, la véracité des livres tant de l'Ancien que du Nouveau Testament. Ce qui nous a paru surtout remarquable, c'est la manière dont il prouve la divinité de la *révélation mosaïque* et de la *révélation chrétienne*. Il fonde sur la notion que la foi et la raison nous donnent de Dieu, l'enchaînement et la classification de ses preuves, et c'est une heureuse idée, car, la création n'étant et ne pouvant être que la réalisation des pensées de Dieu, la manifestation de ses attributs, nous devons retrouver, et nous retrou-

vons en effet, dans toutes les créatures, une image, plus ou moins parfaite, de celui de qui elles tiennent l'existence. Un grand peintre se garde bien de placer son nom au bas d'un tableau qu'il vient de terminer ; il l'a écrit dans tout son travail, car il porte l'empreinte de son caractère et de son génie. Dieu donc se devait à lui-même, il devait à sa justice non moins qu'à sa bonté, d'environner de tant d'éclat la plus belle de ses œuvres, la Religion, qu'on ne pût la méconnaître que par un aveuglement qui devient alors d'autant plus criminel qu'il est plus volontaire ; il devait y déployer ses divines perfections et les rendre sensibles aux esprits les plus grossiers et les moins attentifs. Si donc l'univers ou le monde matériel nous révèle un Dieu unique, un Dieu puissant et bon , le monde moral ou la religion doit manifester plus sensiblement et faire mieux ressortir encore ces divins attributs. De là cet argument général : Cette révélation est divine, dans laquelle nous remarquons des caractères d'unité, de puissance, de science et de bonté tels, qu'ils surpassent évidemment tous les efforts humains: or, telle est la révélation mosaïque et chrétienne.

M. Gridel a suivi le même ordre dans le *Traité de l'Eglise*, dont les principales propriétés sont l'unité de foi et de gouvernement, la puissance d'élever l'homme jusqu'à Dieu, de l'attirer à elle et de le conserver dans toute sa pureté primitive; en d'autres termes: la sainteté, la catholicité, l'apostolicité, la science ou l'assistance divine pour régler la foi et les mœurs des fidèles, ou l'infaillibilité; enfin, la bonté, par laquelle elle satisfait tous les besoins de l'homme; telle est la première partie. La seconde, qui traite de la constitution de l'Eglise, n'est qu'un corollaire de la première ; l'Eglise est une, donc il y a unité de chef; les attributs divins que Dieu a communiqués à son Eglise se trouvent surtout dans son chef; il a une science divine, pour être législateur ; une bonté divine, pour être administrateur; une puissance divine, pour être juge; de là, le triple pouvoir du souverain Pontife, qui comprend toutes les prérogatives dont Jésus-Christ l'a revêtu: pouvoir législatif, pouvoir administratif, pouvoir judiciaire.

Vient ensuite une assez longue dissertation sur le *gouvernement de l'Eglise.* D'après l'auteur, la forme de ce gouvernement est la plus parfaite; elle se compose de monarchie, de démocratie et d'aristocratie; c'est le gouvernement représentatif, moins les inconvéniens qu'il offre dans la société civile. Enfin, dans un dernier chapitre, on lit les conditions nécessaires pour être membre de l'Eglise, et de quelle manière on est retranché de son sein.

Cette manière large d'établir la divinité de la Religion et de traiter la grande question de l'Eglise a donné lieu à des considérations neuves, tirées des entrailles même du sujet, de ce qu'il y a de plus profond dans le dogme chrétien. Les témoignages de l'Ecriture, des saints Pères, des conciles, sont nombreux et bien choisis; les preuves philosophico-théologiques, ou tirées de la raison éclairée de la foi, sont très-développées; en sorte que chaque proposition peut devenir la matière d'une dissertation ou d'un discours; et cependant chacun des deux traités ne renferme que deux cents pages. C'est que l'auteur a fait disparaître les discussions oiseuses; il a prévenu, dans l'exposé ou dans la démonstration de chaque thèse, la plupart des difficultés; puis il résout les autres en très-peu de mots. Il a pensé que l'étude de la plus noble de toutes les sciences ne doit pas être une logomachie, mais une exposition claire et scientifique de toutes les vérités religieuses. Ainsi, dans le volume que nous annonçons, non-seulement les étudians en théologie trouveront traités, de main de maître, les dogmes fondamentaux de la Religion; mais les prêtres encore y rencontreront un plan d'instructions en parfaite harmonie avec les dispositions actuelles des intelligences.

Cent pages de notes explicatives, sur l'autorité, sur les traditions des peuples, sur *l'étrange abus de vouloir tout allégoriser,* sur l'unité du genre humain, sur l'Eglise et les papes, notes tirées de Bossuet, Bergier, Wiseman, de Bonald, Chateaubriand, achèvent de compléter les deux traités élémentaires de la Religion et de l'Eglise, et de répandre sur les importantes questions qu'ils examinent la lumière vive et pure des génies qui les ont auparavant traitées.

On a trouvé que, dans le cours du volume, il se rencontre des propositions qui ne sont pas assez nettement formulées ou assez clairement expliquées; que certaines preuves vont au-delà ou restent en deçà des propositions qu'elles doivent appuyer ; que, dans l'exposé de quelques autres preuves, il faudrait plus de précision et de force de raisonnement. Ce sont là de réelles imperfections, de véritables défauts. L'auteur, à qui déjà ils ont été signalés, saura s'en corriger dans la suite de son travail. Car, nous croyons pouvoir l'annoncer aux prêtres et aux lévites studieux, M. l'abbé Gridel ne s'arrêtera pas aux deux traités dont nous avons essayé l'analyse ; il continuera son œuvre, il remplira le plan qu'il a si heureusement conçu, il donnera un *Cours complet élémentaire de théologie*. Il l'ouvre avec trop de lumières et de science, pour ne pas lui indiquer jusqu'aux moindres taches qui s'y font remarquer, afin que, les effaçant d'une main prompte et sûre, il donne à son travail toute la perfection dont il est susceptible, et lui assure, dans toutes les bibliothèques d'hommes graves, une place à côté de l'*Histoire universelle de l'Eglise*, que publie M. l'abbé Rhorbacher, dont il sera le pendant obligé.

L'abbé GUILLAUME,
Chanoine honoraire, membre de plusieurs académies.

Philosophie Catholique.

LE CATHOLICISME ET SES ADVERSAIRES.

État de la question entre les catholiques et les rationalistes. — Les vérités sont conservées et communiquées par la société. —Donc celle-ci est nécessaire. — La foi est la raison agrandie. — La science des rationalistes est vaine et sans fondement. — Sur la philosophie, sur l'homme, sur l'histoire, sur les sciences physiques. — Ils ne peuvent être des hommes de progrès. — Le catholicisme est opposé au despotisme.

La société, comme l'individu, a son enfance, son adolescence, son âge viril; elle a ses époques de prospérité, de force et de bonheur, comme ses momens de faiblesse, d'anxiété et de souffrance, selon qu'elle observe ou qu'elle viole les conditions et les lois qui lui ont été imposées par son fondateur. L'esprit d'impiété du dernier siècle, tout le monde l'a reconnu, en a ébranlé les bases; et depuis longtems l'édifice tout entier se serait écroulé, si la religion ne l'avait soutenu. On sait aussi que le mal a sa racine dans le divorce que des esprits légers ont prétendu établir entre la foi et la science, et que, pour le détruire, il faut appliquer le remède sur le siége même de la maladie, et rétablir, entre les deux choses les plus saintes qui soient sur la terre, une harmonie qui n'aurait jamais dû être brisée. C'est pour atteindre ce but que des catholiques ont publié, dans ces derniers tems, des ouvrages aussi bien écrits que profondément pensés; que nos plus célèbres prédicateurs exposent dans les chaires chrétiennes les rapports entre la foi et la science; et qu'enfin la *Société Foi et Lumières* a été fondée [1].

[1] Ce travail a été lu par l'auteur à une des séances de la *Société Foi et Lumières* de Nancy; nous avons eu un double but en le publiant : le premier, de faire connaître l'esprit de cette société, de prouver qu'elle remplit bien son titre; le second, de faire mieux connaître l'auteur de la *Théologie* dont nous avons rendu compte dans l'article précédent. Nous y voyons, en effet, comment il envisage les principales questions de notre époque. Cet article est donc le complément du précédent, et nous espérons que ce ne sera pas le dernier que son savant auteur nous communiquera. A. B.

Cependant, il me semble que, pour arriver à des résultats plus nombreux et plus immédiats, il importe de faire sortir la question de sa trop grande généralité, et de mieux préciser le but que nous devons nous proposer. En effet, quand un pays est attaqué par des ennemis non moins redoutables par leur nombre que par la puissance dont ils disposent, on ne doit pas se contenter de lever des hommes, de les enrégimenter, et de leur apprendre à manier des armes : toutes choses nécessaires, sans nul doute, mais néanmoins insuffisantes. Il faut, de plus, tracer un plan de campagne sagement combiné, et l'exécuter avec courage et persévérance. Ce n'est qu'à cette condition qu'on peut sauver le pays menacé. Mais, on le conçoit, ce plan de campagne ne saurait être arbitraire. Il dépend nécessairement d'une connaissance exacte de la situation de l'ennemi qui est à combattre, de ses ressources et de ses moyens d'attaque. Jetons donc un instant nos regards sur cette armée formidable qui s'est posée en ennemie de la foi, qui a juré une haine profonde et depuis longtems méditée, à celle qui seule a le droit d'enseigner, avec une autorité entière et souveraine, la vérité dans ce monde, à l'Eglise catholique, apostolique et romaine.

Personne ne se méprendra, sans doute, sur le sens que je donne à ces mots d'*armée* et d'*ennemis ;* je n'ai pas oublié que les adversaires que nous avons à combattre sont nos frères, et que les seules armes que la religion nous permet d'employer contre eux, sont la persuasion et la charité ; seulement j'ai voulu indiquer que nous, catholiques, acceptant comme vraie la doctrine que l'Eglise enseigne, et que nos adversaires la rejetant et prêchant des doctrines tout à fait opposées, nous formions comme deux camps séparés qui se disputent l'empire des intelligences et des cœurs.

Si nous examinons attentivement le terrain qu'occupent ceux que nous combattons, et que nous désignerons sous le nom générique de *rationalistes,* nous comprendrons plus facilement où nous devons nous placer nous-mêmes pour remporter sur eux la victoire. Or, nous les voyons, aujourd'hui comme toujours, flatter l'orgueil des hommes et leur dire : Pourquoi Dieu vous aurait-il ordonné de croire ce que vous ne comprenez pas, d'ac-

cepter votre doctrine uniquement parce qu'elle vous est enseignée par des hommes comme vous? Pourquoi donc Dieu vous a-t-il donné l'intelligence, si vous ne devez pas en faire usage? Pensez par vous-mêmes, croyez ce que vous comprenez, faites-vous votre symbole; secouez le joug d'une autorité qui voudrait étendre son empire sur la plus noble partie de vous-mêmes, et, guidés par le flambeau de votre seule raison, marchez hardiment vers le sanctuaire de la vérité. — Nous ne comprenons pas, nous catholiques, habitués que nous sommes à nous soumettre humblement à l'autorité de l'Eglise, tout ce qu'il y a de séduisant dans un pareil langage, surtout pour des jeunes gens si enclins à se croire indépendans. Mais saint Augustin nous apprend que, pendant neuf années, depuis 19 ans jusqu'à 28, il est demeuré attaché à la secte des Manichéens, dans l'espoir d'arriver, comme ils le lui avaient toujours promis, à la connaissance de la vérité par des démonstrations purement philosophiques. Pleins de compassion donc pour cette jeunesse imprudente et crédule, et pourtant généreuse, efforçons-nous de lui faire comprendre combien la raison de l'homme est faible, abandonnée à elle-même. Et certes, les preuves ne nous manquent pas; et une des plus fortes et des plus convaincantes sera le tableau complet des aberrations de tant de grands hommes soit des tems anciens, soit des tems modernes, quand une fois ils ont proclamé l'indépendance absolue de la raison humaine.

Je ne sache rien de plus propre à humilier et à confondre les rationalistes, et il ne faudrait pas une bien forte dose de bonne foi pour avouer, que, si de grands vaisseaux lancés au milieu d'un océan sans rivages se sont brisés et ont disparu sous les flots, le frêle esquif ne saurait éviter un triste naufrage. Gardons-nous pourtant de nous jeter contre un autre écueil non moins dangereux, et de prétendre que la raison est impuissante par elle-même. Bien qu'affaiblie par la dégradation originelle, elle subsiste et elle n'a pas perdu toute sa force. Mais elle a ses lois, ses conditions d'existence et de perfectionnement. Si la lumière ne vient frapper nos regards, c'est en vain que nous aurons les yeux; nous demeurons dans les ténèbres; mais serions-

nous inondés des flots de la plus vive lumière, si nous sommes privés de l'organe de la vue, nous sommes dans une nuit profonde. Ainsi en est-il de la vérité : il faut que la société qui en est dépositaire la fasse briller à nos yeux ; mais nous avons besoin en même tems, pour la percevoir, d'ouvrir l'œil de l'intelligence.

Ceci nous fait comprendre la constitution même de toute société, qui ne peut pas être une agrégation d'individus sans aucun lien entre eux, mais une réunion d'êtres intelligents, qui ont à la fois des intérêts communs et particuliers. Dieu lui-même est une société qui ne subsiste que par une double loi fondée sur l'unité de nature et l'individualité de personne. On ne conçoit pas qu'il existe une société quelconque sans qu'il y ait un symbole commun, religieux, politique ou commercial, qui doit être accepté par tous; mais il faut en même tems que chaque membre conserve une certaine liberté propre et nécessaire non-seulement à sa perfection, mais encore à son existence. Et de même que le gouvernement le plus parfait sera celui où les deux systèmes de centralisation et de décentralisation seront combinés de manière à concilier dans la plus juste proportion la liberté ou les intérêts particuliers avec l'unité d'administration, la doctrine philosophique la plus complète est celle qui, tout en exigeant la soumission à l'autorité pour conserver l'unité dans le monde des intelligences, laisse à chacun la liberté nécessaire pour la conservation et le perfectionnement de sa raison individuelle. Car c'est là surtout ce qu'il importe de bien faire comprendre : l'autorité à laquelle doit obéir tout catholique, n'est pas seulement utile pour humilier la raison, pour lui faire sentir son extrême misère; elle la complète, cette raison, elle la perfectionne, l'agrandit et l'élève à sa plus haute puissance, puisqu'elle l'unit à la raison divine. Cent fois l'on a démontré que le catholicisme s'est placé, par ses œuvres d'art et de bienfaisance, à une hauteur que n'atteindront jamais la philosophie et la politique humaines : mais il faut se souvenir que le catholicisme n'a eu le bras si fort que parce qu'il a vu loin. Ne faut-il pas apercevoir le but avant de le frapper ? Ainsi, comme

l'instrument d'Herschell prolonge la vue en augmentant sa force, ainsi la foi est la raison agrandie, c'est l'homme voyant avec l'œil de Dieu.

A entendre nos rationalistes, cependant, l'Eglise catholique, par l'autorité souveraine qu'elle exerce sur la raison, arrête nécessairement les progrès de la science, ou plutôt anéantit toute science; car elle proscrit les investigations et les recherches scientifiques : elle commande la foi ; elle dit à chacun : Crois, et n'aie pas la témérité de vouloir comprendre ce que tu crois. Qu'est-ce que cela, sinon l'abdication même de la raison? Nous donc, et nous seuls distribuons la science, et chaque jour nous la faisons marcher à grands pas vers les nouvelles destinées.

Ici, comme précédemment, il y a un double mensonge: car il est facile de prouver que le catholicisme seul peut conserver et faire fleurir les arts et les sciences, et que, hors de son sein, on n'en rencontre que quelques lambeaux à peine reconnaissables.

Pour éclaircir une question, on doit avant tout la poser nettement, la préciser et la définir, ce qui suffit souvent pour terminer la controverse ; et c'est pour cette raison que nos adversaires éprouvent pour les définitions autant de répugnance que certains oiseaux pour la lumière. Aussi, quand vous lisez pour la première fois leurs inintelligibles élucubrations, vous êtes tenté de vous écrier à chaque page : Quelle profondeur ! et quand ensuite vous voulez vous rendre compte à vous-même de leurs brillantes théories, discuter la certitude de leurs principes et la légitimité de leurs conséquences, peser au poids de la saine raison et du bon sens la valeur des preuves qu'ils vous donnent comme incontestables, vous ne rencontrez plus que des incohérences, souvent des chimères, et presque toujours une phraséologie vide d'idées. Vous pensiez saisir une réalité, et vous n'embrassez qu'un fantôme qui disparaît comme l'éclair. Non, certes, ce n'est pas là la véritable science telle que l'ont entendue nos grands docteurs, nos vrais philosophes, saint Augustin, saint Thomas, Bossuet, Fénelon, Mallebranche, Leibnitz ; car, selon la pensée de ces profonds esprits, la science est la connaissance

raisonnée des êtres ou des objets, non-seulement en eux-mêmes et dans leur nature, mais aussi dans leurs principes ou leurs causes, dans leurs effets et leurs rapports divers : *scientia est cognitio rei per causas, cognitio rei non tantùm in suo esse, sed etiam in relationibus.* Si donc la science suppose l'érudition, l'érudition ne suppose pas toujours la science ; car il n'est pas rare de rencontrer des hommes très-érudits qui ne sont rien moins que savans : doués d'une mémoire heureuse, ils ont amassé de nombreux matériaux ; mais, faute d'intelligence, ils restent là, gisans pêle-mêle, sans suite, sans ordre ; il n'y a pas d'édifice.

Or, si, acceptant cette définition de la science que nous venons de rappeler, et il n'y en a pas d'autre, nous la prenons pour mesurer nos rationalistes qui se disent et se prétendent savans, il me semble, ou je me trompe beaucoup, que la plupart d'entre eux, pour ne pas dire tous, passeront sans se baisser sous cette mesure, et que, malgré tous leurs efforts pour s'exhausser, ils seront encore loin de l'atteindre.

Parmi les sciences humaines, il en est une qui l'emporte sur toutes les autres, qui en est la base et en même tems le sommet, qui les constitue et les met à l'état même de science, qui les dirige, les classe, et en fait une bonne ou mauvaise application ; cette science est la *philosophie*. Or, qu'est-ce que la philosophie, selon les rationalistes ? Quoi qu'il en soit des différentes définitions qu'ils nous en donnent, ils semblent s'accorder, chose bien rare parmi eux, sur l'objet de cette science, qui est l'homme lui-même, ou l'esprit humain. Ils doivent donc nous dire ce que c'est que l'homme, quel est son principe ou son origine, sa nature, ses facultés, ses destinées, ses devoirs ou ses rapports avec les autres êtres. Cependant, si je leur demande comment me trouvé-je sur la terre, d'où je viens, qui je suis, où je vais ; si c'est Dieu qui m'a créé ou si je suis sorti de terre comme un champignon, si mes ancêtres appartenaient primitivement à quelque famille de singes ou de marsouins, si Dieu existe, et ce qu'il est, si j'ai une âme ou seulement un instinct, si je serai un jour anéanti ou absorbé dans le grand tout, à ces

hautes et importantes questions ,d'où dépend le bonheur ou le malheur de l'homme, la tranquillité ou la ruine des Etats, ils ne savent que répondre. Ils disent : Oui... Non... Peut-être... On ne sait... Il se pourrait bien... — Je n'exagère rien, et je ne crains pas d'affirmer que tel est, pour tout homme qui a lu attentivement et sans préventions les ouvrages de nos rationalistes, éclectiques, panthéistes et autres, le résumé de la philosophie telle qu'on l'enseigne aujourd'hui dans les livres et dans les chaires. Les moins sceptiques s'efforcent de couvrir leur nudité à l'aide des haillons des sophistes d'Athènes et de Rome, et des guenilles des brahmanes de l'Inde. Quand donc nous les entendons se proclamer les hommes du progrès et de l'avenir, nous ne saurions nous empêcher de sourire de pitié, car le seul progrès dont ils puissent se glorifier, c'est qu'aux erreurs des philosophes païens, ils ont ajouté toutes les impiétés et toutes les rêveries des hérétiques qui ont paru depuis l'établissement du christianisme.

Mais, à côté de ce chaos d'idées creuses, de ce panthéon aux mille divinités qui s'y sont donné rendez-vous pour y recevoir l'encens d'une foule d'adorateurs aveugles, car les dieux intellectuels ont remplacé, dans un certain monde, les dieux de pierre, d'or et d'argent; à côté, dis-je, de ce bazar philosophique, n'est-ce pas avec bonheur qu'on voit paraître la philosophie catholique, se montrât-elle avec cette forme quelque peu sèche et rude qu'on appelle scolastique et qu'on traite de barbare, bien plutôt parce qu'on ne la comprend pas, que parce qu'elle n'est pas à la hauteur de l'époque? Toute science n'a-t-elle pas et ne doit-elle pas avoir sa langue propre, barbare pour la foule, ignorante et intelligible seulement pour ceux qui en font une étude serieuse? Ce n'est pas que nous repoussions de la philosophie catholique toute amélioration que le bon sens et l'expérience jugeront nécessaire et utile ; et, s'il nous était permis d'émettre ici notre opinion, nous souhaiterions que quelque professeur nous la présentât dégagée de cette allure un peu étriquée, parée de quelques ornemens simples, façonnés au goût et aux usages de notre siècle, tout en conservant les manières graves et quelque peu sévères qui conviennent à sa naissance et à sa qualité princière.

Nous aurions à peu près les mêmes observations à faire sur les *sciences historiques*. Quel est l'homme qui, en dehors du catholicisme, nous ait donné une histoire complète soit générale, soit particulière? qui nous ait expliqué la vraie cause des événemens, leurs rapports et leurs effets dans le monde religieux, moral ou politique, en un mot, qui nous ait donné la vraie science des faits, ou une histoire véritable? Je n'en trouve aucun. Et si je voulais vous rappeler les noms de ceux qui se sont acquis le plus de gloire en ce genre, je serais forcé d'aller les chercher chez les hérétiques, au milieu des protestans, parce qu'ils ont conservé plus de vérités chrétiennes que nos rationalistes. Ce n'est pas ici le lieu de faire une juste appréciation de nos plus célèbres historiographes, et de passer en revue le rationaliste Guizot, le fataliste Thiers, le voltairien Thierry, le romancier Michelet; vous les avez jugés vous-mêmes. Ce n'est pas assurément que nous refusions toute espèce de mérite à ces écrivains distingués sous plus d'un rapport; ils ont écrit parfois des pages magnifiques que nous avons lues avec admiration; mais, à côté de quelques aperçus ingénieux, de réflexions sensées, de descriptions charmantes, que de jugemens faux, que de faits tronqués, que d'opinions hasardées, que d'erreurs renouvelées, que de fables inventées, que de puérilités! Ils écrivent l'histoire d'après des systèmes préconçus, des opinions formées *à priori;* ils racontent et louent tout ce qui favorise leur secte ou leur parti, ils rejettent et conspuent tout ce qui leur est contraire.

Ce n'est pas ainsi que les catholiques font et enseignent l'histoire : appuyés sur les éternelles vérités de la foi, ils rapportent les événemens à leurs vraies et seules causes, à la conduite de la Providence ou à l'intervention divine dans les affaires de ce monde, aux lois immuables et nécessaires de la nature, enfin à la liberté de l'homme : causes qui se modifient sans cesse et se combinent de mille manières sans se détruire. Les rationalistes, au contraire, n'admettant qu'une seule de ces données, ou la liberté, ou la nécessité, ou l'action divine, ne sauraient nous offrir que des produits faux :

de là, trois écoles historiques, savoir : l'école progressiste, l'école fataliste et l'école panthéiste ; partout l'on aperçoit l'esprit individuel, exclusif, qui, pareil au prisme, décompose les rayons divers de la lumière qui jaillit des faits passés, et ne reflète que celui qui est du goût de l'écrivain. Bien différens sont nos historiens : à part quelques préjugés, dont il est presque impossible de se dépouiller tout à fait ici-bas, ils sont et se montrent partout catholiques ; de même qu'ils revendiquent toute vérité qui, morcelée par les hérétiques ou les philosophes, se trouve entière et complète dans l'Eglise de Dieu, ils aiment, ils admirent tout ce qui est beau, tout ce qui est grand, partout où il se trouve et de quelque part qu'il vienne.

Il est donc certain qu'en fait de sciences philosophiques, historiques et même sociales, puisque celles-ci ne sont que des corollaires et des applications de celles-là, les rationalistes n'en possèdent pas même les élémens ; nous ne remarquons dans toutes leurs œuvres qu'incertitudes et que contradictions. Or, il est évident que ce n'est pas avec le doute ou l'absurde qu'on construit ou qu'on fait la science.

Mais dans les sciences *physiques*, n'ont-ils pas un avantage incontestable sur nous ? Peut-être bien ; et quand cela serait, il nous semble qu'il n'y a pas là de quoi se vanter si fort. N'est-il pas vrai que plus les sciences naturelles se développent et se perfectionnent, plus aussi les applications se multiplient, plus les besoins augmentent, plus le luxe s'accroît, plus les passions sont vives et acquièrent d'empire. Alors, si les sentimens religieux ou les sciences morales n'en modèrent ou n'en règlent l'usage, loin de concourir au bonheur d'une nation, ces sciences hâtent sa ruine ; elles ramènent, sous d'autres formes, l'esclavage avec son hideux cortége de misères et de vices, comme on peut le voir chez quelques peuples voisins.

Nous avons dit que, *peut-être*, les rationalistes avaient sur nous une certaine supériorité dans les sciences purement physiques ; car nous sommes bien résolu à en douter jusqu'à ce que nous ayons vu la preuve du contraire, et nous ne croyons pas qu'elle ait été donnée. Nous conviendrons, tant qu'on voudra, que

le cercle des observations a été agrandi, qu'on a recueilli plus de faits et examiné plus de phénomènes. Mais quelle est la cause de ces faits? quelle est la loi qui les produit? comment se lient-ils entre eux? quelle place chaque science occupe-t-elle? quels sont ses rapports avec les autres sciences?

De toutes ces questions, dont la solution constitue la science, on ne dit mot; et s'il y a progrès, il faut avouer qu'il est encore à l'état latent. La grande gloire de nos rationalistes géologues, physiciens, chimistes et naturalistes quelconques, sera d'avoir été les manœuvres des sciences physiques, les charpentiers ou les maçons, mais les architectes ne sont pas parmi eux, et ils doivent venir d'ailleurs: c'est la foi, c'est la pensée chrétienne, qui doit les faire naître et les former; c'est l'esprit religieux qui doit souffler sur cette matière inerte, sur ces élémens arides et desséchés, et leur donner la vie.

Non, les rationalistes ne seront jamais des hommes *du progrès*; car ils n'en possèdent pas les conditions. Peut-il y avoir progrès, là où l'on change de doctrines du jour au lendemain, où l'on recommence toujours ce que d'autres ont fait, où l'on détruit sans cesse pour rebâtir, sans savoir même quels doivent être les fondemens de l'édifice? peut-il y avoir progrès, quand on marche toujours à reculons? appelons cela progrès, j'y consens, mais, pour dire vrai, ajoutons que c'est un progrès en arrière.

Cependant, disent-ils, nous sommes réellement hommes du progrès, puisque nous n'excluons rien de la science, nous étudions et nous comparons toutes les doctrines, nous acceptons tout ce qu'elles renferment de vrai, et nous ne repoussons que ce qu'il y a de faux. Vous, au contraire, vous êtes nécessairement exclusifs; car vous repoussez toute doctrine par là même qu'elle n'est pas catholique. — Je me contenterai ici d'une seule réflexion pour répondre à cette difficulté. Il n'est pas vrai que nous rejetions toute doctrine, par là même qu'elle est professée par des dissidens; seulement nous regardons comme faux tous les articles ou tous les points réprouvés par l'Eglise, parce que, étant établie de Dieu pour conserver et discerner la vérité, son jugement devient avec raison la règle que nous devons suivre pour con-

naître le vrai et le distinguer du faux. Mais nous nous emparons de toutes les vérités qu'on a mêlées à l'erreur, parce que c'est notre bien propre, c'est notre héritage, par là même que nous sommes catholiques : c'est la réflexion de saint Augustin. Vous, au contraire, vous n'avez que votre raison pour démêler la vérité de l'erreur, c'est-à-dire que vous vous servez d'une mesure essentiellement fautive pour déterminer une quantité inconnue, que vous vous servez d'autant de mesures différentes que vous êtes d'individus, pour arriver à l'unité. Est-il donc étonnant que vos doctrines éclectiques ne soient qu'un amalgame, qu'un pêle-mêle de vérités et d'erreurs ?

Il est donc évident que hors du catholicisme il ne saurait y avoir progrès, du moins dans les sciences philosophiques, morales, sociales et historiques. « C'est une loi universelle, dit saint » Vincent de Lérins, que tout être se développe et progresse; » d'où il conclut que « la doctrine catholique elle-même est susceptible » de progrès ; mais pour qu'il y ait progrès, il est nécessaire, » ajoute-t-il, que l'être conserve sa nature et son identité ; car » il n'y a pas progrès là où il y a changement, mais détérioration » ou destruction. » Or, si l'histoire des variations de la philosophie rationaliste n'est pas faite, ce n'est pas faute de matériaux ; ils sont même très-abondans, et l'historien n'aura que l'embarras du choix.

Un autre reproche que les rationalistes font au catholicisme, c'est de favoriser le *despotisme* et la *tyrannie*. A l'appui de cette assertion, ils ne manquent pas de citer quelques passages de l'Ecriture expliqués à leur façon, quelques faits plus ou moins vrais, qui, présentés sous un faux jour, ne laissent pas que de faire des dupes. Cependant, tout le monde reconnaît aujourd'hui que la liberté civile et politique est un fruit du catholicisme, que c'est lui qui a aboli la servitude et affranchi le monde, et que si aujourd'hui nos rationalistes ne sont pas les esclaves du sultan et les palefreniers d'un grand visir, ils le doivent à la magnanimité et au courage des chefs de l'Eglise et des pontifes de Jésus-Christ.

On nous parle sans cesse de l'Angleterre, de cette terre classique de la liberté, de ce peuple protestant, peuple-modèle en fait

d'institutions libérales ; et l'on oublie ou l'on feint d'oublier que c'est là l'œuvre d'Alfred surnommé Le Grand, parce qu'en effet il l'était autant par sa pitié et la pureté de sa foi que par son génie. Ce fut lui qui dota le peuple anglais de l'établissement du jury, des Chambres législatives, et d'une foule d'autres institutions très-favorables à la liberté ; institutions qu'il dit lui-même avoir empruntées à la législation mosaïque. Et en effet, quiconque a étudié sérieusement la constitution du peuple de Dieu, ne saurait s'empêcher d'y voir la forme du gouvernement qui excite aujourd'hui le plus les sympathies des âmes généreuses, je veux dire le gouvernement représentatif. L'Eglise, elle-même, telle qu'elle existe, en est un autre exemple ; bien plus, les ordres religieux nous révèlent dans leurs statuts ce qu'il y a de plus parfait en ce genre. Aussi rien n'est-il plus plaisant que de voir nos radicaux s'élever avec tant de fureur contre l'établissement en France, des ordres monastiques. Si un jour ils sont conséquens, si toutefois ils peuvent l'être, ils les appelleront au contraire à grands cris ; ils les embrasseront comme des frères.

« Toute proposition de métaphysique, a dit M. de Maistre, qui » ne sort pas comme d'elle-même d'un dogme chrétien, n'est et » ne peut être qu'une coupable extravagance. » Ce qui est encore plus vrai de toute institution sociale ; quand elle n'a pas sa racine dans quelqu'un des articles de la foi catholique, on peut et on doit la regarder comme une chimère. Témoin les utopies des saint-simoniens, des fouriéristes et des phalanstériens.

Enfin, les rationalistes prétendent que la doctrine catholique comprime le *génie industriel*, entrave le commerce, et s'oppose à la richesse matériel des peuples. A l'exemple de MM. Rousseau, de Coux et de Villeneuve, il est facile de démontrer, même aux esprits vulgaires, que la religion catholique n'est pas moins la source de l'utile, que le principe du vrai, du bon et du beau.

Concluons. Nos adversaires soutiennent partout et sous mille formes différentes, dans les livres, dans les chaires et dans les journaux, que le catholicisme est le tombeau de la raison, du talent, du génie, de la liberté, des sciences et des arts, de la prospérité commerciale ; et qu'au contraire, toutes ces grandes choses,

qui sont la gloire, le bonheur et la vie des individus et des nations, ne sauraient subsister et se perfectionner que par la science telle qu'ils l'entendent, c'est-à-dire par l'indépendance absolue de la raison humaine. Est-il étonnant que tant de jeunes gens à l'esprit élevé, à l'âme généreuse, mais sans expérience et sans étude des vérités chrétiennes, se fassent leurs disciples et recueillent avidement leurs séduisantes paroles. C'est à nous, catholiques, qu'il appartient de désabuser ces trop malheureux frères. Nous comptons parmi nous des légistes, des philosophes, des musiciens, des peintres, des historiens, des poètes, des commerçans, des industriels, en un mot, des hommes instruits dans toutes les sciences et dans tous les arts. Que chacun donc mette la main à l'œuvre et apporte sa pierre à l'édifice commun; que chacun, selon sa capacité et sa position, répande ces enseignemens selon le point de vue que nous venons d'indiquer, et dans ses rapports journaliers avec ses frères, et dans des articles de journaux, et surtout dans de petits livres qu'on fera circuler de toutes parts. Mais qu'on n'oublie pas que les questions dont nous venons de parler doivent être traitées sous leur double face, qu'il faut montrer non-seulement que le catholicisme élève et perfectionne la raison, le talent, le génie, établit la liberté, fait fleurir la science, les arts, l'industrie, le commerce; mais que le rationalisme anéantit tous ces biens, et que l'homme, abandonné à lui-même et en dehors du catholicisme, ne fera jamais rien ou peu de chose en philosophie, en histoire, en peinture, en musique, en poésie, ou dans les sciences et dans les arts; sans quoi on pourrait nous répondre sans cesse : Nous admettons vos conclusions; mais les biens que vous promettez, nous aussi nous les donnerons, aussi facilement, aussi abondamment que vous. Notre doctrine vaut la vôtre. Restez ce que vous êtes, et demeurons, nous, ce que nous sommes. Il faut que nous puissions leur dire : Vous désirez la science, le progrès, la liberté, les richesses : soyez donc catholiques. Le catholicisme seul vous fera jouir de tous ces avantages.

L'abbé Gridel,
Professeur de théologie.

Nouvelles et Mélanges.

EUROPE.

RUSSIE. ÉVÊCHÉ DE CHELM. — *Rétractation de Mgr Szumborski, d'après la demande du Saint-Siége.*

On sait que les évêques de l'Église schismatique-slave, dans les provinces qui appartenaient à la Pologne, réunis en synode à Zamosc, en 1720, se réconcilièrent avec la foi romaine, en modifiant quelques parties de la messe et de la liturgie. Maître aujourd'hui de quelques-unes de ces provinces, le gouvernement russe a amené, par ses intrigues, le haut clergé de ce pays à revenir aux anciennes cérémonies. C'est ce qui a occasionné plus tard, en 1839, l'apostasie désolante de trois millions de fidèles égarés par les menées et l'exemple de leurs pasteurs. Le diocèse de Chelm, seul, était resté fidèle et soumis à l'évêque de Rome. Situé sur les frontières de Pologne, et depuis peu soumis à la domination russe, il s'était préservé des influences schismatiques.

Cependant, à force d'exigences, et probablement aussi à force de menaces, le czar est venu à bout d'amener l'évêque de Chelm, en 1841, à enjoindre au clergé de son diocèse le retour aux cérémonies usitées avant le synode de Zamosc, sans préjudice, toutefois, de l'obéissance au pontife romain. Le prélat, dans cette circonstance, agit fort innocemment, et pécha seulement par excès de confiance. Mais le Saint-Siége, pénétrant les desseins du gouvernement, censura la conduite de l'imprudent évêque. Nous recevons la nouvelle que ce courageux pasteur, pressé par les reproches de sa conscience, a fait l'aveu public de sa faute dans une lettre du 1er mars dernier, adressée à son clergé. La franchise toute polonaise avec laquelle il reconnaît sa faute et témoigne humblement son repentir, rend cette lettre digne d'être livrée à la publicité chrétienne.

Lettre pastorale de Mgr l'évêque de Chelm au clergé de son diocèse.

« FÉLICIEN SZUMBORSKI, par la miséricorde divine, etc.

» Entre toutes les souffrances qui accablent notre âme et ne nous permettent pas de respirer librement au milieu des travaux attachés à l'administration du diocèse dont le Seigneur nous a confié la conduite, ce qui tourmente le plus notre conscience, c'est la lettre que nous vous avons écrite le 12 août 1841, concernant quelques changemens dans la sainte messe. A peine avez-vous reçu cette lettre, N. T. C. F., que de tous côtés nous sont parvenues des plaintes amères. On a vu dans ce changement un premier signal pour rompre avec l'Église romaine et vous arracher à

l'unité sainte.... Nous avons appris que beaucoup de seigneurs et de propriétaires, déplorant cette mesure, ont cessé de fréquenter les offices.

» Nos frères en Jésus-Christ du rit latin ne nous ont plus regardé qu'avec mépris... Nous-même, lorsque nous avons visité quelques décanats, nous avons pu voir de nos yeux les tristes conséquences d'une mesure inconsidérée dont nous n'avions pas prévu les résultats. Alors une douleur profonde a saisi notre âme, et nous avons résolu tout de suite d'abroger nos ordonnances. Mais, nous flattant encore qu'on finirait par s'habituer à des modifications que nous regardions comme tout à fait innocentes, nous avons différé l'accomplissement de nos résolutions salutaires.

» Aujourd'hui, hélas! nous voyons combien nous avons été trompé, et nous tremblons à la pensée des jugemens de Dieu! Eh quoi! nous avons osé mépriser les règles tracées par nos pieux prédécesseurs!

» Ces décisions du synode de Zamosc, réuni en 1720 sous la présidence du nonce apostolique, ces décisions, conservées par l'approbation du Saint-Père, Benoît XIII, que nos prédécesseurs avaient juré de conserver et de maintenir intactes, nous les avons comptées pour rien, nous les avons anéanties!.... Au Saint-Siége seul il appartient de changer ou corriger les cérémonies de l'Église. Nous avons donc abusé de notre autorité! Nous nous sommes égaré, nous le confessons; nous vous avons scandalisés, N. T. C. F., et maintenant nous tremblons au souvenir de ces paroles menaçantes de Notre-Seigneur Jésus-Christ : « *Malheur à celui par qui le scandale arrive!* »

» Nous vous en supplions, N. T. C. F., pardonnez-nous notre faute. Nous la reconnaissons, nous l'avouons, et nous abrogeons les ordonnances irréfléchies du 12 août 1841. Revenez à ces antiques et habituelles cérémonies de la sainte messe, qu'un long usage a sanctionnées. Conformez-vous au livre intitulé : *Ordre des Offices de l'Eglise*, que Ferdinand, notre prédécesseur de sainte mémoire, a rédigé selon les livres de messe publiés après le synode de Zamosc.... Suivez toutes les coutumes de nos pères; telle est notre volonté, et de cette manière nous nous réconcilierons avec Dieu, avec nos frères du rit latin, avec tous ceux que nous avons offensés et scandalisés.... Nous prouverons ainsi au monde entier que nous ne sommes pas renégat, comme on nous a jugé; nous rendrons la paix à notre conscience.... et nous éviterons une grande responsabilité devant Dieu.... »

(Extrait du *Journal général Polonais*, du 29 juin dernier.)

ANNALES
DE PHILOSOPHIE CHRÉTIENNE.

Numéro 60. — Décembre 1844.

Littérature Catholique.

NOTICE SUR LE R. P. LACORDAIRE,
ET PUBLICATION DE SES CONFÉRENCES.

Nos lecteurs se souviennent que, dans notre cahier d'avril dernier, en publiant l'analyse des conférences du R. P. de Ravignan, nous nous plaignions que le R. P. Lacordaire eût restreint la publicité de ses discours en interdisant aux journaux de les reproduire. Nous pensions, et avec raison, que, lorsque on a été doué de Dieu d'une voix persuasive et entraînante comme la sienne, on doit désirer qu'elle soit propagée et répandue le plus possible. Il le faut, et pour l'intérêt de tant d'âmes qui soupirent après la vérité qu'elles ne connaissent pas, et aussi pour l'exemple de tant de prédicateurs qui à un peuple tourmenté, haletant, secoué par les mille voix si fortes, si colorées, si impressionnables de la presse et de la science actuelle, continuent à proposer je ne sais quel genre de discours secs, roides, compassés, se traînant de phrase en phrase, comme quelque chose de mort, d'académique, suivant l'expression de notre prédicateur. C'est donc avec bonheur que nous avons vu le P. Lacordaire publier ses *Conférences*. Elles sont destinées, selon nous, à produire le plus grand bien. C'est le meilleur livre à conseiller à tous ceux qui, aimant encore un peu le Christ et son Eglise, désirent les voir défendre avec toute la vigueur d'une conviction profonde et toute la magie d'un style qui, comme le

dit l'orateur lui-même, *semble se joüer sur les confins de la terre et du ciel.*

Au reste, on doit d'autant plus de reconnaissance au P. Lacordaire, qu'en donnant ainsi ses *Conférences*, il s'en dépouille lui-même. On sent, en effet, qu'il est impossible maintenant qu'il les prêche de nouveau. Il faudra donc qu'il en fasse d'autres, quand il voudra remonter en chaire et parler au siècle et à la jeunesse. Et cela encore est d'un bel exemple pour les prédicateurs catholiques. On sait que, jusqu'à présent, à très-peu d'exceptions près, ce sont toujours les mêmes discours qu'ils répètent. Un jeune prêtre sort du séminaire, il fait tant bien que mal son Carême, son Avent; et puis il se repose et se contente de les répéter quand l'occasion s'en présente. Passe encore quand il change d'auditeurs ; mais il n'est pas rare de voir un prédicateur donner, au bout de deux ou trois ans, le même discours devant le même auditoire. Nous connaissons un orateur de renom dont nous avons entendu le *Discours sur la résurrection* au moins quatre fois depuis dix ans ; et cependant les erreurs changent, les vérités sont attaquées par des armes différentes, on invente de nouveaux sophismes, la disposition des esprits se modifie : n'importe, le prédicateur ne change rien à son discours; *il a fait son siége*, c'est tant pis pour la vérité. Mais voilà un bien grand exemple à suivre dans le P. Lacordaire. Sans doute, c'est un surcroît de travail et d'étude que nous leur demandons ici. Mais qu'ils étudient et qu'ils prient comme lui ; que surtout ils aiment leurs frères, comme il les aime, qu'ils soient dévorés de compassion, et de sollicitude, et d'amour pour eux, et comme lui ils trouveront dans leur cœur une source de paroles douces, bienveillantes, sympathiques, qu'ils ignorent, et qui ne tarira pas.

Mais, avant de parler des *Conférences* du P. Lacordaire, nous avons cru faire une chose agréable à tous nos lecteurs en publiant une *Notice biographique* sur sa personne et sur ses travaux. Elle est due à la plume de notre ami, M. Albert du Boys, ancien magistrat, qui occupe dignement ses loisirs dans une ville

distinguée par la générosité et la vigueur d'esprit de ses habitans[1].
Nous n'ajouterons que peu de *notes* à cet intéressant travail.

NOTICE SUR LE R. P. LACORDAIRE.

Il arrive quelquefois que les besoins des tems semblent réclamer d'une manière toute particulière des ouvriers d'élite, pour travailler à la vigne évangélique. Alors la Providence suscite ces ouvriers avec un à-propos merveilleux et tout divin.

Ainsi, à peu près au moment où la Religion était restaurée en France par une main puissante, naissait parmi nous un de ces hommes apostoliques destiné à être l'un des principaux instrumens des desseins de Dieu sur son siècle et sur son pays. Le 12 mai 1802, Jean-Baptiste-Henri LACORDAIRE reçut le jour à Recey-sur-Ource, près de Châtillon-sur-Seine. Sa mère était la fille d'un avocat de Dijon, et sœur de M. Dugier, ancien préfet, et ex-secrétaire de M. Crétet, ministre de l'intérieur sous l'Empire. Son père, médecin distingué, finit par quitter le bourg où il exerçait son art, pour venir chercher à Dijon un théâtre plus digne de son talent. C'est là qu'il est mort en laissant cinq fils. L'aîné n'existe plus. Le second a été quelque tems sous-directeur de la *Revue des Deux-Mondes*, et est devenu depuis professeur d'histoire naturelle à l'Université de Liége. Le troisième est le célèbre prédicateur. Le quatrième est architecte, et premier adjoint au maire de la ville de Dijon. Le cinquième est actuellement capitaine de carabiniers

Henri Lacordaire fit ses études au collége royal de Dijon : il était toujours à la tête de sa classe. En rhétorique, il obtint un prix d'honneur hors de concours.

Il entra ensuite à l'École de droit de Dijon : il en fut l'un

[1] A Grenoble, où son père, président de chambre à la cour royale, montre, à l'âge de 83 ans, ce que peut le *mens sana in corpore sano* d'un magistrat chrétien. Nous espérons bien aussi voir bientôt son fils venir défendre les principes catholiques à la Chambre des députés. Cette Notice est aussi publiée dans l'*Ami des pauvres, almanach du bon catholique,* de Grenoble, où elle eût été un peu perdue.

des élèves les plus distingués. Mais ses opinions étaient alors voltairiennes et démocratiqnes.

En 1821, on le reçut membre d'une société d'études littéraires dont l'esprit général était monarchique et religieux. De ce nombre était un poëte plein d'espérance, M. Brugnot, dont les lettres eurent bientôt à déplorer la perte; et M. Foisset, maintenant juge à Beaune, connu par plusieurs ouvrages remarquables, et entre autres par son *Histoire du président de Brosse*. Dans ses rapports avec les membres de cette société, Henri Lacordaire perdit une partie de ses préjugés politiques et philosophiques. L'année suivante, il fut reçu avocat et partit pour Paris, où il alla faire son stage. On l'avait adressé à M. Guillemin, avocat à la cour de cassation, qui l'employa en qualité de secrétaire. M. Guillemin était un avocat très-occupé, un homme consciencieux et un chrétien fervent. Henri Lacordaire fit en même tems partie d'une *Conférence* de jeunes avocats présidée par M. Berryer, et d'une *Société littéraire* qui se réunissait chez M. Bailly. Ainsi, là encore, le jeune avocat Lacordaire se trouvait dans un milieu où les idées qu'il avait puisées au collége devaient continuer à se modifier. Il travaillait beaucoup, et révélait toujours la même supériorité intellectuelle. Ses mœurs étaient pures, et il se livrait peu aux plaisirs du monde. Mais il était toujours séparé de la religion par des idées philosophiques, qu'entretenaient de mauvaises lectures.

Et cependant son intelligence ardente et élevée ne cessait d'être tourmentée par le doute : le doute, cet ébranlement intime donné par la grâce à un esprit jusque-là confiant dans son incrédulité, pour l'éclairer peu à peu des lumières de la foi. Quelques-uns de ses compagnons d'études de cette époque se souviennent encore d'un petit écrit qu'il composa *sur le néant*, et qu'il voulut bien leur communiquer. S'il faut les en croire, jamais on ne donna une expression plus poignante à ces angoisses de l'âme qui se débat entre l'incrédulité et la foi. Dans ces sombres épanchemens d'une âme désespérée, il y avait quelque chose de Pascal et de lord Byron. Heureu-

sement, ce combat intérieur ne dura pas de longues années, et c'est à l'ange de lumière que resta la victoire.

Depuis saint Augustin, quelques chrétiens, à l'exemple de ce grand homme, ont écrit l'histoire de leurs égaremens et de leur conversion. Henri Lacordaire ne se sentit pas appelé à faire de même. La grâce a pour chacun des voies différentes. L'un a cette pudeur de l'âme qui craint le bruit et l'éclat : il se plaît à garder une complète réserve au sujet de ces voies mystérieuses par lesquelles Dieu a voulu éclairer son esprit et guérir son cœur. L'autre croit devoir montrer le chemin où il a passé, afin d'édifier ceux qui sont égarés et de les engager à le suivre. Cependant, depuis qu'un philosophe du dernier siècle a fait aussi ses *Confessions*, un préjugé défavorable de la part des chrétiens semble s'attacher désormais à ce genre d'écrit.

Quoi qu'il en soit, le silence du P. Lacordaire au sujet des causes de sa conversion nous réduit à des conjectures sur ce point. Il paraît que, dans cette capitale, où il y a tant de place pour le bien comme pour le mal, il trouva à se lier avec des jeunes gens pieux et instruits, qui lui frayèrent le chemin du retour à la verité. Les prières d'une mère pieuse y eurent sans doute aussi une grande part. Ce souvenir de sa mère est ineffaçable en lui comme les traits gravés sur l'airain. C'est à elle qu'il a semblé quelquefois, dans ses discours publics, faire hommage de la grande transformation morale de sa jeunesse. Il arrache des pleurs à tous les yeux de femme quand il fait vibrer cette corde intime avec sa voix émue et son accent pathétique.

Les âmes ardentes ne s'arrêtent pas sur la route de la piété et de la ferveur, quand une fois elles y sont entrées. Henri Lacordaire, peu de mois après sa conversion, crut reconnaître en lui une vocation plus haute que celle d'une vie régulière dans le monde. Quand on a une certaine supériorité d'intelligence, et qu'on a conquis la vérité, on éprouve le besoin de faire partager aux autres le trésor qu'on a chèrement acheté. On veut dominer les convictions pour les relever vers Dieu.

C'est cette passion de l'âme, appelée l'esprit de prosélytisme, qui a animé les apôtres, et qui leur donne tous les jours une multitude de successeurs. C'est elle qui inspira à Henri Lacordaire la pensée de se dévouer au ministère des autels.

Pour embrasser cette carrière du sacerdoce, semée de tant d'épines, le jeune Lacordaire quittait de magnifiques espérances que le monde faisait luire devant ses yeux. Il avait débuté avec succès au barreau. Soit qu'il eût gardé la robe d'avocat, soit qu'il l'eût échangée contre la toge de la magistrature, il était sûr de se faire un nom dans le monde et une place au soleil. Sa mère elle-même, qui avait fait reposer sur la tête de ce fils chéri des espérances toutes mondaines, n'y renonça pas sans quelque regret. Henri Lacordaire foula aux pieds ces calculs vulgaires d'ambition; et sans se laisser arrêter par aucune objection de sa famille ou de ses amis, il entra à Saint-Sulpice le 21 mai 1824, le jour anniversaire de sa naissance: il avait juste 22 ans.

Les condisciples de l'abbé Lacordaire au grand séminaire aiment à se rappeler en lui leur plus brillant émule. Ils vantent surtout la vigueur et l'habileté de ses objections, qui embarrassaient quelquefois son professeur de théologie dogmatique.

Un peu plus de trois ans après son entrée à Saint-Sulpice, le 22 septembre 1827, l'abbé Lacordaire était revêtu du caractère sacré de la prêtrise. Sa nouvelle et sainte carrière allait commencer.

Au commencement de 1828, M. de Quélen, archevêque de Paris, qui prenait dès lors beaucoup d'intérêt à son jeune lévite, le plaça comme aumônier dans un couvent de religieuses de la Visitation. L'abbé Lacordaire ne demandait pas mieux à cette époque, que de trouver, dans un poste de ce genre, du loisir pour l'étude. Il voulait se préparer à la prédication par de longs et sérieux travaux.

Un peu avant son entrée à Saint-Sulpice, Henri Lacordaire avait fait la connaissance de M. l'abbé de La Mennais. Il continua d'entretenir des relations avec le célèbre écrivain, sans que ces relations eussent un grand caractère d'intimité. C'est

vraisemblablement par l'intermédiaire de M. de La Mennais qu'il fut mis en rapport avec l'aumônier du collége de Henri IV, M. de Salinis. Or, en 1829, quand M. de Salinis fut appelé à la direction du collége de Juilly, il fit passer ses fonctions d'aumônier à l'abbé Lacordaire, qui les accepta avec assez d'empressement. L'abbé Lacordaire, qui se sentait appelé à l'apostolat spécial de la jeunesse, croyait trouver là une occasion d'en commencer l'exercice. Mais bientôt il s'aperçut qu'il était impuissant à lutter contre les mauvaises tendances qui régnaient alors dans l'Université, au moins à Paris. Loin de pouvoir étendre parmi les étudians de son collége les sentimens de la foi, il voyait avec désespoir que, parmi ceux qui en sortaient chaque année, il y en avait à peine un ou deux qui eussent conservé l'habitude des pratiques de la religion. Il s'entendit à ce sujet avec les aumôniers des autres colléges de Paris; tous avaient à déplorer des résultats à peu près semblables ; de concert avec eux, il rédigea un *Mémoire sur l'état religieux et moral des établissemens universitaires* confiés à leur direction spirituelle. Ce mémoire, remarquable par la vigueur du style, est le premier avertissement officiel donné aux pères de famille sur l'importance du choix de l'établissement où leurs enfans doivent être élevés.

Grâce à cet acte d'opposition, l'abbé Lacordaire fit de grands progrès dans la bienveillance de M. de La Mennais, qui lui fit de nouvelles et de pressantes avances. Tout en faisant ses réserves au sujet de la prétendue *philosophie du sens commun*, qui aurait réduit tous les moyens de certitude à un seul, le consentement du genre humain, Henri Lacordaire, à dater de cette époque, parut s'attacher d'une manière particulière à l'auteur de l'*Essai sur l'indifférence*.

La révolution de Juillet éclata. Au premier abord, un grand nombre de catholiques furent saisis d'effroi, car la réaction politique semblait être en même tems une réaction religieuse. Cependant, quelques écrivains avaient songé, dès le lendemain de cette révolution, à tirer parti du nouvel ordre de choses pour demander plus de liberté pour la religion en échange

de la protection que la Restauration lui avait accordée. Suivant eux, les idées religieuses, du moment que le pouvoir se séparait d'elles, devaient reconquérir bientôt leur popularité.

A la tête de cette école se trouvait M. de La Mennais. Comme beaucoup d'hommes appartenant à des idées de progrès, il crut à la possibilité d'une régénération catholique et sociale. Afin de l'opérer, il eut l'idée de se saisir de l'arme la plus puissante de son tems, la presse quotidienne. Pour lui, une gazette devait être à la fois une chaire et une tribune. M. de La Mennais s'associa d'autres écrivains, en tête desquels on remarqua le jeune abbé Lacordaire; et, de concert avec eux, il fonda le journal intitulé l'*Avenir*. Le premier numéro de ce journal parut le 15 octobre 1830.

C'était à cette époque une chose toute nouvelle qu'une gazette quotidienne principalement rédigée par des prêtres. Quelques hommes s'étonnèrent de ce que des ministres de paix descendaient dans cette arène brûlante où fermentent tant de passions et tant de haines. Le parti vaincu en Juillet se scandalisa hautement de ce qu'on semblait par d'amères paroles l'exclure de ce parti catholique nouveau qui se formait sur les ruines de la monarchie déchue : il blâma avec énergie des injures adressées, dans ce journal, à des princes malheureux ; il y critiqua vivement des diatribes sanglantes contre la Restauration, qui semblaient empruntées à l'école révolutionnaire la plus avancée. Enfin, le haut clergé releva dans l'*Avenir*, sous le rapport du dogme, de ces exagérations dans le vrai qui ressemblent si fort à des erreurs, de ces idées qui auraient pu tout au plus être admises comme contingentes et relatives, et qui devenaient fausses dès qu'on prétendait les imposer sous une forme absolue et tranchante. Mais, d'un autre côté, il y avait dans la plupart des rédacteurs de l'*Avenir*, des intentions si pures, une bonne foi si parfaite, des formes de style si brillantes, que l'on était disposé à leur pardonner beaucoup, même lorsqu'on se sentait blessé jusqu'au cœur par leurs sarcasmes acérés.

L'*Avenir* eut d'orageuses destinées. Des articles de MM. de

La Mennais et Lacordaire furent poursuivis au commencement de l'année 1831. Le premier fut défendu par M. Janvier. L'abbé Lacordaire se défendit lui-même : il déclara qu'il avait pour devise, *Dieu et la liberté.* Son court et éloquent plaidoyer sembla être en effet le développement de cette devise. MM. de La Mennais et Lacordaire, qui étaient tous deux en cause, furent acquittés l'un et l'autre après de vifs débats.

Dans le cours de la même année 1831, MM. Lacordaire, de Coux et de Montalembert ouvrirent une école sans autorisation du gouvernement; ils pensaient que, d'après l'article 69 de la charte nouvelle, qui promet la liberté de l'enseignement, tout citoyen avait le droit d'enseigner et de faire des cours publics; *la liberté ne se règle pas*, *elle se proclame*, a dit M. de Lamartine. Dans tous les cas, il était utile de faire juger cette question, pour savoir si l'on pouvait user d'une liberté qu'on disait conquise par la révolution de Juillet. M. de Montalembert, étant héritier d'un siége à la pairie, attira ses complices devant la juridiction de la Chambre des pairs. Ce procès mémorable fut jugé dans le mois de juillet 1831. MM. de Montalembert, Lacordaire et de Coux furent condamnés à fermer leur école, et à payer solidairement une amende de 100 francs envers l'Etat.

Peu de tems après, le Saint-Père désapprouva quelques-unes des idées développées dans l'*Avenir*. En conséquence, l'abbé de La Mennais cessa cette publication le 15 octobre 1831. Puis il partit pour Rome, avec l'abbé Lacordaire et M. de Montalembert, pour se justifier et s'expliquer devant le Pape [1].

[1] C'est le 15 novembre, et non le 15 octobre, que l'*Avenir* fut suspendu. Il n'est pas exact non plus de dire que le Saint-Père s'était prononcé. L'*Avenir* fut suspendu un peu pour des embarras d'argent, et plus encore parce que les rédacteurs voulurent obtenir ou l'approbation ou le désaveu formel de leurs doctrines. C'est pour cet effet qu'ils présentèrent à Grégoire XVI un *Mémoire* rédigé par l'abbé Lacordaire, et que M. de La Mennais a inséré dans ses *Affaires de Rome*, p. 36. L'*Avenir* ne fut pas non plus *solennellement condamné*. Son nom ne fut pas même prononcé, mais ses

Au printems de 1832, l'abbé Lacordaire revint seul en France. Affligé de l'obstination et de la roideur qu'avait montrées l'abbé de La Mennais, il était résolu à se séparer de lui. Au mois d'août de la même année parut la lettre encyclique du Saint-Siége, qui condamnait solennellement l'*Avenir*. Néanmoins, M. de La Mennais annonça l'intention de recommencer cette publication en suivant la même ligne d'opinion. C'était de la révolte déclarée; c'était dénier au Saint-Siége, qu'il avait tant de fois proclamé infaillible, le droit de briser la plume d'un simple lévite. Pour se soustraire à l'appel qu'il craignait de recevoir de son ancien collaborateur, l'abbé Lacordaire quitta Paris et alla voir la capitale catholique de l'Allemagne, Munich, cette ville récemment embellie par les rois de Bavière. Le hasard fit que M. de La Mennais revint de l'Italie en passant également par Munich. Là, l'abbé Lacordaire le vit, et, à force d'instances, obtint de lui la renonciation à son projet, de relever le drapeau de l'*Avenir*. M. de La Mennais sembla même s'engager à cette époque à garder un silence respectueux envers le Saint-Siége. Mais dans l'année qui suivit, il viola cette promesse en publiant successivement les *Paroles d'un Croyant* et les *Affaires de Rome*. Dans ces deux ouvrages, le monarque spirituel de la chrétienté n'était pas plus épargné que les rois temporels de l'Europe [1].

Au contraire, l'abbé Lacordaire et les rédacteurs de l'*Avenir* publièrent successivement leur soumission au Saint-Siége. Plusieurs ne s'en tinrent pas là, et combattirent la révolte religieuse de l'abbé de La Mennais, pour tracer plus profondément la ligne de démarcation entre eux et lui. Parmi ses anciens disciples et collaborateurs, l'abbé Gerbet fut celui qui sut le

doctrines furent blâmées dans l'*Encyclique* du 15 août 1832, laquelle donna lieu à la déclaration insérée dans les journaux le 10 septembre suivant, par laquelle MM. de La Mennais, Gerbet, de Coux, de Montalembert et Lacordaire, supprimèrent définitivement l'*Avenir* et l'*Agence générale pour la défense de la religion catholique*.

[1] Il y a encore ici quelque confusion et quelque erreur dans les faits. Les *Paroles d'un Croyant* n'ont paru qu'en 1834, et les *Affaires de Rome* qu'en 1836.

mieux concilier avec le pénible devoir qu'il s'imposait, les droits d'une vieille et tendre amitié[1].

Toute la catholicité gémit de la chute du Tertullien moderne.....

L'abbé Lacordaire avait révélé, dans les luttes quotidiennes de l'*Avenir*, une plume de feu. Cependant, c'était un athlète égaré dans une arène qui n'était pas faite pour lui. Dieu, en brisant entre ses mains sa plume de folliculaire, le rejeta dans la chaire chrétienne. Là se révéla un grand orateur, et le P. Lacordaire put enfin se livrer à sa véritable vocation, qu'il avait depuis longtems pressentie, mais trop souvent interrompue et ajournée.

Il débuta comme prédicateur dans une chapelle du collége Stanislas: c'est là qu'on put l'entendre pour la première fois, le 19 janvier 1834. Il excita une admiration qui tenait de la stupeur. Bientôt la petite enceinte de cette chapelle ne suffit pas à l'influence des hommes d'élite qui s'y rendaient des quartiers les plus éloignés de Paris. On dit qu'un jour M. Berryer et M. de Chateaubriand, n'ayant pu y entrer par la porte, y pénétrèrent par la fenêtre.

Alors l'archevêque de Paris, M. de Quélen, appela l'abbé Lacordaire à prêcher des Conférences à Notre-Dame, pendant les années 1835 et 1836. Là il captiva constamment un auditoire de six mille personnes, qui se pressaient pour l'entendre dans la vieille et immense basilique. Son organe manque d'ampleur et de sonorité; il sut pourtant y trouver des ressources suffisantes pour se faire entendre de tous les auditeurs qui occupaient l'enceinte réservée de la grande nef.

Et cependant l'abbé Lacordaire sentait qu'il n'avait pas assez approfondi la science théologique. Comme il est arrivé souvent aux hommes supérieurs, il fut pour lui-même un juge plus sévère que le public. De plus, son isolement dans la société ecclésiastique lui pesait. Il avait besoin de se créer des appuis en s'affiliant à une société de missionnaires, ou à une congré-

[1] M. du Boys oublie de signaler ici les *Considérations sur le système philosophique de M. de La Mennais,* brochure de 200 pages, publiée en 1834, par M. Lacordaire, alors aumônier des Dames de la Visitation de Paris.

gation religieuse. Tourmenté de ces doutes et de ce sentiment de son insuffisance, il partit pour Rome dans le courant de l'année 1836.

Il revit la capitale du monde chrétien dans de meilleures dispositions que lors de son premier voyage avec M. de La Mennais. Il n'avait plus à combattre contre un maître, un ami, un compagnon de travaux et de luttes politiques. Ce nouveau séjour dans la ville éternelle lui permit des méditations tranquilles et élevées ; c'est alors qu'il écrivit sa *Lettre sur le Saint-Siége*. Cette lettre nous a semblé être une espèce de rétractation indirecte de ce qu'il y avait d'excessif dans les doctrines démocratiques de l'*Avenir*. Elle contient une profession de foi monarchique très-claire et très-précise. En même tems, elle fait l'apologie de la conduite diplomatique du Pape dans ces derniers tems; elle démontre que la religion catholique s'appuyant ici sur la monarchie pure, là sur l'aristocratie, plus loin sur l'opposition démocratique, le chef visible de cette religion avait dû diversifier ses moyens d'action, suivant les lieux et les circonstances. Cette politique relative et contingente est prise ainsi à un point de vue tout contraire à celui qu'avait adopté l'*Avenir*. On trouve cependant, dans la *Lettre sur le Saint-Siége*, des idées de progrès chrétien et d'unité future de l'humanité, exprimées dans un style brillant et magnifique. Mais ces idées sont d'une orthodoxie rigoureuse, et Grégoire XVI, à qui cet ouvrage fut soumis, lui donna son entière approbation.

C'est aussi sur la fin de ce séjour à Rome que le P. Lacordaire conçut la première pensée de prendre le froc de dominicain. Il entra dans un couvent de cet ordre pour y faire une retraite. Mais sa vocation ne se fixa pas encore.

Il revint à Paris en 1837, publia sa *Lettre sur le Saint-Siége*, et, à la fin de cette même année, alla prêcher une station à Metz [1].

Les jeunes officiers de l'École d'artillerie se joignirent aux

[1] Elle parut au commencement de 1838; voir les longs extraits que nous en avons donnés dans notre tome xv, p. 423.

autres habitans de cette ville, et se pressèrent à l'envi autour de la chaire chrétienne, dans l'antique et vaste cathédrale. Le succès de l'orateur fut tel, qu'on vint l'entendre, non-seulement des départemens voisins, mais de l'Allemagne et des provinces rhénanes.

Il retourna à Rome à la fin de l'année 1838. Là sa vocation religieuse se ranima et sembla être près de s'accomplir. Cependant, avant de prendre une détermination définitive, il eut une conférence avec le général de l'ordre des dominicains, pour le prévenir que son intention n'était pas de s'affilier avec un couvent italien, mais de rester Français et de restaurer son ordre en France, s'il était possible. Une fois ce point bien convenu et bien arrêté, l'abbé Lacordaire entra comme novice au couvent de la *Quercia*, près Viterbe, le 12 avril 1839. Une année après, il faisait ses vœux dans le même monastère.

C'est pendant cette année de noviciat qu'il fit son beau *Mémoire sur le rétablissement en France de l'ordre des frères prêcheurs*[1]. La question des congrégations religieuses y est traitée d'une manière complète sous le rapport du droit naturel, du droit politique et de l'utilité sociale. « En quoi consisteraient, » dit-il, le droit et la liberté, s'il n'est pas permis à des citoyens » d'habiter une même maison, de s'y lever et de s'y coucher à » la même heure, de manger à la même table et de porter le » même vêtement? Que devient la propriété, que deviennent la » liberté du domicile et la liberté individuelle, si l'on peut chas- » ser de chez eux des citoyens, parce qu'ils y accomplissent des » actes de la vie domestique? Il faudrait au moins déterminer le » nombre où commencerait le délit, et au-dessous de ce nombre, » la communauté restant possible, la loi serait impuissante jus- » qu'à ce qu'elle eût déclaré qu'un citoyen français n'est apte » à se loger avec un autre citoyen français que sous le bon plai- » sir du roi et des Chambres. Dans les associations ordinaires, » le droit de se réunir est bien moins évident, les garanties d'or-

[1] Il parut au commencement de 1839, et nous en avons rendu compte dans notre tome XVIII, p. 105.

» dre beaucoup moins complètes, et cependant la loi les per-
» met dès qu'elles n'excèdent pas le nombre de vingt per-
» sonnes. Pourquoi ôterait-on aux communautés religieuses le
» bénéfice de cette disposition, qui n'est pas même une dispo-
» sition libérale? On respectera la liberté de vingt individus,
» se réunissant à des jours fixes dans un lieu qui n'est pas leur
» propriété, ni leur vrai domicile, et l'on traitera d'attentat
» aux lois la réunion de vingt individus dans leur propre mai-
» son où ils vivent paisiblement? Car, et ceci est digne de re-
» marque, aucune association ne donne à l'Etat des garanties
» d'ordre aussi étendues que les communautés religieuses. La
» vie commune exige tant de vertus, qu'un monastère, où elle
» est observée sans le secours des lois civiles et par la seule
» force de la conscience, est une merveille digne d'admiration. »

Il faudrait, pour faire bien apprécier cette brochure, la citer tout entière. De pareils écrits, destinés à agir immédiatement sur l'opinion publique, ont quelque chose du plaidoyer et du pamphlet; ils se lient intimement à la vie réelle et contemporaine. C'est ainsi que les apologistes du christianisme, dans l'impuissance où ils étaient de parler au monde romain tout entier, s'efforçaient, dans des ouvrages courts, nerveux, et tout à fait appropriés à l'esprit de leur tems, de faire comprendre à la société païenne cette société chrétienne, objet de tant de calomnies et de préjugés. On retrouva les qualités les plus saillantes de ce genre littéraire dans le *Mémoire* du novice de la *Quercia*. Il fut envoyé aux principaux magistrats des cours royales de France, à tous les pairs et à tous les députés. On ne l'attaqua ni dans la presse, ni dans les Chambres. Son auteur prit ce silence pour un assentiment. Il ne savait pas que la plupart de nos législateurs ne s'étaient pas même donné la peine de lire ce plaidoyer si concis en faveur de la plus importante de nos libertés constitutionnelles, la liberté religieuse. Un grand nombre, nous pourrions l'affirmer, se sont contentés de juger cet ouvrage sur son titre, puis ils l'ont rejeté dédaigneusement derrière un rapport sur les chemins de fer ou une brochure sur les modifications de nos tarifs de douanes.

Qui sait si, au 2e siècle de notre ère, les sénateurs et les magistrats de l'empire romain ne repoussaient pas aussi avec mépris un certain pamphlet intitulé : *Apologétique du christianisme*, écrit dans un langage rude et qui *sentait l'étranger*, par un auteur africain? Et cependant cet auteur, appelé *Tertullien*, a bien eu quelque illustration dans les siècles suivans; les rhéteurs même de nos jours ne lui ont pas refusé leur admiration.

Quoi qu'il en soit, le P. Lacordaire se crut en droit de conclure, du silence par lequel ses concitoyens accueillirent son *Mémoire*, qu'ils ne s'opposeraient pas à son projet. Il réunit donc autour de lui, à Rome, au printems de l'année 1840, dans le couvent de Saint-Clément, près du Colysée, une petite colonie française, composée de religieux qui avaient pris comme lui l'habit de dominicain, et de quelques autres qui venaient y faire leur noviciat[1]. Mais bientôt la Congrégation romaine, de qui dépendait la police des monastères, exigea que les novices réunis autour du P. Lacordaire allassent finir leur tems d'épreuve dans des couvens italiens anciennement établis, afin qu'ils pussent y prendre l'esprit et les traditions de l'ordre de saint Dominique. Cette décision, émanée de l'autorité compétente, ne rencontra point de rebelles dans la communauté de Saint-Clément. Les membres de cette pieuse colonie persistèrent presque tous dans leur vocation, et les novices ainsi que les élèves en théologie se rendirent pour continuer leurs études dans le monastère de la *Quercia*, près de Viterbe, et dans celui de *Bosco*, près d'Alexandrie, en Piémont. Quant au P. Lacordaire, il resta quelque tems à Rome, au couvent de la Mi-

[1] Il y a ici une légère erreur : ce n'est pas à Saint-Clément, où il n'y a pas de couvent de dominicains, mais à Sainte-Sabine, que M. Lacordaire réunit les dominicains français. C'est là que nous l'avons visité nous-même en 1840, donnant des leçons de théologie sur une terrasse, au-dessus de l'antre de Cacus et du pont d'Horatius-Coclès, en face de l'emplacement du camp de Porsenna. Ce n'est que plus tard qu'on lui assigna la maison de Saint-Clément pour y établir ses frères; projet auquel on dut renoncer pour différentes raisons.

nerve, puis il revint en France, où il publia la *Vie de saint Dominique*[1].

Cet ouvrage contient la démonstration la plus complète que saint Dominique et ses premiers successeurs avaient été entièrement étrangers à l'invention et à l'établissement de l'inquisition. On y remarque cette chasteté de peinture et cette gravité d'expressions qui conviennent si bien au genre hagiographique. Quelques personnes ont reproché à l'auteur de la *Vie de saint Dominique*, d'avoir admis, sans distinction et sans esprit de critique, tous les miracles attribués à son héros. Nous ne saurions prononcer, sans faire des recherches spéciales, si ce reproche est bien fondé.

Le P. Lacordaire prêcha à Bordeaux dans l'hiver de 1841 à 1842. Là, comme dans les villes où il a prêché depuis, il monta d'abord en chaire en costume de dominicain, et fut plus tard obligé de mettre un surplis pour satisfaire aux méticuleuses exigences de l'autorité civile.

Dans cette ancienne capitale de l'Aquitaine, le P. Lacordaire avait apporté des préventions et des craintes. Il lui paraissait difficile d'intéresser aux vérités austères de la foi une population commerçante, passionnée pour le luxe et pour les intérêts matériels. Il fut heureusement trompé dans son attente.

Il en fut de même à Nancy, où il prêcha l'année suivante. Dans cette dernière ville, la Providence couronna ses efforts par un genre de succès dont son cœur religieux eut particulièrement à s'applaudir. On lui donna une maison et une bibliothèque, et c'est là qu'il a fondé son premier couvent de dominicains en France.

Ainsi qu'à Bordeaux et à Nancy, il devait venir prêcher à Grenoble depuis le premier dimanche de l'Avent jusqu'à Pâques. Mais Paris l'envia à la province. En conséquence, le P. Lacordaire ne commença sa station à Grenoble que le 4 février 1844, après avoir prêché dans la capitale. En revanche, il resta jusqu'à la fin du mois d'avril. De sorte que le célèbre orateur,

[1] Cette Vie parut en 1841 ; voir notre tome IV, p. 294, 3e série.

en prêchant seulement tous les dimanches, suivant son usage, a fait entendre 13 conférences dans la cathédrale de Grenoble.

Voici la série des sujets qu'il a traités :

1° Sur les religions en général, ou sur le besoin de la religion pour l'homme; 2° sur tout ce que Dieu a fait pour l'homme, et sur la résistance que l'homme oppose aux desseins de Dieu; 3° sur la possibilité et les conditions du salut; 4° sur le mystère de la sainte Trinité; 5° sur le dogme de la création; 6° sur la chute de l'homme; 7° sur le péché originel; 8° sur la divinité de Jésus-Christ; 9° sur Jésus-Christ considéré comme révélateur; 10° sur Jésus-Christ considéré comme rédempteur; 11° sur Jésus-Christ considéré comme fondateur, ou sur la constitution de l'Eglise et la communion des intelligences; 12° sur la confession ou la communion des consciences; 13° sur l'Eucharistie, ou la communion spirituelle et matérielle avec Dieu même, considérée comme nourriture de l'âme humaine.

Dès le premier jour, le P. Lacordaire avait attiré une foule immense dans la cathédrale de Grenoble. La nef du milieu a été insuffisante pour contenir les hommes qui s'y pressaient en foule. On a été obligé de leur livrer les autres nefs, qu'on avait eu d'abord l'intention de réserver aux femmes. Mais les femmes se sont bâti des tribunes en bois, et ont ainsi conquis dans les airs un espace considérable, qui les a dédommagées de celui qu'on leur faisait perdre. La cathédrale de Notre-Dame, qui ne contient ordinairement que 1800 chaises, avait, pour ainsi dire, élargi son enceinte, et plus de trois mille auditeurs sont parvenus à s'y introduire et à s'y placer convenablement. Cependant beaucoup d'hommes restaient souvent en dehors de l'église, trop petite encore pour cette affluence inusitée.

Le voix du P. Lacordaire, faible d'abord, et qu'on n'entend qu'*à force d'écouter,* éclate ensuite énergique et vibrante; son geste est noble, varié, et souvent puissant et dominateur; son œil laisse échapper par intervalle des éclairs qui semblent porter la lumière jusqu'au fond des consciences. Sa physionomie réfléchit, comme un miroir fidèle, les impressions les plus di-

verses de son âme. Tous ses organes extérieurs concourent ainsi au plus haut degré à traduire, à porter au dehors son intelligence et son cœur : son intelligence si grande et si élevée, son cœur si pur, si aimant, si expansif. Tranquille et reposée dans ses expositions, touchante et douce dans l'exhortation morale, sa diction est vive, heurtée, vigoureuse quand il attaque l'impiété ou les mauvaises passions de l'homme. Il devient alors un athlète indomptable; ses nerfs se tendent et ses muscles se dessinent : c'est d'un air vainqueur qu'il lance le trait qui pénètre, ou qu'il porte le coup qui écrase[1].

Mais ce ne sont là que les traits extérieurs et pour ainsi dire tout matériels de son éloquence. La vie intime qui l'anime, c'est cette foi qui se mêle à tout; c'est la religion pénétrant non-seulement tous les rapports de l'homme et de Dieu, mais tous les rapports de l'homme avec ses semblables, avec sa famille, avec la société, avec son pays, avec tous les êtres d'ordre inférieur ou supérieur; c'est cette même religion présidant à tous les progrès des sciences, à toutes les inspirations des beaux-arts; espèce de *fluide* universel non moins nécessaire au monde moral que la lumière au monde physique; de telle sorte que si ce *fluide* mystérieux était retiré de la création, on se sentirait plongé dans un vide glacial et dans des ténèbres sans nom. Voilà l'effet général qui résulte de ces conférences. Quelquefois, si vous en preniez une en particulier, vous pourriez y désirer un enchaînement d'idées plus rigoureux, un tissu plus fin et plus serré; mais si vous les prenez dans leur ensemble, vous reconnaîtrez qu'elles vous ont porté peu à peu dans une atmosphère chrétienne hors de laquelle il vous est devenu impossible de comprendre l'existence intellectuelle.

Nous savons très-bien qu'une critique minutieuse a relevé, dans ces étonnantes improvisations, quelques propositions un peu hasardées, des façons de parler trop familières, et enfin des expressions d'une crudité étrange. Mais si l'on n'est pas

[1] Voir ce que nous avons dit de l'éloquence du P. Lacordaire, dans notre tome x, p. 263.

animé par un esprit hostile contre un homme qui respire si bien dans tout son être le véritable esprit de charité évangélique, on conviendra qu'on ne noircit ces ombres légères qu'en les détachant du tableau général dans lequel elles sont placées. Ces propositions ne paraissent hasardées que parce qu'on les sépare des développemens qui suivent et qui les modifient : ces expressions trop crues en elles-mêmes sont sauvées par un accent grave qui leur donne un autre caractère ; et quant à ces trivialités que l'on blâme avec tant d'amertume, elles semblent naître de l'immense besoin qu'a l'improvisateur de rendre et de faire comprendre sa pensée à tout prix, sans s'inquiéter des règles de la grammaire, ni des pruderies d'une sorte d'étiquette oratoire. Il y a même dans ce dédain d'une correction rigoureuse un abandon d'amour-propre, un besoin du vrai qui gagne et qui persuade tout auditeur de bonne foi. Cette parole qui dépouille ses ornemens pour vous convaincre plus vite et plus sûrement, rappelle le nageur qui jette à la hâte ses vêtemens sur le rivage pour sauver un malheureux prêt à s'abîmer dans les flots.

Ne mesurons donc pas avec le compas du géomètre les inspirations spontanées du génie.

Du reste, le P. Lacordaire est plutôt un apôtre qu'un prédicateur. Il veut toucher en même tems que convaincre, et la vigueur avec laquelle il attaque l'incrédulité, n'ôte rien à la bienveillance de sa polémique. La grâce et la franchise de ses manières font aimer l'homme en lui, autant que son éloquence fait admirer l'orateur. Il a une affection particulière pour les jeunes gens, et il exerce sur eux un ascendant prodigieux. A Grenoble, où il y a une école de droit, une école préparatoire de médecine, un barreau nombreux, on le pria de vouloir bien donner, dans une salle du grand séminaire, des conférences où des étudians lui feraient des objections auxquelles il aurait à répondre sur-le-champ. Ces conférences particulières qu'il accepta eurent lieu tous les jeudis. Là, il déploya des facultés qu'il ne pouvait pas révéler dans la chaire. Il devinait l'objection avant même qu'elle fût entièrement formulée, et, impatient de la lutte, il s'élançait dans l'arène. Stimulée par la contradic-

tion, sa parole était vive, familière, pittoresque. S'il arrivait, ce qui était infiniment rare, que quelque incrédule sortît dans ses attaques de la voie des convenances, il l'y rappelait par une repartie heureuse et spirituelle, sans être offensante ni caustique. C'était un à-propos d'expressions, une prestesse, une verve dont rien ne peut donner l'idée. Au milieu de son auditoire favori, dans un lieu profane où l'on peut s'abaisser jusqu'au diapazon d'une simple causerie, il osait bien plus que dans la chaire; il gagnait en force, en énergie, en variété de tons, ce qu'il abandonnait en dignité et en élévation oratoire. Là, il est arrivé souvent que l'auditoire, entraîné, subjugué, a éclaté en bruyans applaudissemens, et l'humilité religieuse a été impuissante à réprimer ces démonstrations d'enthousiasme.

On demanda aussi au P. Lacordaire, pendant son séjour à Grenoble, de participer à des assemblées de charité et d'y faire des allocutions morales. Là, il a toujours montré du tact, de l'élégance, et souvent même de la sensibilité et de l'élévation. Cependant, il faut reconnaître qu'il semble être gêné et comme à l'étroit dans ce genre de réunions. C'est un athlète à qui il faut la lutte ou tout au moins le sentiment d'une sorte de résistance dans son auditoire. Sa parole s'amortit quand elle cesse de combattre. Il est fait pour le raisonnement plus que pour l'exhortation. En cela, il ressemble à M. Frayssinous, qui n'était pas égal à lui-même dans le genre du sermon. Il faut d'ailleurs, en matière de bonnes œuvres, mettre de l'intérêt à une foule de détails pour y intéresser les autres, et un esprit trop généralisateur n'aperçoit même pas ces petites choses. L'aigle qui fend les nues ne voit pas les merveilles que renferme le calice d'une fleur.

Un peu avant la fin de ses conférences, le P. Lacordaire a fondé un nouvel établissement de dominicains, dans les Alpes du Dauphiné, à Notre-Dame de Chalais, à trois lieues et demie de Grenoble. Notre-Dame de Chalais[1] est un ancien monastère qui a appartenu successivement aux bénédictins et aux char-

[1] Voir l'excellente *Notice* de M. Pilot *sur Notre-Dame de Chalais*.

treux. Situé au fond d'une espèce d'anse en forme de coquille, entouré de prairies, surmonté d'un vaste rideau de bois que couronnent des rochers, ce monastère plonge, par une échappée de vue, sur le vallon de Voreppe et de Veuray, traversé par l'Isère. On se trouve donc là dans une sorte de communication lointaine avec le monde. Ce n'est pas comme ce désert de la Grande-Chartreuse, où, de tous côtés, des barrières colossales refoulent l'œil comme la pensée du religieux qui y passe sa vie. Un site pareil convient donc merveilleusement bien à un ordre qui, loin de rompre avec la société, a pour mission de s'y mêler sans cesse, et d'agir sur elle par la parole sainte.

Dans les adieux qu'il adressa aux habitans de Grenoble, le P. Lacordaire fit une allusion ingénieuse et voilée à la protection que l'évêque lui avait accordée pour son établissement naissant. Il remercia le clergé du diocèse d'avoir vu en lui ce qu'il était réellement, un frère et un ami. Enfin, après avoir exprimé sa gratitude pour la bienveillance que son auditoire lui avait constamment montrée, il y mit cette réserve délicate : « Quelques-uns d'entre vous se sont montrés contraires à la » liberté religieuse ; j'espère qu'ils ne tarderont pas à s'aper- » cevoir que cette liberté n'a été faite que pour le bonheur du » monde. »

Quelques minutes après cette touchante péroraison, plus de quatre cents personnes, qui se composaient des auditeurs habituels du P. Lacordaire, se réunirent pour aller lui adresser l'expression publique de leur reconnaissance. M. de Ventavon, bâtonnier de l'ordre des avocats, leur servit d'interprète. Voici le discours qu'il prononça à cette occasion :

« Monsieur,

« Placés sous l'impression de vos dernières paroles, nous ne vous apportons pas de vaines louanges, tribut indigne d'un apôtre ; mais nous voulons vous exprimer tout ce que vous nous inspirez de sympathie, tout ce que nous ressentons d'entraînement vers vous.

« Tandis que vous nous serviez de guide dans la recherche des plus augustes vérités, préoccupé de l'unique soin de porter dans notre intelligence la double clarté de la raison et de la foi, nous nous sommes trouvés, à votre insu peut-être, inondés par cet immense amour de l'humanité qui rayonne autour de vous, par cette morale évangélique si pleine de douceur et de consolation qui respire dans vos moindres discours; et vous n'aviez point encore subjugué notre esprit, que déjà vous aviez conquis toutes nos affections.

» Prenant l'essor au-dessus des choses de la terre, vous avez gardé vos plus sublimes inspirations et toutes les merveilles de la parole, pour sonder les profondeurs de la Divinité....; et pourtant nous avons entendu votre voix vibrer encore au souvenir de la patrie, nous rappeler ses gloires et saluer ses impérissables destinées. Sous la robe du religieux, nous avons reconnu l'homme aux idées françaises et progressives, et par-là même vous nous avez prouvé une fois de plus que la religion de nos pères est la religion vraie, la religion éternelle, puisqu'elle répond aux besoins de toutes les époques.

» Vous avez daigné nous dire, Monsieur, *que vous restiez notre concitoyen par le cœur*. Puisse cette pensée, qui vivra dans notre souvenir, rapprocher le jour où vous nous rassemblerez de nouveau autour de la tribune sainte! Puissent les travaux de l'apostolat, en vous ramenant parmi nous, réaliser bientôt la plus chère de nos espérances et le plus ardent de nos vœux! »

Le P. Lacordaire lui répondit en ces termes:

« Messieurs,

» Je vous remercie des sentimens que vous venez de m'exprimer par un organe aussi honorable. Vous avez voulu mettre le comble au bonheur que j'ai goûté depuis trois mois au milieu de vous, bonheur sans mélange, et l'un des plus complets que la Providence m'ait accordé dans ma vie. Oui, Messieurs, vous m'avez donné une nouvelle preuve de toutes les ressources qui existent pour le bien dans notre patrie; je suis

plus sûr que jamais de ses destinées à venir, et de la part qu'elle prendra à la restauration du christianisme dans le monde. C'est pourquoi vous avez bien raison de dire que vous avez reconnu en moi une âme française; elle l'est, Messieurs, par naissance, par gratitude, et aussi par la profonde conviction que j'ai du rôle chrétien de la France.

» La France veut trois choses : la Religion, l'Ordre et la Liberté. C'est de l'union de ces trois choses que dépendra tout son sort, et, pour ma part, je ne les ai jamais séparées dans mon esprit et dans mes travaux. Vous voulez bien me dire, Messieurs, que vous appréciez cette direction de ma vie; j'en suis profondément heureux. Notre récompense à tous, c'est d'être utiles, c'est de pouvoir nous dire que nous faisons quelque bien ici-bas; et, lorsque des amis nombreux joignent à ce témoignage de notre conscience celui de la leur, alors, Messieurs, la joie du cœur arrive aussi haut qu'il lui est permis d'atteindre parmi les hommes. Je vous remercie de nouveau. Quelque part que me pousse désormais la Providence, votre nom, Messieurs, votre mémoire me suivra partout; vous resterez mêlés ineffaçablement aux noms les plus précieux, aux souvenirs les plus doux qui reposent au fond de mon âme.»

Ainsi s'est terminée cette station, qui aura produit des fruits durables dans notre cité, et qui y laissera d'impérissables souvenirs.

Albert du Boys.

CONFÉRENCES DE NOTRE-DAME DE PARIS,

Par le R. P. Lacordaire, des frères prêcheurs [1].

—

Nous avons peu de chose à dire sur ces *Conférences*, dont les deux premières parties ont déjà été jugées et insérées presque en entier dans ce recueil. Nous nous bornerons donc à donner quelques détails sur la 3e partie, ou les *Conférences* de 1843, que nous n'avons pu reproduire. Mais avant, nous allons citer ici le passage de la *Préface* où le P. Lacordaire juge lui-même ses *Conférences* et expose quel en est le caractère et quelle en doit être l'utilité. Nos lecteurs liront avec plaisir cette appréciation modeste et pittoresque du célèbre prédicateur.

« Les *Conférences* que nous publions n'appartiennent précisément ni à l'enseignement dogmatique, ni à la controverse pure. Mélange de l'une et de l'autre, de la parole qui instruit et de la parole qui discute, destinées à un pays où l'ignorance religieuse et la culture de l'esprit vont d'un pas égal, et où l'erreur est plus hardie que savante et profonde, nous avons essayé d'y parler des choses divines dans une langue qui allât au cœur et à la situation de nos contemporains. Dieu nous avait préparé à cette tâche en permettant que nous vécussions d'assez longues années dans l'oubli de son amour, emporté sur ces mêmes voies qu'il nous destinait à reprendre un jour dans un sens opposé. En sorte qu'il ne nous a fallu, pour parler comme nous l'avons fait, qu'un peu de mémoire et d'oreille, et que nous tenir, dans le lointain de nous-même, en unisson avec un siècle dont nous avions tout aimé. De là, je le présume, les sympathies qu'on nous a prodiguées, et aussi les voix accusatrices qui nous ont poursuivi. Les uns nous ont traité comme un frère aventuré dans les régions de la foi, les autres comme un frère perdu dans les ressouvenirs du monde. Nous avons tâché d'être doux

[1] Tome 1er, année 1835, 1836, 1843, beau volume in-8°; à Paris, chez Sagnier et Bray, et à Nancy, chez Vagnier. Prix : 7 fr. 50.

envers les uns comme envers les autres, envers le succès comme envers l'humiliation. Dieu, qui est le juge des cœurs, nous a soutenu.

» On a demandé quel était le but pratique de ces *Conférences*. Quel est, a-t-on dit, le but de cette parole singulière, moitié religieuse, moitié philosophique, qui affirme et qui débat, et qui semble se jouer sur les confins de la terre et du ciel? Son but, son but unique, quoique souvent elle ait atteint par delà, c'est de préparer les âmes à la foi, parce que la foi est le principe de l'espérance, de la charité et du salut, et que ce principe, affaibli en France par soixante ans d'une littérature corruptrice, aspire à y renaître, et ne demande que l'ébranlement d'une parole amie, d'une parole qui supplie plus qu'elle ne commande, qui épargne plus qu'elle ne frappe, qui entr'ouvre l'horizon plus qu'elle ne le déchire, qui traite enfin avec l'intelligence et lui ménage la lumière comme on ménage la vie à un être malade et tendrement aimé! Si ce but n'est pas pratique, qu'est-ce qui le sera sur la terre? Pour nous, qui avons connu la douleur et le charme de l'incrédulité, quand nous avons versé une seule goutte de foi dans une âme tourmentée de la magie de son absence, nous remercions et bénissons Dieu, et ne l'eussions-nous fait qu'une fois en notre vie, au prix et à la sueur de cent discours, nous remercierions et nous bénirions encore. D'autres, si ce n'est nous, d'autres viendront après; ils feront mûrir l'épi, ils le cueilleront sous leur faucille, le Seigneur l'a dit: *C'est un autre qui sème et un autre qui moissonne* [1]. L'Eglise n'a pas une seule sorte d'ouvriers, elle en a de toute trempe, formés par cet Esprit qui *souffle où il veut,* qui *donne sans mesure,* mais avec *distribution,* qui fait *les uns apôtres, les autres prophètes, ceux-ci évangélistes, ceux-là pasteurs et docteurs, afin d'employer toute sainteté au ministère qui édifie le corps du Christ* [2].

» Enfans de cet esprit un et multiple, respectons sa présence en chacun de nous, et dès qu'une âme rend dans le siècle le

[1] Saint Jean, ch. IV, vers. 37.

[2] Saint Jean, ch. III, vers. 8, 14 et 34. — Saint Paul aux *Hébreux*, ch. II, vers. 4. — *Idem* aux *Ephésiens*, ch. III, vers. 11 et 12.

son de l'éternité, dès qu'elle témoigne en faveur du Christ et de son Eglise, ne nous montrons pas plus rigoureux que celui qui a dit : *Quiconque n'est pas contre vous est pour vous* [1]. Il ne sagit pas de suivre les règles de la rhétorique, mais de faire connaître et aimer Dieu ; ayons la foi de saint Paul, et parlons le grec aussi mal que lui.

» Appelé par le choix de deux évêques dans la première chaire de l'Eglise de France, j'y ai défendu la vérité comme j'ai pu, avec un accent sincère du moins, et qui a touché des âmes. Je publie aujourd'hui les paroles que j'y disais. Elles arriveront au lecteur froides et décolorées ; mais quand, au soir de l'automne, les feuilles tombent et gisent par terre, plus d'un regard et plus d'une main les cherchent encore, et fussent-elles dédaignées de tous, le vent peut les emporter et en préparer une couche à quelque pauvre dont la Providence se souvient au haut du ciel. »

Les *Conférences* de 1835 ont eu pour objet l'*Eglise, sa nécessité, sa constitution et ses rapports avec l'ordre temporel* [2], et elles sont au nombre de sept. En comparant le texte publié aujourd'hui avec les notes recueillies pendant le débit, et dont nous nous sommes servi pour faire notre analyse, nous trouvons bien le même fond, les mêmes divisions, la plupart des traits les plus saillants ; mais il y manque le plus souvent ces liaisons intimes et cachées qui lient toutes les parties et en forment un tout homogène. Il s'ensuit donc que, comme le P. Lacordaire n'écrit pas ses discours, et que d'ailleurs il ne s'est pas servi complétement de la rédaction qui avait été faite par la sténographie, il a dû refaire pour ainsi dire ses *Conférences* ; nous lui en devons des remercîmens ; et c'est dire aussi que l'analyse que nous avons faite ne doit pas dispenser de se procurer le nouvel ouvrage.

Les *Conférences* de 1836 ont pour objet *la doctrine de l'Eglise en général, sa nature et ses sources* [3]. En comparant aussi ces *Conférences* avec celles que nous avons publiées, nous pouvons

[1] Saint Marc, ch. IX, vers. 39.
[2] Voir notre tome X, p. 241.
[3] Voir notre tome XII, p. 269.

y appliquer les mêmes remarques que nous avons faites sur les précédentes. Le P. Lacordaire a revu sa parole, a élagué ce qui était diffus, supprimé ce qui était disparate ou trop cru, complété bien des points seulement indiqués. C'est donc une lecture nouvelle en quelque sorte que l'on croira faire, et nous exhortons nos abonnés à la faire au plus tôt. Nous leur recommando ns même d'une manière particulière les 6 *Conférences* consacrées ici à l'*Eglise*. Jamais, selon nous, il n'a été plus clair, plus méthodique, plus profondément entraînant. C'est qu'ici il s'appuie constamment sur la tradition et sur les faits; aucune de ces raisons subtiles, plus brillantes que solides; aucun de ces points de vue plus spécieux que vrais; aucune de ces argumentations symboliques, mystiques, auxquelles on lui a reproché de se livrer un peu trop. On dirait au reste que l'orateur lui-même l'a senti, en retranchant la 5e *Conférence*, celle qui avait pour but de prouver que *tous les êtres qui composent la nature sensible portent la trace des dogmes fondamentaux du christianisme*, proposition qui peut être vraie, mais qui, fondée sur des analogies, des comparaisons, des symboles, est toujours contestable, et ne forme pas aussi la base de l'enseignement de l'Eglise. Les années 1835 et 1836 ne comprennent donc que 13 conférences.

Celles de 1843 ont été consacrées à montrer les *effets de la doctrine catholique sur l'esprit de l'homme*. On sait qu'elles ont été prêchées à Paris pendant l'*Avent* dernier. Elles sont au nombre de sept. L'auteur a retranché la première, *parce que*, dit-il dans une note, *c'était un discours préparatoire, de pure circonstance, et étranger à la suite de sa doctrine*. Nous croyons pouvoir dire qu'il avait pour but de sonder l'esprit et les dispositions de son nouvel auditoire. Il y avait six ans que la voix de l'orateur ne s'était pas fait entendre à Paris. Depuis lors il avait revêtu l'habit de dominicain; des discussions fâcheuses et irritantes avaient occupé la presse; des scènes déplorables avaient eu lieu dans les cours publics de la Sorbonne. On pouvait craindre quelque manifestation blessante de la part de cette jeunesse. Les personnes qui craignent toujours

assuraient qu'il y avait un complot organisé, un parti pris de siffler l'orateur, et de faire un tumulte dans la métropole; elles avaient même écrit sur cela des lettres anonymes. Voilà pourquoi le P. Lacordaire fit cette première conférence, où il parlait tant d'Alexandre, de Caton, de César. Mais ce n'était là qu'une frayeur sans fondement. Dès le premier jour, l'auditoire de la vaste métropole fut ce qu'il a toujours été, digne, convenable, attentif, surtout nombreux et compacte; l'orateur a pu développer sa pensée toute catholique, avec les seuls ménagemens que comporte l'enseignement de l'Eglise; et aussi il a pu constater encore un nouveau succès, un succès bien consolant pour son cœur. Nous devons en remercier hautement Mgr l'archevêque de Paris, dont la haute raison et l'exquise intelligence s'élevèrent au-dessus de toutes les intrigues et de toutes les peurs, et qui aussi a dû bien être consolé de voir de nouveau réunie devant sa chaire pastorale l'élite de la population de Paris.

Nous ne voulons pas donner ici de longs extraits de ces *Conférences*, comme nous l'avons fait pour les premières. Celles-ci n'étaient pas publiées, et nous devions les faire connaître à nos lecteurs ; ce serait leur rendre un mauvais service que de faire l'analyse de celles qui, publiées, doivent être lues en entier. Nous devons cependant exposer ici le sujet et la matière de chacune d'elles.

La 1re, qui est la 14me dans le volume, traite de la certitude rationnelle produite dans l'esprit par la doctrine catholique; — la 2me, de la répulsion que cette doctrine y fait naître ordinairement; — la 3me, de la passion des hommes d'Etat et des hommes de génie contre la doctrine catholique ; — la 4me, de la certitude supra-rationnelle ou mystique, produite dans l'esprit par la doctrine catholique; — la 5me, des causes de cette certitude supra-rationnelle ou mystique; — la 6me, de la connaissance que cette doctrine produit dans l'esprit; — la 7me, de la raison catholique et de la raison humaine dans leurs rapports.— On voit dans quelle route nouvelle l'orateur s'est lancé. C'est bien ici le cas de dire que sa parole a été souvent entre la terre et le ciel. Quelquefois, nous pouvons le dire, il est

assez difficile de suivre le fil subtil que l'orateur jette à ses auditeurs pour leur servir de guide; puis il semble se perdre dans les lointains de l'infini; on s'inquiète pour savoir comment il reviendra à son sujet. Mais c'est une vaine crainte. Tout à coup il vous apparaît sur le terrain solide et la voie lumineuse de l'enseignement de l'Eglise. Et cependant nous ne pouvons nous empêcher de former le vœu qu'il se laisse entraîner le moins possible vers le côté mystique ou symbolique du dogme catholique. Car c'est dans ces sortes de voies que se sont le plus souvent égarés tous ceux qui, de diverses manières, sont sortis du sein de l'Eglise pour suivre leur esprit particulier.

Enfin, le volume est terminé par deux discours qu'il appelle *détachés :* celui *sur la vocation de la nation française*, que nous avons inséré à peu près en entier dans nos *Annales*[1], et celui qui contient l'*Éloge funèbre de Mgr de Janson*, que nous avons aussi fait connaître en partie[2]. A propos de ce dernier discours, nous ferons remarquer une particularité, c'est qu'il a été non récité, mais *lu* à la cathédrale de Nancy. C'est une preuve de ce que nous savions déjà, que le P. Lacordaire n'a jamais pu se soumettre à retenir ce qu'il a ainsi préparé ; son éloquence est toute spontanée dans les développemens, sinon dans la préparation et le fond du sujet; pour s'astreindre à ne rien changer à ses paroles écrites, il faut qu'il les lise. Plus d'une raison lui faisait un devoir, dans cette circonstance, d'écrire ses paroles, et pour ne pas les changer, il les a lues. Pour notre part, nous regrettons de n'avoir pas vu le P. Lacordaire lisant ses discours!

A. B.

[1] Voir notre tome III (3e série), p. 103.
[2] Voir notre n° 57 ci-dessus, p. 236.

TABLEAU

DES INSTITUTIONS ET DES MOEURS DE L'ÉGLISE AU MOYEN AGE, PARTICULIÈREMENT AU 13e SIÈCLE, SOUS LE RÈGNE DU PAPE INNOCENT III,

Par Frédéric Hurter; traduit de l'allemand par Jean Cohen, bibliothécaire à Sainte-Geneviève. 3 vol.[1].

—

Nos lecteurs connaissent M. Frédéric Hurter, le célèbre ministre protestant, dont nous avons raconté la conversion dans notre dernier cahier, l'auteur de l'*Histoire du pape Innocent III et de ses contemporains*. L'Europe catholique a accueilli avec bonheur ce grand et bel ouvrage, qui a pris place parmi les plus remarquables travaux de la science historique à notre époque. Le livre dont nous allons parler ici est la suite ou plutôt le complément de celui qui l'a précédé. Ainsi que le dit M. de Saint-Chéron dans son Introduction, M. Hurter a voulu nous montrer, *après le pape, l'Eglise même qu'il avait gouvernée*. Un peu plus loin, M. de Saint-Chéron ajoute : « Nous avons admiré, dans la » *Vie d'Innocent III*, le statuaire qui reproduit avec amour l'i- » mage du Pontife dont la mémoire lui est plus particulièrement » chère ; dans ce *tableau*, nous allons contempler l'architecte bâ- » tissant la cathédrale, figure de l'Eglise catholique, apostolique » et romaine. Statuaire et architecte, M. Hurter nous paraît » toujours inspiré de cette loyauté, de cette simplicité naïve, de » cette conscience scrupuleuse, qui nous font tant aimer les œu- » vres chrétiennes de ces âges de foi dont le 13e siècle est l'épo- » que la plus florissante. Au moment même où la science » moderne, ennemie du catholicisme, tente en France un im- » puissant et dernier effort avant d'expirer dans la honte et le » néant, n'est-il pas curieux de voir un protestant venger les » institutions de l'Eglise, des calomnies suscitées par l'igno- » rance, par d'incurables préjugés, par la haine, par l'orgueil

[1] Chez Sagnier et Bray, rue des Saints-Pères, 64.

» qui veut détruire ce qui a été, pour se donner la gloire de créer » ce qui n'est pas, ce qui ne sera pas ! »

Le plan du livre de M. Hurter est simple et bien entendu. L'auteur commence par établir l'enseignement de l'Eglise quant au dogme, au culte et à la discipline ; et grâce au soin qu'il prend de rapporter surtout des paroles et des décisions d'Innocent III, on peut regarder son exposé comme le résumé de la théologie de cet illustre pontife. Les principes ainsi établis, M. Hurter arrive aux conséquences. Il nous montre, dans son origine, dans ses droits et dans ses degrés divers, la hiérarchie catholique ; il retrace l'histoire et explique le mécanisme des institutions, qu'il fait, en quelque sorte, fonctionner sous nos yeux ; enfin, il raconte la vie des personnages qui ont marqué durant le 13e siècle, et ont exercé sur les événemens une influence utile ou nuisible. « M. Hurter, dit encore M. de Saint-Chéron, ne dissimule pas » les désordres qui se rencontraient dans la vie ecclésiastique à » tous les degrés de la hiérarchie ; mais, loin de s'en prendre, » comme les ennemis systématiques de l'Eglise, aux institutions, » il n'accuse que l'infirmité de la nature humaine, montrant les » souverains pontifes et les conciles absorbés dans une vigi- » lance incessante pour réprimer et châtier le mal, prenant l'i- » nitiative des réformes destinées à maintenir les membres de » l'Eglise dans la règle invariable des devoirs, dont Notre-Sei- » gneur Jésus-Christ est, dans sa vie, ses souffrances et sa mort, » le modèle éternellement adorable.

» L'histoire de toutes les réformes intérieures exécutées dans » l'Eglise par l'Eglise elle-même, telle sera toujours la plus ac- » cablante condamnation de ces prétendus réformateurs qui n'ont » jamais eu de prétexte légitime pour une séparation et une » révolte.

» Il échappe quelquefois à M. Hurter (très-rarement, on le » verra) de se laisser entraîner à des observations qui semblent » généraliser avec injustice des accusations qui doivent être tout » individuelles ; il m'a suffi de quelques notes pour constater » combien ces blâmes, un peu exagérés, sont en contradiction

» avec les principes professés par le consciencieux écrivain, et
» avec le récit même des faits qu'il expose. »

M. de Saint-Chéron raconte les vexations, les actes de malveillance et d'hostilité que M. Hurter a eu à subir de la part de ses co-réligionnaires; puis, en terminant, il s'écrie: « Dieu, nous
» n'en doutons pas, et nous le lui demandons de toutes les forces
» de notre cœur, ouvrira les trésors de sa miséricorde sur celui
» qui a travaillé, lutté et souffert pour la défense de son Eglise,
» et cette Eglise reconnaissante aura bientôt le bonheur de le
» compter au nombre de ses plus fidèles, de ses plus aimés et
» glorieux enfans! » On sait que l'espoir du pieux écrivain a été rempli, et que le monde catholique salue et bénit aujourd'hui, en M. Hurter, une des plus récentes et des plus précieuses conquêtes de l'Eglise. Comme tant d'autres hommes éminens, M. Hurter a été ramené par la science à la foi. Il s'est consciencieusement dévoué à la recherche de la vérité, et la vérité a été sa récompense; il n'avait voulu être d'abord qu'impartial et juste, et il s'est trouvé converti. Cette heureuse circonstance donne un intérêt de plus au *Tableau des institutions et des mœurs de l'Eglise au moyen âge.*

La papauté a dû occuper avant tout M. Hurter. Il nous la fait voir avec sa suprématie incontestée et qui était une des bases du droit public de l'époque, avec son action vivifiante sur le développement progressif des peuples : « Il est évident, dit-il, que,
» dans ces tems où le genre humain ne se composait en Europe
» que de seigneurs et de serfs, où toute civilisation intérieure
» avait presque disparu, la société ne pouvait être sauvée que par
» la puissance spirituelle. Ce fut elle qui créa l'état des hommes
» libres, qui prit les opprimés sous sa protection, et qui posa des
» digues à la violence. Ce sont là des vérités qui ont été avouées
» non-seulement par des écrivains que personne n'accusera
» de partialité, mais encore par d'autres dont l'aversion pour
» les formes extérieures du christianisme, comme pour le chris-
» tianisme lui-même, est depuis longtems connue. »

M. Hurter entre ensuite dans de curieux et intéressans détails

sur le pouvoir qu'exerçait le Pape quant à l'administration et à l'ordre intérieur de l'Eglise. On est, pour ainsi dire, effrayé, lorsqu'on songe à la multiplicité et à la variété des affaires qui, de toutes parts, affluaient à Rome, au nombre infini des questions que le Pape était incessamment appelé à traiter et à résoudre, au devoir de surveillance continuelle qui lui était imposé. Que d'enseignemens à répandre ! que d'infractions à réprimer ! que d'abus à détruire ! que de dissensions fâcheuses auxquelles il fallait que la sagesse pontificale mît un terme ! L'espace nous manque pour reproduire l'énumération, longue et cependant incomplète, que fait M. Hurter des objets divers qui éveillaient la sollicitude du Saint-Siége. Mais constatons avec lui que « jamais le monde » n'avait été témoin d'un gouvernement mieux ordonné, plus » pénétré d'un même esprit, plus fermement maintenu autour » d'un centre unique, s'étendant sur des contrées éloignées, et » réunissant en un seul tout tant de peuples différens, que ne » l'était à cette époque celui de l'Eglise, parvenu à son plus haut » point de développement et d'affermissement..... » Quelques lignes plus bas, nous lisons : « ...... Aussi, n'y a-t-il point » d'empire, quelque bien réglé qu'il soit, où nous trouvions de » semblables rapports réciproques de la tête avec tous les mem» bres ; avec les plus vastes royaumes de la chrétienté, comme » avec de simples individus ; avec les plus hauts dignitaires, » comme avec les moindres employés. Toute affaire, quelle » qu'elle fût, pouvait être portée, en dernier ressort, devant » le Siége Apostolique. Telle était l'idée que l'on devait naturel» lement se former du chef de l'Eglise, comme père de tous les » fidèles, comme serviteur de tous les serviteurs du Seigneur. » C'est pourquoi aucun des enfans qui lui étaient confiés ne » pouvait être indifférent à ses yeux, aucun de leurs intérêts » indigne de son attention. Il avait à cet égard pour modèle le » Seigneur, qui agit en tout tems et partout, et dont il devait » être, surtout en cela, l'image sur la terre. »

Après le Pape, viennent les cardinaux ; M. Hurter explique l'origine et la position de ces princes de l'Eglise, frères et conseillers du Pontife assis sur la chaire de saint Pierre, appelés à

l'assister dans l'accomplissement de sa sublime mission. Au surplus, les cardinaux n'étaient pas les seuls dont le Pape prît les avis. Lorsqu'il était question d'affaires d'une importance majeure, il demandait l'opinion de tous les archevêques et évêques présents à Rome, et quelquefois même de plusieurs étrangers connus par leur sagesse et leurs lumières. Parmi les cardinaux du 13ᵉ siècle, il y avait des hommes d'un rare mérite et d'une grande science. « Une haute naissance, dit M. Hurter, n'était » nullement requise pour parvenir au cardinalat. La majorité » des cardinaux appartenait, à la vérité, à des familles honora- » bles; mais il y en avait aussi plusieurs qui ne devaient leur » élévation qu'à leurs qualités personnelles, à leur connaissance » approfondie du droit canon, à leur expérience des affaires, et, » plus que tout cela, au talent qu'ils avaient déployé dans un » ordre religieux..... Plusieurs Papes accordèrent la pourpre à » leurs propres parens ou à ceux de leurs prédécesseurs; mais » on aurait tort de les accuser, pour cela, de ce qu'on appela » plus tard du népotisme, abus qui fut justement blâmé. Car, si » nous examinons les qualités personnelles de ces parens des » Pontifes, nous serons forcés d'avouer que ce titre s'évanouis- » sait devant les services qu'ils avaient rendus à l'Eglise. D'ail- » leurs, à cette époque, on n'avait pas encore trouvé le moyen » d'ouvrir, pour ces favoris, les riches sources de trésors qui, » seules, firent du népotisme une cause de scandale. » C'était principalement dans les fonctions de légats que les cardinaux pouvaient signaler leur prudence et montrer leurs talens.

Le chapitre V est consacré au *haut clergé*, et renferme tout ce qui concerne les patriarches, les primats, les archevêques et les évêques.

Les patriarches étaient juges des affaires qui s'élevaient dans les pays soumis à leur autorité; mais l'appel de leurs décisions pouvait être porté devant le Pape. Chacun d'eux prêtait serment d'obéissance au Saint-Siége, pour lui et ses successeurs, et était tenu, comme marque d'infériorité et de subordination, de visiter tous les quatre ans le tombeau du prince des apôtres. Néanmoins, Innocent III usait d'indulgence à cet égard, à cause

de l'éloignement ou pour autres motifs plausibles. Le Pape prononçait sur l'élection des patriarches, la rejetait lorsqu'elle n'était pas conforme aux lois de l'Eglise, maintenait intactes les attributions et arrêtait au besoin les empiétemens du patriarcat. Voici quelques paroles d'Innocent III, citées par M. Hurter : « Le » Siége Apostolique est le siége duquel il est dit dans l'Apoca- » lypse, que quatre animaux l'entourent avec des yeux par de- » vant et par derrière. Ce sont les quatre patriarches qui l'envi- » ronnent, semblables à des serviteurs. Quelque honorés, quel- » que distingués que soient les siéges des patriarches, de quel- » que puissance et de quelque autorité qu'ils soient revêtus, le » Siége Apostolique et le siége de l'Agneau, de Celui qui vit pen- » dant toute l'éternité, leur est infiniment supérieur. »

Dans la plupart des royaumes ou contrées d'une assez vaste étendue, il y avait un *Primat*. En général, la primatie était la suite de l'antiquité ou de la renommée d'une église. C'était le Primat qui, après l'élection d'un archevêque, lui conférait la consécration. Il jouissait de quelques autres droits et honneurs, et avait notamment le privilége de couronner le roi dans les États où cette cérémonie était en usage.

Les véritables chefs du clergé dans les grandes provinces, habituellement divisées en plusieurs diocèses, étaient les archevêques. Ils formaient, pour nous servir des expressions de M. Hurter, *le lien d'union entre la tête et les membres*. Avec l'autorisation du Saint-Siége, ils convoquaient et présidaient les conciles provinciaux, auxquels tous les évêques devaient assister. Quand il confirmait l'élection d'un évêque, Innocent l'exhortait à l'obéissance envers l'archevêque, et les suffragans recevaient des reproches du Pape lorsqu'ils manquaient au devoir qui leur était prescrit de visiter de tems en tems l'église archiépiscopale.

Le *Pallium* était la principale marque extérieure de la dignité d'archevêque. « L'usage du Pallium, dit M. Hurter, remonte à » une très-haute antiquité. Le 8e concile œcuménique, tenu à » Constantinople en 869, imposait déjà à tous les archevêques » l'obligation de le demander au Pape. Bientôt après ils furent

» tenus de le recevoir des mains du Pape lui-même, afin que » l'archevêque, porteur d'une dot magnifique, sortît de la maison » de son père pour aller au-devant de son épouse. On lui rappe- » lait que l'Église romaine était la mère de toutes les églises. Mais » il ne lui était pas permis de porter le Pallium hors de sa province, » et là seulement à certaines grandes fêtes désignées, ou en rem- » plissant certaines fonctions ecclésiastiques. Le Pape seul jouis- » sait du privilége de pouvoir le porter en tout tems et partout. » C'était par une faveur particulière que l'on obtenait parfois » l'autorisation de le faire prendre par un fondé de pouvoirs; » on avait égard, dans ces cas, à la position particulière de » l'église ou de la personne. Par une exception peut-être sans » exemple, Innocent en envoya un second à l'archevêque d'Up- » sal, qui avait brûlé le sien ; car il était rigoureusement ordonné » que le Pallium d'un archevêque fût enterré avec lui..... »

Comme évêques de leurs propres diocèses, les archevêques avaient les mêmes droits que les autres évêques, et étaient astreints aux mêmes obligations. Ils devaient prêcher, entendre les fidèles en confession et administrer les sacremens. Surtout, ils devaient briller par la vertu et la sainteté. Innocent III écrivait à l'archevêque de Dronthein : « Que ta conduite soit un modèle » pour tes subordonnés, afin qu'ils puissent apprendre, en te » voyant, ce qu'ils doivent faire et ce qu'ils doivent éviter. Sois » pur dans tes pensées, irréprochable dans tes actions, prudent » par ton silence, instructif par tes discours. Efforce-toi d'être » plutôt *pour* les hommes qu'au-dessus d'eux. Songe moins à la » puissance de ta fonction qu'à l'égalité de notre destination. » Fais en sorte que ta vie n'affaiblisse pas ta doctrine, et que » celle-ci ne soit pas en contradiction avec celle-là. Rappelle toi » toujours que la direction des âmes est le plus difficile de tous » les arts. »

L'élection des archevêques et évêques ne pouvait pas manquer d'être l'objet des consciencieuses études de M. Hurter. Toutes les questions historiques que soulève cette importante matière sont traitées, dans le *Tableau des institutions et des mœurs de l'Eglise au moyen âge*, avec beaucoup de soin et d'érudition.

Nous signalerons aussi des pages remarquables sur le ministère des évêques, sur leur situation vis-à-vis des seigneurs temporels, sur la sollicitude et les travaux que le Pape exigeait d'eux. M. Hurter trace le portrait de quelques-uns des plus célèbres évêques du tems. Si, malgré l'attention incessante de Rome, les honneurs et le fardeau de l'épiscopat étaient trop souvent mal placés, l'Église avait le droit de citer un très-grand nombre d'évêques vénérables qui comprenaient leur haute mission et qu'entouraient l'amour et l'admiration des peuples.

M. Hurter arrive au *clergé inférieur,* et parle des chanoines, des collégiales, des curés, etc..... Dans cette partie du livre, comme en plusieurs autres occasions, l'auteur est naturellement amené à des considérations générales sur l'état et la vie du sacerdoce; il rend pleine justice au zèle et à la sollicitude qu'apportait la Papauté à maintenir dans la droite voie ceux qui devaient au monde de salutaires enseignemens et de bons exemples. « On ne saurait nier, dit-il, que les Papes de ce siècle » n'aient soumis tout le corps du clergé à une surveillance » aussi stricte que possible; qu'ils ne se soient efforcés, par » leur vigilance, de corriger les abus, de prévenir les désor- » dres ou du moins de les punir; qu'ils n'aient constamment » rappelé à leurs devoirs les grands aussi bien que les petits; » qu'ils ne leur aient inculqué en toute occasion les lois de » l'Eglise; qu'ils ne se soient montrés des juges graves, équi- » tables et dignes dans toutes les plaintes qui furent portées » devant eux; et enfin qu'en toutes ces choses beaucoup » d'archevêques et d'évêques ne les aient imités..... Innocent » rappela souvent aux évêques qu'ils ne devaient pas souffrir » le moindre scandale de la part de leur clergé; car ils en » étaient eux-mêmes responsables, tandis que lui aussi serait » obligé de répondre un jour des fautes qu'ils auraient faites, » s'il avait l'air de les approuver par son silence et sa tié- » deur..... » Peu après, M. Hurter s'exprime en ces termes: « Même dans les tems les plus barbares, les exigences de » l'Eglise, les obligations imposées à ses ministres exerçaient » sur eux une influence favorable aux mœurs; de sorte que,

» dans un nombre égal de laïques et d'ecclésiastiques, on trou-
» vait incontestablement parmi ceux-ci un beaucoup plus grand
» nombre d'hommes qui se distinguaient par la décence, la
» bonne conduite et la dignité des manières. Quelque pro-
» fonde que fût l'ignorance, une étincelle de lumière brillait
» toujours dans le clergé. Quelque grande que fût la corruption,
» tous les clercs ne s'y laissaient pourtant pas entraîner. Vaine-
» ment les vertus paisibles s'étaient éloignées de la société;
» elles trouvaient toujours encore un asile dans le cœur de quel-
» ques prêtres; elles restaient, sinon dans tout le clergé, du
» moins dans beaucoup de ses membres, ce qu'elles devaient
» être, le sel de la terre..... »

A cette époque, les couvens formaient, ainsi que le dit M. Hurter, *une portion remarquable et influente de l'empire chrétien*. M. Hurter nous introduit dans ces pieux asiles, et nous initie aux détails de leur constitution et de leurs lois.

Les empereurs, les rois et les princes furent les principaux bienfaiteurs des couvens. Des fondations étaient dues aussi à de simples particuliers, jaloux d'élever ou de doter une maison de recueillement et de prière. La manière dont les donations se faisaient, les conditions et les formes auxquelles elles étaient soumises, sont expliquées par M. Hurter avec beaucoup de clarté. Il était fort rare qu'un seigneur mourût sans que son testament contînt quelques largesses en faveur de telle ou telle communauté religieuse. Cet usage était même si généralement répandu et rentrait si bien dans l'esprit du tems, que, lorsque, par oubli, une disposition de ce genre ne se trouvait pas dans le testament, les héritiers s'empressaient d'y suppléer. La générosité envers les couvens n'était pas le partage exclusif des hommes haut placés; les riches bourgeois se plaisaient à imiter, sous ce rapport, les grandes familles.

Après des développemens remplis d'intérêt sur les diverses sources des biens des couvens, M. Hurter tire des faits indiqués par lui plusieurs conséquences. « La première, dit-il,
» est que les communautés religieuses avaient acquis leurs
» propriétés, dans la partie la plus essentielle, aussi légitime-

» ment que possible, et que les cas où cette légitimité n'est » pas évidente sont extrêmement rares. Si l'on en rencontre pour- » tant de tems à autre, on ne doit jamais perdre de vue que » toute institution sur la terre se rattache à l'humanité, est fondée » par des hommes, et qu'il n'y en a aucune qui puisse, sur- » tout quand le nombre des individus dont elle se compose est » fort grand, exercer sur tous ces individus un empire assez » absolu pour anéantir complétement leur individualité, leur » inspirer à tous l'esprit qui l'anime elle-même, et les identi- » fier à tel point avec elle, que la haute direction qu'elle leur » imprime se montre seule dans toutes leurs actions, sans au- » cun mélange de sentimens étrangers. Le régiment le plus brave » peut compter quelques lâches dans ses rangs; dans les so- » ciétés les plus savantes, il peut se glisser quelques membres » qui feront peu d'honneur au corps, et l'association la plus » morale renfermera toujours quelques individus dont la con- » duite équivoque a su se faire un manteau du respect que » mérite l'association tout entière. »

On a écrit beaucoup sur les priviléges et exemptions qui, affranchissant des couvens en tout, ou du moins dans les choses les plus essentielles, de la juridiction épiscopale, les soumettaient à l'autorité immédiate du Saint-Siége. Sans nier les inconvéniens que, dans certains cas, de pareilles mesures ont pu causer, M. Hurter en explique le caractère général, en montre les motifs et les conséquences. Plusieurs auteurs se sont gravement mépris dans les vues qu'ils ont attribuées aux souverains pontifes. M. Hurter établit que ces affranchissemens ne tirèrent pas leur origine de Rome, mais que ce furent les princes et évêques eux-mêmes qui en prirent l'initiative, tandis que des papes, tels que Grégoire VII et Innocent III, n'étaient nullement disposés à restreindre les droits des évêques sur les couvens. Ainsi, lorsqu'un prince voulait manifester d'une manière éclatante l'intérêt qu'il portait à une maison religieuse, il lui faisait des dons et l'affranchissait ensuite de son autorité temporelle et des impôts qu'elle pouvait lui devoir. Puis, il priait l'évêque d'affranchir de son côté le couvent de ses liens envers l'autorité diocésaine,

afin que désormais il dépendît immédiatement du Saint-Siége, et puisât dans cette situation de plus efficaces garanties de durée et de prospérité. Après le consentement de l'évêque et par son entremise, le prince s'adressait au Pape pour qu'il voulût bien prendre la communauté dont il s'agissait sous sa protection, et le Pape croyait de son devoir d'accorder ce qu'on sollicitait de lui. « Si des concessions semblables, dit M. Hurter, ont amené » par la suite des résultats qui n'ont pas toujours été avanta- » geux, ces résultats se sont trouvés si éloignés de l'idée primi- » tive qui avait dicté les concessions, qu'en jugeant ces dernières » sans préventions, on ne saurait guère les en rendre respon- » sables. Ce qui est d'ailleurs certain, c'est que les exemptions » ne se rattachaient pas nécessairement au tribut qui était dû au » Siége Apostolique, attendu que ce tribut ne se rapportait qu'au » temporel du couvent, qu'il plaçait envers l'Eglise de Rome » dans une position particulière, en vertu de laquelle, pour » mettre les propriétés de la communauté à l'abri des usurpa- » tions d'avides seigneurs, on la regardait comme faisant partie » du domaine de Saint-Pierre, et le terrain sur lequel le couvent » était bâti comme sa propriété, laquelle il abandonnait en » usufruit à la communauté religieuse, moyennant un léger tri- » but. Le fondateur croyait donner par là à sa fondation une » plus grande sécurité, une existence exempte de danger et un » avenir inattaquable.»

De nombreux exemples cités par M. Hurter viennent à l'appui de ce qu'il avance, et prouvent qu'effectivement ce furent les rois et les princes qui donnèrent lieu aux premiers affranchissemens, et les évêques qui y prêtèrent la main. Parfois aussi les archevêques et les évêques, jaloux de prévenir ou d'arrêter les vexations et les empiètemens d'un seigneur temporel, accordaient de leur propre mouvement ces exemptions et s'adressaient eux-mêmes à Rome pour que le Pape les confirmât.

Rien n'était plus loin de la pensée d'Innocent III que de chercher à dépouiller les évêques des droits qu'ils exerçaient à l'égard des couvens. Cela est si vrai que des abbayes qui relevaient immédiatement du Saint-Siége, se trouvant en état de décadence

spirituelle et temporelle, on vit le pape s'empresser de les replacer sous l'autorité des évêques, dans l'espoir que ceux-ci pourraient remédier à cette situation déplorable et mettre un terme aux abus. Malheureusement, en d'autres circonstances, la façon d'agir des évêques fut la cause déterminante et le mobile des demandes d'affranchissement. . . . .

... Cette grave question des exemptions, qui préoccupa à un haut degré les esprits, et, au tems même d'Innocent III, fut l'objet de jugemens divers, est suivie par M. Hurter dans toutes ses phases et discutée avec l'impartialité et l'indépendance habituelles de l'auteur.

Du reste, la sollicitude et la surveillance pontificales s'étendaient à toutes les communautés, qu'elles fussent ou non sous l'autorité immédiate du Saint-Siége. Dès son avénement à la papauté, Innocent III avait annoncé qu'il donnerait un soin particulier à la réforme des couvens, et ses efforts tendirent constamment à rendre cette réforme aussi complète que possible. En conséquence, il prescrivit une enquête sur la situation extérieure et intérieure de plusieurs établissemens monastiques, et déclara la guerre à tous les scandales, à toutes les infractions, à toutes les incuries. Protecteur zélé, défenseur énergique des religieux, il était, quand il le fallait, leur juge sévère. Rien n'échappait à son attention ni à sa perspicacité. « Aucune négligence, écri» vait-il, ne doit se glisser dans l'observance de la règle, et » nous désirons bien plutôt, avec la grâce de Dieu, la maintenir » et l'affermir.»

Habile à nuancer ses couleurs selon les sujets, M. Hurter décrit dans un style attachant la vie du cloître. Il nous montre le chrétien fervent du 13e siècle, allant au sein d'une pieuse retraite mettre sa jeunesse à l'abri des orages, ou, après une existence tourmentée, allant y chercher l'oubli du monde, les consolations et la paix du cœur. Chacune de ses pensées se détache de la terre et s'élance vers Dieu; tout est chez lui sacrifice et abnégation de la volonté personnelle. La contemplation des choses du ciel, les saintes pratiques, le travail des bras ou celui de l'intelligence, les soins actifs d'une cha-

rité affectueuse, remplissent ses journées, et le préparent à cette autre vie, qui est son but et qui doit être sa récompense.

On sait que la culture du sol dut infiniment aux labeurs des religieux : M. Hurter met dans un nouveau jour cette vérité incontestable. Voici comment il nous peint le premier établissement d'une communauté : « Quand il s'agissait de fonder » un couvent, on lui donnait ordinairement un terrain encore » en friche, ou qui, ayant été dévasté par les incursions de » l'ennemi, était devenu inutile à son propriétaire. Parfois » aussi c'était une place couverte de bois ou inondée, ou quel- » que vallée stérile entourée de hautes montagnes, où il n'é- » xistait point de terre labourable, et par conséquent il fallait » que le couvent achetât du terreau dans les environs et l'y » fît transporter. Les moines défrichaient de leurs propres » mains les forêts et élevaient la demeure paisible de l'homme » dans les lieux que naguère habitaient les loups, les ours et » les élans. Ils détournaient les torrens dévastateurs, rame- » naient par des digues dans leur lit les rivières accoutumées » à déborder, et bientôt ces déserts, où l'on n'entendait que » le cri du hibou et le sifflement des serpens, se changeaient » en campagnes riantes, en gras pâturages. Grâce à leurs » efforts, ils obtinrent facilement l'exemption de la dîme des » terrains qu'ils avaient défrichés et que plus tard ils culti- » vèrent. L'amour de la solitude, le désir de mettre, par » tous les moyens possibles, un frein aux passions humaines, » les poussaient à rechercher les sites même les plus malsains, » et à les rendre, par la culture, non-seulement salubres, mais » encore profitables.... »

Suivent des détails curieux et dont la plupart sont peu connus. Nous voyons les moines étendre du midi au nord de l'Europe les bienfaits de l'agriculture, et de l'industrie qui en est la conséquence. Ils introduisirent le commerce des grains en Suède, et s'y occupèrent avec succès de l'amélioration de la race chevaline. Si, dès le 11e siècle, l'Angleterre présentait moins de bois et de bruyères que les autres contrées,

si elle offrait une plus grande quantité de terres labourées et en valeur, elle en était redevable au zèle des religieux, qui avaient trouvé de bonne heure dans ce royaume un accueil hospitalier. Ce furent eux aussi qui éclaircirent les forêts et rendirent fertiles les terrains sablonneux de la Flandre. Avec un admirable discernement, ils appropriaient leurs travaux au climat, à la nature du sol, et aux circonstances locales. C'est ainsi qu'au nord, ils se livraient d'une manière spéciale à l'élève des bestiaux. Ailleurs, le perfectionnement des arbres fruitiers était le principal objet de leurs soins. M. Hurter rappelle à ce propos que, jusqu'à l'époque de la Révolution, c'était la célèbre pépinière de la Chartreuse de Paris qui fournissait d'arbres fruitiers la presque totalité de la France. Déjà, aux tems les plus reculés, il n'y avait point de vergers ni de potagers comparables à ceux des couvens. Au moyen des correspondances et des relations suivies qui existaient entre les différentes maisons religieuses, de bonnes méthodes agricoles se propagèrent, des plantes et des fruits étrangers se répandirent. Les moines furent les premiers qui eurent l'idée d'inventer des outils particuliers pour le jardinage. Ils avaient des calendriers économiques, sur lesquels ils consignaient ce que leur apprenait l'expérience quant à la moisson, à l'ensemencement des terres, etc.... Partout où la chose était possible, ils plantaient des vignes, et dotaient le pays de cette nouvelle et abondante source de richesses.

La préparation de la bière avec le houblon paraît avoir commencé au sein des établissemens monastiques. Leurs moulins, ne trouvant pas une occupation suffisante à moudre pour l'usage de la communauté et de ceux qui en dépendaient, ils exportaient la farine, et par suite les autres produits, jusqu'à de fort longues distances. Les religieux possédaient des tanneries, des ateliers pour la fabrication du drap, des teintureries, etc.... Le tissage du lin était en honneur dans plusieurs couvens qui, chaque année, envoyaient à Rome deux aubes en guise de tribut. En Prusse, les Cisterciens donnèrent, les premiers, l'exemple de travailler la laine, apparemment celle de leurs propres

troupeaux. Nous n'avons pas besoin d'ajouter que, peu à peu et par la force même des choses, ces diverses branches d'industrie passèrent aux populations laïques, initiées de la sorte à des professions utiles.

Les corporations religieuses ne rendirent pas de moindres services sous le rapport de l'éducation de la jeunesse et du développement progresssif de la science. C'était dans les couvens d'hommes ou de femmes que les enfans des deux sexes recevaient des leçons, qui les instruisaient de leurs devoirs et les préparaient à lutter courageusement contre les dangers de la vie. Le nombre des écoles chrétiennes augmentait avec celui des couvens, et par là se multipliaient les moyens de propagation et de diffusion des enseignemens les plus essentiels.

La paix du cloître se prêtait merveilleusement aux longues et patientes études. Personne n'ignore les travaux scientifiques et littéraires des moines, ni l'influence que ces travaux ont exercée sur l'avenir intellectuel de la société. Ici, laissons encore parler M. Hurter : « L'impartialité, dit-il, ne permet pas de » méconnaître que, sans les couvens et sans le clergé régulier, » presque toutes les connaissances humaines se seraient perdues » à certaines époques. Ils ne les conservèrent pas toujours » comme un trésor inutile et seulement en transcrivant les ou- » vrages de l'antiquité païenne et chrétienne. Loin de là, il n'y » a peut-être pas une seule branche de ces connaissances qui » n'ait été cultivée sérieusement par le clergé régulier. La très- » grande majorité des écrivains en tout genre de cette époque » furent des moines. Non seulement plusieurs abbés donnèrent » à leurs subordonnés l'exemple de l'érudition ou du moins de » l'amour pour la science, mais il y eut même des supérieures » de couvens de femmes qui s'y distinguèrent. Le grand nombre » de livres composés ou transcrits par les religieux prouve qu'ils » partageaient pour la plupart la conviction de celui de Mury, » savoir que, sans la science, la vie d'un moine était nulle; et » la maxime, devenue presque proverbiale, qu'un couvent sans » bibliothèque était comme un château sans arsenal, fait com- » prendre ce que l'on attendait de ces pieux établissemens...

» Tout ce que chaque individu avait découvert dans ses » études, dans ses recherches, dans un cercle de connaissances » plus ou moins étendu, se rassemblait ensuite avec zèle dans » des espèces d'encyclopédies. La théologie, dans toutes ses » branches, et le droit canon, trouvèrent dans les couvens les » écrivains les plus nombreux. On peut voir la liste de ceux » du 12e siècle seulement, à la fin du 15e volume de l'*His-* » *toire littéraire de la France*. Les annales des couvens, les » événemens contemporains, non-seulement en ce qui les regar- » dait personnellement, mais encore tous ceux qui se passaient » dans le monde, étaient consignés par écrit, à l'instigation des » abbés et souvent par les supérieurs eux-mêmes. Parmi ces » derniers, on peut citer Coggeshale. Gui de Vaux-Sernay écri- » vit l'histoire de la guerre des Albigeois. Enfin, la plupart » des chroniques furent composées dans les couvens. Sans leurs » archives, nous ne saurions presque rien de l'histoire du moyen » âge, et nous ne possédérions que les renseignemens les plus » incomplets sur la situation du genre humain pendant un long » espace de tems. Tous les monumens historiques de plus d'un » pays n'ont été conservés à la postérité que par les couvens... »

M. Hurter rappelle que, parmi les religieux de cette époque, il y en eut plusieurs qui se distinguèrent par leur savoir, et que quelques-uns même composèrent des poëmes, tant en langues mortes qu'en langues vivantes. La plupart, dans les commencemens surtout, se bornaient à transcrire des manuscrits ; mais c'était déjà bien mériter de la postérité et acquérir des titres à sa reconnaissance. Quoique les beautés littéraires de l'antiquité profane fussent souvent conservées et reproduites par les religieux, ceux-ci, néanmoins, on le conçoit, s'attachaient spécialement et de prédilection aux écrits des docteurs de l'Eglise, aux livres consacrés au culte public ou à la piété individuelle, et c'est ce qui faisait dire à un célèbre prieur des chartreux : « Quiconque copie un livre devient par là un héraut de la vé- » rité, et Dieu nous récompensera un jour pour chaque personne » que nous aurons, par ce moyen, retirée de l'erreur pour l'af- » fermir dans la vérité catholique. »

Ainsi que la science, les arts furent sauvés ou plutôt régénérés par le christianisme. Ils furent accueillis dans les couvens, et les couvens ne tardèrent pas à compter des architectes, des peintres, des sculpteurs habiles; la musique fleurit aussi à l'ombre du cloître. Nous ne pouvons que renvoyer aux détails donnés à ce sujet par M. Hurter. Il faut également lire dans le *Tableau des institutions et des mœurs de l'Eglise au moyen âge* ce que l'auteur dit des secours que répandaient autour d'elles les communautés religieuses, de l'hospitalité qu'elles exerçaient, des soins qu'elles prodiguaient aux malades et aux indigens, en un mot, des mille formes sous lesquelles se produisait leur ardente charité. Sans doute, tout n'a pas été irréprochable : des fautes ont été commises, de mauvais religieux ont existé, on ne le nie pas. Mais, à cause de torts individuels, à cause de quelques abus, singulièrement exagérés par la malignité ou la haine, serait-il permis d'oublier tant de bienfaits et une influence si éminemment civilisatrice!...

M. Hurter n'aurait pas cru sa tâche accomplie, s'il se fût borné à s'occuper des couvens en général. Il a considéré chacun des ordres religieux pris isolément; il en a étudié l'institution, développé la règle, résumé l'histoire. Ces ordres étaient, on le sait, fort multipliés, et pourtant formaient un corps homogène; car une seule et même pensée les inspirait, et ils tendaient à un but commun; ajoutons que tous reposaient sur un impérieux et suprême devoir, l'*obéissance*. On avait comparé l'Eglise à une armée bien disciplinée, qui se compose de troupes d'armes diverses.

L'attention de l'auteur s'est d'abord arrêtée sur l'ordre de Saint-Benoît, cet ordre puissant et célèbre, qui, comme un arbre fécond, avait poussé tant et de si vigoureux rameaux. M. Hurter nous entretient ensuite de l'ordre de Cluny, des camaldules, des chartreux, de l'ordre de Cîteaux, des augustins, des franciscains, des dominicains, etc..... Il fait, en un mot, successivement paraître et, pour ainsi dire, poser devant le lecteur toute la milice chrétienne des couvens. Nous ne signalerons pas quelques passages, en très-petit nombre, où certaines préven-

tions semblent s'être glissées ; c'est un soin qu'il faut laisser aux judicieuses et excellentes notes de M. de Saint-Chéron. Nous aimons mieux reproduire le portrait de saint Dominique, esquissé par M. Hurter : « Dominique était de taille moyenne ; il avait les » membres délicats ; ses traits pouvaient passer pour beaux ; son » teint était frais et coloré ; sa barbe et ses cheveux tiraient sur » le roux ; sa voix était forte et sonore ; son humeur, toujours gaie » et enjouée. Il était prompt dans la résolution, ferme et décidé » dans l'exécution ; quand d'autres hésitaient, il ne se laissait » pas ébranler, et paraissait toujours sûr du résultat. Sa con- » versation, quelle que fût la personne avec qui il s'entretenait, » était toujours édifiante ; il citait sans cesse des exemples tirés » de l'Ecriture sainte, pour exciter à l'amour de Jésus-Christ et » au mépris des choses de la terre. Dans ses sermons, il dé- » ployait une éloquence entraînante, et il savait faire entrer ses » paroles dans le cœur de ses auditeurs. Un clerc, l'ayant en- » tendu prêcher si admirablement, demanda dans quel livre il » avait puisé une matière si sublime : *Dans le livre de la charité*, » repondit Dominique ; *celui-là enseigne toutes choses*. C'est pour » cela qu'il montrait la plus grande douceur en reprenant ses » frères égarés. Il était encore dans l'adolescence quand il en- » tendit une femme à côté de lui se plaindre douloureusement » de ce que son frère était tombé entre les mains des Sarrasins ; » aussitôt Dominique forma le projet d'aller se vendre lui-même » pour payer la rançon de cet inconnu.

» On assure qu'il n'a jamais célébré le sacrifice de l'autel sans » verser des larmes. Il était extrêmement sobre quant aux be- » soins de la vie, et très-strict à observer le jeûne. Il suivait » ponctuellement la règle qu'il avait donnée, et il voulait que » les autres l'observassent de même ; il modérait néanmoins sa » sévérité quand les circonstances l'exigeaient, mais plutôt pour » les autres que pour lui-même. Il recommanda surtout à ses » frères de s'abstenir de toute pompe mondaine..... »

Les ordres militaires devaient avoir leur place dans le *Tableau des institutions et des mœurs de l'Eglise au moyen âge*. M. Hurter les prend à leur naissance, raconte les changemens et les modi-

fications que leur organisation a subis, et fait ressortir le caractère spécial de chacun d'eux. Il ne pouvait pas oublier le dévouement plein d'abnégation de ces frères hospitaliers, qui élevaient des maisons d'asile et de secours pour les pélerins des saints lieux, consacraient aux malades et aux indigens toutes leurs forces, toute leur existence, et regardaient les malheureux *comme des maîtres qu'ils étaient tenus de servir*. Bientôt, ce qui n'était d'abord qu'un institut de pieux infirmiers, fut en même tems une association militaire puissante et respectée. On sait avec quelle intrépide constance et par quels glorieux exploits les chevaliers de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem protégeaient les fidèles et défendaient la croix contre l'islamisme. Ils devinrent, selon l'expression très-juste de M. Hurter, l'armée permanente de la terre sainte.

L'ouvrage se termine par une série de chapitres qui ont pour objet les *rapports de l'Eglise avec la vie individuelle, sociale et politique pendant le 13e siècle*.

L'époque qu'étudie M. Hurter est remarquable par d'étranges contrastes. Ici, les excès du vice, les déréglemens; là, des convictions ardentes et généreuses, de sublimes sacrifices, un ensemble imposant de belles actions. Ce qu'il faut reconnaître, c'est que, malgré les ravages des passions humaines, la foi se conservait au fond des âmes. D'admirables exemples de sainteté et de vertu agissaient sur les cœurs, provoquaient l'émulation, tournaient les idées vers le bien, leur communiquaient un noble élan, et de grandes choses s'opéraient. « Si un siècle ou une » période de tems quelconque, dit M. Hurter, se distingue » d'un autre par un caractère qui lui est particulier, surtout » chez les peuples qui, par la culture de leur esprit et par le » degré de leur développement social, sont placés à la tête du » genre humain; si, dans ces périodes de tems plus ou moins » longues, on trouve que tous ou la plus grande partie des » sentimens qui les animent, et qui impriment à leur vie sa direction, ont quelque chose de commun, que nous avons coutume d'exprimer par les mots *esprit du tems*, nous pouvons » dire sans hésiter, de cette époque, que l'impulsion qui a mis

» tout en mouvement et qui en a fécondé la vie, a été le christianisme...... » Reprenant et complétant cette pensée, M. de Saint-Chéron ajoute : « Dans ces siècles de foi, l'influence religieuse et sociale du *christianisme* n'était représentée que par » l'Eglise catholique ; donnons aux faits leur nom propre, et rendons à Dieu ce qui appartient à Dieu. La conclusion de tout cet » ouvrage de l'écrivain protestant, c'est donc que les sociétés, » dans le moyen âge, n'ont été sauvées de la barbarie que par » les papes, les prêtres et les moines, qui seuls conservaient le » dépôt de la civilisation chrétienne. »

Grâce à Dieu, M. Hurter n'est plus aujourd'hui l'*écrivain protestant*. C'est un catholique, éminent par la foi autant que par le talent et par le savoir ; c'est un catholique, que ses frères, habitués à honorer son nom, ont reçu dans leurs rangs avec des transports de joie. Malgré quelques taches, le *Tableau des institutions et des mœurs de l'Eglise au moyen âge* est pour l'historien d'Innocent III un nouveau titre à notre estime et à notre reconnaissance. Dégagé désormais des dernières préventions qui jetaient parfois leurs ombres sur ses œuvres, que M. Hurter poursuive la brillante carrière où l'accompagnent tant de sympathies ; qu'il continue ses grands et précieux travaux. La cause de la vérité lui doit déjà beaucoup, et veut lui devoir davantage encore.

R. DE BELLEVAL.

Philosophie Catholique.

NOUVELLE THÉORIE SUR L'UNION DE L'AME ET DU CORPS,

OU

NÉCESSITÉ D'UNIR LA PSYCHOLOGIE ET LA PHYSIOLOGIE DANS L'ÉTUDE DE L'HOMME.

En rendant compte tout récemment de l'ouvrage de M. l'abbé Loubert sur le *Magnétisme*, nous disions en finissant : « Rien, » selon nous, n'a été écrit d'aussi neuf et d'aussi substantiel » sur l'union de l'âme et du corps et sur leur influence réci- » proque.... Ce travail pourrait bien renverser les systèmes » psychologiques actuels et en élever un nouveau fondé sur » les progrès les plus avancés de la science et sur les notions » les plus exactes de la théologie. Ce n'est qu'une esquisse, mais » un monde entier y est révélé, etc. [1] ». Plusieurs de nos abonnés ont désiré que nous fissions connaître plus au long cette théorie nouvelle, et nous étions occupés de ce travail, quand nous avons reçu le n° d'octobre du *Journal historique et littéraire de Liége*. Nous y avons trouvé cette question traitée comme nous désirions la traiter nous-même. Nous avons donc cru ne pouvoir mieux faire que de citer ici la plus grande partie de cet article. Outre le mérite de la rédaction, nous y trouvons, pour notre opinion sur cette matière délicate, l'autorité d'un journal bien connu par l'intégrité et la rigidité de ses principes catholiques.

« L'homme, à ne le considérer que dans ses rapports avec la question du magnétisme, est un esprit uni à un corps par l'intermédiaire de la vie, en unité de personne [2]. La vie n'est autre

[1] Voir notre n° 55 ci-dessus, p. 50.

[2] Nous dirons, à ce propos, que M. l'abbé Loubert n'approuve pas la définition de l'*homme* par M. de Bonald, et qu'il la regarde comme

chose que le fluide nerveux; il est connu dans la science sous une foule de noms; on l'appelle *vie*, *principe de vie*, *principe vital*, *feu principe*; *fluide vital*, *fluide nerveux*, *fluide électro-nerveux*, *fluide magnétique*, *magnétisme animal*, *esprits animaux*, *âme sensitive*, *principe de la sensibilité*, *médiateur plastique*, etc. — La vie ou ce fluide est susceptible de recevoir et de communiquer les modifications extérieures ou sensibles pour les transmettre à l'âme qui perçoit; elle est aussi susceptible de recevoir et de communiquer les modifications intérieures ou spirituelles pour les transmettre au corps qui obéit. — L'âme n'en est pas moins le premier principe de la vie, la forme substantielle du corps. — Le cerveau est le foyer ou le condensateur du fluide; les cordons nerveux en sont les conducteurs. — L'âme, quand elle veut mouvoir un de ses membres, envoie un principe subtil dans les muscles qui s'y rendent; elle l'envoie de telle ou telle façon, dans telle ou telle proportion, suivant le mouvement qu'elle veut produire, son énergie, sa durée, etc.; les corps extérieurs, en s'adressant aux filets nerveux qui président à la sensibilité, se servent du même principe subtil, le modifient: la modification se propage jusqu'au cerveau, et l'âme perçoit, connaît, juge, etc. — Le fluide dont il s'agit est une véritable électricité, mais une électricité de beaucoup supérieure à celle qui se trouve dans les autres corps[1]. — Cependant on peut la comparer avec celle que sécrètent mani-

incomplète et fausse. « L'âme se sert du corps, dit-il, non pas comme un maître use d'un serviteur; elle n'est pas une intelligence *servie* par des organes; elle est intimement unie au *corps* pendant la vie, et opère dans l'*unité d'une alliance parfaite, individuelle, personnelle*. Il doit donc exister entre la *psychologie* et la *physiologie*, *une union intime*, une alliance instructive à saisir, à détailler; alors doit être constituée la science de l'action et de la réaction du moral sur le physique, et du physique sur le moral, l'anthropologie, en un mot: *Anima rationalis et caro unus est homo.* » (P. 234.)

[1] On pense que la lumière, le calorique, l'électricité, le galvanisme, la foudre, le magnétisme minéral, l'électro-magnétisme, etc., dépendent d'un seul et même principe, et qu'ils n'en sont que des modifications.

festement certains animaux, tels que la torpille et le gymnote, qui s'en servent pour agir à distance et l'envoient aux corps environnans à volonté. — L'électricité humaine a les mêmes qualités. L'âme la prend à son foyer, à son condensateur, au cerveau ; non-seulement elle la dirige dans les membres et jusqu'à leur extrémité, mais elle a aussi la puissance de la pousser au delà. — L'homme peut donc électriser ou magnétiser, c'est-à-dire créer, ou mieux, étendre son atmosphère magnétique.

» C'est dans l'âme que commence l'action magnétique ; c'est la volonté qui excite le cerveau, c'est la manivelle, si l'on peut ainsi dire, qui met la machine en mouvement. — Cela explique cette expression impropre de quelques magnétiseurs : *Il faut avoir la foi.*

» De même que la volonté suffit pour envoyer le fluide magnétique dans le doigt et le modifier de manière à produire tel ou tel mouvement, de même aussi il suffit de vouloir, pour le faire arriver en plus grande abondance à la surface cutanée et le faire sortir par les filets nerveux qui viennent s'y rendre et s'y épanouir. Tout homme qui a la faculté de mouvoir ses membres a donc la faculté de magnétiser, puisque magnétiser c'est diriger sur un autre le principe de vie qui produit chez nous les mouvemens volontaires. — Le magnétiseur regarde son corps comme une machine sécrétant de l'électricité; il sait qu'elle est mise en mouvement par la volonté, qu'elle s'introduit dans le système nerveux du magnétisé, se mêle à son électricité propre plus ou moins facilement, et selon l'analogie qu'elles ont entre elles. — Pour cela, il demande au magnétisé le repos des mouvemens volontaires, parce que ce dernier sécréterait alors lui-même de l'électricité, en saturerait son organisation, en exhalerait même, bien loin d'être facilement apte à en recevoir. — C'est encore pour les mêmes raisons qu'il réclame de la part du patient le calme d'esprit, parce que l'âme, en agissant, modifie les organes, le cerveau et ses dépendances, les excite et fait circuler par tout le corps un fluide

abondant qui active la circulation nerveuse, la circulation sanguine, l'exhalation, qui est opposée à l'absorption.

» Ce n'est pas l'imagination qui est la cause des phénomènes magnétiques. L'imagination ou toute autre condition morale est de si peu d'utilité pour le développement des effets magnétiques, que l'homme agit très-bien sur les animaux, soit qu'ils veillent, soit qu'ils dorment, sur les enfans en bas âge et privés d'imagination, sur les enfans ou sur les grandes personnes endormies ou qui ont perdu connaissance par quelque cause que ce soit, sur des sourds-muets, etc. M. Loubert nous apprend, dans son introduction, qu'un de ses premiers essais, dans l'étude du magnétisme, eut pour objet un animal domestique. « Je me rappelle, » dit-il, qu'alors expérimentant avec défiance, et, pour ne » point me tromper, me mettant dans l'impossibilité de l'être, » je surpris un chat endormi, et, sans le toucher ni le troubler » en aucune manière, je dirigeai sur lui l'action magnétique... » Après quelques minutes d'action, voulant expérimenter si je » pourrais produire sur cet animal ces mouvements légèrement » spasmodiques que les magnétiseurs assurent déterminer si » facilement et à volonté sur les personnes magnétisées, j'acquis » bientôt la conviction qu'il pouvait en être réellement ainsi; » car je pouvais à volonté et à distance faire agiter ainsi spas- » modiquement telle ou telle oreille, tel ou tel nombre de fois, » avec une activité plus ou moins grande; je produisis les mê- » mes phénomènes sur l'une ou l'autre patte, alternativement » ou simultanément, comme je voulais, soit aussi sur la totalité » du membre, soit même sur une partie seulement, la moitié » par exemple. » Ce fait nous semble fort important, parce qu'il accuse la présence et l'émission d'un fluide réel, chose qui nous a paru douteuse jusqu'à présent.

» Il peut y avoir lutte magnétique entre deux personnes. Le sujet qui prête à l'action magnétique peut, en restant dans le repos corporel, résister au magnétiseur suivant le degré d'énergie dont il est capable; il peut même diriger son action magnétique sur lui, et alors il y a lutte entre les deux ersonnes en présence. Le magnétiseur peut alors remporter la victoire ou

être vaincu, suivant que l'un ou l'autre jouira d'une puissance plus ou moins grande (la force magnétique n'est pas en proportion constante avec les forces physiques) ; ou bien tous deux peuvent, luttant à forces presque égales, éprouver une lassitude plus ou moins profonde et qui ne se dissipera qu'au bout de plusieurs heures, quelquefois même de plusieurs jours, suivant les circonstances.

» La puissance magnétique est une puissance naturelle, commune à tous les hommes, mais, comme toutes les facultés, inégalement départie aux différens sujets. Elle s'augmente et se perfectionne par l'exercice. Comme pour toutes les autres facultés, il faut savoir soupçonner au moins qu'on la possède, connaître au moins jusqu'à certain point comment il faut l'exercer, et, ne fût-ce qu'implicitement, vouloir enfin l'exercer ; de plus, il faut avoir l'habitude de l'exercer pour en jouir dans toute la plénitude dont on est capable. Comme pour toutes les autres facultés dont on nous apprend à tirer un bon ou un mauvais usage, il faut connaître les lois qui règlent la puissance magnétique pour l'exercer sans danger, sans erreur, etc.

» La faculté magnétique est soumise à toutes les lois morales qui régissent les autres facultés de l'homme. Comme la force physique, comme l'imagination, le raisonnement, le jugement, le toucher, l'ouïe, etc., etc., elle peut être très-développée ou très-petite chez un individu qui, alors, ne produira presque rien, et jugera de la faculté des autres, comme n'étant pas de meilleure nature que la sienne. Toutes les causes d'erreur qui peuvent tromper ou égarer les hommes sur telle ou telle faculté, peuvent par conséquent s'appliquer en tout point à la faculté magnétique.

» Les phénomènes magnétiques sont tantôt lents à se déclarer, tantôt presque instantanés. La magnétisation doit être continuée pendant un quart d'heure, et plus, selon les effets qui naissent. Ces effets ne paraissent commencer qu'autant qu'il y a saturation complète du système nerveux du magnétisé, et cette saturation se fait en une seule minute quelquefois. Cela a lieu surtout pour ceux qui ont déjà été magnétisés plusieurs fois.

» Bien que l'action magnétique soit le résultat de la volonté, il n'est pas en son pouvoir de produire tel ou tel phénomène qui lui plaît. Cette action a des lois qui lui sont propres. Le magnétiseur ne peut pas produire tel ou tel effet donné sur la première personne venue; il ne peut pas surtout reproduire à volonté tel ou tel phénomène psychologique; cela ne dépend pas plus de lui que du fluide magnétique, qui n'est que l'occasion non déterminante encore. Ainsi, par exemple, la prévision se manifeste au moment où le magnétiseur et la somnambule s'y attendent le moins. « Le fluide magnétique, dit l'auteur, est le » milieu par lequel l'âme voit à distance; qu'on me dise le lieu » précis qu'elle occupe, et je dirai alors à mon tour comment » sa vue s'exerce au delà.

» Nous avouons franchement, ajoute-t-il, que l'explication » de ces faits nous échappe; nous ne pouvons que l'indiquer. » Nous pensons que l'agent magnétique ne fait que rendre le » cerveau meilleur serviteur de l'âme; c'est-à-dire que, si les » lois qui gouvernent l'âme lui permettent une prévision plus » ou moins bornée, plus ou moins étendue, il s'y prêtera plus » facilement. Le fluide magnétique enfin n'est que l'intermé- » diaire par lequel l'âme voit; mais ce n'est pas lui qui donne » à l'âme des facultés qu'elle n'avait pas. Nous croyons que, » dans le somnambulisme, l'âme n'est pas dans un état sur- » naturel ou diabolique, parce que nous n'avons employé que » des moyens naturels et physiques. Nous reconnaissons pour- » tant qu'il peut y avoir complication; car, pour prouver le » contraire, il faudrait montrer qu'on a soustrait l'âme aux » causes qui l'influencent ordinairement, placée qu'elle est au » milieu du monde spirituel. — Nous croyons que l'âme con- » serve le même degré de pureté ou d'impureté qu'elle avait » auparavant; l'âme du magnétiseur n'influe sur celle du ma- » gnétisé, du somnambule, qu'en sollicitant dans tel ou tel sens, » s'adressant ainsi pour les choses morales à un être qui possède » sa liberté et qui peut en user ou en abuser pour consentir ou » repousser. »

» M. l'abbé Loubert assure que le somnambule est plus porté à

rentrer en lui-même. « L'expérience a montré, dit-il, que le » plus souvent l'individu somnambulisé est plus moral, plus » raisonnable, plus religieux, etc. Il n'est pas rare de voir un » somnambule qui n'a pas, dans l'état de veille, de sentimens » religieux, en avoir de très-profonds en somnambulisme et prier » Dieu avec ferveur. — Le somnambulisme ne peut pas être » nécessairement un état diabolique, si l'action magnétique » n'est pas elle-même diabolique. Il y a ordinairement rapport » de cause à effet. — Les effets nerveux se répétant périodique- » ment aux mêmes heures, on en tient compte en magnétisant, » mais non comme une condition indispensable.— On n'emploie » dans la magnétisation aucune pratique superstitieuse, aucune » parole sacramentelle, aucun signe particulier, aucun carac- » tère ou aucune œuvre bizarre; on n'observe ni le tems, ni le » lieu, ni l'heure, etc. Il n'y a point par conséquent pacte ex- » plicite et avoué. — Il n'y a ni pacte explicite, comme il est dit » plus haut, ni implicite. Celui qui magnétise, ignore souvent » les effets qu'il produira ou n'en cherche point d'extraordinaire; » on ne veut que soulager un mal de tête ou bien observer seu- » lement ce qu'il fera naître, et souvent même l'exercer par jeu, » sans y rien croire et sans en rien attendre. »

» Ici l'auteur cite un exemple qui lui est personnel. « Alors, » dit-il, que j'étudiais encore la médecine, dans un de mes » voyages en Touraine, un ecclésiastique qui me connaissait » depuis longtems vint me voir pour causer de magnétisme, et » me demanda en conscience si je n'employais aucun moyen su- » perstitieux. Je lui répondis : J'affirme que non, et je vous en- » gage à le vérifier par vous-même. — Comment faut-il m'y » prendre?— Regardez votre volonté comme pouvant faire sortir » au dehors de vous un fluide électrique qui s'échappe de votre » main, que vous promènerez comme vous voudrez devant la » poitrine, la tête, les jambes, etc. Veuillez un peu, et vous » réussirez. — Le soir même, cet ecclésiastique fit une somnam- » bule qui se guérit elle-même par des remèdes fort simples, et » qui donna un exemple assez remarquable de prévision deux » mois à l'avance. »

» Les phénomènes du somnambulisme qui sont du domaine de la psychologie ne peuvent ni ne doivent être expliqués par le fluide, pas plus qu'on n'explique par le vin l'éloquence de l'homme ivre à un certain degré, la verve poétique que donne le Champagne, les idées que fait naître une certaine dose d'opium, le style élevé de l'homme colère ou amoureux, etc. — Pour ces connaissances comme instantanées chez les somnambules, dans l'état actuel des connaissances humaines, ces faits et tant d'autres ne peuvent recevoir d'autre explication plausible que celle-ci : le cerveau ou un organe de cerveau, sous l'influence d'une cause interne ou externe, d'une cause morale ou physique, peut atteindre un degré d'activité momentané, comparable à celui qui se manifeste chez ceux qui se distinguent naturellement et sans étude sous tel ou tel rapport : alors l'âme manifeste ce qui était en elle et qui ne pouvait pas auparavant se traduire au dehors. En un mot, dans le somnambulisme, l'âme ne fait que manifester des facultés qu'elle possédait déjà.

» Nos lecteurs savent que plusieurs écrivains ont attribué les phénomènes magnétiques les plus extraordinaires à l'intervention d'une intelligence supérieure. M. l'abbé Loubert s'occupe de cette opinion en plusieurs endroits de son ouvrage. Voici un résumé de ce qu'il dit là-dessus.

» Les actions de l'homme ne sont bonnes qu'autant qu'il obéit à la loi intérieure et morale (il n'est point question ici de l'état de grâce). Toutes ses facultés ne sont innocentes et bonnes qu'autant que l'être intelligent s'unit à Dieu en se soumettant à la loi; plus il s'en écarte, plus il est en rapport avec le principe du mal. Ainsi l'homme, dans son état habituel, est en rapport naturel, ou pour mieux dire ordinaire, avec Dieu ou avec le démon, suivant qu'il se soumet ou ne se soumet pas volontairement à la loi de Dieu; dans ce dernier cas, on ne dit pas qu'il a fait un pacte avec le démon, on le dit être dans son état naturel, parce qu'il n'a usé d'aucun moyen surnaturel. — Or, l'état moral habituel influe sur la nature du fluide magnétique, parce que l'action magnétique est à la fois morale et physique.

Elle n'est pas toute physique, puisque l'homme a en lui un principe intelligent. L'auteur pense que le fluide magnétique est d'autant plus pur, plus bienfaisant, qu'il a été élaboré par les organes d'un magnétiseur dont les facultés s'exercent ordinairement dans la pureté spirituelle (au moins conforme à la loi naturelle). Aussi croit-il que l'homme méchant, sans même qu'il parle, exerce une mauvaise influence, que sa société est à fuir et qu'il est enveloppé d'une atmosphère malfaisante. Tout cela s'applique aussi au magnétisé.

»Le fluide magnétique est d'autant plus pur et plus bienfaisant, qu'aux conditions énoncées plus haut il réunit celle d'être modifié de nouveau, au moment où il sort et où il est reçu de la part du somnambule, par une pensée plus élevée, plus pure. « Nous pensons donc, dit M. l'abbé Loubert, signaler ici les vé» ritables inconvéniens du magnétisme et ses véritables avan» tages, en avançant que le magnétiseur et le magnétisé chré» tiens sont les seuls dont l'action soit en harmonie parfaite avec » les véritables lois de la vérité, de la pureté, de l'ordre et de » l'innocence; que le magnétiseur et le magnétisé qui diffèrent » de plus en plus de ceux-ci, sont aussi de plus en plus exposés » au mal, parce qu'ils sont dans le désordre, dans l'erreur, » dans l'impureté et loin de l'innocence. Voilà pour nous le » magnétisme *diabolique naturel.*

» Nous appliquerons aussi la même loi aux somnambules, et » nous saurons ainsi que le somnambule est sous l'influence na» turelle du démon, c'est-à-dire ordinaire, dans cet état parti» culier comme dans son état habituel, c'est-à-dire sans que » rien d'extraordinaire se soit passé; et bien qu'il y ait dans » le somnambulisme des effets qui étonnent, nous croyons qu'il » n'y a pas de raison suffisante, quand on en examine de près » les causes et les effets, pour y faire nécessairement intervenir » le démon.

» Le magnétisme rappelle à l'homme sa grandeur. Dans l'é» tat de justice originelle, les lumières naturelles de l'homme » étaient plus grandes, plus étendues. Si Dieu lui a nommé » alors les animaux et les plantes et leurs propriétés, pourquoi

» n'en aurait-il pas quelques souvenirs, quand leurs influences, » agissant sur la sensibilité nerveuse exaltée, provoquent l'âme » à dire : Ceci donne la fièvre, comme lorsqu'elle dit, sentant » le feu : Cela brûle. Dans ce dernier cas, l'homme ne fait » qu'énoncer une perception ; il fait de même dans le premier, » car il sent un mouvement fébrile. — L'esprit de l'homme, » quoique déchu, ne peut-il pas encore manifester de tems » en tems, dans l'ordre naturel, quelques débris de son ori- » gine, et trouver ainsi de nouvelles raisons, faibles sans doute » auprès de celles que donne la foi catholique, pour essayer de » recouvrer sa grandeur première? — Il y a donc pour nous » différens degrés de somnambulisme, suivant le degré de pu- » reté chrétienne ou d'impureté de l'âme, ou même simplement » de pureté naturelle et morale....

» L'action magnétique n'est pas superstitieuse ; et si ceux qui, » ne voyant en elle qu'un simple signe (quand il y en a), disent » ne voir aucune proportion entre la cause et l'effet, c'est qu'ils » ignorent sa valeur physiologique, ou supposent à tort que » c'est à cela que l'on attribue les phénomènes psychologiques. » Il ne s'agit pas de savoir s'il y a dans l'action magnétique » pratique insolite, nouvelle ; il faut décider si elle est super- » stitieuse, criminelle et magique, surnaturelle et diabolique. » C'est le seul moyen de pouvoir affirmer que les phénomènes » du magnétisme et du somnambulisme sont essentiellement » diaboliques en raison d'un rapport superstitieux et criminel. » Il me semble pouvoir affirmer que l'action magnétique n'est » pas superstitieuse et criminelle, diabolique enfin. Il me semble » certain que, bien qu'insolite, elle s'opère avec les seules res- » sources de l'homme et sans recourir à aucune cause étran- » gère ; que si le démon peut intervenir, c'est suivant les mêmes » lois que dans l'état naturel, et que les mêmes précautions » pourront nous en préserver. — Si ces explications sont vraies, » il faudra, comme je l'ai indiqué plus haut, appliquer à la » puissance magnétique et aux facultés somnambuliques la règle » que nous appliquerions à l'âme de l'homme dans son état or- » dinaire et naturel. Ainsi il me semble qu'il est plus prudent

» de défendre à une personne chrétienne de se faire magnétiser » par un homme dont la vie n'est pas chrétienne, parce que » l'âme de cet homme est rarement dans l'ordre, dans la pureté » même naturelle, et ne peut être en *rapport naturel* (dans le » sens indiqué plus haut) qu'avec le démon. Il faudra juger ici » comme pour les mauvaises compagnies, les mauvais discours, » les mauvais livres, etc., etc. Il y a de grands rapports entre » l'action d'un mauvais discours et une action magnétique de » mauvaise nature; au bruit des paroles près, il y a identité; » c'est ce que nous verrions s'il convenait ici d'analyser le son, » la parole, etc., etc. L'action magnétique dans les cas ordi- » naires peut être *naturellement* mauvaise. »

» Il suivrait de là qu'il y a un bon magnétisme et un magnétisme mauvais, suivant l'état ordinaire de l'âme, et surtout suivant son mode actuel d'action modificatrice, et de la part de celui qui donne et de la part de celui qui reçoit. M. l'abbé Loubert pense que, si les effets produits par des personnes pieuses, n'en sont pas des preuves sans réplique, ils peuvent du moins avoir quelque valeur si on les joint aux autres raisons. « J'ai » cité, dit-il, cet ecclésiastique qui obtint si facilement des effets » magnétiques et somnambuliques. Il est à ma connaissance » que plusieurs autres ecclésiastiques en ont produit sans plus » de conditions extraordinaires; les ouvrages de magnétisme » en citent un grand nombre. Il est encore à ma connaissance » que des personnes, aimant et pratiquant la religion, ont » produit des effets magnétiques et somnambuliques après avoir » reçu la sainte communion. Cela m'est arrivé à moi-même quel- » ques heures après, et je m'engagerais volontiers à faire des » expériences sur des ecclésiastiques, et à leur apprendre » les moyens d'en produire, en se mettant dans l'état de pureté » de conscience le plus complet possible. »

» M. l'abbé Loubert termine son ouvrage par une citation tirée de la correspondance de M. Deleuze avec M. le docteur Billot. Nous la reproduisons d'autant plus volontiers qu'elle trouve ici naturellement sa place.

« Les phénomènes du somnambulisme, dit M. Deleuze, prou-

vent evidemment qu'il y a dans l'âme humaine des facultés latentes qui se développent, dans cet état, sans le secours des organes (non sans celui du fluide magnétique humain) dont nous faisons usage dans l'état de veille; mais il ne s'ensuit pas que les nouvelles connaissances que montrent les somnambules soient dues à des communications avec d'autres intelligences.

» Dans l'état de somnambulisme, il arrive souvent que plusieurs facultés s'exaltent, la mémoire rappelle des idées ou des faits entièrement oubliés, l'imagination s'ouvre un chemin immense, les rapports des objets sont rapidement aperçus, la prévision se montre, les effets sont devinés par la vue des causes, la pensée se communique (d'une manière limitée, inconstante) sans le secours des organes (mais non pas du fluide qu'ils élaborent) et sans signe extérieur. Mais je ne crois pas qu'il se montre ni qu'on remarque aucune connaissance, aucune opinion dont ni le magnétiseur ni le magnétisé n'auraient déjà le germe. Ainsi je suis convaincu que, si l'on magnétisait, à Constantinople, les femmes du sérail, on aurait de très-bonnes somnambules; mais aucune d'elles ne parlerait du christianisme, à moins que le magnétiseur ne fût chrétien.

» Ce que le magnétisme, ai-je dit, paraît démontrer rigoureusement, c'est la spiritualité de l'âme, et par suite son existence après la mort, c'est-à-dire, l'immortalité. C'est encore que, dans l'extase et le somnambulisme, elle peut acquérir des connaissances et découvrir beaucoup de vérités sans le secours des organes dont elle se sert dans l'état ordinaire (mais non pas sans le secours du fluide vital). C'est enfin que les âmes, séparées du corps, peuvent, dans certains cas, se mettre en rapport avec les êtres vivans, et leur communiquer leurs sentimens et leurs pensées; du moins, la possibilité de cette communication est infiniment probable. L'étude des phénomènes du somnambulisme est, sous ce rapport, plus importante et plus utile que sous celui de la guérison des malades.

» J'ai connu une demoiselle de beaucoup d'esprit et du plus grand mérite sous tous les rapports, mais qui ne croyait nulle-

ment à la religion : elle fut malade, je la magnétisai et la rendis somnambule. Dans cet état, elle me dit d'écrire, et elle me dicta des réflexions admirables sur la vérité et la nécessité de la religion. Elle y joignit un règlement de vie à son usage, et lorsqu'elle eut fini sa dictée, elle me dit : Placez ce papier dans mon bureau, où je le trouverai à mon réveil ; mais qu'il ne vous arrive jamais de m'en parler quand je serai éveillée. Quelques jours après, elle alla s'adresser à un prêtre, qui lui fit remplir ses devoirs religieux, et sa conduite fut celle d'une sainte. J'étais alors imbu de la philosophie du 18ᵉ siècle ; elle entreprit de me convertir, et les discours qu'elle m'adressa tous les jours pendant son sommeil magnétique (somnambulique) sont ce qu'en ma vie j'ai entendu de plus éloquent et de plus touchant. Ses intentions furent remplies, et ce fut elle qui me ramena à la foi catholique, à laquelle je me suis rattaché. Cette demoiselle est morte ; je n'oublierai jamais les obligations que je lui ai. C'était un être céleste, elle se sentait inspirée ; mais elle ne se croyait pas en relation avec les anges (c'est pour répondre au système de M. Billot que M. Deleuze croit devoir ajouter cette remarque). J'ai plusieurs exemples de personnes ramenées à la religion par l'observation des phénomènes du magnétisme, et de ce nombre je puis citer les trois messieurs de Puységur. »

» A cette citation M. l'abbé Loubert ajoute, pour terminer :

« Les faits que je viens de rapporter, sans les entremêler d'au- » cune réflexion, parce qu'ils parlent assez éloquemment eux- » mêmes, méritent bien sans doute quelque attention de la part » de ceux qui, jusqu'à présent, ont fait du magnétisme *à priori* » et ont exagéré ses inconvéniens et ses dangers. Ils m'adresse- » ront peut-être le reproche de voir tout en beau dans le magné- » tisme et dans le somnambulisme ; mais c'est qu'ils n'auront » point fait attention à ce que j'ai dit en divers endroits, et aux » conditions d'expérimentation que j'ai posées pour prévenir les » abus d'une science qui reçoit sa valeur morale de la libre dé- » termination de la volonté humaine, de ses rapports plus ou » moins intimes avec la rectitude naturellement intimée à la

» raison, à la conscience, et de sa soumission plus ou moins
» parfaite à Celui qui est la voie, la vérité et la vie. »

« Nous n'avons fait qu'analyser jusqu'ici, et nous avouerons que nous n'avons presque aucune réflexion à présenter. Notre habitude n'est pas de raisonner contre des faits, surtout quand ces faits peuvent se concilier. L'auteur de cet ouvrage paraît d'ailleurs un ecclésiastique pieux et rempli de l'esprit de son état. Son but spécial est d'éclairer le clergé. « Si je laisse paraître, dit-il, ces notes composées à différentes époques et dans des buts différens, c'est que je pense qu'en attendant mieux, ce qui ne serait pas difficile, j'offrirai cependant aux ecclésiastiques un moyen d'entrevoir que le magnétisme n'attaque pas la foi, et d'avoir, dans cet ouvrage imparfait, comme *une introduction* à la lecture des autres ouvrages sur la même question. Jusqu'à présent, la plupart des magnétiseurs, surtout les plus récens[1], ont cru pouvoir, pour défendre la science, attaquer la religion dans ce qu'elle a de plus auguste et de plus sacré. D'un autre côté aussi, tous les ecclésiastiques[2] ont cru devoir attaquer la science pour défendre l'intérêt de la religion. Je crois, en faveur de la religion et de la science, qu'il est tems d'indiquer des voies différentes et moins exclusives. Je commencerai donc, bien que fort à la hâte, à lever l'étendard de la paix. Mais par qui sera-t-il reçu ? Les médecins ? pas du tout ; les magnétiseurs? pas davantage ; les ecclésiastiques? quelques-uns, je l'espère. C'est donc pour un bien petit nombre que j'écris, sans espérance d'aucun éloge, dans la certitude de mille blâmes, sans nom qui impose, sans besoin de renommée, mais en levant mes regards plus haut, et disant du plus profond de mon cœur : *Regi sæculorum immortali et invisibili*, *soli Deo honor et gloria in sæcula sæculorum.* »

» Il est inutile d'ajouter que l'auteur soumet son ouvrage au jugement de l'Église, et qu'il condamne d'avance tout ce qu'on y

[1] MM. Théod. Bouys, Bertrand, Foissac, Mialle. Dupotet, Gauthier, Ricard, etc.

[2] MM. Debreyne, Frère, Fiard, Fustier, Wurtz, etc.

trouverait de blâmable. La déclaration qu'il fait à ce sujet porte un tel caractère de foi et de soumission, qu'on ne pourrait douter de ses bonnes intentions et de sa sincérité.

» Pour notre part, nous ne croyons avoir que des encouragemens à lui donner. Son ouvrage a été pour nous le plus instructif et le plus utile que nous ayons lu sur cette matière. Nous y avons à la vérité remarqué un certain manque d'ordre et de suite; de plus, l'auteur a trop éparpillé ses observations dans des notes et des parenthèses, et il faut quelque attention pour profiter de tout ce qu'il dit. Mais on vient de voir de quelle manière cet ouvrage a été composé, et combien l'auteur paraît lui-même convaincu de ce défaut d'ensemble et de méthode. »

L'abbé J.-B. L......

Compte Rendu.

A NOS ABONNÉS.

Selon notre habitude, nous allons faire connaître en peu de mots à nos lecteurs quels ont été nos travaux passés, quels seront nos travaux futurs, afin qu'ils comprennent mieux quel est l'esprit et quelle peut être l'utilité de notre recueil.

Comme nous l'avons déjà fait remarquer, les articles des *Annales* se divisent en deux catégories fort distinctes, et qui se complètent l'une par l'autre. La *première* est consacrée à éclaircir les monumens de l'antiquité, à rectifier les fausses idées versées à pleines mains dans l'enseignement classique, et dans les livres publiés par les philosophes actuels sur les croyances antiques. Cette partie de notre tâche est, selon nous, très-importante, la plus importante de toutes à l'époque actuelle ; car je ne sais si on l'aura remarqué, mais il est évident que c'est avec le passé de l'humanité que les ennemis de l'Eglise veulent ébranler son présent, et absorber à leur profit son avenir. Eclectiques, humanitaires, phalanstériens, panthéistes, s'accordent tous à soutenir que le genre humain s'est fait peu à peu, par un travail insensible, par un développement lent, mais sûr et nécessaire, ses dogmes et ses croyances. Ils en concluent que cette puissance productive et génératrice ne peut avoir cessé, ou opéré son dernier enfantement ; qu'en conséquenee, le genre humain enfante, et crée encore, et qu'ainsi un dogme nouveau, une religion nouvelle, un messie nouveau vont paraître. C'est bien là ce qu'ont formulé plus ou moins explicitement MM. Mickiewicz, Quinet, Michelet, Leroux, Cousin, Lamartine, Soumet, dans leurs écrits.

Or, comme ces auteurs, nous examinons avec constance les monumens religieux et philosophiques de l'histoire des peuples,

nous étudions leurs dogmes et leurs croyances, et nous *démontrons,* tous ceux qui ont suivi nos travaux ne trouveront pas ce terme trop fort, nous démontrons que tout ce que les anciens peuples ont possédé ou possèdent de raisonnable, de vrai dans leurs croyances, est un reste des traditions primitives ; que ces traditions étaient bien plus explicites qu'on ne le pense, et qu'elles ont été répandues partout, même avant la venue de notre dernier révélateur, notre maître à tous, le Christ, Dieu et homme. Et cela, nous le prouvons, non pas par des inductions et des raisonnemens, mais par des monumens et des faits. C'est en traduisant leurs livres sacrés, en examinant leurs croyances, que nous le prouvons. C'est ce qu'a fait, dans ce volume même, M. le chevalier *Drach*, en ouvrant devant nous les livres des traditions secrètes et publiques des rabbins. Le premier des dogmes chrétiens, celui de la *trinité des personnes divines*, y est exposé avec des développemens et des explications qu'on ne peut contester. On voit comment cette croyance révélée aux premiers hommes a été cachée sous des symboles, attachée, pour ainsi dire, à certaines formes de lettres, qui lui servaient de gardien, de hiéroglyphes, de signes mnémoniques, en quelque sorte, mais qui ne signifiaient rien par eux-mêmes, comme l'ont pensé quelques écrivains philosophes ou catholiques. Comme le dit M. Drach, « la Synagogue ne *trouvait* point les dogmes de la » Trinité et de l'Incarnation dans l'analyse grammaticale, et » encore moins dans la subtile appréciation des *lettres* et des » *points* du Nom ineffable. Elle avait reçu ces dogmes de la révé- » lation primitive, et elle les avait *déposés* dans ces lettres et ces » points [1]. » Les anciens ont pu prendre, pour conserver le souvenir de leurs croyances, des symboles présentant quelque analogie proche ou lointaine avec leurs dogmes ; mais ce ne sont pas ces analogies qui ont *créé* ces dogmes ; ce n'est pas là que les anciens peuples les ont *trouvés*, ou plutôt, s'ils les y ont *trouvés*, c'est que leurs ancêtres les y avaient *mis*, *attachés*, *cachés*. Quand on est bien pénétré de ces idées, quand on

[1] Voir notre dernier cahier ci-dessus, page 379.

connaît bien ces notions qui sont justes et vraies, et qu'aucun adversaire n'a même essayé d'ébranler, on peut lire sans crainte et sans danger tous ces livres de philosophie humanitaire. Quand on verra les auteurs s'extasier, comme ils le font si souvent, devant quelque symbole de trinité, quand ils feront tomber de leur plume les grands mots de trinité, d'incarnation hindoue, ou chinoise, ou scandinave, ou égyptienne, nos lecteurs, dis-je, pourront applaudir avec eux, ils pourront même leur apprendre quelque rapport qu'ils ignoraient eux-mêmes, et puis dire : Oui, nous savons tout cela, et quelque chose encore peut-être ; mais nous savons, de plus que vous, d'où cela vient, et comment tout cela s'est conservé, et même comment tout cela a été altéré, détourné de son origine ; ce que vous ne savez pas vous-mêmes.

Voilà ce que nous avons vu plusieurs fois mis en pratique ; car plus d'une fois, dans des lettres ou des conversations particulières, nous avons eu le bonheur d'apprendre de nos abonnés que la lecture des *Annales*, que les principes qui y sont depuis si longtems développés, ont servi à dissiper les difficultés qui étaient accumulées dans leur esprit, et leur ont appris à voir clair dans l'histoire de l'humanité, qui jusqu'alors avait été une énigme pour leur science philosophique, et un scandale pour leur foi de catholiques.

Nous le disons avec simplicité, de telles confidences ont été pour nous la plus douce récompense à des travaux fatigans et pénibles, et aussi un puissant encouragement à les continuer.

La *deuxième catégorie* des travaux des *Annales* comprend l'application des principes qui découlent des découvertes précédentes aux erreurs qui circulent dans les livres, dans les journaux, dans les chaires philosophiques. Nous convenons que cette partie a été un peu négligée. Mais différentes raisons nous ont déterminé à y donner jusqu'à ce jour peu de place. La première, c'est que cette application est d'une facilité telle que le plus souvent il n'est besoin que de l'indiquer. Ainsi, à un de nos lecteurs qui a appris dans nos *Annales* que les révélations primitives ont été portées dans tous les pays par les enfans de Noé, est-il besoin de lui prouver encore que M. Quinet, que

M. Leroux se trompent, quand ils affirment que l'esprit humain, dans l'Inde, est arrivé seul à la *découverte* et à l'*invention* de ces premières vérités? Ils ont sur les adversaires de la foi catholique l'avantage naturel de l'homme qui sait, sur celui qui ne sait pas, ils comprennent des choses qui passent l'intelligence de leurs adversaires. Aussi avons-nous vu plusieurs personnes qui nous déclaraient avoir lu ces livres sans scandale, sans que leur foi ait trébuché un moment. Au contraire, elle était confirmée par la persuasion intime et savante, qu'ils ne blasphémaient la croyance chrétienne que parce qu'ils ne la connaissaient pas. Du reste, nous n'avons pas toujours laissé à la pénétration de nos lecteurs le soin de réfuter les erreurs qui ont le plus de cours; souvent nous en avons fait nous-même l'application. C'est ce que nos lecteurs ont pu voir dans les articles de M. de Cauvigny, *sur la création*. L'auteur y a exposé avec impartialité les systèmes anciens et modernes sur cette question, et a montré combien, même ce qu'il y a de grand et de louable dans les croyances étrangères, diffère encore du dogme catholique, seule expression de la vérité.

Un autre exemple de la manière dont les *Annales* savent réfuter les erreurs, a été donné dans la polémique avec M. *Didron*. La réplique qui a été faite à la *lettre* de ce dernier nous a paru complète et décisive, ne laissant rien à répliquer. M. Didron, malgré le ton un peu batailleur de sa lettre, n'a pas répliqué, et nous croyons qu'il a eu raison. Il a fait mieux que cela, nous savons qu'il a mis nos avis à profit, et qu'il sera plus exact, plus circonspect à l'avenir. Nous savons même qu'il a profité aussi de la critique spirituelle que M. Keller a faite de l'opinion de M. *Schmit*, qui avait bien pu s'imaginer que *l'Ours était un symbole du Christ*. C'est ainsi qu'il rendra son recueil vraiment digne du but qu'il s'est proposé.

Nonobstant ces articles, nous avouons que la partie de l'application de nos principes, c'est-à-dire la réfutation et la polémique ont été un peu négligées jusqu'ici dans nos *Annales*. Aussi comptons-nous lui donner une plus grande place dans nos pro-

chains cahiers. Nous nous proposons d'examiner les articles de *revue*, les *livres* des divers professeurs, les *cours de philosophie*, les enseignemens du Collége de France, quand ils seront imprimés, les ouvrages les plus importans des défenseurs de notre cause, enfin, d'entrer un peu dans cette polémique à laquelle, à très-peu d'exceptions près, nous sommes restés presque étrangers. Nous n'avons pas besoin de dire que les *Annales* n'interviendront dans ce grand débat qu'avec le ton de modération, le désir de rapprochement et d'union, qui a toujours guidé leur plume. Nous désirons amener à nous nos adversaires, bien plus que constater ou décider leur éloignement et leur séparation. Nous gémissons en voyant tant d'esprits élevés, tant d'hommes de talent se diviser et se séparer de nous sur des questions qu'ils adoptent le plus souvent pour le fond et dans ce qu'elles ont d'essentiel. Nous savons que notre voix est bien faible, et d'une autorité bien exiguë; et cependant il serait possible qu'elle ne fût pas tout à fait perdue, grâce aux lecteurs, aux amis qui nous suivent et qui peuvent eux-mêmes porter des paroles de paix dans ce grand débat.

Nous ne voulons pas rappeler ici tous les articles insérés dans ce volume; qu'il nous soit permis seulement de reporter un moment le souvenir sur quelques-uns : sur celui de M. l'abbé *Gerbet*, où nous avons appris ce que c'est que cette *Propagande de la foi*, apostolat permanent qui accomplit visiblement cette parole du Christ : *Quand je serai élevé de terre, j'attirerai tout à moi*[1]. Avec de tels missionnaires, la propagande de l'erreur est peu redoutable. Rappelons aussi en passant que les *Annales* sont les seules qui aient cité la charmante pièce de vers prononcée à la fête des Langues, à Rome, et révélé ce produit du talent poétique de M. l'abbé Gerbet; c'est peut-être la seule pièce de cet auteur qui ait été imprimée, quoique ses amis en connaissent bien d'autres.

Nous citerons encore l'*Analyse des* beaux *travaux de Son Em.*

[1] Et ego si exaltatus fuero à terrâ, omnia traham ad me ipsum. JEAN, XII, 32.

le cardinal Mai. Les journaux parlaient récemment des nouveaux ouvrages qu'il allait éditer à Rome. Or, ces ouvrages sont précisément ceux dont les lecteurs des *Annales* connaissent tout le détail. Nous avons encore à rendre compte de quatre volumes ; cette analyse paraîtra dans les deux cahiers de janvier et de février.

Si quelquefois on a eu à se plaindre que nous n'ayons pas donné une *lithographie* dans chaque cahier, cette fois nous avons dépassé le nombre promis ; car nous avons publié dans nos 6 cahiers 8 *lithographies* offrant un *tableau complet des écritures de tous les peuples*. Nous n'avons pas besoin de faire remarquer l'utilité de cette publication pour tous ceux qui s'occupent de diplomatique, d'histoire, de déchiffrement de manuscrits. Nous pouvons dire qu'elles leur sont indispensables, d'abord pour déchiffrer les manuscrits, puis pour fixer l'époque où ils ont été composés, et déterminer à quelle nation, à quelle classe, ils appartiennent. Dans le prochain volume, nous finirons l'article *Ecriture* et la lettre *E*. Trois nouvelles planches entreront dans le cahier de janvier. Elles contiendront les *lettres gothiques* des différens pays et les *lettres liées* des inscriptions et manuscrits grecs, et des manuscrits et diplômes mérovingiens. Il serait difficile de trouver ailleurs que dans nos *Annales*, et avec une dépense très-forte, cette collection de planches ; l'ouvrage de Dom de Vaines n'étant plus dans le commerce, et les grands ouvrages de diplomatique coûtant des prix fous.

Nous ne ferons qu'indiquer ici les acticles de M. Quatremère et ceux sur la *concordance de l'histoire profane avec le livre de Daniel.* Nos lecteurs savent que ce n'est que dans nos *Annales* que paraissent de semblables travaux, nécessaires en ce moment pour la défense et l'explication de la Bible.

Voici maintenant le tableau de nos abonnés, rangés par départemens, que nous donnons à la fin de chaque année :

LISTE DES ABONNÉS DES ANNALES,

Au 31 décembre 1844.

Ain	4	Report	258	Report	467
Aisne	2	Indre-et-Loire	6	Saône-et-Loir	12
Allier	1	Isère	6	Sarthe	13
Alpes (Basses-)	16	Jura	10	Seine	143
Alpes (Hautes-)	3	Landes	3	Seine-Inférieure	8
Ardèche	6	Loir-et-Cher	3	Seine-et-Marne	0
Ardennes	1	Loire	3	Seine-et-Oise	13
Ariège	3	Loire (Haute-)	3	Sèvres (Deux-)	5
Aube	2	Loire-Inférieure	4	Somme	8
Aude	11	Loiret	4	Tarn	4
Aveyron	5	Lot	2	Tarn-et-Garonne	14
Bouches-du-Rhône	20	Lot-et-Garonne	2	Var	12
Calvados	23	Lozère	0	Vaucluse	6
Cantal	9	Maine-et-Loir	9	Vendée	4
Charente	7	Manche	7	Vienne	7
Charente-Inférieure	6	Marne	3	Vienne (Haute-)	8
Cher	4	Marne (Haute-)	4	Vosges	4
Corrèze	6	Mayenne	7	Yonne	6
Corse	1	Meurthe	19	Algérie	1
Côte-d'Or	5	Meuse	8	Angleterre	5
Côtes-du-Nord	8	Morbihan	5	Autriche	6
Creuse	1	Moselle	4	Belgique	9
Dordogne	1	Nièvre	1	Etats de l'Église	14
Doubs	2	Nord	17	Pologne	2
Drôme	6	Oise	5	Prusse	4
Eure	8	Orne	9	Hollande	2
Eure-et-Loir	2	Pas-de-Calais	6	Russie	5
Finistère	3	Puy-de-Dôme	12	Savoie	13
Gard	7	Pyrénées (Basses-)	4	Suisse	7
Garonne (Haute-)	22	Pyrénées (Hautes-)	3	Canada	3
Gers	23	Pyrénées-Orientales	2	Cayenne	1
Gironde	7	Rhin (Bas-)	7	Ile-Bourbon	2
Hérault	22	Rhin (Haut-)	5	Sénégal	1
Ile-et-Vilaine	11	Rhône	22	Etats-Unis	3
Indre	0	Saône (Haute-)	4	Chine	2
Total	258	Total	467	Total général	814

En publiant la liste de nos abonnés, nous ferons remarquer qu'elle est diminuée de 27 sur celle de 1843; elle est de 814; tandis que la précédente était de 841. Bien des causes ont pu produire ce résultat, nous n'en mentionnerons ici qu'une, qui est de notre fait. Nos abonnés savent qu'il y a peu d'années nous avons diminué le prix de nos *Annales* pour tous ceux qui nous procureraient un *nouvel abonné*, ou qui, en commençant leur abonnement, en prendraient *deux à la fois*. Il était bien clair que cette faveur n'était accordée que pour tout le tems où ce double abonnement subsisterait. Or il est arrivé que quelques personnes ont pris un double abonnement pour six mois

ou un an, puis ont prétendu avoir droit pour toujours à la diminution promise; cela n'était ni promis, ni juste. Nos *Annales*, même au prix de 20 fr., sont encore la revue qui coûte le moins; ainsi, dans ce volume, les 8 planches que nous y avons insérées représentent plus de 10 feuilles d'impression.

Nos promesses étaient bien explicites, et nos accords bien clairs. Eh bien! quand nous avons *tiré*, sur les personnes qui n'avaient plus de coabonné, un *mandat* de 20 fr. au lieu de 16, on nous l'a renvoyé avec frais pour nous, et on a annoncé qu'on ne payerait que 16 fr. Nous avons *subi* et non *accordé* cette diminution pour le passé, mais nous avons refusé de continuer l'abonnement à ces mêmes conditions, et nous ferons ainsi pour l'avenir. Ceux donc qui, n'ayant plus de coabonné, ne veulent pas solder le prix entier de 20 fr., sont priés de renvoyer le cahier de janvier. L'équité leur en fait un devoir.

Nous n'avons que peu de chose à dire en terminant, si ce n'est que nous allons tâcher de redoubler de zèle pour nous montrer dignes de la confiance de nos abonnés. L'antagonisme philosophique et universitaire continue. Ce dernier est combattu avantageusement par nos évêques, par un grand nombre de journaux. Mais ceux-ci semblent plus attachés à prouver que l'enseignement philosophique n'est pas chrétien, qu'à chercher pourquoi il n'est pas chrétien, et comment il peut, et il doit le devenir. C'est à ces deux parties de la polémique catholique que nos travaux sont consacrés, et c'est ainsi que nous croyons remplir la tâche imposée à tout catholique, celle de défendre sa foi. Plusieurs fois on a bien voulu nous dire que nos efforts n'avaient pas été tout à fait infructueux ; c'est ce qui nous encourage à les continuer, et même à leur donner le développement que nous avons annoncé plus haut. Puisse Dieu bénir ces communs efforts.

Le directeur-propriétaire,

AUGUSTIN BONNETTY,
De l'Académie de la Religion catholique, de Rome, et de la Société royale asiatique de Paris.

TABLE GÉNÉRALE

DES MATIÈRES, DES AUTEURS ET DES OUVRAGES.

(Voir, page 5, la table des articles.)

ERRATA DU Xe VOLUME.

N° 55; p. 66, lig. 26, *bien quoi*, lisez : bien de quoi
N° 57, p. 206, lig. 9, corrigez ainsi : עהניך שבעד.
N° 59, p. 331, lig. 9, *filass d'Ahveroseh*, lisez : fils d'Ahasveroch.
lig. 25, Χρμξης, lisez : Ξέρξης. Il y a encore erreur ici, les Grecs n'ont pas tiré le mot Xerxès de *Ahasveroch*, mais bien de *Kschéarscha*, lu sur les inscriptions cunéiformes.
p. 357, lig. 16, *regi Belæ*, lisez : regis Belæ.
p. 377, lig. 9, corrigez : ישראל.

FIN DU 10e VOLUME.

PARIS. — IMPRIMERIE D'A. SIROU, RUE DES NOYERS, 37.

